Les résultats complets des scrutins



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14668 – 6 F

MARDI 24 MARS 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le défi démocratique de l'Albanie

LE communisme est mort, dimanche, en Albanie. Les dirigeants du Parti « socialiste » ont eu beau concocter un programme qui n'avait plus grand-chose à voir avec celui de leurs prédécesseurs du Parti du travail, au pouvoir pendant près d'un demi-siècle, leur défaite aux élections du 22 mars marque bien une rupture radicale avec le passé. Une rupture en plusieurs temps, puisqu'en mai 1991 ces ex-communistes avaient réussi à remporter les premières législatives libres, grâce notamment au soutien des paysans. Dimanche, ces derniers ont totalement changé d'attitude, en apportant leurs voix à l'opposition.

L'Albanie est donc le dernier pays d'« Europe de l'Est » – accordons encore à la Roumanie de Ion Iliescu le bénéfice du doute – à s'affranchir de la dictature communiste. Un retard à l'allumage de la démocratie, compréhensible tant fut hermétique l'isolement international du « pays des aigles » pendant les années de plomb.

LES pénuries, plus l'anarchie : ainsi se présente l'Albanie d'aujourd'hui. Le Parti démocratique, principal vainqueur des élections, et ses alliés républicains et sociaux-démocrates héritent d'un Etat rendu exsangue par les absurdités du régime d'Enver Hojda, et que les balbutiements de la démocratie, depuis la révolte des étudiants de décembre 1989, ont encore affaibli. L'effort à accomplir est donc immense. Les nouvelles autorités de Tirana ne pourront y faire face sans une aide accrue de l'Occident.

Leur combat démocratique, mais aussi le charisme de leur leader, le docteur Sali Berisha, vont sans doute permettre aux responsables du pays d'obtenir, plus facilement que les socialistes, une aide étrangère, notamment celle de l'Europe. Mais à bien des égards cette assistance, dans un premier temps, sera davantage destinée à empêcher une dérive totale du pays qu'à le soutenir pour entreprendre pas à pas un processus de développement, à colmater les brèches plutôt qu'à lancer d'ambitieux programmes d'investissement.

SINON, si la lente agonie économique, sociale, morale, de l'Albanie se poursuit, on court le risque de créer, au centre même d'une péninsule balkanique déjà déchirée par le conflit yougoslave, une zone de turbulences particulièrement dangereuse pour la stabilité de la région. Le risque existe aussi de voir les nouveaux dirigeants, s'ils sont incapables de résoudre les problèmes internes de leur pays, se lancer dans une surenchère nationaliste à propos notamment du Kosovo voisin (peuplé à 90 % d'Albanais de souche), où règne l'ordre policier de la Serbie. Perdure enfin le risque de voir de nouveau des milliers de jeunes Albanais prendre d'assaut de vieux cargos et se lancer dans l'Adriatique, avec le rêve insensé d'aller faire fortune à l'étranger.

« L'Albanie comme l'Europe ! », criaient les jeunes étudiants de l'université de Tirana lors des premières manifestations contre le régime. Aux Européens, comme aux Albanais, de montrer à présent que ce n'est pas chose totalement impossible.

Lire page 37 le reportage de notre envoyé spécial JOSÉ-ALAIN FRALON

M 0147 - 0324 0 - 6,00 F



Participation élevée aux régionales (68,7 %) et au premier tour des cantonales

L'électorat a sanctionné le PS et le gouvernement

Percée des écologistes, progrès du FN, tassement de la droite

Le PS a subi, dimanche 22 mars, aux élections régionales, la plus lourde défaite depuis sa naissance en 1971. Avec 18,3 % des suffrages, il n'a pas bénéficié de la mobilisation, plus forte que prévu, des électeurs, qui ont voté à 68,7 %. Le RPR et l'UDF, réunis au sein de l'UPF, ne profitent pas du recul de la gauche : recueillant 33 % des voix, ils enregistrent en effet une baisse d'environ huit points par rapport à 1986. Les véritables bénéficiaires de la consultation sont le FN qui, avec 13,9 % des suffrages, progresse de quatre points par rapport aux précédentes régionales, et les écologistes, qui se partagent à peu près également entre les Verts et Génération Ecologie, crédités au total de 13,9 %. Le premier tour des cantonales confirme ces évolutions, mais en limite l'ampleur. L'élection des présidents de région, le 27 ou, au plus tard, le 30 mars, mettra à l'épreuve la droite classique, qui s'est engagée à ne pas s'allier avec le FN. Elle permettra au PS de mesurer le soutien qu'il peut attendre du PC et des élus de Génération Ecologie. Mme Cresson a souligné qu'en l'absence de majorités absolues dans la plupart des régions il faudrait « établir des majorités de coalition ».

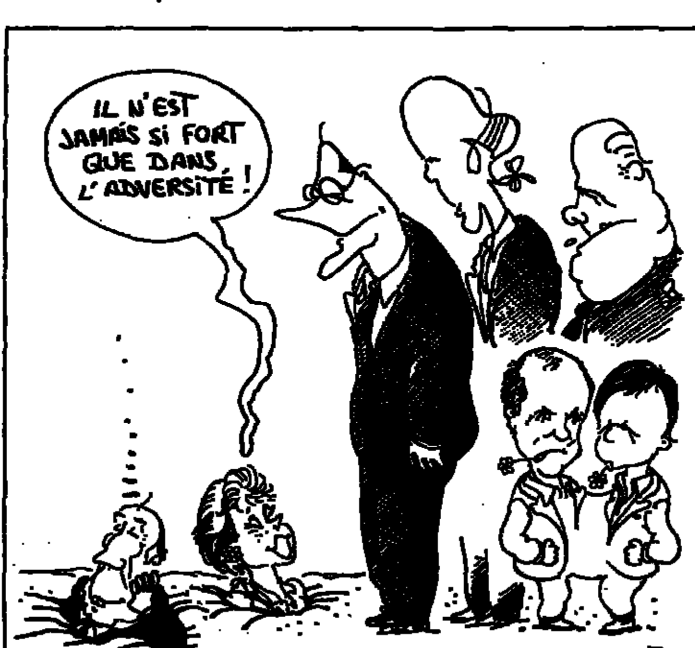
Cinq questions

par Thomas Ferenczi

Le bilan exact du scrutin régional du 22 mars ne pourra être établi qu'après l'élection des présidents des conseils régionaux, qui aura lieu, en principe, le vendredi 27 mars, ou, si le quorum n'est pas atteint ce jour-là, le lundi 30 mars. On saura alors si la droite, qui préside aujourd'hui dix-neuf des vingt-deux régions métropolitaines, est en mesure de maintenir ses acquis sans l'appoint du Front national, qu'elle a par avance récusé, et si la gauche peut, en s'alliant avec les élus du PC et de Génération Ecologie, conserver ses trois régions (Nord-Pas-de-Calais, Limousin et Lorraine, que préside M. Rausch, centriste rallié au gouvernement), voire en conquérir une ou deux. On peut d'ores et déjà constater qu'au soir du 22 mars, sans le concours de l'extrême droite, la droite détient la majorité absolue dans trois régions (contre huit précédemment) et la majorité relative dans treize (contre huit précédemment). Elle peut donc légitimement prétendre à la présidence de seize conseils régionaux. La gauche, pour sa part, qui disposait de la majorité absolue dans deux régions (Nord-Pas-de-Calais et Limousin) et d'une majorité relative dans trois (Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Haute-Normandie), est aujourd'hui en tête, avec l'appui du PC et de Génération Ecologie, dans ces cinq régions.

Si cette logique était respectée, le PS, en dépit de son recul général, améliorerait donc, comme on pouvait le prévoir, ses positions dans les assemblées régionales.

Lire la suite page 3



Élections régionales

Totalisation en métropole du ministère de l'intérieur

Inscrits	37 344 864	
Votants	25 652 385	68,7 %
Expr.	24 431 676	65,4 %
Abst.		31,3 %
Extr. g.	298 643	1,2 %
PC	1 963 562	8 %
PS	4 468 849	18,3 %
Div. g.	523 070	2,1 %
GE	1 744 350	7,1 %
Verts	1 659 798	6,8 %
Ecol.	184 916	0,8 %
Aut. rég.	108 549	0,4 %
Catég.	40 017	0,9 %
UPF	8 071 623	33 %
Div. d.	1 021 079	4,2 %
FN	3 396 141	13,9 %
Extr. d.	48 879	0,2 %

Changer, renouveler

par Jean-Marie Colombani

Défaite du pouvoir, défiance vis-à-vis de l'opposition « républicaine » : les scrutins du 22 mars sont sans ambiguïté. La percée écologiste, contre la gauche officielle, et les progrès de l'extrême droite, contre la droite officielle, sont le signe « fort » d'une demande du pays que les partis dépositaires de la culture de gouvernement ne satisfont pas, et que le taux élevé de participation rend plus impérieuse encore.

Comment rassembler un pays doté d'une structure politique à ce point éclatée ? Comment concilier ce morcellement et la logique majoritaire propre à la Ve République ? Cette question centrale, il convient désormais de la poser davantage à l'opposition qui se veut « républicaine » qu'au président de la République. Elle est en effet mieux placée que lui pour concilier l'aspiration des Français au renouvellement et à l'alternance qui s'est manifestée. A l'inverse, M. Mitterrand va devoir choisir entre deux risques : celui de l'écrasement des siens, s'il maintient le mode de scrutin majoritaire, et celui de la dislocation proportionnelle, avec prime à l'extrême droite, s'il en change.

Rarement la volonté de sanctionner un pouvoir à l'occasion d'un scrutin local aura été si manifeste : la gauche, et singulièrement le PS, enregistre son plus mauvais résultat depuis un quart de siècle. Cette défaite historique, au regard des statistiques électorales, tourne parfois au désastre, comme en Ile-de-France, région qui concentre une part non négligeable des « forces vives » de la nation ; personne, en outre, hormis M. Lang, n'en réchappe, qu'ils se soient, comme M. Delebarre ou M. Jospin, défoncés, ou qu'ils aient été absents, comme M. Joxe ; et quand le PS résiste, comme dans les Bouches-du-Rhône, il le doit à un homme qui fait ouvertement campagne contre les partis, M. Tapie.

Lire la suite page 4

Désaveu et désarroi

par Bruno Frappat

Une France émiettée qui cherche en tous sens des solutions. Un « peuple de gauche » en désarroi et dont les repères vacillent. Une droite libérale affaiblie qui ne profite pas de l'effondrement du Parti socialiste. Un Parti communiste qui se console de survivre au grand coup de balai de l'Histoire en comptant ses voix, sou par sou. Des écologistes aux succès fratricides. Un Front national qui consolide son assise sans « exploser » autant qu'il l'escomptait.

Le résultat des régionales donne du pays l'image d'un puzzle flou. Qui pourrait en tirer une conclusion optimiste si n'était venue la « divine surprise » du fort taux de participation ?

Le fameux « rejet » de la politique n'a pas fait le lit de l'abstention. Les Français se sont déplacés pour s'exprimer. Mais pour exprimer quoi ? Une marqueterie d'inquiétudes et de perplexités que traduit, globalement, le fait que près de la moitié d'entre eux ne se soient pas prononcés pour des partis dits de gouvernement.

La poussée écologiste – attendue, – c'est la France post-soixante-huitarde qui n'a plus retrouvé dans le PS ses aspirations, ses générosités et, disons-le, ses naïvetés. Mais c'est aussi la France affolée par les excès du progrès, la France du protectionnisme de bocage ou de frais vallon.

La consolidation du Front national, on en connaît les trop évidentes raisons : la peur des deux « invasions », celle des immigrés voleurs d'emplois et celle de l'Europe du grand large, voleuse de marchés. Et le redoutable effet : la crispation des peurs, l'encouragement à la haine.

Lire la suite page 2

Turquie : week-end sanglant

La célébration du Newroz – le Nouvel An kurde – a été *marquée, samedi 21 et dimanche 22 mars, dans le Sud-Est* anatolien à majorité kurde, par les incidents les plus sanglants de ces dernières années en Turquie. Les affrontements entre les forces de l'ordre et les manifestants ainsi que des accrochages avec des rebelles séparatistes ont fait quarante-cinq morts.

Lire page 36 les articles de NICOLE POPE et de CLAIRE TRÉAN

Tatarstan : plus de 60 % de « oui » à l'indépendance

Les habitants de l'ancienne République autonome du Tatarstan ont voté en faveur de l'indépendance de leur territoire, qui fait théoriquement partie de la Russie. Quelque 61 % des électeurs se sont prononcés, dimanche 22 mars, par référendum pour la « souveraineté » du Tatarstan, dont la capitale est Kazan, *sur les bords de la Volga.*

page 36

Thaïlande : victoire électorale des partisans de la junte

Les élections législatives qui avaient lieu dimanche 22 mars en Thaïlande se sont soldées par un succès des partisans de la junte militaire au pouvoir depuis le 23 février 1991. Les deux partis favorables à la junte ont obtenu les meilleurs résultats, ce qui devrait leur permettre de contrôler l'Assemblée élue dimanche.

Lire page 38 l'article de JEAN-CLAUDE POMONTI

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

LES ÉLECTIONS RÉGIONALES

Les partis face à l'éclatement

Le PS lance un appel général à des « coalitions »

Subissant un rejet qui les ramène à leur plus bas niveau depuis vingt ans, les socialistes cherchent des alliances à tout prix

Les socialistes, plus que les autres forces politiques, s'inquiétaient de l'abstention. Ils pensaient qu'ils pâtiraient davantage de cette attitude, car leurs électeurs mécontents le manifesteraient en boudant les urnes plutôt qu'en allant voter pour un autre parti, tandis que les forces d'opposition – droite, extrême droite – et les contestataires – communistes, écologistes, chasseurs – mobiliseraient davantage leurs partisans. Cette prévision ne s'est pas vérifiée, puisque le Parti socialiste est à son plus bas niveau depuis vingt ans alors que plus des deux tiers des électeurs ont participé au scrutin.

Les socialistes s'attendaient à des résultats «contrastés». Ils prévoyaient une chute forte là où aucun enjeu régional ne viendrait corriger une tendance nationale à la baisse, mais espéraient mieux rassembler leurs électeurs pour défendre un bastion (en Nord-Pas-de-Calais et en Limousin) ou pour tenter d'en arracher un à la droite (en Haute-Normandie et en Midi-Pyrénées). Or M. Michel Delebarre n'est pas assuré de conserver au PS la présidence du conseil régional de Nord-Pas-de-Calais, et M. Robert Savy ne se maintiendra à celle du Limousin, s'il y arrive, que de justesse. En Haute-Normandie, M. Laurent Fabius n'est pas parvenu à limiter un recul comparable à la moyenne nationale, non plus que M. Lionel Jospin en Midi-Pyrénées. Le ministre de l'éducation – qui est, au surplus, en ballottage dans son canton – ne paraît pas en mesure d'enlever la présidence de sa région à l'opposition, et les espoirs du premier secrétaire d'y parvenir dans la sienne sont des plus minces.

Succès des « dissidents »

Nulle part les enjeux régionaux ou la personnalité des chefs de file ne sont venus enrayer le discrédit qui frappe le PS moins de quatre ans après la réélection de M. François Mitterrand à la présidence de la République. Si le danger que représente l'extrême droite a pu jouer un rôle dans la mobilisation des électeurs, le Parti socialiste n'a pas profité de ce réflexe civique, qui souligne au contraire l'ampleur de son recul. Celui-ci est accentué, aussi, par le meilleur score qu'enregistrent les socialistes au premier tour des élections cantonales, lequel indique, d'une part, que c'est bien l'exercice du pouvoir d'Etat qui est sanctionné – les élus de proximité conservant mieux l'appui de leurs électeurs – et, d'autre part, que, comme tous les partis vieillissants, le PS bénéficie de la «modération» des départements ruraux comparés aux zones urbaines.



M. Mitterrand pourra trouver là un argument en faveur de son refus de l'élection des conseils généraux au scrutin proportionnel départemental, qui avantagerait les villes...

Le rejet du PS en tant que tel apparaît encore dans les résultats qu'obtiennent ses dissidents, le plus souvent mieux placés par les suffrages que les listes officielles : M. Roland Carraz en Côte-d'Or, M. André Chapaveire en Haute-Loire, M. Daniel Chevallier dans les Hautes-Alpes, devancent leurs camarades «orthodoxes», tandis que, dans le Var, la liste Energie Sud (soutenue par M. Bernard Tapie) conduite par M. Daniel Hechter recueille près du triple des voix de la liste socialiste. Dans cette région, le score du chef de file de la majorité présidentielle, M. Bernard Tapie, dans son département des Bouches-du-Rhône, témoigne de l'avantage que représente, aujourd'hui, auprès d'une partie de l'électorat de gauche, toute distance prise vis-à-vis du PS. Génération Ecologie, dirigé par un membre du gouvernement, M. Brice Lalonde, et souvent représenté, localement, par des personnalités de gauche ayant rompu leurs attaches partisanes ou n'en ayant jamais eu, a tiré le plus grand profit de ce désir des électeurs de se démarquer du PS ou de le sanctionner. Aucun résultat n'est plus *révélateur de l'état du PS* que sa faiblesse dans la région parisienne, où les membres du gouvernement qu'il avait tenu à présenter en tête de ses listes (à l'exception de celles du Val-d'Oise et de la Seine-et-Marne) sont, globalement, devancés par le Front national, humiliation à laquelle n'échappent que M. Pierre Joxe à Paris et M. Laurent Cathala dans le Val-de-Marne.

Les écologistes seront plus nombreux au conseil régional d'Ile-de-France que les socialistes. L'incapacité de ces derniers, avérée depuis quinze ans, à incarner une force d'alternance face à la droite – régionalement dominante – et au PCF – en position de force localement – démontre une faiblesse structurelle qui n'est évidemment pas sans rapport avec les échecs gouvernementaux dans le traitement du problème des banlieues. La France des grandes métropoles échappe aux socialistes, qu'il s'agisse de la région parisienne, où vit un Français sur cinq, de la région lyonnaise ou, dans une moindre mesure, du Nord.

M. Fabius soulignait, dimanche soir, *« l'ampleur de la rénovation à accomplir »* et invitait ses camarades à ouvrir sans tarder des discussions avec *« les autres formations de gauche, les écologistes, les diverses sensibilités de progrès »*. Que restera-t-il du PS après cette rénovation-éclair, à condition que les partenaires sollicités s'y prêtent ? Mme Edith Cresson, évoquant la nécessité de *« majorités de coalition »* dans les conseils régionaux, semblait sous-entendre que de telles majorités, si elles se forment autour du PS, se répercuteront au niveau du gouvernement.

M. Jack Lang, fort d'un des meilleurs résultats aux élections régionales dans son département de Loir-et-Cher (près de 32 %, comme M. Henri Emmanuelli dans les Landes) et de son élection dès le premier tour des cantonales à Blois, paraissait intérieurement éclairé, sur les plateaux de télévision, par la rumeur de sa vocation à diriger un gouvernement rajeuni... De quelque manière qu'il s'y prenne et qu'il change ou non de premier ministre, M. Mitterrand ne sera désormais que plus à l'aise pour gouverner, encore un peu plus qu'il ne l'a fait depuis quatre ans, au détriment d'un PS qui se demande s'il existe encore.

PATRICK JARREAU

Désaveu et désarroi

Suite de la première page

Ce puzzle protestataire, dans lequel doivent aussi figurer l'étrangeté d'un Parti communiste moribond mais vivant, des pêcheurs et chasseurs bien votants, et des régionalistes de toutes micro-cultures, traduit bien la quête désordonnée d'une identité. Celle-ci est au centre des soucis, conscients ou non, du moment.

On ne saurait se satisfaire d'un pays où une sorte de tribalisme politique deviendrait l'habitude. Les Français vivent une crise molle de la représentation et traquent les signes d'un projet collectif, mobilisateur. Le pays, certes, n'est pas à feu et à sang. La démocratie fonctionne. Les droits sont respectés. L'économie est alanguie, mais l'espérance d'une reprise demeure. Pourtant – qui ne le voit ? – il reste à lui redonner un « élan », pour reprendre le mot que le chef de l'Etat utilisa quand il nomma Mme Cresson à Matignon.

Redonner de l'allant à la France, qui le peut ? Le Parti socialiste paie ses propres torts – les suicidaires déchirements de personnalités – et l'usure du pouvoir suprême. La droite libérale a encore besoin de se refaire une santé : une partie n'est pas si pressée, et les résultats de dimanche ne lui donnent pas tort. Elle est convalescente.

Il reste en principe une année avant les échéances importantes. Une année pour dire aux Français ce que l'on veut faire de la France. Et avec qui on veut le faire. Si l'on veut qu'elle épouse le siècle prochain ou si on se satisferait d'un repli dans les petitesses et les peurs. Il y faut plus qu'un sens aigu de la tactique : du souffle.

BRUNO FRAPPAT

M. Le Pen perd son pari

Malgré une hausse en sièges, le FN n'obtient pas un résultat conforme à ses espoirs

Il y a le Front national qui rit et il y a le Front national qui grimace. Si le parti d'extrême droite peut se féliciter de l'augmentation de son score sur l'ensemble de la France par rapport à 1986 – il obtient 13,9 % des suffrages exprimés contre 9,7 %, soit une hausse de 4,2 points, – son président ne sort pas auréolé de cette bataille, qu'il voulait *« emblématique »* dans les Alpes-Maritimes, et plus largement dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. M. Jean-Marie Le Pen échoue même dans tous les paris qu'il s'était fixés. Cette double constatation éclaire d'un jour nouveau, en tout cas inédit depuis l'émergence du Front national en 1983, les rapports entre un parti qui s'enracine et son chef, dont l'image de locomotive est ternie tant M. Le Pen fait tourner autour de sa personne présidentielle toutes les consultations électorales.

Indéniablement, le Front national peut être satisfait en observant qu'il est le seul parti implanté dans les assemblées régionales, en dehors du mouvement des Verts, qui n'avait que trois conseillers régionaux sortants, et de Génération Ecologie qui n'en avait aucun, à accroître son audience dans des proportions appréciables. De cent trente-sept élus au plus fort de la mandature – il lui en restait moins de cent à la veille de l'élection, – il passe à deux cent trente-neuf. C'est-à-dire que, pour un accroissement de 43 % des pourcentages de voix entre 1986 et 1992, il obtient une augmentation de 74 % du nombre de ses conseillers. Corse exclue car le résultat définitif sera connu le 29 mars, le nombre de départements métropolitains où le Front national n'est pas représenté tombe à dix : Hautes-Alpes, Ariège, Aveyron, Cantal, Corrèze, Creuse, Gers, Lot, Lozère et Hautes-Pyrénées. Partout ailleurs, il a au moins un conseiller régional, traduisant ainsi une implantation rurale.

Il n'en demeure pas moins que le résultat global qu'il obtient n'est pas à la hauteur, loin de là, de ses espérances. Sur le plan national, M. Le Gallou, membre du bureau politique, qui a la haute main sur les élus, prévoyait un nombre de conseillers plus proche de trois cents que de deux cents. Remarquant que le Front national progresse par paliers, son délégué général, M. Bruno Mégret, confiait son espoir de voir son parti bondir *« de la zone des 10-15 % à celle des 15-20 % »* pour se présenter ainsi comme *« un mouvement de gouvernement »*. En outre, le numéro deux du parti ne reçoit pas véritablement la reconnaissance électorale qui lui manque – il est troisième dans les Bouches-du-Rhône – et M. Le Pen, lui-même, est devancé dans les Alpes-Maritimes. Le parti d'extrême droite ne remplit donc pas son contrat quantitatif. Ce moindre succès n'est pas sans rappeler, toutes choses égales par ailleurs, la déconvenue qui fut celle des dirigeants lepénistes aux élections législatives de 1988 et aux élections européennes de 1989.

M. Le Pen, pour sa part, échoue dans son triple pari. Il est devancé dans le département-phare qu'il avait choisi – il s'était fixé un *« score plancher »* de 40 % des voix, – mais il peut se consoler en constatant que les électeurs niçois font aussi bon accueil au lepénisme qu'au médecinisme, donnant ainsi les véritables limites géographiques du soutien de l'ancien maire dont la fille ne tire aucun bénéfice ; il n'obtient pas le groupe le plus important à la région, n'étant probablement même pas en mesure de peser significativement sur l'élection du président ; il est hors de la course à la présidence alors qu'il souhaitait éclairer l'opinion sur ses capacités de gestion. C'est un triple échec personnel. Au bout du compte, le Front national obtient un résultat paradoxal. Certes, il le met dans le camp des vainqueurs du scrutin du 22 mars, tout en montrant sinon ses limites, du moins ses difficultés à progresser irrésistiblement. Dans une consultation «nationalisée» à outrance par M. Le Pen, qui bénéficiait d'une extraordinaire mobilisation militante, le parti d'extrême droite retrouve le score présidentiel de 1988. *Le plus dur reste à faire.*

OLIVIER BIFFAUD

La soirée à Nice

La dure vérité des « régions agricoles »

NICE

de notre correspondant régional

« Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? » Si la soirée Le Pen, à Nice, avait été un conte, c'est à « Barbe bleue » qu'elle aurait fait penser. Dans les salons rococo du vénérable Hôtel Westminster, sur la Promenade des Anglais, où le Front national avait pris ses quartiers, on a espéré, en vain, jusqu'à minuit passé, qu'un messager fasse irruption sur les écrans de télévision pour rabattre leur caquet aux instituts de sondage. Costume croisé, bleu foncé, cravate club bleu et jaune, Jean-Marie Le Pen est arrivé un peu après 19 heures 30 et s'est engouffré avec ses filles, Yann et Marine, dans le salon Belle Epoque de l'hôtel. Le taux de participation, bien supérieur aux prévisions, n'est-il pas, déjà, un mauvais signe ? *« Cela prouve, une fois de plus,* lâche-t-il un peu agacé, *que les offices de sondage se sont lamentablement plantés.* Mais il se refuse *« à tirer des plans sur la comète »* en affichant *« le calme des vieilles troupes »*.

Les organisateurs ont fait le tri parmi la soixantaine de journalistes présents. Seuls les confrères des chaînes de télévision ont été autorisés à rejoindre Jean-Marie Le Pen. Les autres attendront, à côté, dans un salon grand comme une salle de bal. Les militants ont été dirigés, eux, vers un hall à colonnes orné de fesques. Prix de la soirée : 220 francs per personne. On en attendait deux cents. Ils ne sont qu'une vingtaine...

20 heures. Jean-Marie Le Pen, accompagné de son épouse Jany, en ensemble vert pomme, et de Martine Médecin, la fille de l'ancien maire (CNI) de Nice, tout de noir vêtue, s'est glissé parmi eux. Sur Antenne 2, le petit personnage de BVA grimpant l'escalier des intentions de vote s'est arrêté sur la marche des 14 %.

La messe est dite

Le président du Front national reste incrédule. Il ne *« croit pas du tout à cette histoire-là »*. *« La dernière fois,* se rassure-t-il, *ils nous avaient déjà promené comme ça toute la soirée pour essayer de nous faire croire que les écologistes étaient devant nous. Je suis sûr qu'on fera mieux. Les grands départements ne sont pas encore tombés. Cela, c'est une majorité de régions agricoles... J'attendrai d'avoir mes résultats à moi ! »*.

21 h 35. Le messager se fait toujours attendre. Mais Jean-Marie Le Pen n'a pas changé d'avis. *« Le Front national* déclare-t-il à la presse, *a réussi une percée politique exceptionnelle. On aura l'occasion de s'en apercevoir au moment où l'on aura les véritables comptes et non ceux qui, tout au long de la soirée, apparaîtront comme des projections plus ou moins discutables. »* Crispé, il n'entendra pas un impertinent journaliste de la BBC lui demander s'il *« n'est pas un peu déçu »*. Personne, d'ailleurs, dans son entourage, ne veut entrer dans ce jeu. Pierre Durand, le directeur de *Présent*, exulte. Il a connu le Front à 0,2 %. Or, *« il monte partout »*. Marine Le Pen se souvient, elle aussi, du temps où le mouvement était dans les abysses. Mais, aujourd'hui, *« on vit un moment historique. La bande des quatre, c'est bien fini ! »*. Jany est à peine peu plus circonspecte : *« 14 %, c'est une belle petite poussée, non ?*

22 h 10. BVA enfonce le clou. Dans les Alpes-Maritimes, M. Le Pen n'obtiendrait que 27,5 %. Trois points de plus, seulement, que son score de l'élection présidentielle. Malgré le vide politique créé dans le département par le départ de Jacques Médecin et le soutien apporté par celui-ci au président du Front national. Dans le hall des fresques, on a compris que ce ne serait pas le grand soir. Les canapés sont restés amoncelés sur les tables. On les fait passer aux journalistes. Puis on ouvre les portes au tout-venant. *« C'est un point de détail avant la victoire complète et définitive »*, observe, finement, un militant qui débarque. Martine Médecin, qui figurait en treizième position sur le liste du FN, sait, de son côté, qu'elle ne sera pas élue. Elle ne *« saute pas de joie »*, mais elle ne se frappe pas non plus . Elle s'est battue *« pour ses idées »* et elle continuera *« à militer pour le FN »*.

0 h 20. Seconde et dernière apparition de Jean-Marie Le Pen. Cette fois, la messe est dite. Mais il veut être un bon perdant. *« Je prends la place que le peuple m'accorde, car je suis un démocrate et un républicain »*. Il est loin, très loin, de la barre des 40 % qu'il comptait franchir. *« C'est en se fixant des objectifs élevés,* remarque-t-il, *qu'on arrive à de grands résultats. Il faut toujours lever les yeux vers le ciel... »* Dernière corvée : expliquer la situation aux militants qui l'acclament. Une femme crie : *« Vive la France ! »*. Jean-Marie Le Pen se met au diapason. *« La vie politique,* proclame-t-il, *ne s'arrête pas ce soir. Nous, nous venons de loin. Nous avons l'habitude de marcher à pied, le ventre creux et le chameau sur le dos. Par conséquent, nous irons plus loin que cela... »*.

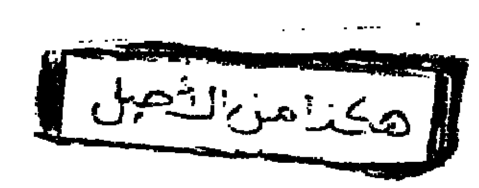
GUY PORTE

ET CANTO

du paysage politique

Le PCF ne remon

Cinq questions



هكذا من الأصل

ÉGIONALES

artis face à l'éclatement

oalitions »

n pari

s agricoles

ET CANTONALES

du paysage politique

Le PCF ne remonte pas

Les dirigeants communistes n'ont pas convaincu les électeurs que leur parti représentait la seule opposition de gauche

Le Parti communiste français ne baisse plus. Il semble même réussir à endiguer son reflux, et ce constat suffit apparemment au bonheur de M. Georges Marchais, qui se veut résolument optimiste. Le secrétaire général du PCF y voit donc la preuve que *« la courbe de ce qu'on appelait son déclin électoral, qui se poursuivait depuis des années, a commencé à s'inverser. »*

En vérité, le score national du PCF – 8,03 % – apparaît en recul de 2,32 points par rapport aux élections régionales de 1986 (10,35 %), mais, si l'on se réfère au résultat obtenu par son candidat au premier tour de l'élection présidentielle de 1988, M. André Lajoinie (6,75 %), il enregistre un progrès léger (+ 1,28) qui devient infinitésimal (0,32 %) si l'on prend pour référence le résultat du parti aux élections européennes de 1989 (7,71 %). Plus circonspect que son secrétaire général, le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, M. André Lajoinie, usait ainsi d'une expression très elliptique, dimanche soir, pour estimer que cette stabilité dans la marée basse donnait à son parti *« un espoir de début de remontée. »*

Une stratégie hypothéquée

Cette vision rose des choses camoufle mal la déception de l'état-major du PCF, qui espérait tirer un meilleur profit du rejet du PS. *« Non seulement le Parti communiste n'a pas été abattu,* déclarait M. Marchais, le 17 mars, à Villejuif, *mais il va remonter partout. »* Sur ce dernier point, la démonstration n'a pas été faite. Le secrétaire général du PCF et ses partisans n'ont pas réussi à convaincre les électeurs que le suffrage communiste était le meilleur des votes utiles et que leur parti représentait aujourd'hui *« la seule opposition de gauche. »*

Cet insuccès hypothèque la stratégie de la direction du parti, qui escomptait capter à nouveau les votes protestataires qui contribuèrent naguère à sa prééminence au sein de la gauche française.

Le déphasage du PCF prend une dimension hautement symbolique dans les départements de la région parisienne, où il régnait en maître, il y a encore quelques années, et où il est maintenant nettement distancé par le Front national.

Voilà donc M. Marchais et ses amis ramenés à la réalité de leur *peau de chagrin*. Une réalité d'autant plus cruelle, pour eux, que dans plusieurs des départements où elles étaient en concurrence avec des listes dissidentes les listes officielles du parti ont été, elles aussi, battues. Tel est le cas en Haute-Vienne, dans le Doubs, la Sarthe, la Drôme et la Corse-du-Sud. Le succès personnel remporté en Haute-Vienne par la liste conduite par M. Marcel Rigout, l'ancien ministre de la formation professionnelle, qui a recueilli 12,49 % des suffrages alors que celle des militants « orthodoxes » n'en a rassemblé que 6,26 % est de nature à encourager les contestataires.

Les animateurs de l'Alternative démocratie socialisme, qui avaient opté pour la participation aux élections, contrairement à la démarche attentiste des communistes « refondateurs », n'ont ainsi pas manqué l'occasion de se dire fondés à accélérer leur *« démarche de combat pour l'émergence d'une force politique nouvelle à gauche. »*

Ce bilan renvoie donc la direction du parti au fond de l'impasse d'où elle se croyait déjà sortie.

ALAIN ROLLAT

Le RPR et l'UDF au pied du mur

L'opposition parlementaire tiendra-t-elle son engagement de ne pas s'allier avec l'extrême droite pour conserver ou conquérir des régions ?

Jusqu'à vendredi prochain, les dirigeants de l'opposition RPR-UDF n'auront plus qu'une question en tête : comment sauver leurs dix-neuf régions ? Car, hormis les deux régions intouchables de l'Auvergne et des Pays de la Loire, les voici contraints, *soit de contracter de nouvelles* alliances, soit de se risquer à l'examen de passage des majorités relatives. Ils peuvent rêver : faire tomber le bastion socialiste du Nord-Pas-de-Calais, en supposant – ce qui est loin d'être acquis – que le maire de Valenciennes, M. Jean-Louis Borloo, accepte de faire un nouveau bout de chemin avec eux ; ramener à droite, grâce à M. Gérard Longuet, une Lorraine trompée par l'« ouverture » de M. Jean-Marie Rausch.

Ils peuvent aussi redouter que par l'implication d'effets mécaniques d'états-majors régionaux, les socialistes ne parviennent, suprême paradoxe, à transformer en progrès leur recul électoral. De toute façon, ces dirigeants de l'opposition peuvent s'attendre à être étroitement surveillés. Ils avaient commencé, avant l'élection, à tendre la main aux Verts de M. Antoine Waechter. Il n'y a aucune raison, bien au contraire, pour que ces transactions s'interrompent, mais au sein même de cette opposition tout le monde n'est pas du même avis. Le RPR s'est toujours, depuis un certain temps, montré disposé à des accords politiques de gestion. L'UDF a toujours fait *preuve de plus de prudence*, M. Giscard d'Estaing jugeant par exemple que, compte tenu de la nature de leur mouvement, il est difficile d'envisager avec les écologistes un accord politique global.

En réalité, les responsables du RPR et de l'UDF ne se sont jamais trop concertés sur la question, et cela pourrait, dans les prochaines heures, leur poser quelques problèmes. Moins, peut-être que pour ce qui est des rapports avec le Front national. M. Jacques Chirac a utilement rappelé, *dimanche, qu'il n'est pas question* pour l'opposition républicaine de s'entendre *« avec l'extrême droite démagogique et dangereuse »*. Plus sobrement, M. Giscard d'Estaing s'en est tenu à son principe constant : *« Ni compromission ni injure. »* Parviendra-t-on, *sur le* terrain, à appliquer scrupuleusement, ce que M. Nicolas Sarkozy appelle *« une stratégie de confrontation »* ? Ce seront le test et le risque majeur.

La rénovation plutôt que l'union

Voici l'opposition au pied du mur. En 1986, chacun avait juré la main sur le cœur de sa bonne foi et de sa bonne conduite. On sait ce qu'il en est advenu. Dans le Languedoc-Roussillon, M. Jacques Blanc est en situation très délicate. *« Ce sont les élus du Front national qui viennent à moi, et non l'inverse »*, expliquait-il depuis 1986. Ce genre d'argutie peut encore servir, là comme ailleurs, en Bourgogne par exemple. Dès lors, toute la question sera de savoir si les états-majors parisiens continueront à faire semblant de rien.

Les responsables de l'opposition vont donc devoir réfléchir vite et bien et tenter, si faire se peut, d'accorder leurs violons. Leurs pourparlers avec les écologistes, comme leur attitude *vis-à-vis du Front national* pèseront de toute façon sur leurs discussions à venir. Car, au lendemain de ces élections régionales et cantonales, chacun devra tirer les grands enseignements de ces deux rendez-vous.

Quelques lignes de combat sont toutes tracées : la dénonciation du mode de scrutin *« pervers »* de la proportionnelle comme celle de l'alliance *« honteuse »* maintenue entre les socialistes et les communistes. L'opposition, cependant, ne pourra éviter de prolonger le retour sur soi-même. Au vu des élections régionales de 1986, mais, aussi, des élections européennes de 1989, son score des élections régionales dénote, chacun en convient, un réel tassement. Les dirigeants de l'opposition ont eu d'ailleurs, depuis dimanche soir, le succès modeste, à telle enseigne qu'aucun, à l'exception notable du président du Parti radical, M. Yves Galland, n'a osé réclamer dans la foulée une dissolution de l'Assemblée nationale. M. Chirac a donné un an à l'opposition républicaine *« pour redonner confiance et rassembler »*. Chacun, aujourd'hui, semble admettre l'utilité d'un tel délai.

Cette opposition a encore, en effet, beaucoup de travail devant elle pour s'imposer comme une véritable force d'alternance et tirer pleinement profit de l'essoufflement socialiste. Le débat sur l'union de l'opposition va sans doute s'en trouver relancé. Le 18 janvier dernier, devant le congrès du MNEL *(Mouvement national des élus locaux)*, M. Giscard d'Estaing avait proposé que l'UPF se réunisse le samedi 4 avril pour imaginer enfin *« une opposition sans frontières »*. Il n'en parle plus. M. Chirac, le même jour, avait lui suggéré la réunion d'un comité d'organisation pour les primaires présidentielles. Ce type de débat risque de lasser. L'union est-elle la panacée ? Beaucoup, au cours de cette campagne, ont supporté péniblement le carcan de l'union. Les 10 % de la liste dissidente du centriste Adrien Zeller, dans le Bas-Rhin, seront sans doute médités.

Il ne serait pas surprenant que le débat revienne, plutôt, sur le tapis de la rénovation. Certains, comme M. Charles Millon, ont à nouveau, dès dimanche soir, lancé le mot. En recommandant à ses partenaires de l'UPF de continuer à parler *« des problèmes qui intéressent les gens »* et d'éviter *« les problèmes politiciens »*, M. Giscard d'Estaing, fort de son « sans-faute » auvergnat, qui, à coup sûr, va lui redonner le moral, a certes voulu donner une petite leçon politique à M. Chirac, mais il a surtout semblé privilégier cette indispensable rénovation dans les têtes et les comportements sur l'union trompeuse des structures. Trois ans après avoir fait échouer le printemps des rénovateurs, ce serait, de sa part, une curieuse conversion.

DANIEL CARTON

Cinq questions

Suite de la première page

Tout dépend, bien entendu, de la solidité des engagements pris par le RPR et l'UDF, tout au long de la *campagne*, de ne s'allier en aucune façon avec le Front national. Tout dépend aussi de l'attitude des élus écologistes, en particulier des Verts, et de celle des multiples défenseurs d'intérêts catégoriels, notamment les chasseurs et pêcheurs des listes CPNT, qui sont le plus souvent inclassables.

Ces questions vont agiter les milieux politiques dans les jours qui viennent. Mais il va de soi qu'au-delà de la gestion future des régions d'autres questions sont posées par le scrutin du 22 mars. La première concerne le taux relativement faible de l'abstention. Avec moins d'un tiers d'abstentionnistes, les Français se sont *mobilisés plus massivement* qu'on ne l'escomptait. Plus qu'aux législatives de 1988, presque autant qu'à celles de 1981. Faut-il croire que le déclin de la participation, dont les dernières consultations laissaient craindre qu'il ne fût inéluctable, a été enrayé ? Le sursaut de dimanche montre en tout cas que les appels lancés par tous les partis, sauf le Front national, n'ont pas été vains.

Deuxième question : peut-on espérer que la progression de l'extrême droite, moins forte qu'on le redoutait, soit freinée ? Le Front national obtient en effet un pourcentage légèrement inférieur à celui de son président à l'élection présidentielle de 1988. C'est encore beaucoup, mais il semble que la campagne menée, sous des formes *différentes*, par la droite et par la gauche contre le parti de M. Le Pen ait produit ses effets. Le succès inattendu de M. Tapie dans les Bouches-du-Rhône est, de ce point de vue, significatif

Troisième question : le lourd échec du Parti socialiste, qui perd plus de onze points par rapport à son score de 1986 et plus de cinq par rapport aux européennes de 1989, le condamne-t-il irrémédiablement à laisser la place, dans un an, à l'*opposition* ? On voit mal, à l'issue de ce scrutin, comment il pourrait éviter une nouvelle défaite aux législatives de 1993. Mais on voit mieux qu'une des raisons de la désaffection qu'il subit tient à son inaptitude à offrir aux Français un projet qui leur ouvre des perspectives d'avenir. Ce projet, ce n'est évidemment pas le PC, une fois de plus déçu dans ses espérances, qui l'incarne, mais ce sont bel et bien les écologistes. Le PS, prisonnier d'une culture ouvriériste qui l'a rendu insensible à toute forme de contestation de la « logique productiviste », a compris trop tard que ces thèmes étaient devenus porteurs, en particulier auprès des jeunes. Est-il encore temps pour lui de se renouveler en intégrant ces préoccupations ? Il aurait tort, en tout cas, de ne considérer les écologistes, y compris ceux qui sont les plus proches de lui, que comme une simple masse de manœuvre.

La quatrième question porte évidemment sur les écologistes. Réussiront-ils à surmonter leur crise de croissance, qui les empêche encore d'apparaître comme des partenaires crédibles, de la droite comme de la gauche, et qui les voue à une certaine marginalité ? Cela suppose non seulement qu'ils mettent fin à leurs querelles, que même leurs électeurs ont, à l'évidence, quelque peine à comprendre, mais aussi qu'ils définissent un vrai programme afin d'échapper, les uns au reproche d'opportunisme, les autres à celui de gauchisme. Il dépend d'eux de devenir une force appelée à *durer ou d'être* récupérés par les grands partis.

La dernière question concerne la droite classique. S'il est abusif de mettre sur le même plan le grave revers du PS et l'échec relatif de l'UPF, il n'en reste pas moins que celle-ci est atteinte, elle aussi, par la montée du vote protestataire et, bien entendu, en *tout premier lieu*, par le score du Front national. Parviendra-t-elle enfin à exploiter à son avantage le désaveu que l'opinion vient d'infliger au pouvoir socialiste ? Saura-t-elle se donner les moyens, comme l'a dit M. Jacques Chirac, de *« tirer les conclusions de cette situation »* ? Les élections régionales – ainsi que le premier tour des élections cantonales, qui reproduit les mêmes phénomènes en se contentant d'en atténuer l'ampleur – revêtent ainsi une dimension nationale que seuls se sont obstinés à nier ceux qui craignaient, non sans raison, d'en faire les frais.

THOMAS FERENCZI

Génération Ecologie a fait jeu égal avec les Verts

De création récente, le mouvement de M. Lalonde a sérieusement concurrencé les amis de M. Waechter

L'écologie est une idée. Elle a désormais son champion, M. Brice Lalonde. Quinze mois seulement après son lancement, Génération Ecologie est parvenue, sur le seul nom de M. Lalonde, à entamer sérieusement le monopole de la lutte pour l'environnement que les Verts prétendaient détenir depuis leur création en 1984. Dans une région sur trois, parmi lesquelles l'Ile-de-France, l'Aquitaine, la Bretagne, le Languedoc-Roussillon, GE devance les amis de M. Antoine Waechter. En nombre de sièges, les deux mouvements font jeu égal avec chacun une centaine d'élus. Dans un grand nombre de départements, tels que la Loire, la Vienne ou *l'Ille-et-Vilaine, les Verts, pour*tant bien implantés, sont devancés par des personnalités dont le passé d'écologiste est parfois fort récent.

Dans le débat qui, depuis plusieurs mois, a opposé la formation du ministre de l'environnement à celle des Verts, les électeurs n'ont sûrement pas tout compris, mais beaucoup d'entre eux ont fait un double choix : celui du charisme de M. Brice Lalonde contre la rigueur, un peu austère, de M. Antoine Waechter ; celui de l'écologie réformiste, qui entend réparer les dégâts de la *société* industrielle, contre la remise en cause radicale et quelque peu contraignante de la logique productiviste.

Sans doute, les candidats parrainés par M. Lalonde ont-ils bénéficié du reflux du Parti socialiste, mais ils ont aussi entamé l'électorat écologiste : nulle part en effet, à l'exception de la Basse-Normandie, les Verts ne retrouvent les scores atteints en 1989 aux élections européennes. Sur le plan national, ce recul est de trois points. Il est de près de six points en Alsace et en Bretagne, deux régions de forte implantation des Verts.

Le refus de l'union

Pour M. Lalonde, le refus de l'union par la majorité du mouvement *animé par M. Waechter* constitue *« une faute historique très grave »*. Au sein même des Verts, certains s'interrogent sur la validité de la stratégie suivie et surtout sur la rigidité avec laquelle elle a été appliquée. En Ardèche, où des Verts, aujourd'hui sanctionnés, étaient unis avec des militants de Génération Ecologie, les électeurs ont nettement donné la préférence à cette liste par rapport à la liste verte officielle. Le scepticisme de l'électorat vis-à-vis des doctrinaires de l'écologie se vérifie aussi dans la plupart des départements où Génération Ecologie ne présentait pas de candidats : cette absence de concurrence ne semble pas avoir profité aux Verts. Toutefois, M. Waechter pourra objecter que, dans les rares cas où les militants locaux avaient imposé l'union (Alpes-Maritimes, Haute-Garonne), la dynamique n'a pas spécialement joué.

Peu après l'annonce des premiers résultats, dimanche soir, Mme Dominique Voynet, l'une des animatrices de la minorité des Verts, élue conseillère régionale dans le Jura, a relancé l'idée des « assises de l'écologie », entérinée lors de la dernière assemblée générale du mouvement, à Saint-Brieuc. Elle souhaiterait en voir la date avancée avant l'été. M. Waechter lui-même n'est pas opposé, sous certaines conditions, à la constitution de groupes uniques au sein des régions. D'une façon ou d'une autre, des rapprochements ne sont pas à exclure, à terme, sur la base d'un programme concret. Mais la réunion de la famille écologiste est une tout autre affaire. M. Lalonde *ne supporte pas le « basisme » des* Verts. Son objectif est de capter à son profit les trois quarts de la mouvance écologiste, en abandonnant à leur propre sort ceux qu'il appelle *« les gauchistes »*, il n'imagine pas pour lui-même d'autre place que la première. Ce sont là *des conditions difficiles* à accepter pour un mouvement qu'il avait refusé d'intégrer en 1984, lors de la fondation des Verts.

JEAN-LOUIS SAUX

□ **M. Antoine Waechter : *« un peu déçu »*.** – M. Antoine Waechter s'est déclaré *« un peu déçu que les Verts n'aient pas davantage progressé »* a précisé que *« si les Français ont réparti leurs voix sur un aussi grand nombre de listes »*, c'est qu'ils demandent que *« le débat soit beaucoup plus ouvert que ce qu'il peut l'être lorsque nous sommes dans une situation de scrutin majoritaire »*. Interrogé sur la position des élus Verts lors de l'élec*tion des présidents de région*, il a rappelé que la position de son parti était de *« favoriser le maintien d'une majorité relative »* en négociant *« sur chaque budget, sur chaque projet »*.

□ **M. Brice Lalonde : *« un encouragement extrêmement important »*.** – M. Brice Lalonde, ministre de l'environnement et animateur du mouvement Génération Ecologie, s'est félicité de *« la percée extrêmement rapide de Génération Ecologie »*, en soulignant que le résultat du scrutin constituait *« un encouragement extrêmement important pour l'écologie responsable, réaliste »*. Regrettant une nouvelle fois la désunion des écologistes en France, M. Lalonde a remarqué que ceux-ci constitueraient aujourd'hui *« la troisième force du pays »* si le parti de M. Waechter avait accepté de s'unir à Génération Ecologie.

Changer, renouveler

Suite de la première page

Dans ces conditions, libre à M. Mitterrand de finasser, ou de faire comme s'il n'avait rien entendu; libre à Mme Cresson de continuer de gouverner, comme si de rien n'était : la prochaine sanction n'en sera que plus dure! Il est vrai que le président ne pourra adapter sa réaction qu'au vu de la journée du 27 mars, consacrée à la construction des majorités dans les assemblées régionales, et qu'après avoir soigneusement examiné les résultats du second tour des cantonales, qui peut être soit un accélérateur de la chute du PS, soit au contraire une occasion pour ce même PS de retrouver une certaine capacité de rassemblement. Il est tout aussi vrai que la stagnation de la droite libérale rend celle-ci modeste, que l'extrême droite va peser de tout son poids lors de l'élection des présidents : cela donne à M. Mitterrand le temps d'ajuster sa réponse.

Il n'en reste pas moins que celle-ci sera particulièrement difficile à trouver. En dehors du changement de premier ministre qui, malgré les propos de Mme Cresson et de M. Bianco, devrait s'imposer (sauf à prêter au chef de l'Etat des intentions assassines à l'endroit de ses amis politiques), et du cas-limite que constituerait une réponse réduite au retour de la proportionnelle, laquelle a pour effet de disloquer les grands partis, et surtout le PS, le président peut soit changer de politique, soit changer d'assise politique.

Le sacrifice du socialisme gouvernemental

La première hypothèse parait exclue, compte tenu de la marge de manœuvre d'un pouvoir qui se flatte, à juste titre, d'être, sur un plan européen, à l'égal du... Luxembourg, exemplaire. La seconde suppose que le chef de l'Etat accorde au titulaire de la charge de premier ministre ce qu'il a refusé, en 1988, à M. Rocard, à savoir les moyens d'une véritable ouverture; ce qui signifie un contrat de gouvernement en bonne et due forme, en lieu et place d'une demande acceptée par quelques-uns d'une allégeance purement personnelle, en direction non seulement de la sensibilité écologiste, mais aussi de ceux qui placent l'objectif européen au-dessus de leurs intérêts partisans; ce qui signifie aussi – tâche ô combien douloureuse – le sacrifice de ceux qui ont désormais le tort, aux yeux du pays, et quels que soient leurs mérites personnels, d'incarner le socialisme gouvernemental.

Mais voilà : la réélection de M. Mitterrand est bien loin. Et l'histoire, comme dit le sens commun, ne repasse pas les plats. Surtout lorsqu'entre-temps, le discrédit moral s'est ajouté à l'usure du pouvoir. Dans ces conditions, il est à craindre que M. Mitterrand se contente, ou soit contraint de jouer exclusivement sur la faiblesse de la droite libérale. Celle-ci est réelle : s'il n'était question, pour le pays, que d'appeler de ses vœux l'alternance, l'opposition aurait bénéficié du désaveu infligé au gouvernement. Il n'en a rien été, tant il est vrai que la droite ne répond pas au besoin de renouvellement que ce scrutin n'est pas le premier à manifester. M. Chirac semble l'avoir compris : il s'est sagement donné un an, la distance qui nous sépare des législatives, pour convaincre qu'il est le mieux à même de rassembler.

Enjeu stratégique

A ce stade, le maire de Paris est incontestablement le mieux placé pour y prétendre. Mais il ne lui suffira pas d'être prudent. Il lui faudra, lui aussi, tenter de trouver une réponse appropriée à la demande des Français. Cette demande est certes confuse et contradictoire, mêlant votes protestataires, votes sanctions, votes de conviction et même, de la part des électeurs écologistes, demandes de participation.

A droite et à gauche, d'habiles manœuvriers en déduiront que leur marge tactique est d'autant plus grande. Ce serait persister dans l'erreur à courte vue dont l'actuel chambardement est la résultante : surfer sur la vague, en prenant le risque de sombrer et d'encourager la réaction populiste, au lieu de répondre concrètement à ce qui s'exprime d'attentes, d'angoisses et de frustrations.

Ce serait surtout ne pas saisir l'enjeu stratégique de cette situation nouvelle : comment éviter les risques d'éclatement, d'émiettement, et donc de fragilité, qu'elle fait courir au pays? C'est à l'évidence la France suburbaine qui est le plus touchée, celle des banlieues, celle-là même qui avait accompagné l'ascension du PS, et qui le prive aujourd'hui d'une partie importante de son assise sociologique.

Or, pour l'heure, les uns et les autres ont choisi de rester hémiplégiques : les responsables socialistes soulignent que l'opposition ne bénéficie pas du rejet des gouvernants; les leaders de la droite mettent l'accent sur l'ampleur du désaveu que subit le pouvoir. Bref, chacun se contente de montrer la paille qui est dans l'œil du voisin. C'est pourtant la culture de gouvernement qui est en cause, et la pratique des partis du même nom : trois Français sur quatre se reconnaissaient jusqu'à présent soit dans le PS, soit dans la coalition RPR-UDF; ils ne sont plus que un sur deux. Les uns comme les autres doivent donc s'efforcer d'en tirer la leçon plutôt que de chercher à s'abriter derrière les malheurs de l'adversaire.

JEAN-MARIE COLOMBANI

La composition des nouveaux conseils régionaux

Les résultats en pourcentage

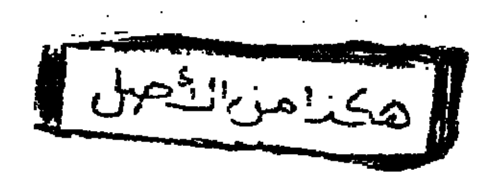
		Abs.	Ext. g.	PC (1)	PS	Div. g.	Total Maj. p.	G. E.	Verts	Total Écol. (2)	RPR+UDF (3)	Div. d.	Total Droite	FN	Total Ext. d. (4)	Div. (5)
ALSACE	1992	32,92	–	1,62	12,30	0,95	13,26	6,65	12,57	19,23	33,08	5,94	39,03	17,16	23,20	2,54
	1986	23,12	0,87	2,03	19,49	5,23	24,72	–	6,05	6,05	46,86	6,42	53,28	13,02	13,02	–
AQUITAINE	1992	28,44	0,90	7,65	20,75	0,77	22,72	8,08	4,68	12,76	31,06	1,63	32,70	10,29	11,42	21,52
	1986	19,47	0,94	9,26	34,75	2,73	37,48	–	–	–	41,38	2,39	43,78	6,73	7,00	1,51
AUVERGNE	1992	28,73	0,60	9,98	18,95	0,88	21,68	4,26	7,38	11,64	42,53	1,39	44,04	8,96	8,96	6,11
	1986	19,71	0,56	11,18	30,79	1,86	32,66	–	1,78	1,78	46,52	0,83	47,35	5,93	5,93	0,51
BOURGOGNE	1992	29,98	1,23	7,60	16,41	5,59	25,73	3,46	7,45	10,92	34,18	3,96	38,14	12,02	12,02	8,66
	1986	23,12	1,28	9,36	31,78	2,57	34,35	–	0,71	0,71	43,41	2,44	45,86	8,40	8,40	–
BRETAGNE	1992	30,61	1,62	5,74	19,93	0,90	20,83	8,67	6,82	15,49	38,15	4,43	42,59	8,82	8,82	1,09
	1986	20,09	2,51	7,02	32,60	0,68	33,29	–	2,36	2,36	43,99	5,77	49,76	4,90	4,90	0,13
CENTRE	1992	30,58	1,56	9,31	17,65	3,69	23,18	7,00	6,31	13,32	35,34	2,25	37,60	13,91	13,91	1,77
	1986	20,80	1,93	11,15	31,15	0,80	31,96	–	0,25	0,25	39,19	7,09	46,29	8,17	8,39	–
CHAMPAGNE-ARDENNE	1992	35,15	–	7,75	16,79	–	16,79	5,91	7,03	16,20	33,11	4,13	37,25	14,35	14,92	10,49
	1986	23,69	1,00	11,06	29,67	–	29,67	–	–	–	42,06	6,57	48,64	9,59	9,59	–
CORSE	1992	17,18	–	3,23	4,46	9,20	13,67	4,98	–	4,98	31,23	15,25	46,49	5,10	5,10	21,89
	(a)	23,23		9,11			28,07	–	–	–	38,08	7,85	45,93	7,28	7,28	9,09
FRANCHE-COMTÉ	1992	30,57	1,23	4,04	11,59	6,23	19,91	7,55	8,37	15,93	35,78	5,91	40,91	12,57	14,78	0,09
	1986	19,55	1,32	6,88	33,99	–	33,99	–	3,02	3,02	40,65	3,92	44,57	9,56	9,56	0,62
ILE-DE-FRANCE	1992	34,48	1,66	9,46	14,66	1,02	15,68	10,69	7,65	18,35	35,75	2,42	38,17	16,22	16,22	0,85
	1986	24,80	1,48	10,93	28,64	0,10	28,75	–	3,39	3,39	40,37	3,49	43,86	11,46	11,46	0,09
LANGUEDOC-ROUSSILLON	1992	30,22	0,28	11,30	13,51	8,01	21,52	7,31	5,54	12,86	30,52	–	25,65	17,40	17,40	9,83
	1986	19,84	0,38	14,74	31,11	–	31,11	–	1,20	1,20	34,96	3,64	38,60	13,14	13,28	0,66
LIMOUSIN	1992	25,10	0,81	10,25	25,80	–	25,80	3,06	7,04	10,11	36,48	1,56	38,04	6,51	6,51	5,13
	1986	17,26	0,82	19,72	30,82	–	30,82	–	1,49	1,49	40,14	3,04	43,19	3,93	3,93	–
LORRAINE	1992	34,49	–	5,98	14,48	6,22	21,00	8,29	8,74	17,03	31,35	9,88	39,69	14,62	14,62	1,64
	1986	22,85	0,93	7,82	28,96	0,90	29,86	–	2,51	2,51	44,39	3,98	48,37	10,49	10,49	–
MIDI-PYRÉNÉES	1992	26,88	0,71	7,11	20,98	2,53	23,52	1,14	7,86	11,44	38,25	5,22	35,95	9,41	9,41	7,39
	1986	18,07	0,26	8,83	33,29	5,94	39,24	–	1,43	1,43	41,38	0,84	42,23	6,43	6,43	1,55
NORD-PAS-DE-CALAIS	1992	28,06	1,21	12,80	22,19	0,66	22,85	5,73	6,39	12,12	21,22	1,35	22,58	12,92	12,92	20,25
	1986	19,87	1,33	15,58	31,48	–	31,48	–	3,69	3,69	32,48	5,21	37,69	10,20	10,20	–
BASSE-NORMANDIE	1992	33,46	–	4,85	18,07	–	18,07	7,85	7,50	19,51	34,99	15,05	46,41	11,13	11,13	–
	1986	22,19	0,10	5,19	25,55	6,31	31,86	–	4,48	4,48	44,94	6,11	51,06	7,27	7,27	–
HAUTE-NORMANDIE	1992	30,09	2,09	8,86	21,20	–	21,20	7,14	7,63	14,78	30,45	2,63	33,08	12,95	12,95	10,83
	1986	22,34	1,87	11,35	33,88	1,01	34,89	–	3,50	3,50	41,23	–	41,23	7,14	7,14	–
PAYS DE LA LOIRE	1992	31,76	0,94	4,24	13,61	9,02	23,05	3,33	6,95	14,10	42,01	0,31	42,32	8,98	8,98	4,28
	1986	21,50	2,72	6,84	29,11	2,84	31,96	–	1,80	1,80	47,31	3,86	51,17	5,30	5,48	–
PICARDIE	1992	28,33	0,97	9,85	14,95	1,20	16,16	7,41	8,08	15,50	33,63	2,38	36,01	13,50	13,50	13,52
	1986	19,27	2,24	13,85	30,86	0,95	31,81	–	2,13	2,13	38,10	2,25	40,35	9,60	9,60	–
POITOU-CHARENTES	1992	31,49	0,48	7,09	21,38	–	22,40	6,60	8,06	14,66	37,38	5,63	43,01	9,01	9,01	6,63
	1986	22,06	0,59	8,99	33,88	2,03	35,92	–	–	–	46,38	2,47	48,86	5,62	5,62	–
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR	1992	29,70	0,22	9,60	1,31	21,36	22,68	3,46	4,52	10,60	28,19	2,70	30,90	23,26	23,45	3,53
	1986	22,12	0,27	12,07	24,84	0,98	25,82	–	2,46	2,46	37,37	1,71	39,09	19,76	20,12	0,13
RHÔNE-ALPES	1992	33,48	0,91	6,71	13,95	3,73	18,55	8,64	7,04	16,27	32,39	6,05	32,60	17,07	17,37	3,53
	1986	23,55	0,70	8,68	28,80	1,33	30,14	–	2,62	3,24	43,13	2,35	45,49	10,61	10,82	0,89

(1) Les scores des listes conduites par des ex-PC ne figurent pas dans ce total.
(2) Les scores des diverses listes écologistes figurent dans ce total.
(3) Pour 1992, seules figurent les listes UPF mais pour la Corse, l'Hérault et le Tarn-et-Garonne ont été additionnés les scores des listes RPR et UDF.
(4) Le total est supérieur aux scores du FN quand existaient des listes de divers extrême droite.
(5) Sont additionnés les scores des différentes listes catégorielles (y compris celles de Chasse pêche nature traditions).

(a) Ces chiffres prennent en compte les résultats du 16 mars 1986 pour la Corse-du-Sud et ceux du 22 mars 1987 pour la Haute-Corse après l'annulation de celui de 1986. En revanche, le taux d'abstention indiqué concerne la seule élection de 1986 (il était de 41,67 % en Haute-Corse le 22 mars 1987). La mouvance autonomiste-nationaliste apparaît dans la colonne « divers ».

Les résultats en sièges

		PC (1)	Ex-PC (1)	PS (1)	Div. g. (1)	Total Maj. p. (1)	GE (1)	Verts (1)	Div. écol. (1)	UDF (1)	RPR (1)	Div. d. (1)	Total Droite (1)	FN (1)	Div. ext. d. (1)	Div. (1)
ALSACE	1992			6		6	3	6		11	8	1	20	9	2	1
	1986			10	1	11		2		15	10	2	27	7		
AQUITAINE	1992	6		19	1	20	7	2		15	14	3	32	8		10
	1986	8		30	2	32				17	18	4	39	4		
AUVERGNE	1992	4		9		9	2	3		11	10	3	24	4		1
	1986	4		15		15				15	10	1	26	2		
BOURGOGNE	1992	3		10	4	14	2	5		11	12	1	24	8		1
	1986	5		17	2	19				11	12	5	28	3		
BRETAGNE	1992	3		19		19	6	6		18	17	6	41	7		1
	1986	4		30		30				24	13	8	45	2		
CENTRE	1992	8		17	1	18	5	3		17	11	4	32	11		
	1986	8		23	3	26				15	13	10	38	3		
CHAMPAGNE-ARDENNE	1992	3		9		9	2	2		10	10	2	22	8		
	1986	4		15		15				9	11	3	23	5		3
CORSE	1992 (a)	6		6	12	18				6	12	9	27	4		6
FRANCHE-COMTÉ	1992		1	10		10	2	3		10	9	2		5		
	1986	2		16	2	18				10	9		19	4	1	
ILE-DE-FRANCE	1992	17		32	1	33	22	15		30	53	2	85	37		
	1986	20		61	4	65				25	55	9	89	23		
LANGUEDOC-ROUSSILLON	1992	8		14		14	4	3				2	24	13		
	1986	9		21	1	22				10	10	6	26	8		1
LIMOUSIN	1992	4	3	13		13	1	2		6	12	1	19	1		1
	1986	8		15		15				5	12	1	18			
LORRAINE	1992	3		10	6	16	6	5		11	13	8	32	10		1
	1986	4		24		24				17	18	3	38	7		
MIDI-PYRÉNÉES	1992	5		23	4	27	2	5		16	18	9	43	6		3
	1986	5		26	10	36				18	14	10	42	3		1
NORD-PAS-DE-CALAIS	1992	15		25	2	27	6	8		16	14		30	15		12
	1986	19		36	3	39				16	22	5	43	12		
BASSE-NORMANDIE	1992	1		8	1	9	4	4		10	10	4	24	5		
	1986	1		10	5	15		1		10	10	6	26	2		
HAUTE-NORMANDIE	1992	5		14		14	4	4		9	9	1	19	8		
	1986	6		19	1	20				10	11	3	24	3		
PAYS DE LA LOIRE	1992		3	16	4	20	6	6	1	20	20	8	48	8		2
	1986	5		30	4	34				21	18	12	51	3		
PICARDIE	1992	6		9		9	4	5		10	11	1	22	8		3
	1986	8		18		18				12	9	4	25	4		
POITOU-CHARENTES	1992	3		13		13	3	4		13	11	1	25	5		2
	1986	3		19	2	21				13	10	5	28	1		
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	1992	10		20	10	30	3	3		24	17	2	43	34		
	1986	14		30	1	31				23	17	7	47	25		
RHÔNE-ALPES	1992	11	1	23	6	29	10	11		29	26	10	65	29		1
	1986	13		45	2	47				30	27	20	77	14		



ET CANTONALES

L'évolution du taux d'abstention

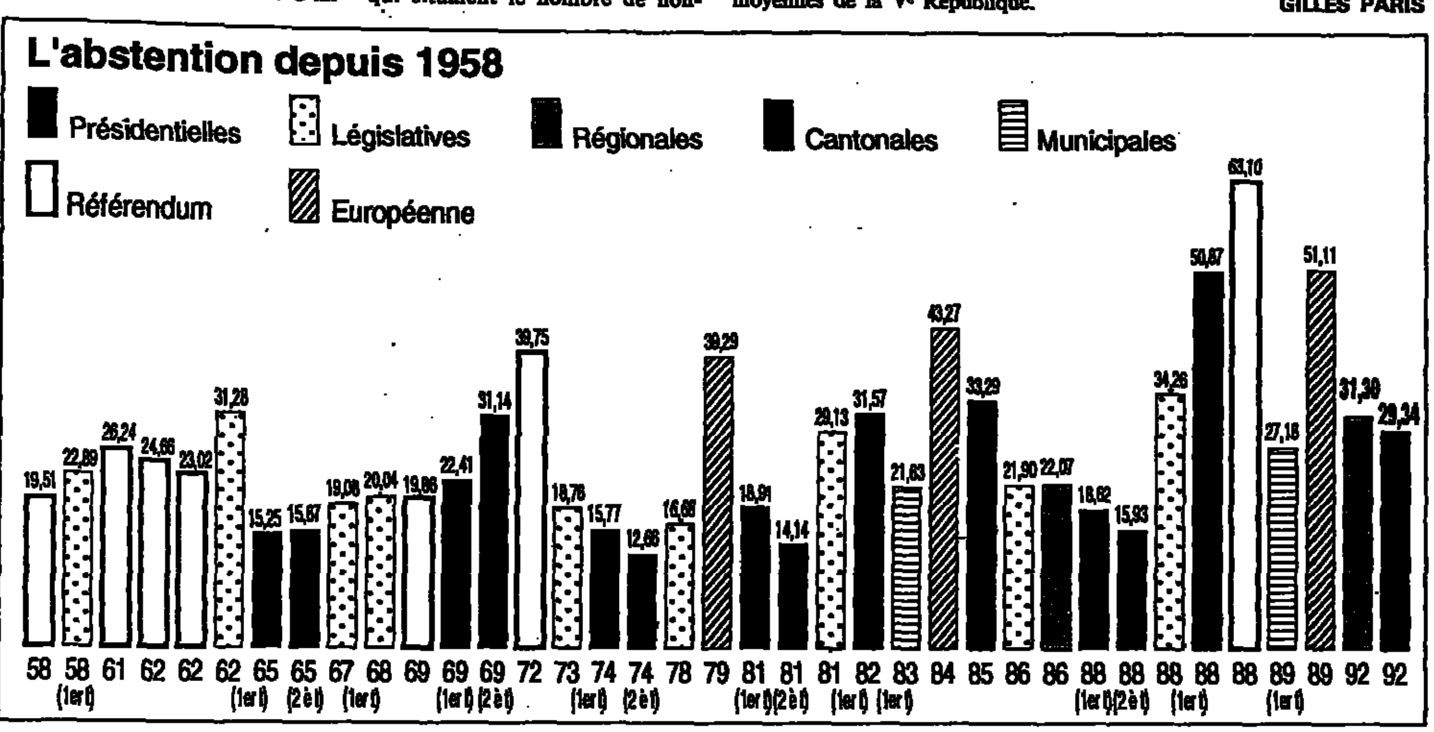
Une participation plus forte que prévu

Les Cassandre en ont été pour leurs frais. Les Français se sont mobilisés plus que *prévu* pour élire les conseillers régionaux et cantonaux. Les résultats pour les régionales, en termes de *participation*, sont certes inférieurs à ceux enregistrés en 1986. Mais les deux élections ne sont pas comparables. Il y a six ans, en effet, la désignation des conseillers régionaux était «tirée» par des élections législatives qui avaient lieu en même temps, et qui étaient dotées d'un enjeu politique particulièrement fort, la seconde alternance entre la gauche et la droite.

Avec «seulement» 31,30 % d'abstentionnistes, selon les résultats du ministère de l'intérieur, dans un scrutin dépourvu d'incidences nationales directes, ces élections obtiennent donc un score honorable. Surtout lorsque l'on compare ce résultat définitif aux *estimations des instituts* de sondage, comme la SOFRES et BVA, qui situaient le nombre de non-votants à 46 % des inscrits. La participation aux élections cantonales est également bonne. Avec 29,34 %, l'abstention est en net recul lorsqu'on la compare avec les résultats de 1988 (50,87 %) – mais ces élections survenaient après les élections présidentielle et législatives – ou même avec ceux de 1985 (33,29 %). Un coup d'arrêt est donné à la dérive de l'abstention, *même si celle-ci* se situe globalement dix points au-dessus des moyennes de la Vᵉ République.

Cette participation peut être mise en regard avec le score du Front national, plus modeste que prévu, comme si elle avait joué en sa défaveur. Cette mobilisation contre le Front national, si l'hypothèse se vérifie, ne jouerait cependant pas au profit des grandes formations, telles que le PS, le RPR ou l'UDF, mais servirait plutôt les nouveaux partis, les écologistes ou les candidats de CPNT.

GILLES PARIS



Les réactions dans les partis politiques

Mme Cresson : «Je compte continuer à gouverner»

Mme Édith Cresson, premier ministre, a déclaré sur Antenne 2- FR3 qu'elle *«compte continuer à gouverner à Matignon avec l'ensemble des forces de progrès qui voudront bien* [l']*accompagner»*. Mme Cresson a tiré *«trois enseignements»* des élections cantonales et régionales : le premier, c'est qu'*«aucune majorité absolue n'existe et qu'il va falloir établir des majorités de coalition»*. *«Toutes les forces politiques classiques, qu'elles soutiennent le gouvernement ou qu'elles s'y opposent, sont en régression»*, a-t-elle souligné, ajoutant que, *«pour la première fois, l'opposition parlementaire ne profite pas des élections régionales et locales pour progresser»*. Le second enseignement, selon le premier ministre, est que *«des forces nouvelles ont émergé (...) en particulier écologistes»* et témoignent du *«désir des Français d'être mieux écoutés»*. Tirant une troisième leçon de ces élections, Mme Cresson a constaté que *«les Français se sont mobilisés»* et ont fait preuve d'un *«certain sens civique»* face à *«la menace du Front national»*. Le premier ministre a également rappelé que *«la partie n'est pas terminée»* et a invité *«toutes les forces de progrès à se rassembler»* et à *«faire bloc»* contre le Front national.

M. Chirac : «L'opposition doit refuser tout compromis avec le PS comme avec le FN»

M. Jacques Chirac, président du RPR, a indiqué dimanche 22 mars, sur A2- FR3, que *«les Français ont d'abord sanctionné le Parti socialiste, un parti qui n'est plus que l'ombre de lui-même»*. *«L'opposition républicaine constitue de loin la première force politique de notre pays*, a-t-il souligné. *Alors doit-on pour autant se satisfaire de ces résultats? A l'évidence non. Quand autant de votes protestataires se portent soit sur un mouvement écologiste divisé, soit sur une extrême droite démagogique et dangereuse, c'est que la confusion règne. Voilà le résultat de l'échec du socialisme et de la perversité du scrutin proportionnel. La paralysie, l'impuissance, risquent de s'imposer demain dans nombre de régions qui n'ont pas besoin de cela. Et imaginez dans quelle situation serait la France si l'Assemblée nationale était élue à la proportionnelle. L'opposition doit pour sa part tirer les conclusions de cette situation, je dirais trouble et dangereuse : d'abord elle doit être elle-même, refusant tout compromis, concession, tant à l'égard des socialistes qu'à l'égard de l'extrême droite. Ensuite elle doit convaincre les Français que sa volonté d'union est totale et irréversible. Elle doit les convaincre aussi qu'il n'y a pas de fatalité et qu'une autre politique est possible pour la France»*.

M. Fabius : «Le recul du PS confirme l'ampleur de la rénovation à accomplir»

M. Laurent Fabius, premier secrétaire du Parti socialiste, a constaté que les résultats obtenus par la majorité *«ne sont pas bons»*. *«Nous devons écouter le message qui a été lancé par les électeurs»*, a indiqué M. Fabius, en soulignant que le recul du PS *«confirme l'ampleur de la rénovation et de la clarification des idées et des pratiques à accomplir»*. Appelant les élus socialistes à *«prendre des contacts avec les autres formations de gauche, les écologistes, les diverses sensibilités de progrès qui refusent le conservatisme et l'alliance entre la droite et l'extrême droite»*, M. Fabius a estimé *«possible, dès la semaine prochaine, de rééquilibrer au bénéfice des forces de progrès la direction des régions»*.

□ **M. Philippe Marchand (PS) : «Recul indiscutable du PS».** – M. Philippe Marchand, ministre de l'intérieur, a constaté dimanche soir *«un recul indiscutable du PS, recul qui n'a nullement profité à la droite, puisqu'elle accuse aussi un fléchissement, une percée significative des écologistes, la confirmation du danger que représente le Front national et la nécessité de poursuivre ce mouvement grâce au rassemblement de la gauche et des forces de progrès»*. Se félicitant de la participation électorale, M. Marchand a estimé qu'elle témoignait de *«toute l'attente des Français, tout leur intérêt pour la vie des collectivités locales»*.

□ **M. Pierre Joxe (PS) : «Avertissement».** – M. Pierre Joxe, ministre de la défense, tête de liste du PS à Paris pour les élections régionales, a estimé dimanche soir sur Antenne 2-FR3 que *«les Français ont voulu donner un avertissement à la majorité, et donc au gouvernement. Il y a eu un mouvement d'opinion qui ne nous est pas favorable, donc nous devons réfléchir»*. Evoquant le score du Front national, M. Joxe a observé : *«Quel que soit le mode de scrutin, ce qui est grave en France, c'est qu'il puisse y avoir 15 % de Français ou de Françaises qui se laissent abuser par un discours démagogique.»*

□ **MRG : le PS n'a plus de «magistère moral» sur la majorité présidentielle.** – Le Mouvement des radicaux de gauche (MRG) a estimé, dans un communiqué, que les résultats des élections *«montrent que le PS ne peut plus prétendre au magistère moral sur la majorité présidentielle»* et qu'il existe aujourd'hui *«une alternative»* au sein de cette majorité, *«celle de l'ouverture avec la sensibilité écologiste, les radicaux et France unie»*.

□ **M. Georges Marchais : «la courbe du déclin du PC a commencé à s'inverser».** – M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français, a estimé, dimanche 22 mars, sur Antenne 2 que le PCF a rassemblé *«sensiblement plus de voix qu'aux élections européennes»* et que *«la courbe de ce qu'on appelait son déclin électoral a commencé à s'inverser»*. *«Nous savons à qui nous devons ce résultat, nous sommes conscients qu'aux côtés des électeurs qui ont renouvelé leur confiance de toujours envers notre parti d'autres ont choisi de voter aujourd'hui pour les communistes parce que c'était le seul moyen d'exprimer une opposition de gauche à la politique du gouvernement, à la droite et à l'extrême droite*, a ajouté M. Marchais. *Qu'ils sachent que nous ne les considérons pas comme notre propriété et que nous voyons dans leur geste un encouragement à poursuivre le renouvellement de notre parti, afin qu'il réponde davantage à leur attente et, de manière générale, à l'attente de notre peuple»*.

□ **M. Alain Juppé (RPR) : «le caractère pervers de la proportionnelle».** – M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a estimé, dimanche 22 mars, sur Antenne 2, que les résultats enregistrés à l'occasion de ces élections démontrent, *«si besoin en était, le caractère pervers de la proportionnelle. Je pense que c'est un système anti-démocratique parce qu'il rend nul le lien entre l'électeur et l'élu (...)»*. *«Par ailleurs, il donne aux petits partis un rôle charnière qui est tout à fait contestable»*, a ajouté M. Juppé.

□ **M. Alain Madelin (UDF) : «les méfaits de la proportionnelle».** – M. Alain Madelin, vice-président de l'UDF, a estimé dimanche 22 mars que *«pour le PS, c'est une déroute»*. *«La quasi-totalité des listes où figurent des membres du gouvernement seront battues par l'union de l'opposition»*. *«L'union, elle, rétrécit un peu. Nous payons le prix de cette union. Nous avons un an pour donner un élan, pour essayer de faire partager nos convictions et nos espoirs»*, a ajouté M. Madelin. *«Ce scrutin illustre par ailleurs les méfaits de la proportionnelle : nous allons nous retrouver, dans un certain nombre de régions, sans majorité nette. Si demain, le PS sauve ou gagne une région, ce sera avec l'alliance du PC (...). Ce n'est pas à l'honneur de la démocratie française»*, a-t-il conclu.

M. Le Pen : «Les conditions de la campagne n'ont pas été démocratiques»

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a estimé, dimanche 22 mars, sur A2- FR3, qu'*«énormément d'obstacles ont été mis devant* [le Front national] *pour essayer de l'empêcher de faire une campagne»*. *«Je considère que les conditions de la campagne électorale n'ont pas été démocratiques*, a-t-il dit. *Il me semble que nous avons été l'objet d'une véritable guerre civique de la part du gouvernement socialiste et de ses séides, et que tout ceci s'est passé alors que l'opposition parlementaire est restée muette. Qui ne dit mot consent.» Le Parti socialiste, c'est une débâcle, quoi qu'on dise ; le RPR et l'UDF, c'est une déroute. Il me paraît impossible, pour des hommes qui se prétendent démocrates, de ne pas respecter le verdict populaire. Or celui-ci a battu la gauche d'une manière très nette. Il a signifié qu'il désapprouvait selon nous la tactique UDF-RPR et qu'au contraire il faisait confiance pour l'avenir, pour 1993 aux législatives, puis ensuite pour 1995 aux présidentielles, au parti qui défend la France et les Français d'abord.»*

□ **M. Jean Kahn (CRIF) : «Sursaut».** – M. Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), s'est félicité, dimanche soir, du taux de participation, qui témoigne, selon lui, d'un *«sursaut»*. *«C'est le résultat*, a-t-il dit, *d'une campagne intense, à laquelle nous avons participé, pour encourager les électeurs à aller voter.»* M. Kahn observe, aussi, que *«le Front national plafonne»*.

D'un scrutin à l'autre

Départements par régions	Canto. 10-03-85	Régio. 10-03-86	Présid. 24-04-88	Euro. 18-06-89	Régio. 22-03-92	Canto. 22-03-92
ALSACE						
Bas-Rhin	37,68	23,29	18,42	50,50	33,40	32,45
Haut-Rhin	32,69	22,88	17,84	54,07	32,23	29,85
AQUITAINE						
Dordogne	22,65	15,88	14,64	42,39	23,24	21,21
Gironde	34,95	22,19	17,62	49,69	30,84	30,02
Landes	24,83	17,06	14,62	44,66	26,26	25,25
Lot-et-Garonne	28,32	18,03	15,61	45,09	26,47	24,85
Pyrénées-Atlantiques	29,84	19,18	17,37	46,92	29,96	28,22
AUVERGNE						
Allier	30,63	21,39	17,28	48,76	31,09	30,35
Cantal	25,01	18,46	17,30	49,63	28,51	24,16
Haute-Loire	28,13	19,28	17,57	48,68	27,40	24,67
Puy-de-Dôme	28,97	19,15	17,55	49,30	27,79	26,06
BOURGOGNE						
Côte-d'or	34,94	22,80	18,49	52,02	33,14	31,94
Nièvre	32,00	22,07	17,53	49,08	32,08	31,41
Saône-et-Loire	35,03	24,45	20,09	54,75	25,72	31,08
Yonne	31,42	22,06	17,82	48,09	30,72	29,99
BRETAGNE						
Côtes-d'Armor	24,32	16,75	14,46	46,34	27,52	24,62
Finistère	31,74	21,21	16,76	50,59	30,84	35,41
Ille-et-Vilaine	33,44	21,07	17,03	51,15	32,95	31,76
Morbihan	32,40	20,51	16,07	50,19	30,27	28,50
CENTRE						
Cher	33,75	21,53	17,79	51,32	31,63	30,69
Eure-et-Loir	30,03	20,29	16,63	50,35	30,52	28,84
Indre	26,16	19,10	16,24	48,45	28,30	25,41
Indre-et-Loire	37,22	23,27	18,59	51,91	33,10	31,99
Loir-et-Cher	30,96	19,08	15,44	47,53	28,43	27,96
Loiret	33,02	20,21	16,26	47,17	29,95	28,81
CHAMPAGNE-ARDENNE						
Ardennes	30,35	22,35	18,42	53,63	33,23	29,35
Aube	35,92	24,04	18,90	51,12	34,05	32,82
Marne	38,96	24,43	19,30	53,70	37,29	35,55
Haute-Marne	34,15	23,26	19,04	50,44	33,92	32,00
CORSE						
Corse-du-Sud	29,93	22,98	31,56	61,29	17,18	15,64
Haute-Corse	25,37	23,50	33,22	61,63		15,72
FRANCHE-COMTÉ						
Doubs	31,64	19,96	16,69	49,19	30,51	27,98
Jura	31,23	20,71	17,42	49,64	31,73	28,54
Haute-Saône	27,76	17,50	15,99	45,13	28,44	26,64
Territoire-de-Belfort	32,99	19,65	18,11	48,70	32,61	32,28
ILE DE FRANCE						
Paris		25,98	23,12	50,92	35,48	33,75
Seine-et-Marne	36,37	23,99	18,47	51,54	34,63	32,23
Yvelines	39,66	22,72	17,92	49,16	33,04	32,52
Essonne	38,92	23,53	18,22	50,79	32,98	32,29
Hauts-de-Seine	39,55	23,25	19,11	48,97	33,25	37,01
Seine-Saint-Denis	42,64	28,57	22,24	55,70	37,35	33,83
Val-de-Marne	38,54	24,46	19,97	51,37	34,48	33,83
Val-d'Oise	40,14	25,11	19,08	52,74	34,43	33,96
LANGUEDOC-ROUSSILLON						
Aude	24,42	16,00	15,24	44,17	26,91	24,04
Gard	29,54	20,03	17,36	48,51	29,20	27,27
Hérault	32,39	20,96	18,23	48,89	31,34	29,74
Lozère	25,65	17,58	17,65	34,86	21,67	19,69
Pyrénées-Orientales	32,75	21,11	19,70	50,77	34,11	31,78
LIMOUSIN						
Corrèze	20,31	14,00	12,48	41,47	22,74	20,38
Creuse	27,01	22,38	19,78	51,41	31,12	26,81
Haute-Vienne	28,04	17,36	15,57	46,43	24,27	23,38
LORRAINE						
Meurthe-et-Moselle	38,73	25,34	19,98	53,55	36,01	34,26
Meuse	29,48	20,35	16,68	48,13	30,80	28,59
Moselle	36,22	22,37	17,81	55,98	35,53	34,54
Vosges	32,84	21,01	17,27	50,78	31,27	29,32
MIDI-PYRÉNÉES						
Ariège	30,90	19,17	18,19	45,15	28,06	27,54
Aveyron	25,63	16,94	15,49	43,39	25,30	23,12
Haute-Garonne	33,17	19,81	18,48	47,41	28,26	27,15
Gers	25,58	18,14	17,55	45,45	25,86	23,71
Lot	24,60	15,07	14,77	41,04	24,57	23,09
Hautes-Pyrénées	30,25	20,12	19,16	47,62	29,67	28,12
Tarn	24,22	15,45	14,73	42,48	25,04	23,29
Tarn-et-Garonne	25,91	16,72	16,11	45,24	25,36	23,22
NORD-PAS-DE-CALAIS						
Nord	29,82	20,74	16,78	49,33	29,38	28,03
Pas-de-Calais	27,01	18,42	14,73	47,01	25,88	26,67
BASSE-NORMANDIE						
Calvados	34,92	22,67	18,11	51,09	35,19	31,75
Manche	32,62	22,63	17,39	51,09	33,86	30,66
Orne	29,55	20,55	16,26	49,43	29,31	27,37
HAUTE-NORMANDIE						
Eure	29,41	21,44	17	50,52	30,33	28,15
Seine-Maritime	34,10	22,72	17,75	51,62	29,99	28,97
PAYS DE LA LOIRE						
Loire-Atlantique	36,91	23,67	18,59	52,33	33,96	33,10
Maine-et-Loire	33,50	21,69	15,88	53,08	32,02	30,63
Mayenne	27,40	17,77	14,71	51,54	28,23	26,99
Sarthe	33,58	22,12	17,87	54,39	32,28	31,38
Vendée	28,91	18,48	13,90	51	28,59	27,28
PICARDIE						
Aisne	28,17	20,08	16,20	49,73	29,72	27,15
Oise	30,15	19,90	15,55	50,19	29,40	27,91
Somme	27,17	17,78	14,29	44,61	25,69	23,69
POITOU-CHARENTES						
Charente	32,85	21,49	17,42	50,75	33,39	21,77
Charente-Maritime	36,13	24,27	19,50	52,02	33,26	31,71
Deux-Sèvres	32,06	20,73	15,82	51,08	29,01	27,77
Vienne	29,94	20,76	17,14	49,12	29,27	27,45
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR						
Alpes-de-Haute-Provence	26,06	17,76	17,57	44,39	23,87	21,77
Hautes-Alpes	27,20	18,74	18,46	45,27	26,69	22,02
Alpes-Maritimes	34,33	22,10	19,91	49,10	29,97	29,03
Bouches-du-Rhône	39,75	24,23	20,02	53,57	30,52	29,76
Var	32,24	21,26	18,90	49,19	30,70	31,21
Vaucluse	30,42	18,33	16,13	47,28	27,18	25,76
RHONE-ALPES						
Ain	35,34	24,20	18,96	55,27	34,34	34,83
Ardèche	30,06	19,85	17,33	49,19	29,41	28,22
Drôme	33,30	21,23	17,85	50,28	31,25	27,52
Isère	34,75	22,67	18,07	52,52	33,00	31,67
Loire	37,82	25,03	20,26	54,87	34,04	33,24
Rhône	41,00	24,03	19,75	52,74	33,20	32,97
Savoie	35,84	23,89	20,07	54,52	36,00	34,35
Haute-Savoie	39,36	25,07	19,76	53,05	35,99	34,12

LES RÉSULTATS

Ile-de-France : le FN supplante le PS

En Ile-de-France, les socialistes avaient pris l'habitude des défaites. Cette fois, ils doivent digérer une déroute. Savoir que leurs « camarades » du reste du pays ont eux aussi été battus ne peut être pour eux d'aucun secours, car ici ils ont même perdu l'honneur : ils sont devancés par le Front national. De peu, mais presque partout : la liste du PS ne devance celle de l'extrême droite qu'à Paris et dans le Val-de-Marne. Dans tous les autres départements, ils doivent céder le pas, et parfois largement comme dans le Val-d'Oise (plus de cinq points d'écarts) et en Seine-Saint-Denis (près de huit points). Que la banlieue soit celle des tours sans âme, des quartiers où se terre la misère, où la simple possession d'un vélomoteur attire la convoitise, où la misère et la promiscuité engendrent le racisme, ou bien qu'elle soit celle des vieilles cités agréables à vivre, celle où la campagne se fait accueillante aux citadins en mal de calme, elle exprime un mal-vivre, réel ou supposé, en votant pour le Front national.

Depuis longtemps, les socialistes savaient que Paris et sa région étaient pour eux terre de mission ; ils n'imaginaient pas que c'était pour eux un environnement aussi hostile. Persuadés, non sans raison, qu'une telle agglomération ne pouvait survivre qu'en dépassant les égoïsmes de clocher, qu'en dessinant un avenir sans tenir compte des frontières de départements, qui, ici plus qu'ailleurs, ne correspondent pas au cadre de vie des habitants, ils avaient tenté de donner une coloration régionale à leur campagne. Les électeurs ne leur en ont pas su gré. Parfaitement conscients que dans un pays comme la France les gestionnaires des collectivités locales ne pouvaient être tenus pour seuls responsables des difficultés de transport, de la détérioration de la qualité de vie, de la difficulté à trouver un emploi, ce que pourtant le PS avait voulu leur faire croire, ils ont tenu à sanctionner ceux qui depuis plus de dix ans sont les responsables du pouvoir d'Etat.

La sanction est sans appel, puisque dans les huit départements franciliens, le PS est aussi devancé par le regroupement des divers écologistes. Dans une région où la qualité de l'environnement a été particulièrement mise à mal par le développement urbain, il était normal que ceux qui se présentent comme ses meilleurs défenseurs trouvent une oreille fort attentive. Au total, ils obtiennent plus que le FN et un peu plus que la moitié de la droite classique. Curieusement dans le cœur le plus riche du pays, là où le chômage est plus faible qu'ailleurs, la contestation sous toutes ses formes se porte mieux qu'ailleurs. Y compris sous sa forme communiste. Car des trois forces qui longtemps ont dominé l'échiquier politique, le PC est le seul à ne pas perdre des points par rapport aux élections régionales de 1986. Il se maintient, et dans le climat actuel, qu'il soit mondial comme français, c'est déjà pour lui un succès. Il se permet même de repasser largement devant le PS en Seine-Saint-Denis et de faire pratiquement jeu égal avec lui en Val-de-Marne, c'est-à-dire dans les deux départements dont il dirige encore le conseil général. Ses derniers bastions tiennent bon, malgré la contestation née dans ses propres rangs.

L'ambition du PS de concrétiser la place de premier parti d'Ile-de-France, qu'il avait conquise en 1986, n'aura duré que le temps d'un rêve. Pour se consoler, il peut toujours se dire que Paris, tout au long de son histoire, a toujours amplifié les mouvements politiques nationaux, et qu'aujourd'hui c'est toute une région qui réagit comme sa capitale. Mais la consolation est faible. Même s'il y ajoute que, dans tous les départements, les écologistes les plus proches de lui, ceux de Génération Écologie, ont devancé leurs rivaux des Verts, ce qui peut lui laisser l'espoir de retrouver un jour une partie de ses voix perdues.

Que son ennemi de droite ne profite en rien de son échec cuisant ne devrait pas, en revanche, être pour lui un réconfort, tant cette situation est lourde d'inconvénients pour l'Ile-de-France. La majorité régionale, pour solide qu'elle soit, sort, en effet, elle aussi affaiblie de cette consultation. Dans tous les départements franciliens, y compris à Paris, l'alliance du RPR et de l'UDF est en recul sur son score d'il y a six ans. Elle est donc très loin d'obtenir la majorité absolue des sièges du nouveau conseil régional. Sa situation y est même moins confortable que dans le précédent. Pour faire face à une alliance, même conjoncturelle, et donc facilement envisageable, de la gauche, des élus de Génération Écologie et des Verts, il lui faudrait obtenir, pour faire voter ses dossiers, le soutien du Front national. Une perspective qui ne peut réjouir aucun de ceux qui ambitionnent de diriger l'Ile-de-France. Et probablement encore moins M. Alain Juppé que les autres.

THIERRY BRÉHIER

ILE-DE-FRANCE (197 + 12)

CONSEIL SORTANT. – 19 PC, 1 ex-PC, 59 PS, 6 MRG, 3 UDF-rad., 7 UDF-CDS, 11 UDF-PR, 2 UDF-P et R, 6 UDF, 1 app. UDF, 59 RPR, 2 app. RPR, 2 div. d., 19 FN. *(Prés. : M. Pierre-Charles Krieg, RPR, c. de Paris, m. du 4e arr., a.d., n.s.r.p.)*

NOUVEAU CONSEIL. – 16 PC ; 1 app. PC ; 32 PS ; 1 FU-MRG ; 3 UDF-rad. ; 9 UDF-CDS ; 1 UDF-P et R. ; 13 UDF-PR ; 4 UDF ; 50 RPR ; 3 app. RPR ; 37 FN ; 22 GE ; 15 Verts ; 2 div. d.

PARIS (42)

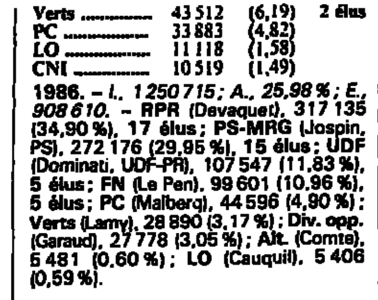
PS-MRG : Pierre Joxe (PS), min. de la défense, c. de Paris, a.d.
UPF : Alain Juppé (RPR), d., adj. m. de Paris, a.min. délégué.
PC : Alain Lhostis.
GE : Alexandre Minkowski.
CNI : Bernard Lepidi.
LO : Chantal Cauquil.
Verts : Jean-Félix Bernard.
FN : Serge Martinez.

–o–

I., 1 111 772 ; A., 35,48 % ; E., 702 088

UPF	317 402	(45,20)	21 élus
PS-MRG	118 226	(16,83)	8 élus
FN	91 153	(12,98)	6 élus
GE	76 275	(10,86)	5 élus
Verts	43 512	(6,19)	2 élus
PC	33 883	(4,82)	
LO	11 118	(1,58)	
CNI	10 519	(1,49)	

1986. – *I., 1 250 715 ; A., 25,98 % ; E., 908 610.* – RPR (Devaquet), 317 135 (34,90 %), 17 élus ; PS-MRG (Jospin, PS), 272 176 (29,95 %), 15 élus ; UDF (Dominati, UDF-PR), 107 547 (11,83 %), 5 élus ; FN (Le Pen), 99 601 (10,96 %), 5 élus ; PC (Malberg), 44 596 (4,90 %) ; Verts (Lamy), 28 890 (3,17 %) ; Div. opp. (Garaud), 27 778 (3,05 %) ; Alt. (Comte), 5 481 (0,60 %) ; LO (Cauquil), 5 406 (0,59 %).



ESSONNE (20 + 1)

FU : Michel Brétagnol (MRG), c.r.
UPF : Xavier Dugoin (RPR), prés. c.g., d., m. de Mennecy.
GE : André Holleaux.
PC : Gérard Lefranc, c.r., m. d'Étampes.
PS : Jacques Guyard, sec.E. à l'enseignement technique, m. d'Évry.
Div. g. : Jean-Loup Englander, c.g., m. de Saint-Michel-sur-Orge.
FN : Michel de Rostolan, a.d., c.m. de Saint-Michel-sur-Orge.
Verts : Philippe Le Pont.
Div. d. : Pierre Avenard.
LO : Yves Thoraval.

–o–

I., 670 059 ; A., 32,98 % ; E., 433 300

UPF	140 588	(32,44)	8 élus
FN	67 271	(15,52)	4 élus
PS	62 325	(14,38)	3 élus
GE	49 552	(11,43)	2 élus
PC	38 887	(8,97)	2 élus
Verts	36 846	(8,50)	2 élus
Div. g.	16 268	(3,75)	
Div. d.	7 957	(1,83)	
LO	7 007	(1,61)	
FU	6 599	(1,52)	

1986. – *I., 612 767 ; A., 23,53 % ; E., 455 486.* – PS-MRG (Touquoy-Morichaud, PS), 140 334 (30,80 %), 7 élus ; RPR (Campredon), 98 799 (21,69 %), 5 élus ; UDF (Sergent), 61 289 (13,45 %), 3 élus ; PC (Vizet), 52 670 (11,56 %), 2 élus ; FN (Dordain), 42 254 (9,27 %), 2 élus ; Div. opp. (Dassault, PL), 35 631 (7,82 %), 1 élu ; Verts (Coste), 18 884 (4,14 %) ; LO (Thoraval), 5 625 (1,23 %).

ÉVRY

I., 19 622 ; A., 36,82 % ; E., 12 014

PS	3 259	(27,12)
UPF	2 817	(23,44)
FN	2 015	(16,77)
GE	1 457	(12,12)
Verts	935	(7,78)
PC	621	(5,16)
Div. g.	399	(3,32)
LO	196	(1,63)
Div. d.	168	(1,39)
FU	147	(1,22)

HAUTS-DE-SEINE (27)

FU : Georges Dioque (MRG), c.r.
UPF : Charles Pasqua (RPR), prés. c.g., sén., c.m. de Neuilly-sur-Seine, a.min.
PC : Guy Schmauss, c.r., a.sén.
Verts : Henri Afonso.
GE : Jean-Jacques Porchez.
CNI : Jean-Marie Autran.
FN : Jean-Yves Le Gallou, c.r., c.m. de Colombes.
Div. d. : Jean Ordner.
LO : Michel Breton.
PS : Michel Sapin, min. délégué à la justice.

–o–

I., 786 986 ; A., 33,25 % ; E., 512 298

UPF	209 819	(40,95)	12 élus
FN	71 308	(13,91)	4 élus
PS	69 350	(13,53)	4 élus
GE	50 241	(9,80)	3 élus
PC	45 857	(8,95)	2 élus
Verts	34 633	(6,76)	2 élus
CNI	8 335	(1,62)	
Div. d.	8 252	(1,61)	
FU	7 559	(1,47)	
LO	6 944	(1,35)	

1986. – *I., 816 869 ; A., 23,25 % ; E., 612 285.* – RPR (Pasqua), 178 458 (29,14 %), 8 élus ; PS-MRG (Catoire, PS), 164 842 (26,92 %), 8 élus ; UDF (Fourcade, UDF-PR), 105 608 (17,24 %), 5 élus ; FN (Stirbois), 68 194 (11,13 %), 3 élus ; PC (Schmaus), 66 385 (10,84 %), 3 élus ; Verts (Pouey-Mounou), 13 819 (2,25 %) ; Alt. (Puzin), 9 355 (1,52 %) ; LO (Palacio), 5 624 (0,91 %).

NANTERRE

I., 38 428 ; A., 35,09 % ; E., 24 268

UPF	6 627	(27,30)
PC	5 758	(23,72)
FN	3 560	(14,66)
PS	3 431	(14,13)
Verts	1 961	(8,08)
GE	1 886	(7,77)
LO	404	(1,66)
Div. d.	239	(0,98)
FU	221	(0,91)
CNI	181	(0,74)

SEINE-ET-MARNE (18 + 3)

UPF : Didier Julia (RPR), c.r., d.
Verts : Alain Rist.
PC : Daniel Brunel, c.r.
LO : Daniel Lioubowny.
GE : François Lapoix.
FN : Jean-François Jalkh, a.d., c.m. de Melun.
CPNT : Richard Bertin.
PS : Yannick Bodin, c.r.

I., 638 402 ; A., 34,63 % ; E., 401 334

UPF	140 366	(34,97)	9 élus
FN	70 373	(17,53)	4 élus
PS	59 608	(14,85)	3 élus
GE	40 959	(10,20)	2 élus
Verts	36 683	(9,14)	2 élus
PC	28 997	(7,22)	1 élu
CPNT	16 051	(3,99)	
LO	8 297	(2,06)	

1986. – *I., 584 598 ; A., 23,99 % ; E., 425 776.* – PS-MRG (Fourré, PS), 124 060 (29,13 %), 6 élus ; RPR (Julia), 97 617 (22,92 %), 5 élus ; UDF (Meutey, UDF-rad.), 62 539 (14,68 %), 3 élus ; FN (Prillard), 51 141 (12,01 %), 2 élus ; PC (Brunel), 39 678 (9,31 %), 2 élus ; UDF (Augier, UDF-PSD), 17 944 (4,26 %) ; Verts (Laugier), 14 317 (3,36 %) ; Div. opp. (Hourtal), 11 231 (2,63 %) ; LO (Marsault), 7 249 (1,70 %).

MELUN

I., 18 622 ; A., 43,10 % ; E., 10 185

UPF	3 685	(36,18)
FN	2 078	(20,40)
PS	1 539	(15,11)
GE	1 158	(11,36)
Verts	785	(7,70)
PC	485	(4,76)
CPNT	263	(2,58)
LO	192	(1,88)

SEINE-SAINT-DENIS (26 + 1)

UPF : Robert Pandraud (RPR), d., a.min.
LO : Jean-Louis Gaillard.
PC : Jean-Louis Mons, c.g.
Verts : Jean-Luc Bennahmias.
Div. g. : Jean-Noël Chassigneux, c.r., adj. m. de Clichy-sous-Bois.
PS : Marcel Debarge, sec.E. au logement, m. du Pré-Saint-Gervais, a.sén.
FN : Roger Holeindre, a.d., c.m.de Sevran.
GE : Zaïr Kedadouche, c.m. d'Aubervilliers.

–o–

I., 670 930 ; A., 37,35 % ; E., 406 386

UPF	103 112	(25,37)	7 élus
FN	87 732	(21,58)	6 élus
PC	74 620	(18,36)	5 élus
PS	55 763	(13,72)	4 élus
GE	39 094	(9,61)	3 élus
Verts	29 586	(7,28)	2 élus
Div. g.	8 274	(2,03)	
LO	8 205	(2,01)	

1986. – *I., 708 257 ; A., 28,57 % ; E., 490 575.* – PS (Mahéas), 127 241 (25,93 %), 7 élus ; RPR (Calmejane), 108 085 (22,03 %), 6 élus ; PC (Ralite), 100 775 (20,54 %), 6 élus ; FN (Briard), 73 825 (15,04 %), 4 élus ; UDF (Salles, UDF-CDS), 48 633 (9,91 %), 3 élus ; Alt. (Bennahmias, Verts), 16 022 (3,26 %) ; LO (Laguiller), 8 640 (1,76 %) ; Div. (Lascary), 4 355 (0,88 %) ; Div. opp. (Suire), 2 552 (0,52 %) ; Div. opp. (Pougnaud), 328 (0,06 %) ; Div. g. (Nari), 119 (0,02 %).

BOBIGNY

I., 19 512 ; A., 38,95 % ; E., 11 513

PC	3 816	(33,14)
FN	2 483	(21,56)
UPF	1 780	(15,46)
PS	1 255	(10,90)
GE	974	(8,46)
Verts	746	(6,47)
LO	297	(2,57)
Div. g.	162	(1,40)

VAL-DE-MARNE (23 + 1)

UPF : Michel Giraud (RPR), d., m. du Perreux-sur-Marne, a.prés. c.r.
Verts : Alain Lipietz.
FN : Jean-Pierre Schenardi, a.d., c.m. de Chennevières.
PS : Laurent Cathala, sec. d'Etat à la famille, aux peronnes âgées et aux rapatriés, m. de Créteil.
GE : Loïc Le Guénedal.
PC : Michel Germa, prés. c.g.
LO : Serge Franceschina.

–o–

I., 671 960 ; A., 34,48 % ; E., 430 924

UPF	144 462	(33,52)	9 élus
PS	71 137	(16,50)	4 élus
PC	69 069	(16,02)	4 élus
FN	66 660	(15,46)	4 élus
GE	42 292	(9,81)	2 élus
Verts	30 130	(6,99)	1 élu
LO	7 174	(1,66)	

1986. – *I., 694 208 ; A., 24,46 % ; E., 510 551.* – PS (Tabanou), 136 206 (26,67 %), 7 élus ; RPR (Giraud), 112 090 (21,95 %), 5 élus ; PC (Germa), 87 067 (17,05 %), 4 élus ; UDF (Griotteray, UDF-PR), 86 708 (16,98 %), 4 élus ; FN (d'Ormesson), 59 371 (11,62 %), 3 élus ; Verts (Carré), 23 580 (4,61 %) ; LO (Franceschina), 5 531 (1,08 %).

CRÉTEIL

I., 43 420 ; A., 37,31 % ; E., 26 411

PS	9 227	(34,93)
UPF	6 967	(26,37)
FN	3 751	(14,20)
GE	2 399	(9,08)
PC	2 097	(7,93)
Verts	1 606	(6,08)
LO	364	(1,37)

VAL-D'OISE (18 + 3)

UPF : Jean-Philippe Lachenaud (UDF), prés. c.g., d.
GE : Gilles Vannier.
FN : Jean-Michel Dubois, c.r. (Seine-Saint-Denis).
PS : Manuel Valls, c.r. (Paris), adj. m. d'Argenteuil.
LO : Patrice Crunil.
Verts : Pierre-François Siméoni.
PC : Robert Hue, c.g., m. de Montigny-lès-Cormeilles, a.c.r.
CNI : Yvon Briant, a.d.

–o–

I., 578 204 ; A., 34,43 % ; E., 367 287

UPF	106 927	(29,11)	7 élus
FN	71 418	(19,44)	4 élus
PS	52 399	(14,26)	3 élus
GE	38 911	(10,59)	2 élus
Verts	36 169	(9,84)	2 élus
PC	36 132	(9,83)	2 élus
CNI	18 879	(5,14)	1 élu
LO	6 452	(1,75)	

1986. – *I., 555 052 ; A., 25,11 % ; E., 402 642.* – PS-MRG (Béquet, PS), 118 121 (29,33 %), 7 élus ; RPR (Bardet), 80 841 (20,07 %), 4 élus ; UDF (Chauvin, UDF-CDS), 63 465 (15,76 %), 3 élus ; FN (Cottinet), 49 316 (12,24 %), 2 élus ; PC (Hue), 49 293 (12,24 %), 2 élus ; Verts (Richard), 16 272 (4,04 %) ; Div. opp. (Guay), 8 060 (2,00 %) ; Div. opp. (Leclerc), 6 010 (1,49 %) ; LO (Crunil), 4 737 (1,17 %) ; Div. opp. (Gontard), 4 636 (1,15 %) ; Alt. (Lallaoui), 1 891 (0,46 %).

PONTOISE

I., 14 014 ; A., 34,18 % ; E., 8 952

UPF	2 833	(31,64)
FN	1 719	(19,20)
PS	1 307	(14,60)
GE	1 062	(11,86)
Verts	844	(9,42)
CNI	521	(5,81)
PC	499	(5,57)
LO	167	(1,86)

YVELINES (23 + 3)

PS-MRG : Jean Le Gars (PS), c.r., a.d.
UPF : Michel Péricard (RPR), d., m. de Saint-Germain-en-Laye, a.c.g.
Verts : Anny Poursinoff.
LO : Daniel Bénard.
UDF-rad. diss. : Jean-Luc Grattepanche, adj. m. de Montigny-le-Bretonneux.
PC : Joseph Tréhel, c.r., adj. m. des Mureaux.
FN : Martine Lehideux, d.eur.
GE : Monique Le Saux, adj. m. d'Achères.
Div. d. : Robert Delorozoy, c.r., m. de Choisel.

–o–

I., 784 700 ; A., 33,04 % ; E., 509 394

UPF	182 659	(35,85)	11 élus
FN	84 612	(16,61)	5 élus
GE	65 270	(12,81)	4 élus
PS-MRG	62 898	(12,34)	3 élus
Verts	40 449	(7,94)	2 élus
PC	28 740	(5,64)	1 élu
Div. d.	19 320	(3,79)	
UDF-rad. diss.	17 810	(3,49)	
LO	7 636	(1,49)	

1986. – *I., 750 037 ; A., 22,72 % ; E., 566 301.* – PS (Rocard), 169 517 (29,93 %), 8 élus ; RPR (Péricard), 158 148 (27,92 %), 7 élus ; UDF (Tenaillon, UDF-CDS), 60 181 (10,62 %), 3 élus ; FN (Wagner), 57 697 (10,18 %), 2 élus ; UDF diss. (Delorozoy), 56 404 (9,96 %), 2 élus ; PC (Tréhel), 37 694 (6,65 %), 1 élu ; Verts (Schaefer), 16 530 (2,91 %) ; LO (Benard), 5 474 (0,96 %) ; MRG (Scarbonchi), 4 656 (0,82 %).

VERSAILLES

I., 54 980 ; A., 33,03 % ; E., 36 057

UPF	15 818	(43,86)
FN	5 596	(15,51)
PS-MRG	3 398	(9,42)
GE	3 348	(9,28)
Div. d.	3 202	(8,88)
Verts	1 819	(5,04)
UDF-rad. diss.	1 601	(4,44)
PC	876	(2,42)
LO	399	(1,10)

Présentation des résultats

Les résultats des élections régionales sont publiés dans l'ordre alphabétique des régions, à l'exception de l'Ile-de-France, qui figure ci-contre.

Ils sont présentés de la façon suivante : nom de la région suivi du nombre de sièges à pourvoir (le signe + signale le nombre de sièges supplémentaires créés depuis le scrutin de 1986) ; puis la composition du conseil régional sortant suivie de celle du nouveau conseil tel qu'elle s'établit après le scrutin du 22 mars.

Le commentaire est suivi des résultats des départements composant la région concernée. Le nom des départements est suivi également d'une parenthèse dans laquelle figure le nombre des sièges à pourvoir avec éventuellement mention du nombre de sièges supplémentaires. Les listes en présence sont présentées de l'extrême gauche à l'extrême droite (le cas échéant figurent en dernière position les listes « divers » inclassables dans cet éventail gauche-droite). Le nom du tête de liste est indiqué de même que son étiquette politique si elle diffère ou précise celle de la liste qu'il conduit.

Les résultats chiffrés commencent avec le nombre des inscrits, le pourcentage d'abstention et le nombre des suffages exprimés. Suivent les résultats liste par liste dans l'ordre décroissant des voix qu'elles ont recueillies et, le cas échéant, le nombre de sièges obtenus. Figure ensuite le rappel du scrutin de 1986.

Nous publions les résultats de la ville chef-lieu et ceux des communes dont la population est supérieure à 50 000 habitants. Pour la Corse, où le mode de scrutin prévoit deux tours, les résultats sont publiés à la fin des élections régionales.

Les résultats des élections cantonales sont publiés dans l'ordre alphabétique des départements (à l'exception des départements d'Ile-de-France, qui sont regroupés).

Le nom des départements est suivi du nombre de sièges à pourvoir (la mention + signale le nombre de sièges correspondant à l'ensemble des cantons affectés par redécoupage – ces cantons sont précédés d'un ● – et entre crochets est indiqué le nombre de sièges qui n'appartiennent pas à la série renouvelable mais qui sont vacants du fait de la démission ou du décès de leur titulaire – ces cantons sont précédés d'un ■).

Figurent ensuite la composition du conseil général sortant, puis les résultats canton par canton dans l'ordre alphabétique.

Abréviations et sigles

ACA : A Cuncolta (nationalistes corses)
ADD : Association des démocrates
ADS : Alternative démocratie socialisme (ex-PC)
ADUA : Association des usagers de l'administration et des services publics (Jean-Claude Delarue)
Alt. : alternatif
AREV : Alternative rouge et verte (PSU + Nouvelle Gauche, extrême gauche)
Aut. : autonomiste
CNCP : Centre national des comités populaires
CNI : Centre national des indépendants
CPNT : Chasse, pêche, nature et traditions
div. : divers (inclassables, ni de droite, ni de gauche)
div. d. : divers droite
div. g. : divers gauche et majorité présidentielle
div. ind. : divers indépendants
écol. : écologiste (ni Verts, ni Génération Écologie)
ext. d. : extrême droite
ext. g. : extrême gauche
FN : Front national
FU : France unie (M. Jean-Pierre Soisson)
GE : Génération Écologie (M. Brice Lalonde)
ind. : indépendantiste
ind.-écol. : indépendantiste
LCR : Ligue communiste révolutionnaire
LO : Lutte ouvrière
Maj. p. : Majorité présidentielle
MIM : Mouvement indépendantiste martiniquais
MPA : Mouvement pour l'autodétermination (nationalistes corses)
MRG : Mouvement des radicaux de gauche
Nat. : nationaliste
PBPE : Peuple breton Peuple d'Europe
PC : Parti communiste
PCG : Parti communiste de Guadeloupe
PCM : Parti communiste de Martinique
PCR : Parti communiste réunionnais
PMS : Parti martiniquais socialiste (PS diss.)
POBL : Parti pour l'organisation d'une Bretagne libre
POE : Parti ouvrier européen
PPDG : Parti progressiste démocratique guadeloupéen (ex-PC)
PPM : Parti progressiste martiniquais
PS : Parti socialiste
PSG : Parti socialiste guyanais
PT : Parti des travailleurs
Rég. : Régionaliste
RPR : Rassemblement pour la République
UDB : Union démocratique bretonne
UDF : Union pour la démocratie française
UDF-CDS : Centre des démocrates sociaux
UDF-P et R : Clubs Perspectives et Réalités
UDF-PR : Parti républicain
UDF-PSD : Parti social-démocrate
UDF-rad : Parti radical
UPC : Union pour le peuple corse (autonomistes)
UPF : Union pour la France (listes d'union de l'opposition RPR-UDF)
UPLG : Union pour la libération de la Guadeloupe
Verts : Verts

La mention « app. » signale les candidats qui sont proches d'un parti sans y adhérer.

La mention « diss. » signale les candidats qui n'ont pas l'investiture de leur parti.

La mention « ex » signale les candidats qui ont été exclus du parti ou qui en sont d'anciens adhérents.

a. : ancien
adj. m. : adjoint au maire
c.g. : conseiller général
c.r. : conseiller régional sortant
c.g.s. ou c.s. : conseiller général sortant
d. : député
d. eur. : parlementaire européen
m. : maire
min. : ministre
n.s.r.p. : ne se représente pas
prés. c.g. : président du conseil général
prés. c.r. : président du conseil régional
sec. E. : secrétaire d'État
sén. : sénateur

DES RÉGIONALES

ALSACE (47)

CONSEIL SORTANT. – 8 PS, 1 FU, 2 div. g., 2 Verts, 13 UDF-CDS, 1 UDF-PR, 1 UDF, 12 RPR, 4 FN, 3 ext. d. *(Prés. : M. Marcel Rudloff, UDF-CDS, sén., se présente en 2e position sur la liste UPF.)*

NOUVEAU CONSEIL. – 6 PS; 3 GE; 6 Verts; 1 div.; 7 UDF-CDS; 3 UDF-CDS diss.; 1 UDF; 8 RPR; 1 div. d.; 9 FN; 2 ext. d.

Le FN est devenu le deuxième parti politique dans la région Alsace. Le parti de M. Jean-Marie Le Pen obtient 16,4 % des suffrages exprimés dans le Bas-Rhin et 16,7 % dans le Haut-Rhin. Il est loin devant le PS, qui recueille respectivement 9,7 % et 13,8 % dans les deux départements alsaciens. Si à ces pourcentages obtenus on ajoute ceux réalisés par les dissidents du lepénisme regroupés dans Alsace d'abord, l'extrême droite alsacienne représente 22,3 % dans le Nord et 23 % dans le Sud. Au net recul des socialistes et à la confirmation de la percée des écologistes s'ajoute le fléchissement de l'UPF, l'opposition nationale n'obtenant que 34,4 % dans le Bas-Rhin et 31,34 % dans le Haut-Rhin. De sorte que l'association RPR-UDF perd la majorité absolue à l'assemblée régionale.

BAS-RHIN (27)

Div. d. : Adrien Zeller (UDF-CDS diss.), d., d.eur., m. de Saverne, a.sec.E.
UPF : Daniel Hoeffel (UDF), prés. c.g., sén., m. de Handschuheim, a.min.
Verts : Andrée Buchmann, c.r., c.m. de Strasbourg.
PC : Francis Wurtz, d.eur.
Aut. : Gabriel Andres.
PS : Gilbert Estève, c.r., c.g.s., m. de Sélestat.
Ext. d. : Robert Spieler, c.r.
FU : Théo Braun, c.r., a.sec.E.
FN : Walter Krieger, c.r., c.m.de Bischheim.
GE : Yveline Moeglen.

–o–

I., 628 495 ; A., 33,40 % ; E., 399 271

UPF	137 065	(34,32)	10 élus
FN	65 520	(16,40)	5 élus
Verts	44 460	(11,13)	3 élus
Div. d.	40 696	(10,19)	3 élus
PS	38 804	(9,71)	3 élus
GE	28 958	(7,25)	2 élus
Ext. d.	23 828	(5,96)	1 élu
Aut.	7 405	(1,85)	
FU	6 540	(1,63)	
PC	5 995	(1,50)	

1986. – *I., 607 410 ; A., 23,29 % ; E., 433 423.* – UDF (Rudloff, UDF-CDS), 137 127 (31,63 %), 10 élus ; RPR (Schreiner), 70 945 (16,36 %), 5 élus ; PS (Estève), 64 381 (14,85 %), 4 élus ; FN (Spieler), 52 264 (12,05 %), 4 élus ; RPR diss. (Burckel), 25 857 (5,96 %), 2 élus ; Verts (Buchmann), 24 746 (5,70 %), 1 élu ; Div. g. (Uberall, ex-PS), 24 634 (5,68 %), 1 élu ; Div. g. (Hoffmann, ex-PS), 14 295 (3,29 %) ; PC (Wurtz), 8 077 (1,86 %) ; LO (Serfati), 6 542 (1,50 %) ; Div. opp. (Stoffel, CNIP), 4 555 (1,05 %).

STRASBOURG

I., 124 365 ; A., 40,31 % ; E., 71 902

UPF	25 253	(35,12)
FN	11 524	(16,02)
PS	9 929	(13,80)
Verts	7 862	(10,93)
GE	6 122	(8,51)
Ext. d.	3 753	(5,21)
Div. d.	3 618	(5,03)
PC	1 591	(2,21)
FU	1 322	(1,83)
Aut.	928	(1,29)

HAUT-RHIN (20)

UPF : Hubert Haenel (RPR), sén., m. de Lapoutroie.
Verts : Antoine Waechter, c.m. de Mulhouse, a.d.eur.
PC : Auguste Bechler.
FN : Gérard Freulet, c.r., a.d., c.m.de Mulhouse.
Ext. d. : Jacques Cordonnier.
PS : Jean-Marie Bockel, d., m. de Mulhouse, a.min.
Div. : Liliane Gall.
GE : Roger Winterhalter, m. de Lutterbach.

–o–

I., 443 046 ; A., 32,23 % ; E., 285 104

UPF	89 358	(31,34)	7 élus
FN	51 921	(18,21)	4 élus
PS	45 441	(15,93)	3 élus
Verts	41 617	(14,59)	3 élus
Ext. d.	17 569	(6,16)	1 élu
Div.	17 447	(6,11)	1 élu
GE	16 608	(5,82)	1 élu
PC	5 143	(1,80)	

1986. – *I., 429 943 ; A., 22,88 % ; E., 310 561.* – PS (Baeumler), 80 628 (25,96 %), 6 élus ; UDF (Gerrer, UDF-CDS), 73 122 (23,54 %), 5 élus ; RPR (Meinrad), 67 451 (21,71 %), 5 élus ; FN (Freulet), 44 617 (14,36 %), 3 élus ; Verts (Waechter), 20 329 (6,54 %), 1 élu ; Div. opp. (Lacour), 8 557 (2,75 %) ; PC (Bechler), 7 049 (2,26 %) ; Div. opp. (Adolph), 4 937 (1,58 %) ; Div. opp. (Bader, CNIP), 3 871 (1,24 %).

COLMAR

I., 35 304 ; A., 36,74 % ; E., 21 464

UPF	6 890	(32,10)
FN	3 805	(17,72)
Verts	3 206	(14,93)
PS	2 749	(12,80)
Div.	1 761	(8,20)
GE	1 555	(7,24)
Ext. d.	1 103	(5,13)
PC	395	(1,84)

MULHOUSE

I., 56 078 ; A., 39,02 % ; E., 33 154

UPF	8 391	(25,30)
FN	7 864	(23,71)
PS	7 117	(21,46)
Verts	3 993	(12,04)
GE	1 779	(5,36)
Ext. d.	1 660	(5,00)
Div.	1 601	(4,82)
PC	749	(2,25)

AQUITAINE (83 + 2)

CONSEIL SORTANT. – 8 PC, 29 PS, 1 ADD, 2 MRG, 1 GE, 3 UDF-rad., 6 UDF-CDS, 5 UDF-PR, 2 UDF, 2 app. UDF, 16 RPR, 1 app. RPR, 3 CNI, 4 FN. *(Prés. : M. Jean Tavernier, RPR, se présente en 36e position sur la liste UPF.)*

NOUVEAU CONSEIL. – 6 PC; 19 PS; 1 FU-ADD; 5 UDF-rad.; 4 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 3 UDF; 12 RPR; 2 app. RPR; 3 CNI; 8 FN; 6 GE; 3 Verts; 10 CPNT.

Le mouvement Chasse, pêche, nature et traditions confirme, dans les cinq départements, les scores obtenus au cours des élections européennes de juin 1989, et remporte un beau succès dans les zones rurales comme à La Teste, en Gironde, où la liste CPNT obtient 22,75 % des suffrages. Avec dix conseillers régionaux, dont M. André Goustat, président de CPNT, les chasseurs se posent en arbitres de l'assemblée d'Aquitaine. Dans les cinq départements de la région, les grandes formations reculent. En Gironde, le PS, qui réalisait 35,51 % des voix en 1986, est en retrait : il perd six sièges et 17,28 points. Dans ce département, la liste UDF-RPR - CNI, conduite par M. Jacques Valade, ancien ministre, dauphin de M. Jacques Chaban-Delmas à la mairie de Bordeaux, arrive en tête avec 29 % des suffrages, mais n'obtient que douze sièges contre seize en 1986 à la liste de droite qui avait obtenu 43,10 % des voix. En Lot-et-Garonne, les socialistes, en recul de quatorze points, fléchissent plus que l'UPF, emmenée par M. Jean François-Poncet, président du département, qui n'en perd que six. Dans les Landes, en revanche, le PS, conduit par M. Henri Emmanuelli, président du conseil général, perd plus de huit points et l'union UDF-RPR neuf.

Au total, la gauche perd quatorze sièges et la droite six. Outre les chasseurs, qui entendent maintenir jusqu'au bout leur propre candidat, les huit conseillers du FN, qui double ses scores en Gironde, les six de Génération Ecologie, emmenés par Noël Mamère, qui obtient quatre sièges en Gironde, et les trois Verts pèseront donc sur l'élection du président.

DORDOGNE (12)

PS-MRG : Bernard Bioulac (PS), prés. c.g., d., m. de Saint-Barthélémy-de-Bussière.
UPF : Yves Guéna (RPR), sén., m. de Périgueux, a.min, a.d.
CPNT : André Goustat, m. de Mauzac.
GE : Chantal Merchadou.
FN : Michel Courtois.
Verts : Pierre Ladé.
PC : Roger Gorse, c.r.

–o–

I., 302 253 ; A., 23,24 % ; E., 219 277

UPF	76 135	(34,72)	5 élus
PS-MRG	50 960	(23,24)	3 élus
PC	28 493	(12,99)	1 élu
CPNT	22 023	(10,04)	1 élu
FN	16 658	(7,59)	1 élu
GE	15 807	(7,20)	1 élu
Verts	9 201	(4,19)	

1986. – *I., 301 505 ; A., 15,88 % ; E., 237 979.* – Un. opp. (Bournazel, RPR), 96 563 (40,57 %), 6 élus ; PS-MRG (Suchod, PS), 74 859 (31,45 %), 4 élus ; PC (Gorse), 36 812 (15,46 %), 2 élus ; FN (Ricard), 14 280 (6,00 %) ; MRG diss. (Meyssignac), 8 005 (3,36 %) ; Alt. (Champeaux), 4 213 (1,77 %) ; CNIP (Esclafer de la Rode), 3 247 (1,36 %).

PÉRIGUEUX

I., 20 888 ; A., 32,10 % ; E., 13 554

UPF	6 187	(45,64)
PS-MRG	2 611	(19,26)
PC	1 483	(10,94)
GE	1 131	(8,34)
FN	1 092	(8,05)
Verts	568	(4,19)
CPNT	482	(3,55)

GIRONDE (34 + 2)

Div. d. : Victor Réoyo (UDF-CDS diss.).
UPF : Jacques Valade (RPR), sén., adj. m. de Bordeaux, a.min.
PS : Alain Anziani.
LO : Gérard Barthélémy.
Ext. d. : Jack Hennequin.
FN : Jacques Colombier, c.r., c.m. de Bordeaux.
Verts : Jean-Hervé Le Bars.
PC : Jean Barrière, c.r.
CPNT : Jean Seinlary.
GE : Noël Mamère, m. de Bègles.

–o–

I., 783 244 ; A., 30,84 % ; E., 516 887

UPF	149 920	(29,00)	12 élus
PS	94 239	(18,23)	7 élus
CPNT	66 684	(12,90)	5 élus
FN	62 022	(11,99)	4 élus
GE	56 157	(10,86)	4 élus
PC	32 858	(6,35)	2 élus
Verts	27 704	(5,35)	2 élus
Ext. d.	15 139	(2,92)	
LO	12 164	(2,35)	

1986. – *I., 761 515 ; A., 22,19 % ; E., 568 680.* – Un. opp. (Chaban-Delmas, RPR), 245 115 (43,10 %), 16 élus ; PS-MRG (Madrelle, PS), 201 987 (35,51 %), 13 élus ; PC (Barrière), 45 439 (7,99 %), 3 élus ; FN (Colombier), 40 569 (7,13 %), 2 élus ; Div. (Roche), 11 641 (2,04 %) ; MRG diss. (Savary), 10 106 (1,77 %) ; LO (Mas), 9 813 (1,72 %) ; FN diss. (Michelet), 4 030 (0,70 %).

BORDEAUX

I., 112 728 ; A., 39,94 % ; E., 65 491

UPF	25 117	(38,35)
PS	9 918	(15,14)
FN	9 305	(14,20)
GE	7 993	(12,20)
Verts	3 529	(5,38)
PC	3 429	(5,23)
CPNT	2 999	(4,57)
Ext. d.	1 997	(3,04)
LO	1 204	(1,83)

MÉRIGNAC

I., 34 250 ; A., 31,16 % ; E., 22 581

UPF	6 230	(27,58)
PS	5 350	(23,69)
GE	2 938	(13,01)
FN	2 879	(12,74)
CPNT	1 576	(6,97)
Verts	1 308	(5,79)
PC	1 135	(5,02)
Ext. d.	653	(2,89)
LO	512	(2,26)

PESSAC

I., 31 431 ; A., 35,21 % ; E., 19 674

UPF	5 683	(28,88)
PS	4 199	(21,34)
GE	2 541	(12,91)
FN	2 369	(12,04)
CPNT	1 354	(6,88)
Verts	1 278	(6,49)
PC	1 214	(6,17)
Ext. d.	584	(2,96)
LO	452	(2,29)

LANDES (10)

Div. d. : Guy Bertrand (CNI).
FU : Alain Dutoya (MRG), c.g.s., m. de Hagetmau.
UPF : Jacques Castaing (UDF-CDS), c.r., m. de Mant.
PC : André Curculosse, c.r., adj. m. de Mont-de-Marsan.
Verts : Bernard Lauga.
FN : Eric Barrouillet, c.m.de Dax.
GE : Gérard Dupouy.
CPNT : Henri Capdeville.
PS : *Henri Emmanuelli, prés. c.g., d., prés. de l'Ass. nat., a. min.*

–o–

I., 237 996 ; A., 26,26 % ; E., 167 036

PS	53 230	(31,86)	4 élus
UPF	44 390	(26,57)	3 élus
CPNT	21 465	(12,85)	1 élu
FN	13 326	(7,97)	1 élu
PC	13 284	(7,95)	1 élu
GE	7 478	(4,47)	
Verts	6 726	(4,02)	
FU	5 061	(3,02)	
Div. d.	2 076	(1,24)	

1986. – *I., 231 690 ; A., 17,06 % ; E., 182 289.* – PS (Emmanuelli), 74 316 (40,76 %), 5 élus ; Un. opp. (Castaing, UDF-CDS), 65 226 (35,78 %), 4 élus ; PC (Curculosse), 15 647 (8,58 %), 1 élu ; MRG diss. (Dutoya), 9 273 (5,08 %) ; FN (Barrouillet), 9 156 (5,02 %) ; Div. opp. (Chiron), 8 671 (4,75 %).

MONT-DE-MARSAN

I., 19 222 ; A., 33,22 % ; E., 12 272

PS	4 018	(32,74)
UPF	3 536	(28,81)
FN	1 249	(10,17)
CPNT	1 037	(8,45)
GE	680	(5,54)
PC	656	(5,34)
Verts	491	(4,00)
Div. d.	327	(2,66)
FU	278	(2,26)

LOT-ET-GARONNE (10)

CPNT : Guy Berny (PS diss.), c.g., m. de Villeréal.
Div. : Jean-Pierre Planès.
UPF : Jean François-Poncet (UDF), prés. c.g., sén., a.min.
Verts : Alain Bedouret.
PS : Christian Laurissergues, a.c.r., a.d.
FN : Eddy Marsan.
GE : Hubert Delpech, m. d'Astaffort.
Rég. : Jacques Delmas.
PC : Jean Querbès, c.r., adj. m. de Tonneins.

–o–

I., 223 080 ; A., 26,47 % ; E., 154 415

UPF	54 427	(35,24)	4 élus
PS	26 002	(16,83)	2 élus
FN	20 481	(13,26)	1 élu
CPNT	16 082	(10,41)	1 élu
PC	13 008	(8,42)	1 élu
GE	11 157	(7,22)	1 élu
Verts	8 596	(5,56)	
Div.	3 390	(2,19)	
Rég.	1 272	(0,82)	

1986. – *I., 223 765 ; A., 18,03 % ; E., 172 199.* – Un. opp. (François-Poncet, UDF), 71 583 (41,56 %), 5 élus ; PS (Gouzes), 53 492 (31,06 %), 3 élus ; PC (Querbès), 20 141 (11,69 %), 1 élu ; FN (Valla), 13 869 (8,05 %), 1 élu ; Opp. diss. (Lapeyronie, UDF diss.), 8 048 (4,67 %) ; MRG (Argacha), 5 066 (2,94 %).

AGEN

I., 18 977 ; A., 32,38 % ; E., 12 231

UPF	3 993	(32,64)
PS	2 465	(20,15)
FN	1 910	(15,61)
GE	1 040	(8,50)
Verts	779	(6,36)
PC	772	(6,31)
Div.	770	(6,29)
CPNT	418	(3,41)
Rég.	84	(0,68)

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (17)

FU-MRG : Jean-Marie Survielle (MRG), adj. m. de Biarritz.
UPF : Auguste Cazalet (RPR), sén.
FN : Alexis Arette-Hourquet, c.r.
Rég. : David Grosclaude.
PC : Eugène Bagez-Bernet, c.r., adj. m. de Mourenx.
Nat. : Jacques Abeberry, adj. m. de Biarritz.
Verts : Jean-Joseph Lissar.
GE : Jean-Marc Lassus.
CNI : Jean Récapet, c.g., m. de Sauveterre-de-Béarn.
CPNT : Jean Saint-Josse.
PS : Nicole Péry, c.r., d.eur.

–o–

I., 420 528 ; A., 29,96 % ; E., 282 449

UPF	91 467	(32,38)	7 élus
PS	53 648	(18,99)	4 élus
CPNT	34 052	(12,05)	2 élus
FN	25 439	(9,00)	1 élu
GE	17 699	(6,26)	1 élu
CNI	16 476	(5,83)	1 élu
PC	14 913	(5,27)	1 élu
Verts	10 488	(3,71)	
Nat.	8 867	(3,13)	
FU-MRG	5 295	(1,87)	
Rég.	4 105	(1,45)	

1986. – *I., 410 408 ; A., 19,18 % ; E., 319 119.* – Un. opp. (Inchauspé, RPR), 134 157 (42,03 %), 8 élus ; PS (Laberrère), 109 763 (34,39 %), 7 élus ; FN (Arette-Hourquet), 21 834 (6,84 %), 1 élu ; PC (Bagez-Bernet), 19 099 (5,98 %), 1 élu ; Div. opp. (Récapet, CNIP), 15 537 (4,86 %) ; MRG (Poulou), 7 962 (2,49 %) ; Rég. (Irazusta), 5 892 (1,84 %) ; Rég. (Grosclaude), 4 875 (1,52 %).

PAU

I., 50 620 ; A., 39,44 % ; E., 30 653

PC	1 423	(4,64)
PS	6 819	(22,24)
FU-MRG	535	(1,74)
Nat.	127	(0,41)
Rég.	300	(0,97)
GE	2 375	(7,74)
Verts	1 272	(4,14)
CPNT	1 345	(4,38)
UPF	10 712	(34,94)
CNI	1 450	(4,73)
FN	4 295	(14,00)

AUVERGNE (47)

CONSEIL SORTANT. – 4 PC, 15 PS, 3 UDF-rad., 3 UDF-CDS, 5 UDF-PR, 1 UDF-P et R, 4 UDF, 9 RPR, 1 FN, 1 ext. d. *(Prés. : M. Valéry Giscard d'Estaing, UDF, d.eur., a.prés. de la République.)*

NOUVEAU CONSEIL. – 4 PC; 9 PS; 1 UDF-rad.; 2 UDF-CDS; 4 UDF-PR; 1 UDF-P et R; 3 UDF; 10 RPR; 3 div. d.; 4 FN; 2 GE; 3 Verts; 1 CPNT.

M. Valéry Giscard d'Estaing parvient à tirer son épingle du jeu en conservant d'une voix la majorité absolue du conseil régional d'Auvergne. Les listes RPR-UDF maintiennent leurs positions dans le Puy-de-Dôme mais perdent en revanche un siège dans l'Allier, un autre dans le Cantal et un troisième en Haute-Loire. Le chef de file socialiste, M. Michel Charasse, ministre délégué chargé du budget, enregistre pour sa part une sévère défaite dans le Puy-de-Dôme. La liste socialiste y perd en effet trois sièges au profit notamment des Verts et de Génération Ecologie. Le PS perd également un siège dans l'Allier et un siège dans le Cantal. En Haute-Loire, M. Charasse essuie un véritable camouflet puisque la liste socialiste, désignée à sa demande par les instances nationales, est devancée par une liste socialiste dissidente, soutenue par la fédération départementale, qui conserve un des deux sièges obtenus par le PS en 1986. Grâce aux résultats obtenus dans l'Allier où il devance de plus de quatre points le PS, le PC, légèrement en retrait par rapport aux résultats de 1986, conserve pourtant ses quatre conseillers régionaux.

L'érosion des grandes formations profite donc aux écologistes – les Verts et Génération Ecologie obtiennent respectivement trois et deux conseillers, – au FN, qui a quatre sièges, ainsi qu'aux chasseurs qui remportent un siège dans le Cantal et qui en ratent d'un rien un second dans l'Allier.

ALLIER (13)

PS-MRG : François Colcombet (PS), d., c.g.s., m. de Dompierre-sur-Besbre.
UPF : Edmond Maupoil (UDF-rad.), c.r., c.g.s., m. de Monestier.
PC : André Lajoinie, d.
CPNT : Gérard Paquet.
Div. d. : Hector Rolland, a.c.r., a.d. RPR, a.m. de Moulins.
GE : Jacky Flouzat, a.c.g.
FN : Jacques Mayadoux.
Verts : René Chanaud, c.m.de Saint-Germain-des-Fossés.

–o–

I., 262 775 ; A., 31,09 % ; E., 170 089

UPF	54 059	(31,78)	5 élus
PC	35 373	(20,79)	3 élus
PS-MRG	27 786	(16,33)	2 élus
FN	15 844	(9,31)	1 élu
Verts	9 750	(5,73)	1 élu
GE	9 290	(5,46)	1 élu
CPNT	9 046	(5,31)	
Div. d.	8 941	(5,25)	

1986. – *I., 267 377 ; A., 21,39 % ; E., 199 069.* – Un. opp. (Maupoil, UDF-rad.), 76 790 (38,57 %), 6 élus ; PS (Chaubard), 49 148 (24,68 %), 3 élus ; PC (Lajoinie), 44 780 (22,49 %), 3 élus ; FN (Bruley), 13 282 (6,67 %), 1 élu ; MRG-MGP (Charasse, MRG), 9 623 (4,83 %) ; Alt. (Devoucoux, Verts), 5 446 (2,73 %).

MOULINS

I., 14 468 ; A., 39,28 % ; E., 8 316

UPF	2 703	(32,50)
PS-MRG	1 519	(18,26)
PC	1 115	(13,40)
Div. d.	832	(10,00)
FN	832	(10,00)
GE	557	(6,69)
Verts	518	(6,22)
CPNT	240	(2,88)

MONTLUÇON

I., 30 421 ; A., 36,00 % ; E., 18 256

UPF	5 460	(29,90)
PC	5 215	(28,56)
PS-MRG	2 363	(12,94)
FN	1 688	(9,24)
GE	1 293	(7,08)
Verts	808	(4,42)
Div. d.	720	(3,94)
CPNT	709	(3,88)

CANTAL (6)

Div. g. : Marc Petitjean (ex-PS), m. de Celoux.
UPF : Roger Rigaudière (RPR), c.r., sén., m. de Saint-Chamant.
PC : Alain Cousin.
CPNT : Jean-Pierre Lallite.
Verts : Marc Pottier, m. de Vebret.
FN : Paul Bardot.
PS : Yves Debord, c.r., c.g., m. de Sansac-de-Marmiesse.

–o–

I., 125 626 ; A., 28,51 % ; E., 85 541

UPF	39 022	(45,61)	4 élus
PS	15 806	(18,47)	1 élu
CPNT	10 540	(12,32)	1 élu
Div. g.	5 672	(6,63)	
Verts	5 235	(6,11)	
PC	4 934	(5,76)	
FN	4 332	(5,06)	

1986. – *I., 125 505 ; A., 18,46 % ; E., 98 464.* – Un. opp. (Rigaudière, RPR), 53 796 (54,63 %), 4 élus ; PS (Souchon), 34 823 (35,36 %), 2 élus ; PC (Taurant), 6 327 (6,42 %) ; FN (Teuillet-Lapeyre), 3 518 (3,57 %).

AURILLAC

I., 19 514 ; A., 32,01 % ; E., 12 674

UPF	4 815	(37,99)
PS	4 083	(32,21)
Verts	976	(7,70)
CPNT	813	(6,41)
PC	789	(6,22)
FN	727	(5,73)
Div. g.	471	(3,71)

HAUTE-LOIRE (8)

Ext. g. : Raymond Vacheron (LCR).
UPF : Jean Proriol (UDF-PR), d., c.g.s., m. de Beauzac, a.c.r., a. sén.
PC : André Béal.
PS diss. : André Chapaveire, adj. m. de Brioude.
FN : Hubert Fayard.
PS : Louis Eyraud, adj. m. de Brioude, a.d.
Verts : Pierre Pommarel.

–o–

I., 157 692 ; A., 27,40 % ; E., 107 511

UPF	54 814	(50,98)	5 élus
FN	13 762	(12,80)	1 élu
PS diss.	11 796	(10,97)	1 élu
Verts	10 968	(10,20)	1 élu
PS	8 260	(7,68)	
PC	4 010	(3,72)	
Ext. g.	3 901	(3,62)	

1986. – *I., 156 213 ; A., 19,28 % ; E., 120 908.* – Un. opp. (Proriol, UDF-PR), 66 228 (54,77 %), 6 élus ; PS (Chazelle), 32 776 (27,10 %), 2 élus ; FN (Roudier), 9 226 (7,63 %) ; PC (Béal), 6 593 (5,45 %) ; Div. opp. (Vullermet), 6 085 (5,03 %).

LE PUY

I., 12 089 ; A., 35,11 % ; E., 7 491

UPF	3 274	(43,70)
FN	1 092	(14,57)
PS diss.	1 083	(14,45)
Verts	994	(13,26)
Ext. g.	430	(5,74)
PS	342	(4,56)
PC	276	(3,68)

PUY-DE-DÔME (20)

PS-MRG : Michel Charasse (PS), min. délégué au budget, c.g., m. de Puy-Guillaume.
UPF : Valéry Giscard d'Estaing (UDF), prés. c.r., d.eur., a.prés. de la République.
FN : Claude Jaffrès, c.m. de Clermont-Ferrand.
Verts : Danielle Auroi.
PC : Guillaume Laybros.
GE : Jean-Claude Besson.

–o–

I., 406 060 ; A., 27,79 % ; E., 276 989

UPF	125 081	(45,15)	10 élus
PS-MRG	69 503	(25,09)	5 élus
FN	23 457	(8,46)	2 élus
Verts	21 326	(7,69)	1 élu
PC	19 617	(7,08)	1 élu
GE	18 005	(6,50)	1 élu

1986. – *I., 396 950 ; A., 19,15 % ; E., 308 158.* – Un. opp. (Giscard d'Estaing, UDF-PR), 141 205 (45,82 %), 10 élus ; PS (Pourchon), 106 993 (34,72 %), 8 élus ; PC (Nicolas), 23 583 (7,65 %), 1 élu ; FN (Waterlot), 17 081 (5,54 %), 1 élu ; Verts (Saumureau), 7 500 (2,43 %) ; LO (Dufour), 4 070 (1,32 %) ; MRG (Gouttebel), 3 949 (1,28 %) ; Div. (Gauthier), 3 777 (1,22 %).

CLERMONT-FERRAND

I., 67 755 ; A., 32,29 % ; E., 43 584

UPF	18 028	(41,36)
PS-MRG	11 042	(25,33)
FN	4 226	(9,69)
Verts	3 947	(9,05)
GE	3 453	(7,92)
PC	2 888	(6,62)

BOURGOGNE (55 + 2)

CONSEIL SORTANT. – 5 PC, 16 PS, 1 app. PS, 1 FU, 2 MRG, 1 UDF-CDS, 8 UDF-PR, 3 UDF, 11 RPR, 4 div. d., 3 FN. *(Prés. : M. Raymond Janot, UDF, c.g., n.s.r.p.)*

NOUVEAU CONSEIL. – 3 PC; 8 PS; 2 PS diss.; 2 MRG; 2 FU; 2 GE; 5 VERTS; 1 CPNT; 10 UDF-PR; 1 UDF; 12 RPR; 1 div. d.; 8 FN.

La succession de M. Raymond Janot (UDF) à la tête du conseil régional de Bourgogne est aussi ouverte qu'elle promettait de l'être : les deux composantes de l'UPF vont devoir choisir leur candidat unique, sans être assurées pour autant de la majorité absolue.

Bien qu'elle arrive en tête dans les quatre départements et que le conseil régional compte deux sièges supplémentaires, l'UPF détient trois sièges de moins que dans la précédente assemblée. Elle réalise son meilleur score en Saône-et-Loire, où son chef de file, M. Dominique Perben (RPR), frôle avec 49,97 % la majorité absolue dans sa ville de Chalon. Le PS arrive lui dans trois départements sur quatre en deuxième position. L'exception se situe en Côte-d'Or, où c'est le dissident chevènementiste, Roland Carraz qui prend le dessus sur la liste officiellement investie par la rue de Solférino.

Du coup, c'est le FN qui profite de cette division et apparaît comme la deuxième force en Côte-d'Or. Au total, il passe de trois à huit conseillers. Quant aux écologistes, ils font une entrée en nombre : dans la Nièvre, leur score leur permet d'enlever le siège qu'espérait gagner la liste FU-GE. M. Jean-Pierre Soisson ne gagne qu'un siège et ce dans son propre département, l'Yonne.

CÔTE-D'OR (16 + 1)

FU : Pierre Rebourg (MRG), c.r., c.g., m. de Venarey-les-Laumes.
UPF : Jean-François Bazin (RPR), c.r., adj. m. de Dijon.
Verts : Alain Caignol.
PS : Hervé Vouillot, c.r., c.g., m. de Quétigny, a.d.
LO : Jacqueline Lambert.
GE : Jean-Pierre Gillot.
CNI : Lucien Brenot, m. de Chevigny-Saint-Sauveur.
PC : Marcel Yanelli, c.r., c.m. de Dijon.
FN : Pierre Jaboulet-Vercherre, c.r., c.m. de Beaune.
PS diss. : Roland Carraz, d., c.g.s., m. de Chenôve.

–o–

I., 311 960 ; A., 33,14 % ; E., 198 708

UPF	70 455	(35,45)	8 élus
FN	27 350	(13,76)	3 élus
PS diss.	25 695	(12,93)	2 élus
PS	17 485	(8,79)	1 élu
GE	15 790	(7,94)	1 élu
Verts	12 351	(6,21)	1 élu
FU	10 309	(5,18)	1 élu
PC	8 474	(4,26)	
CNI	7 714	(3,88)	
LO	3 085	(1,55)	

1986. – *I., 309 877 ; A., 22,80 % ; E., 229 324.* – Un. opp. (Revol, UDF-PR), 95 419 (41,60 %), 8 élus ; PS (Vouillot), 64 623 (28,17 %), 5 élus ; FN (Jaboulet-Vercherre), 21 013 (9,16 %), 1 élu ; PC (Yanelli), 13 203 (5,75 %), 1 élu ; MRG (Rebourg), 11 782 (5,13 %), 1 élu ; Div. opp. (Simonot), 7 346 (3,20 %) ; Div. opp. (Adamek), 5 863 (2,55 %) ; Verts (Monnot), 5 774 (2,51 %) ; LO (Lambert), 4 301 (1,87 %).

DIJON

I., 73 787 ; A., 35,78 % ; E., 45 886

UPF	18 707	(40,76)
FN	5 916	(12,89)
PS diss.	5 857	(12,76)
PS	4 746	(10,34)
GE	3 756	(8,18)
Verts	2 750	(5,99)
PC	1 719	(3,74)
CNI	1 086	(2,36)
FU	858	(1,86)
LO	491	(1,07)

NIÈVRE (9)

FU-GE : Lionel Thénault (FU), c.g.s., m. de Montsauche.
UPF : Simone Rignault (RPR), c.r., m. de Saint-Honoré-les-Bains.
CPNT : Dominique Croenne.
PS : Eugène Teisseire, c.r., c.g., m. d'Alluy.
Verts : Jean-François Daguin, c.m. de Nevers.
PC : *Michelle Girard, c.r., m. de Garchizy.*
FN : Régis de la Croix-Vaubois.

–o–

I., 174 513 ; A., 32,08 % ; E., 111 886

UPF	33 088	(29,57)	3 élus
PS	30 141	(26,93)	3 élus
PC	13 968	(12,48)	1 élu
FN	11 979	(10,70)	1 élu
Verts	8 732	(7,80)	1 élu
FU-GE	7 923	(7,08)	
CPNT	6 055	(5,41)	

LES RÉSULTATS

1986. – *I., 177 376; A., 22,07 %; E., 131 374.* – PS (Teisseire), 53 865 (41,00 %), 4 élus; Un. opp. (Suguenot, RPR), 48 912 (37,23 %), 4 élus; PC (Girard), 19 331 (14,71 %), 1 élu; FN (Cendre), 9 266 (7,05 %).

NEVERS

I., 27 283; A., 39,73 %; E., 15 612

UPF	4 925	(31,54)
PS	4 655	(29,81)
FN	1 652	(10,58)
PC	1 526	(9,77)
Verts	1 398	(8,95)
FU-GE	961	(6,15)
CPNT	495	(3,17)

SAÔNE-ET-LOIRE (19)

Div. d.: Philippe Malaud (app. CNI), c.g.s., a.d.eur., a.min.
PS-MRG: André Billardon (PS), d., c.g.s., c.m. du Creusot.
UPF: Dominique Perben (RPR), d., m. de Chalon-sur-Saône.
LO: Marie-Thérèse Deroche.
PC: Michel Chevalier.
FN: Michel Collinot, c.r., a.d.eur.
CPNT: Michel Raymond.
Verts: Thierry Grosjean.

–o–

I., 353 505; A., 25,72 %; E., 248 391

UPF	99 325	(39,98)	9 élus
PS-MRG	52 005	(20,93)	4 élus
FN	23 558	(9,48)	2 élus
Verts	22 115	(8,90)	2 élus
PC	17 824	(7,17)	1 élu
CPNT	17 521	(7,05)	1 élu
Div. d.	10 622	(4,27)	
LO	5 421	(2,18)	

1986. – *I., 394 255; A., 24,45 %; E., 281 799.* – PS-MRG (Leborne, PS), 89 050 (31,60 %), 6 élus; RPR (Mazière), 67 026 (23,78 %), 5 élus; UDF (Lucotte, UDF-PR), 64 343 (22,83 %), 5 élus; PC (Deschampt), 26 396 (9,36 %), 2 élus; FN (Collinot), 19 906 (7,06 %), 1 élu; MRG diss. (Girardon), 8 969 (3,18 %); LO (Deroche), 6 109 (2,16 %).

MÂCON

I., 20 527; A., 40,45 %; E., 11 529

UPF	4 120	(35,73)
PS-MRG	2 931	(25,42)
Verts	1 403	(12,16)
FN	1 299	(11,26)
PC	671	(5,82)
Div. d.	571	(4,95)
CPNT	345	(2,99)
LO	189	(1,63)

CHALON-SUR-SAÔNE

I., 30 698; A., 36,92 %; E., 18 547

UPF	9 268	(49,97)
PS-MRG	3 514	(18,94)
FN	1 865	(10,05)
Verts	1 565	(8,43)
PC	1 256	(6,77)
CPNT	482	(2,59)
LO	309	(1,66)
Div. d.	288	(1,55)

YONNE (11 + 1)

Div. d. (1): Guy Bourras (div. d.), c.g., m. de Saint-Julien-du-Sault.
Div. d. (2): Michel Morange (UDF-CDS diss.).
UPF: Michel Delprat (UDF-PR), (sout. CNI), c.r., c.g., m. de Tanlay.
FN: Claude Moreau, c.r., c.m. d'Auxerre.
GE: Geneviève Olejniczak.
PC: Jean-Marie Langoureau, c.r., c.m. d'Auxerre.
FU: Jean-Pierre Soisson, c.r., min. d'Etat, min. de la fonction publique, m. d'Auxerre.
Verts: Philippe Archambault.
CPNT: Roger Clérot.
PS: Roger Lassale, c.r., c.g.s., m. de Pont-sur-Yonne, a.d.

–o–

I., 200 791; A., 30,72 %; E., 131 606

UPF	33 194	(25,22)	4 élus
FU	20 414	(15,51)	2 élus
FN	20 147	(15,30)	2 élus
PS	13 725	(10,42)	1 élu
PC	12 280	(9,33)	1 élu
Verts	8 316	(6,31)	1 élu
GE	8 130	(6,17)	1 élu
Div. d. (1)	6 855	(5,20)	
CPNT	6 347	(4,82)	
Div. d. (2)	2 198	(1,67)	

1986. – *I., 221 098; A., 22,06 %; E., 164 674.* – Un. opp. (Delprat, CNIP), 74 714 (45,37 %), 6 élus; PS (Lassale), 49 052 (29,78 %), 3 élus; FN (Moreau), 17 645 (10,71 %), 1 élu; PC (Langoureau), 16 700 (10,14 %), 1 élu; Opp. diss. (Morange, UDF-CDS diss.), 6 563 (3,98 %).

AUXERRE

I., 22 259; A., 39,65 %; E., 12 792

FU	4 257	(33,27)
UPF	2 273	(17,76)
FN	1 701	(13,29)
PS	1 109	(8,66)
Verts	1 042	(8,14)
PC	901	(7,04)
GE	872	(6,81)
CPNT	313	(2,44)
Div. d. (1)	217	(1,69)
Div. d. (2)	107	(0,83)

BRETAGNE (81 + 2)

CONSEIL SORTANT. – 4 PC, 30 PS, 1 UDF-rad., 13 UDF-CDS, 8 UDF-PR, 1 UDF-P et R, 1 UDF, 17 RPR, 2 app. RPR, 2 CNI, 1 div. d., 1 FN. *(Prés.: M. Yvon Bourges, RPR, sén., a.min.)*

NOUVEAU CONSEIL. – 3 PC; 19 PS; 6 GE; 6 Verts; 11 UDF-CDS; 5 UDF-PR; 2 UDF-P et R; 17 RPR; 6 div. d.; 7 FN; 1 div.

L'opposition RPR et UDF perd la majorité absolue qu'elle détenait au sein de l'assemblée. Elle devra composer, désormais, soit avec les écologistes, qui font leur entrée en force, soit avec le Front national, en nette progression. Les écologistes obtiennent douze sièges, également répartis entre les Verts et Génération Ecologie, mouvement qui a bénéficié, dans le Finistère, de la présence comme tête de liste de M. Pierre Delignière, chef de file des opposants au projet du port de plaisance de Trébeurden (Côtes-d'Armor). Les Verts obtiennent, globalement, un score inférieur à celui du mouvement de M. Lalonde (6,83 % contre 8,67 %).

L'extrême droite, qui n'avait qu'un élu au conseil régional, connaît une progression (8,83 %, globalement, contre 4,9 % en 1986), qui lui fait gagner six sièges dans une région où les scores du Front national sont nettement inférieurs à leur niveau national. Il réalise sa meilleure performance dans le Morbihan (11 %), département d'origine de M. Le Pen. Le PS perd onze sièges, soit un fort net recul dans une région où il avait enregistré l'une de ses plus fortes progressions dans les années 70 et 80. Le PCF perd son siège du Finistère, seul département breton où figurait une liste de communistes contestataires. Dans les Côtes-d'Armor, M. Gautier, qui présentait une liste Pour le vote blanc, obtient un siège.

Avec 41 sur 83 (au lieu de 46 sur 81 dans l'ancienne assemblée) et même le soutien de l'industriel Yves Rocher, maire de La Gacilly, dont la liste a remporté deux sièges dans le Morbihan, M. Bourges, qui *« ne croit pas nécessaire de faire des alliances politiques »*, n'atteint pas la majorité absolue.

CÔTES-D'ARMOR (16)

Aut.: Henri Gourmelen (UDB).
UPF: Yvon Bonnot (UDF-CDS), c.r., m. de Perros-Guirec.
PC: Edouard Quemper, adj. m. de Saint-Brieuc.
RPR diss.: Francis Reynes.
Div.: Gérard Gautier.
Rég.: Jean-Louis Le Mée.
GE: Jean Sanquer.
CNI: Louis Marteil, c.r., a.m. d'Yffiniac.
LO: Martial Collet.
Verts: Michel Balbot.
FN: Raymond Blanc.
PS: Yves Dollo, c.r., d., adj. m. de Saint-Brieuc.

–o–

I., 414 360; A., 27,52 %; E., 286 019

UPF	83 685	(29,25)	6 élus
PS	62 254	(21,76)	4 élus
PC	30 084	(10,51)	2 élus
GE	24 253	(8,47)	1 élu
FN	21 171	(7,40)	1 élu
Verts	17 093	(5,97)	1 élu
Div.	14 681	(5,13)	1 élu
CNI	10 054	(3,51)	
Rég.	6 491	(2,26)	
Aut.	6 381	(2,23)	
LO	5 322	(1,86)	
RPR diss.	4 550	(1,59)	

1986. – *I., 409 950; A., 16,75 %; E., 323 239.* – PS (Dollo), 113 266 (35,04 %), 6 élus; UDF (Benoît, UDF-PR), 91 448 (28,29 %), 5 élus; RPR (Belz), 51 127 (15,81 %), 3 élus; PC (Leyzour), 40 231 (12,44 %), 2 élus; FN (d'Herbais), 12 590 (3,89 %); Alt. (Gourmelen, UDB), 7 729 (2,39 %); LO (Collet), 6 848 (2,11 %).

SAINT-BRIEUC

I., 32 204; A., 33,94 %; E., 20 613

UPF	5 346	(25,93)
PS	4 339	(21,04)
GE	2 249	(10,91)
PC	2 086	(10,11)
FN	1 807	(8,76)
Verts	1 503	(7,29)
Div.	1 448	(7,02)
CNI	732	(3,55)
Aut.	450	(2,18)
LO	272	(1,31)
Rég.	271	(1,31)
RPR diss.	110	(0,53)

FINISTÈRE (25)

Aut.: Anaig Le Gars (PBPE).
Div. g.: Jean-Pierre Jeudy (ex-PC), m. de Carhaix.
UPF: Ambroise Guellec (UDF-CDS), d., c.g., m. de Pouldreuzic, a.sec.E.
Verts: Alain Uguen, c.m. de Quimper.
Rég.: Charles Burel.
PS: Louis Le Pensec, c.r., min. des DOM-TOM, c.g., m. de Mellac.
PC: Louis Le Roux, c.r.
FN: Olivier Morize, c.r.
GE: Pierre Delignière.
CNI: Sylvain Bertrand.

–o–

I., 616 176; A., 30,84 %; E., 408 412

UPF	163 352	(39,99)	12 élus
PS	98 385	(24,08)	7 élus
FN	35 513	(8,69)	2 élus
GE	31 829	(7,79)	2 élus
Verts	27 964	(6,84)	2 élus
PC	17 620	(4,31)	
Div. g.	15 788	(3,86)	
Aut.	8 310	(2,03)	
CNI	4 986	(1,22)	
Rég.	4 665	(1,14)	

1986. – *I., 611 842; A., 21,21 %; E., 468 775.* – PS-MRG (Le Pensec, PS), 161 399 (34,42 %), 10 élus; Un. opp. (Cozan, UDF-CDS), 155 081 (33,08 %), 9 élus; Opp. diss. (Bécam, ex-RPR), 62 999 (13,43 %), 4 élus; PC (Leroux), 31 160 (6,64 %), 1 élu; FN (Morize), 23 643 (5,04 %), 1 élu; Div. opp. (Jacq), 13 151 (2,80 %); Verts (Huguen), 12 092 (2,57 %); Alt. (Marzin, PSU), 9 250 (1,97 %).

QUIMPER

I., 38 841; A., 31,25 %; E., 25 647

UPF	8 861	(34,54)
PS	6 334	(24,69)
GE	2 611	(10,18)
Verts	2 470	(9,63)
FN	2 332	(9,09)
PC	1 053	(4,10)
Div. g.	902	(3,51)
Aut.	548	(2,13)
Rég.	274	(1,06)
CNI	262	(1,02)

BREST

I., 90 748; A., 36,13 %; E., 55 837

UPF	19 749	(35,36)
PS	14 124	(25,29)
FN	6 208	(11,11)
GE	4 751	(8,50)
Verts	4 045	(7,24)
PC	2 418	(4,33)
Div. g.	2 351	(4,21)
Aut.	1 128	(2,02)
CNI	623	(1,11)
Rég.	440	(0,78)

ILLE-ET-VILLAINE (22 + 2)

Aut.: Jean Duchet (POBL).
Div. g.: Louis Chopier (ADD), c.g., a.m. de Saint-Malo.
UPF: Yvon Bourges (RPR), prés. c.r., sén., a.min., a.m. de Dinard.
Rég.: Henri Lécuyer.
PS: Jacques Faucheux, c.r., m. de Fougères.
Verts: Jean-Louis Merrien.
PC: Paul Lespagnol.
GE: Paul Renaud.
FN: Pierre Maugendre, c.m. de Rennes.
LO: Raymond Madec.

–o–

I., 552 935; A., 32,95 %; E., 350 476

UPF	155 212	(44,28)	13 élus
PS	60 512	(17,26)	5 élus
GE	35 437	(10,11)	2 élus
FN	28 978	(8,26)	2 élus
Verts	28 170	(8,03)	2 élus
PC	12 236	(3,49)	
Div. g.	12 156	(3,46)	
LO	8 245	(2,35)	
Aut.	6 062	(1,72)	
Rég.	3 468	(0,98)	

1986. – *I., 518 894; A., 21,07 %; E., 387 380.* – UDF (Méhaignerie, UDF-CDS), 141 488 (36,52 %), 10 élus; PS (Hervé), 123 455 (31,86 %), 8 élus; RPR (Bourges), 61 588 (15,89 %), 4 élus; FN (Neveux), 15 330 (3,95 %); Verts (Georges), 13 268 (3,42 %); PC (Le Duff), 12 456 (3,21 %); Div. g. (Phliponneau, ex-PS), 8 226 (2,12 %); LO (Madec), 5 873 (1,51 %); MRG (Tardif), 2 176 (0,56 %); POBL (Fouéré), 2 020 (0,52 %); Alt. (Quillevère), 1 500 (0,38 %).

RENNES

I., 116 218; A., 40,35 %; E., 66 552

UPF	23 364	(35,10)
PS	14 641	(21,99)
GE	8 216	(12,34)
Verts	6 528	(9,80)
FN	5 984	(8,99)
PC	3 264	(4,90)
LO	1 378	(2,07)
Aut.	1 299	(1,95)
Div. g.	1 202	(1,80)
Rég.	676	(1,01)

SAINT-MALO

I., 35 625; A., 37,79 %; E., 21 132

UPF	9 078	(42,95)
Div. g.	2 502	(11,83)
FN	2 287	(10,82)
PS	2 135	(10,10)
GE	1 929	(9,12)
Verts	1 462	(6,91)
PC	734	(3,47)
LO	431	(2,03)
Rég.	410	(1,94)
Aut.	164	(0,77)

MORBIHAN (18)

Aut.: Joël Guegan (UDB).
UPF: Joseph Kerguéris (UDF-P. et R.), c.r., c.g.s., m. de Landévant.
Verts: Dominique Bourbao.
FN: Jacques de Rougé, m. de Trédion.
GE: Patrice Le Borgnic, c.m. de Riantec.
PS: Pierre Victoria, d., adj. m. de Lorient.
PC: Serge Morin, c.r., adj. m. de Lorient.
Div. d.: Yves Rocher, c.g., m. de La Gacilly.

–o–

I., 454 079; A., 30,27 %; E., 301 118

UPF	111 393	(36,99)	8 élus
PS	47 165	(15,66)	3 élus
Div. d.	40 046	(13,29)	2 élus
FN	33 179	(11,01)	2 élus
GE	25 224	(8,37)	1 élu
Verts	18 657	(6,19)	1 élu
PC	17 368	(5,76)	1 élu
Aut.	8 086	(2,68)	

1986. – *I., 434 305; A., 20,51 %; E., 328 877.* – Un. opp. (Marcellin, UDF-PR), 182 787 (49,49 %), 10 élus; PS (Meyer), 93 610 (28,46 %), 6 élus; FN (Branellec), 22 457 (6,82 %), 1 élu; PC (Morin), 22 142 (6,73 %), 1 élu; Verts (Mousset), 10 246 (3,11 %); Alt. (Guégan, UDB), 6 672 (2,02 %); Div. opp. (Landais), 6 161 (1,87 %); Div. opp. (Croizer), 4 802 (1,46 %).

VANNES

I., 26 516; A., 30,30 %; E., 17 905

UPF	6 820	(38,08)
PS	2 906	(16,23)
FN	2 293	(12,80)
GE	1 824	(10,18)
Verts	1 647	(9,19)
Div. d.	1 352	(7,55)
PC	606	(3,38)
Aut.	457	(2,55)

LORIENT

I., 41 941; A., 39,99 %; E., 24 107

UPF	6 681	(27,71)
PS	5 516	(22,88)
FN	3 261	(13,52)
GE	2 292	(9,50)
PC	1 964	(8,14)
Verts	1 828	(7,58)
Div. d.	1 756	(7,28)
Aut.	809	(3,35)

CENTRE (75 + 2)

CONSEIL SORTANT. – 8 PC, 20 PS, 1 FU, 4 MRG, 2 GE, 2 UDF-rad., 3 UDF-CDS, 9 UDF-PR, 3 UDF, 13 RPR, 7 div. d., 3 FN. *(Prés.: M. Maurice Dousset, UDF-PR, d., m. de Lutz-en-Dunois.)*

NOUVEAU CONSEIL. – 8 PC, 17 PS, 1 MRG, 5 GE, 3 Verts, 1 UDF-rad., 5 UDF-CDS, 9 UDF-PR, 2 UDF, 11 RPR, 4 div. d., 11 FN

Avec trente-deux sièges contre trente et un, l'UPF n'aura qu'une voix d'avance sur la gauche (PC + PS + Génération Ecologie), les Verts et le FN se partageant le reste. Si le PS résiste bien dans l'Indre, grâce à M. André Laignel, qui talonne l'UPF, faisant même jeu égal pour le nombre des sièges, et dans le Loir-et-Cher, grâce à M. Jack Lang, qui dépasse nettement la moyenne nationale de son parti, réussissant à maintenir le nombre de ses élus dans le département, il est largement battu dans l'Eure-et-Loir par le Front national. Celui-ci dépasse en effet la barre des 20 % et fait un malheur à Dreux, où il arrive en tête avec 36,61 % des voix. C'est dans cette ville que le parti d'extrême droite avait fait sa première percée en 1983 et que Mme Marie-France Stirbois, sa tête de liste, a été élue député en 1989. Dans le Loiret, la liste du FN, conduite par M. Paul Malaguti, dont le passé collaborationniste avait été révélé au cours de la campagne, fait également un bon score (14,54 %), obtenant autant de sièges que le PS (15,32 %). Enfin, dans le Cher, le PS est distancé par le PC et suivi de près par le FN.

CHER (11)

PS-MRG: Alain Calmat (app. PS), d., a.min.
UPF: Jean-François Deniau (UDF-PR), prés. c.g., d., a.min.
LO: Colette Cordat.
PC: Jacques Rimbault, d., m. de Bourges.
FN: Jean d'Ogny, c.m. de Bourges.
GE: Jean Rousseau, c.r., m. de Vierzon, a.d.
Verts: Pierre Fouchet.

–o–

I., 225 153; A., 31,63 %; E., 145 730

UPF	51 980	(35,66)	5 élus
PC	30 913	(21,21)	3 élus
PS-MRG	19 381	(13,29)	1 élu
FN	17 897	(12,28)	1 élu
GE	13 684	(9,38)	1 élu
Verts	8 269	(5,67)	
LO	3 606	(2,47)	

1986. – *I., 224 001; A., 21,53 %; E., 167 199.* – Un. opp. (Dubreuil, RPR), 63 668 (38,07 %), 5 élus; PC (Rimbault), 42 866 (25,63 %), 3 élus; PS-MRG (Rousseau, PS), 36 288 (21,70 %), 3 élus; FN (d'Ogny), 11 107 (6,64 %); Div. opp. (Doucet), 7 325 (4,38 %); Verts (Crotte), 2 978 (1,78 %); LO (Cordat), 2 967 (1,77 %).

BOURGES

I., 46 508; A., 36,90 %; E., 28 148

UPF	10 173	(36,14)
PC	7 814	(27,76)
FN	3 464	(12,30)
PS-MRG	2 814	(9,99)
GE	1 896	(6,73)
Verts	1 589	(5,64)
LO	398	(1,41)

EURE-ET-LOIR (12 + 1)

MRG-GE: François Huwart (MRG), c.r., m. de Nogent-le-Rotrou.
UPF: Maurice Dousset (UDF-PR), prés. c.r., d., m. de Lutz-en-Dunois.
Div. d.: Henri Herrera, c.r.
PC: Jean Hardy, a.m. de Châteaudun.
CNI: Joseph Hudault.
FN: Marie-France Stirbois, c.r., d.
Verts: Marie-Hélène Aubert.
PS: Maryvonne Radix, c.g., adj. m. de Chartres.

–o–

I., 260 722; A., 30,52 %; E., 170 810

UPF	58 756	(34,39)	5 élus
FN	35 209	(20,61)	3 élus
PS	24 469	(14,32)	2 élus
MRG-GE	18 307	(10,71)	1 élu
Verts	13 845	(8,10)	1 élu
PC	10 342	(6,05)	1 élu
Div. d.	5 579	(3,26)	
CNI	4 303	(2,51)	

1986. – *I., 250 589; A., 20,29 %; E., 190 626.* – Opp. (Dousset, UDF-PR), 68 357 (35,85 %), 5 élus; PS-MRG (Lemoine, PS), 65 592 (34,40 %), 4 élus; FN (M.-F. Stirbois), 19 002 (9,96 %), 1 élu; Opp. (Herrera, RPR), 16 795 (8,81 %), 1 élu; PC (Essirard), 13 786 (7,23 %), 1 élu; Div. opp. (Daumer), 7 094 (3,72 %).

CHARTRES

I., 19 828; A., 35,31 %; E., 12 244

UPF	4 041	(33,00)
PS	2 387	(19,49)
FN	1 934	(15,79)
MRG-GE	1 456	(11,89)
Verts	1 025	(8,37)
PC	651	(5,31)
Div. d.	560	(4,57)
CNI	190	(1,55)

INDRE (8)

FU-GE: Régis Blanchet (FU), c.r.
UPF: Patrick Serpeau (RPR), c.r.
PS: André Laignel, sec.E. à la ville et à l'aménagement du territoire, m. d'Issoudun, a.prés. c.g.
CPNT: Christian Silvain.
Div.: Claude Godard, (Mouvement des démocrates).
Verts: Jean Delavergne, AREV, adj. m. de Châteauroux.
PC: Marcel Foulon, c.r., adj. m. d'Issoudun.
FN: Pierre Poli.

–o–

I., 179 015; A., 28,30 %; E., 119 225

UPF	37 631	(31,56)	3 élus
PS	35 391	(29,68)	3 élus
FN	11 886	(9,96)	1 élu
PC	9 428	(7,90)	1 élu
Verts	7 351	(6,16)	
CPNT	7 098	(5,95)	
FU-GE	5 945	(4,98)	
Div.	4 495	(3,77)	

1986. – *I., 181 746; A., 19,10 %; E., 137 451.* – PS (Renault), 46 142 (33,56 %), 3 élus; RPR (Tissandier, ex-UDF), 46 084 (33,52 %), 3 élus; PC (Foulon), 16 825 (12,24 %), 1 élu; UDF (Bassot, UDF-PR), 14 758 (10,73 %), 1 élu; FN (Didier), 8 685 (6,31 %); Div. g. (Godard), 4 957 (3,60 %).

CHÂTEAUROUX

I., 33 147; A., 33,87 %; E., 20 504

UPF	6 456	(31,48)
PS	5 526	(26,95)
FN	2 618	(12,76)
Verts	1 825	(8,90)
PC	1 490	(7,26)
FU-GE	962	(4,69)
Div.	895	(4,36)
CPNT	732	(3,57)

INDRE-ET-LOIRE (17)

Div. d.: Patrick Andrieu (ex-RPR), adj. m. de Joué-lès-Tours.
UPF: James Bordas (UDF-PR), c.r., c.g., m. de Chambray-lès-Tours.
LO: Jean-Jacques Prodhomme.
PC: Jean-Michel Bodin, c.r.
FN: Jean Verdon, c.r., c.m. de Tours.
GE: Joël Thalineau.
Verts: Pierre Lochet.
PS: Yves Dauge, c.r., c.g., m. de Chinon.

–o–

I., 353 205; A., 33,10 %; E., 221 297

UPF	79 829	(36,07)	7 élus
PS	40 940	(18,50)	4 élus
FN	27 801	(12,56)	2 élus
GE	27 019	(12,20)	2 élus
Verts	14 057	(6,35)	1 élu
PC	13 702	(6,19)	1 élu
Div. d.	10 852	(4,90)	
LO	7 097	(3,20)	

1986. – *I., 343 958; A., 23,27 %; E., 247 810.* – PS-MRG (Testu, PS), 80 215 (32,36 %), 6 élus; Div. opp. (Trochu), 66 757 (26,93 %), 5 élus; Un. opp. (Bordas, UDF-PR), 53 092 (21,42 %), 4 élus; FN (Verdon), 18 120 (7,31 %), 1 élu; PC (Bodin), 17 192 (6,93 %), 1 élu; LO (Sornin), 5 542 (2,23 %); Div. g. (Simon), 4 560 (1,84 %); Div. opp. (Luciani), 2 332 (0,94 %).

TOURS

I., 73 398; A., 38,94 %; E., 42 681

UPF	16 374	(38,36)
PS	6 971	(16,33)
FN	5 820	(13,63)
GE	5 613	(13,15)
Verts	2 852	(6,68)
PC	2 250	(5,27)
Div. d.	1 748	(4,09)
LO	1 053	(2,46)

LOIR-ET-CHER (10)

UPF: Roger Goëmaere (RPR), c.r., prés. c.g., a.d.
FN: Anne-Marie Chalvet.
PS: Jack Lang, min. de la culture et de la communication, m. de Blois.
Div. d.: Jules Kirsnewaz.
GE: Patrick Hardouin, adj. m. de Saint-Dyé-sur-Loire.
Div. g.: Robert Terrien, m. de Molineuf.
PC: Roger Leclerc, c.r.
Verts: Sylvain Pinault.

–o–

I., 219 890; A., 28,43 %; E., 147 618

UPF	50 479	(34,19)	5 élus
PS	47 007	(31,84)	4 élus
FN	17 598	(11,92)	1 élu
PC	9 609	(6,50)	
GE	8 582	(5,81)	
Verts	6 834	(4,62)	
Div. g.	4 540	(3,07)	
Div. d.	2 969	(2,01)	

1986. – *I., 213 811; A., 18,08 %; E., 163 006.* – Un. opp. (Sudreau, UDF), 75 572 (46,36 %), 5 élus; PS (Mortelette), 56 124 (34,43 %), 4 élus; PC (Leclerc), 15 682 (9,62 %), 1 élu; FN (Chalvet), 13 003 (7,97 %); FN diss. (Decloquement), 2 625 (1,61 %).

BLOIS

I., 27 236; A., 30,09 %; E., 18 136

PS	7 135	(39,34)
UPF	5 303	(29,24)
FN	2 032	(11,20)
GE	979	(5,39)
PC	941	(5,18)
Verts	752	(4,14)
Div. g.	725	(3,99)
Div. d.	269	(1,48)

LOIRET (17 + 1)

FU: Hélène de Félice (MRG), c.r.
UPF: Paul Masson (RPR), c.r., sén., m. d'Estouy.
Verts: Bruno Duval, adj. m. d'Orléans.
LO: Christiane Hauchère.
GE: Jacques Varet.
PS: Jean-Pierre Lapaire, d., m. de Saint-Jean-de-Braye.
PC: Max Noblat, c.r., m. de Montargis.
FN: Paul Malaguti, c.r.

–o–

I., 372 414; A., 29,95 %; E., 247 380

UPF	93 201	(37,67)	7 élus
PS	37 890	(15,31)	3 élus
FN	35 957	(14,53)	3 élus
GE	24 378	(9,85)	2 élus
PC	24 014	(9,70)	2 élus
Verts	16 119	(6,51)	1 élu
FU	10 044	(4,06)	
LO	5 777	(2,33)	

1986. – *I., 356 377; A., 20,21 %; E., 270 395.* – Un. opp. (Masson, RPR), 122 838 (45,42 %), 9 élus; PS-MRG (Portheault, PS), 82 196 (30,39 %), 6 élus; FN (Malaguti), 26 268 (9,71 %), 1 élu; PC (Nublat), 24 828 (9,18 %), 1 élu; Alt. (Perrin), 8 479 (3,13 %); LO (Hauchère), 5 786 (2,13 %).

ORLÉANS

I., 54 572; A., 33,42 %; E., 34 909

UPF	13 648	(39,09)
PS	6 202	(17,76)
FN	4 792	(13,72)
GE	3 811	(10,91)
Verts	2 345	(6,71)
PC	2 263	(6,48)
FU	1 168	(3,34)
LO	680	(1,94)

CHAMPAGNE-ARDENNE (47 + 2)

CONSEIL SORTANT. – 4 PC, 15 PS, 3 UDF-rad., 5 UDF-CDS, 1 UDF-PR, 2 UDF, 12 RPR, 4 FN, 1 ext. d. *(Prés.: M. Jean Kaltenbach, RPR, m. d'Eurville-Bienville.)*

NOUVEAU CONSEIL. – 3 PC; 9 PS; 2 Verts; 2 écol.; 2 CPNT; 2 UDF-rad.; 6 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 10 RPR; 3 div. d; 8 FN.

Bien que perdant trois sièges, UDF et RPR paraissent en meilleure posture qu'en 1986. M. Jean Kaltenbach, le président RPR sortant du conseil régional, devrait pouvoir retrouver facilement son fauteuil et gouverner à partir d'une majorité relative confortable. Avec vingt élus, l'UPF devance nettement les autres formations. Passant de quinze à neuf élus, le PS poursuit sa chute. Il limite les dégâts dans les Ardennes en conservant trois élus sur quatre, mais recule dans la Marne de dix points par rapport à 1986 et se fait même devancer par le FN dans l'Aube. Talonné par les Verts dans la Haute-Marne, le parti de M. Le Pen fait cependant un nouveau pas en avant, obtenant huit sièges au lieu de cinq précédemment.

Les autres listes ont connu des fortunes diverses. Dans les Ardennes, où les écologistes paient cher leurs divisions, la surprise vient surtout de la performance des chasseurs et pêcheurs, qui obtiennent un siège, comme ceux de l'Aube, emmenés par M. Pierre Pescarolo, le frère du pilote automobile. Déception en revanche pour M. Cyril de Rouvre, maire de Chaumont depuis 1989 et PDG de la Financière Robur, qui voulait rénover et sanctionner *« la médiocrité »* de la classe politique régionale. Avec deux élus, dont lui-même, M. de Rouvre, qui entendait constituer un groupe, voire s'attribuer la présidence de cette région, perd spectaculairement son pari.

ARDENNES (11)

Div. d.: Michel Voivret.
Écol.: Roger Briet (div.).
UPF: Maurice Blin (UDF-CDS), c.r., sén.
CPNT: Francis Duczynski.
PS: Jean-Paul Bachy, c.r., d., a.d.eur.
GE: Jean-Philippe Nadaud, m. de Champlin.
FN: Michel Dierckens, c.r., c.m. de Charleville-Mézières.
Verts: Philippe Lenice, c.m. de Charleville-Mézières.
PC: René Visse, c.r., c.g.s.

–o–

I., 191 074; A., 33,23 %; E., 121 279

UPF	38 665	(31,88)	4 élus
PS	24 583	(20,26)	3 élus
FN	16 814	(13,86)	2 élus
PC	11 566	(9,53)	1 élu
CPNT	9 061	(7,47)	1 élu
GE	7 717	(6,36)	
Verts	6 625	(5,46)	
Div. d.	3 807	(3,13)	
Écol.	2 441	(2,01)	

1986. – *I., 193 377; A., 22,35 %; E., 143 016.* – Un. opp. (Blin, UDF-CDS), 60 646 (42,40 %), 5 élus; PS (Istace), 46 592 (32,57 %), 4 élus; PC (Visse), 22 076 (15,43 %), 1 élu; FN (Dierckens), 13 702 (9,58 %), 1 élu.

AUBE (10 + 1)

UPF: Paul Granet (UDF-rad.), c.r., c.g., a.sec.E.
FN: Bruno Subtil, c.r.
GE: Claude Menteur.
Div. d. (2): Dany Adam (div. d.).
RPR diss.: Francis Mielle, m. de Saint-Julien-les-Villas.
PS: Jean Weinling, c.r., m. de Bar-sur-Seine.
PC: Joë Triche, c.r.
Verts: Maurice Bernardie.
Div. d. (1): Patrick Calmeau (div. d.).
Écol.: Pierre Benoît.
CPNT: Pierre Pescarolo.

–o–

I., 188 347; A., 34,05 %; E., 116 813

UPF	28 002	(23,97)	4 élus
FN	17 786	(15,22)	2 élus
PS	16 849	(14,42)	2 élus
RPR diss.	11 212	(9,59)	1 élu
CPNT	9 427	(8,07)	1 élu
PC	8 791	(7,52)	1 élu
GE	6 669	(5,70)	
Verts	6 041	(5,17)	
Écol.	4 737	(4,05)	
Div. d. (2)	4 103	(3,51)	
Div. d. (1)	3 196	(2,73)	

1986. – *I., 191 226; A., 24,04 %; E., 138 633.* – Un. opp. (Granet, UDF-rad.), 58 044 (41,86 %), 4 élus; PS (Weinling), 40 919 (29,51 %), 3 élus; PC (Roy), 13 528 (9,75 %), 1 élu; FN (Subtil), 13 471 (9,71 %), 1 élu; Div. opp. (Lemeland), 12 671 (9,13 %), 1 élu.

TROYES

I., 31 374; A., 41,34 %; E., 17 632

UPF	3 764	(21,34)
PS	3 095	(17,55)
FN	2 902	(16,45)
RPR diss.	2 569	(14,57)
PC	1 314	(7,45)
GE	966	(5,47)
Verts	943	(5,34)
Div. d. (2)	604	(3,42)
CPNT	542	(3,07)
Écol.	523	(2,96)
Div. d. (1)	410	(2,32)

MARNE (18 + 1)

UPF: Bruno Bourg-Broc (RPR), c.r., d.
PC: Claude Lamblin, c.r.
GE: Daniel Yon.
Verts: François Delmotte.
Écol.: François Legrand.
PS: Jean-Claude Fontalirand, c.r., c.g.s., m. de Saint-Brice-Courcelles.
FN: Sylvain Gliozzo.
FN diss.: Yves Legentil, c.r.
Div.: Yves Renard.

–o–

I., 354 220; A., 37,29 %; E., 210 726

UPF	77 502	(36,77)	8 élus
PS	33 790	(16,03)	3 élus
FN	29 665	(14,07)	3 élus
GE	17 530	(8,31)	2 élus
PC	15 812	(7,50)	1 élu
Verts	12 148	(5,76)	1 élu
Div.	10 829	(5,13)	1 élu
Écol.	10 367	(4,91)	
FN diss.	3 083	(1,46)	

1986. – *I., 349 120; A., 24,43 %; E., 252 128.* – PS (Fontalirand), 66 958 (26,55 %), 5 élus; RPR (Bourg-Broc), 57 282 (22,71 %), 5 élus; UDF (Stasi, UDF-CDS), 42 608 (16,89 %), 3 élus; PC (Lamblin), 26 641 (10,56 %), 2 élus; FN (Robert), 22 694 (9,00 %), 2 élus; Div. opp. (P.-E. Taittinger), 21 563 (8,55 %), 1 élu; UDF diss. (Beaupuy, UDF-PR diss.), 7 913 (3,13 %); Alt. (Legrand), 6 469 (2,56 %).

CHÂLONS-SUR-MARNE

I., 27 278; A., 41,10 %; E., 15 335

UPF	5 509	(35,92)
PC	2 017	(13,15)
FN	1 978	(12,89)
PS	1 917	(12,50)
GE	1 351	(8,80)
Verts	949	(6,18)
Écol.	649	(4,23)
Div.	631	(4,11)
FN diss.	334	(2,17)

REIMS

I., 94 175; A., 42,20 %; E., 52 230

UPF	17 340	(33,19)
PS	9 192	(17,59)
FN	7 662	(14,66)
PC	4 634	(8,87)
GE	4 512	(8,63)
Div.	2 947	(5,64)
Verts	2 905	(5,56)

هكذا من الأصل

ES RÉSULTAT DES RÉGIONALES

Écol.	2 572	(4,92)
FN diss.	466	(0,89)

HAUTE-MARNE (8)

UPF : Jean Kaltenbach (RPR), prés. c.r., m. d'Eurville-Bienville.
Div. : Cyril de Rouvre, m. de Chaumont.
PS : *Guy Baillet*, c.r., m. de Langres.
FN : Henri Thomas, c.r.
Verts : Michel Goubault, c.m. de Chaumont.
PC : Pol Fontaine, adj. m. de Saint-Dizier.

–o–

I., 145 834 ; A., 33,92 % ; E., 90 360

UPF	34 380	(38,04)	4 élus
PS	15 316	(16,94)	1 élu
FN	13 141	(14,54)	1 élu
Verts	13 109	(14,50)	1 élu
Div.	8 781	(9,71)	1 élu
PC	5 633	(6,23)	

1986. – *I., 146 761 ; A., 23,26 % ; E., 106 761.* – Un. opp. (Kaltenbach, RPR), 50 873 (47,65 %), 4 élus ; PS (Baillet), 35 633 (33,37 %), 3 élus ; FN (Thomas), 11 595 (10,86 %), 1 élu ; PC (Fontaine), 8 660 (8,11 %).

CHAUMONT

I., 17 631 ; A., 39,63 % ; E., 10 030

UPF	3 300	(32,90)
Div.	2 072	(20,65)
PS	1 597	(15,92)
Verts	1 522	(15,17)
FN	1 011	(10,07)
PC	528	(5,26)

FRANCHE-COMTÉ (43)

CONSEIL SORTANT. – 2 PC, 17 PS, 1 ADD, 1 MRG, 1 UDF-rad., 2 UDF-CDS, 4 UDF-PR, 1 UDF, 10 RPR, 3 div. d., 1 FN. *(Prés. : M. Pierre Chantelat, UDF-PR, c.g., c.m. de Vesoul.)*

NOUVEAU CONSEIL. – 1 ADS ; 8 PS ; 1 app.-PS ; 1 PS-diss. ; 2 GE ; 3 Verts ; 1 UDF-rad ; 2 UDF-CDS ; 6 UDF-PR ; 1 UDF ; 8 RPR ; 1 app.-RPR ; 2 div. d. ; 5 FN ; 1 ext. d.

Le recul de la gauche est patent en Franche-Comté, où la mouvance de la majorité présidentielle perd huit sièges tandis que le PC se voit privé du seul élu qui le représentait à l'assemblée régionale. Dans le Territoire de Belfort, les socialistes accusent une baisse de 10 %. Certains « poids lourds » ont toutefois pu limiter le dégâts, comme dans la Haute-Saône, où l'arrivée du secrétaire d'Etat au commerce extérieur, M. Jean-Noël Jeanneney, nouveau venu sur la scène électorale, permet au PS, bien qu'en concurrence avec le MRG, de conserver les trois sièges dévolus au département.

De son côté, l'UPF n'enlève qu'un siège supplémentaire pour atteindre un total de dix-neuf élus, mais elle pourra éventuellement compter sur l'appoint de deux divers droite. En quête de majorité, elle pourrait se passer du secours des cinq élus du FN – qui n'en possédait qu'un – si elle parvient à s'assurer les faveurs des cinq nouveaux élus écologistes. Ces derniers ont fait figure de pionniers dans le Territoire de Belfort, où partisans locaux de MM. Waechter et Lalonde ont fait cause commune.

DOUBS (18)

ADS-AREV : Martial Bourquin (ADS), adj. m. d'Audincourt.
UPF : Michel Jacquemin (UDF-CDS), d.
FN : André Jacquot.
LO : Christian Driano.
PC : Gilbert Carrez, c.r.
GE : Jean-Philippe Gallat, ex-MRG, adj. m. de Besançon.
Div. d. : Jean Michel.
Ext. d. : René Mars, c.r.
Verts : Serge Grass.
PS : Yves Lagier, m. de Pontarlier.

–o–

I., 311 166 ; A., 30,51 % ; E., 203 208

UPF	73 397	(36,11)	8 élus
PS	27 523	(13,54)	3 élus
FN	24 044	(11,83)	2 élus
GE	17 159	(8,44)	1 élu
ADS-AREV	14 771	(7,26)	1 élu
Verts	14 235	(7,00)	1 élu
Div. d.	11 821	(5,81)	1 élu
Ext. d.	10 663	(5,24)	1 élu
PC	4 903	(2,41)	
LO	4 692	(2,30)	

1986. – *I., 303 935 ; A., 19,96 % ; E., 233 741.* – *Un. opp. (Faure, UDF-rad.).* 95 940 (41,04 %), 8 élus ; PS (Schwint), 76 624 (32,78 %), 7 élus ; FN (Mars), 22 189 (9,49 %), 2 élus ; PC (Carrez), 13 074 (5,59 %), 1 élu ; UDF diss. (Thiébaud), 11 336 (4,84 %) ; Verts (Fousseret), 10 532 (4,50 %) ; LO (Driano), 4 046 (1,73 %).

BESANÇON

I., 58 540 ; A., 34,75 % ; E., 36 410

UPF	11 858	(32,56)
PS	5 549	(15,24)
FN	4 687	(12,87)
GE	3 623	(9,95)
Verts	2 859	(7,85)
ADS-AREV	2 833	(7,78)
Div. d.	2 240	(6,15)
PC	1 138	(3,12)
Ext. d.	960	(2,63)
LO	663	(1,82)

JURA (10)

Écol. : Michel Moreau (GE), c.m. de Champagnoles.
PS-MRG : Jean-Pierre Santa Cruz (PS), c.r., d.
UPF : Yves-Marie Lehmann (RPR), c.r., adj. m. de Dole.
Verts : Dominique Voynet, c.m. de Dole, a.d.eur.
FN : Gilles Moriconi, c.r.
Div. d. : Jacques Chevrot.
PS diss. : Maurice Chaniot, c.r., c.m. de Lons-le-Saunier.
PC : Michel Giniès, adj. m. de Damparis.

–o–

I., 174 892 ; A., 31,73 % ; E., 112 060

UPF	38 152	(34,04)	4 élus
FN	14 098	(12,58)	1 élu
PS-MRG	11 947	(10,66)	1 élu
Écol.	11 082	(9,88)	1 élu
Verts	10 634	(9,48)	1 élu
PS diss.	9 995	(8,91)	1 élu
Div. d.	8 981	(8,01)	1 élu
PC	7 171	(6,39)	

1986. – *I., 172 713 ; A., 20,71 % ; E., 130 871.* – Un. opp. (Lehmann, RPR), 48 225 (36,84 %), 4 élus ; PS (Santa-Cruz), 39 953 (30,52 %), 4 élus ; FN (Moriconi), 11 426 (8,73 %), 1 élu ; PC (Faivre-Picon), 10 864 (8,30 %), 1 élu ; Verts (Moreau), 6 330 (4,83 %) ; Div. opp. (Laibe), 5 540 (4,23 %) ; Div. opp. (Delacroix), 5 022 (3,83 %) ; Div. (Bourgeois-République), 3 511 (2,68 %).

LONS-LE-SAUNIER

I., 12 439 ; A., 36,21 % ; E., 7 556

UPF	2 657	(35,16)
PS diss.	1 067	(14,12)
FN	1 017	(13,45)
Écol.	687	(9,09)
Verts	590	(7,80)
PS-MRG	583	(7,71)
PC	514	(6,80)
Div. d.	441	(5,83)

HAUTE-SAÔNE (9)

Div. d. : Georges Lyautey (UDF-PR diss.), c.g.s.
FU-MRG : Jean Lalloué (MRG).
UPF : Pierre Chantelat (UDF-PR), prés. c.r., c.g.s., a.d., a.m. de Vesoul.
GE : Danielle Olivier-Koehret.
Verts : Didier Lalloz, a.c.m. de Luxeuil.
PC : Frédéric Bernabé, adj. m. de Vesoul.
FN : Jean-Marc Brissaud.
Maj. p. : Jean-Noël Jeanneney, sec.E. au commerce extérieur.

–o–

I., 166 787 ; A., 28,44 % ; E., 111 199

UPF	43 134	(38,78)	5 élus
Maj. p.	24 923	(22,41)	3 élus
FN	13 495	(12,13)	1 élu
GE	8 084	(7,26)	
Verts	7 592	(6,82)	
PC	5 111	(4,59)	
FU-MRG	5 050	(4,54)	
Div. d.	3 810	(3,42)	

1986. – *I., 164 640 ; A., 17,50 % ; E., 128 448.* – Un. opp. (Chantelat, UDF-PR), 58 842 (45,80 %), 4 élus ; PS-MRG (Toulot, PS), 47 140 (36,69 %), 4 élus ; FN (Martin), 12 496 (9,72 %), 1 élu ; PC (Bernardin), 9 970 (7,76 %).

VESOUL

I., 9 267 ; A., 29,16 % ; E., 6 267

UPF	2 475	(39,49)
Maj. p.	1 871	(29,85)
FN	585	(9,33)
GE	375	(5,98)
Verts	355	(5,66)
PC	305	(4,86)
Div. d.	216	(3,44)
FU-MRG	85	(1,35)

TERRITOIRE DE BELFORT (6)

UPF : Jean Rosselot (RPR), c.g.s.
Verts-GE : Serge Beaumont (Verts).
PS : Christian Proust, c.r., prés. c.g.
PC : Daniel Couqueberg.
LO : Gérard Belot.
FN : Michel Algrin.
Div. : Mustapha Lounes.

–o–

I., 85 645 ; A., 32,61 % ; E., 54 062

UPF	17 296	(31,99)	2 élus
PS	16 246	(30,05)	2 élus
FN	8 767	(16,21)	1 élu
Verts-GE	7 803	(14,43)	1 élu
PC	2 269	(4,19)	
LO	1 228	(2,27)	
Div.	453	(0,83)	

1986. – *I., 84 271 ; A., 19,65 % ; E., 64 876.* – PS (Chevènement), 25 929 (39,96 %), 3 élus ; Un. opp. (Bidaux, RPR), 23 800 (36,68 %), 3 élus ; FN (Roubez), 7 279 (11,21 %) ; PC (Drouet), 4 518 (6,96 %) ; Alt. (Cardot), 2 336 (3,60 %) ; *LO (Belot), 1 014 (1,56 %).*

BELFORT

I., 28 115 ; A., 37,03 % ; E., 16 697

PS	5 146	(30,81)
UPF	5 046	(30,22)
FN	2 841	(17,01)
Verts-GE	2 294	(13,73)
PC	796	(4,76)
LO	344	(2,06)
Div.	230	(1,37)

LANGUEDOC-ROUSSILLON (65 + 2)

CONSEIL SORTANT. – 9 PC, 18 PS, 1 FU, 1 div. g., 3 GE, 1 UDF-PSD, 3 UDF-CDS, 3 UDF-PR, 2 UDF, 2 app. UDF, 10 RPR, 1 app. CNI, 7 div. d., 4 FN. *(Prés. : M. Jacques Blanc, UDF-PR, d., m. de La Canourgue, a.min.)*

NOUVEAU CONSEIL. – 8 PC ; 14 PS ; 4 GE ; 3 Verts ; 22 UPF ; 2 div. d. ; 1 CNPT ; 13 FN.

Tous les partis traditionnels reculent *au profit, d'une part, des écologistes, qui* gagnent quatre sièges avec un élu supplémentaire pour Génération écologie et l'entrée de trois Verts à l'assemblée régionale, et, d'autre part, du FN, qui conquiert neuf nouveaux sièges et se retrouve en position d'arbitre. La question des alliances se pose d'ores et déjà avec plus d'acuité encore qu'il y a six ans pour le président UDF-PR sortant, M. Jacques Blanc. La gauche, au total, recule moins que la droite libérale car l'UPF perd onze sièges, la stratégie d'alliance suivie par le RPR et l'UDF ayant rétréci leur électorat. Le PS recule surtout dans l'Hérault, où il perd quatorze points par rapport à 1986 et est devancé par le FN, dans l'Aude, malgré la présence d'un homme nouveau à la tête de sa liste, et dans les Pyrénées-Orientales où il n'arrive plus qu'en troisième position, derrière l'UPF et l'extrême droite après avoir perdu une douzaine de points.

Si la Lozère confirme son attachement à la droite libérale et à M. Blanc, dont la liste enlève les trois sièges à pourvoir dans ce département, les électeurs du Gard ont boudé la liste de l'UPF, qui a reculé de 12,40 points alors que le Front national emporte quatre sièges, la liste conduite par le maire de Saint-Gilles, M. Charles de Chambrun, étant arrivée en tête dans cette cité mais aussi dans plusieurs communes de la périphérie nîmoise. A Nîmes même le FN a dépassé les 20 % tandis que le PC chutait de six points.

AUDE (10)

FU : Jean Antagnac (div. g.), a.d. PS.
UPF : Hubert Mouly (DIV.D.D.), c.r., m. de Narbonne.
PC : Alain Marcaillou, c.r., c.g.
CPNT : Georges Delmaire.
FN : Henri Escortell.
Verts : Jacques Doucet, c.m. de Carcassonne.
Rég. : Jean-François Saisset.
GE : Mariette Gerber.
PS : Roger Adivèze, m. d'Alairac.

–o–

I., 218 653 ; A., 26,91 % ; E., 150 351

UPF	47 612	(31,66)	4 élus
PS	36 261	(24,11)	3 élus
PC	17 694	(11,76)	1 élu
FN	17 450	(11,60)	1 élu
Verts	9 949	(6,61)	1 élu
FU	7 561	(5,02)	
GE	7 420	(4,93)	
CPNT	4 023	(2,67)	
Rég.	2 381	(1,58)	

1986. – *I., 214 370 ; A., 16,00 % ; E., 172 608.* – PS (Courrière), 66 372 (38,45 %), 5 élus ; Un. opp. (Chésa, RPR), 43 101 (24,97 %), 3 élus ; Div. opp. (Mouly), 23 633 (13,69 %), 1 élu ; PC (Marcaillou), 23 299 (13,49 %), 1 élu ; FN (Escortell), 10 607 (6,14 %) ; Verts (Gils), 3 755 (2,17 %) ; Rég. (Rouch), 1 841 (1,06 %).

CARCASSONNE

I., 28 325 ; A., 32,43 % ; E., 18 077

UPF	6 606	(36,54)
PS	2 895	(16,01)
FN	2 457	(13,59)
PC	2 009	(11,11)
FU	1 358	(7,51)
Verts	1 170	(6,47)
GE	961	(5,31)
CPNT	346	(1,91)
Rég.	275	(1,52)

NARBONNE

I., 30 278 ; A., 31,96 % ; E., 19 702

UPF	8 573	(43,51)
FN	2 939	(14,91)
PS	2 675	(13,57)
PC	1 919	(9,74)
Verts	1 387	(7,03)
GE	949	(4,81)
FU	689	(3,49)
CPNT	376	(1,90)
Rég.	195	(0,98)

GARD (18)

Maj. p. : Gilbert Baumet (FU), FU, prés. c.g., sén., m. de Pont-Saint-Esprit.
UPF : Camille Lapierre (UDF-PR), *c.g.s., adj. m. de Nîmes.*
FN : Charles de Chambrun, m. de Saint-Gilles, a.d.
GE : Christian Eymard, m. d'Uchaud.
PC : Gilbert Millet, a.d.
Div. g. : Jean-Marie Cambacérès, ex-PS, c.r., d.
Verts : Marie-Anne Sabatier.
Alt. : Pierre Chaze.
CPNT : Roger Amalric.

–o–

I., 400 257 ; A., 29,20 % ; E., 270 789

UPF	67 405	(24,89)	5 élus
Maj. p.	57 546	(21,25)	4 élus
FN	49 327	(18,21)	4 élus
PC	35 852	(13,23)	3 élus
GE	16 571	(6,11)	1 élu
Verts	14 807	(5,46)	1 élu
Div. g.	13 292	(4,90)	
CPNT	13 238	(4,88)	
Alt.	2 751	(1,01)	

1986. – I., 386 028 ; A., 20,03 % ; E., 293 368. – PS (Benedetti), 83 739 (28,54 %), 5 élus ; UDF (Mourrut, ex-RPR), 66 034 (22,50 %), 4 élus ; PC (Millet), 56 758 (19,34 %), 3 élus ; FN (Champ), 43 551 (14,84 %), 3 élus ; RPR (Gomez, UDF-PR-DI*), 43 286 (14,75 %), 3 élus.

NÎMES

I., 75 487 ; A., 35,02 % ; E., 47 350

UPF	14 101	(29,78)
FN	9 844	(20,78)
Maj. p.	7 791	(16,45)
PC	6 205	(13,10)
GE	3 098	(6,54)
Verts	2 715	(5,73)
Div. g.	2 089	(4,41)
CPNT	919	(1,94)
Alt.	588	(1,24)

ALÈS

I., 26 676 ; A., 32,95 % ; E., 16 915

UPF	4 234	(25,03)
PC	3 634	(21,48)
FN	3 075	(18,17)
Maj. p.	2 734	(16,16)
Verts	1 018	(6,01)
GE	846	(5,00)
Div. g.	824	(4,87)
CPNT	402	(2,37)
Alt.	148	(0,87)

HÉRAULT (23 + 1)

Div. : Monique Berlanger-Gourdain, (PS diss.).
PS-MRG : Claude Allègre (PS).
UPF : Yves Marchand (UDF-CDS), c.r., m. de Sète.
Verts : François Degans.
PC : François Liberti, c.r., c.g.s.
CPNT : Georges Cabanes.
FN : Jean-Claude Martinez, d.eur., c.m. de Montpellier, a.d.
RPR : *Jean-Pierre Grand*, c.g.s., m. de Castelnau-le-Lez.
GE : Yves Pietrasanta, ex-MRG, c.r., c.g., m. de Mèze.

–o–

I., 537 709 ; A., 31,34 % ; E., 351 254

UPF	83 219	(23,69)	6 élus
FN	64 247	(18,29)	5 élus
PS-MRG	62 365	(17,75)	5 élus
PC	35 877	(10,21)	2 élus
GE	33 948	(9,66)	2 élus
RPR	27 468	(7,81)	2 élus
Verts	19 489	(5,54)	1 élu
CPNT	18 535	(5,27)	1 élu

1986. – *I., 502 236 ; A., 20,96 % ; E., 380 966.* – PS-MRG (Saumade, PS), 121 631 (31,92 %), 8 élus ; RPR (Couveinhes), 72 347 (18,99 %), 5 élus ; UDF (Marchand, UDF-CDS), 59 269 (15,55 %), 4 élus ; FN (Jamet), 53 604 (14,07 %), 3 élus ; PC (Liberti), 50 533 (13,26 %), 3 élus ; Div. opp. (Pons), 10 280 (2,69 %) ; Verts (Degans), 9 192 (2,41 %) ; Alt. (Huillet), 4 110 (1,07 %).

MONTPELLIER

I., 109 187 ; A., 39,01 % ; E., 64 362

UPF	14 957	(23,23)
PS-MRG	13 616	(21,15)
FN	12 948	(20,11)
GE	7 319	(11,37)
RPR	5 344	(8,30)
Verts	3 876	(6,02)
PC	3 794	(5,89)
Div.	1 259	(1,95)
CPNT	1 249	(1,94)

BÉZIERS

I., 48 659 ; A., 38,04 % ; E., 28 603

UPF	7 984	(27,91)
FN	6 066	(21,20)
PS-MRG	4 128	(14,43)
PC	3 326	(11,62)
GE	2 537	(8,86)
RPR	1 949	(6,81)
Verts	1 196	(4,18)
CPNT	1 034	(3,61)
Div.	383	(1,33)

SÈTE

I., 29 635 ; A., 33,16 % ; E., 18 999

UPF	6 518	(34,30)
PC	3 983	(20,96)
FN	3 070	(16,15)
PS-MRG	1 686	(8,87)
GE	1 510	(7,94)
Verts	735	(3,86)
RPR	704	(3,70)
CPNT	613	(3,22)
Div.	180	(0,94)

LOZÈRE (3)

UPF : Jacques Blanc (UDF-PR), prés. c.r., d., m. de La Canourgue, a.sec.E.
PS : Béatrice Marre.
GE : Gérard Breton.
FN : Gérard Codderrens.
PC : Guy Galvier.
Verts : Magali Manus-Phocas.

–o–

I., 57 030 ; A., 21,67 % ; E., 43 226

UPF	27 362	(63,29)	3 élus
PS	7 951	(18,39)	
FN	2 542	(5,88)	
PC	2 289	(5,29)	
Verts	1 557	(3,60)	
GE	1 525	(3,52)	

1986. – *I., 57 407 ; A., 17,58 % ; E., 45 590.* – UDF (Blanc, UDF-PR), 25 404 (55,72 %), 2 élus ; PS (Gasperin), 12 272 (26,91 %), 1 élu ; RPR (Attrazic), 3 060 (6,71 %) ; PC (Galvier), 2 509 (5,50 %) ; FN (Goubert), 2 345 (5,14 %).

MENDE

I., 6 828 ; A., 25,67 % ; E., 4 939

UPF	2 959	(59,91)
PS	1 075	(21,76)
FN	385	(7,79)
GE	230	(4,65)
Verts	154	(3,11)
PC	136	(2,75)

PYRÉNÉES-ORIENTALES (11 + 1)

UPF : Paul Blanc (RPR), c.r., c.g.s., m. de Prades.
CPNT : Bernard Galte.
PC : Jean Vila, c.r., m. de Cabestany.
Nat. : Jordi Vera-Arus, (Esquerra Republicana Catalana).
Rég. : Llorenc Planes, (Unitat Catalana).
PS : Louis Caseilles, c.r., c.g., m. de Toulouges.
Div. : Lucien-Guy Nougaret, (Espace Méditerranée : Pieds-noirs).
GE : Maryse Lapergue.
Verts : Patrick Llenas.
FN : Pierre Sergent, a.d., c.m. de Perpignan.

–o–

I., 260 796 ; A., 34,11 % ; E., 162 781

UPF	45 598	(28,01)	4 élus
FN	36 750	(22,57)	3 élus
PS	25 665	(15,76)	2 élus
PC	18 916	(11,62)	2 élus
GE	12 100	(7,43)	1 élu
Verts	8 461	(5,19)	
CPNT	8 173	(5,02)	
Rég.	3 097	(1,90)	
Div.	2 162	(1,32)	
Nat.	1 859	(1,14)	

1986. – *I., 246 431 ; A., 21,11 % ; E., 185 760.* – Un. opp. (Alduy, UDF-PSD), 64 477 (34,70 %), 4 élus ; PS (Sicre), 51 542 (27,74 %), 3 élus ; FN (Armengol), 31 598 (17,01 %), 2 élus ; PC (Vila), 25 936 (13,96 %), 2 élus ; Div. opp. (Amiel), 5 357 (2,88 %) ; Rég. (Barrère), 5 324 (2,86 %) ; FN diss. (Boher), 1 526 (0,82 %).

PERPIGNAN

I., 68 410 ; A., 43,51 % ; E., 36 381

FN	11 309	(31,08)
UPF	10 378	(28,52)
PS	4 446	(12,22)
PC	3 182	(8,74)
GE	2 774	(7,62)
Verts	1 395	(3,83)
CPNT	1 003	(2,75)
Div.	787	(2,16)
Rég.	686	(1,88)
Nat.	421	(1,15)

LIMOUSIN (41 + 2)

CONSEIL SORTANT. – 7 PC, 1 app. PC, 15 PS, 1 UDF-PSD, 2 UDF-P et R, 1 UDF, 13 RPR, 1 div. d. *(Prés. : M. Robert Savy, PS, d., c.m. de Limoges.)*

NOUVEAU CONSEIL. – 4 PC ; 3 ADS ; 13 PS ; 1 GE ; 2 Verts ; 1 CPNT ; 1 UDF-PSD ; 1 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 1 UDF ; 12 RPR ; 1 FN.

Les socialistes devraient conserver la majorité dans le Limousin, une des deux régions qu'ils détenaient jusqu'alors. Le président sortant, M. Robert Savy, député, tête de liste du PS en Haute-Vienne, sera toutefois contraint de négocier avec les élus de Génération Écologie et les Verts, qui font leur entrée dans l'assemblée régionale, avec un élu chacun, pour compenser la perte des deux conseillers régionaux en Haute-Vienne et en Corrèze, où la liste était emmenée par le député (PS) François Hollande. L'UDF et le RPR maintiennent leurs positions dans les trois départements, et le FN doit se contenter d'un seul élu régional. La Corrèze et la Creuse sont d'ailleurs deux des dix départements où le parti de M. Jean-Marie Le Pen ne parvient pas à s'imposer. Comme aux élections cantonales, les candidats dissidents du Parti communiste, réunis au sein de l'Alternative démocratie socialisme (ADS) de l'ancien ministre Marcel Rigout, obtiennent un bon score avec trois élus, au détriment des communistes « orthodoxes », qui passent de sept sièges, dont un apparenté, à quatre.

CORRÈZE (14)

PS-MRG : François Hollande (PS), d.
UPF : Raymond-Max Aubert (RPR), c.g.
FN : Gilles du Verdier.
PC : Jacques Chaminade, c.r., c.g., a.d.
Verts : Jean-Claude Chataur.
CPNT : Louis Hironde.
Div. d. : Marcel Pascaloux, c.r., adj. m. de Brive-la-Gaillarde.

–o–

I., 184 347 ; A., 22,74 % ; E., 135 466

UPF	54 846	(40,48)	7 élus
PS-MRG	28 435	(20,99)	3 élus
PC	19 401	(14,32)	2 élus
CPNT	9 998	(7,38)	1 élu
Verts	9 645	(7,11)	1 élu
FN	7 062	(5,21)	
Div. d.	6 079	(4,48)	

1986. – *I., 185 134 ; A., 14,00 % ; E., 152 547.* – Un. opp. (Mouly, UDF-PSD), 73 767 (48,35 %), 7 élus ; PS (Terrieux), 41 161 (26,98 %), 4 élus ; PC (Chaminade), 31 554 (20,68 %), 3 élus ; FN (du Verdier), 6 065 (3,97 %).

TULLE

I., 11 046 ; A., 25,14 % ; E., 7 930

UPF	3 204	(40,40)
PS-MRG	1 709	(21,55)
PC	1 636	(20,63)
Verts	560	(7,06)
FN	342	(4,31)
CPNT	333	(4,19)
Div. d.	146	(1,84)

BRIVE-LA-GAILLARDE

I., 33 320 ; A., 30,31 % ; E., 22 176

UPF	8 086	(36,46)
PS-MRG	4 379	(19,74)
PC	2 512	(11,32)
Div. d.	2 268	(10,22)
Verts	1 996	(9,00)
FN	1 978	(8,91)
CPNT	957	(4,31)

CREUSE (8)

UPF : Jean-Claude Pasty (RPR), c.r., d.eur.
Verts : André Humbert.
PS : Gaston Rimareix, c.r., d., m. de Mainsat.
FN : Marie de la Chapelle, c.m. de Gouzon.
PC : Raymond Labrousse, c.r., adj. m. *de Saint-Vaury.*

–o–

I., 108 577 ; A., 31,12 % ; E., 70 360

UPF	29 308	(41,65)	4 élus
PS	21 102	(29,99)	3 élus
PC	9 035	(12,84)	1 élu
Verts	6 118	(8,69)	
FN	4 797	(6,81)	

1986. – *I., 112 629 ; A., 22,38 % ; E., 83 523.* – Un. opp. (Pasty, RPR), 36 756 (44,00 %), 4 élus ; PS-MRG (Rimareix, PS), *27 173 (32,53 %), 3 élus* ; PC (Labrousse), 13 235 (15,84 %), 1 élu ; FN (de la Chapelle), 3 201 (3,83 %) ; Opp. diss. (de Ficquelmont, ex-UDF-rad.), 3 158 (3,78 %).

GUÉRET

I., 9 658 ; A., 34,54 % ; E., 6 000

UPF	2 404	(40,06)
PS	2 023	(33,71)
Verts	647	(10,78)
PC	577	(9,61)
FN	349	(5,81)

HAUTE-VIENNE (19 + 2)

PS-MRG : Robert Savy (PS), prés. c.r., d.
UPF : Jean-Marie Brachet (RPR).
FN : Antoine Orabona.
GE : Bernard Devalois.
LO : Claudine Roussie.
Verts : Jacques Lamaud.
PC : Joël Ratier, m. de Saint-Martin-de-Jussac.
ADS : Marcel Rigout, c.g., a.min., d.

–o–

I., 260 527 ; A., 24,27 % ; E., 183 282

UPF	57 809	(31,54)	7 élus
PS-MRG	50 862	(27,75)	7 élus
ADS	22 883	(12,48)	3 élus
FN	13 494	(7,36)	1 élu
GE	11 935	(6,51)	1 élu
Verts	11 644	(6,35)	1 élu
PC	11 475	(6,26)	1 élu
LO	3 180	(1,73)	

1986. – *I., 259 701 ; A., 17,36 % ; E., 200 581.* – PS (Savy), 66 283 (33,04 %), 8 élus ; Un. opp. (Debusschère, UDF-PSD), 64 788 (32,30 %), 7 élus ; PC (Jouve), 41 349 (20,61 %), 4 élus ; FN (Tauran), 7 919 (3,94 %) ; Verts (Devalois), 6 514 (3,24 %) ; OPP.DISS (Moreau, RPR diss.), 6 178 (3,08 %) ; Div. opp. (Mauriange), 3 946 (1,96 %) ; LO (Roussie), 3 604 (1,79 %).

LIMOGES

I., 82 665 ; A., 24,92 % ; E., 58 037

UPF	19 233	(33,13)
PS-MRG	16 863	(29,05)
FN	5 158	(8,88)
ADS	4 618	(7,95)
GE	4 409	(7,59)
Verts	4 212	(7,25)
PC	2 677	(4,61)
LO	867	(1,49)

LORRAINE (73)

CONSEIL SORTANT. – 3 PC, 21 PS, 1 FU, 1 div. g., 12 maj. p., 3 Verts, 1 UDF-rad., 2 UDF-CDS, 3 UDF-PR, 3 UDF, 14 RPR, 4 app. RPR, 5 FN. *(Prés. : M. Jean-Marie Rausch, FU, min. délégué aux postes et télécommunications, m. de Metz.)*

NOUVEAU CONSEIL. – 3 PC ; 10 PS ; 7 maj. p. ; 6 GE ; 5 Verts ; 3 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 6 UDF-PR ; 1 UDF ; 13 RPR ; 8 div. d. ; 10 FN.

M. Jean-Marie Rausch va devoir beaucoup s'employer pour conserver la présidence de cette région. Avec seulement sept élus, dont cinq dans son département de la Moselle, le ministre de l'ouverture se trouve dans une position précaire. Le PS connaît une chute considérable, perdant en six ans la moitié de ses sièges, et le PCF poursuit son recul, hormis les Vosges, où il récupère le siège qu'il perd en Moselle. Face à lui, M. Gérard Longuet, le président du PR, a psychologiquement marqué des points, en réalisant dans son département de la Meuse le meilleur score de l'UPF en Lorraine en raflant cinq sièges sur les sept avec plus de 42 % des suffrages. Score d'autant plus méritoire que, globalement, la coalition RPR-UDF recule sensiblement par rapport à 1986. Que ce soit en Meurthe-et-Moselle, où la liste emmenée par le maire de Nancy, M. André Rossinot, fait nettement moins bien, ou en Moselle, où la liste du président du conseil général sortant, M. Julien Schvartz (RPR), a été sérieusement handicapée par la liste divers droite du député (apparenté RPR) et maire d'Amnéville, M. Jean Kiffer. Ce sont là aussi deux concurrents potentiels que M. Longuet vient d'écarter.

Conformément aux grandes tendances nationales, la Lorraine confirme la percée des écologistes (onze élus) et du FN (dix). Si M. Longuet et ses partenaires *de l'opposition se refusent effectivement* à toute négociation avec le FN, les élus des Verts et de Génération Ecologie seront les véritables arbitres du duel Rausch-Longuet.

MEURTHE-ET-MOSELLE (22)

Maj. p. : Richard Pouille (UDF-PR diss.), c.r., sén.
UPF : André Rossinot (UDF-rad.), d., m. de Nancy, a.min.
PS : Jacques Chérèque, c.g., a.min.
FN : Jean-Claude Bardet, c.m. de Nancy.
Verts : Michel Claire, c.m. de Bayon.
GE : Philippe Louis, adj. m. de Frouard.
PC : Roland Favaro, c.r.

–o–

I., 464 940 ; A., 36,01 % ; E., 280 836

UPF	96 347	(34,30)	8 élus
PS	50 821	(18,09)	4 élus
FN	43 063	(15,33)	3 élus
Verts	28 047	(9,98)	2 élus
GE	24 569	(8,74)	2 élus
PC	23 016	(8,19)	2 élus
Maj. p.	14 973	(5,33)	1 élu

1986. – *I., 469 039 ; A., 25,34 % ; E., 335 491.* – PS (Tondon), 107 614 (32,07 %), 8 élus ; UDF (Rossinot, UDF-

LES RÉSULTATS

rad.), 97 011 (28,91 %), 7 élus ; RPR (Vallin), 49 469 (14,74 %), 3 élus ; PC (Favaro), 35 028 (10,44 %), 2 élus ; FN (Monzeim), 33 468 (9,97 %), 2 élus ; LO (Neis), 7 803 (2,32 %) ; MRG (Michel), 5 098 (1,51 %).

NANCY

I., 51 672 ; A., 40,41 % ; E., 29 762

UPF	13 773	(46,27)
PS	4 610	(15,48)
FN	3 978	(13,36)
GE	2 770	(9,30)
Verts	2 295	(7,71)
Maj. p.	1 266	(4,25)
PC	1 070	(3,59)

MEUSE (7)

Div. g. : Pierre Méchin (PS diss.), c.r., c.g.
Maj. p. : Claude Biwer (UDF diss.), c.r., c.g., m. de Marville.
UPF : Gérard Longuet (UDF-PR), d., c.g.s., a.min.
PS : François Dose, c.r., c.g., m. de Commercy.
FN : Louis Rouyer, m. de Vilosnes.
Verts : Marie-Hélène Kasprzak-Gille, c.m. de Sorcy.
PC : Noël Demange.
GE : Roland Giraud.

–o–

I., 141 211 ; A., 30,80 % ; E., 91 847

UPF	39 313	(42,80)	5 élus
PS	14 477	(15,76)	1 élu
FN	11 190	(12,18)	1 élu
Verts	7 228	(7,86)	
GE	5 884	(6,40)	
Maj. p.	5 819	(6,33)	
PC	5 064	(5,51)	
Div. g.	2 872	(3,12)	

1986. – I., 139 741 ; A., 20,35 % ; E., 105 876. – Un. opp. (Biwer, UDF), 48 093 (45,42 %), 4 élus ; PS (Bernard), 38 280 (36,15 %), 3 élus ; FN (Sauvagnac), 11 572 (10,92 %) ; PC (Mayer), 7 931 (7,49 %).

BAR-LE-DUC

I., 11 039 ; A., 35,94 % ; E., 6 704

UPF	2 957	(44,10)
PS	1 438	(21,44)
FN	647	(9,65)
Verts	619	(9,23)
GE	451	(6,72)
PC	330	(4,92)
Maj. p.	154	(2,29)
Div. g.	108	(1,61)

MOSELLE (31)

Div. d. : Jean Kiffer, d., c.g.s., m. d'Amnéville.
UPF : Julien Schvartz (RPR), prés. c.g.
Verts : Daniel Béguin.
FN : Guy Herlory, a.d.
GE : Jean-François Secondé, adj. m. de Metz.
Maj. p. : Jean-Marie Rausch, prés. c.r., min. délégué aux postes et aux télécommunications, m. de Metz.
PS : Jean-Pierre Masseret, c.r., sén.
PC : Raymond Schwenke, c.r.

–o–

I., 680 303 ; A., 35,53 % ; E., 416 298

UPF	99 609	(23,92)	8 élus
FN	65 592	(15,75)	5 élus
Maj. p.	60 066	(14,42)	5 élus
Div. d.	59 674	(14,33)	5 élus
PS	40 973	(9,84)	3 élus
GE	36 584	(8,78)	3 élus
Verts	35 795	(8,59)	2 élus
PC	18 005	(4,32)	

1986. – I., 658 403 ; A., 22,37 % ; E., 484 854. – PS (Malgras), 118 040 (24,34 %), 8 élus ; UDF (Rausch, UDF-CDS), 108 637 (22,40 %), 7 élus ; RPR (Messmer), 99 869 (20,59 %), 7 élus ; FN (Herlory), 58 450 (12,05 %), 4 élus ; CNIP (Kiffer), 41 752 (8,61 %), 3 élus ; PC (Souffrin), 33 074 (6,82 %), 2 élus ; Verts (Béguin), 19 936 (4,11 %) ; MRG (Debière), 5 098 (1,05 %).

METZ

I., 70 147 ; A., 41,90 % ; E., 39 356

Maj. p.	11 859	(30,13)
UPF	7 143	(18,14)
FN	5 770	(14,66)
Div. d.	4 277	(10,86)
PS	3 333	(8,46)
GE	3 161	(8,03)
Verts	2 710	(6,88)
PC	1 103	(2,80)

VOSGES (13)

PC : Robert Bresson (app. PC), c.g.s., m. de Chavelot.
PS-MRG : Christian Pierret (PS), d., m. de Saint-Dié, a.c.r.
UPF : Christian Poncelet (RPR), prés. c.g., sén., m. de Remiremont, a.sec.E., a.d.
Div. : Alain Thirion, m. de Bruyères.
FN : Bernard Freppel, c.r.
GE : Etienne Géhin, c.g.s.
Verts : Jean-Claude Noirclère, c.m. de Vaubexy.

–o–

I., 275 887 ; A., 31,27 % ; E., 176 091

UPF	67 376	(38,26)	6 élus
PS-MRG	33 551	(19,05)	2 élus
FN	21 287	(12,08)	1 élu
Div.	15 891	(9,02)	1 élu
Verts	13 294	(7,54)	1 élu
GE	12 970	(7,36)	1 élu
PC	11 722	(6,65)	1 élu

1986. – I., 274 704 ; A., 21,01 % ; E., 204 159. – RPR (Poncelet), 81 581 (39,95 %), 6 élus ; PS (Pierret), 63 463 (31,08 %), 5 élus ; UDF (Thomas, UDF-PR), 17 127 (8,38 %), 1 élu ; FN (Freppel), 15 093 (7,39 %), 1 élu ; PC (Ferry), 12 379 (6,06 %) ; Verts (Noirclère), 8 473 (4,15 %) ; Div. opp. (Chauffour), 3 258 (1,59 %) ; Alt. (Viry), 2 785 (1,36 %).

ÉPINAL

I., 22 456 ; A., 37,68 % ; E., 13 183

UPF	5 042	(38,24)
PS-MRG	2 056	(15,59)
FN	1 628	(12,34)
Div.	1 556	(11,80)
Verts	1 119	(8,48)
GE	1 082	(8,20)
PC	700	(5,30)

MIDI-PYRÉNÉES (87 + 4)

CONSEIL SORTANT. – 5 PC, 27 PS, 9 MRG, 1 UDF-PSD, 2 UDF-rad., 4 UDF-CDS, 7 UDF-PR, 3 UDF, 18 RPR, 1 app. RPR, 2 CNI, 7 div. d., 1 FN. *(Prés. : M. Marc Censi, UDF-PR, m. de Rodez.)*

NOUVEAU CONSEIL. – 5 PC ; 27 PS-MRG ; 4 GE ; 3 Verts ; 38 UPF ; 5 div. d. ; 3 CPNT ; 6 FN.

La trêve historique conclue entre les socialistes et les radicaux de gauche, qui faisaient listes communes, n'a pas eu le résultat espéré par MM. Lionel Jospin et Jean-Michel Baylet. Le PS et le MRG sont les seuls à perdre des sièges : neuf très exactement puisqu'ils n'en conservent que vingt-sept alors qu'ils en totalisaient trente-six dans l'assemblée sortante. Le RPR et l'UDF en gagnent quatre et le FN cinq. Le recul du PS profite surtout aux écologistes, qui disposeront de sept élus (quatre pour Génération Ecologie, trois pour les Verts), ainsi qu'aux chasseurs et pêcheurs, qui auront trois représentants dans le nouveau conseil, où le PCF, lui, conserve ses cinq sièges.

Le recul du PS est particulièrement sensible en Haute-Garonne, où la liste conduite par M. Jospin enregistre un score de 22,02 %, supérieur à la moyenne nationale de son parti, mais qui perd 13,24 points par rapport au scrutin de 1986, alors que son principal adversaire, M. Marc Censi, président UDF-PR sortant du conseil régional, qui fait équipe avec le maire de Toulouse, M. Dominique Baudis, frôle les 40 % dans un département qui était jusqu'à présent considéré comme un fief de la gauche républicaine. Parmi les meilleurs scores régionaux de la droite figure celui de M. Philippe Douste-Blazy, le maire centriste de Lourdes, tête de liste de l'UPF en Hautes-Pyrénées, qui a recueilli 61,95 % des suffrages exprimés dans sa cité.

ARIÈGE (6)

PS-MRG : Jean-Pierre Bel (PS), m. de Mijanès.
UPF : André Trigano (div. d.), c.r., c.g., m. de Mazères.
Div. : Bernard Kolmayer.
Verts : Françoise Matricon, sout. GE.
Div. d. : Henri-René Garaud, m. de Vaychis.
RPR diss. : Jacques Llorca, c.r.
PC : Josée Souque.
FN : Michel Duchochois.

–o–

I., 107 615 ; A., 28,06 % ; E., 72 691

PS-MRG	22 595	(31,08)	3 élus
UPF	18 653	(25,66)	2 élus
PC	8 332	(11,46)	1 élu
Verts	6 982	(9,60)	
RPR diss.	6 844	(9,41)	
FN	6 131	(8,43)	
Div. d.	2 304	(3,16)	
Div.	850	(1,16)	

1986. – I., 108 479 ; A., 19,17 % ; E., 83 894. – PS (Massat), 31 354 (37,37 %), 2 élus ; Un. opp. (Rouquet, UDF-CDS), 24 571 (29,28 %), 2 élus ; Div. (Trigano), 12 298 (14,65 %), 1 élu ; PC (Séguéla), 11 874 (14,15 %), 1 élu ; FN (Commes), 3 797 (4,52 %).

AVEYRON (10)

Div. d. : Albert Aliès (CNI), c.r., c.g., m. de Belmont-sur-Rance.
Maj. p. : Jean Rigal (MRG), d., c.g., m. de Villefranche-de-Rouergue.
UPF : Michel Astoul (RPR), c.r., c.g., adj. m. de Rodez.
Verts : Alain Desjardin.
FN : André Marçais.
GE : Robert Roussel, ex-MRG, adj. m. de Millau.
PC : Simone Saurel.

–o–

I., 212 445 ; A., 25,30 % ; E., 150 482

UPF	71 764	(47,68)	6 élus
Maj. p.	31 015	(20,61)	3 élus
Div. d.	16 043	(10,66)	1 élu
FN	8 859	(5,88)	
GE	8 481	(5,63)	
Verts	7 615	(5,06)	
PC	6 705	(4,45)	

1986. – I., 212 400 ; A., 16,94 % ; E., 167 685. – Un. opp. (Censi, UDF-PR), 78 366 (46,73 %), 6 élus ; PS-MRG (Deruy, PS), 58 365 (34,80 %), 4 élus ; Opp. diss. (Escaffre, UDF-PR diss.), 11 367 (6,77 %) ; PC (Pérez), 10 721 (6,39 %) ; FN (Cabantous), 8 866 (5,28 %).

RODEZ

I., 14 706 ; A., 30,75 % ; E., 9 714

UPF	5 534	(56,96)
Maj. p.	1 583	(16,29)
Div. d.	644	(6,62)
GE	566	(5,82)
FN	548	(5,64)
Verts	543	(5,58)
PC	296	(3,04)

HAUTE-GARONNE (29 + 3)

PS-MRG : Lionel Jospin (PS), min. d'Etat, min. de l'éducation, c.g.s.
UPF : Marc Censi (UDF-PR), prés. c.r., m. de Rodez (Aveyron).
LO : Anne-Marie Laflorentie.
FN : Bernard Antony, c.r., d.eur.
Div. d. : Christian Belloc.
Verts : Henri Farreny, sout. GE, adj. m. de *Ramonville.*
RPR diss. : Jean-Paul Séguéla, c.g.s., m. de Bessières.
Écol. : Philippe Dufetelle, adj. m. de Toulouse.
CPNT : Pierre Fuzies.
PC : Sylviane Ainardi, c.r., d.eur.

–o–

I., 610 701 ; A., 28,26 % ; E., 420 189

UPF	165 620	(39,41)	14 élus
PS-MRG	92 512	(22,01)	8 élus
FN	42 868	(10,20)	3 élus
Verts	34 391	(8,18)	3 élus
PC	25 713	(6,11)	2 élus
CPNT	23 686	(5,63)	2 élus
Écol.	16 303	(3,87)	
RPR diss.	9 531	(2,26)	
LO	6 232	(1,48)	
Div. d.	3 333	(0,79)	

1986. – I., 567 600 ; A., 19,81 % ; E., 435 853. – Opp. (Baudis, app. UDF), 173 123 (39,72 %), 13 élus ; PS-MRG (Lareng, PS), 153 679 (35,25 %), 11 élus ; PC (Ainardi), 34 773 (7,97 %), 2 élus ; FN (Mélac), 27 338 (6,27 %), 2 élus ; RPR-CNIP (Huguenard, RPR), 26 419 (6,06 %), 1 élu ; Verts (Benvenuti), 9 209 (2,11 %) ; Rég. (Lasseube), 4 343 (0,99 %) ; LO (Laflorentie), 3 564 (0,81 %) ; PS diss. (Cornet), 3 405 (0,78 %).

TOULOUSE

I., 201 051 ; A., 37,38 % ; E., 121 970

UPF	55 581	(45,56)
PS-MRG	23 519	(19,28)
FN	13 956	(11,44)
Verts	10 298	(8,44)
PC	7 415	(6,07)
Écol.	4 805	(3,93)
CPNT	2 636	(2,16)
RPR diss.	1 540	(1,26)
LO	1 483	(1,21)
Div. d.	737	(0,60)

GERS (7)

PS-MRG : Jean-Pierre Joseph (PS), prés. c.g., d., adj. m. de Lectoure.
UPF : Yves Rispat (DIV.D.D.), c.r., c.g., m. de *Lupiac.*
FN : François Pelletan, c.m. d'Auch.
PC : Gérard Lacaze, adj. m. d'Auch.
Verts : Michel Ghirardi, m. de L'Isle-Jourdain.

–o–

I., 137 279 ; A., 25,86 % ; E., 94 968

UPF	42 063	(44,29)	4 élus
PS-MRG	25 333	(26,67)	2 élus
Verts	11 791	(12,41)	1 élu
FN	8 234	(8,67)	
PC	7 547	(7,94)	

1986. – I., 137 546 ; A., 18,14 % ; E., 106 870. – PS (Joseph), 41 641 (38,96 %), 3 élus ; Opp. (Rispat), 32 576 (30,48 %), 3 élus ; Opp. (Thomas, UDF-CDS), 14 701 (13,75 %), 1 élu ; PC (Lacaze), 9 413 (8,80 %) ; FN (Pelletan), 5 652 (5,28 %) ; MRG (Mondange), 2 887 (2,70 %).

AUCH

I., 14 817 ; A., 30,56 % ; E., 9 559

UPF	3 924	(41,05)
PS-MRG	2 301	(24,07)
Verts	1 552	(16,23)
FN	943	(9,86)
PC	839	(8,77)

LOT (6)

PS-MRG : Martin Malvy (PS), d., m. de Figeac, a.sec.E.
UPF : Serge Juskiewenski (DIV.D.D.), c.r.
PC : Gérard Iragne.
FN : Jacques Tauran, d.eur.
UDF diss. : Jean Delmas.
Verts : *Marcel Legrand, adj. m. de Prayssac.*
Écol. : Michel Grinfeder, adj. m. de Cahors.

–o–

I., 122 737 ; A., 24,57 % ; E., 86 931

UPF	31 333	(36,04)	3 élus
PS-MRG	29 610	(34,06)	3 élus
PC	6 354	(7,30)	
Verts	6 019	(6,92)	
FN	5 695	(6,55)	
Écol.	5 439	(6,25)	
UDF diss.	2 481	(2,85)	

1986. – I., 121 770 ; A., 15,07 % ; E., 98 844. – Un. opp. (Juskiewenski), 34 624 (35,02 %), 3 élus ; PS-MRG (Malvy, PS), 32 354 (32,73 %), 2 élus ; MRG diss. (Charles), 18 850 (19,07 %), 1 élu ; PC (Thamier), 9 153 (9,26 %) ; FN (Vigne), 3 863 (3,90 %).

CAHORS

I., 12 142 ; A., 26,28 % ; E., 8 352

UPF	3 213	(38,46)
PS-MRG	2 425	(29,03)
Verts	729	(8,72)
PC	624	(7,47)
Écol.	617	(7,38)
FN	542	(6,48)
UDF diss.	202	(2,41)

HAUTES-PYRÉNÉES (9)

PS-MRG : Pierre Forgues (PS), c.r., d., adj. m. de Tarbes.
UPF : Philippe Douste-Blazy (UDF-CDS), d.eur., m. de Lourdes.
Verts-GE : Michel Geoffre (Verts).
Div. d. : Eric Bazeilhac.
FN : Jean Fourcade.
PC : Jean Gonzalez, c.r.
Rég. : Pierre Loubère.

–o–

I., 171 739 ; A., 29,67 % ; E., 114 190

UPF	45 196	(39,57)	4 élus
PS-MRG	28 691	(25,12)	3 élus
PC	12 747	(11,16)	1 élu
Verts-GE	10 461	(9,16)	1 élu
FN	9 388	(8,22)	
Div. d.	3 882	(3,39)	
Rég.	3 825	(3,34)	

1986. – I., 171 144 ; A., 20,12 % ; E., 131 179. – Un. opp. (Marthe, RPR), 45 177 (34,43 %), 3 élus ; PS (Forgues), 34 958 (26,64 %), 3 élus ; MRG (Abadie), 22 683 (17,29 %), 2 élus ; PC (Gonzalez), 17 330 (13,21 %), 1 élu ; FN (Coumetou), 6 790 (5,17 %) ; Verts (Dubalen), 4 241 (3,23 %).

TARBES

I., 31 147 ; A., 40,99 % ; E., 17 492

UPF	6 417	(36,68)
PS-MRG	3 491	(19,95)
PC	2 875	(16,43)
FN	1 876	(10,72)
Verts-GE	1 822	(10,41)
Div. d.	563	(3,21)
Rég.	448	(2,56)

TARN (13)

Div. d. : Michel Monsarrat (RPR diss.), c.g., adj. m. de Castres.
PS-MRG : Michel Castel (PS), m. d'Albi, a.c.r.
UPF : Philippe Bonnecarrère (RPR), c.r., c.g.s.
Verts : Christian Emaille.
CPNT : Hubert Galan.
FN : Jean-Marc Denier.
Écol. : Marie-Thérèse Brulé-Malet.
Rég. : Robert Marty.
PC : Robert Raffanel.

–o–

I., 254 320 ; A., 25,04 % ; E., 178 964

UPF	58 942	(32,93)	5 élus
PS-MRG	37 862	(21,15)	3 élus
FN	21 355	(11,93)	2 élus
Div. d.	14 136	(7,89)	1 élu
PC	13 608	(7,60)	1 élu
Verts	11 678	(6,52)	1 élu
CPNT	10 342	(5,77)	
Écol.	8 086	(4,51)	
Rég.	2 955	(1,65)	

1986. – I., 252 805 ; A., 15,45 % ; E., 203 475. – PS-MRG (Deyveaux, PS), 74 249 (36,49 %), 5 élus ; RPR (Bonnecarrère), 50 667 (24,90 %), 4 élus ; UDF (Nespoulos, UDF-CDS), 31 775 (15,61 %), 2 élus ; FN (Antony), 19 782 (9,72 %), 1 élu ; PC (Delpas), 17 080 (8,39 %), 1 élu ; Verts (Carrère), 5 746 (2,82 %) ; Rég. (Marty), 4 176 (2,05 %).

ALBI

I., 31 755 ; A., 30,89 % ; E., 20 804

UPF	7 994	(38,42)
PS-MRG	4 987	(23,97)
FN	2 086	(10,02)
PC	1 627	(7,82)
Verts	1 406	(6,75)
Écol.	1 087	(5,22)
Div. d.	731	(3,51)
CPNT	624	(2,99)
Rég.	262	(1,25)

CASTRES

I., 30 686 ; A., 30,81 % ; E., 20 125

UPF	6 051	(30,06)
PS-MRG	3 652	(18,14)
FN	3 315	(16,47)
Div. d.	2 824	(14,03)
PC	1 350	(6,70)
Verts	1 274	(6,33)
Écol.	821	(4,07)
CPNT	567	(2,81)
Rég.	271	(1,34)

TARN-ET-GARONNE (7 + 1)

Div. d. : Marcel Pécou (RPR diss.), c.r.
PS-MRG : Jean-Paul Nunzi (PS), d., c.g., m. de Moissac.
FN : Evelyne Dutertre.
Ext. g. : Jean-Paul Damaggio.
UDF : Jean-Pierre Cave.
RPR : Jean Bonhomme, c.g.s.
PC : Joëlle Greder.
GE : Marc Malmoux.
Verts : Pierre Ravailhé, c.m. de Montauban.
CPNT : René Bacou.

–o–

I., 147 794 ; A., 25,36 % ; E., 104 037

UDF	20 481	(19,68)	2 élus
PS-MRG	19 984	(19,20)	2 élus
RPR	13 608	(13,07)	1 élu
FN	12 623	(12,13)	1 élu
CPNT	10 744	(10,32)	1 élu
Verts	7 186	(6,90)	1 élu
PC	6 013	(5,77)	
GE	5 481	(5,26)	
Div. d.	5 364	(5,15)	
Ext. g.	2 553	(2,45)	

1986. – I., 143 597 ; A., 16,72 % ; E., 113 270. – Un. opp. (Roset, UDF-rad.), 43 038 (37,99 %), 4 élus ; PS diss. (Nunzi), 31 931 (28,19 %), 2 élus ; PS (Cambon), 19 930 (17,59 %), 1 élu ; FN (Naudin), 10 175 (8,98 %) ; PC (Greder), 8 196 (7,23 %).

MONTAUBAN

I., 33 774 ; A., 27,84 % ; E., 23 173

UDF	4 417	(19,06)
PS-MRG	4 048	(17,46)
FN	3 102	(13,38)
RPR	3 033	(13,08)
Verts	2 117	(9,13)
Div. d.	1 829	(7,89)
GE	1 400	(6,04)
PC	1 342	(5,79)
CPNT	1 090	(4,70)
Ext. g.	795	(3,43)

NORD-PAS-DE-CALAIS (113)

CONSEIL SORTANT. – 19 PC, 36 PS, 3 MRG, 4 UDF-PSD, 1 UDF-rad., 5 UDF-CDS, 4 UDF-PR, 2UDF, 23 RPR, 2 CNI, 6 div. d., 8 FN. (Prés. : M. Noël Josèphe, PS, d., m. de Beuvry.)

NOUVEAU CONSEIL. – 15 PC ; 25 PS ; 2 FU-MRG ; 6 GE ; 8 Verts ; 2 CPNT ; 2 UDF-PSD ; 1 UDF-PSD diss. ; 1 UDF-rad. ; 4 UDF-CDS ; *6 UDF-PR ; 2 UDF-PR diss.* ; 13 RPR ; 1 app. RPR ; 15 FN ; 10 div.

Il n'y a plus de majorité de gauche au conseil régional Nord-Pas-de-Calais. Ce n'est pas une surprise, tant les pronostics étaient mauvais pour le PS. Les résultats sont venus les confirmer, sévèrement pour le PS, mais aussi pour les partis de droite traditionnels. Dans le Nord, la *liste socialiste conduite par M. Delebarre*, ministre de la ville, maire de Dunkerque, arrive en seconde position avec 20,33 % des suffrages, juste derrière la liste d'union d'opposition que menait M. Legendre (RPR), maire de Cambrai (20,66 %). Le PS est en recul de dix points par rapport à 1986, et l'opposition, qui veut se consoler avec sa première place, de plus de quinze points. Dans le Pas-de-Calais, les évolutions sont identiques. La liste socialiste conduite par M. Josèphe, président du conseil régional sortant, obtient 25 %, en recul de plus de 8 points par rapport à 1986. L'opposition RPR-UDF, qui se présentait unie alors qu'elle s'était déchirée en 1986, ne réunit que 22 % des voix contre 36 % il y a six ans.

Cette désaffection des électeurs bénéficie à ce qu'on pourrait qualifier de « forces de rénovation », principalement les listes conduites ou soutenues par M. Borloo, le maire de Valenciennes, qui avait mené campagne sur le thème de la *« recomposition du paysage politique »*. Il obtient près de 13 % des voix dans le Nord (52 % dans sa ville de Valenciennes), et réussit à passer la barre fatidique des 5 % dans le Pas-de-Calais, où il partait pourtant avec un sérieux handicap, n'ayant pas réussi à trouver une véritable locomotive pour tirer sa liste. Ce succès explique sans doute la contre-performance des écologistes, qui sont en deçà des 15 % qu'ils espéraient et se répartissent les suffrages avec un léger plus pour les Verts. Le FN confirme ses gros scores à Roubaix, à Tourcoing et dans le sud du département du Nord.

S'il veut conserver au PS la présidence de la région, M. Delebarre devra composer avec le PCF et avec les écologistes, aussi bien les Verts que les élus de Génération Ecologie. Il ne peut pas compter sur M. Borloo, qui a affirmé que, plus que jamais, les socialistes ont besoin d'une cure d'opposition. Il n'est pas sûr de pouvoir convaincre les élus de Génération Ecologie, qui, dans le Nord, paraissent très proches du maire de Valenciennes.

NORD (72)

***Div. d.** : Jean-Claude Prud'Homme* (RPR diss.), c.r.
PS-MRG : Michel Delebarre (PS), c.r., min. d'Etat, min. de la ville et de l'aménagement du territoire, m. de Dunkerque.
UPF : Jacques Legendre (RPR), c.r., m. de Cambrai, a.min., a.d.
PC : Alain Bocquet, d.
FN : *Carl Lang, a.c.r. de Haute-Normandie.*
Verts : Guy Hascoët, c.m. de Lille.
Div. : Jean-Louis Borloo, d.eur., m. de Valenciennes.
CPNT : Marcel Castelain.
LO : Nicole Baudrin.
GE : Pascal Dubois.

–o–

I., 1 642 746 ; A., 29,38 % ; E., 1 109 782

UPF	229 316	(20,66)	17 élus
PS-MRG	225 642	(20,33)	16 élus
FN	159 901	(14,40)	11 élus
Div.	143 842	(12,96)	10 élus
PC	131 634	(11,86)	9 élus
Verts	67 355	(6,06)	5 élus
GE	63 586	(5,72)	4 élus
CPNT	41 908	(3,77)	
Div. d.	24 632	(2,21)	
LO	21 966	(1,97)	

1986. – I., 1 628 443 ; A., 20,74 % ; E. 1 227 771. – PS-MRG (Delebarre, PS), 369 962 (30,13 %), 24 élus ; RPR (Vernier), 267 213 (21,76 %), 17 élus ; PC (Ansart), 180 445 (14,69 %), 11 élus ; UDF (de Gaulle), 174 523 (14,21 %), 11 élus ; FN (Durieux), 145 452 (11,84 %), 9 élus ; Verts (Coppin), 44 184 (3,59 %) ; LO (Baudrin), 26 521 (2,16 %) ; Div. opp. (Cattelin), 19 471 (1,58 %).

LILLE

I., 93 057 ; A., 39,10 % ; E., 54 432

PS-MRG	13 763	(25,28)
UPF	12 348	(22,68)
FN	8 364	(15,36)
Div.	4 843	(8,89)
Verts	4 045	(7,43)
PC	3 878	(7,12)
GE	3 710	(6,81)
Div. d.	1 596	(2,93)
LO	1 185	(2,17)
CPNT	700	(1,28)

DOUAI

I., 25 575 ; A., 37,62 % ; E., 15 416

UPF	5 648	(36,63)
PS-MRG	2 541	(16,48)
FN	2 067	(13,40)
PC	1 683	(10,91)
Div.	1 211	(7,85)
Verts	858	(5,56)
GE	673	(4,36)
CPNT	301	(1,95)
LO	271	(1,75)
Div. d.	163	(1,05)

DUNKERQUE

I., 49 822 ; A., 32,97 % ; E., 32 089

PS-MRG	10 273	(32,01)
UPF	8 442	(26,30)
FN	3 689	(11,49)
Div.	2 412	(7,51)
Verts	1 915	(5,96)
GE	1 628	(5,07)
PC	1 568	(4,88)
CPNT	849	(2,64)
Div. d.	830	(2,58)
LO	483	(1,50)

ROUBAIX

I., 42 577 ; A., 36,24 % ; E., 25 993

FN	6 583	(25,32)
UPF	6 335	(24,37)
PS-MRG	5 310	(20,42)
PC	1 608	(6,18)
Div.	1 534	(5,90)
Verts	1 520	(5,84)
GE	1 508	(5,80)
LO	771	(2,96)
Div. d.	467	(1,79)
CPNT	357	(1,37)

TOURCOING

I., 53 119 ; A., 33,35 % ; E., 33 973

FN	9 389	(27,63)
UPF	7 216	(21,24)
PS-MRG	6 620	(19,48)
Div.	2 796	(8,23)
Verts	2 353	(6,92)
GE	1 930	(5,68)
PC	1 716	(5,05)
LO	753	(2,21)
Div. d.	690	(2,03)
CPNT	510	(1,50)

VILLENEUVE-D'ASCQ

I., 35 526 ; A., 32,66 % ; E., 23 072

PS-MRG	6 229	(26,99)
UPF	4 526	(19,61)
FN	2 843	(12,32)
Div.	2 494	(10,80)
GE	2 077	(9,00)
Verts	1 944	(8,42)
PC	1 494	(6,47)
Div. d.	562	(2,43)
LO	468	(2,02)
CPNT	435	(1,88)

WATTRELOS

I., 29 404 ; A., 34,84 % ; E., 18 254

PS-MRG	4 875	(26,70)
FN	4 637	(25,40)
UPF	2 366	(12,96)
GE	1 314	(7,19)
Verts	1 303	(7,13)
PC	1 263	(6,91)
Div.	1 148	(6,28)
LO	561	(3,07)
Div. d.	484	(2,65)
CPNT	303	(1,65)

PAS-DE-CALAIS (41)

Div. g. : Jean-Marie Calero (ADD).
PS-MRG : Noël Josèphe (PS), prés. c.r., d., m. de Beuvry-lez-Béthune.
UPF : Léonce Deprez (UDF-PSD), c.r., d., m. du Touquet.
Div. : Annie Wable, adj. m. de Boulogne-sur-Mer.
CPNT : Didier Frémaux.
FN : François Porteu de la Morandière, a.d., c.m. d'Arras.
GE : Jean-François Caron, adj. m. de Clermont-Ferrand.
Verts : Marie-Christine Blandin.
PC : Rémy Auchedé, a.d.

–o–

I., 999 136 ; A., 25,88 % ; E., 702 715

PS-MRG	176 601	(25,13)	11 élus
UPF	155 322	(22,10)	10 élus
PC	100 393	(14,28)	6 élus
FN	74 304	(10,57)	4 élus
Div.	50 988	(7,25)	3 élus
Verts	48 471	(6,89)	3 élus
CPNT	44 261	(6,29)	2 élus
GE	40 290	(5,73)	2 élus
Div. g.	12 085	(1,71)	

1986. – I., 977 020 ; A., 18,42 % ; E., 755 649. – PS-MRG (Josèphe, PS), 254 429 (33,67 %), 15 élus ; PC (Letoquart), 128 643 (17,02 %), 8 élus ; RPR (Delvaux), 124 533 (16,48 %), 7 élus ; UDF (Poudonson, UDF-CDS), 77 987 (10,32 %), 4 élus ; Opp. diss. (Deprez, ex-UDF-PR), 71 056 (9,40 %), 4 élus ; FN (Agard), 56 973 (7,53 %), 3 élus ; Verts (Istas), 29 101 (3,85 %) ; Div. opp. (Grave), 12 927 (1,71 %).

ARRAS

I., 25 645 ; A., 26,37 % ; E., 18 014

PS-MRG	4 991	(27,70)
UPF	4 054	(22,50)
FN	2 208	(12,25)
Div.	1 992	(11,05)
Verts	1 595	(8,85)
PC	1 182	(6,56)
GE	1 084	(6,01)
CPNT	652	(3,61)
Div. g.	256	(1,42)

BOULOGNE-SUR-MER

I., 28 446 ; A., 39,42 % ; E., 16 495

PS-MRG	4 158	(25,20)
UPF	2 861	(17,34)
Div.	2 813	(17,05)
FN	1 955	(11,85)
PC	1 828	(11,08)
Verts	1 134	(6,87)
GE	1 012	(6,13)
CPNT	489	(2,96)
Div. g.	245	(1,48)

CALAIS

I., 49 090 ; A., 39,53 % ; E., 28 241

PC	7 057	(24,98)
UPF	5 784	(20,48)
PS-MRG	4 534	(16,05)
FN	3 002	(10,62)
Verts	2 628	(9,30)
Div.	2 040	(7,22)
GE	1 637	(5,79)
CPNT	1 186	(4,19)
Div. g.	373	(1,32)

BASSE-NORMANDIE (45 + 2)

CONSEIL SORTANT. – 1 PC, 14 PS, 1 FU, 1 MRG, 1 Verts, 2 UDF-CDS, 7 UDF-PR, 10 RPR, 1 CNI, 6 div. d., 1 FN. *(Prés. : M. René Garrec, UDF-PR, d.)*

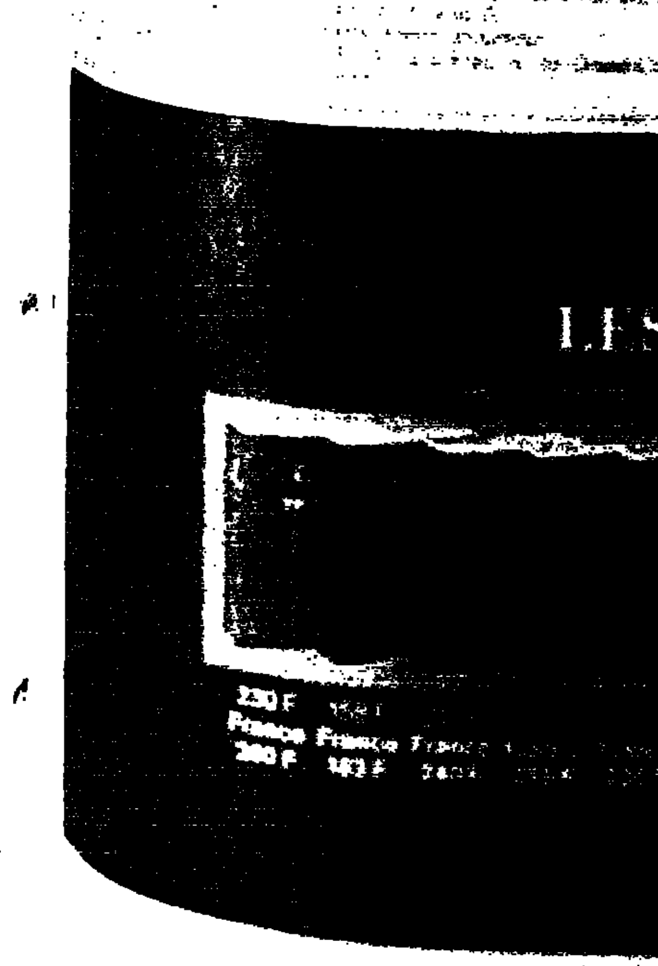
NOUVEAU CONSEIL. – 1 PC ; 8 PS ; 1 MRG ; 4 GE ; 3 Verts ; 1 Verts-diss. ; 2 UDF-CDS ; 7 UDF-PR ; 1 UDF-PR-diss. ; 8 RPR ; 2 RPR-diss ; 4 div. d. ; 5 FN.

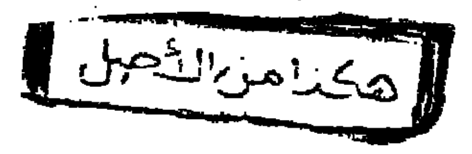
Pour conserver, sans difficulté, sa présidence du conseil régional, M. René Garrec (UDF-PR) devra calmer les aigreurs des divers dissidents de droite qui avaient *contesté la composition des* listes qu'il avait patronnées. Les équipes à qui il avait accordé son soutien n'ont obtenu que dix-neuf des quarante-sept sièges en jeu, même si elles ont largement devancé leurs concurrentes ; la victoire, dans l'Orne, de celle de M. Goulet (RPR) contre celle que soutenait M. d'Andigné, le président du conseil général, lui aussi RPR, est *particulièrement* nette. Mais avec le secours des cinq élus sur des listes de droite dissidentes M. Garrec franchit la barre fatidique de la majorité absolue. Il est ainsi un des rares élus de l'opposition à pouvoir gouverner son assemblée régionale sans avoir à rechercher l'alliance des Verts ou le soutien du FN.

Les écologistes ont, plus qu'ailleurs, été victimes de leurs divisions. Ainsi, dans le Calvados, M. Lemonier, qui avait bâti sa propre liste, faute d'avoir été choisi comme chef d'équipe par les Verts, a devancé la liste officielle de ses anciens amis. Cette division a permis à Mme Bénard, qui a longtemps été proche des socialistes, de faire de Génération Ecologie la première des listes écologistes. Dans la Manche, si M. Anger a devancé la liste de GE, il pouvait espérer que son vieux combat contre l'usine atomique de La Hague lui permettrait d'obtenir plus d'un siège.

CALVADOS (19 + 2)

Div. d. : Pierre-Claude Le Joncour (RPR diss.).
Écol. : Léon Lemonnier (Verts diss.).
PS-MRG : Louis Mexandeau (PS), c.r., sec.E. aux anciens combattants, c.m. de Caen.





DES RÉGIONALES

UPF : René Garrec (UDF-PR), prés. c.r., d.
Verts : Jean-Pierre Viaud.
GE : Josette Bénard, c.m. de Caen.
PC : Marc Bellet, c.r., c.m. de Caen.
FN : Yves Duprès.

–o–

I., 421 708 ; A., 35,19 % ; E., 263 314

UPF	92 362	(35,07)	8 élus
PS-MRG	58 114	(22,07)	5 élus
FN	29 386	(11,16)	2 élus
GE	22 453	(8,52)	2 élus
PC	17 053	(6,47)	1 élu
Écol.	15 226	(5,78)	1 élu
Verts	14 916	(5,66)	1 élu
Div. d.	13 804	(5,24)	1 élu

1986. – *I., 407 761 ; A., 22,67 % ; E., 300 303.* – Un. opp. (d'Ornano, UDF-PR), 138 920 (46,25 %), 10 élus ; PS (Mexandeau), 96 188 (32,02 %), 7 élus ; PC (Bayon), 21 713 (7,23 %), 1 élu ; FN (Pillet), 20 667 (6,88 %), 1 élu ; Verts (Lemonnier), 12 808 (4,26 %) ; PS diss. (Paysant), 10 009 (3,33 %).

CAEN

I., 65 571 ; A., 41,15 % ; E., 37 196

UPF	13 383	(35,98)
PS-MRG	9 082	(24,42)
FN	3 538	(9,51)
GE	3 484	(9,37)
Verts	2 205	(5,93)
Div. d.	2 099	(5,64)
PC	1 948	(5,24)
Écol.	1 457	(3,92)

MANCHE (16)

Div. d. (1) : Jean-Gérard Tissot (RPR diss.), c.r.
Div. d. (2) : Michel Cottebrune (div. d.), c.r., adj. m. de Réville.
Div. écol. : Simone Caillot (app. écol.).
Div. : Eric Vannier.
PS-MRG : Jean-Pierre Godefroy (PS), c.r., m. de Cherbourg, a.c.g.
UPF : Pierre Aguiton (UDF-PR), c.r., prés. c.g.
Verts : Didier Anger, a.d.eur., a.c.r.
FN : Fernand Le Rachinel, c.r., c.g.
PC : Jean-Claude Forafo, adj. m. de Cherbourg.
GE : Olivier Bidou.

–o–

I., 341 969 ; A., 33,86 % ; E., 212 622

UPF	73 613	(34,62)	7 élus
PS-MRG	30 835	(14,50)	3 élus
FN	23 468	(11,03)	2 élus
Verts	19 179	(9,02)	1 élu
GE	14 113	(6,63)	1 élu
Div.	13 807	(6,49)	1 élu
Div. d. (2)	10 780	(5,07)	1 élu
Div. écol.	10 340	(4,86)	
Div. d. (1)	9 578	(4,50)	
PC	6 909	(3,24)	

1986. – *I., 337 665 ; A., 22,63 % ; E., 245 802.* – Un. opp. (Aguiton, UDF-PR), 103 935 (42,28 %), 7 élus ; PS (Dupuis), 68 461 (27,85 %), 5 élus ; Opp. diss. (Cottebrune, ex-RPR), 30 129 (12,25 %), 2 élus ; FN (Le Rachinel), 20 673 (8,41 %), 1 élu ; Verts (Anger), 13 478 (5,48 %), 1 élu ; PC (Fagard), 9 126 (3,71 %).

SAINT-LÔ

I., 13 715 ; A., 37,18 % ; E., 8 126

UPF	2 787	(34,29)
PS-MRG	1 801	(22,16)
FN	859	(10,57)
GE	810	(9,96)
Verts	797	(9,80)
Div.	333	(4,09)
Div. écol.	230	(2,83)
PC	216	(2,65)
Div. d. (2)	150	(1,84)
Div. d. (1)	143	(1,75)

ORNE (10)

Div. d. : Maurice Duron (UDF-PR diss.), c.r., c.g., m. d'Athis-de-l'Orne.
PS-MRG : Pierre Mauger (PS), c.r.
UPF : Daniel Goulet (RPR), c.r., d., m. du Mêle-sur-Sarthe.
FN : André Cayrel.
Verts : Jean-Luc Pithois, adj. m. de La Ferrière-aux-Étangs.
PC : Jean Châtelais.
GE : Thierry Boisbault.

–o–

I., 209 821 ; A., 29,31 % ; E., 139 692

UPF	49 465	(35,41)	4 élus
Div. d.	22 362	(16,00)	2 élus
PS-MRG	22 303	(15,96)	1 élu
FN	15 718	(11,25)	1 élu
Verts	12 126	(8,68)	1 élu
GE	11 774	(8,42)	1 élu
PC	5 944	(4,25)	

1986. – *I., 209 582 ; A., 20,55 % ; E., 157 020.* – Un. opp. (d'Andigné, RPR), 73 189 (46,61 %), 6 élus ; PS diss. (Mauger), 34 360 (21,88 %), 2 élus ; PS-MRG (Lepape, PS), 15 062 (9,59 %), 1 élu ; Opp. diss. (Vimal du Bouchet, UDF-PR diss.), 12 877 (8,20 %), 1 élu ; FN (Delacroix), 9 837 (6,26 %) ; PC (Châtelais), 5 716 (3,64 %) ; Verts (Pithois), 5 236 (3,33 %) ; Alt. (Lemarinier), 743 (0,47 %).

ALENÇON

I., 18 117 ; A., 37,14 % ; E., 10 920

UPF	4 706	(43,09)
PS-MRG	2 773	(25,39)
FN	947	(8,67)
GE	901	(8,25)
Verts	758	(6,94)
PC	473	(4,33)
Div. d.	362	(3,31)

HAUTE-NORMANDIE (53 + 2)

CONSEIL SORTANT. – 6 PC, 17 PS, 3 MRG, 1 UDF-PSD, 1 UDF-rad., 4 UDF-CDS, 3 UDF-PR, 1 UDF, 11 RPR, 3 div. d., 3 FN. *(Prés. : M. Roger Fossé, RPR, m. d'Auffay, n.s.r.p.)*

NOUVEAU CONSEIL. – 5 PC ; 14 PS ; 4 GE ; 4 Verts ; 1 CPNT ; 1 UDF-PSD ; 1 UDF ; 4 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 9 RPR ; 1 div. d. ; 8 FN.

Le premier secrétaire du PS, M. Laurent Fabius, n'a pu s'imposer comme il l'espérait dans ses terres normandes. Le PS et la majorité sortante UDF-RPR, menée par M. Antoine Rufenacht, ont subi un échec important en Haute-Normandie. Les deux listes comptent moins d'élus dans le nouveau conseil, alors que le nombre de sièges a augmenté de deux par rapport à 1986. Le FN, Génération Écologie, les Verts et même les chasseurs de CPNT sont les bénéficiaires de ce recul. Toutes ces listes vont être représentées dans le nouveau conseil et risquent de jouer les arbitres dans une assemblée sans majorité évidente, où l'UPF et la gauche totalisent l'une et l'autre dix-neuf sièges.

Les résultats connus, M. Rufenacht a lancé un appel aux élus. *« Le nouvel exécutif régional doit prendre en considération les choix et les préférences des électeurs »*, a-t-il indiqué en se déclarant disposé à rencontrer les uns et les autres pour *« rassembler au-delà des clivages traditionnels »*. A moins que M. Fabius ne réussisse à constituer *l'« alliance des forces de progrès »* qu'il appelle de ses vœux avec la gauche et les écologistes.

EURE (15 + 2)

UPF : Bernard Leroy (UDF-CDS), c.r., c.g.
PS : Alfred Recours, d., m. de Conches-en-Ouche.
Div. : Anne Mansoureh-Riahi.
CPNT : Daniel Bolle.
Verts : Eric Pinel.
GE : Jean-Michel Gantier.
PC : Michel Leblanc, c.r.
FN : Yves Dupont, c.r.

–o–

I., 340 272 ; A., 30,33 % ; E., 224 493

UPF	69 592	(30,99)	6 élus
PS	40 339	(17,96)	4 élus
FN	34 792	(15,49)	3 élus
Verts	19 377	(8,63)	1 élu
PC	19 136	(8,52)	1 élu
GE	18 735	(8,34)	1 élu
CPNT	13 074	(5,82)	1 élu
Div.	9 448	(4,20)	

1986. – *I., 328 637 ; A., 21,44 % ; E., 243 151.* – PS-MRG (Recours, PS), 79 566 (32,72 %), 6 élus ; UDF (Collard, UDF-rad.), 65 215 (26,82 %), 4 élus ; RPR (Asphe), 44 002 (18,09 %), 3 élus ; PC (Leblanc), 22 394 (9,20 %), 1 élu ; FN (Lang), 21 685 (8,91 %), 1 élu ; Verts (Le Ber), 10 289 (4,23 %).

ÉVREUX

I., 23 473 ; A., 34,70 % ; E., 14 351

UPF	4 287	(29,87)
PS	2 482	(17,29)
FN	2 253	(15,69)
PC	1 800	(12,54)
Verts	1 371	(9,55)
GE	1 259	(8,77)
Div.	541	(3,76)
CPNT	358	(2,49)

SEINE-MARITIME (38)

Écol. : Constant Lecœur (div. d.), a.d.
PS-MRG : Laurent Fabius (PS), d., d.eur., adj. m. du Grand-Quevilly, a.c.r., a.prem. min.
UPF : Antoine Rufenacht (RPR), d., c.g.s., a.c.r., a.sec.E.
Verts : André Letourneur.
GE : Bernard Frau, m. de Grand-Couronne.
FN : Dominique Chaboche, c.r., a.d.eur., a.d.
CPNT : Gilles Ondet.
LO : Gisèle Lapeyre.
Div. : Jean-Philippe Radigois.
Div. d. : Jean-Pierre Deneuve, c.g.s., a.c.r., a.m. de Fécamp.
PC : Thierry Foucaud, m. d'Oissel.

–o–

I., 804 793 ; A., 29,99 % ; E., 536 028

UPF	162 020	(30,22)	13 élus
PS-MRG	120 963	(22,56)	10 élus
FN	63 705	(11,88)	5 élus
PC	48 283	(9,00)	4 élus
Verts	38 671	(7,21)	3 élus
GE	35 637	(6,64)	3 élus
CPNT	16 015	(2,98)	
LO	15 910	(2,96)	
Div.	14 793	(2,75)	
Div. d.	13 685	(2,55)	
Écol.	6 346	(1,18)	

1986. – *I., 798 230 ; A., 22,72 % ; E., 589 411.* – Un. opp. (Fosse, RPR), 234 075 (39,71 %), 17 élus ; PS-MRG (Fabius, PS), 202 534 (34,36 %), 14 élus ; PC (Privat), 72 128 (12,23 %), 5 élus ; FN (Chaboche), 37 763 (6,40 %), 2 élus ; Verts (Bigorgne), 18 896 (3,20 %) ; LO (Lapeyre), 15 601 (2,64 %) ; Div. g. (Bourlon), 8 414 (1,42 %).

ROUEN

I., 55 150 ; A., 33,36 % ; E., 35 507

UPF	12 774	(35,97)
PS-MRG	7 198	(20,27)
FN	4 734	(13,33)
Verts	3 134	(8,82)
GE	2 742	(7,72)
PC	1 842	(5,18)
LO	845	(2,37)
Div.	845	(2,37)
Div. d.	726	(2,04)
CPNT	344	(0,96)
Écol.	323	(0,90)

LE HAVRE

I., 122 599 ; A., 35,01 % ; E., 76 506

UPF	23 737	(31,02)
PS-MRG	12 371	(16,16)
PC	11 619	(15,18)
FN	11 397	(14,89)
Verts	5 166	(6,75)
GE	5 027	(6,57)
LO	1 877	(2,45)
Div.	1 874	(2,44)
CPNT	1 619	(2,11)
Div. d.	1 158	(1,51)
Écol.	661	(0,86)

PAYS-DE-LA-LOIRE (93)

CONSEIL SORTANT. – 4 PC, 1 ex-PC, 26 PS, 2 MRG, 4 div. g., 2 GE, 2 UDF-rad., 6 UDF-CDS, 6 UDF-PR, 4 UDF, 20 RPR, 1 app. RPR, 12 div.d., 3 FN. *(Prés. : M. Olivier Guichard, RPR, d., m. de La Baule, a.min.)*

NOUVEAU CONSEIL. – 3 ex-PC, 16 PS, 1 MRG, 1 FU, 2 div. g., 6 GE, 6 Verts, 1 écol., 1 CPNT, 1 UDF-rad., 5 UDF-CDS, 7 UDF-PR, 8 UDF, 20 RPR, 7 div d., 8 FN

L'UPF conserve la majorité absolue au conseil régional, qu'elle détenait déjà dans la précédente assemblée. En dépit d'un léger tassement (trois sièges de moins), elle accroît son avance sur le PS. Celui-ci perd en effet cinq sièges en Loire-Atlantique, un en Maine-et-Loire, trois dans la Sarthe et un en Vendée, ne se maintenant que dans la Mayenne. L'UPF, pour sa part, perd un siège en Loire-Atlantique, dans le Maine-et-Loire, en Mayenne et en Vendée, mais en gagne un dans la Sarthe. Les bénéficiaires de ce double recul sont évidemment le Front national, qui fait plus que doubler sa représentation, gagnant un siège dans chacun des cinq départements, et des écologistes, les Verts faisant jeu égal avec Génération Écologie, tandis que la liste Chasse, pêche, nature-traditions obtient un élu en Loire-Atlantique. Il faut noter enfin que le maire du Mans, M. Robert Jarry, exclu du PC, confirme sa popularité. Sa liste frôle les 19 % et obtient trois élus.

LOIRE-ATLANTIQUE (31)

Ant. : Michel Francois (UDB).
FU : Michel Le Mappian (MRG), adj. m. de Nantes.
UPF : Olivier Guichard (RPR), prés. c.r., d., m. de La Baule, a.min.
PS : Claude Evin, d., a.min.
Écol. : Jean-Claude Demaure, adj. m. de Nantes.
CPNT : Jean-Louis Bernié.
PC : Jean-Louis Le Corre, c.r., m. de Trignac.
LO : Marie-France Belin.
Verts : Mireille Ferri.
FN : René Bouin.

–o–

I., 724 783 ; A., 33,96 % ; E., 455 446

UPF	180 936	(39,72)	15 élus
PS	88 062	(19,33)	7 élus
FN	41 623	(9,13)	3 élus
Écol.	37 277	(8,18)	3 élus
Verts	33 776	(7,41)	2 élus
CPNT	23 605	(5,18)	1 élu
PC	22 568	(4,95)	
FU	11 606	(2,54)	
LO	8 308	(1,82)	
Aut.	7 685	(1,68)	

1986. – *I., 688 678 ; A., 23,67 % ; E., 500 470.* – Un. opp. (Guichard, RPR), 231 253 (46,20 %), 16 élus ; PS (Gautier), 172 650 (34,49 %), 12 élus ; FN (Cassard), 29 611 (5,91 %), 2 élus ; PC (Le Corre), 26 694 (5,33 %), 1 élu ; Verts (Lasealle), 17 654 (3,52 %) ; LO (Belin), 10 216 (2,04 %) ; MRG-MGP (Le Mappian, MRG), 7 332 (1,46 %) ; Alt. (Pellen, UDB), 5 060 (1,01 %).

NANTES

I., 158 144 ; A., 41,54 % ; E., 89 142

UPF	34 859	(39,10)
PS	19 330	(21,68)
FN	9 794	(10,98)
Écol.	7 859	(8,81)
Verts	6 043	(6,77)
PC	4 290	(4,81)
FU	2 638	(2,95)
Aut.	1 627	(1,82)
LO	1 380	(1,54)
CPNT	1 322	(1,48)

SAINT-HERBLAIN

I., 27 870 ; A., 35,98 % ; E., 17 063

UPF	5 019	(29,41)
PS	4 243	(24,86)
FN	1 895	(11,10)
Écol.	1 879	(11,01)
Verts	1 451	(8,50)
PC	972	(5,69)
FU	504	(2,95)
CPNT	433	(2,53)
Aut.	336	(1,96)
LO	331	(1,93)

SAINT-NAZAIRE

I., 44 909 ; A., 43,55 % ; E., 24 256

UPF	7 168	(29,55)
PS	6 219	(25,63)
PC	2 455	(10,12)
Verts	2 276	(9,38)
Écol.	2 274	(9,37)
FN	1 936	(7,98)
CPNT	550	(2,26)
LO	466	(1,92)
FU	461	(1,90)
Aut.	451	(1,85)

MAINE-ET-LOIRE (21)

Div. g. : Jacques Manceau (PS diss.).
Maj. p. : Jean Monnier (FU), c.r., m. d'Angers.
UPF : Hervé de Charette (UDF-PR), d., a.min.
GE : Christian Mettelet.
PC : Jean Bertholet, c.r., m. de Trélazé.
FN : Jean Quélennec.
Écol. : Marc Gicquel, c.r.
LO : Marie-Louise Dupas.
Verts : Martial Ruppert.
Div. : Pierre Gaté.

–o–

I., 470 944 ; A., 32,02 % ; E., 296 631

UPF	105 585	(35,59)	9 élus
Maj. p.	76 114	(25,65)	6 élus
FN	28 804	(9,71)	2 élus
GE	23 714	(7,99)	2 élus
Verts	15 004	(5,05)	1 élu
Écol.	14 857	(5,00)	1 élu
Div.	11 463	(3,86)	
PC	10 704	(3,60)	
Div. g.	5 705	(1,92)	
LO	4 681	(1,57)	

1986. – *I., 450 928 ; A., 21,69 % ; E., 329 797.* – Un. opp. (Grimault, UDF-CDS), 149 220 (45,24 %), 10 élus ; PS (Monnier, ex-PS), 108 921 (33,02 %), 8 élus ; Alt. (Gicquel, PSU), 17 524 (5,31 %), 1 élu ; PC (Bertholet), 17 201 (5,21 %), 1 élu ; FN (Gerardin), 17 012 (5,15 %), 1 élu ; Div. opp. (David), 12 854 (3,89 %) ; LO-LCR (Testu, LCR), 4 385 (1,32 %) ; FN diss. (Toulouze), 2 680 (0,81 %).

ANGERS

I., 78 443 ; A., 33,36 % ; E., 48 184

Maj. p.	16 613	(34,47)
UPF	14 183	(29,43)
FN	4 737	(9,83)
GE	3 815	(7,91)
Écol.	2 088	(4,33)
PC	1 966	(4,08)
Verts	1 868	(3,87)
Div.	1 669	(3,46)
Div. g.	715	(1,48)
LO	530	(1,09)

CHOLET

I., 35 180 ; A., 40,00 % ; E., 19 675

UPF	6 406	(32,55)
Maj. p.	3 958	(20,11)
GE	2 056	(10,44)
FN	2 051	(10,42)
Verts	1 566	(7,95)
Écol.	905	(4,59)
PC	848	(4,31)
Div.	804	(4,08)
Div. g.	770	(3,91)
LO	311	(1,58)

MAYENNE (9)

Div. g. : Gérard Helly (ADD), sout. GE.
Div. : Jean-Charles Beucher (FU), c.r., m. de Coudray.
UPF : François d'Aubert (UDF-PR), c.r., d.
PS : André Pinçon, m. de Laval, a.d.
FN : Jacques Dansan.
PC : Jacques Poirier.
Verts : Joël Patoureau.

–o–

I., 200 521 ; A., 28,23 % ; E., 132 182

UPF	61 761	(46,72)	5 élus
PS	26 619	(20,13)	2 élus
Verts	11 031	(8,34)	1 élu
FN	10 818	(8,18)	1 élu
Div. g.	10 494	(7,93)	
Div.	7 562	(5,72)	
PC	3 897	(2,94)	

1986. – *I., 193 485 ; A., 17,77 % ; E., 147 381.* – Un. opp. (d'Aubert, UDF-PR), 86 283 (58,54 %), 6 élus ; PS diss. (Leblanc, ex-PS), 32 295 (21,91 %), 2 élus ; PS (Minzière), 17 101 (11,60 %), 1 élu ; FN (Pons-Hermant), 6 952 (4,71 %) ; PC (Seigneur), 4 750 (3,22 %).

LAVAL

I., 31 783 ; A., 30,97 % ; E., 20 536

UPF	7 866	(38,30)
PS	5 424	(26,41)
Div. g.	2 110	(10,27)
FN	1 817	(8,84)
Verts	1 640	(7,98)
Div.	886	(4,31)
PC	793	(3,86)

SARTHE (16)

CNI : André Beury (div. d.).
GE : Jean-François Paquin (MRG), adj. m. du Mans.
UPF : François Fillon (RPR), d., c.g.s., m. de Sablé-sur-Sarthe.
Verts : Auguste Huberdeau.
PC : Daniel Boulay, c.g., a.d.
FN : Jean-Claude Barlemont.
Ex-PC : Robert Jarry, c.g.s., m. du Mans.
PS : Roland Beddelièvre, c.g.

–o–

I., 367 566 ; A., 32,28 % ; E., 234 081

UPF	101 400	(43,31)	9 élus
Ex-PC	44 065	(18,82)	3 élus
PS	21 996	(9,39)	1 élu
FN	18 783	(8,02)	1 élu
GE	17 831	(7,61)	1 élu
Verts	14 385	(6,14)	1 élu
PC	11 313	(4,83)	
CNI	4 308	(1,84)	

1986. – *I., 358 561 ; A., 22,12 % ; E., 264 040.* – Un. opp. (du Luart, UDF-PR), 119 021 (45,07 %), 8 élus ; PS (Boulard), 71 714 (27,16 %), 5 élus ; PC (Jarry), 45 025 (17,05 %), 3 élus ; FN (de Mailly-Nesle), 13 359 (5,05 %) ; Div. opp. (Lehmann), 7 512 (2,84 %) ; Alt. (Planchet), 4 056 (1,53 %) ; Div. opp. (Hamelin, CNIP), 3 353 (1,26 %).

LE MANS

I., 133 947 ; A., 36,17 % ; E., 81 686

UPF	28 529	(34,92)
Ex-PC	23 772	(29,10)
PS	6 634	(8,12)
FN	6 258	(7,66)
GE	6 178	(7,56)
Verts	5 281	(6,46)
PC	3 971	(4,86)
CNI	1 063	(1,30)

VENDÉE (16)

UPF : Philippe Mestre (UDF), c.r., d.
GE : Daniel Robquin, c.r.
Verts : Franck Plazanet.
PS : Jacques Auxiette, c.r., m. de La Roche-sur-Yon, a.d.
FN : Paul Petitdidier, c.m. des Sables-d'Olonne.
PC : Raymond Pingault, m. de Saint-Denis-de-Payré.

–o–

I., 377 337 ; A., 28,59 % ; E., 251 052

UPF	125 636	(50,04)	10 élus
PS	49 724	(19,80)	3 élus
FN	22 998	(9,16)	1 élu
GE	21 989	(8,75)	1 élu
Verts	21 057	(8,38)	1 élu
PC	9 648	(3,84)	

1986. – *I., 356 210 ; A., 18,48 % ; E., 272 724.* – Un. opp. (Mestre, UDF), 130 693 (47,92 %), 9 élus ; PS (Auxiette), 70 585 (25,88 %), 5 élus ; Div. opp. (Albert), 34 847 (12,77 %), 2 élus ; FN (Petit-Didier), 13 447 (4,93 %) ; PC (Pingault), 9 972 (3,65 %) ; Verts (Perret), 9 670 (3,54 %) ; MRG-MGP (Clairand, MRG), 3 510 (1,28 %).

LA ROCHE-SUR-YON

I., 31 308 ; A., 31,95 % ; E., 20 205

UPF	7 206	(35,66)
PS	6 772	(33,51)
GE	2 532	(12,53)
Verts	1 580	(7,81)
FN	1 300	(6,43)
PC	815	(4,03)

PICARDIE (55 + 2)

CONSEIL SORTANT. – 7 PC, 1 ADS, 17 PS, 1 MRG, 3 UDF-PSD, 4 UDF-CDS, 3 UDF-PR, 1 UDF, 11 RPR, 1 app. RPR, 3 CNI, 1 div. d., 2 FN. *(Prés. : M. Charles Baur, UDF-PSD, d.eur.)*

NOUVEAU CONSEIL. – 6 PC ; 9 PS ; 4 GE ; 5 Verts ; 3 CPNT ; 2 UDF-PSD ; 3 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 3 UDF ; 10 RPR ; 1 app. RPR ; 1 div. d. ; 8 FN.

La Picardie n'échappe pas à la tendance nationale qui voit les partis traditionnels s'affaisser au profit des listes protestataires. La tendance est ici particulièrement marquée avec l'entrée dans l'assemblée de trois élus de la liste CPNT, qui réalise son meilleur score dans la Somme (12,44 %), de huit élus du FN, qui double sa représentation de 1986, et de neuf élus issus de la mouvance écologiste où les Verts et Génération Ecologie font quasiment jeu égal. La chute du PS est spectaculaire dans l'Oise, où il perd trois sièges et se trouve dévancé par le FN, qui devient, avec 25,18 %, le premier parti de Creil, ville populaire dont le maire est le socialiste M. Jean Anciant.

Moins affectée par le reflux, l'UPF perd néanmoins un siège. Pourtant, le président (UDF-PSD) de l'assemblée sortante, M. Charles Baur, pourrait bénéficier d'une plus grande liberté de manœuvre qu'en 1986 pour constituer une majorité sans renouveler son ancienne alliance avec le Front national. Les élus écologistes et ceux de CPNT pourraient lui apporter le précieux appoint. Mais leurs exigences étant contradictoires, l'opération pourrait également prendre des allures de casse-tête.

AISNE (17)

Div. d. : Hubert Potel (CNI), c.r.
GE : Hubert de Bruyn.
UPF : Charles Baur (UDF-PSD), prés. c.r., d. eur., a.m. de Villers-Cotterêts.
CPNT : Alain Bétems.
PC : Gérard Lalot, c.r.
Verts : Jacques Samyn.
ADD : Marcel Lalonde, m. de Chauny.
PS : Michel Vignal, c.r.
Ex-PC : Roland Renard, c.r., c.g., m. de Saint-Quentin.
FN : Wallerand de Saint-Just.

–o–

I., 366 934 ; A., 29,72 % ; E., 243 516

UPF	73 735	(30,27)	6 élus
PS	39 643	(16,27)	3 élus
FN	30 526	(12,53)	2 élus
PC	23 953	(9,83)	2 élus
Verts	21 655	(8,89)	2 élus
GE	15 657	(6,42)	1 élu
CPNT	13 399	(5,50)	1 élu
Ex-PC	10 117	(4,15)	
ADD	9 955	(4,08)	
Div. d.	4 876	(2,00)	

1986. – *I., 364 736 ; A., 20,08 % ; E., 277 096.* – Un. opp. (Baur, UDF-PSD), 104 441 (37,69 %), 7 élus ; PS (Lefranc), 92 475 (33,37 %), 6 élus ; PC (Renard), 43 267 (15,61 %), 3 élus ; FN (Potel), 25 294 (9,12 %), 1 élu ; Verts (Meurice), 11 619 (4,19 %).

LAON

I., 16 063 ; A., 35,80 % ; E., 9 849

UPF	3 681	(37,37)
PS	2 062	(20,93)
Verts	1 039	(10,54)
FN	976	(9,90)
PC	583	(5,91)
GE	581	(5,89)
ADD	299	(3,03)
CPNT	276	(2,80)
Ex-PC	273	(2,77)
Div. d.	79	(0,80)

SAINT-QUENTIN

I., 36 944 ; A., 35,81 % ; E., 22 237

UPF	7 277	(32,72)
PS	3 173	(14,26)
FN	3 090	(13,89)

LES RÉSULTATS

PC	3 025	(13,60)
Verts	2 016	(9,06)
GE	1 619	(7,28)
CPNT	796	(3,57)
Ex-PC	592	(2,66)
ADD	495	(2,22)
Div. d.	154	(0,69)

OISE (21 + 2)

Div. d. : Olivier Taboureux (UDF-rad. diss.).
UPF : Olivier Dassault (RPR), d.
Verts : André Pauquet, c.m. de Compiègne.
CPNT : Bernard Hédin.
CNI : Guy Harlé d'Ophove, c.r.
GE : Lionel Stoléru, a.sec.E., a.d.
PC : Maurice Bambier, c.r., c.g., m. de Montataire.
FN : Pierre Descaves, a.d., c.m. de Noyon.
LO : Roland Szpirko.
PS : Walter Amsallem, c.r., m. de Beauvais.

–o–

I., 462 793 ; A., 29,40 % ; E., 311 985

UPF	109 899	(35,22)	9 élus
FN	48 584	(15,57)	4 élus
PS	45 321	(14,52)	4 élus
GE	27 872	(8,93)	2 élus
PC	25 201	(8,07)	2 élus
Verts	23 416	(7,50)	2 élus
CPNT	8 851	(2,83)	
LO	8 033	(2,57)	
Div. d.	7 895	(2,53)	
CNI	6 913	(2,21)	

1986. – *I., 432 094 ; A., 19,90 % ; E., 329 965.* – Un. opp. (Souplet, UDF-CDS), 131 330 (39,80 %), 10 élus ; PS (Amsallem), 103 588 (31,39 %), 7 élus ; FN (Descaves), 38 482 (11,66 %), 2 élus ; PC (Bambier), 36 276 (10,99 %), 2 élus ; LO (Szpirko), 11 736 (3,55 %) ; MRG (Laffoley), 8 553 (2,59 %).

BEAUVAIS

I., 30 925 ; A., 25,80 % ; E., 21 938

UPF	8 251	(37,61)
PS	5 474	(24,95)
FN	2 642	(12,04)
GE	1 593	(7,26)
Verts	1 239	(5,64)
PC	977	(4,45)
Div. d.	818	(3,72)
LO	453	(2,06)
CPNT	356	(1,62)
CNI	135	(0,61)

COMPIÈGNE

I., 21 663 ; A., 35,78 % ; E., 13 484

UPF	5 612	(41,61)
FN	1 909	(14,15)
PS	1 602	(11,88)
GE	1 400	(10,38)
Verts	1 243	(9,21)
PC	577	(4,27)
Div. d.	340	(2,52)
CNI	315	(2,33)
LO	298	(2,21)
CPNT	188	(1,39)

SOMME (17)

PS-MRG : Francis Lecul (PS), c.r., c.g., c.m. d'Amiens.
UPF : Gilles de Robien (UDF-PR), d., m. d'Amiens.
PC : Gérald Maisse, c.g.
CPNT : Hubert Balédent.
GE : Hubert Delarue.
Verts : Jean-Jacques Bertrand.
FN : Lionel Payet, c.r.

–o–

I., 382 744 ; A., 25,69 % ; E., 269 914

UPF	93 954	(34,80)	7 élus
PS-MRG	38 470	(14,25)	2 élus
CPNT	33 585	(12,44)	2 élus
FN	32 322	(11,97)	2 élus
PC	32 223	(11,93)	2 élus
Verts	21 703	(8,04)	1 élu
GE	17 657	(6,54)	1 élu

1986. – *I., 379 699 ; A., 17,78 % ; E., 292 730.* – Un. opp. (Broutin, UDF-CDS), 107 060 (36,57 %), 7 élus ; PS-MRG (Lecul, PS), 81 633 (27,88 %), 5 élus ; PC (Leblanc-Camelot), 45 148 (15,42 %), 3 élus ; FN (Goguillot), 22 604 (7,72 %), 1 élu ; RPR diss. (*Mezin*), 16 541 (5,65 %), 1 élu ; LO (Stefanski), 8 442 (2,88 %) ; Verts (*Duquef*), 7 589 (2,59 %) ; Div. opp. (Muller), 3 715 (1,26 %).

AMIENS

I., 74 897 ; A., 35,23 % ; E., 46 970

UPF	18 309	(38,98)
FN	7 101	(15,11)
PS-MRG	5 843	(12,43)
PC	5 639	(12,00)
Verts	4 280	(9,11)
GE	3 822	(8,13)
CPNT	1 976	(4,20)

POITOU-CHARENTES (53 + 2)

CONSEIL SORTANT. – 3 PC, 20 PS, 1 MRG, 2 UDF-rad., 2 UDF-CDS, 3 UDF-PR, 5 UDF, 10 RPR, 1 CNI, 6 div. d. *(Prés. : M. Jean-Pierre Raffarin. UDF-PR, d.eur., c.m. de Poitiers.)*

NOUVEAU CONSEIL. – 3 PC ; 13 PS ; 3 GE ; 4 Verts ; 2 CPNT ; 2 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 5 UDF-PR ; 3 UDF ; 11 RPR ; 1 div. d ; 5 FN ;

M. Jean-Pierre Raffarin, président (UDF-PR) du conseil régional perd la majorité absolue des sièges mais la droite traditionnelle reste de loin la première force politique de Poitou-Charentes avec vingt-quatre sièges sur cinquante-cinq. Le PS enregistre une très nette défaite, en passant de vingt-et-un à treize sièges. En Charente-Maritime, M. Philippe Marchand, ministre de l'intérieur et tête de liste du PS, n'a pas joué le rôle escompté de locomotive et les socialistes perdent deux élus dans ce *département. En Charente, ce sont leurs* divisions internes, entre la liste officielle conduite par M. Jean Reyrat et celle, dissidente, emmenée par M. Bernard Lacœuille qui ont coûté un siège aux socialistes, déjà victimes des « affaires » politico-financières attachées au nom de l'ancien maire d'Angoulême, M. Jean-Michel Boucheron, député (app. PS). Dans les Deux-Sèvres, le PS doit aussi concéder un siège, en dépit du bon score réalisé par Mme Ségolène Royal, député.

La chute du PS et la légère érosion de la droite traditionnelle bénéficient d'une part au FN, qui fait entrer cinq conseillers régionaux, dont deux en Charente-Maritime, et d'autre part aux candidats du mouvement Chasse, pêche, nature, traditions (deux élus), aux Verts (quatre élus) et à Génération écologie (trois élus).

CHARENTE (12)

UPF : Francis Hardy (RPR), c.g.s., m. de Cognac, a.d.
FN : Alain Leroy.
PS diss. : Bernard Lacœuille, c.r.
GE : Francis Georgel.
Div. d. : Jean Daudin.
Verts : Jean Revereault.
PS : *Jean Reyrat, c.r., m. de Confolens.*
PC : Michel Barral, c.r., c.g.s., m. de Chasseneuil.
LO : Michel Debœuf.

–o–

I., 250 852 ; A., 33,39 % ; E., 154 216

UPF	56 649	(36,73)	6 élus
PS	24 185	(15,68)	2 élus
FN	14 837	(9,62)	1 élu
PC	14 821	(9,61)	1 élu
Verts	13 827	(8,96)	1 élu
GE	12 735	(8,25)	1 élu
PS diss.	7 818	(5,06)	
Div. d.	5 582	(3,61)	
LO	3 762	(2,43)	

1986. – *I., 250 332 ; A., 21,49 % ; E., 185 303.* – Un. opp. (Houssin, RPR), 81 420 (43,93 %), 6 élus ; PS (Reyrat), 59 821 (32,28 %), 5 élus ; PC (Barral), 23 538 (12,70 %), 1 élu ; FN (Bulan), 9 912 (5,34 %) ; Div. g. (Germon), 5 559 (2,99 %) ; LO (Debœuf), 5 053 (2,72 %).

ANGOULÊME

I., 26 627 ; A., 38,74 % ; E., 15 384

UPF	5 714	(37,14)
PS	2 386	(15,50)
FN	1 755	(11,40)
Verts	1 581	(10,27)
GE	1 408	(9,15)
PC	922	(5,99)
PS diss.	825	(5,36)
Div. d.	539	(3,50)
LO	254	(1,65)

CHARENTE-MARITIME (17 + 1)

PS-MRG : Philippe Marchand (PS), min. de l'intérieur, c.g., adj. m. de Saintes.
UPF : *François Blaizot (UDF-CDS), prés. c.g., sén.*
Verts : Alain Rémond.
GE : André Dubosc, adj. m. de La Rochelle.
CPNT : Gérard Fontenay.
PC : Jacques Bessière, c.r.
FN : Jean-François Galvaire, a.m. de Benest.
CNI : Lucien Nauleau, c.r.
Div. d. : Philippe Most, m. de Royan.

–o–

I., 425 837 ; A., 33,26 % ; E., 269 580

UPF	89 134	(33,06)	7 élus
PS-MRG	56 939	(21,12)	4 élus
FN	26 622	(9,87)	2 élus
CPNT	25 618	(9,50)	2 élus
GE	22 679	(8,41)	1 élu
Verts	18 432	(6,83)	1 élu
PC	18 418	(6,83)	1 élu
Div. d.	8 912	(3,30)	
CNI	2 826	(1,04)	

1986. – *I., 376 787 ; A., 24,27 % ; E., 270 039.* – PS-MRG (Beix, PS), 92 650 (34,30 %), 7 élus ; Opp.-RPR (Blaizot, UDF-CDS), 92 205 (34,14 %), 6 élus ; UDF (Bussereau, UDF-PR), 39 561 (14,65 %), 2 élus ; PC (Belly), 26 216 *(9,70 %), 1 élu ; FN (Nauleau), 19 407* (7,18 %), 1 élu.

LA ROCHELLE

I., 42 384 ; A., 36,83 % ; E., 25 638

UPF	8 096	(31,57)
PS-MRG	6 002	(23,41)
FN	2 767	(10,79)
PC	2 676	(10,43)
GE	2 595	(10,12)
Verts	2 005	(7,82)
CPNT	947	(3,69)
Div. d.	320	(1,24)
CNI	230	(0,89)

DEUX-SÈVRES (12)

Div. : Gérard Quéveau.
UPF : André Dulait (UDF), prés. c.g., m. de Ménigoute.
Verts-GE : Norbert Béalu (Verts), adj. m. de Bressuire.
PC : Francis Vacker.
Div. d. : François Bouchet, c.r., c.g.
FN : Jean-Romée Charbonneau.
PS : Ségolène Royal, d.

–o–

I., 253 313 ; A., 29,01 % ; E., 168 133

UPF	60 926	(36,23)	5 élus
PS	47 008	(27,95)	4 élus
Div.	19 517	(11,60)	1 élu
Verts-GE	17 957	(10,68)	1 élu
FN	10 503	(6,24)	1 élu
Div. d.	6 641	(3,94)	
PC	5 581	(3,31)	

1986. – *I., 248 069 ; A., 20,73 % ; E., 185 633.* – Un. opp. (Fruchard, UDF), 79 316 (42,72 %), 6 élus ; PS (Hervé), 63 808 (34,37 %), 5 élus ; Div. opp. (Bouchet), 21 025 (11,32 %), 1 élu ; PC (Vacker), 8 084 (4,35 %) ; FN (de la Serna), 7 447 (4,01 %) ; Div. g. (Paineau), 5 953 (3,20 %).

NIORT

I., 38 738 ; A., 35,52 % ; E., 23 302

UPF	7 808	(33,50)
PS	7 256	(31,13)
Verts-GE	2 915	(12,50)
Div.	1 812	(7,77)
FN	1 619	(6,94)
PC	1 317	(5,65)
Div. d.	575	(2,46)

VIENNE (12 + 1)

PS-MRG : Alain Claeys (PS), c.r., c.g.
UPF : Jean-Pierre Raffarin (UDF-PR), prés. c.r., d.eur., c.m. de Poitiers.
Verts : Daniel Lhomond, c.m. de Poitiers.
GE : Ferreol Saillard.
FN : Noël Pichon.
PC : Paul Fromonteil, c.r., c.m. de Châtellerault.

–o–

I., 272 109 ; A., 29,27 % ; E., 180 068

UPF	81 911	(45,48)	6 élus
PS-MRG	36 986	(20,54)	3 élus
FN	17 646	(9,79)	1 élu
PC	15 928	(8,84)	1 élu
GE	15 548	(8,63)	1 élu
Verts	12 049	(6,69)	1 élu

1986. – *I., 277 369 ; A., 20,76 % ; E., 208 889.* – Un. opp. (Monory, UDF-CDS), 101 741 (48,70 %), 7 élus ; PS (Cartraud), 71 699 (34,32 %), 4 élus ; PC (Fromonteil), 18 629 (8,91 %), 1 élu ; FN (Pichon), 11 033 (6,28 %) ; Div. g. (Bonnefon), 5 787 (2,77 %).

POITIERS

I., 43 464 ; A., 33,96 % ; E., 27 522

UPF	11 653	(42,34)
PS-MRG	6 669	(24,23)
GE	2 671	(9,70)
FN	2 323	(8,44)
Verts	2 307	(8,38)
PC	1 899	(6,89)

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR (117 + 6)

CONSEIL SORTANT. – 14 PC, 26 PS, 1 MRG, 3 div. g., 1 UDF-PSD, 3 UDF-rad., 4 UDF-CDS, 21 UDF-PR, 2 UDF, 3 app. UDF, 18 RPR, 1 CNI, 5 div. d., 15 FN. *(Prés. : M. Jean-Claude Gaudin, UDF-PR, sén., c.m. de Marseille.)*

NOUVEAU CONSEIL. – 10 PC ; *19 PS ; 1 PS diss. ; 10 maj. p. ; 3 GE ;* 3 Verts ; 1 UDF-PSD ; 2 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 15 UDF-PR ; 3 UDF ; 17 RPR ; 2 div. d. ; 34 FN.

La surprise vient, dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, du score réalisé par M. Bernard Tapie, qui, contrairement aux prévisions des sondages, décroche la première place dans les Bouches-du-Rhône. *Le chef de file de la* liste Energie Sud ne doit pas regretter d'avoir, selon son expression, *« mouillé sa chemise toute la semaine »*, car il obtient, comme M. Jean-Claude Gaudin (UDF-PR), quinze sièges dans ce département, où les deux hommes devancent M. Bruno Mégret, le numéro deux du FN, de près de trente mille voix. Si le parti d'extrême droite obtient des résultats importants, *il ne bénéficie pas*, cependant, de la *« vague déferlante »* qu'annonçait M. Jean-Marie Le Pen. Même s'il est en tête à Nice, où l'appel de M. Jacques Médecin, l'ancien maire en fuite, a joué en sa faveur, le président du FN est devancé, dans les Alpes-Maritimes, d'environ vingt mille suffrages, par la liste d'union de l'opposition que conduisait Mme Suzanne Sauvaigo *(RPR), député et maire de Cagnes-sur-*Mer.

Vainqueur dans cinq départements sur six, les amis de M. Gaudin peuvent disposer d'une majorité relative face à une gauche divisée, M. Guy Hermier ayant indiqué, pendant la campagne, qu'il n'apporterait pas les voix des élus communistes à M. Tapie lors de l'élection du président du conseil régional. *M. Le Pen, pour sa part, semble définiti*vement écarté du siège de président qu'il convoitait. Les Verts et Génération Écologie se partagent équitablement les six conseillers écologistes, dont les voix pèseraient lourd dans le cas d'un rapprochement entre le PC et M. Tapie.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (4 + 1)

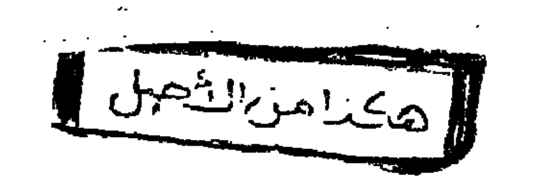
PS : Jean-Louis Bianco (maj. p.), min. des affaires sociales et de l'intégration.
UPF : Pierre Rinaldi (RPR), c.r., c.g., m. de Digne.
GE : Jean-Marie Collombon, m. de Vaumeilh.
Rég. : Jean Souchon.
Verts : Marie-Christine Ingigliardi, c.m. de Sisteron.
FN : Mireille d'Ornano.
PC : Raymond Philippe, c.r., m. des Mées.

–o–

I., 99 856 ; A., 23,87 % ; E., 72 945

UPF	23 578	(32,32)	2 élus
PS	18 442	(25,28)	2 élus
FN	9 771	(13,39)	1 élu
PC	7 548	(10,34)	
GE	4 833	(6,62)	
Verts	4 486	(6,14)	
Rég.	4 287	(5,87)	

1986. – *I., 95 479 ; A., 17,76 % ; E., 75 101.* – PS (Massot), 24 745 (32,94 %), 2 élus ; RPR (Rinaldi), 21 012





ES RÉSULTATS
DES RÉGIONALES

(27,97 %), 1 élu; PC (Philippe), 10 574 (14,07 %), 1 élu; UDF (Villecroze, UDF-PR), 10 255 (13,65 %); FN (de Guilhermier), 8 515 (11,33 %).

DIGNE

I., 10 681; A., 28,31 %; E., 7 368

UPF	2 708	(36,75)
PS	1 992	(27,03)
FN	802	(10,88)
PC	564	(7,65)
Verts	531	(7,20)
GE	483	(6,55)
Rég.	288	(3,90)

HAUTES-ALPES (4)

Maj. p.: Daniel Chevallier (PS diss.), d., c.g.s., m. de Veynes.
UPF: Marcel Lesbros (UDF), prés. c.g., sén., m. de La Saulce.
FN: Alain Marcoux.
Verts: Hervé Gasdon.
PC: Jean-Jacques Ferrero.
CPNT: Jean-Marie Tesnière.
MRG: Joël Giraud, m. de L'Argentière-la-Bessée.
PS: Robert de Caumont, c.r., a.d., a.m. de Briançon.

–o–

I., 84 532; A., 26,69 %; E., 59 130

PC	22 599	(38,21)	3 élus
Verts	10 863	(18,37)	1 élu
PS	6 342	(10,72)	
Maj. p.	5 876	(9,93)	
MRG	3 997	(6,75)	
UPF	3 362	(5,68)	
CPNT	3 153	(5,33)	
FN	2 938	(4,96)	

1986. – *I., 80 370; A., 18,74 %; E., 62 632.* – Un. opp. (Lesbros, UDF), 28 698 (45,82 %), 3 élus; PS (de Caumont), 15 923 (25,42 %), 1 élu; MRG (Didier), 7 921 (12,64 %); PC (Ferrero), 5 223 (8,33 %); FN (Layrisse), 4 867 (7,77 %).

GAP

I., 22 513; A., 29,94 %; E., 14 919

UPF	5 095	(34,15)
Maj. p.	3 349	(22,44)
FN	1 912	(12,81)
Verts	1 629	(10,91)
MRG	886	(5,93)
PC	837	(5,61)
CPNT	623	(4,17)
PS	588	(3,94)

ALPES-MARITIMES (26 + 2)

Div. d.: Martine Daugreilh (RPR diss.), d., adj. m. de Nice.
Div.: Patrick Folgado.
Maj. p.: Léon Schwartzenberg (div. g.), d.eur., a.min. dél.
UPF: Suzanne Sauvaigo (RPR), d., m. de Cagnes-sur-Mer.
Verts-GE: André Aschieri, m. de Mouans-Sartoux.
Ext. d.: Henri Le Guillou.
CNI: Jacqueline Mathieu-Obadia, c.r., adj. m. de Nice.
FN: Jean-Marie Le Pen, d.eur., a.d.
PC: Louis Fiori, c.r.
Écol.: Noël Perna.

–o–

I., 661 365; A., 29,97 %; E., 449 414

UPF	140 699	(31,30)	10 élus
FN	122 508	(27,25)	9 élus
Maj. p.	81 381	(18,10)	5 élus
Verts-GE	35 790	(7,96)	2 élus
PC	29 905	(6,65)	2 élus
Écol.	13 722	(3,05)	
Div.	8 487	(1,88)	
Div. d.	7 538	(1,67)	
CNI	5 785	(1,28)	
Ext. d.	3 599	(0,80)	

1986. – *I., 640 178; A., 22,10 %; E., 481 663.* – Un. opp. (Aubert, RPR), 205 856 (42,73 %), 12 élus; PS (Giolitti), 109 789 (22,79 %), 6 élus; FN (Peyron), 104 733 (21,74 %), 6 élus; PC (Fiori), 44 876 (9,31 %), 2 élus; Verts (Labeyrie), 16 409 (3,40 %).

NICE

I., 231 088; A., 33,19 %; E., 150 126

FN	45 231	(30,12)
UPF	40 394	(26,90)
Maj. p.	30 895	(20,57)
PC	9 985	(6,65)
Verts-GE	8 276	(5,51)
Div. d.	4 439	(2,95)
Écol.	3 829	(2,55)
Div.	3 358	(2,23)
CNI	2 684	(1,78)
Ext. d.	1 035	(0,68)

ANTIBES

I., 45 334; A., 31,02 %; E., 30 390

UPF	10 654	(35,05)
FN	9 094	(29,92)
Maj. p.	4 979	(16,38)
Verts-GE	2 273	(7,47)
PC	1 218	(4,00)
Écol.	1 004	(3,30)
Div.	441	(1,45)
CNI	277	(0,91)
Ext. d.	233	(0,76)
Div. d.	217	(0,71)

CAGNES-SUR-MER

I., 26 462; A., 27,87 %; E., 18 325

UPF	6 430	(35,08)
FN	5 223	(28,50)
Maj. p.	3 141	(17,14)
Verts-GE	1 118	(6,10)
PC	751	(4,09)
Écol.	691	(3,77)
Ext. d.	327	(1,78)
Div.	274	(1,49)
Div. d.	214	(1,16)
CNI	156	(0,85)

CANNES

I., 47 769; A., 29,43 %; E., 32 892

UPF	13 733	(41,75)
FN	9 441	(28,70)
Maj. p.	4 450	(13,52)
Verts-GE	2 453	(7,45)
PC	1 150	(3,49)
Écol.	703	(2,13)
Div.	308	(0,93)
CNI	232	(0,70)
Div. d.	225	(0,68)
Ext. d.	197	(0,59)

LE CANNET

I., 20 535; A., 15,67 %; E., 16 974

UPF	6 030	(35,52)
FN	4 734	(27,88)
Maj. p.	2 670	(15,72)
Verts-GE	1 876	(11,05)
PC	676	(3,98)
Écol.	461	(2,71)
Div.	204	(1,20)
Ext. d.	146	(0,86)
CNI	108	(0,63)
Div. d.	69	(0,40)

GRASSE

I., 23 725; A., 29,08 %; E., 16 258

UPF	5 187	(31,90)
FN	3 738	(22,99)
Maj. p.	2 543	(15,64)
Verts-GE	2 425	(14,91)
PC	1 120	(6,88)
Écol.	504	(3,10)
Div.	338	(2,07)
Ext. d.	165	(1,01)
CNI	133	(0,81)
Div. d.	105	(0,64)

BOUCHES-DU-RHÔNE (49)

CNI: Gérard Nicoud (div. d.).
UPF: Jean-Claude Gaudin (UDF-PR), prés. c.r., sén.
Div. d.: Antoine Gaudino.
Maj. p.: Bernard Tapie, d.
FN: Bruno Mégret, d.eur., a.d.
Rég.: Claude Emond.
CPNT: Daniel Portalis.
Verts: Gérard Monnier-Besombes, a.d.eur.
PC: Guy Hermier, c.r., d.
GE: Michel Botella.
LO: Patrick Grenier.
Div. g.: Régine Sellier.

–o–

I., 1 076 397; A., 30,52 %; E., 726 552

Maj. p.	192 491	(26,49)	15 élus
UPF	190 001	(26,15)	15 élus
FN	164 215	(22,60)	13 élus
PC	*79 228*	*(10,90)*	*6 élus*
Verts	34 597	(4,76)	
GE	22 394	(3,08)	
CPNT	16 724	(2,30)	
Div. d.	9 864	(1,35)	
Div. g.	6 143	(0,84)	
LO	4 266	(0,58)	
CNI	3 958	(0,54)	
Rég.	2 671	(0,36)	

1986. – *I., 1 078 794; A., 24,23 %; E., 791 180.* – PS-MRG (Pezet, PS), *198 345 (25,06 %), 13 élus; FN (Perdomo)*, 178 882 (22,60 %), 12 élus; UDF (Gaudin, UDF-PR), 174 100 (22,00 %), 12 élus; PC (Hermier), 118 844 (15,02 %), 8 élus; RPR (Toga), 88 494 (8,65 %), 4 élus; Div. opp. (Genoyer), 25 511 (3,22 %); Verts (Monnier-Besombes), 17 024 (2,15 %); LO (Clorec), 5 712 (0,72 %); Rég. (Mancini), 2 781 (0,35 %); Div. opp. (Namane), 1 487 (0,18 %).

MARSEILLE

I., 451 474; A., 35,52 %; E., 284 328

UPF	79 954	(28,12)
Maj. p.	77 148	(27,13)
FN	70 063	(24,64)
PC	29 156	(10,25)
Verts	10 529	(3,70)
GE	6 129	(2,15)
Div. d.	3 346	(1,17)
CPNT	2 870	(1,00)
Div. g.	1 941	(0,68)
LO	1 504	(0,52)
Rég.	1 086	(0,38)
CNI	602	(0,21)

AIX-EN-PROVENCE

I., 70 508; A., 30,02 %; E., 48 231

UPF	14 632	(30,33)
Maj. p.	12 869	(26,68)
FN	10 392	(21,54)
Verts	2 771	(5,74)
PC	2 343	(4,85)
GE	2 148	(4,45)
Div. d.	794	(1,64)
CPNT	765	(1,58)
Div. g.	558	(1,15)
CNI	359	(0,74)
Rég.	324	(0,67)
LO	276	(0,57)

ARLES

I., 32 351; A., 30,08 %; E., 21 794

UPF	5 183	(23,78)
Maj. p.	5 103	(23,41)
FN	4 089	(18,76)
PC	*3 464*	*(15,89)*
CPNT	1 466	(6,72)
Verts	1 043	(4,78)
GE	639	(2,93)
Div. d.	239	(1,09)
Div. g.	215	(0,98)
LO	159	(0,72)
Rég.	103	(0,47)
CNI	91	(0,41)

AUBAGNE

I., 25 747; A., 28,96 %; E., 17 753

FN	3 880	(21,85)
UPF	3 874	(21,82)
PC	3 766	(21,21)
Maj. p.	3 762	(21,19)
Verts	881	(4,96)
GE	541	(3,04)
CPNT	*471*	*(2,65)*
Div. d.	192	(1,08)
Div. g.	173	(0,97)
LO	95	(0,53)
Rég.	83	(0,46)
CNI	35	(0,19)

MARTIGUES

I., 26 757; A., 28,07 %; E., 18 622

Maj. p.	4 420	(23,73)
PC	4 015	(21,56)
FN	3 560	(19,11)
UPF	3 358	(18,03)
Verts	1 302	(6,99)
GE	763	(4,09)
CPNT	346	(1,85)
Div. d.	300	(1,61)
Div. g.	205	(1,10)
LO	157	(0,84)
Rég.	127	(0,68)
CNI	69	(0,37)

VAR (21 + 2)

ADUA: Jean-Claude Delarue (div. d.).
Maj. p.: Daniel Hechter.
UPF: Maurice Arreckx (UDF-PR), prés. c.g., sén., a.m. de Toulon.
CPNT: Alain Millanello.
PC: Danièle de March, c.m. de Toulon, a.d.eur.
CNI: Jacques Croidieu.
FN: Jean-Marie Le Chevallier, d.eur., *c.m. de Toulon, a.d.*
GE: Lucien Chabason.
Rég.: Marc Audibert.
PS: Maurice Janetti, c.g.s., m. de Saint-Julien-le-Montagné, a.d., a.sén.
Verts: Michel Pizzole.

–o–

I., 562 997; A., 30,70 %; E., 375 395

UPF	117 862	(31,39)	9 élus
FN	93 773	(24,97)	7 élus
Maj. p.	52 223	(13,91)	4 élus
PC	26 104	(6,95)	1 élu
GE	21 871	(5,82)	1 élu
Verts	21 465	(5,71)	1 élu
PS	18 716	(4,98)	
CPNT	13 692	(3,64)	
CNI	3 544	(0,94)	
Rég.	3 504	(0,93)	
ADUA	2 641	(0,70)	

1986. – *I., 529 458; A., 21,28 %; E., 404 020.* – UDF (Léotard, UDF-PR), 137 470 (34,02 %), 8 élus; PS (Dieux), 92 625 (22,92 %), 6 élus; FN (Piat), 66 325 (16,41 %), 4 élus; RPR (Laurin), 42 324 (10,47 %), 2 élus; PC (Càze), 42 140 (10,43 %), 2 élus; Div. g. (Nicoletti), 9 710 (2,40 %); Verts (Pizzole), 9 417 (2,33 %); FN diss. (Marny), 4 009 (0,99 %).

TOULON

I., 108 036; A., 34,59 %; E., 68 555

UPF	23 200	(33,84)
FN	19 602	(28,59)
Maj. p.	8 601	(12,54)
PC	4 614	(6,73)
Verts	3 674	(5,35)
GE	3 634	(5,30)
PS	2 498	(3,64)
CPNT	1 039	(1,51)
CNI	866	(1,26)
Rég.	454	(0,66)
ADUA	373	(0,54)

FRÉJUS

I., 25 727; A., 34,91 %; E., 16 044

UPF	5 235	(32,62)
FN	4 596	(28,64)
Maj. p.	2 155	(13,43)
Verts	1 031	(6,42)
GE	792	(4,93)
PS	542	(3,37)
ADUA	462	(2,87)
PC	451	(2,81)
CPNT	436	(2,71)
Rég.	191	(1,19)
CNI	153	(0,95)

HYÈRES

I., 31 813; A., 32,02 %; E., 20 445

UPF	7 242	(35,42)
FN	5 162	(25,24)
Maj. p.	2 879	(14,08)
GE	1 410	(6,89)
Verts	1 218	(5,95)
PC	913	(4,46)
PS	721	(3,52)
CPNT	524	(2,56)
CNI	132	(0,64)
Rég.	123	(0,60)
ADUA	121	(0,59)

LA SEYNE-SUR-MER

I., 31 566; A., 19,45 %; E., 24 403

UPF	6 558	(26,87)
FN	5 933	(24,31)
PC	3 800	(15,57)
Maj. p.	3 680	(15,08)
Verts	1 624	(6,65)
GE	1 272	(5,21)
PS	543	(2,22)
CPNT	526	(2,15)
Rég.	196	(0,80)
CNI	159	(0,65)
ADUA	112	(0,45)

VAUCLUSE (13 + 1)

Div. d.: Jean-Pierre Roux (ex-RPR), c.r., c.g.s., a.d., a.m. d'Avignon.
UPF: Jean-Michel Ferrand (RPR), d., c.g., adj. m. de Carpentras.
Maj. p.: Elisabeth Guigou, PS, min. dél. aux affaires européennes.
FN: Jacques Bompard, c.r., a.d., c.m. d'Orange.
Rég.: Madeleine Jacquier.
Verts: Marc Faivet.
Div.: Michel Malacarnet.
PC: Nicette Aubert, c.r.
GE: Robert Fidenti, adj. m. d'Avignon.

–o–

I., 310 528; A., 27,18 %; E., 215 023

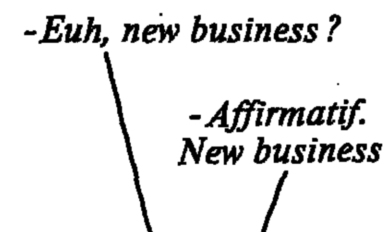
UPF	59 688	(27,75)	4 élus
FN	48 530	(22,56)	4 élus
Maj. p.	45 015	(20,93)	3 élus
PC	16 886	(7,85)	1 élu
GE	16 774	(7,80)	1 élu
Verts	14 588	(6,78)	1 élu
Div. d.	9 629	(4,47)	
Rég.	3 913	(1,81)	

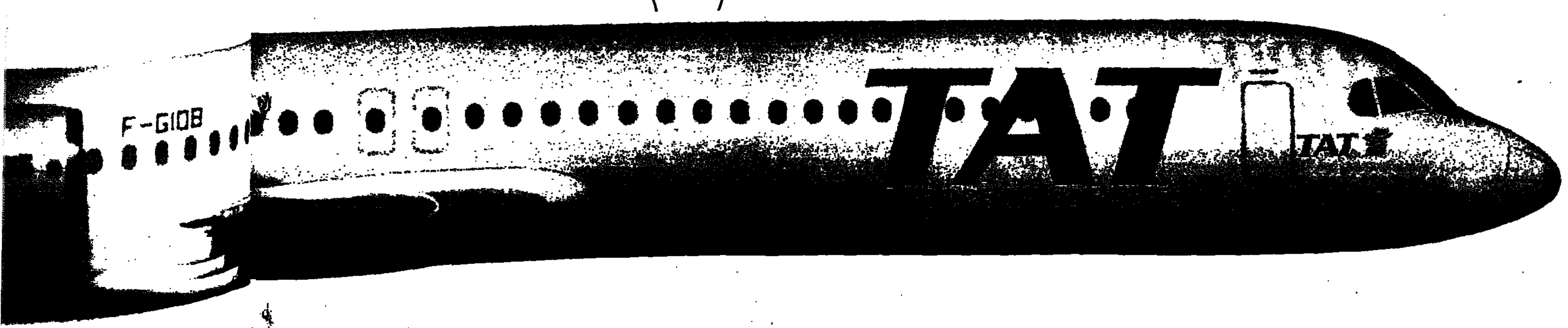
1986. – *I., 294 942; A., 18,33 %; E., 228 636.* – Un. opp. (Roux, RPR), 75 546 (33,04 %), 5 élus; PS (Gatel), 66 115 (28,91 %), 4 élus; FN (Bompard), 40 436 (17,68 %), 3 élus; PC (Aubert), 25 159 (11,00 %), 1 élu; Div. opp. (Genin), 8 029 (3,51 %); Verts (Faivet), 7 435 (3,25 %); FN diss. (Marquis), 3 396 (1,48 %); MRG (Perrin), 2 521 (1,10 %).

AVIGNON

I., 52 639; A., 30,33 %; E., 35 153

FN	8 686	(24,70)
Maj. p.	7 914	(22,51)
UPF	7 460	(21,22)
Div. d.	3 194	(9,08)
GE	2 626	(7,47)
Verts	2 501	(7,11)
PC	2 312	(6,57)
Rég.	460	(1,30)





LES RÉSULTATS

RHÔNE-ALPES (151 + 6)

CONSEIL SORTANT. – *13 PC, 39 PS*, 1 ADD, 2 MRG, 6 div. g., 1 GE, 1 UDF-rad., 7 UDF-CDS, 13 UDF-PR, 5 UDF, 3 app. UDF, 30 RPR, 1 app. RPR, 16 div. d., 13 FN. *(Prés. : M. Charles Millon, UDF-PR, d., m. de Belley.)*

NOUVEAU CONSEIL. – 11 PC; 1 ex-PC; 23 PS; 10 GE; 11 Verts; 1 CPNT; 1 MRG; 1 FU-ADD; 4 div. g.; 2 UDF-Rad; 9 UDF-CDS; 13 UDF-PR; 1 UDF-PR; 4 UDF; 26 RPR; 10 div. d.; 29 FN.

Les listes présentées par le président sortant du conseil régional Rhône-Alpes, M. Charles Millon (UDF-PR), n'obtiennent que soixante-deux sièges, alors que la majorité absolue en exige soixante-dix-neuf. Sur l'ensemble des huit départements, la majorité régionale UDF-RPR enregistre, par rapport à ses résultats de 1986, une perte de plus de 350 000 voix. Le Rhône et l'Isère, qui élisent au total soixante-douze conseillers, sont les plus touchés par ce recul. Dans les deux cas, l'union avait fait l'objet de vives tensions : M. Millon avait dû contrer le maire de Grenoble, M. Alain Carignon (en congé de RPR), qui s'était déclaré candidat au poste de président du conseil régional, et il avait dû composer avec les exigences du maire de Lyon, M. Michel Noir (ex-RPR).

Le FN est le principal bénéficiaire de ce scrutin : ses listes ont recueilli cent mille voix de plus qu'en 1986, et le groupe d'extrême droite passe de quatorze élus à vingt-neuf. Le groupe PS et apparentés apparaît, en revanche, comme le grand perdant de ce scrutin. De quarante-huit conseillers, il est réduit à vingt-cinq membres. Sa chute de 400 000 voix s'explique par plusieurs phénomènes : ses leaders ont déserté le terrain local, il a subi la mauvaise passe du gouvernement et a été concurrencé, dans cinq départements sur huit, par des listes dissidentes. Enfin une partie de son électorat s'est reporté sur les listes de *Génération Ecologie*. Le Parti communiste, s'il perd deux sièges et 65 000 voix, parvient à limiter son érosion.

AIN (13 + 1)

Div. g. : Noël Ravassard (PS diss.), c.g.s., m. de Châtillon-sur-Chalaronne, a.d.
Div. : Roland Payraud.
Maj. p. : Dominique Saint-Pierre (MRG), c.r., a.d.
UPF : Gérard Armand (RPR), c.r., c.g.s.
GE : Alain Moussel, c.m. de Toussieux.
Div. d. : Alexandre Robin, c.r., c.g., m. de Saint-Etienne-du-Bois.
FN : André Clavel.
Verts : Eric Gilbert, m. de Vaux-en-Bugey.
PC : Fernand Roustit, c.r.
Div. ind. : Jean-Louis Hybord.

–o–

I., 293 653 ; A., 34,34 % ; E., 182 763

UPF	64 876	(35,49)	6 élus
FN	27 899	(15,26)	3 élus
Maj. p.	20 816	(11,38)	2 élus
Div. g.	18 221	(9,96)	1 élu
Verts	16 072	(8,79)	1 élu
GE	11 800	(6,45)	1 élu
PC	8 745	(4,78)	
Div. d.	6 626	(3,62)	
Div. ind.	4 404	(2,40)	
Div.	3 304	(1,80)	

1986. – *I., 277 710 ; A., 24,20 % ; E., 201 644.* – UDF (Millon, UDF-PR), 66 122 (32,79 %), 5 élus ; PS-MRG (Moreteau, PS), 59 203 (29,36 %), 4 élus ; RPR (Guichon), 35 437 (17,57 %), 2 élus ; FN (Leroy), 19 521 (9,68 %), 1 élu ; PC (Roustit), 12 207 (6,05 %), 1 élu ; Verts (Gilbert), 9 154 (4,53 %).

BOURG-EN-BRESSE

I., 21 278 ; A., 37,07 % ; E., 12 861

UPF	4 405	(34,25)
Maj. p.	2 165	(16,83)
FN	1 643	(12,77)
Verts	1 235	(9,60)
Div. g.	1 059	(8,23)
GE	796	(6,18)
PC	650	(5,05)
Div. d.	407	(3,16)
Div.	271	(2,10)
Div. ind.	230	(1,78)

ARDÈCHE (9)

Écol. : Pierre Courouble (Verts diss.), sout. GE.
PS-MRG : Robert Chapuis (PS), m. du Teil, a.sec.E., a.d.
UPF : Henri Torre (UDF), prés. c.g., sén., a.sec.E.
Verts : Denise Laurent.
FN : Raymond Béraud.
PC : Serge Plana, c.r.

–o–

I., 204 770 ; A., 29,41 % ; E., 136 039

UPF	55 096	(40,50)	4 élus
PS-MRG	30 391	(22,33)	2 élus
FN	17 513	(12,87)	1 élu
PC	12 813	(9,41)	1 élu
Écol.	12 370	(9,09)	1 élu
Verts	7 856	(5,77)	

1986. – *I., 200 893 ; A., 19,85 % ; E., 152 951.* – PS (Alaize), 47 400 (30,99 %), 3 élus ; RPR (Perbet), 35 992 (23,53 %), 3 élus ; UDF (Imbert, UDF-PR), 34 344 (22,45 %), 2 élus ; PC (Plana), 15 769 (10,30 %), 1 élu ; FN (Arnaud), 11 923 (7,79 %) ; Verts (Julien), 4 055 (2,65 %) ; Div. opp. (Comte), 3 468 (2,26 %).

PRIVAS

I., 5 896 ; A., 33,73 % ; E., 3 712

UPF	1 744	(46,98)
PS-MRG	719	(19,36)
FN	391	(10,53)
Écol.	334	(8,99)
PC	285	(7,67)
Verts	239	(6,43)

DRÔME (12)

Div. g. : Jean-Guy Pinede (ex-PC), c.g., m. de Portes-lès-Valence.
UPF : Patrick Labaune (RPR), c.r., c.g.s.
CNI : Alain Bérard.
Verts : Alain Delcourt, c.m. d'Autichamp.
CPNT : Bernard Dinges.
GE : Gérard Védrines, c.g.s.
FN : Germaine Burgaz, c.r.
Div. d. : Jean-Claude Banc.
PS : Roger Léron, c.r., adj. m. de Valence.
PC : Yvonne Allégret, c.r., d., adj. m. de Valence.

–o–

I., 280 422 ; A., 31,25 % ; E., 183 855

UPF	55 462	(30,16)	5 élus
PS	30 656	(16,67)	2 élus
FN	26 737	(14,54)	2 élus
GE	17 796	(9,67)	1 élu
Div. g.	11 458	(6,23)	1 élu
PC	11 273	(6,13)	1 élu
CPNT	11 063	(6,01)	
Verts	8 891	(4,83)	
CNI	6 564	(3,57)	
Div. d.	3 955	(2,15)	

1986. – *I., 270 457 ; A., 21,23 % ; E., 204 146.* – PS (Léron), 70 959 (34,75 %), 4 élus ; Un. opp. (Cornillet, UDF-rad.), 57 920 (28,37 %), 4 élus ; Opp. diss. (Durand, CNIP), 30 330 (14,85 %), 2 élus ; FN (Burgaz), 22 253 (10,90 %), 1 élu ; PC (Allégret), 18 912 (9,26 %), 1 élu ; MRG (Pienek), 3 772 (1,84 %).

VALENCE

I., 37 171 ; A., 35,70 % ; E., 23 047

UPF	7 755	(33,64)
PS	4 750	(20,61)
FN	3 973	(17,23)
GE	2 003	(8,69)
PC	1 139	(4,94)
Verts	1 025	(4,44)
Div. g.	983	(4,26)
CNI	592	(2,56)
CPNT	445	(1,93)
Div. d.	382	(1,65)

ISÈRE (28 + 1)

CNI : Gérard Dezempte (RPR diss.), c.g., m. de Charvieu-Chavagneux.
Div. d. : Denis Bonzy (RPR diss.), c.r., c.g., m. de Saint-Paul-de-Varces.
UPF : Max Micoud (div. d.).
Div. d. : Gérard Bonneau.
GE : Haroun Tazieff, GE, c.g., a.sec.E.
FN : Hugues Petit, c.r., c.m.
CPNT : Joseph Sillans.
PS : Louis Mermaz, min. de l'agriculture, m. de Vienne, a.prés. c.g.
Verts : Pierre Vexliard.
PC : Robert Veyret, c.g., m. de Saint-Jean-de-Moirans.
LO : Roland Calmel.
GE : Thierry Lehnebach.

–o–

I., 633 813 ; A., 33,00 % ; E., 406 694

UPF	102 348	(25,16)	9 élus
PS	69 054	(16,97)	6 élus
FN	65 666	(16,14)	5 élus
PC	33 487	(8,23)	3 élus
GE	32 370	(7,95)	2 élus
GE	26 093	(6,41)	2 élus
Verts	25 751	(6,33)	2 élus
CPNT	15 597	(3,83)	
CNI	12 525	(3,07)	
Div. d.	9 505	(2,33)	
Div. d.	8 400	(2,06)	
LO	5 898	(1,45)	

1986. – *I., 598 229 ; A., 22,67 % ; E., 444 688.* – Un. opp. (Saugey, UDF-PR), 168 263 (37,83 %), 12 élus ; PS (Migaud), 152 401 (34,27 %), 10 élus ; *FN (Sellier), 45 921 (10,32 %), 3 élus* ; PC (Rochas), 45 137 (10,15 %), 3 élus ; Verts (Grandjacquet), 17 120 (3,84 %) ; CNIP (Laugt), 6 033 (1,35 %) ; FN diss. (Charrat), 5 067 (1,13 %) ; LO (Calmel), 4 746 (1,06 %).

GRENOBLE

I., 80 652 ; A., 38,10 % ; E., 48 216

UPF	13 119	(27,20)
PS	8 837	(18,32)
FN	7 892	(16,36)
GE	4 730	(9,81)
Verts	3 683	(7,63)
PC	2 869	(5,95)
GE	2 635	(5,46)
Div. d.	1 411	(2,92)
Div. d.	1 145	(2,37)
CNI	754	(1,56)
LO	699	(1,44)
CPNT	442	(0,91)

LOIRE (22)

Div. g. : Bruno Vennin (ex-PS), c.r., c.g., a.d.
PS-MRG : Jean Auroux (PS), d., m. de Roanne, a.min.
UPF : Guy Poirieux (UDF), c.r., c.g.s., m. de Montbrison.
LO : André Moulin.
Verts : Christian Brodhag.
GE : Gérard Payre.
FN : Guy Despert, c.r., c.m. de Saint-Etienne.
PC : Marc Bruyère, c.r.

–o–

I., 475 945 ; A., 34,04 % ; E., 297 987

UPF	106 652	(35,79)	9 élus
FN	57 415	(19,26)	4 élus
PS-MRG	38 898	(13,05)	3 élus
GE	27 503	(9,22)	2 élus
PC	24 672	(8,27)	2 élus
Verts	20 044	(6,72)	1 élu
Div. g.	17 129	(5,74)	1 élu
LO	5 674	(1,90)	

1986. – *I., 479 311 ; A., 25,03 % ; E., 344 652.* – Un. opp. (Dubanchet, UDF-CDS), 123 297 (35,77 %), 9 élus ; PS (Vennin), 90 880 (26,38 %), 6 élus ; PC (Vial-Massat), 41 497 (12,04 %), 3 élus ; FN (Despert), 39 377 (11,42 %), 2 élus ; Opp. (Durafour, UDF-rad.), 29 074 (8,43 %), 2 élus ; Verts (Brodhag), 12 469 (3,61 %) ; LO (Cuadros), 4 838 (1,40 %) ; MRG (Chizallet), 3 220 (0,93 %).

SAINT-ÉTIENNE

I., 116 559 ; A., 41,77 % ; E., 65 681

UPF	22 096	(33,64)
FN	14 553	(22,15)
PS-MRG	6 695	(10,19)
PC	6 555	(9,98)
GE	5 557	(8,46)
Div. g.	5 059	(7,70)
Verts	4 180	(6,36)
LO	986	(1,50)

ROANNE

I., 24 340 ; A., 35,32 % ; E., 14 953

UPF	4 863	(32,52)
PS-MRG	3 180	(21,26)
FN	2 360	(15,78)
PC	1 444	(9,65)
GE	1 221	(8,16)
Verts	932	(6,23)
Div. g.	669	(4,47)
LO	284	(1,89)

RHÔNE (42 + 1)

Div. d. : André Soulier (UDF-PR diss.), c.r., c.m. de Lyon.
PS-MRG : Gilbert Chabroux (PS), m. de Villeurbanne.
UPF : Charles Millon (UDF-PR), prés. c.r., d., m. de Belley (Ain).
Div. g. : André Vianès, c.r.
CNI : Bernard Marche.
FN : Bruno Gollnisch, c.r., d.eur.
Verts : Etienne Tête, c.m. de Caluire-et-Cuire.
LO : Marie-Christine Pernin.
GE : Philippe Lebreton.
PC : René Chevailler, c.r.
Ext. d. : Thierry de la Marnierre.

–o–

I., 868 375 ; A., 33,20 % ; E., 556 648

UPF	184 015	(33,05)	17 élus
FN	116 185	(20,87)	10 élus
PS-MRG	72 030	(12,93)	6 élus
Verts	42 675	(7,66)	4 élus
GE	41 592	(7,47)	3 élus
PC	33 556	(6,02)	3 élus
Div. g.	22 438	(4,03)	
Div. d.	22 131	(3,97)	
CNI	7 984	(1,43)	
LO	7 782	(1,39)	
Ext. d.	6 260	(1,12)	

1986. – *I., 863 319 ; A., 24,03 % ; E., 634 251.* – PS-MRG (Poperen, PS), 174 875 (27,57 %), 13 élus ; UDF (Barre), 148 004 (23,33 %), 11 élus ; *RPR (Mérieux), 144 784 (22,82 %)*, 10 élus ; FN (Gollnisch), 78 100 (12,31 %), 5 élus ; PC (Fiterman), 48 689 (7,67 %), 3 élus ; Ecol. (Fleuret), 14 827 (2,33 %) ; Verts (Tête), 12 599 (1,98 %) ; LO (Mestre), 7 261 (1,14 %) ; Opp. diss. (Guittard, ex-UDF-CDS), 5 112 (0,80 %).

LYON

I., 229 217 ; A., 36,62 % ; E., 140 405

UPF	48 138	(34,28)
FN	28 389	(20,21)
PS-MRG	17 579	(12,52)
GE	10 528	(7,49)
Verts	9 995	(7,11)
Div. d.	8 530	(6,07)
PC	6 796	(4,84)
Div. g.	5 689	(4,05)
LO	1 674	(1,19)
CNI	1 640	(1,16)
Ext. d.	1 447	(1,03)

CALUIRE-ET-CUIRE

I., 26 460 ; A., 32,26 % ; E., 17 466

UPF	6 458	(36,97)
FN	3 149	(18,02)
PS-MRG	2 120	(12,13)
Verts	1 600	(9,16)
GE	1 436	(8,22)
Div. d.	880	(5,03)
Div. g.	701	(4,01)
PC	590	(3,37)
Ext. d.	211	(1,20)
LO	162	(0,92)
CNI	159	(0,91)

SAINT-PRIEST

I., 22 446 ; A., 35,81 % ; E., 13 787

FN	4 305	(31,22)
UPF	2 746	(19,91)
PS-MRG	2 140	(15,52)
Verts	1 223	(8,87)
PC	1 024	(7,42)
GE	917	(6,65)
Div. g.	523	(3,79)
Div. d.	365	(2,64)
LO	246	(1,78)
CNI	166	(1,20)
Ext. d.	132	(0,95)

VAULX-EN-VELIN

I., 16 554 ; A., 40,02 % ; E., 9 402

FN	2 910	(30,95)
PC	1 876	(19,95)
UPF	1 369	(14,56)
PS-MRG	1 252	(13,31)
Verts	777	(8,26)
GE	481	(5,11)
Div. g.	318	(3,38)
Div. d.	159	(1,69)
LO	97	(1,03)
CNI	91	(0,96)
Ext. d.	72	(0,76)

VÉNISSIEUX

I., 27 735 ; A., 36,72 % ; E., 16 872

FN	4 141	(24,54)
PC	3 857	(22,86)
UPF	2 490	(14,75)
PS-MRG	2 116	(12,54)
Verts	1 377	(8,16)
GE	1 245	(7,37)
Div. g.	579	(3,43)
LO	391	(2,31)
Div. d.	383	(2,27)
Ext. d.	153	(0,90)
CNI	140	(0,82)

VILLEURBANNE

I., 58 991 ; A., 34,01 % ; E., 37 371

PS-MRG	8 893	(23,79)
UPF	8 587	(22,97)
FN	8 355	(22,35)
Verts	3 194	(8,54)
GE	2 708	(7,24)
PC	2 227	(5,95)
Div. g.	1 188	(3,17)
Div. d.	1 095	(2,93)
LO	480	(1,28)
Ext. d.	341	(0,91)
CNI	303	(0,81)

SAVOIE (10 + 1)

Maj. p. : Louis Besson (PS), c.g., m. de Chambéry, a.min.
UPF : Pierre Dumas (RPR), c.r., sén., a.sec.E., a.d.
FN : Georges Ract, c.m. de Saint-Franc.
Verts : Gérard Guillerme.
Rég. : Jean-François Portay.
Div. d. : René Filliol.
PC : Roger Gandet, c.r.
GE : Yves Gautier.

–o–

I., 236 439 ; A., 36,00 % ; E., 145 289

UPF	51 916	(35,73)	5 élus
Maj. p.	36 868	(25,37)	3 élus
FN	19 773	(13,60)	1 élu
Verts	11 581	(7,97)	1 élu
PC	10 179	(7,00)	1 élu
GE	9 340	(6,42)	
Rég.	3 477	(2,39)	
Div. d.	2 155	(1,48)	

1986. – *I., 255 248 ; A., 23,89 % ; E., 187 291.* – Un. opp. (Girard, UDF), 85 193 (45,48 %), 5 élus ; PS-MRG (Rinchet, PS), 56 881 (30,35 %), 3 élus ; FN (Vellieux), 17 098 (9,12 %), 1 élu ; PC (Gandet), 16 734 (8,93 %), 1 élu ; Rég. (Augier), 11 405 (6,08 %).

CHAMBÉRY

I., 28 308 ; A., 36,75 % ; E., 17 358

UPF	6 123	(35,27)
Maj. p.	4 882	(28,12)
FN	2 591	(14,92)
Verts	1 306	(7,52)
GE	1 115	(6,42)
PC	986	(5,68)
Rég.	266	(1,53)
Div. d.	89	(0,51)

HAUTE-SAVOIE (15 + 2)

Div. d. : Jean-Claude Léger (RPR diss.), m. de Cluses.
UPF : Bernard Bosson (UDF-CDS), d., m. d'Annecy, a.min., a.c.r.
PC : Bernard Neplaz.
PS : Jacques Poulet, c.r., m. de Cran-Gevrier.
CPNT : Jean-Louis Prevond.
Verts : Marc Lecourt.
Rég. : Michel Duret.
FN : Michel Landrivon, c.m. de Seynod.
CNI : Pierre Ferrario, c.r.
GE : Pierre Viguié, (ex-PS), c.r.
Div. g. : Robert Borrel, (ex-PS), m. d'Annemasse, a.d.

–o–

I., 354 446 ; A., 35,99 % ; E., 217 373

UPF	68 667	(31,58)	7 élus
FN	31 977	(14,71)	3 élus
Div. g.	19 148	(8,80)	2 élus
PS	18 868	(8,68)	1 élu
GE	17 390	(8,00)	1 élu
Verts	17 050	(7,84)	1 élu
Div. d.	15 715	(7,22)	1 élu
CPNT	10 974	(5,04)	1 élu
PC	8 178	(3,76)	
Rég.	6 068	(2,79)	
CNI	3 338	(1,53)	

1986. – *I., 325 676 ; A., 25,07 % ; E., 234 331.* – UDF (Bouvier, UDF-CDS), 76 247 (32,53 %), 6 élus ; PS (Grandjacques), 39 975 (17,05 %), 3 élus ; RPR-CNIP (Dagand, RPR), 32 252 (13,76 %), 2 élus ; PS diss. (Poulet), 25 189 (10,74 %), 2 élus ; FN (Barone), 21 077 (8,99 %), 1 élu ; RPR diss. (Ferrario), 11 779 (5,02 %), 1 élu ; Rég. (Floret), 10 149 (4,33 %) ; PC (Perriguey), 9 848 (4,20 %) ; Verts (Scheppler), 7 815 (3,33 %).

ANNECY

I., 28 001 ; A., 40,89 % ; E., 16 026

UPF	5 999	(37,43)
FN	2 236	(13,95)
PS	2 037	(12,71)
GE	1 423	(8,87)
Verts	1 241	(7,74)
Div. d.	825	(5,14)
PC	635	(3,96)
Div. g.	635	(3,96)
CNI	434	(2,70)
Rég.	307	(1,91)
CPNT	254	(1,58)

CORSE (51)

CONSEIL SORTANT. – 5 PC, 1 ADS, 6 PS, 9 MRG, 1 div. g., 3 UDF-PR, 1 UDF, 13 RPR, 1 CNI, 10 div. d., 4 FN, 6 autonomistes. *(Prés. : M. Jean-Paul de Rocca Serra, RPR, d., m. de Porto-Vecchio.)*

Dans un contexte d'émiettement du paysage politique insulaire, l'importante poussée nationaliste, dont les deux listes réunissent plus de 21 % des voix, constitue le fait majeur. Avec près de 14 %, Corsica Nazione, menée par M. Edmond Simeoni, devance le Mouvement pour l'autodétermination (MPA), conduit par M. Alain Orsoni, qui recueille environ 7,5 %. Aux élections régionales de 1986, cette mouvance avait totalisé 9 %.

A droite, la liste d'alliance entre le RPR de M. Jean-Paul de Rocca Serra et d'une fraction de l'UDF se place en tête, avec 19 %, soit un score largement inférieur aux 38 % de 1986 à une époque, il est vrai, où l'union de l'opposition était sans faille. Son adversaire direct, M. José Rossi, député UDF-PR, apôtre de la « troisième voie » entre tenants du *statu quo* et nationalistes ultras, n'a finalement pas atteint 13 %, échouant ainsi dans son duel contre le leader de la droite. Parmi les listes divers droite, M. Henri Antonna disparaît du premier tour tandis que MM. Paul Natali et Philippe Ceccaldi parviennent à franchir le cap.

De son côté, *la gauche a littéralement* éclaté. Le Mouvement des radicaux de gauche, regroupé autour de M. Nicolas Alfonsi, ancien député apparenté PS, ne dépasse les 9 % que de peu. Aucune des deux listes socialistes (l'officielle conduite par M. Laurent Croce et la dissidente menée par M. Félix Lucciani) ne franchit le seuil de 5 %, déconvenue que connaît également la liste communiste officielle de Michel Stéfani. Ces trois listes pourraient éventuellement rallier, *au second tour, M. Dominique* Bucchini, maire de Sartène, dont la liste communiste « dissidente » a dépassé ce seuil. A l'extrême droite, le Front national (5,09 %) enregistre un recul par rapport à 1986 (7,28 %), mais peut se maintenir au second tour.

Div. d. (1) : Henri Antona (RPR diss.), c.r., m. de Coti-Chiavari.
Div. d. (3) : Paul Natali (RPR diss.), c.r., c.g.
Nat. : Edmond Siméoni (UPC), a.c.r.
RPR-div. d. : Jean-Paul de Rocca Serra (RPR), prés. c.r., d., m. de Porto-Vecchio.
UDF-div. d. : José Rossi (UDF-PR), prés. c.g., d., m. de Porticcio.
MPA : Alain Orsoni, c.r.
PC diss. : Dominique Bucchini, c.r., c.g., m. de Sartène.
GE : Félix Luciani, c.g., m. d'Afa.
FN : Jean-Baptiste Biaggi, c.r., a.d., a.m. de Cagnano.
PS : Laurent Croce, c.r.
PC : Michel Stefani, c.r.
MRG : Nicolas Alfonsi, c.r., m. de Piana, a.d.
Div. d. (2) : Philippe Ceccaldi (div. d.), c.r.

–o–

I., 157 906 ; A., 17,18 % ; E., 127 588

RPR-div. d.	23 998	(18,81)
Nat.	17 429	(13,66)
UDF-div. d.	15 858	(12,43)
MRG	11 750	(9,21)
MPA	9 466	(7,42)
Div. d. (3)	8 183	(6,41)
PC diss.	6 934	(5,43)
Div. d. (2)	6 661	(5,22)
FN	6 508	(5,10)
GE	6 354	(4,98)
PS	5 700	(4,47)
Div. d. (1)	4 616	(3,62)
PC	4 131	(3,24)

CORSE-DU-SUD

1986. – *I., 92 510 ; A., 22,98 % ; E., 69 920.* – Un. opp. (de Rocca Serra, RPR), 23 915 (34,20 %), 11 élus ; PS-MRG (Alfonsi, MRG), 11 656 (16,67 %), 5 élus ; UPC-MCA (Poggioli, MCA), 6 783 (9,70 %), 3 élus ; PC (Ferracci), 6 737 (9,63 %), 3 élus ; FN (Arrighi), 5 022 (7,18 %), 2 élus ; Div. g. (Gaffory, EX-MRG), 4 573 (6,54 %), 2 élus ; Div. opp. (Colonna), 4 354 (6,22 %), 2 élus ; Div. opp. (Carli), 3 157 (4,51 %) ; Div. opp. (Villanova, CFR), 2 733 (3,90 %) ; Div. (Ceffi), 662 (0,94 %) ; FN diss. (Palmieri), 328 (0,46 %).

HAUTE-CORSE

Le scrutin de mars 1986 avait été annulé.

1986. – *I., 114 763 ; A., 23,50 % ; E., 86 110.* – RPR (J.-C. Colonna), 16 542 (19,21 %), 8 élus ; MRG (Giacobbi), 16 441 (19,09 %), 8 élus ; UDF (Arrighi de Casanova), 8 989 (10,43 %), 4 élus ; CNIP (Chiarelli), 7 835 (9,09 %), 3 élus ; PS (Motroni), 7 588 (8,81 %), 3 élus ; UPC-MCA (Simeoni, UPC), 7 214 (8,37 %), 3 élus ; PC (Stefani), 5 901 (6,85 %), 2 élus ; PC diss. (Padovani), 4 462 (5,18 %), 2 élus ; FN (Calandini), 4 122 (4,78 %) ; Div. g. (X. Colonna, MRG diss.), 3 132 (3,63 %) ; Div. opp. (Orsatelli), 2 280 (2,64 %) ; RPR diss. (Bartoli), 1 604 (1,86 %).

Dans le Pacifique sud

Wallis-et-Futuna : treize nouveaux conseillers font leur entrée à l'assemblée territoriale

La présence de trente-deux listes a fortement mobilisé les électeurs des cinq circonscriptions des trois royaumes coutumiers de l'archipel de Wallis-et-Futuna qui renouvelaient, dimanche 22 mars, à la proportionnelle, les vingt sièges de leur assemblée territoriale. L'abstention n'a été que de 18,31 %. Il y a eu, en effet, 5 657 suffrages exprimés pour 5 695 votants et 6 972 électeurs inscrits. Seuls sept membres de l'assemblée sortante ont été réélus, parmi lesquels son *président, M. Clovis Logologofolau*, dont la liste RPR a recueilli, sur l'île de Wallis, 276 voix et 20,92 % des suffrages exprimés. Les dix listes du RPR en compétition, et souvent en concurrence, ont réalisé, au total, le meilleur score : 2 018 voix, soit 35,67 % des suffrages. Elles ont eu sept élus.

Il y avait également en lice deux listes étiquetées « majorité présidentielle » qui ont eu trois élus (deux dans la circonscription de Mua, un dans la circonscription d'Alo) et une liste « socialiste » qui *n'a pas eu le même succès* dans la circonscription de Sigavé.

Les dix autres élus se présentaient chacun sur une liste d'intérêt local ou particulier (listes « Garde bien et vois loin », « Pense à ton lendemain », « Union pour Wallis-et-Futuna », « Ton pays », « Pense aux problèmes de ton pays », « Conserve l'identité du pays », « Aime ton pays », « Bel avenir », Union pour le développement », « Progrès dans la coutume »).

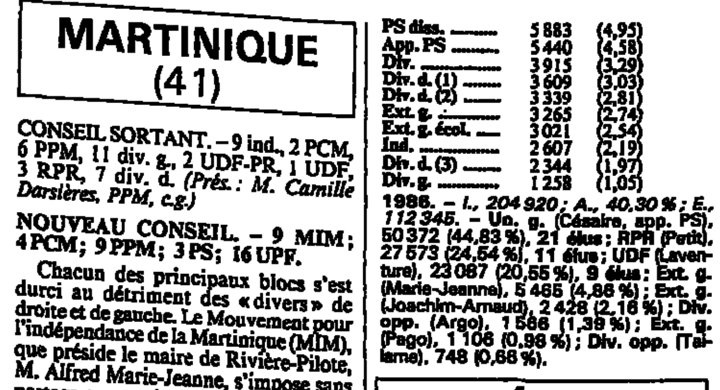
Il faudra attendre les tractations traditionnelles d'après-scrutin pour savoir quelle sera la sensibilité réelle de la nouvelle assemblée. Au sein de l'assemblée sortante, le RPR était majoritaire, treize élus revendiquant cette étiquette, tandis que les sept autres sièges se répartissaient entre l'UDF, le MRG et divers « sans étiquette ».

La totalisation du « Monde »

Elections régionales
(Métropole et DOM-TOM)

		%
Inscrits	38 004 692	
Votants	26 116 791	68,71
Exprimés	24 877 613	95,25
UPF	8 249 844	33,16
PS	4 083 948	16,42
Ecologistes	3 575 406	14,37
– dont Verts	1 718 158	
– dont Génération Ecologie	1 667 486	
Extrême droite	3 461 614	13,91
PCF	2 164 349	8,70
Divers	1 172 112	4,71
Majorité présidentielle + divers gauche	1 002 867	4,03
Divers droite	920 069	3,69
Extrême gauche	247 404	0,99

DES RÉGIONALES



MARTINIQUE (41)

CONSEIL SORTANT. – 9 ind., 2 PCM, 6 PPM, 11 div. g., 2 UDF-PR, 1 UDF, 3 RPR, 7 div. d. *(Prés. : M. Camille Darsières, PPM, c.g.)*

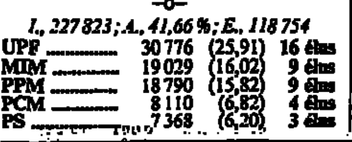
NOUVEAU CONSEIL. – 9 MIM ; 4 PCM ; 9 PPM ; 3 PS ; 16 UPF.

Chacun des principaux blocs s'est durci au détriment des « divers » de droite et de gauche. Le Mouvement pour l'indépendance de la Martinique (MIM), que préside le maire de Rivière-Pilote, M. Alfred Marie-Jeanne, s'impose sans partage comme la première force indépendantiste de la Martinique. Sa liste des « patriotes martiniquais » fait jeu égal avec le Parti progressiste martiniquais (PPM), conduit par le président sortant, M. Camille Darsières. La liste de celui-ci gagne trois sièges, tandis que la fédération du PS place trois élus malgré la dispersion de son électorat sur plusieurs listes dissidentes. La gauche locale renforce donc son assise face à une droite libérale dont les électeurs ont préféré faire bloc, eux, derrière MM. Pierre Petit (RPR) et Miguel Laventure (UDF) plutôt que de s'éparpiller sur les listes constituées par leurs propres dissidents. Quant à savoir quelle majorité pourra sortir de cet imbroglio...

Div. d. (1) : Yann Monplaisir (ex-RPR).
Div. d. (2) : Michel Renard (ex-RPR), c.r., c.g.s., m. du Marigot.
Div. d. (3) : Alex Ursulet (div. d.), c.r.
Ext. g. écol. : Garcin Malsa (ext. g.), c.r., c.g., m. de Sainte-Anne.
UPF : Pierre Petit (RPR), c.r., c.g., m. de Morne-Rouge.
MIM : Alfred Marie-Jeanne, c.r., c.g.s., m. de Rivière-Pilote.
PPM : Camille Darsières, prés. c.r., c.g.s.
App. PS : Christian Lapoussinière, c.r.
PS diss. : Ernest Wan-Ajouhu, (Parti martiniquais socialiste), c.r., m. du François.
Ext. g. : Ghislaine Joachim-Arnaud, (app. LO).
Div. g. : Hilaire Fortuné, c.r., adj. m. de Sainte-Marie.
PS : Jean Crusol, a.d.eur.
Div. : Maurice Laouchez.
PCM : Pierre Samot, c.r., c.g.s., m. du Lamentin.
Ind. : Robert Saé, c.r.

–o–

I., 227 823 ; A., 41,66 % ; E., 118 754



UPF	30 776	(25,91)	16 élus
MIM	19 029	(16,02)	9 élus
PPM	18 790	(15,82)	9 élus
PCM	8 110	(6,82)	4 élus
PS	7 368	(6,20)	3 élus
PS diss.	5 883	(4,95)	
App. PS	5 440	(4,58)	
Div.	3 915	(3,29)	
Div. d. (1)	3 609	(3,03)	
Div. d. (2)	3 339	(2,81)	
Ext. g.	3 265	(2,74)	
Ext. g. écol.	3 021	(2,54)	
Ind.	2 607	(2,19)	
Div. d. (3)	2 344	(1,97)	
Div. g.	1 258	(1,05)	

1986. – *I., 204 920 ; A., 40,30 % ; E., 112 345.* – Un. g. (Césaire, app. PS), 50 372 (44,83 %), 21 élus ; RPR (Petit), 27 573 (24,54 %), 11 élus ; UDF (Laventure), 23 087 (20,55 %), 9 élus ; Ext. g. (Marie-Jeanne), 5 465 (4,86 %) ; Ext. g. (Joachim-Arnaud), 2 428 (2,16 %) ; Div. opp. (Argo), 1 566 (1,39 %) ; Ext. g. (Pago), 1 106 (0,98 %) ; Div. opp. (Tailame), 748 (0,66 %).

LA RÉUNION (45)

CONSEIL SORTANT. – 10 PCR, 4 PS, 5 div. g., 1 UDF-CDS, 1 UDF-PR, 8 RPR, 16 div. d. *(Prés. : M. Pierre Lagourgue, div. d.)*

NOUVEAU CONSEIL. – 9 PCR ; 5 PS ; 14 div. d. ; 17 div.

Rude choc pour la classe politique réunionnaise. En rassemblant 30,76 % des suffrages sous la bannière de Télé Free-Dom, le docteur Camille Sudre, troisième adjoint au maire de Saint-Denis – exclu récemment de la majorité municipale – a bousculé tous les pronostics et fait vaciller l'ensemble des blocs politiques jusque-là bien établis sur l'île.

A Saint-Denis même, chef-lieu du département, la liste Free-Dom recueille près de 40 % des voix, laissant loin derrière elle celle défendue par le maire socialiste, M. Gilbert Annette, candidat en seconde position derrière le premier secrétaire fédéral du PS, M. Jean-Claude Fruteau. *Le faible score obtenu localement* par cette liste socialiste laisse présager des prochains mois difficiles pour la majorité municipale.

La poussée de Free-Dom se confirme dans de nombreuses autres communes, comme à Saint-André, où la liste de M. Sudre devance nettement celle de l'union de la droite, ou encore à La Possession, où elle dépasse très largement la liste communiste dans ce fief du PCR.

La percée de M. Sudre sur l'ensemble de l'île s'est accompagnée d'un effondrement des principales formations politiques, notamment à droite, où malgré l'union réalisée autour du président sortant du conseil régional, M. Pierre Lagourgue, les résultats sont médiocres.

Le Parti communiste réunionnais fait également les frais de cette recomposition du paysage politique local en rassemblant 17,91 % des voix, contre 28 % en 1986. La fédération socialiste est, pour sa part, en net recul et n'est pas parvenue à conserver ses avancées de 1989.

Les bons résultats de Free-Dom doivent cependant être corrigés par les élections cantonales, où les électeurs ont cette fois-ci respecté une certaine logique en favorisant les candidats sortants ou ceux soutenus par les municipalités. Il est vrai que Free-Dom ne présentait aucun candidat à ce scrutin cantonal partiel...

Au cours de ses premières réactions, dimanche soir, M. Sudre a estimé que *« la liberté et le désir d'égalité »* l'ont remporté à La Réunion. Le président de Radio Free-Dom a appelé les formations politiques à se rassembler pour demander au gouvernement de *« respecter la volonté des Réunionnais »*. Avec 17 sièges, Free-Dom semble désormais incontournable au conseil régional. Dimanche soir, M. Sudre a indiqué que d'éventuelles alliances avec d'autres formations politiques seront discutées *« au grand jour »* sur les ondes de la radio, sous le contrôle des auditeurs...

Div. (1) : Jean Cheung Toi Cheung (div.).
Div. (2) : Cyrille Lebon (div.).
Div. (3) : Bernard Law-Wai (div.).
Div. (4) : Camille Sudre (div.), c.m. de Saint-Denis.
Div. d. (1) : Yvette Chamard (div. d.).
Div. d. (2) : Joseph Deveau (div. d.).
Div. d. (3) : Auguste Legros (ex-RPR), d., adj. m. de Saint-Denis.
UPF : Pierre Lagourgue (div. d.), prés. c.r.
Écol. : Bernadette Ardon.
GE : Gabrielle Fontaine, adj. m. de Saint-Denis.
PS : Jean-Claude Fruteau, m. de Saint-Benoît.
Verts : Marie-Lys Rivière.
FN : Marius Attié.
PCR : Paul Vergès, c.r., a.m. du Port, a.d., a.d.eur.

–o–

I., 334 288 ; A., 32,75 % ; E., 216 317

Div. (4)	66 617	(30,79)	17 élus
UPF	55 447	(25,63)	14 élus
PCR	38 812	(17,94)	9 élus
PS	22 790	(10,53)	5 élus
Div. d. (3)	10 696	(4,94)	
Verts	3 556	(1,64)	
GE	3 149	(1,45)	
Écol.	2 807	(1,29)	
FN	2 686	(1,24)	
Div. d. (1)	2 360	(1,09)	
Div. (3)	2 312	(1,06)	
Div. (1)	2 259	(1,04)	
Div. d. (2)	1 619	(0,74)	
Div. (2)	1 207	(0,55)	

1986. – *I., 278 761 ; A., 25,72 % ; E., 198 082.* – Un. opp. (Debré, RPR), 72 861 (36,78 %), 18 élus ; App. PC (Vergès), 55 836 (28,18 %), 13 élus ; Div. opp. (Lagourgue), 34 198 (17,26 %), 8 élus ; PS (Fruteau), 27 919 (14,09 %), 6 élus ; FN (Bignon), 4 429 (2,23 %) ; Div. opp. (Ramassamy), 2 839 (1,43 %).

LE PREMIER TOUR

EN ILE-DE-FRANCE

ESSONNE (21 + [1])

En dehors des deux réélus dès le premier tour, les sortants de la droite, majoritaire au conseil général, sont, en général, en ballottage favorable, excepté à Vigneux-sur-Seine, où le maire communiste pourrait bien détrôner le sortant RPR. Toutefois, le maintien annoncé des candidats FN annonce des triangulaires serrées à Epinay-sous-Sénart ou Corbeil-Essonne-Ouest. Les écologistes seront en position d'arbitre à Etréchy, à Evry-Sud, où les deux candidats écologistes totalisent 27,20 % des voix, ou encore à Massy-Ouest, où le maintien du candidat de Génération Ecologie menacerait la réélection de M. Mélenchon.

CONSEIL SORTANT : 6 PC, 5 PS, *2 div. g., 1 UDF-CDS, 3 UDF-PR,* 1 UDF-P et R, 1 UDF, 15 RPR, 7 div. d. et un siège vacant détenu par un RPR décédé. *(Prés. : M. Xavier Dugoin, RPR, d., m. de Mennecy).*

Arpajon
Guy Clausier-Demannoury, c.s., div. d., 4 942 ; Jean Saint-Etienne, PC, 2 593 ; Bernard Flint, FN, 2 032 ; Francis de Jonghe, GE, 1 424 ; Monique Goguelat, PS, 1 412 ; Fanny Boudrant, Verts, 1 281. *BALL.*

Athis-Mons
René L'Helguen, c.s., RPR, a.m., 3 046 ; Pascal Noury, PS, 2 326 ; Gaston Jankiewicz, div. d., 2 163 ; Didier Caujolle, FN, 1 911 ; Chantal Vedel, Verts, 1 201 ; Yves Gormezano, PC, 1 184 ; Georges Gutman, MRG, 922 ; Christian Peyrat, div. d., 412 ; Alain Roux, div. d., 156. *BALL.*

Chilly-Mazarin
Claude Bigot, c.s., div. d., 4 910 ; Gérard Funès, PS, m., 3 824 ; Roger Douce, FN, 1 736 ; Michel Chevtchenko, *GE, 949* ; *Pierre Lemans,* Verts, 731 ; Jean-Pierre Paint, PC, 608. *BALL.*

Corbeil-Essonnes-Ouest
Jacques Lebigre, RPR, 1 901 ; Marie-Anne Lesage, PC, 1 823 ; Jacques Olivier, FN, 1 176 ; Alain Ramey, PS, 988 ; Gilles Vialle, Verts, 565 ; Joël Roret, GE, 475. *BALL.*
Roger Combrisson, c.s., PC, m., n.s.r.p.

Dourdan
Yves Tavernier, c.s., PS, d., m., 2 373 ; Dominique Echaroux, RPR, 2 098 ; Jean-François Fritz, FN, 672 ; Laurent Laxenaire, Verts, 522 ; Pierre Ducoloner, PC, 308 ; Jean-Paul Delaune, div. d., 264 ; Lionel Deschamps, div. g., 82. *BALL.*

Draveil
Jean Tournier-Lasserve, c.s., div. d., m., 4 492 ; Bertrand Fort, PS, 1 373 ; Philippe Monnier, FN, 1 308 ; Michel Grüber, GE, 929 ; Pierre Fleury, *div. g., 808 ; Martine Garcin, PC,* 731 ; Mireille Riet, div. d., 688 ; Jean-Paul Herpson, Verts, 637. *BALL.*

Épinay-sous-Sénart
Daniel Lobry, c.s., RPR, 5 527 ; Richard Messina, PS, 3 194 ; Jean Legangneux, FN, 2 615 ; Roland Smolar, GE, 1 833 ; Jean-Luc Rougé, Verts, 1 763 ; Patrice Cella, PC, 1 110. *BALL.*

Étréchy
Lucien Sergent, c.s., UDF, 3 598 ; Francis Chalot, Verts, 1 562 ; Henri Thévenet, PS, 1 531 ; François Salanié, FN, 1 178 ; Daniel Mangeant, PC, 885. *BALL.*

Évry-Sud
Henri Marcille, c.s., RPR, 3 631 ; Jean-Pierre Vervant, div. g., 2 412 ; Christian Gruère, FN, 1 792 ; Emmanuel Cuffini, GE, 1 785 ; Daniel Fievet, Verts, 1 459 ; Monique Charolle, PC, 847. *BALL.*

■ La Ferté-Alais
Philippe Roye, RPR, 6 062 ; Michel Fayolle, PS, 3 264 ; André Hamelet, FN, 2 271 ; Gabriel Rigaud, GE, 1 591 ; Joël Miget, Verts, 1 448 ; Mireille Guezenec, PC, 1 409. *BALL.*
Michel Comte, c.s., RPR, est décédé.

Gif-sur-Yvette
Michel Pelchat, c.s., UDF-PR, d. *RÉÉLU.*

Grigny
Claude Vasquez, PC, m., 1 925 ; Arnaud Barroux, RPR, 1 066 ; André Courtois, FN, 1 055 ; Yves Furet, PS, 633 ; *Jeanne Faivre-Bronzino, Verts,* 435 ; Antoine Spinosi, div. g., 365 ; Marcus M'Boudou, GE, 276 ; Jean-Michel Delacroix, div. d., 138 ; Michel Moussard, MRG, 77. *BALL.*
André Rodriguez, c.s., PC, a.m., n.s.r.p.

Juvisy-sur-Orge
Claude Petit, c.s., UDF-PR, 3 070 ; André Bussery, PS, m., 2 391 ; Noël Juchault, FN, 1 330 ; Philippe Le Pont, Verts, 829 ; Michel Touyarot, PC, 622 ; Alain Roch, AREV, 307 ; Jean-Yves Geneste, div. g., 296. *BALL.*

Massy-Est
Odile Moirin, RPR, 2 132 ; Marie-Pierre Oprandi, c.s., PS, 1 833 ; Jean-Louis Servonnat, FN, 1 107 ; Philippe Bernadin, GE, 854 ; Jean-Michel Richard, Verts, 718 ; Jean Vanbésien, PC, 665. *BALL.*

Massy-Ouest
Vincent Delahaye, UDF-PR, 1 678 ; *Jean-Luc Mélenchon, c.s., PS, sén.,* 1 653 ; Guy Bonneau, GE, 1 090 ; Jean-Paul Parfu, FN, 842 ; Michèle Deyris, PC, 616 ; Maria-Ofélia Clermontois, Verts, 579. *BALL.*

Méréville
Philippe Allaire, c.s., UDF-PR, 3 020 ; Jean-Yves Pon, FN, 1 016 ; Hervé Laporte, Verts, 823 ; Claude Monty, PC, 791 ; Jacques Raoult, PS, 730. *BALL.*

Milly-la-Forêt
Jean-Jacques Boussaingault, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Montlhéry
Maurice Picard, c.s., div. d., m., 3 715 ; Eric Cochard, PS, 2 378 ; Cyrille Broux, Verts, 1 878 ; Bernard Decoq, FN, 1 599 ; Françoise Goissède, PC, 740. *BALL.*

Morsang-sur-Orge
Geneviève Rodriguez, c.s., PC, m., 2 787 ; Antoine Charrin, UDF-PR, 2 556 ; Raymonde Dangueuger, *FN,* 1 410 ; Dominique Moutinho, Verts, 1 183 ; Pierre Gérard, PS, 984 ; Gérard Pociecka, AREV, 234. *BALL.*

Orsay
André Laurent, PS, m., 2 218 ; Alain Holler, div. d., 2 151 ; Michel Lochot, c.s., div. d., a.m., 1 332 ; Raymond Gimilio, GE, 1 251 ; Guy Tourte, FN, 943 ; Jacques Jallas, div. d., 938 ; Claude Schuhl, PC, 742 ; Roger Bizet, Verts, 690 ; Elizabeth Guyon, div., 476 ; Michel Thomas, AREV, 273. *BALL.*

Sainte-Geneviève-des-Bois
Pierre Champion, div. g., m., 4 682 ; Armand Roth, RPR, 2 491 ; Henri Mazet, c.s., PC, 1 865 ; Marie-Christine Garreau, FN, 1 362 ; Jean-Claude Adraste, GE, 795 ; Gérard Saroyan, Verts, 794. *BALL.*

Vigneux-sur-Seine
Lucien Lagrange, PC, m., 2 427 ; Michel Rémond, c.s., RPR, 1 865 ; Philippe Guyenot, FN, 1 472 ; Patrice Finel, PS, 1 407 ; André Rouyer, Verts, 874 ; Roland Besson, div. g., 445 ; Patrick Peschard, div. d., 301. *BALL.*

HAUTS-DE-SEINE (23)

La droite maintient une position de leader, qu'elle pourrait renforcer à l'issue du second tour. Le RPR est en passe de gagner deux nouveaux cantons tenus actuellement par la gauche : au Plessis-Robinson, *M. Pemezec,* qui avait enlevé au PC la mairie en 1989, est en ballottage favorable pour lui ravir le siège de conseiller ; à Châtenay-Malabry, M. Siffredi devance de dix points le maire et conseiller sortant socialiste, M. Jean Vons, qui détenait un des trois sièges du PS dans le département et le seul qui était en jeu. A Nanterre, Mme Fraysse-Cazalis, sénateur et maire PC, est sérieusement devancée par un candidat UDF dans un des bastions communistes de la banlieue parisienne. Le FN précède le PS dans dix cantons.

CONSEIL SORTANT : 10 PC, 3 PS, 1 UDF-PSD, 5 UDF-CDS, 4 UDF-PR, 1 app. UDF, 18 RPR, 1 CNI, 2 div. d. *(Prés. : M. Charles Pasqua, RPR, sén., c.m. de Neuilly-sur-Seine, a.min.).*

Asnières-sur-Seine-Nord
Georges Tranchant, RPR, d., 3 244 ; Hubert Massol, FN, 2 796 ; Michel Laneret, PS, 1 861 ; Manuel Aeschlimann, GE, 1 849 ; Guy Nimer, Verts, 1 605 ; Claudine Villiers, PC, 902 ; Antoine Piault, div., 792. *BALL.*
Yves Cornic, c.s., RPR, n.s.r.p.

Boulogne-Billancourt-Nord-Ouest
Vincent Tauzin, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Bourg-la-Reine
Alfred Nomblot, c.s., app. UDF, 6 098 ; Dominique Larhantec, PS, 2 180 ; Adrian Rosner, GE, 2 006 ; Jean Parcé, FN, 1 738 ; Gérard Peurière, Verts, 806 ; Jean-Patrice Bassano, PC, 738. *BALL.*

Châtenay-Malabry
Georges Siffredi, RPR, 3 481 ; Jean Vons, c.s., PS, m., 2 533 ; Olivier Racouchot, FN, 1 010 ; Yves Chagneau, GE, 990 ; Daniel Le Bris, PC, 768 ; Emile Weller, Verts, 565. *BALL.*

Châtillon
Jean-Pierre Schosteck, c.s., RPR, m., 5 263 ; Bernard Sandaran, PS, 1 719 ; Maurice Paris, GE, 1 161 ; Raoul Raketitch, FN, 1 096 ; Gérard Abuaf, PC, 938 ; Patrick Riollet, Verts, 704. *BALL.*

Chaville
Marcel Houlier, c.s., UDF-CDS, m., 8 001 ; Caroline Roy, MRG, sout. GE, 2 710 ; Sophie Brissaud, FN, 2 416 ; Jean Prince, PS, 2 046 ; Michel Rémond, Verts, 1 279 ; Pierre-Charles Riclot, PC, 638. *BALL.*

Colombes-Nord-Ouest
Pierre Sotura, c.s., PC, 2 357 ; Jean-François Prévost, UDF-PSD, 1 764 ; Jean-Yves Le Gallou, FN, 1 606 ; Maurice Lobry, PS, 877 ; Claude Heulot, GE, 554 ; Robert Lagorce, Verts, 398 ; Deborah Azoulay, écol., 273 ; Olivier Cantais, MRG, 89. *BALL.*

Courbevoie-Sud
Charles Deprez, c.s., UDF-PR, m., 4 640 ; Christian Pérez, FN, 1 924 ; Jacques Cholet, GE, 1 524 ; Jacqueline Le Ray, PS, 1 492 ; Alain Rouat, Verts, 709 ; Gabriel Massou, PC, 653 ; Abdelraouf Khelil, div., 561. *BALL.*

La Garenne-Colombes
Max Catrin, c.s., CNI, m., 3 620 ; Pierre Roussel, PS, 1 386 ; Renée Maigret, FN, 1 157 ; Philippe Dupuis, div. d., 1 025 ; Guy Cousin, Verts, 1 024 ; Lucien Duverger, PC, 538. *BALL.*

Gennevilliers-Nord
Jacques Bourgoin, c.s., PC, 2 764 ; Joseph Jouan, FN, 1 351 ; Eliane Supply, RPR, 1 102 ; Gérard Audebert, PS, 463 ; Rose-Marie Candalot, GE, 367 ; Claude Kerfriden, Verts, 304 ; Ariane Sandoz, ext. g., 181. *BALL.*

Issy-les-Moulineaux-Est
Paul Pin, c.s., RPR, 4 520 ; Jean-Pierre Tripet, PS, 1 560 ; Michel Dorlin, FN, 1 290 ; Paulette Plé, GE, 1 215 ; Jean-Yves Vasseur, PC, 798 ; Geneviève Guérin-Fleury, Verts, 715. *BALL.*

Levallois-Perret-Nord
Brigitte de Coster, c.s., RPR, 5 045 ; Henri Conte, PS, 2 113 ; Jean Nicolet, FN, 1 970 ; *Gérard Lœuilliette,* PC, 1 174 ; Emmanuelle Le Gall, GE, 1 103 ; Pierre-Yves Lepeltier, Verts, *789 ; Agnès Breteau, div. d., 628.* *BALL.*

Meudon
Henry Wolf, c.s., UDF-PSD, m., 6 548 ; Jacques Ladsous, PS, 2 224 ; Guy Konopnicki, GE, 2 003 ; Allain Crenn, div. d., 1 823 ; Gérard Le Marec, FN, 1 800 ; Maurice Gouaislin, Verts, 1 107 ; Bernard Jasserand, PC, 967. *BALL.*

Montrouge
Henri Ginoux, c.s., div. d., sout. UPF, a.d., m., 4 845 ; Wilfrid Vincent, PS, 2 248 ; Marie-Thérèse Galateau, FN, 1 633 ; Isabelle Lancelle, GE, 1 618 ; Claude Manonvillier, ex-RPR, 1 616 ; Patrick Robineau, PC, 995 ; Henri Afonso, Verts, 837 ; Michel Clerget, div. g., 307. *BALL.*

Nanterre-Sud-Est
Anicet Le Pors, c.s., PC, a.m., a.sén., 1 448 ; Roger Karoutchi, RPR, 1 052 ; Denis Daude, FN, 733 ; Christine Afriat, PS, 703 ; Bibasse Dominique, Verts, 441 ; Yves Egal, GE, 402 ; Michel Allain, PT, 98. *BALL.*

Nanterre-Sud-Ouest
Florent Montillot, UDF, 3 148 ; Jacqueline Frayssé-Cazalis, PC, sén., m., 2 912 ; Nathalie Debaille, FN, 1 228 ; Laurent Elghozi, PS, 943 ; Christian Demercastel, Verts, 802 ; Touati Ferhat, GE, 413 ; Claude Sauvage, div. d., 230 ; Ludovic Betron, MRG, 66. *BALL.*
Yves Saudmont, c.s., PC, a.m., n.s.r.p.

Neuilly-sur-Seine-Nord
Charles Pasqua, c.s., *RPR,* prés. c.g. *RÉÉLU.*

Le Plessis-Robinson
Philippe Pemezec, RPR, m., 6 633 ; Daniel Duguet, PC, 2 507 ; Jean Zabiot, PS, 2 241 ; Francis Biguereau, Verts, 1 987 ; Alain Le Berre, FN, 1 678 ; Roger Etring, CNI, 722. *BALL.*
Robert Gelly, c.s., PC, a.m., n.s.r.p.

Puteaux
Joëlle Franchi, c.s., RPR. *RÉÉLUE.*

Rueil-Malmaison
Jean-Claude Caron, div. d., 7 487 ; Denis Plain, Verts-GE, 2 592 ; Jean Giroud, PS, 2 471 ; Olivier Pichon, FN, 1 985 ; André Cros, UDF-PR, 1 837 ; Jean-Raymond Pacouret, PC, 933 ; Michel Bottreau, MRG, 395. *BALL.*
Marcel Noutary, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Saint-Cloud
Odile Fourcade, c.s., UDF. *RÉÉLUE.*

Sceaux
Pierre Ringenbach, c.s., UDF-CDS, m. *RÉÉLU.*

Vanves
Roger Aveneau, c.s., UDF-CDS, 3 968 ; Guy Janvier, PS, 1 681 ; François Sainz, Verts, 1 363 ; Guy Drouard, FN, 1 207 ; Dominique Poly, div. g., 688 ; Jean-François Leportier, PC, 636 ; Gérard Hamelin, div. d., 568. *BALL.*

SEINE-ET-MARNE (20 + 2 + [2])

La majorité départementale voit sa situation se confirmer. Elle pourrait, pourtant, être confrontée à des triangulaires, voire à des quadrangulaires difficiles dimanche, comme à Meaux-Nord, et à Montereau-Fault-Yonne, où les sortants seront en situation difficile. Dans le canton de Fontainebleau, la majorité départementale n'avait privilégié aucun des trois candidats de son obédience pour succéder à Paul Séramy ; l'arrivée en tête du maire de Samois-sur-Seine, M. Robinet (div. d.), devant celui d'Avon, M. Pic (div. d.), promet un second tour très serré.

CONSEIL SORTANT : 2 PC, 10 PS, 1 FU, 1 UDF-rad., 2 UDF-CDS, 1 UDF-PR, 1 UDF, 13 RPR, 7 div. d., deux sièges vacants à la suite de la démission d'un div. d. et du décès d'un UDF (Paul Séramy, sén., m. de Fontainebleau) qui était président.

Champs-sur-Marne
Lionel Hurtebize, c.s., PC, m., 2 294 ; Marc Valade, RPR, 2 088 ; Jeannine Huplier, FN, 1 568 ; Patrice Romain, Verts, 1 481 ; Jeanne Chedhomme, PS, 1 211 ; Jean Calvet, GE, 873 ; Monique Magnien, UDF, c.m., 322. *BALL.*

Le Châtelet-en-Brie
Pierre Le Guen, c.s., div. d., sout. UPF, 2 140 ; Michel Le Flem, div. g., 1 234 ; Jacques Cerqueu, FN, 1 010 ; Claudine Foy, Verts, 964 ; Daniel Bourillon, div. d., 426 ; Bérangère Lorichon, PC, 293. *BALL.*

● Combs-la-Ville
Guy Geoffroy, RPR, c.m., 3 368 ; Jean-Jacques Fournier, PS, 2 894 ; Pascal Marotte, Verts, 1 815 ; Jean-Christophe Collette, FN, 1 802 ; Christiane Legras, div. d., 1 446 ; Martial Gelinat, PC, 783 ; Jean-Michel Gambier, div. g., 147 ; Alain Pruvot, ADD, 133. *BALL.*

■ Crécy-la-Chapelle
Michel Houel, RPR, sout. UPF, 4 528 ; Michel Mercier, FN, 2 098 ; Jean-Jacques Jégo, PC, 1 760 ; Camille Garbell, Verts, 1 752 ; Frédéric Chefd'hôtel, PS, 1 322 ; Michel Fleury, div., 836. *BALL.*
Antoine de Moutier, c.s., div. d., m., n.s.r.p.

La Ferté-sous-Jouarre
René Bonnefoy, c.s., RPR, 3 559 ; Didier Coquard, FN, 1 903 ; Claude Munnier, Verts, 1 481 ; André Villedieu, PC, 846 ; Daniel Troublé, MRG, 823 ; Laurent Tribouillard, PT, 432. *BALL.*

■ Fontainebleau
Jean-François Robinet, div. d., 6 010 ; Pierre Pic, div. d., 4 720 ; Bernard Chevalier, UDF, 4 487 ; Bruno Racouchot, FN, 3 883 ; Gérard Dorlé, Verts, 3 507 ; Michel Kremer, PS, 3 333 ; Georges Galipon, GE, 2 278 ; Liliane Ganille, PC, 1 261. *BALL.*
Paul Seramy, c.s., Verts, prés. c.g., est décédé.

Lagny-sur-Marne
Claude Avisse, c.s., RPR, m., 6 888 ; Gérard Denaeyer, Verts, 3 463 ; Yves Varenne, FN, 3 020 ; Renaud Vié Le Sage, PS, 2 856 ; Bernard Durca, div. d., 1 177 ; Michel Pitavy, PC, 1 097. *BALL.*
Gérard Denaeyer, Verts, est décédé.

Lizy-sur-Ourcq
Pierre Meutey, c.s., UDF-rad., 2 630 ; Pierre Herteler, FN, 1 130 ; Daniel Préel, PS, 934 ; Jacques Boissinot, Verts, 856 ; Jacques Plas, PC, 252. *BALL.*

Meaux-Nord
Pierre Quillet, c.s., RPR, c.m., 4 310 ; Robert Le Foll, PS, d., 4 026 ; Christian Galoy, FN, 2 651 ; Christian Mauny, Verts, 1 652 ; Gérard Bardin, PC, 786. *BALL.*

● Le Mée-sur-Seine
René André, div. d., m., 4 762 ; Jacques Machard, PS, 3 010 ; Philippe David, FN, 2 499 ; Pierre Cocconi, Verts, 2 108 ; Robert de Rudder, PC, 707 ; Pascal Devemy, ADD, 493. *BALL.*

Melun-Sud
Jean-Claude Agisson, c.s., UDF-CDS. *RÉÉLU.*

Montereau-Fant-Yonne
Claude Eymard-Duvernay, c.s., div. d., c.m., 4 220 ; Alain Dreze, PS, m., 2 637 ; Jacques Prost, FN, 1 992 ; José Ruiz, PC, adj. m., 1 969 ; Dominique Mégret, Verts, 1 328. *BALL.*

Moret-sur-Loing
Patrick Septiers, div. d., sout. UPF, m., 3 653 ; Michel Bénard, PS, 2 094 ; Gilles Simmer, div. d., 1 961 ; Louis Prieur, Verts, 1 724 ; Gérard Christment, FN, 1 584 ; Michel Normand, div. d., 883 ; Edmond Dechery, PC, 831 ; Victor-Henri Rem, div. d., 440. *BALL.*
Roland Dagnaud, c.s., div. d., n.s.r.p.

Mormant
Marc Bareyre, c.s., FU, 4 989 ; André Luczak, div. d., sout. UPF, 3 250 ; Gilbert Becquerelle, FN, 2 096 ; Joël Savry, Verts, 1 900 ; Alain Coulamy, PS, 1 790 ; Thierry Sovy, PC, 839. *BALL.*

Nemours
Charles Hochart, c.s., RPR, m., 3 858 ; Michel Verhaeghe, div. d., 1 804 ; Jacques David, FN, 1 711 ; Léopold Sarteau, PS, 1 671 ; Philippe Mouche, Verts, 1 646 ; Rémi Trembleau, PC, 709. *BALL.*

Pontault-Combault
Jean-Pierre Cognat, RPR, c.m., 2 171 ; Gérard Briaud, PS, adj. m., 2 125 ; Claude Morel, Verts, 1 531 ; Michel Marante, *FN, 1 421 ; Jean-Pierre* Graziano, PC, 920 ; Guislain Dusanter, UDF diss., 599. *BALL.*
Jacques Heuclin, c.s., PS, d., m., n.s.r.p.

Provins
René Caro, div. d., 3 373 ; Ghislain Bray, RPR, adj. m., 2 580 ; Philippe Darriulat, PS, 1 452 ; Jacques Jaggi, FN, 1 376 ; Bruno Letisse, Verts, 1 356 ; Pierre Beaugrand, PC, 1 067. *BALL.*
Elie Depret, c.s., RPR, adj. m., n.s.r.p.

Rebais
Jacques Larché, c.s., UDF-PR, sén. *RÉÉLU.*

Roissy
Bernard Dizier, PS, adj. m., 3 138 ; Jean Tabary, FN, 2 319 ; Lionel Courant, RPR diss., 2 078 ; Loïc Griveau, Verts, 2 055 ; Olivier Esquirol, div. d., sout. U.P.F., 1 939 ; Cécile Guieux, PC, 958. *BALL.*
Louis Reboul, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Rozay-en-Brie
Anne-Marie Schaffner, c.s., RPR, 3 720 ; Raoul Laverie, Verts, 1 433 ; Gérard Queille, FN, 1 284 ; Pierre Tocqueville, PS, 870 ; Roland Escoffier, PC, 604 ; Michel Senotier, ext. g., 386. *BALL.*

Torcy
Gérard Burlet, c.s., RPR, adj. m., 2 696 ; Alain Rist, Verts, 1 690 ; Christian Chaperon, PS, 1 578 ; Isabelle Marti, FN, 1 261 ; Jean-Pierre Ossorio, PC, 752 ; Michel Roblet, div. d., 283. *BALL.*

Tournan-en-Brie
Gilbert Pillet, c.s., div. d., sout. UPF, 3 203 ; Jean Thibout, div. d., m., 1 304 ; Martine Bernier, Verts, 1 175 ; Jacques Gérard, FN, 1 097 ; Simone Huel, PS, 783 ; Georges Callivrousis, PC, 504. *BALL.*

Vaires-sur-Marne
Hubert Pipard, RPR, 5 125 ; Daniel Chambron, c.s., PS, c.m., 3 336 ; Pierre-Jean Prillard, FN, c.m., 3 302 ; René Menard, PC, 2 673 ; Yves Mollet, Verts, 2 563. *BALL.*

Villiers-Saint-Georges
Maurice Barthélémy, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

SEINE-SAINT-DENIS (20)

Au sortir d'un premier tour qui débouche sur un ballottage général, le Parti communiste semble le mieux loti *des formations en présence puisqu*'il a de bonnes chances de retrouver sept de ses huit sièges de conseillers généraux. En revanche, le Parti socialiste voit menacés ses trois conseillers sortants : à Villepinte, où le total de la gauche ne devance que de 30 voix le candidat du RPR ; au Lilas, où M. Bartoloné ne peut être sauvé que par un ferme maintien du score du FN ; à Epinay-sur-Seine, où dans la ville de M. Gilbert Bonnemaison, c'est le candidat du Front national qui arrive en tête du ballottage, mais où celui du RPR devance celui du PS dans un canton jusqu'alors détenu par le PC. Pour les socialistes, la seule consolation vient des Pavillons-sous-bois où le maire PS devance le conseiller RPR sortant.

CONSEIL SORTANT : 21 PC, 7 PS, 1 UDF-rad., 2 UDF, 9 RPR. *(Prés. : M.Georges Valbon, PC).*

Aubervilliers-Est
Madeleine Cathalifaud, c.s., PC, adj. m., 3 599 ; Guillaume Fiquet, FN, 2 235 ; Xavier Barruhet, RPR, 1 638 ; Jacques Salvator, PS, adj. m., 988 ; Alexandre Pastour, GE, 794 ; Patrick Benkemoun, Verts, 611. *BALL.*

Aulnay-sous-Bois-Nord
Gérard Gaudron, c.s., RPR, adj. m., 3 578 ; Mireille Roset, FN, c.m., 2 929 ; Pierre Thomas, PC, a.m., 2 433 ; Philippe Gente, PS, 1 366 ; Charles Astruc, Verts, 1 028 ; André Canovas, ex-PS, sout. GE, 752 ; Louis-Marie Pelaez, div. g., 564 ; Thierry Corvoisier, div., 101. *BALL.*

La Courneuve
Muguette Jacquaint, c.s., PC, d., 3 268 ; Christophe Rudler, FN, 1 996 ; Gérald Pickaerts, RPR, 1 403 ; Daniel Goldberg, PS, 798 ; Michel Farez, Verts, 619 ; René Magne, GE-MRG, MRG, 544. *BALL.*

Drancy
Gilbert Conte, PC, adj. m., 3 542 ; Michel Personnaz, FN, 2 590 ; Jean-Pierre Comte, RPR, 1 974 ; Bernard Hache, GE, 981 ; Gilles Lacan, PS, 966 ; Georges Lacan, Verts, 801. *BALL.*
André Renard, c.s., PC, adj. m., n.s.r.p.

Épinay-sur-Seine
Philippe Seillon, FN, 3 684 ; Anne Roudaut, RPR, 3 282 ; Bruno Le Roux, PS, adj. m., 2 987 ; Jean-Claude Quintric, PC, adj. m., 1 668 ; Francis Lafourcade, GE, 1 491 ; Francis Régnier, Verts, 1 043. *BALL.*
Serge Méry, c.s., PS, adj. m., n.s.r.p.

Gagny
Michel Teulet, c.s., RPR, adj. m., 5 385 ; Christian Laroche, FN, 2 641 ; Christine Schwob, PS, 1 720 ; Christine Flajolet, GE, 1 383 ; Jean-Claude Pruski, Verts, ex-PC, 1 183 ; Viviane Warenne, PC, 1 021. *BALL.*

Les Lilas
Jean-Claude Dupont, UDF-rad., adj. m., 4 095 ; Claude Bartolone, c.s., PS, d., 3 619 ; Gérard Mermé, FN, 2 143 ; Danielle Bidard, PC, sén., 885 ; Michel Foiadelli, GE, 852 ; Pierre Mathon, Verts, 787. *BALL.*

Montfermeil
Pierre Bernard, div. d., m., 4 803 ; Pierre Dufour, FN, 1 938 ; Jean-Claude Walter, PS, 1 375 ; Isabelle Goutmann, PC, 1 151 ; René Magne, GE, mrg, 950 ; Maurice Le Calvez, Verts, 891. *BALL.*
Jean Corlin, c.s., UDF, n.s.r.p.

Montreuil-Ouest
Marc Gaulin, RPR, 2 610 ; Jean-Malik Lemaîre, PC, 1 646 ; Valérie Segaux, FN, 1 359 ; Marie-Paule Airaud, PS, adj. m., 1 156 ; Patrick Bazin, Verts, *903* ; Denise Ridard, div. g., sout.GE, 376 ; Alexandre Tran Son Tay, div. d., 153 ; Sylviane Barcelot, div. g., 122. *BALL.*
Alain Robert, c.s., RPR, c.m. de Chartres, n.s.r.p.

Noisy-le-Grand
Françoise Richard, c.s., RPR, m., 6 128 ; Michel Paulin, FN, 3 311 ; Michel Pajon, PS, 2 868 ; Gérard Farge, GE, 1 641 ; Jean-Luc Bennahmias, Verts, 1 594 ; Sergine Adam, PC, 1 405 ; Monique Farge, ex-RPR, 691. *BALL.*

Pantin-Ouest
Jacques Oudot, c.s., RPR, 1 531 ; Jacques Isabet, PC, m., 1 297 ; André Besnard, FN, 1 045 ; Jean-Paul Rey, PS, adj. m., 977 ; Pierre Charlut, Verts, 397 ; Georges Martory, GE, 383 ; René Boyer, div. d., 254. *BALL.*

Les Pavillons-sous-Bois
Bernard Portel, PS, m., 1 830 ; Claude Briard, FN, 1 398 ; Michel Courtois, c.s., RPR, 1 246 ; Jean-Pierre Rondeau, ex-UDF, 584 ; Jean-Marc Ambrosini, GE, 490 ; Jean Eynard, div. g., a.m., 408 ; Alain Terres, Verts, 379 ; Jean-Pierre Baye, PC, 357 ; Michel Zanotti, div. g., 100. *BALL.*

Pierrefitte-sur-Seine
André Boursier, c.s., PC, 2 696 ; Franck Timmermans, FN, 2 287 ; Vincent Collignon, RPR, 1 677 ; Pierre Machon, PS, adj. m., 1 128 ; André Mir, GE, 801 ; Michèle Gapin, Verts, 627 ; Ferdinand Bramoullé, app. CNI, 263. *BALL.*

Le Raincy
Raymond Mège, c.s., UDF, m., 4 235 ; Christian Mercadier, FN, 2 416 ; André Dechamps, div. g., m. de Clichy-sous-Bois, 1 437 ; Claude Dilain, PS, 1 319 ; Pierre Martin, GE, 813 ; Madeleine Billaudy, Verts, 663 ; Christian Chapuis, PC, 555. *BALL.*

Romainville
Robert Clément, c.s., PC, m., 2 998 ; Jean-Claude Boyer, FN, 1 498 ; Marcel Trasi, RPR, 1 389 ; Jean-Claude Lotti, *PS,* adj. m., *598 ; Gérard Mauguin,* GE, 530 ; Raymond Cukier, Verts, 483. *BALL.*

Rosny-sous-Bois
Claude Pernès, c.s., UDF-rad., m., 5 577 ; Martial Bild, FN, 2 471 ; Roger Daviet, PC, 1 742 ; Francis Terquem, PS, 1 266 ; Michèle Fricheteau, GE, 1 008 ; Olivier Philippe, Verts, 867. *BALL.*

Saint-Denis-Nord-Ouest
Michèle Mitolo, c.s., PC, adj. m., 1 835 ; Jean-Michel Mazel, FN, 1 732 ; Gérard Delattre, div. d., c.m., 1 255 ; Jean-Michel Ravily, PS, 759 ; Maurice Lombard, GE, 599 ; Michèle Zemor, Verts, 485 ; Jean-Pierre Jeffroy, AREV, 212 ; Claude Gravier, ext. d., 62. *BALL.*

Saint-Ouen
Jean-Pierre Heinen, c.s., PC, adj. m., 1 936 ; Jean-Jacques de La Rochette, UDF-PR, 1 580 ; André Périn, FN, 1 266 ; Bertrand Druon, PS, adj. m., 695 ; Christian Feuillet, Verts, 502 ; René Hayoun, GE, 444 ; Bertrand Monbaylet, ext. d., 108. *BALL.*

Sevran
Bernard Vergnaud, c.s., PC, m., 3 523 ; Roger Holeindre, FN, 3 346 ; Michelle Bravet, UDF-PR, 2 578 ; Michèle Bouichon, PS, adj. m., 1 305 ; Yolande Falkenburg, Verts, 1 109 ; Michèle Dabé, ex-PS, sout. GE, adj. m., 779. *BALL.*

Villepinte
Roger Lefort, RPR, m., 2 653 ; Claude Hory, FN, 1 806 ; Jean-Claude Mejsak, c.s., PS, 1 502 ; Mireille Faure, PC, 864 ; Edmond Magne, GE, 613 ; Wilfrid Falkenburg, Verts, 472 ; Jean-Charles Cotrel, ex-PS, 317. *BALL.*

YVELINES (19 + 1)

Le résultat du premier tour traduit *une résistance plus forte que prévu de* l'UDF face à la forte, et constante, poussée du RPR depuis plusieurs années. Ainsi le candidat de l'UDF devance le RPR à Aubergenville, un canton que détenait pourtant ce dernier parti. Au Chesnay, M. Brillault, RPR, ne devance M. Berthet, UDF, que de 467 voix, alors que celui-ci n'exclut pas son maintien au second tour, dans un canton où la gauche n'est pas menaçante et où il peut escompter un report des voix qui se sont portées sur deux divers droite. Le FN confirme, pour sa part, son implantation en devenant la seconde force politique en vallée de Seine. Le PS peut espérer sauver son seul siège en jeu, celui de Conflans-Sainte-Honorine, grâce à une triangulaire avec le RPR et le FN.

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 5 PS, 1 UDF-PSD, 1 UDF-rad., 6 UDF-CDS, 4 UDF-PR, 2 UDF, 14 RPR, 2 app. RPR, 3 div. d. *(Prés. : M. Paul-Louis Tenaillon, UDF-CDS, d., c.m. de Versailles).*

Andrésy
Pierre Cardo, c.s., UDF-PR, 3 047 ; Henri Jeannequin, FN, c.m., 1 584 ; Jean-François Thil, PS, c.m., 1 267 ; Lucien Ferrier, Verts, 1 050 ; Monique Le Saux, GE, 877 ; Robert Poujol, div. d., 549 ; Jean-Charles Caron, PC, 426. *BALL.*

Aubergenville
Daniel Demaison, UDF-PR, 4 940 ; Léon Herz, RPR, 4 508 ; Jean-Claude Petitpré, FN, 4 426 ; Alain Pierre, PS, m., 2 764 ; Michel Mosca, Verts, 2 212 ; Alexandre Rezette, div. d., 1 278 ; *Marcel Chauvin, PC,* adj. m., 1 085. *BALL.*
Nelly Rodi, c.s., RPR, sén., n.s.r.p.

La Celle-Saint-Cloud
Jean-Louis Gasquet, c.s., RPR, m., 5 712 ; Frédéric Soloy, GE, 1 570 ; Alain Fragny, FN, 1 541 ; Jean-François Godchau, PS, 1 468 ; Pierre Marion, div. d., 937 ; Georges Bodu, Verts, c.m., 787 ; Denis Alexaline, PC, 446. *BALL.*

Le Chesnay
Philippe Brillault, RPR, *m.,* 4 171 ; Jean-Louis Berthet, UDF, adj. m., 3 704 ; Marie-Chantal Delmas, FN, 1 723 ; Alain Meunier, PS, c.m., 1 157 ; Michel Lavenant, GE, 1 105 ; Gérard Dehove, div. d., 1 084 ; Jean Maréchal, div. d., 1 008 ; Bertrand Léger, Verts, 597 ; Chantal Leclerc, PC, 320 ; Antoine Chaudron, div. d., 314. *BALL.*
Maurice Cointe, c.s., UDF, a.m., n.s.r.p.

Conflans-Sainte-Honorine
Jean Guigné, c.s., PS, d., adj. m., 3 561 ; Annick Blondeau, RPR, c.m., 2 888 ; Myriam Baeckroot, FN, 2 202 ; Philippe André, Verts, 1 039 ; Jean-Max Séry, GE, 1 009 ; Jean-Auguste

DES CANTONALES

Fraleux, div. d., 743; Bernard Minguy, PC, 677. *BALL.*

Guerville
Pierre Amouroux, c.s., div. d., sout. U.P.F., 3 187; Martine Giraud, FN, 1 926; Pierre Blevin, PS, 1 085; Joël GE, 867; Hervé, Verts, 867; Gérard Baudoin, GE, 867; Jean-Pierre Grihon, PC, 387. *BALL.*

Houdan
Henri Cuq, c.s., RPR, d. *RÉÉLU.*

Limay
André Samitier, c.s., div. d., 5 673; Jean-Louis d'André, FN, 3 266; Jean-François Colin, Verts, 1 981; Gabriel *Lucas, maj. p.,* 1 816; Jacques Saint-Amaux, PC, 1 691. *BALL.*

Marly-le-Roi
Pierre Lequiller, c.s., UDF-PR, d. *RÉÉLU.*

Montfort-l'Amaury
Jean-Louis Fanost, RPR, 4 387; Guy Denormandie, UDF-PR, 4 243; Jacques Michel, FN, 2 462; Roland Bétremieux, PS, 2 296; *Christian* Tirloy, GE, 2 022; Jean-Yves Jacquet, Verts, 1 488; Kocia Le Bacquer, PC, 699. *BALL.*
Antoine de la Panouse, c.s., RPR, n.s.r.p.

Le Pecq
Alain Gournac, RPR, m., 5 835. *ÉLU.*
Jean Modolo, PS, c.m., 1 617; Véronique Lecaillon, FN, 1 263; René Gombert, GE, 1 167; Mathieu Amassier, Verts, 576; Michèle Mayaffre, PC, 259.
Pierre Régis, c.s., RPR, n.s.r.p.

Plaisir
Dominique Paumier, c.s., UDF-PR, c.m., 4 898; Jean Mouton, PS, m., 3 275; Janine Thomas-Flores, PC, 1 849; Hervé Fenoy, FN, 1 697; Roger Sanchis, GE, 1 358; Alain Dorange, Verts, 1 200; Bernard Moureaux, div. d., 556; Jean-Claude Nezondé, div. d., 505; Lucien Peuchlestrade, MRG, 295. *BALL.*

Poissy-Sud
Gilles Forray, c.s., RPR, adj. m., 3 471; Gérard Latinier, FN, 1 690; Elizabeth Louvet, GE, 1 217; Daniel Guermeur, PS, c.m., 907; Sylvain Dandonneau, Verts, 585; Philippe Moreau, PC, 370. *BALL.*

Saint-Arnoult-en-Yvelines
Michel Dobremelle, c.s., UDF-PR, m., 4 232; Anne-Andrée Beaugendre, PS, 1 120; Didier Gaultier, GE, 1 079; Agnès Léderlé, FN, 1 059; Anny Poursinoff, Verts, 728; Albert Borf, app. PC, c.m., 529. *BALL.*

Saint-Cyr-l'École
Anne Le Pivain, c.s., div. d., 5 773; Daniel Ferrenbach, PC, m., 2 269; Régis Gourdon, PS, adj. m., 2 226; Roger Gilissen, FN, 2 154; Jean-Pierre Blanchelande, GE, 1 815; Olivier Hutin, Verts, 1 035. *BALL.*

Saint-Germain-en-Laye-Sud
Catherine Péricard, c.s., RPR. *RÉÉLUE.*

Sartrouville
Laurent Wetzel, c.s., UDF-CDS, m., 6 911; Michel Gruel, PS, c.m., 2 811; Jacques-Marcel Lecaillon, FN, 2 679; Alain Bascoulergue, PC, c.m., 2 100; Saadia Sahali, Verts, 1 565; Michel Imbert, PT, 356; Jean Dupont, div. d., 314. *BALL.*

• Versailles-Nord-Ouest
Paul-Louis Tenaillon, c.s., UDF-CDS, prés. c.g., 5 650; Michel Bayvet, FN, c.m., 1 890; Vincent About, UDF-PSD, 1 103; Pierre Larrouturou, PS, 1 073; Eric Vassel de Fautereau, CNI, c.m., 925; Jean-Christophe Allafort, GE, 884; Monique Bressy, Verts, 473; Pascal Rolland, PC, 251. *BALL.*

Versailles-Sud
André Damien, c.s., UDF-CDS, m., 8 147; Philippe Colombani, FN, 2 455; Michel Rombaut, PS, 2 174; Jean-Noël Roy, GE, 2 115; Maurice Bonnot, Verts, 1 311; Joëlle Leroy, PC, 601. *BALL.*

Le Vésinet
Jean-François Bel, RPR, 3 798; Philippe Lehmann, RPR diss., adj. m., 2 653; René Marabelle, UDF, c.m., 1 747; Hubert Cottin, FN, 1 407; Didier Toury, Verts, 1 405; Lucien Desvaux, PS, c.m., 1 313; Raymonde Locher, PC, 427; Joseph Majewski, div. g., 97. *BALL.*
Alain Jonemann, c.s., RPR, d., m., n.s.r.p.

VAL-DE-MARNE (25)

Dans ce département-test – l'un des deux seuls, avec la Seine-Saint-Denis, dont il préside le conseil général sortant, – le PC confirme sa relative stabilité nationale. Alors que des communistes, comme MM. Grevoul, Bayeurte et Pettenati, ont déjà retrouvé leur siège, aucun socialiste n'a été élu, pas même M. Cathala, maire de Créteil, secrétaire d'Etat et tête de liste PS aux régionales. Toutefois, à Villeneuve-Saint-Georges, l'opposition, qui s'est présentée désunie, risque d'en payer le prix en perdant le siège au profit d'un socialiste. S'ils ne sont pas en mesure d'avoir des élus, le FN et les écologistes joueront les arbitres dans certains cantons, notamment à Cachan et Créteil-Ouest, où les conseillers généraux sortants socialistes sont en ballottage difficile face aux candidats RPR ou UDF.

CONSEIL SORTANT : 19 PC, 1 ex-PC, 9 PS, 1 UDF-CDS, 4 UDF-PR, 2 UDF, 8 RPR, 2 CNI, 3 div. d. *(Prés. : M. Michel Germa, PC).*

Alfortville-Sud
Jean-Pierre Moranchel, PS, 1 962; Serge Franceschi, div. g., 1 194; Alexandre Le Corfec, RPR, 832; Michel Maraux, FN, 732; Serge Hulot, PC, 510; Maurice Thomas, GE, 400; Catherine Brodard, Verts, 368. *BALL.*
Jean-Pierre Cot, c.s., PS, se présente dans le canton Bonneuil.

Arcueil
Marcel Trigon, c.s., PC, m., 3 740; Patrick Monange, RPR, 2 035; Jacques Anthonioz, FN, 1 083; Alain Geismar, PS, 1 024; Serge Lewisch, *GE, 901;* Francine Segrestan, Verts, 713. *BALL.*

Bonneuil-sur-Marne
Bernard Ywanne, c.s., PC, m., 2 349; Alain Sarembaud, UDF-PR, 850; Alain Richard, FN, 605; Jean-Pierre Cot, PS, c.s. du canton de d'Alfortville-Sud, 361; Sylvain Maresia, Verts, 336; Jean-Robert Chagny, GE, 268. *BALL.*

Cachan
Patrice Hernu, c.s., PS, adj. m., 2 675; Serge Dubreuil, RPR, 2 313; Jean-Louis Desbordes, FN, 1 243; Marc Nectar, PC, 865; Françoise Ballanger, Verts, 800; Corinne D'Allens, GE, 726. *BALL.*

Champigny-sur-Marne-Centre
Maurice Ouzoulias, c.s., PC, adj. m., 3 134; François Messina, UDF-PR, 2 086; *Didier Delmas, FN,* 1 174; Jacques Hersant, PS, adj. m., 663; Danielle Raabe, app. Verts, 544; Evelyne Perrin, AREV, sout. GE, 447; Pierre Monnier, UDF diss., 162; Emile Carrière, div., 63. *BALL.*

Charenton-le-Pont
Louis Manchon, c.s., UDF-PR, 5 948; Yves Dorion, PS, 1 975; Maurice Gilbert, FN, 1 846; Marie-Odile Bich, GE, 1 231; Daniel Formentin, Verts, 1 131; Pierre Fanjaux, PC, 730. *BALL.*

Chennevières-sur-Marne
Lucien Lavigne, div. d., m., 2 059; Jean-Pierre Schenardi, FN, 1 134; Claudio Léonardi, PS, 870; Jean-Claude Roux, div., 547; Léo Dayan, app. Verts, 504; Philippe Chrétien, PC, 439; Paulette Bénard, AREV, sout. GE, 331. *BALL.*
Roger Lafaille, c.s., div. d., n.s.r.p.

Chevilly-Larue
Guy Pettenati, c.s., PC, m. *RÉÉLU.*

Choisy-le-Roi
Hélène Luc, c.s., PC, sén., 3 521; Roland Patrzynski, RPR, 2 753; Michel Ducote, FN, 1 824; David Bohbot, PS, d., adj. m., 1 796; Michel Carré, Verts, 825; Sophie Thévenot, écol., 688. *BALL.*

Créteil-Ouest
Christian Fournier, PS, adj. m., c.s. de Créteil-Sud, 2 690; Jean-Claude Attuel, UDF-PR, 2 243; Jacques Thibault, FN, 1 162; Michael Justaume, GE, 768; Corinne Martin, PC, 737; Frédéric Quoniam-Barre, Verts, 679. *BALL.*
Patrick Sève, c.s., PS, d., n.s.r.p.

Créteil-Sud
Laurent Cathala, PS, sec.E., m., a.c.g., 4 272; Marie-Michelle Bataille, RPR, 1 925; Bruno Serignat, FN, 1 418; Jean-Jacques Porcheron, PC, 813; Philippe Devisme, GE, 758; Catherine Calmet, Verts, 587. *BALL.*
Christian Fournier, c.s., PS, se présente dans le canton Créteil-Ouest.

Fontenay-sous-Bois-Est
Louis Bayeurte, c.s., PC, m. *RÉÉLU.*

Ivry-sur-Seine-Est
Annie Canacos, c.s., PC, 3 740; Colette Demoulin, RPR, 1 268; Jean-Louis Span, PS, 940; Eric Fornal, FN, 861; Jean-Paul Deleage, Verts, 673; Marie-Christine Defait, écol., 398. *BALL.*

Ivry-sur-Seine-Ouest
Roger Grévoul, c.s., PC. *RÉÉLU.*

Maisons-Alfort-Nord
Roger Coursier, RPR, 4 118; Philippe Olivier, FN, 1 890; Daniel Scimeca, PS, 1 541; Patrick Join-Lambert, GE, 906; Martine Sévegrand, Verts, 734; Claude Gautier, PC, 703. *BALL.*
Albert Marchand, c.s., RPR, n.s.r.p.

Maisons-Alfort-Sud
Michel Herbillon, c.s., UDF-PR, adj. m., 5 400; Alain Bonparis, FN, 2 027; Marie-Odile Dufour, PS, 1 473; Michel Hartmann, GE, 862; Gérard Mathieu, Verts, 802; Robert Janssoone, PC, 760. *BALL.*

Nogent-sur-Marne
Jacques Martin, c.s., RPR, adj. m., 5 142; Jean Luciani, FN, 1 692; Philippe Decrulle, PS, 1 314; Loïc Le Gueneoal, GE, 1 217; Michel Laval, Verts, 967; Charles Narwa, PC, 402. *BALL.*

Le Perreux-sur-Marne
Gilles Carrez, c.s., RPR, adj. m. *RÉÉLU.*

Saint-Maur-des-Fossés-Centre
Bernard Vincens, div. d., adj. m., 5 197; Jean-Jacques Julien, c.s., RPR, 2 698; Gérard Foor, FN, 1 434; Michel Flodrops, PS, 1 152; Claude Truchot, GE, 967; Alain Benoit, Verts, *721; Alexis Chirokoff, PC,* 535; Jean-Paul Mathiss, app. CNI, 212. *BALL.*

Saint-Maur-des-Fossés-Ouest
Claude Bouchet, c.s., UDF-PR, adj. m. *RÉÉLU.*

Valenton
Maurice Lamy, c.s., PC, 2 046; Christian Husson, RPR, 1 159; Roland Thouvenot, FN, 1 153; Antoine Pons, PS, 777; Jean-Michel Sirjean, Verts, 430; Michel Blaviel, GE, 384. *BALL.*

Villejuif-Est
Jean Laterasse, c.s., PC, 2 389; François Bigot, RPR, 1 312; Thierry Auriat, FN, 991; Daniel Lepeltier, PS, adj. m., 837; Yvette Buhr, Verts, 608; Jean-Luc Guillier, GE, 534; André Mimran, div. d., 523. *BALL.*

Villejuif-Ouest
Pierre-Yves Cosnier, c.s., PC, m., 3 089; Bernard Florida, UDF-CDS, 1 351; Jean-Pierre Malen, FN, 1 057; Jean-Pierre Domenc, PS, adj. m., 888; Alain Lipietz, Verts, 716; Noël Aivazian, GE, 637. *BALL.*

Villeneuve-Saint-Georges
Laurent Dutheil, PS, adj. m., 1 371; *Jacques Planche, PC, 1 154;* Bénédicte Vinel, FN, 996; Roger Gresil, UDF, 897; Jean-François Cope, RPR, 768; Philippe Gaudin, div., 432; Didier Collet, Verts, 336; Christian Huot, GE, 323. *BALL.*
Marius Faïsse, c.s., UDF, n.s.r.p.

Vincennes-Est
Pierre Souweine, c.s., UDF-PR, 3 951; Paul Simier, FN, 1 410; Michel Suiter, PS, 1 386; Frédéric Venant, app. Verts, 810; Guy Quinson, CNI, 728; Pierre Roudier, div., 717; Jean Moulin, PC, 451. *BALL.*

VAL-D'OISE (19)

Dans neuf cantons sur dix-neuf, le FN se retrouve en deuxième position derrière le candidat de l'UPF. A Gonesse son candidat sera même le seul à pouvoir, dimanche, s'opposer au sortant divers droite. A Argenteuil-Ouest, où il arrive en deuxième position derrière le candidat communiste, il s'en est fallu de peu que celui de l'UPF soit éliminé. La triangulaire s'annonce fort serrée. A Saint-Ouen-l'Aumône, c'est une quadrangulaire délicate qui s'annonce entre le RPR, le FN, le PS et les Verts. Une autre entre un PC, un GE soutenu par le PS, le FN et le RPR pourrait aussi avoir lieu à Beaumont-sur-Oise. Le PS, qui n'avait aucun conseiller sortant, évite de ce fait la déroute qu'il a connue aux élections régionales.

CONSEIL SORTANT : 9 PC, 5 PS, 1 MRG, 2 UDF-rad., 2 UDF-CDS, *8 UDF-PR, 1 UDF, 3 RPR, 8 div. d.* *(Prés. : M. Jean-Philippe Lachenaud, UDF, d., c.m. de Pontoise).*

Argenteuil-Nord
Georges Mothron, RPR, 1 766; Alfred Sorel, PC, adj. m., 1 731; Régis Alberto, FN, c.m., 1 611; André Richard, Verts, 999; Henri Kaminska, PS, adj. m., 959; Louis Girard, ext. d., 495. *BALL.*
Bernard Groult, c.s., PC, n.s.r.p.

Argenteuil-Ouest
Roger Ouvrard, c.s., PC, adj. m., 2 281; Micheline Bruna, FN, 1 952; *Madeleine Meunier-Quinsac,* UDF-CDS, c.m., 1 653; Alain Leikine, PS, adj. m., 964; Michel Alborghetti, Verts, 832; Louis Girard, ext. d., 648; Anne Gelle, GE, 625; Jean Charbonnier, div. g., 186. *BALL.*

Beauchamp
Raymond Lavaud, div. d., m., 4 227; Michel Vallade, PC, 1 478; Didier Savé, FN, 1 338; Jeannine Morel, Verts, 1 166; *Bruno Martin, PS,* c.m., 891. *BALL.*
Yves Garric, c.s., div. d., n.s.r.p.

Beaumont-sur-Oise
Robert Lebastard, c.s., PC, 2 843; Fabrice Millereau, GE, sout. PS, m., 2 731; Yves Colla, FN, 2 178; Françoise Pinson, RPR, c.m., 1 900; Virginie Moulin, Verts, 1 194; Jean Mennecier, ext. g., 270. *BALL.*

Eaubonne
Guy Bonnet, c.s., UDF-CDS, adj. m., 4 629; Jean-François Crestey, FN, 1 595; François Balageas, PS, c.m., 1 570; *Pierre-François Siméoni,* Verts, 1 529; Rosita Jaouen, PC, 596. *BALL.*

Écouen
Maurice Gigoi, c.s., UDF-PR, 3 621; Jean-Luc François, FN, 1 901; Bernard Angels, PS, m., 1 846; Jean-Pierre Petiteau, Verts, 1 842; Philippe Pion, PC, 939. *BALL.*

Franconville
René Di Piazza, c.s., UDF-PR, adj. m., 4 846; Fabrice David, Verts, 2 352; Jean-Luc Mayenobe, FN, c.m., 1 961; Marcel Sanguin, PS, c.m., 1 796; Alain Tosser, PC, c.m., 761; Gérard Orget, ext. d., 631. *BALL.*

Garges-lès-Gonesse-Est
Nelly Olin, c.s., div. d., c.m., 1 411; Francis Parny, PC, adj. m., 1 221; Christian Bourdois, FN, 743; Denis Février, PS, adj. m., 728; Jeanne Meunier, Verts, 497; Pierre Ouvry, ext. d., 196. *BALL.*

Gonesse
Bernard Février, c.s., div. d., sout. UPF, m., 3 890; Roger Rieu, FN, 2 023; Eugène Peran, Verts, 1 416; Michel Coffineau, PS, d., 1 315; Gérard Grégoire, PC, c.m., 1 186; Olivier Lescarret, div. d., 435. *BALL.*

Herblay
Anne-Marie Anglade, RPR, adj. m., 2 352; Jean Busnel, FN, 1 796; Jean-Pierre Lechalard, PS, c.m., 1 335; Henri Maingon, UDF-P. et R., adj. m., 1 324; Nicole Gavillon, Verts, 1 123; Jacques Melet, GE, c.m., 1 114; Monique Gontard, div. d., c.m., 1 054; Pierre Lairesse, PC, 773. *BALL.*

Roger Barat, c.s., UDF-rad., m., n.s.r.p.

Magny-en-Vexin
Gilbert Picard, c.s., UDF-PR, m., 2 764; *Jean-Pierre Muller, PS,* 1 152; Jean-Paul Toulouze, FN, 1 112; Isabelle Siméoni, Verts, 878; Christian Mongondry, PC, 318; Marc Bénureau, CNI, 224; Serge Berry, div., 141. *BALL.*

Marines
Jean Pichery, UDF-PR, 1 882; Jean-François Verdier, RPR, adj. m., 857; Joseph Wester, PS, 776; Odile Marchal, FN, 652; Gérard Leprieur, Verts, 557; Xavier Bordet, PC, 274. *BALL.*
Jean-Marc Gernigon, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Montmorency
François Longchambon, c.s., RPR, c.m., 4 126; Jacques Picou, FN, 1 820; Micheline Thébault, Verts, 1 750; Adélaïde Piazzi, PS, 1 433; Louis Quarez, div. d., adj. m., 1 129; Alain Bouin, PC, 457. *BALL.*

Saint-Ouen-l'Aumône
Alain Reinneville, RPR, c.m., 2 387; Olivier Bouillon, FN, c.m., 2 186; Roland Daffix, PS, c.m., 2 045; Jean Sueur, Verts, 1 834; Julien Boutet, PC, adj. m., 1 006; René Millancourt, div. d., 763. *BALL.*
Jean Bardet, c.s., RPR, a.d., n.s.r.p.

Sannois
Yannick Paternotte, c.s., UDF-PR, m., 3 710; André Lesigne, FN, c.m., 1 627; Didier Lajoinie, PS, c.m., 1 152; Alain Chancel, Verts, 861; Jean-Pierre Lafay, GE, 851; Pierre-Claude Monnier, PC, c.m., 682. *BALL.*

Sarcelles-Nord-Est
Jean-Claude Mestre, RPR, adj. m., 2 107; Marie-Claude Beaudeau, c.s., PC, sén., 1 407; Jean-Michel Dubois, FN, 1 194; Janine Haddad, PS, c.m., 1 132; Christian René, Verts, 412; Michel Pastor, div. g., 361; André Nahum, GE, 356; Louis Girard, ext. d., 346. *BALL.*

Sarcelles-Sud-Ouest
Raymond Lamontagne, c.s., RPR, m., 3 146; Antoine Espiasse, PS, c.m., 1 555; Jean-Pierre Girod, FN, c.m., 1 085; François Boule, PC, c.m., 590; *Fanny Mergui, GE, 472;* Louis Perrier, Verts, 313; Gérard Pringot, div. g., c.m., 278; Louis Girard, ext. d., 251. *BALL.*

La Vallée-du-Sausseron
Gérard Claudel, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Viarmes
Emelyne Georges-Picot, c.s., div. d., sout. UPF, 3 147; Emile Colin, Verts, 1 306; Jean-Claude Sirizzotti, FN, 1 240; Paul Lassus, div. d., 1 159; Jean-Marie Bontemps, PS, 1 049; Pierre Moze, PC, 545. *BALL.*

DANS LES AUTRES DÉPARTEMENTS

AIN (22)

Le RPR risque de faire les frais d'une élection qui devrait voir l'UDF renforcer sa mainmise sur une assemblée où elle est déjà très largement majoritaire. La première victime risque d'être le président sortant du conseil général, M. Jacques Boyon (RPR), qui se trouve acculé à un *ballottage relativement difficile* à Pont-d'Ain. Le mouvement de M. Chirac ne paraît pas en mesure de récupérer ailleurs les deux sièges qu'il a déjà perdus à Hauteville-Lompnes et Pont-de-Veyle. Avec plus de 22 % des suffrages, le FN est en passe d'arbitrer deux duels PS-UDF et un duel PS-RPR dans les trois cantons les plus proches de l'agglomération lyonnaise : Miribel, Montluel et Trévoux. Quant à M. Noël Ravassard (ex-PS), *il apparaît en position favorable* à Châtillon-sur-Chalaronne.

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 6 PS, 2 MRG, 2 div. g., 1 UDF-rad., 3 UDF-CDS, 14 UDF-PR, 7 RPR, 6 div. d., 1 div. *(Prés. : M. Jacques Boyon, RPR, d., m. de Pont-d'Ain, a.sec. E.).*

Bâgé-le-Châtel
Michel Voisin, UDF-CDS, d., 3 395. *ÉLU.*
Christine Grisoni-Giroud, PS, 869; Yann Paul, FN, 614; Guy Ferrand, PC, 317.
Hubert Pernin, c.s., div. d., n.s.r.p.

Bellegarde-sur-Valserine
Gérard Armand, c.s., RPR, 2 598; Claude Tournier, PS, adj. m., 1 572; Ghislaine Jullien, FN, 858; Georges Mossaz, PC, 606. *BALL.*

Belley
Jean-Claude Travers, RPR, adj. m., 2 944; Pierre Carroz, c.s., PS, 2 303; Jean Larras, FN, 627; Anne-Marie *Lérique, Verts,* 473; *Marcelle Vdovitchenko,* PC, 179. *BALL.*

Châtillon-sur-Chalaronne
Noël Ravassard, c.s., ex-PS, m., 2 908; Annie Monnet-Suéty, RPR, 2 103; Sylvain Dupuis, FN, 618; Jean-Paul Gaucher, Verts, 390; Daniel Dalex, PS, 189; Lucien Larbey, PC, 128. *BALL.*

Coligny
Marc Vulin, c.s., UDF-CDS, m. *RÉÉLU.*

Ferney-Voltaire
Pascal Meylan, c.s., UDF-PR, m., *2 963; Henry Bersinger, Verts, 1 501;* Patrick Zahnd, PS, 1 202; Olivier Wyssa, FN, 728; Pierre Benassi, PC, 229. *BALL.*

Hauteville-Lompnes
Bernard Maclet, PS, m., 929; Bernard Argenti, div. d., 752; Jean Latreille, c.s., RPR, 392; Bernard Trucquement, PC, 126; Christian Simonny, FN, 124. *BALL.*

Lhuis
Maurice Berlioz, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Miribel
Jean Beaufort, c.s., UDF-PR, m., 3 029; Maurice Rivoire, FN, 1 549; Bernadette Girier-Mesnier, PS, 1 518; Georges Blonde, PC, 431. *BALL.*

Montluel
Pierre Cormorèche, c.s., UDF-CDS, m., 2 273; Robert Guillot, app. PS, 1 525; Jean Alcaraz, FN, 1 488; Jean-Marc Léculier, Verts, 803; Michel Chauville, PC, 447. *BALL.*

Nantua
Claude Ferry, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Péronnas
Marc Bernardin, UDF, m., 2 473. *ÉLU.*
Paul Besson, PS, 856; Rémi Riche, Verts, 797; Christian Daufart, FN, 471; Daniel Blatrix, PC, 179.
Pierre Chambaud, c.s., div. d., a.m., n.s.r.p.

Poncin
Gérard Reverdy, c.s., UDF-PR, 1 189; Patrick Berthier, div. d., m., 875; Bernard Jacquinod, Verts, 224; Pascale Broyer, FN, 218; Gilbert Caujolle, div. d., 181; Robert Franck-Dangel, PC, 163; Jean-Marc Rigaud, div. d., 49. *BALL.*

Pont-d'Ain
Jacques Boyon, c.s., RPR, prés. c.g., 2 014; Serge Fondraz, app. PS, 1 440; Bernard Favre, Verts, 493; Christiane Deperdu, FN, 468; Noëlle Favier, PC, 276. *BALL.*

Pont-de-Veyle
Jean-François Pelletier, UDF, 1 787; Abel Greffet, div. g., 864; Rolande Rullière, RPR, 564; Pierre Gatheron, div. d., m., 488; Pierre Barret, FN, 340; Joseph Iannone, PC, 179. *BALL.*
André Rullière, c.s., RPR, n.s.r.p.

Saint-Trivier-de-Courtes
Jean Pépin, c.s., UDF-PR, sén. *RÉÉLU.*

Seyssel
Michel Thiboud, UDF, 616; René Ailloud, div. d., 501; Roger Guilland, div. g., 266; René Mogentale, RPR, 229; François Broisin, div. g., m., 210; Gaston Jacob, FN, 195; Hervé Cohendy, PS, 129; Paul Aveline, PC, 105; Michel Compère, div. d., 57. *BALL.*
Marcel Gache, c.s., PS, n.s.r.p.

Thoissey
Pierre Montagnier, c.s., UDF-CDS, 2 089; René Dauphin, RPR, 1 033; Gisèle Berlioz, FN, 699; Jean-Louis Prudon, PS, 542; Jacques David, PC, 193. *BALL.*

Trévoux
Paul Colombel, RPR, 1 864; Michel Raymond, PS, m., 1 316; Dominique Garret, FN, 1 243; Jean-François Colin, Verts, 574; Michel Vittori, div. d., 387; Marcel Janin, PC, 225. *BALL.*
Henri Desmonceaux, c.s., div. d., n.s.r.p.

Villars-les-Dombes
Paul Duperrier, c.s., RPR, m. *RÉÉLU.*

Viriat
Pierre Fromont, c.s., app. PS, m., 2 759; Clément Réty, RPR, 2 109; Agnès Morel, Verts, 484; Monique Bennetz, FN, 447; Renée Favier, PC, 134. *BALL.*

Virieu-le-Grand
André Lamaison, PS, m., 421; Jean-Pierre Dufour, RPR, 343; Alain Saurel, div. g., 323; Juliette Vincent, ex-PS, 302; Jean-Claude Guilland, UDF, 220; Pierre Perrimbert, Verts, 141; René Jourdan, FN, 99; Jean-Pierre Kolly, div. d., 99; Fernand Roustit, PC, 77. *BALL.*
Marcel Ouzoulias, c.s., PC, adj. m., n.s.r.p.

AISNE (21)

Si cinq seulement des vingt sortants (le vingt et unième ne se représentait pas à Anizy) ont été réélus, les autres se retrouvent le plus souvent en ballottage favorable. Les réélections faciles du nouveau médiateur, M. Jacques Pelletier (ADD), à Braine et du maire de Vervins, M. Jean-Pierre Balligand (PS), député, témoignent que la forte implantation locale pallie les fluctuations de la vie politique nationale. Deux sénateurs devront se représenter devant les électeurs au second tour : M. Jacques Braconnier (RPR) à Saint-Quentin et M. François Lesein (ADD) à Sissonne.

CONSEIL SORTANT : 4 ex-PC, 12 PS, 2 ADD, 2 UDF-rad., 1 UDF-CDS, 1 UDF-PR, 5 UDF, 7 RPR, 8 div. d. *(Prés. : M. Paul Girod, UDF, sén., m. d'Oulchy-le-Château).*

Anizy-le-Château
Daniel Counot, div., 1 657; Josette Cornille, div. d., sout. UPF, 1 413; Michel Reb, PS, 1 064; Denis Cor*nille, Verts,* 372; *André Demoustier,* FN, 358; Gilles Gastel, div. d., 197; Michel Périni, PC, 143. *BALL.*
André Godart, c.s., div. d., m., a.prés. c.g., n.s.r.p.

Bohain-en-Vermandois
Yvan Rojo, c.s., ex-PC, 2 772; Henri Van Maele, div. d., 1 762; Oscar Millot, div. d., m., 886; Bernard Robert, RPR, sout. UPF, 593; Paulette Taine, *FN, 540; Thierry Durez,* Verts, 455; Bernard Wille, PS, 437; Fernand Limpens, div. d., 330. *BALL.*

Braine
Jacques Pelletier, c.s., ADD, médiateur. *RÉÉLU.*

La Capelle
Louis Hennebelle, c.s., RPR, m. *RÉÉLU.*

Château-Thierry
Jacques Krabal, PS, 4 298; Claude Maingon, c.s., UDF-rad., 4 217; Colette Fecci-Pinatel, FN, 1 469; Marcel Mercier, PC, 1 274; Marc-Hervé Rey, Verts, 626; Dominique Jouniaux, GE, 553. *BALL.*

Chauny
Yves Brinon, c.s., div. d., sout. UPF, *4 022; Jean-Luc Lanouilh, PC,* 1 353; Michel Dubar, PS, 1 293; Jean-Yves Tétar, FN, 1 181; Jean-Pierre Liefhooghe, ADD, 1 037; Bernard Gérin, Verts, 955; Patrick Vallas, div. d., 505; Jean-Pierre Roux, div. d., 430. *BALL.*

Craonne
Pierrette Curtil, c.s., PS, 751; Daniel Bick, RPR, 676; Bernard Tronel, div. d., 382; Gérard Racinne, PC, 303; Victor Galet, div. d., 272; Jean Madranges, FN, 163; Anne Lagoutte, Verts, 146; Daniel Desreumaux, div. d., 62; Régis Renard, ext. g., 55. *BALL.*

Fère-en-Tardenois
Jacques Hurmane, c.s., ex-PC, m., 1 577; Michel Susgin, div. d., 1 276; Nadine Roucelle, FN, 580; Alain Jacquemet, ADD, 479; Gilles Dupont, Verts, 387. *BALL.*

Laon-Nord
Yvon Berthou, div. d., 2 442; Madeleine Cazin, c.s., PS, 1 832; Jacques Samyn, Verts, 780; Michel Saleck, FN, 736; Karim Lakjaa, PC, 400; Marc Marissal, div. g., 276. *BALL.*

Marle
Yves Daudigny, c.s., PS, m. *RÉÉLU.*

Neufchâtel-sur-Aisne
Jean Thouraud, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Le Nouvion-en-Thiérache
Guy Vérin, c.s., UDF, 1 500; Yvette Dumant, PS, 1 096; Claude Peronne, ADD, 399; Bernard Ometak, Verts, 270; Jacques Lelong, FN, 264; Jean-Marc Colinet, PC, 111; Claude Leruste, div. d., 106. *BALL.*

Ribemont
Lucien Bochard, c.s., UDF, 2 286; Pierre Collet, PS, 1 152; André Debent, PC, 496; Alain Léger, FN, 352; Yves Nottellet, Verts, 350; Micheline Mandière, div. d., 127. *BALL.*

Sains-Richaumont
Pierre Bry, c.s., RPR, m., 1 133; René-Pierre Breton, PS, 674; André Compère, div. g., 241; René Favereaux, ADD, 201; Alain Parbeau, FN, 177; Edith Delhaie-Mandron, Verts, *150; Eliane Leverbe, PC,* 127. *BALL.*

Saint-Quentin-Centre
Maxime Hénoque, c.s., div. d., 2 685; Yves Mennesson, PS, 1 174; Yves Journel, div. g., 1 084; Jacques Parbeau, FN, 1 035; Dino Ronco, PC, 945; Yannick Lejeune, Verts, 816; Lucienne Huguet-Feron, écol., 346; Patrice Thétier, div. g., 203. *BALL.*

Saint-Quentin-Nord
Jacques Braconnier, c.s., RPR, sén., 3 242; Henri Bailleul, PS, 1 526; François Piquet, FN, 1 325; Alain Richet, Verts, 1 081; Michel Nowak, PC, 1 078; Patrick Basuyaux, div. d., 777; Jean-Robert Boutreux, GE, 611; Jean-Marie Hurier-Joncourt, écol., 353; Bernard Roger, PT, 198; Marcel Poulet, div. g., 196. *BALL.*

Sissonne
Marcel Blanchard, UDF, 1 576; François Lesein, c.s., ADD, sén., m., 1 330; Pierre-Marie Lebée, PS, 1 069; Catherine Arribas, Verts, 510; Didier Thévenin, FN, 440; *Pierre Leverbe,* PC, 207. *BALL.*

Vailly-sur-Aisne
Annick Venet, c.s., div. d., 2 197; Patrick Pérignon, PS, 865; Fabrice Dufour, FN, 644; Jean-Pierre Dequaire, Verts, 493; Michèle Tassin, PC, 393. *BALL.*

Vermand
Jacques Delaplace, c.s., RPR, 2 311; Charles Trocmé, PC, 830; Marcel Lelong, FN, 554; Jean-Pierre Lançon, PS, 453; Jean-Marie Debureaux, GE, 337; Alain Colpin, Verts, 303; Béatrice de Moustier, div. d., 215. *BALL.*

Vervins
Jean-Pierre Balligand, c.s., PS, d., m. *RÉÉLU.*

Vic-sur-Aisne
Pierre Day, c.s., PS, 2 229; Jean-Pascal Berson, div. d., sout. UPF, 1 646; Thierry Sanchez, Verts, 738; Franck Briffaut, FN, 418; Patrick Dumetz, PC, 296. *BALL.*

LE PREMIER TOUR DES CANTONALES

ALLIER (18 +[1])

M. Jean Cluzel, qui dispose d'une majorité de trois sièges au conseil général et dont trois conseillers sortants ont été réélus dès le premier tour, se retrouve dans une situation plus délicate que prévu. Dans le canton de Moulins-Ouest, le sénateur centriste est mis en ballottage face à M. René Charette (PS). Les socialistes sortants, comme MM. François Colcombet, à Dompierre-sur-Besbre, Guy Chambefort, à Yzeure, et Marcel Achard, à Jaligny, enregistrent de bons résultats. Le PC résiste également bien : M. Robert Chaput frôle la réélection à Bourbon-l'Archambault, M. Jean Desgranges, à Domérat-Montluçon-Nord-Ouest, arrive nettement en tête, et M. René Bardet, à Cusset-Nord, semble en mesure de l'emporter. M. Edmond Maupoil, conseiller sortant (UDF-rad.) à Chantelle, et tête de liste de l'opposition aux régionales, est devancé par un candidat divers droite, M. Robert Jouannin.

CONSEIL SORTANT : 7 PC, 6 PS, 1 MRG, 1 div. g., 2 UDF-rad., 1 UDF-CDS, 1 app. UDF-CDS, 2 UDF-PR, 1 UDF, 3 RPR, 9 div. d. et un siège vacant à la suite de la démission d'un RPR. *(Prés. : M. Jean Cluzel, app. UDF-CDS, sén.).*

Bourbon-l'Archambault

Robert Chaput, c.s., PC, 1 874; Yves Girardot, div. d., adj. m., 1 251; Patrice Collier, PS, 259; Fabienne Gauchard, Verts, 206; Henri Borde, FN, 168; Pierre Chabuel, div., 45. *BALL.*

Cérilly

Gérard Deriot, c.s., div. d., adj. m. *RÉÉLU.*

Chantelle

Robert Jouannin, div. d., m., 1 047; Edmond Maupoil, c.s., UDF-rad., 894; Robert Lhomel, PC, 428; Jean-Luc Chaput, PS, 257; Alain Compagnon, FN, 171; Raymond Guillet, div. d., 152; Pierre Lafaix, Verts, 115. *BALL.*

Cusset-Nord

René Bardet, c.s., PC, adj. m., 2 567; Joseph Blethon, div. d., 2 363; Christian Fayolle, Verts, 1 068; Gérard Gosp, FN, 1 031 : Marie-Jeanne Perlade, PS, 875. *BALL.*

Cusset-Sud

René Copet, c.s., UDF, 2 236; Jacques Milliet, PS, m., 1 233; Victor Kowalyk, PC, adj. m., 1 025; Jeanne Fleur, FN, 726; Jean-Claude Hernandez, Verts, 669; Roger Pol, div. g., 576. *BALL.*

Domérat-Montluçon-Nord-Ouest

Jean Desgranges, c.s., PC, m. de Domérat, 2 797; *Paul Chabridon, PS,* adj. m., 1 366; Jean-Pierre Moncilovic, UDF, 1 072; Jean Demasse, div. d., 724; Marie-Claude Missonnier, GE, 704; Charles Mac Clenihan, FN, 647. *BALL.*

Dompierre-sur-Besbre

François Colcombet, c.s., PS, d., m., 2 309; Daniel Lacassagne, UDF-PR, 1 098; Gilles Balouzat, PC, 543; Michel Bertoni, FN, 361; Odile Debeaud-Laforest, Verts, 324. *BALL.*

Escurolles

Jean Dubessay, c.s., RPR, 3 408; Jean-Michel Guerre, PS, 1 683; Pierre Bresle, FN, 1 211; Bernard Devoucoux du Buysson, Verts, 1 086; Max Larvaron, div. g., 952; Armand Chalus, PC, 697. *BALL.*

Hérisson

Bernard Faureau, c.s., div. d., 2 422; Daniel Roussat, PC, 1 481; Michel Lanord, app. PS, 857; Jean-Louis Gaby, Verts, 306; Jean-Claude Morillon, FN, 282. *BALL.*

Jaligny-sur-Besbre

Marcel Achard, c.s., PS, m., 1 226; Louis Lerret, div. d., 874; Gérard Lamorlette, PC, 309; Jean Striffling, FN, 193; Philippe Levasseur, Verts, 165. *BALL.*

Marcillat-en-Combraille

Bernard Barraux, c.s., div. d., sén., m. *RÉÉLU.*

Le Mayet-de-Montagne

François Lacoste, c.s., div. g. *RÉÉLU.*

Le Montet

Yves Simon, div. d., 1 268; Yvan Deternes, c.s., PC, 1 226; Geneviève Pailleret, PS, 199; Jean-Pierre Secrétain, GE, 181; Charles Bedrossian, FN, 106. *BALL.*

Montluçon-Ouest

Henri Michard, c.s., RPR, 1 954; Paul Crespin, PC, adj. m., 1 685; Bernard Pozzoli, PS, adj. m., 1 265; Jean-Pierre Phelouzat, GE, 637; Claire Mongellas, FN, 538. *BALL.*

Moulins-Ouest

Jean Cluzel, c.s., app. UDF-CDS, prés. c.g., 2 488; René Charette, PS, 1 828; Jean-Claude Mairal, PC, 954; Danièle de Salvert, FN, 649; Jocelyn Moulin, Verts, 598. *BALL.*

■ Moulins-Sud

Paul Chauvat, app. UDF, m., 2 260; Catherine Mabrui-Lissonde, PS, 989; Pierre Guillaumin, PC, 919; Alain Breanté, écol., 731; Madeleine Yvois, FN, 704; Michel Sanchez, div. d., 474. *BALL.*

Jean-Paul Martin, c.s., RPR, adj. m., s'est démis de son mandat.

Souvigny

Georges Fleury, UDF-CDS, m., *1 556; Roger Lafleuriel, PC, 942; Ber*nard Lissonde, PS, 522; Maurice Labbé, Verts, 365; Sylviane Besson, FN, 240. *BALL.*

Henri Coque, c.s., UDF-CDS, a.prés. c.g., n.s.r.p.

Vichy-Sud

Georges Frelastre, c.s., UDF-rad., adj. m. *RÉÉLU.*

Yzeure

Guy Chambefort, c.s., PS, m., 3 722; Hubert Gomot, UDF-PR, 1 872; Jacques Zilber, PC, 1 067; Michel Fabre, Verts, 711; Claude Archimbaud, FN, 664. *BALL.*

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (16)

Pour M. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales et tête de liste de la majorité présidentielle aux élections régionales, la situation est délicate. Alors qu'il vise la présidence du conseil général, M. Bianco est devancé de dix points par M. Pierre Delmar (RPR) dans le canton de Forcalquier, et son sort dépendra, au second tour, du report des voix communistes et du devenir des voix du FN et des Verts. La droite a, pour l'instant, tiré son épingle du jeu avec deux candidats réélus (Barcelonnette et Riez) et un élu à Castellane, contre un réélu pour le PS à La Javie. Dans les douze cantons qui ne sont pas encore pourvus, les ballottages sont incertains. Le FN n'est en position d'arbitre que dans les deux cantons de Manosque.

CONSEIL SORTANT : 4 PC, 7 PS, 1 MRG, 2 div. g., 1 FU, 1 UDF-rad., 1 UDF-CDS, 4 UDF, 1 app. UDF, 7 RPR, 1 app. RPR. *(Prés. : M. Maurice Boniface, app. UDF, n.s.r.p.).*

Annot

Jean Ballester, div., 886; Yves Bono, c.s., *FU,* m., 563; Claude Roustan, PS, 299; Laurence Pini, PC, 106; Pierre Cambefort, Verts, 75. *BALL.*

Banon

Jean-Louis Adrian, c.s., PS, 803; Pierre Brémond, UDF-PR, 290; Jacques Blanc, div. d., m., 202; Elisabeth Aumagy, PC, 128; André Reniet, div. d., 117; René Huguenin, FN, 65; Jean Maurizot, div. g., 40. *BALL.*

Barcelonnette

Jean Chabre, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Barrême

Jean-Marie Gibelin, div. d., sout. UPF, 341; Léon Bellier, PS, 227; Guénolé Vallon, PC, 179; Gabriel Hermellin, div. d., 95; Michel Bélisaire, div. d., 29; Paul Baret, FN, 25. *BALL.*

Serge Dho, c.s., PC, n.s.r.p.

Castellane

Michel Carle, div. d., m., 698. *ÉLU.*
Gilbert Sauvan, PS, 590; Jean-Pierre Cesano, PC, 77.

Maurice Boniface, c.s., app. UDF, prés. c.g., n.s.r.p.

Forcalquier

Pierre Delmar, c.s., RPR, 2 308; Jean-Louis Bianco, maj. p., min. des affaires sociales et de l'intégration, 1 684; Yves Aiguier, PC, 589; Christian Ollivier, FN, 584; Alex Robin, Verts, 491; Georges Segond, div. g., 301; Michel Lacombe, div., 123. *BALL.*

La Javie

Marcel Roux, c.s., PS. *RÉÉLU.*

Manosque-Nord

Robert Honde, c.s., MRG, 1 902; Raymond Coulet, RPR, adj. m., 1 654; Pierre Cazorla, FN, 940; Maurice Richaud, PC, 524; Claude Arnaud, div. g., 294; Yves Prouvent, div. d., 73. *BALL.*

Manosque-Sud-Est

Mario de Nadaï, PC, 1 064; Georges Borda, div. d., adj. m., 983; Roger Averardo, PS, 782; Frédéric Burlot, FN, adj. m., 663. *BALL.*

Henri Rocca, c.s., PC, n.s.r.p.

Mézel

Francis Arnaud, c.s., PC, 383; Jean-Pierre Aillaud, div. d., 341; Robert Granet, PS, 271; Henri Mary, FN, 34. *BALL.*

Noyers-sur-Jabron

Paul Bernard, c.s., div. g., sout. maj. p., 220; Robert Orchen, div. d., 152; André Villecroze, div. g., 132; Jean-Marie Mouton, Verts, 84; Louis Vargas, FN, 29; Raymond Ganzoin, PC, 23. *BALL.*

Reillanne

Georges Alliaud, PC, m., 444; Claude Peloux, PS, 412; Adolphe André, c.s., UDF, 402; Yves Marceau, div. d., 218; Jean-Pierre Brunet, div., 149; Christine Génolhac, GE, 131; Bernard Falque de Bezaure, FN, 129. *BALL.*

Riez

Lucien Villecroze, c.s., UDF. *RÉÉLU.*

Saint-André-les-Alpes

Jacques Boetti, c.s., RPR, m., 661; Robert Ducoffé, div. d., 426; Jean-*Marie Long, PS, 161; Jean-Louis Gar*nier, PC, 134. *BALL.*

Valensole

Renée Chaupin, c.s., UDF, 746; Max Demol, PS, m., 709; Alain Vidal, RPR, 591; Danielle Amphoux, PC, 267; Anne-Marie Chaix, FN, 244; Joëlle Tébar, div. d., 99. *BALL.*

Volonne

Gilbert Risso, c.s., RPR, 2 395; José Escanez, PS, 2 027; Claude Suffit, PC, 945. *BALL.*

HAUTES-ALPES (15)

Le renouvellement, qui mettait quinze sièges en jeu, a été favorable à l'UPF. M. Patrick Ollier (RPR), député, a enlevé aisément son premier siège de conseiller général dans le Briançonnais tandis que M. Louis Blanc-Chabrand (RPR), conseiller régional sortant et conseiller général d'Aiguilles depuis trente ans, a été mis en difficulté. M. Daniel Chevallier (PS), député, est en ballottage favorable. A Gap, les deux conseillers généraux sortants UPF sont dans la même situation. M. Marcel Lesbros, sénateur centriste, président du conseil général, a été réélu avec une avance appréciable.

CONSEIL SORTANT : 8 PS, 2 MRG, 4 UDF-CDS, 2 UDF-PR, 1 UDF, 7 RPR, 6 div. d. *(Prés. : M. Marcel Lesbros, UDF, sén., m. de La Saulce).*

Aiguilles

Pierre Eyméoud, div. d., 448; Louis Blanc-Chabrand, c.s., RPR, 292; Claude Wurteisen, PC, 186; Pierre Blanc, PS, 147; Jean Tonda, div. d., 140; Samuel Michel, Verts, 75; Philippe Eymery, FN, 26. *BALL.*

L'Argentière-la-Bessée

Max Disdier, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

La Bâtie-Neuve

Jean-Marie Achard, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Briançon-Nord

Georges Chabas, c.s., RPR, adj. m., 566; Armel Brand, div. d., adj. m., 425; Robert de Caumont, PS, a. d., a.m., 304; Gilles Astier, Verts, 289; *Dominique Pracherstorfer, FN, 196;* Eliane Gaillard, div. g., 192; Paul Delaigue, PC, 109. *BALL.*

Chorges

André Arnaud, div. d., m., 848; Bernard Allard-Latour, div. g., 647; Roland Arnaud, div. d., 233; Jean-Paul Wirtz, Verts, 188; Roger Biagetti, PC, 99; Gilberte Keller, FN, 98. *BALL.*

Omer Margaillan, c.s., MRG, n.s.r.p.

Gap-Centre

André Guiboud-Ribaud, c.s., RPR, adj. m., 1 390; Guy Blanc, Verts, 431; Robert Hiraux, PS, 392; Marc Thelliez, FN, 267; Gérard Ducrot, MRG, 263; Marc-Henri Grimaud, PC, 153. *BALL.*

Gap-Sud-Est

Jean-Claude Chappa, c.s., UDF-CDS, adj. m., 1 536; René Garcin, PS, 761; Anne-Marie Servat, FN, 411; Alain Mancinelli, Verts, 378; Gilbert Piussi, PC, 265. *BALL.*

Le Monêtier-les-Bains

Patrick Ollier, RPR, d., 1 094. *ÉLU.*
Paul Finat, PS, m., 425; Joël Pruvot, Verts, 164; Annie Eymery, FN, 105; Marie-Noëlle Pasquier, PC, 85.

Georges Kouyoumdjian, c.s., PS, n.s.r.p.

Rosans

Nicolas Rosin, PS, 222; Frédéric Pinet, div., 173; Fernand Roman, div. d., 108; Marc Contat, div. d., 72; Viviane Louis, FN, 49; Denis Villard, PC, 43; Lionel Paillardin, Verts, 41; Pierre Garcin, div., 36. *BALL.*

Raymond Hugues, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Saint-Bonnet

Jean-Yves Dusserre, UDF-PR, 1 494; Jean-Pierre Festa, div. d., m., 1 182; Michel Morel, div. g., 652; Alain Marcoux, FN, 190; Pierre Aupetit, Verts, 142; Maurice Jacquet, PC, 109; Bernard Giraud-Telme, div., 84. *BALL.*

Jean Para, c.s., RPR, n.s.r.p.

Saint-Firmin

Pierre Rozier, c.s., PS, 536; Janine Paumont, UDF-CDS, 347; Louis Charpentier, RPR, 254; Jean-Jacques Barban, div. g., 154; Michelle Faure, Verts, 67; Monique Zwilling, FN, 19. *BALL.*

Savines-le-Lac

Adrien Gleize, c.s., UDF-PR. *RÉÉLU.*

Serres

Michel Roy, div. d., 680; Roland Linossier, c.s., PS, 565; Ermes Motta, PC, 88; Jacques Daudon, écol., 74; Janine Marcoux-Chiquet, FN, 45; Jean-Pierre Blache, écol., 40. *BALL.*

Tallard

Marcel Lesbros, c.s., UDF, prés. c.g. *RÉÉLU.*

Veynes

Daniel Chevallier, c.s., PS, d., m., 942; Pierre Martel, PC, 692; Christine Roux, Verts, 402; Gérard Dupré, div. d., 322; Guilain Lordi, FN, 141. *BALL.*

ALPES-MARITIMES (26)

Six sortants sont réélus et un second tour sera organisé dans vingt cantons. Le conseil général, cependant, ne devrait pas connaître de gros bouleversements. Le président sortant, M. Charles Ginesy (RPR), a confortablement retrouvé son siège dans le canton de Guillaumes et M. Christian Estrosi (RPR), député, est en ballottage favorable dans le huitième canton de Nice. Le FN accentue sa pression, en venant talonner les conseillers généraux de droite dans quelques cantons. C'est notamment le cas dans le cinquième canton de Nice, où la sœur de M. Jacques Médecin, Mme Geneviève Médecin-Assemat, ne précède Mme Adrienne Franchi (FN) que d'une soixantaine de voix. De même, dans le quatorzième canton, le candidat d'extrême droite, M. Jacques Peyrat, est *en tête, mais lors du scrutin partiel du* 23 février dernier il avait été devancé au second tour par Mme Marie-Jeanne Murcia (UDF-PR), qui avait bénéficié d'un « front républicain » contre le Front national.

CONSEIL SORTANT : 5 PC, 5 UDF-rad., 1 UDF-CDS, 8 UDF-PR, 18 RPR, 14 div. d. *(Prés. : M. Charles Ginesy, RPR, sén., m. de Péone).*

Antibes-Centre

Jean Bunoz, c.s., UDF-rad., 5 219; Jacqueline Bouffier-Pothier, FN, 3 531; Michel Bracq, Verts, 1 498; Gérard Bonneau, div. g., 1 143; Claude Ammirati, div. g., 501; Denis La Spesa, PC, 482. *BALL.*

Cagnes-sur-Mer-Centre

Hubert Gambade, FN, 2 701; Jean-Antoine Burroni, RPR, 2 217; Marie-Ange Riger, UDF, 1 505; Patrice Decorte, PS, 1 215; Michèle Hassold-Bottin, div., 589; Maurice Bardet, Verts, 496; Henri Dimeglio, div. d., 480; Daniel Roux, écol., 465; Raymond de Lorenzi, PC, 432; Jean Barbry, div., 414; Henri Le Guillou, div. d., 254; Jean-Pierre Facoetti, div., 200. *BALL.*

Henry Audibert, c.s., div. d., n.s.r.p.

Coursegoules

Jean-Pierre Mascarelli, c.s., UDF-PR. *RÉÉLU.*

L'Escarène

Jacqueline Corniglion, c.s., PC, 1 416; Pierre Donadey, RPR, c.m., 1 064; Georges Déorestis, *UDF, 977;* Jean-François Devillon, FN, 504; Vital Thiveyrat, div., 300; James Deleuse, div., 242; Louis Caprini, PS, 196. *BALL.*

Grasse-Nord

Hervé de Fontmichel, UDF, m., 2 295; Claude Leroux, RPR, adj. m., 1 729; Georges Teisseire, FN, 1 513; Paule Le Bihan, Verts, 955; Henri-Philippe Goby, div. d., 904; Claude Mayaffre, PC, 821; Jean-Raymond Vinciguera, PS, 699. *BALL.*

Henri Richelme, c.s., RPR, n.s.r.p.

Grasse-Sud

Jean-Pierre Leleux, c.s., UDF-PR, adj. m., 4 269; Pierre Pauvert, FN, 2 168; Alain Dartigues, Verts, 1 787; Philippe Morin, PS, 1 090; Jean-Claude Urbach, PC, 1 081. *BALL.*

Guillaumes

Charles Ginesy, c.s., RPR, prés. c.g. *RÉÉLU.*

Lantosque

Jean Thaon, c.s., UDF-PR, m. *RÉÉLU.*

Levens

Alain Frère, c.s., RPR, m. *RÉÉLU.*

Mandelieu-Cannes-Ouest

André-Charles Blanc, c.s., RPR, 4 301; Jean Boulangeot, FN, 3 799; Patrick Lafargue, UDF-PR diss., 2 174; André Sapede, PS, 1 416; Paul Vogel, écol., 1 336; Bernadette Fontaine, PC, 767 : Albert Desenclos, div., 664; *Michel Brun, div., 235.* *BALL.*

Nice-3

Jean Icart, c.s., UDF, 3 632; Jean-Pierre Gost, FN, c.m., 3 563; Jacques Victor, PC, 1 803; Marcel Panizzoli, MRG, 1 544; Françoise Fresnel, Verts, 1 151; Daniel Olivieri, div., 699; Joseph-André Grammatico, CNI, 634; Maurice Gillard, écol., 510; Jean-François Bisson de Sallanches, div. d., 120. *BALL.*

Nice-5

Geneviève Médecin-Assemat, c.s., div. d., 4 035; Adrienne Franchi, FN, c.m., 3 975; Patrick Mottard, PS, 2 651; Guy Marimot, Verts, 945; Eliane Guigo, PC, 768; Guy Tordo, écol., 605; Pierre Schwartz, div. d., 348. *BALL.*

Nice-7

Michel Falicon, c.s., RPR, adj. m., 3 559; Pierre Gerbal, FN, c.m., 2 699; Philippe Lecorné, PS, 1 507; Denis Roman, Verts, 1 094; Jean Ferrandi, PC, 502; Rose-Marie Allégret, écol., 349. *BALL.*

Nice-8

Christian Estrosi, c.s., RPR, d., 3 656; Josiane Pastorel, FN, 2 843; André Le Gat, PS, 1 746; Daniel Saadoun, Verts, 929; Patrice Mascarello, PC, 524; Richard Pogliano, div. g., c.m., 465. *BALL.*

Nice-10

Bernard Asso, c.s., RPR, 4 891; Max Baeza, FN, c.m., 3 657; Henri Marcque, PS, 2 069; Jean-Jacques Robin, div. d., 853; Eric Primon, PC, 612; Jean-Pierre Malbert, div. d., 329. *BALL.*

Nice-11

Jean Michau, FN, 3 962; Jean Guillaud, c.s., UDF-rad., 3 377; Christine Dorejo, PS, c.m., 2 150; Henri Biondi, Verts, 1 574; Alphonse Chiabaut, div. d., adj. m., 1 069; Marie-France Billi, PC, 1 052. *BALL.*

Nice-12

Michel Moulin, FN, 2 338; Jean-Claude Pastorelli, c.s., div. d., 1 845; Elisabeth Roustan, RPR, 1 715; Charles Caressa, PC, c.m., 1 174; Christine Mirauchaux, PS, c.m., 1 083; Joël Rigolat, GE, 826. *BALL.*

Nice-14

Jacques Peyrat, FN, c.m., 4 229; Marie-Jeanne Murcia, c.s., UDF-PR, c.m., 3 179; Paul Cuturello, PS, 1 329; Jacques Tibéri, PC, 811; Joël Cristofari, écol., 764. *BALL.*

Puget-Théniers

Jean-Pierre Astier, c.s., PC, 679; Robert Velay, RPR, 648; Edouard-Louis David, div. g., 354; Marius Borasci, div., 99; Jean-Pierre Toni, FN, 83. *BALL.*

Roquebillière

Pierre Guigonis, c.s., RPR, m., 1 008; René Reghezza, PC, 778; Jean-Claude Fontana, div., 313; Jean-Louis Bonaud, div., 183; Nadine Bellier, FN, 69. *BALL.*

Saint-Laurent-du-Var-Cagnes-sur-Mer-Est

Marc Moschetti, c.s., div. d., m., 5 690; Jean-Paul Ripoll, FN, 2 802; Claude Marconnet, UDF-PR, 1 807; Noël Perna, écol., adj. m., 1 579; Annie Ballon, PS, 1 486; Michèle Barone, PC, 635. *BALL.*

Saint-Martin-Vésubie

Gaston Franco, c.s., div. d., m. *RÉÉLU.*

Saint-Vallier-de-Thiey

Florent Lerebour, RPR, 2 032; Maxime Coullet, div., 1 781; Christian Commermont, FN, 1 192; Dominique Bégard, div. d., 1 083; Didier Rimondi, PS, 757; Henri Baudino, PC, 444; Rolland Molines, div., 435; Xavier Landier, div. d., *115;* Alexandre Guinet, ext. d., 14. *BALL.*

Régis Capponi, c.s., RPR, n.s.r.p.

Vallauris-Antibes-Ouest

Alain Gumiel, UDF, 5 256; Robert Crépin, FN, 4 368; Jean-Pierre Anciloti, div. g., 2 083; André Jourdan, Verts, 2 046; Gilbert Mélia, PC, 864; Henri Mauro, div., 861; Jean Mathieu, div., 359; Mounil Aboulkassem, div. g., 78. *BALL.*

Pierre Donnet, c.s., div. d., m., n.s.r.p.

Villars-sur-Var

René Gilly, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Villefranche-sur-Mer

René Vestri, c.s., div. d., 3 918; Bernard Anastaze, FN, *2010;* Pierre-Paul Leonelli, RPR, 1 728; Jean-Charles Guiran, UDF, 1 424; Joël Blumenkranz, div. g., *749; Arnalde Brucia*macchie, PC, 710; Jean Boulery, Verts, 693; Jean-Marie Amblard, div., 168. *BALL.*

ARDÈCHE (16)

Dans le canton de Viviers, M. Robert Chapuis (PS), maire du Teil et ancien secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, est devancé de 156 voix par M. Christian Lavis, socialiste dissident, maire de Viviers. Dans une triangulaire possible avec Mme Germaine Roche (div. d.), ce sont les voix communistes qui pourraient faire la décision en faveur de M. Chapuis. Autre issue incertaine dans le canton de Saint-Pierreville, où M. Jean-Louis Chirouze (RPR), conseiller général sortant, conseiller régional, ne précède que de 26 voix M. Michel Valla, maire RPR dissident de Saint-Pierreville.

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 1 ex-PC, 6 PS, 3 div. g., 2 UDF-CDS, 2 UDF-PR, 2 UDF, 8 RPR, 8 div. d. *(Prés. : M. Henri Torre, UDF-PR, sén., a.sec.E.).*

Annonay-Nord

*Dominique Chambon, c.s., UDF-*CDS, 3 558; Marcel Nodin, PS, 1 465; Pascal de Blic, Verts, 1 197; Monique Van Daele, FN, 1 033; Georges Cattel, PC, 736. *BALL.*

Annonay-Sud

Claude Faure, RPR, m., 3 036; Catherine Guidi, PS, 1 060; Sylviane Poulenard, Verts, 914; Philippe Arnaud, FN, 897; Patrick Belghit, PC, 494. *BALL.*

Régis Perbet, c.s., RPR, d., n.s.r.p.

Antraigues

Michel Teston, c.s., PS. *RÉÉLU.*

Le Cheylard

Jacques Chabal, RPR, 1 312; Clovis Charre, c.s., div. d., 975; Brigitte Chaneac, PS, 493; Roger Dugua, div. d., 455; Yves Blachier, PC, 316; Paul André, FN, 170; *Michel Riou,* GE, 140. *BALL.*

Joyeuse

Jacques Guilhaumon, c.s., div. d., 2 145; Michel Beaussier, PS, 1 204; Michèle Bard-Descours, GE, 390; Gérard Launay, FN, 321; René Verilhac, PC, 269. *BALL.*

Lamastre

Henri Laroux, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Montpezat-sous-Bauzon

Marcel Gardès, c.s., RPR, 582; Louis Teyssier, div. g., m., 381; Jean Lavastre, app. UDF-PR, 282; Jeanine Avouac, FN, 90; Laurent Guinard, div. g., 55; André Gontier, GE, 50; Lucienne François, PC, 31. *BALL.*

Privas

Amédée Imbert, c.s., *UDF-PR,* m., 3 732; Guy Ramos, PS, 1 520; François Chevalier, PC, 981; James Charret, Verts, 969; Jean Garel, FN, 731. *BALL.*

Saint-Etienne-de-Lugdarès

Marc Champel, c.s., RPR, m. *RÉÉLU.*

Saint-Félicien

Jean-Pierre Frachisse, c.s., div. d., m. de Tournon. *RÉÉLU.*

Saint-Martin-de-Valamas

Bernard Cuoq, div. d., 1 050; Georges Legros, div. d., 913; Bruno Fargier, PC, 147; Jacques Julien, Verts, 126; Henri Chevalier, FN, 59. *BALL.*

Jean Debard, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Saint-Pierreville

Jean-Louis Chirouze, c.s., RPR, 657; Michel Valla, RPR diss., m., 631; Alain Jourdan, PS, 401; Marcellin Dumas, ex-PC, c.g. de Chomérac, canton non renouvelable, 272; Gilbert Roche, PC, 150; Gérard Demarest, GE, 110; Blandine Gerbault, FN, 44. *BALL.*

Valgorge

Bernard Bonin, div. g., m., 204; Guy Berdaguer, div. d., 132; Didier Malclès, CPNT, *121; Pierre Mellet,* div. g., 116; Jean-Marie Alméras, div., 31; Yves Vincent, PC, 26; Edouard Sowa, FN, 9; Marie-José Castaldi, maj. p., 8; Bernard Egal, Verts, 6. *BALL.*

Gaston Lakaff, c.s., div. d., n.s.r.p.

Les Vans

Jean-Marie Roux, c.s., RPR, m. *RÉÉLU.*

Viviers

Christian Lavis, PS diss., m., 1 983; Robert Chapuis, PS, a.sec.E., a.d., 1 827; Germaine Roche, div. d., 1 078; Marcel Bouvier, FN, 870; Annie Gravil, PC, 800. *BALL.*

Jacques Allignol, c.s., div. d., n.s.r.p.

La Voulte-sur-Rhône

Bernard Berger, RPR, 1 980; Claude Laréal, c.s., PS, d., m., 1 946; Thierry Abrial, Verts, 787; Jean Lafosse, PC, 715; Simone Fourdachon, FN, 700. *BALL.*

ARDENNES (18)

Largement majoritaire au conseil général des Ardennes, la droite sort encore renforcée. Trois de ses candidats sortants sont réélus au premier tour. Elle est en mesure de conserver les cantons qu'elle détenait et d'en conquérir d'autres. Pour le PS, en revanche, la défaite est sévère. Il risque de perdre, dimanche, trois cantons. Dans le canton de Rumigny, *M. Raymond Derbin (PS) est en* ballottage très difficile, ainsi que M. Abel Noreck (div. gauche, ex-PS) dans le canton de Signy-le-Petit. Dans celui de Nouzonville, où le socialiste sortant ne se représentait pas, la confusion qui règne à gauche risque fort de lui coûter le siège. Malgré ce net recul de la gauche, le FN n'a pas réussi à imposer un seul de ses candidats.

CONSEIL SORTANT : 2 PC, 8 PS, 5 UDF-CDS, 2 UDF-PR, 3 UDF, 10 RPR, 1 app. RPR, 1 CNI, 5 div. d. *(Prés. : M. Jacques Sourdille, RPR, sén., a.sec.E.).*

Fumay

Bernard Auburtin, c.s., RPR, 1 419; Jean Blanchemanche, PS, m., 1 155; Pascal Hennequin, FN, 351; Brigitte Brung, PC, 207; Philippe Gérard, Verts, 179. *BALL.*

Juniville

Edouard Noël, RPR, 1 066; Emile Lescieux, c.s., UDF-PR, 718; Eliane Fleury, PS, 244; Michèle Barthélemy, PC, 109. *BALL.*

Machault

Denis Defforges, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Monthermé

René Visse, c.s., PC, 2 292; Philippe Mathot, UDF-PR, 1 145; Lionel Ladouce, div. g., 961; Philippe Vuilque, PS, 855; Patricia Fabrizi, FN, 743. *BALL.*

Monthois

Patrice Groff, div. d., 364; Jean-Marie Labbé, div., 360; Hubert Merlhes, c.s., UDF, 334; Renée Marchal, div., 232; Thierry Deglaire, app. PS, 216; Dominique Mainsant, div. d., 206; Alain Perrin, PC, 22. *BALL.*

Nouzonville

Gilbert Charbonnelle, RPR diss., 792; Guy Istacé, div. g., 680; Jean-Pol Bois, PC, 629; Roland Blanchard, PS, 592; Michel Dierckens, FN, 571; Michel Naessens, div. d., 415; Jean-*Michel Bardeau, app. Verts, 245;* René Pouydesseau, app. UDF, 224. *BALL.*

André Fuzellier, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Novion-Porcien

Bernard Pinteaux, div. d., 534; Jean-François Leclet, UDF-PR, 478; Maurice Jeannelle, UDF, 430; Bernard Nivelle, UDF-PR, 309; Alain Janon, PC, 158; Bruno Thiérion de Monclin, RPR, 145; Jean-Louis Linette, div. d., 111; Marcel Faroux, div., 80. *BALL.*

Michel Vuibert, c.s., UDF-CDS, se présente dans le canton Rethel.

Omont

René Chevalier, c.s., UDF. *RÉÉLU.*

Rancourt-et-Flaba

François Guillaume, c.s., UDF-CDS, 705; Jean Somson, div. d., 491; Norbert Di Fant, div., 299; Guy Hannesse, Verts, 194; Roland Mouton, PC, 173; Jackie Druart, FU, 144. *BALL.*

Renwez

Jeanine Vastine-Diot, c.s., RPR, m., 1 503; Gérard Drumel, PS, 1 198; Jean-Pierre Leroy, FN, 400; Philippe Lenice, Verts, 240; Michelle Sarrazin, PC, 173. *BALL.*

Rethel

Michel Vuibert, UDF-CDS, c.s. du canton de Novion-Porcien, 2 720; Joseph Afribo, RPR, 1 045; Serge Platel, PS, 894; Robert Marcy, div., 666; Jacques Tourtaux, PC, 387; Edmond Géronde, FN, 378. *BALL.*

Pierre Siegel, c.s., CNI, n.s.r.p.

Rumigny

Xavier Coffart, UDF, 1 187; Raymond Dervin, c.s., PS, 969; Patrick Demorgny, FN, 273; Patrick Demorat, PC, 100. *BALL.*

Sedan-Est

Pierre Sulfourt, div. d., 1 649; Claude Georgin, PS, 1 363; Jean Aubert, FN, 793; Claude Soulet, PC, 522; Bruno Lemoine, *GE,* 449; Joël Lahire, div. d., 422; Pascal Lebéon, Verts, 250. *BALL.*

Henri Rongère, c.s., app. RPR, n.s.r.p.

Sedan-Nord

Daniel Jacquemin, c.s., RPR, 1 611; Dominique Billaudelle, PS, 998; Anne-Marie Dieudonné-Delbé, FN, 634; Thierry Fourniret, Verts, 425; Régine Henry, PC, 319; Jean-Claude Georges, FU, 300. *BALL.*

Signy-l'Abbaye

Pierre Faille, c.s., div. d., m., 880; Catherine Groud, div., 731; Yves Roger, PS, 248; Robert Mahy, PC, 98; Michel Voivret, div. d., 88. *BALL.*

Signy-le-Petit

Abel Noreck, c.s., PS, m., 773; Benoît Hure, RPR, 728; *Line Château, FN,* 157; Pascal Didier, div., 152; Michel Maréchal, PC, 95. *BALL.*

Tourteron

Gilbert Erhard-Bouvry, c.s., UDF-CDS. *RÉÉLU.*

DES CANTONALES

Vouziers

René Marquet, c.s., div. d., 973; Raymond Goury, Verts, 621; Albert Peirano, PS, 461; Jean-Pol Richelet, RPR, 422; Marcel Lemoine, div., 328; Christophe Herbin, FN, 297; Serge Pagnier, PC, 136. *BALL.*

ARIÈGE (11)

Les socialistes résistent à la poussée de leurs adversaires. Leurs candidats passent bien le cap du premier tour et, après *leurs quatre* succès de ce 22 mars, ils peuvent prétendre non seulement conserver leurs dix sièges renouvelables mais aussi prendre, peut-être, celui de Pamiers-Ouest, où la division de la droite place son candidat en ballottage favorable face au candidat UDF sortant.

CONSEIL SORTANT : 20 PS, 2 div. d. ***(Prés. : M. Robert Naudi, PS).***

Le Fossat

René Massat, c.s., PS, d. *RÉÉLU.*

Lavelanet

Janine Pascal, PS, 1 725; Bernard Marty, RPR diss., 1 459; Georges Mesplie, FN, 1 103; Yves Maris, UDF, 988; Lyliane Cassan, PC, 914; Françoise Matricon, Verts, *668*; Roland Mercaderre, div. g., 437. *BALL.*

Jean-Michel Caux, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Le Mas-d'Azil

Raymond Berdou, PS, 985; Léon Loubet, div. d., 703; Michel Joli, GE, 530; Josée Souque, PC, 208; Alain Salesses, RPR, 125; Joseph Lafaille, FN, 72. *BALL.*

André Saint-Paul, c.s., PS, a.prés. c.g., n.s.r.p.

Oust

Roger Barrau, c.s., PS, 919; Jean Servat, UDF-PR, 434; Lucien Dupont, div., 199; Jean-Mathieu Sonque, PC, 186; Henri Laurent, FN, 95; Jacques Lapeyre, div., 85. *BALL.*

Pamiers-Est

Jean Vigneron, PS, 1 433; Roger Ribaute, UDF-rad., 1 272; Gilbert Séguéla, PC, 1 212; Alain Crété, FN, 842; *Raymond Chaumont, GE, 588.* *BALL.*

Jean-Pierre Caumeil, c.s., PS, n.s.r.p.

Pamiers-Ouest

François-Bernard Soula, PS, m., 1 363; *Gérard Legrand, c.s., UDF* diss., 914; Georges Moya, PC, 739; Jean-Paul Dedieu, RPR, sout. UPF, 526; André Nadouce, FN, 495; Jean Carbonnier, GE, 222; Jacques Pince, rég., 215; Michel-Antoine Fernandez, FU, 196. *BALL.*

Quérigut

Auguste Paycheng, c.s., PS. *RÉÉLU.*

Saint-Girons

Jean-Pierre Oussel, c.s., PS, 1 912; Bernard Gondran, RPR diss., 1 351; Jean-Jacques Martin, PC, 699; René Caban, RPR, 582; Bernard Pastourel, GE, 350; André Farellacci, FN, 303; Thierry de Noblens, Verts, 272. *BALL.*

Sainte-Croix-Volvestre

Pierre Fauroux, c.s., PS. *RÉÉLU.*

Tarascon-sur-Ariège

Robert Naudi, c.s., PS, prés. c.g., 2 060; Jacques Llorca, RPR diss., 1 065; Jean-Noël Iamiable, Verts, 357; Etienne Daure, FN, 340; Georges Teychenne, div. g., 338; José Navarro, PC, 310. *BALL.*

Vicdessos

Bernard Piquemal, PS, 624. *ÉLU.*
Jean-Michel Castex, RPR, 157; Robert Carlevato, PC, 143; Louis Aliot, FN, 84; Christian Denèle, Verts, 68; Renée Jauze, div. d., 27.

Emile Serny, c.s., PS, n.s.r.p.

AUBE (17)

Sur les dix-sept cantons renouvelables, seuls deux conseillers sortants ont été élus au premier tour : M. Alain Deroin-Thévenin (UDF-PR, canton de Mussy-sur-Seine) et M. Michel Roche (div. d., canton de Soulaines). Trois conseillers sortants sont en ballottage favorable : M. Roger Dujeancourt (UDF) à La Chapelle-Saint-Luc, M. Robert Daragon (UDF) à Bouilly et M. Jacques Rigaud (RPR) à Troyes-VII. Le général (CR) Etienne Copel, proche du CDS, devance, de près de dix points, M. Jean-Marie Verdeaux (RPR) dans le canton de Troyes-III. Dans le canton de Troyes-V, le second tour opposera le secrétaire départemental du PS, M. Albert Danilo, au secrétaire de la fédération départementale du FN, M. Bruno Subtil. Le président du conseil général de l'Aube, M. Philippe Adnot (div. d.), a lancé un appel en faveur du candidat socialiste.

CONSEIL SORTANT : 2 PC, 3 PS, 4 UDF-rad., 1 UDF-CDS, 5 UDF-PR, 7 UDF, 7 RPR, 4 div. d. ***(Prés. : M. Philippe Adnot, div. d., sén.).***

Arcis-sur-Aube

Serge Lardin, RPR, m., 1 385; Christian Gaillard, div. d., 1 146; Claude Ferrière, GE, 654; Pierre Bourgoin, FN, 569; Jackie Liechty, PS, 299; Daniel Doucet, PC, 150. *BALL.*

Robert Piat, c.s., UDF, a.m., n.s.r.p.

Bouilly

Robert Daragon, c.s., UDF, 1 783; Jean-Michel Hartmann, div. d., 847; Marc Thillerot, GE, 805; Isabelle Maintenant, FN, 608; Jean-Jacques Laurent, PC, 410. *BALL.*

Brienne-le-Château

Jacky Taupin, div. d., 1 684; Pierre Rahon, c.s., PC, m., 1 256; Stanislas Siodos, PS, 439; Rachel Ménissier, Verts, 322; Roger Rohman, FN, 285. *BALL.*

La Chapelle-Saint-Luc

Roger Dujeancourt, c.s., UDF-rad., 1 459; Marc Malarmey, FN, 636; François Brulefert, PS, *485; Jean-Marc Massin, Verts, 479*; Jean-Pierre Cornevin, PC, 308; Jean-Michel Achard, div. g., c.m., 295. *BALL.*

Ervy-le-Châtel

Charles Prestat, PS, 407; Franck Simard, div. d., *406*; Michel Gagin, div. d., 373; Jean-Pierre Fresnais, div. d., 277; Dany Lorne, FN, 243; Paul Guiraud, UDF-CDS, 234; René Vignez, div. d., 206; Marie-Thérèse Maczyta, app. RPR, 200; Pierre Monnet, RPR, *187*; Gilbert Raymond, PC, 144; Gérard Fardet, UDF-rad., 94. *BALL.*

Jean Druot, c.s., UDF-rad., m., n.s.r.p.

Estissac

Guy Raphanaud, c.s., RPR, 702; Jean-Pierre Vereecke, UDF, 508; Edouard Mesley, div. d., 486; Jean-Claude Nayrac, PS, 418; Gilles Fèvre, FN, 198; Maurice Jaillant, PC, 190. *BALL.*

Marcilly-le-Hayer

Nicolas Juillet, div. d., 1 303; Laurent Gilotte, div. d., 740; Roger Jollard, FN, 496; Guy Georget, PS, 355; Claudette Courquet, PC, 208. *BALL.*

Bernard Laurent, c.s., UDF-CDS, sén., a.prés. c.g., n.s.r.p.

Mussy-sur-Seine

Alain Deroin-Thévenin, c.s., UDF-PR. *RÉÉLU.*

Nogent-sur-Seine

Gérard Ancelin, div. d., m., 1 277; Jacques Masson, div. d., 799; Robert Marvoyer, FN, 742; Annie Coufourier, Verts, 371; Michel Cunin, div. d., 304; Claude Hendrickx, div. d., 302; Dominique Arteriolle, PS, 230; Michel Triche, PC, 208. *BALL.*

Michèle Baroin, c.s., div. d., n.s.r.p.

Ramerupt

Jacques Cossard, div. d., 440; Bernard Chartier, div. d., m., 397; Jacques Bobin, RPR, 332; Jean-Jacques Lagoguey, div. d., 307; Denis Mailier, div. d., 281; André Challouet, PS, 140; Francis Niess, FN, 107; Alain Buathier, PC, 21; Alain Vinum, UDF-CDS, 20. *BALL.*

Gilbert Thiébaut, c.s., UDF, n.s.r.p.

Romilly-sur-Seine-2

Georges Didier, c.s., PC, a.m., 1 659; Michel Geoffroy, div. g., c.m., 1 063; *Micheline Somnard, RPR, 845*; Renée Schneider, FN, 588; Bruno Jouanet, Verts, 411. *BALL.*

Soulaines-Dhuys

Michel Roche, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Troyes-2

Marc Bret, PS, c.m., 1 112; Robert Royer, c.s., RPR, 1 025; Francis Castro, Verts, 917; Jean-Charles Petitpierre, UDF-CDS, c.m., 849; Marie-Noëlle Lhomme, PC, 822; Claude Bertrand, RPR diss., 599; Jack Dubois, FN, 332. *BALL.*

Troyes-3

Etienne Copel, UDF diss., 1 297; Jean-Marie Verdeaux, RPR, c.m., 1 132; Laurent Rohmann, FN, 741; Anne Baicry, Verts, 648; Betty Fredj, div. g., c.m., 420; Pierre Mathieu, PC, c.m., 419. *BALL.*

Jacques Delhalle, c.s., RPR, a.d., adj. m., n.s.r.p.

Troyes-5

Albert Danilo, PS, c.m., 564; Bruno Subtil, FN, 510; Philippe Beury, UDF-PR diss., 500; Jean-Pierre Michault, RPR, 429; Viviane Chapelle, div. d., 320; Dominique Ménissier, Verts, 263; Pascal Thomas, UDF-CDS diss., c.m., 245; Guy Bonnabesse, PC, 150. *BALL.*

André Beury, c.s., UDF-PR, adj. m., n.s.r.p.

Troyes-7

Jacques Rigaud, c.s., RPR, 2 660; Claude Lallemant, PS, 1 048; Philippe Arbona, FN, 895; Maurice Bernardie, Verts, 780; Jean Lefèvre, PC, c.m., 534. *BALL.*

Villenauxe-la-Grande

Jean-Michel Chevrier, c.s., PS, 667; Jean-Louis Waibel, div. d., m., 483; Laurent Adamczuk, FN, 173; Andrée Kaluzny, PC, 165; Marie-Noëlle Mahot, div. d., 121; Claude Gaillard, div. d., 80. *BALL.*

AUDE (17)

Le PS, qui domine la vie politique du département depuis plusieurs décennies, subit une nette érosion. L'exemple le plus révélateur de ce phénomène est *incarné par la mise* en ballottage de M. Raymond Courrière, le président sortant du conseil général, qui ne recueille que 37 % des voix, soit onze points de moins qu'en 1985 et se retrouve en situation difficile.

Le recul des socialistes profite dans l'ensemble aux Verts, tandis que le FN, dont le score se situe en dessous de la moyenne nationale, mord sur l'électorat de la droite modérée.

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 26 PS, 4 RPR, 3 div. d. ***(Prés. : M. Raymond Courrière, PS, sén., m. de Cuxac-Cabardès, a.sec.E.).***

Alaigne

Charles Ferriol, c.s., PS, 1 175; Marc *Joncker*, div. d., 958; Monique Causse-Jordan, Verts, 281; Guérino Ballestrin, PC, 191; Jean-Louis Jimenez, FN, 174. *BALL.*

Alzonne

Raymond Courriere, c.s., PS, prés. c.g., 1 438; Jean Diviez, div. d., 691; Eric Martin, div. d., sout. UPF, 585; Bernard Martin, Verts, 503; Henri Escorteil, FN, 356; Victorine Bonnafous, PC, 309. *BALL.*

Axat

Marcel Martinez, PS, 704. *ÉLU.*
Andrée Cairat, div. d., 326; Gérard *Petit, PC, 105; Louis Breton, FN, 55*; Philippe Weibel, GE, 45; Jean-Pierre Cordier, Verts, 28.

Achille Vidal, c.s., PS, n.s.r.p.

Belpech

Julien Mario, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Carcassonne-1

Marc Teulie, UDF-PR, 2 232; Marc Deblonde, c.s., PS, 2 141; Régis Trilles, PC, 964; Alain Raynaud, FN, 825; Charles Feurich, Verts, 716; Gérard Assens, div., 358. *BALL.*

Castelnaudary-Nord

Bernard Embry, RPR, m., 1 531; Alain Bauda, PS, 1 518; Francis Cung, FU, 532; Sabine de Pompignan, FN, 391; Henri Puig, Verts, 348; *Jean-Claude Castillo, PC, 260*; Georges Delmaire, écol., 120. *BALL.*

Henri Grocelle, c.s., PS, n.s.r.p.

Chalabre

Jacques Montagné, c.s., PS, 1 033; Guy Durand, RPR, 463; Christian Guilhamat, PC, 351; Jean-Pierre Cordier, FN, 124; Jean-Paul Boudon, Verts, 117. *BALL.*

Couiza

Lucien Faure, c.s., PS, 1 035; Guy *Auriffeuille*, div. d., *915*; Claude Lète, Verts, 273; Patrice Bousquet, PC, 215; Jean-Pierre Cordier, FN, 121. *BALL.*

Coursan

Gilbert Pla, PC, 3 261; Jacques Lombard, PS, 2 707; Pierre Adelaine, FN, 1 218; Jean Parra, UDF, 1 119; Benoît Marce, Verts, 1 062. *BALL.*

Michel Visnéacov, c.s., PS, n.s.r.p.

Durban-Corbières

Régis Baraïlla, c.s., PS, d., m. *RÉÉLU.*

Lagrasse

Marcel Rainaud, c.s., PS. *RÉÉLU.*

Lézignan-Corbières

Pierre Tournier, PS, m., 3 913; Pol Falcou, RPR, 2 447; Alain Revello, PC, 1 305; Bernard Riboulet, FN, 876; Maryse Arditi, Verts, 667. *BALL.*

Louis Soucaille, c.s., PS, n.s.r.p.

Mas-Cabardès

Francis Bels, PS, 778. *ÉLU.*
Jean-Pierre Larrat, UDF, 231; Daniel Géri, PC, 217; Thierry Billecocq, Verts, 103; Pierre Garcia, FN, 90.

Roger Bels, c.s., PS, n.s.r.p.

Narbonne-Est

Léon Pujau, c.s., div. d., 3 164; Michèle Mercadier, PS, 1 403; Yvonne Garnier, FN, 1 159; Claude Barral, PC, 870; Marc Ventura, Verts, 826; Marie-Antoinette Vrau-Bousquet, div., 591. *BALL.*

Peyriac-Minervois

Pierre Destrém, RPR, 2 740; André Lacube, PS, 2 299; Denis Boyer, PC, 832; Jean Fabre, Verts, 687; Jacques Lebreton, FN, 480. *BALL.*

Gaston Cazanave, c.s., PS, n.s.r.p.

Salles-sur-l'Hers

Michel Brousse, c.s., PS. *RÉÉLU.*

Tuchan

Alain Mounié, c.s., PS. *RÉÉLU.*

AVEYRON (22)

Quelques surprises. Ainsi, MM. Pierre Lacombe (PS) et Jean Rigal (MRG), élus par ailleurs au conseil régional, sont en ballottage. Dans le canton de Montbazens, la gauche espérait gagner un siège avec *M. Edmond Ginestet, mais celui-ci* a été battu par M. Aimé Roux (UDF). Dans le canton d'Estaing, M. Jacques Delfieux (UDF), suppléant de M. Jean Briane, député UDC, était soutenu par la majorité départementale mais cela ne l'a pas empêché d'être battu par le candidat du RPR, M. Léon Romieux.

CONSEIL SORTANT : 8 PS, 1 MRG, 1 div. g., 4 UDF-CDS, 17 UDF-PR, 7 RPR, 7 div. d., 1 div. ***(Prés. : M. Jean Puech, UDF-PR, sén., m. de Rignac).***

Belmont-sur-Rance

Albert Aliès, c.s., CNI, m. *RÉÉLU.*

Bozouls

André Baudon, c.s., UDF-PR, m. *RÉÉLU.*

Campagnac

Pierre-Marie Blanquet, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Entraygues-sur-Truyère

Jacques Blanc, div. d., 714; Robert Cassagnes, c.s., UDF-PR, 500; Gilbert Mouly, maj. p., 331; Serge Julien, div. d., 266; Fernand Marragou, PC, 23. *BALL.*

Estaing

Léon Romieu, RPR, 1 315. *ÉLU.*
Jacques Delfieux, UDF, 895; Guy Lignac, PC, 31.

Albert Bessière, c.s., div. d., n.s.r.p.

Laguiole

Guy Dumas, c.s., UDF-PR, m. *RÉÉLU.*

Laissac

Yves Boyer, RPR, m., 965; Jean Sudres, div. d., 826; Gilbert Passaga, div. d., *814*; *Guy Rouquayrol, PC*, 137. *BALL.*

Georges Bonnefous, c.s., div. d., n.s.r.p.

Marcillac-Vallon

Joseph Monestier, UDF-PR diss., m., 2 068; Henri Perie, c.s., RPR, 1 671; Michel Morel, PS, 735; Michel Valiente, PC, 288. *BALL.*

Millau-Ouest

Gilbert Lagarde, c.s., RPR, c.m., 2 632; Guy Durand, PS, adj. m., *1 999; Jean-Louis Esperce, UDF-PR* diss., 1 293; Robert Roussel, GE-MRG, adj. m., 723; Gérard Cabilic, FN, 689; Gérard Galtier, Verts, 549; Georges Gaubert, PC, 472. *BALL.*

Montbazens

Aimé Roux, UDF-PR, 2 172. *ÉLU.*
Maurice Ginestet, maj. p., m., 1 631; *Jean-Marc Bruel, Verts, 292*; Robert Condere, PC, 149.

Louis Lazuech, c.s., UDF-PR, a.sén., n.s.r.p.

Mur-de-Barrez

Bernard Mouzie, c.s., UDF-PR. *RÉÉLU.*

Najac

Hubert Bouyssiere, c.s., UDF-PR, m. *RÉÉLU.*

Nant

René Quatrefages, c.s., RPR, 970; Michel Aurelle, div. d., 618; Jacques Dupont, app. PS, 189; Alain Desjardin, Verts, 135; Roger Deruy, PC, 31. *BALL.*

Naucelle

Joël Fouillade, UDF-CDS, 1 787; Pierre Lacombe, c.s., PS, 1 675; Jean Ginestet, app. RPR, 214; Alain Puech, PC, 68. *BALL.*

Pont-de-Salars

Gilbert Privat, c.s., UDF-PR, m. *RÉÉLU.*

Rodez-Est

Michel Astoul, c.s., RPR, adj. m. *RÉÉLU.*

Saint-Affrique

Paul Roques, c.s., UDF-PR, 3 252; Alain Fauconnier, PS, 1 749; Jean-Pierre Caldier, FN, 563; Jacky Constans, div. d., 538; François Abbal, Verts, 534; André Puech, PC, 257. *BALL.*

Saint-Amans-des-Cots

Victor Gauzit, c.s., UDF-PR, m. *RÉÉLU.*

Saint-Sernin-sur-Rance

Jean-Marie Sirgue, UDF-PR, 1 415. *ÉLU.*
Yves Trouillet, RPR, 1 023; Alain Villard, PS, 187; Raymond Laborie, PC, 52.

Jacques Godfrain, c.s., RPR, d., n.s.r.p.

La Salvetat-Peyralès

Jean Bousquié, c.s., UDF-PR. *RÉÉLU.*

Vézins-de-Lévezou

Jean Monteillet, c.s., UDF-CDS, m. *RÉÉLU.*

Villefranche-de-Rouergue

Serge Roques, div. d., c.m., 3 171; Jean Rigal, c.s., MRG, d., m., 3 070; Yves Frémion, Verts, d.eur., 723; André Marçais, FN, 509; Christian Roussel, PC, 206. *BALL.*

BOUCHES-DU-RHÔNE (21 + 8)

La plupart des conseillers généraux sortants sont en ballottage favorable pour un second tour qui devrait se caractériser par un nombre important de triangulaires. Deux exceptions cependant : à Allauch – où le maire, M. Roland Povinelli (PS), réalise un score médiocre (13,94 % des suffrages) – et dans le deuxième canton de Marseille, *qui est devenu le fief du seul conseiller* général FN de la ville, M. Jean Roussel. Ce dernier se voit devancé de 956 voix par M. Renaud Muselier. Cette élection pourrait cependant donner lieu à un « troisième tour » dans la mesure où M. Muselier, qui n'a pas fourni dans les temps le bilan de sa comptabilité de campagne, a été déclaré inéligible pour un an par le tribunal administratif de Marseille.

CONSEIL SORTANT : 11 PC, 15 PS, 2 MRG, 8 UDF-PR, 2 app. UDF, 6 RPR, 1 div. d., 2 FN. ***(Prés. : M. Lucien Weygand, PS, c.s., c.m. de Marseille).***

Aix-en-Provence-Sud-Ouest

Jean-François Picheral, c.s., PS, m., 7 417; Andrée Chelini, UDF-CDS, 6 074; Philippe Milliau, FN, c.m., 4 829; François Fiere, Verts, 2 212; Jean-Pierre Poitou, PC, 1 114; Gérard Nicoud, CNI, 327. *BALL.*

Allauch

Jean-Pierre Bertrand, div. d., 3 896; Monique Robineau, RPR, 2 348; Joseph Gonzalez, FN, c.m., 1 924; Roland Povinelli, PS, m., 1 484; *Fabienne Comiti, PC, 524; Gabriel* Olivier, écol., 464. *BALL.*

Maurice Bertrand, c.s., RPR, n.s.r.p.

Arles-Ouest

Michel Vauzelle, PS, d., c.m., 2 689; Evelyne Barlat-Lasserre, RPR, adj. m., 2 479; Jacques Perrot, c.s., PC, a.m., c.m., 2 401; Michel Berthier, FN, 1 857; Catherine Levraud, Verts, 853. *BALL.*

• Berre-l'Étang

Georges Batiget, PS, 3 843; René Jestin, FN, 2 804; Jean Banti, RPR, 2 142; Robert Deixonne, PC, 1 842; Michel Botella, écol., 1 613; Sérius Selim, div. g., 278. *BALL.*

• Châteauneuf-Côte-Bleue

Henri d'Attilio, PS, d., m., 5 715; Raymond Lecler, c.s., RPR, Vitrolles, 3 932; Eugène Boujot, FN, c.m., 3 717; Georges Rosso, PC, 3 141; Roger Arduin, Verts, 1 685; André Vardaro, maj. p., 1 001. *BALL.*

La Ciotat

Francis Giraud, RPR, 10 042; Ronald Perdomo, FN, a.d., c.m. de Marseille, 5 880; Rosy Sanna, PC, c.m., 4 041; Jean-Claude Colliard, PS, c.m., 3 988; Gérard Rivoire, Verts, 1 772; Michel Buscetti, div. d., 1 490; Véronique Brille, GE, 951; Pierrette Baux, div. d., 185. *BALL.*

Gilbert Rastoin, c.s., RPR, m. de Cassis, n.s.r.p.

Eyguières

Daniel Conte, c.s., PS, 3 574; Louis-Marie Savornin, UDF-PR, m., 2 201; Bernard Meslans, FN, 1 452; Patricia Blanchet-Bhang, Verts, 943; Jeanne Alberton, PC, c.m., 629. *BALL.*

• Istres-Nord

Louis Francioli, UDF-PR, 7 013; Georges Thorrand, PC, 5 572; José Rodriguez, FN, c.m., 4 296; Gilles Hauteroche, PS, 2 433; René Martinez, Verts, 2 062; Pierre Cazeel, écol., c.m., 1 220. *BALL.*

Lambesc

Gilbert Pauriol, c.s., MRG, m., 3 388; Henri Viala, RPR, 2 383; Daniel Heurtaux, FN, 1 855; Yvon Roche, Verts, c.m. d'Aix-en-Provence, 1 389; Gérard Venel, PC, 731; Henri Maza, div. d., 307. *BALL.*

• Marignane

Laurens Deleuil, c.s., app. UDF, m., 5 929; Daniel Simonpieri, FN, c.m., 4 168; Eric Cerato, PS, c.m., 2 874; Michèle Huillet, Verts, 1 190; Joseph Giabiconi, PC, 1 110; Jean-Louis Parrenin, écol., 671. *BALL.*

Marseille-2

Renaud Muselier, RPR, 4 979; Jean Roussel, c.s., FN, a.d., c.m., 4 023; Pauline Banzo, PS, 1 947; Jany Meiloul, Verts, 1 264; Danielle Bleitrach, PC, 1 072. *BALL.*

Marseille-6

Marie-Louise Lota, UDF-PR, 3 038; *Jean-Pierre Baumann, FN, 2 703*; Jules Rocca-Serra, PS, 1 951; Paulette Coquillaud, Verts, 888; Ghislaine Abad, PC, 813; Claude Meschi, maj. p., 405; Guy Brun, div. d., 156. *BALL.*

Roland Blum, c.s., UDF-PR, se présente dans le canton Marseille-10.

Marseille-7

Jean-François Mattei, c.s., UDF-PR, d., c.m., 4 304; Gabriel Baudart, FN, 2 736; Simone Gallix, maj. p., m. du 3e secteur, 1 573; Anne Pagès, Verts, 1 052; Antoine Scelzo, PS, 1 045; Michel Caussemille, PC, 988. *BALL.*

Marseille-9

Jean Galland, FN, 2 386; Alain Décamps, c.s., PS, 2 229; Paul Mefret, UDF-PR, c.m., 2 090; Pierre Corvasce, PC, 1 135; Jean-Claude Goguillot, Verts, 780. *BALL.*

Marseille-10

Roland Blum, UDF-PR, c.s. de Marseille-6, d., c.m., 4 174; Jacqueline Pancrazi-Lambert, FN, 2 895; Michel Coullomb, c.s., PS, 2 497; Lucien Martinez, PC, 1 135; Claude Noble, Verts, 955; Ginette Maury, maj. p., 469; Jean Gurrieri, div. d., 418. *BALL.*

Marseille-11

Robert Villani, c.s., RPR, c.m., 4 026; Maurice Gros, FN, 3 845; Guy Massias, *PS, adj. m., 2 814; Paul Biaggini*, PC, 2 144; Claude Pérard, Verts, 1 185; Catherine Jacoby, écol., 509. *BALL.*

Marseille-14-B

Gilbert Albano, FN, 2 444; Francis Caccintolo, c.s., PC, 2 095; Michel Bernocco, RPR, 1 438; Christian Desroches, PS, 1 079; Louis-François Goudon, Verts, 593; Antoinette Guillen, GE, adj. m., 529; Sid Ahmed Fedaouche, div. g., *120*; Paul Chêne, ex-FN, c.m., 117. *BALL.*

Marseille-17

Marius Masse, c.s., PS, d., 5 991; Gilbert Victor, FN, c.m., 5 250; René Chouraqui, RPR, 4 452; Rudy Vigier, PC, 2 059; Daniel Bret, Verts, 1 990; Henri Civera, div. d., 420. *BALL.*

Marseille-19

René Olmeta, PS, a.d., adj. m., 5 491; Jackie-Gérard Blanc, FN, 4 890; Georges Grolleau, c.s., UDF-PR, 4 604; Jean-Claude Badih, Verts, 1 997; Maurice Malka, PC, 1 879. *BALL.*

Marseille-20-B

Guy Teissier, c.s., UDF-PR, a.d., c.m., 8 966; Michèle Carayon-Giacomoni, FN, 4 185; François-Xavier Giudicelli, PS, c.m., 3 657; Gérard Monnier-Besombes, Verts, a.d.eur., 2 118; Annick Boët, PC, 1 389; Abdelkrim Abour, div. g., 209. *BALL.*

• Martigues-Est

Marc Frisicano, PC, adj. m., 4 806; Serge Pétricoul, UDF-CDS, 3 195; Jean-Fernand Arvanitis, FN, 2 526; Gilles Bourdy, Verts, 2 258; Maurice Combes, PS, adj. m., 1 503. *BALL.*

• Pélissanne

Caroline Calmel, RPR, c.m., 948; Gérard Santa-Isabel, FN, 871; Jean-Pierre Maggi, PS, 831; Patrick Sauvage, Verts, 367; Vincent Bonfillon, écol., 262; Joëlle Rivenale, PC, 202; Jean-Michel Ségantini, div. d., 195. *BALL.*

• Les Pennes-Mirabeau

Victor Mellan, maj. p., m., 7 451; Marc Ferrandi, PC, 3 468; Damien Bariller, FN, 3 409; Jean-Jacques Grégori, UDF-PR, c.m., 2 356; Jean Sénéchal, Verts, 1 340. *BALL.*

Peyrolles-en-Provence

Louis Philibert, c.s., PS, sén., a.prés. c.g., 3 162; Claude Long, RPR, m., 1 744; Francis Durand, FN, 1 454; Michèle Demaria, Verts, 625; Claude Rodi, PC, 351. *BALL.*

Port-Saint-Louis-du-Rhône

Vincent Porelli, PC, a.d., c.m., 2 016; Philippe Caizergues, div. d., m., 1 682; Serge Riccio, PS, 602; Alain Cardamone, FN, 245; Jacques Peters, RPR, 230; Patrick Cozza, Verts, 106. *BALL.*

Mireille Freichinier, c.s., PC, c.m., n.s.r.p.

Saint-Rémy-de-Provence

Serge Pampaloni, c.s., UDF-PR, m., 3 063; Hervé Cherubini, PS, c.m., 1 483; Rollande Falque de Bézaure, FN, 1 068; Danièle Ponchelet, Verts, 736; Henriette Angulo-Villafranca, PC, 590; Gérard Paradas, maj. p., 318. *BALL.*

Tarascon

Thérèse Aillaud, c.s., app. UDF, m., 4 253; Jean-Louis Auvergne, maj. p., 1 897; Aimé Thibaud, FN, 1 692; Anna Parra, Verts, 806; Cathy Carrière, PC, 659; Philippe Giraldi, div. d., 393. *BALL.*

Trets

André Samat, c.s., PS, 3 721; Fernand Boulan, UDF-PR, 3 718; Loïc de Marion, FN, 1 908; Thierry Payan, PC, adj. m., 1 233; Gilbert Romelli, Verts, 1 180. *BALL.*

• Vitrolles

Alain Césari, FN, 3 664; Jean-Jacques Anglade, PS, m., 3 393; Robert Escande, RPR, 1 926; Guy Tomasi, Verts, adj. m., 1 604; Pierre Pradel, PC, c.m., *1 003; Marcel Artufel*, div. d., 638; Alain Castan, div. g., 379; Claude Donjerkovic, div. d., 237; Saïd Massafi, div. g., 111. *BALL.*

Raymond Lecler, c.s., RPR, se présente dans le canton Châteauneuf-Côte-Bleue.

CALVADOS (21 + 2)

Bien que divisés en trois tendances aux régionales, les divers candidats se réclamant de l'écologie ont obtenu des scores non négligeables aux cantonales. A Caumont-l'Éventé, les deux écologistes rassemblent plus de 18 % des suffrages. Le PS, lui, chute fortement. Ses quatre conseillers généraux sortants soumis à renouvellement sont tous en ballottage, et, à Bourguebus et à Bretteville-sur-Laize, ils sont en situation délicate, les Verts et les écologistes étant les arbitres du second tour. Emmenés par Mme Anne d'Ornano, présidente UDF-PR du conseil général, dix conseillers généraux de la majorité départementale UDF-RPR sont réélus dès le premier tour, huit sont en ballottage très favorable.

CONSEIL SORTANT : 11 PS, 1 FU, 2 UDF-CDS, 10 UDF-PR, 7 UDF, 9 RPR, 1 CNI, 8 div. d. ***(Prés. : Mme Anne d'Ornano, UDF-PR, m. de Deauville).***

Aunay-sur-Odon

Marcel Benard, c.s., UDF-PR, m. *RÉÉLU.*

Balleroy

François d'Harcourt, c.s., UDF, d. *RÉÉLU.*

Bayeux

Jean Le Carpentier, c.s., RPR, m. *RÉÉLU.*

Le Bény-Bocage

André Le Rebours, c.s., UDF-CDS. *RÉÉLU.*

Bourguébus

Claude Peschard, div. d., 2 865; Jean-Claude Carabeufs, c.s., PS, 2 851; Denis Allix, Verts, 1 308; Marie-Claire Dannebey, FN, 816; Jean Huguet, PC, 503. *BALL.*

Bretteville-sur-Laize

Jean-Jacques Lacoste, c.s., PS, m., 2 235; Bertrand Lidou, RPR, 2 048; Jean-Claude Marie, PC, 705; Paul Sohier, FN, 530; Pierre Régnault, écol., 414; Jean-Paul Delahaye, Verts, 328; Denis Lelièvre, ext. d., 16. *BALL.*

Caen-1

Simone Dauguet, c.s., RPR, c.m. *RÉÉLUE.*

Caen-3

François Solignac-Lecomte, c.s., div. d., adj. m., 3 186; Michel Pondaven, PS, 1 463; Josette Bénard, GE, c.m., 859; Henri Eyraud, FN, 619; Jean-Pierre Viaud, Verts, 527; Pierre Marchand, PC, 254. *BALL.*

Caen-4

Brigitte Le Brethon, c.s., RPR, adj. m., 2 081; André Paysant, PS, c.m., 1 209; François Marais, GE, 407; Cécile Leclercq, Verts, 363; Patrick Bunel, FN, 347; Michèle Langeois, PC, 220. *BALL.*

Caen-5

Serge Lézement, c.s., PS, 1 694; Lionel Lemarié, UDF-PR, 811; Zakari Dramani-Issifou, *GE*, 762; Christian Guéret, FN, 642; Marc Bellet, PC, c.m., 631; Marie-Noëlle Roederer, app. Verts, 611. *BALL.*

Caen-10

Jean Moulin, PS, 2 905; *Rémy Berthillier*, UDF-P. et R., adj. m., 2 104; Gisèle Héquet, FN, 793; Claude Placé, écol., 670; Alain Gruenais, Verts, 644; Lysiane Broudic, PC, 504. *BALL.*

Jean-François Pinson, c.s., PS, n.s.r.p.

Cambremer

Ambroise Dupont, c.s., UDF-PR, sén. *RÉÉLU.*

Caumont-l'Éventé

Jean-Jacques Viart, c.s., UDF-PR, m. *RÉÉLU.*

Condé-sur-Noireau

Maurice Piard, c.s., div. d., m. *RÉÉLU.*

Creully

Michel Leparquier, ex-RPR, 2 819; Pascal Daubin, PS, 1 420; François Oudin, div. d., 1 137; Noëlle Filliatre, Verts, 1 061; Philippe Chapron, FN, 763; Christian Michel, PC, 371. *BALL.*

Jean-Louis de Mourgues, c.s., RPR, n.s.r.p.

Dozulé

Bernard Magne, c.s., UDF-PR, 2 787; Pierre Mouraret, PC, 888; Roger Bourdon, FN, 795; Jean Dannebey, PS, 756; Annie Fettu, Verts, 677; Pierre Bellanger, div. d., 400. *BALL.*

Falaise-Nord

Alain de la Moussaye, c.s., div. d., 1 423; Jean Gilot, div. d., 1 323; Guy

LE PREMIER TOUR

Bailliart, PS, 777; *René Brosseau, PC, 691*; Emmanuel Pipon, FN, 367; Elisabeth Lagrandie, écol., 270; Patrick Viot, Verts, 247. *BALL.*

Falaise-Sud

Claude Leteurtre, UDF, m., 2095. *ÉLU.*
Yvonnick Turban, PS, c.m., 899; Michelle Hamon, FN, 322; Casimir Blasczyk, écol., 258; Jean-Claude Ferré, PC, c.m., 186; Jean Ferrette, Verts, 116.
Paul German, c.s., div. d., n.s.r.p.

Lisieux-1

Bernard Aubril, UDF-PR, 3130; Gérard Lemarinier, RPR, c.m., 2251; Eric Boisnard, GE, c.m., 1087; Gilbert Dehais, maj. p., adj. m., 1081; Jeanne Cettour, FN, 930; Jocelyne Wullen, app. Verts, 716; Thierry Lacroix, PC, 357. *BALL.*
J. Descours-Desacres, c.s., CNI, a.sén., n.s.r.p.

• Lisieux-2

Michel Triqueneaux, c.s., UDF-PR, c.m., 1980; Marcel Blin, PS, adj. m., 1216; Françoise Bunel, FN, 436; *Roger Géraud, écol., 410; Christian* Pasquier, PC, c.m., 373; Claude Bureau, div. d., 318; Aladino Vallar, Verts, c.m., 232. *BALL.*

• Lisieux-3

André Fanton, c.s., RPR, c.m., a.d., a.secr.E., 1932; Didier Brault, PS, adj. m., 857; François Arnault de Rouville, div. d., 655; Jean-François Le Roy, FN, 550; Jean-Pierre *Lecomte, UDF-PR diss., 511*; Alain Angelini, écol., 454; Pascal Chapelle, Verts, c.m., 310; Gérard Gilbert, PC, 223. *BALL.*

Livarot

Robert Halley, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Pont-l'Évêque

Gérard Pruvost, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

CANTAL (14)

La majorité départementale RPR-*UDF, qui détient 23 sièges sur 27,* conserve, souvent avec des scores très confortables, sept des quatorze cantons renouvelables. Dans le canton d'Arpajon-sur-Cère, M. Yves Coussain (UDF-PR), député, est réélu facilement devant M. Roger Destannes, maire socialiste de la ville. Dans le canton d'Aurillac-I, M. René Souchon, conseiller général sortant, maire d'Aurillac et ancien ministre, est en difficulté, talonné par Mme Annie Brunet-Fuster, secrétaire départementale du RPR. Dans les deux cantons de Saint-Flour, les conseillers sortants, MM. Jacques Albisson (CNI) et Paul Esbrat (ex-RPR), sont en mauvaise posture face à des candidats UDF et divers droite.

CONSEIL SORTANT: 4 PS, 2 UDF-rad., 2 UDF-PR, 13 RPR, 1 app. RPR, 4 CNI, 1 div. d. *(Prés.: M. Roger Besse, RPR, sén., m. d'Yves).*

Arpajon-sur-Cère

Yves Coussain, c.s., UDF-PR, d. *RÉÉLU.*

Aurillac-1

René Souchon, c.s., PS, a.min., m., 1578; Annie Brunet-Fuster, RPR, 1482; Jacques Cros, div., 431; François Bré, écol., 240; Maria Recobre, PC, 204; Marie-Louise Meyniel, FN, 183; *Yves Raoul, div. d., 171.* *BALL.*

Champs-sur-Tarentaine-Marchal

Jean-Paul Cellier, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Chandes-Aigues

Pierre Brousse, RPR, 1032. *ÉLU.*
Vital Gendre, div., 655; Jean-Pierre Roumé, PC, 73.
Pierre Raynal, c.s., RPR, d., m., n.s.r.p.

Condat

Jean-Claude Walchli, div. d., adj. m., 1603. *ÉLU.*
Jean Brun, div. g., 457; Philippe Bros, PC, 81.
Germain Monteil, c.s., RPR, m., n.s.r.p.

Mauriac

Pierre Charlanne, c.s., RPR, 1404; Christian Pradeyrol, div. d., 1404; Daniel Vendries, div. g., 1279; Clément Besombes, PC, 362; Alice Brugue, FN, 146. *BALL.*

Maurs

Jean Cipière, PC, 1297; Bernard Laurens, c.s., CNI, 1208; Antoine Gimenez, div. g., 805; Alain Courbaize, div. d., 749; Suzanne Thomas-Asplanato, FN, 114. *BALL.*

Montsalvy

Vincent Descœur, c.s., div. d., m. *RÉÉLU.*

Murat

Emmanuel Grèze, app. RPR, m., 1902; Jean-Paul Delcros, div., 882; Luc Verdavaine, div., 395; Denis *Maier, div. g., 341; James Bolo, div.,* 197; Lucien Benoit-Guyod, FN, 127; Christian Terrade, PC, 55. *BALL.*
Maurice Capelle, c.s., CNI, n.s.r.p.

Saint-Cernin

Marcel Verniole, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Saint-Flour-Nord

Joseph Boudou, PS, 1352; Michel Seyt, RPR, 827; Félix Gauzy, div. d., 742; Paul Esbrat, c.s., ex-RPR, 677; Paul Amouroux, FU, adj. m., 287; Jeanne-Marie Diou, FN, 155; Maurice Veysset, PC, 109. *BALL.*

Saint-Flour-Sud

Pierre Jarlier, UDF-PR, 2197; Jacques Albisson, c.s., CNI, 1316; Pierre Dubois, div., 466; Raymond Bayol, PC, 262; Valentin Fabre, FN, 179; Pierre Pelat, FU, adj. m., 176. *BALL.*

Saint-Mamet-la-Salvetat

Michel Lafon, div., 1282; François-Albert Chandon, div. d., 1090; Antonin Avenin, div. g., 590; Claude Suc, div. d., 394; Christian Auzolle, PC, 123; Paul Bardot, FN, 118. *BALL.*
André Roquier, c.s., RPR, m., n.s.r.p.

Salers

Jean Descœur, c.s., UDF-rad. *RÉÉLU.*

CHARENTE (18)

M. Pierre-Rémy Houssin, député (RPR), *président du conseil général sortant*, a été réélu sans problème, et avec lui six autres conseillers généraux de sa majorité. Trois autres sortants RPR-*UDF sont en ballottage favorable, et la* majorité départementale risque même de gagner le canton d'Angoulême-Nord, dont le sortant, M. Jacques Troger (PS), ne se représentait pas. *Le PS, qui comptait* huit élus sur trente-cinq, conserve une petite chance face au sénateur Michel Alloncle (RPR) en ballottage peu favorable à Ruffec.

CONSEIL SORTANT: 1 PC, 1 ex-PC, 8 PS, 1 UDF-rad., 4 UDF-CDS, 1 UDF, 11 RPR, 8 div. d. *(Prés.: M. Pierre-Rémy Houssin, RPR, d., m. de Baignes).*

Aigre

René Durepaire, c.s., UDF-rad. *RÉÉLU.*

Angoulême-Est

Jacques Ratier, c.s., RPR, adj. m., 1751; René Prévaud, PS, 1072; Robert Diacono, FN, 537; Jean-Marie Rougier, GE, 448; Bernard Leroy, Verts, 426; Maryse Dumeix, PC, 267. *BALL.*

Angoulême-Ouest

Patrick Gérard, UDF-CDS, 2551; Kader Bouazza, PS, 885; Georges Sarraf, FN, 699; Michel Veaux-Pointivy, GE, 598; Jean-François Mas, Verts, 581; Raymond Allard, PC, 400; Claude Tranchet, div., 4. *BALL.*
Pierre Jabalot, c.s., RPR, n.s.r.p.

Angoulême-Nord

Bernard Vergès, RPR, adj. m., 2144; Jean-Pierre Brunet, PS, c.m., 1206; Alain Leroy, FN, 482; Jean-Claude Caraire, Verts, c.m., 385; Alain Proux-Delrouyre, PC, c.m., 355; Pierre Debien, GE, 305; Isabelle Prompt, UDF-rad., 271. *BALL.*
Jacques Troger, c.s., PS, n.s.r.p.

Aubeterre-sur-Dronne

Pierre Rebaudo, div. d., 665; Marcel Benoît, div. d., 385; Stéphane Beguerie, div. d., 284; Yves Cramailh, div. d., 218; Jean-Jacques Beauvais, GE, 192; Max Rivière, PS, 179; Marcel Audouin, div. d., 136; Claudine Corgnac, PC, 50; Valérie Besse, Verts, 21. *BALL.*
Raoul Touzin, c.s., div. d., n.s.r.p.

Baignes-Sainte-Radegonde

Pierre-Rémy Houssin, c.s., RPR, prés. c.g. *RÉÉLU.*

Cognac-Nord

Jérôme Mouhot, RPR, 3218; Robert Richard, PS, 1633; Jean-Xavier Dupuis, FN, 549; Francis Georgel, GE, 480; A-M. Sanfourche-Deforge, Verts, 415; Chantal Charrier, PC, 334. *BALL.*
Francis Hardy, c.s., RPR, a.d., m., n.s.r.p.

Confolens-Nord

Bernard Enixon, c.s., div. d., 1121; Paul Lévy, PS, 629; Jean-Noël Audouin, PS diss., sout. GE, 523; Robert Croisard, PC, 320; Jean Urroz, rég., 135. *BALL.*

Confolens-Sud

Jean-Louis Festal, c.s., UDF-PR. *RÉÉLU.*

Hiersac

Marie-France Michaud, c.s., RPR, 2537; Jean Léonard, PS, 1057; Stéphane Richard-Lostanlen, Verts, 626; Yves Guieau, FN, 527; Yvan Jonquet, PC, 369. *BALL.*

Jarnac

Maurice Voiron, c.s., UDF-CDS, m. *RÉÉLU.*

Montbron

Gérard de Basquiat, div. d., 1303; Michel Boutant, PS, 1121; Jean-Marie Viroulaud, div. d., 986; Jean-François Barraud, PC, 333; Stéphane Courret, Verts, 202. *BALL.*
Pierre Lacour, c.s., UDF-CDS, sén., m., n.s.r.p.

Montmoreau-Saint-Cybard

Jean-Michel Bolvin, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Ruffec

Michel Alloncle, c.s., RPR, sén., a.m., 2219; Marcel Picaud, PS, 1619; *Michelle Mauvillain, PC, 471*; André Puygrenier, ext. g., 367. *BALL.*

Saint-Amant-de-Boixe

*Jacky Bertrand, RPR, 1047; Jean-*Pascal Willaumez, div. d., 773; Claude Souris, div. g., 753; Jean Raffin, UDF, 549; Marc Lafoscade, Verts-GE, 534; André Mahé, PC, 340; Georges Bouchard, PS, 282. *BALL.*
Jean Bloin, c.s., RPR, m., n.s.r.p.

Saint-Claud

Michel Barral, c.s., PC, 2360; Bernard Gras, div. d., 2214; Jean-Yves Frouard, PS, 557; Laurent Frebœuf, Verts, 380; Olivier Leroy, FN, 334. *BALL.*

Segonzac

Pierre Hitier, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Villebois-Lavalette

Pierre Fougère, c.s., UDF, m. *RÉÉLU.*

CHARENTE-MARITIME (26)

La majorité UDF-RPR, présidée par M. François Blaizot (UDF-CDS), est en ballottage favorable, et trois de ses candidats sortants ont été réélus. La succession de M. Jean de Lipkowski, député (RPR) qui ne se représentait pas sur le canton de Royan-Ouest, a donné lieu à une multitude de candidatures à droite, qui se sont partagé très équitablement les suffrages des électeurs. M. Michel Servit (RPR) ne devance que de quelques dizaines de voix le candidat divers droite et celui de l'UDF. Le Front national, qui a lui aussi réalisé un bon score *sur ce canton, devrait jouer un rôle d'arbitre* entre ces trois candidats. Dans le canton d'Archiac, la succession de M. Jean Gendron (PS) a en revanche offert, dès le premier tour, une victoire au candidat RPR, M. Jean-Albert Robin.

CONSEIL SORTANT: 10 PS, 5 MRG, 1 ex-*MRG, 3 div. g., 2 UDF-*rad., 2 UDF-CDS, 3 UDF-PR, 2 UDF, 15 RPR, 8 div. d. *(Prés.: M. François Blaizot, UDF-CDS, sén.).*

Aigrefeuille-d'Aunis

Claude Prouet, div. d., 1573; Bernard Marchand, *maj. p., 1224*; Patrick Albert, Verts, 559; Boris Rabillon, FN, 425; Marc Autrusseau, PC, 338; Paul Bertounesque, UDF, 262. *BALL.*
Josy Moinet, c.s., div. g., a.sén., a.prés. c.g., n.s.r.p.

Archiac

Jean-Albert Robin, *RPR, 1969.* *ÉLU.*
Pierre Babin, PS, 917; Yves Guénoux, div. d., 289; Francis Bodin, PC, 231; Alain Bellu, FN, 169.
Jean Gendron, c.s., PS, n.s.r.p.

Burie

Michel Cheneau, c.s., PS, 1543; Yannick Chartier, UDF, 692; Jacques Régnier, RPR, 395; Nicole Delourme-Jensen, Verts, 233; Pascal Cloez, FN, 178; Patrice Sallafranque, PC, 150. *BALL.*

Loulay

Camille Furgier, c.s., PS. *RÉÉLU.*

Marans

Bernard Bouchereau, c.s., div. d., *1682; Guy Jardonnet, div. g., 584*; Bernard Ferrier, Verts, 534; Jocelyne Joseph, PS, 505; Georges Saunier, MRG, 473; Noëlle Quintard, FN, 315; Jacques Chaumont, PC, 207. *BALL.*

Marennes

Pierre-Jean Hay, c.s., RPR, 2088; Roger Hattabe, div. d., 1724; Jean-Pierre Jullion, PS, 564; Marcel Magnien, FN, 496; Jean-Louis Léger, Verts, 383; Georges Fernand, PC, 314. *BALL.*

Montendre

Claude Augier, c.s., div. d., 1444; Bernard Lalande, PS, 1240; Patrick *Naud, PC, 456; Hervé Bonneau, FN,* 182. *BALL.*

Montlieu-la-Garde

Louis Joanne, c.s., UDF. *RÉÉLU.*

Pons

Pierre Delapeyronnie, c.s., RPR, 2276; *Guy Mouillot, PS, 1878*; Christophe Bultel, Verts, 707; Nathalie de Tinguy-Bonneau, FN, 501; Michelle Carmouse, PC, 485. *BALL.*

Rochefort-Nord

André Tessier, c.s., RPR, adj. m., 1723; Michel Fort, PS, 1176; Alain Rouxel, MRG, 627; Édouard Marteau, FN, 572; Patrick Lebigre, Verts, 505; Raphaël Sistané, PC, 302. *BALL.*

Rochefort-Sud

Michel Candau, c.s., UDF, adj. m., 1494; Michel Gauchou, FN, 495; *Christian Quella, PS, 481*; Jean-Paul Blugeon, Verts, 367; Gérard Moreau, PC, 314; Philippe Le Marrec, MRG, 249; Raymond Dauphin, div. g., 181; Philippe Noël, div. g., 138. *BALL.*

La Rochelle-1

Andrée Renouard, c.s., MRG, adj. m., *1132*; Bernard Charrier, *RPR*, 657; Jacques Bessière, PC, c.m., 614; Yvan Poisbeau, Verts, 438; Yolande Bak, FN, 410; Gabriel Hermouët, UDF, 242; Jean-Claude Bonnin, div., 128. *BALL.*

La Rochelle-3

Jean-Pierre Chantecaille, maj. p., c.m., 783; François Jaume, c.s., RPR, 663; Bernard Songy, UDF, 467; *Gérard Blanchier, PC, 345; Marielle* Capitaine, Verts, 328; Jean-François Galvaire, FN, 317; Alain Simonnet, PT, 133. *BALL.*

La Rochelle-4

Jean Harel, c.s., RPR, 2203; Pierre-Emmanuel Hennerresse, PS, 1116; Alain Bucherie, Verts, 603; Maurice Catalan, FN, 555; Christian Dessens, UDF-PR diss., 408; Jean-Louis Rolland, PC, 180. *BALL.*

La Rochelle-5

Jack Proust, MRG, 2488; Marie-Joseph Veyrac, c.s., RPR, 2229; Fabien Desbordes, Verts, 758; Jéhan de la Rochefordière, FN, 604; Jean-Louis Bouzon, PC, 517. *BALL.*

La Rochelle-6

Maxime Bono, PS, 1351; Pierre Garang, c.s., RPR, 1157; Juliette *Libert, PC, c.m., 575*; Guy Huljack, Verts, c.m., 433; Paule Sourisseau, FN, 383. *BALL.*

Royan-Est

Dominique Bussereau, c.s., UDF-PR, a.d., 3378; Gérard Berland, div. d., *1245; Jean Davous, PS, 1103*; Georges Lafougère, FN, 953; Dominique Jarri, Verts, 700; René Renaudet, *PC, 561.* *BALL.*

Royan-Ouest

Michel Servit, RPR, 1674; Henri Le *Gueut, div. d., c.m., 1627*; Henry Bugnet, *UDF, 1307; Michel Merle,* PS, 1136; Pascal Markowski, FN, 1055; Pascal Bannette, Verts, 860; Yves Herviot, PC, 617. *BALL.*
Jean-Noël de Lipkowski, c.s., RPR, d., a.min., a.m., n.s.r.p.

Saint-Genis-de-Saintonge

Jacques Rapp, c.s., ex-MRG. *RÉÉLU.*

Saint-Jean-d'Angély

Claude Tarin, PS, m., 2239; Ivan Chanu de *Limur, c.s.*, RPR, 1748; Jean-Claude Garen, UDF, 1596; Michel Chassagne, div. d., 802; Bernard Mazouin, Verts, 710; Jacqueline Garnier, FN, 501; Jean Dufourg, PC, 247. *BALL.*

Saint-Martin-de-Ré

Léon Gendre, c.s., RPR, 1801; Alain Mercier, MRG, 1443; Paul Chaigne, div. d., 737; Michel Erbé, FN, 536; Claude Mossé, Verts, 412; Raymonde Nicolic, PC, 225. *BALL.*

Saint-Pierre-d'Oléron

Jean-Paul Peyry, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Saintes-Ouest

Alain Bougeret, c.s., UDF-rad., 2640; Jean-Marie Lonceint, maj. p., 1786; Christian Couillaud, Verts, 897; Jacques Prissette, FN, 584; Antoine Egea, PC, 524. *BALL.*

Saujon

André Brillouet, c.s., RPR, 3153; Henri-Georges Dubois, PS, m., 2044; Olivier Molle, FN, 644; *Jean-Noël* Priou, Verts, 593; Jacques Guiard, PC, 362; Laurence Seilhean, div. d., 172. *BALL.*

Surgères

Jean-Guy Branger, c.s., UDF, d., m., 2684; Gérard Desprez, div. d., 1276; Daniel Milano, PS, 1122; Alain Belly, PC, 643; Hervé Poisbeau, Verts, 449; Gilbert Huignez, FN, 339. *BALL.*

Tonnay-Boutonne

Bernard Rochet, c.s., UDF-PR. *RÉÉLU.*

CHER (18)

La majorité départementale ne sera pas bouleversée. Si quatre sortants seulement ont évité le second tour, la plupart des autres, notamment M. Jean-François Deniau, président du conseil général, sont en ballottage favorable. M. Philippe de Bonneval (RPR) ne manque son élection que de quatre voix dans le canton de Charenton. En revanche, M. Pierre Signargout à Levet et surtout *M. Camille Michel* (UDF), proche de M. Deniau, dans le 5e canton de Bourges, sont en position délicate. L'un et l'autre sont menacés par le PC, qui *résiste bien dans l'ensemble du département.* Toutefois, à Vierzon, M. Jean Rousseau, maire de la ville (Génération Ecologie, ex-PS), semble bien placé pour enlever le siège de M. Fernand *Micouraud* (PC). A Saint-Amand-Montrond, un autre proche de M. Deniau, M. Pierre Gourier, est devancé par M. Serge Vinçon, sénateur RPR.

CONSEIL SORTANT: 10 PC, 1 app. PS, 1 GE, 4 UDF-PR, 1 UDF, 3 RPR, 15 div. d. *(Prés.: M. Jean-François Deniau, UDF-PR, d., a.min.).*

Argent-sur-Sauldre

Jean Boinvilliers, c.s., RPR, a.d., 1263; Patrick Senée, PS, m., 1138; Marc Genin, FN, 244; Alain Gourdou, Verts, 209; Philippe Brion, PC, 115. *BALL.*

Baugy

Michel Renoux, c.s., div. d., m., 1618; Denis Durand, PS, 798; André Theurier, FN, 497; Joseph Davidoff, PC, 478; Patrice Minon, div. g., 461; Pierre-Etienne Goffinet, RPR, 384. *BALL.*

Bourges-4

Jean-François Deniau, c.s., UDF-PR, prés. c.g., 2906; Daniel Robin, PC, adj. m., 1482; Jack Chauveau, FN, 745; Irène Félix, PS, 703; Jacques Grégoire, Verts, 440; Etienne Gangneron, CDJA, 98. *BALL.*

Bourges-5

Camille Michel, c.s., UDF, 1291; Gilbert Camuzat, PC, adj. m., 1169; Jean-Pierre Saulnier, PS, adj. m., 806; Jean d'Ogny, FN, 626; Joël Crotté, Verts, 351; Didier Rassat, CDJA, 74; Khaled Boudali, div. g., 35. *BALL.*

La Chapelle-d'Angillon

Pierre Heuclin, c.s., div. d., 770, Michel Guilloteau, div. d., 467; Claire Millerioux, PC, 228; Claude d'Ogny, FN, 139. *BALL.*

Charenton-du-Cher

Philippe de Bonneval, c.s., RPR, 983; Gaston Boutillon, PC, 462; Pascal Aupy, CDJA, 195; François Drougard, FN, 190; Jacques Le Puil, Verts, 144. *BALL.*

Charost

Roger Jacquet, c.s., PC, 2068; Gérard Bruant, PS, 1541; Jean Balon, UDF-PR, m., 1282; Alain-Jean Sogny, FN, 719; Marc Terminet, div. d., 672; Bruno Pasquet, CDJA, 254. *BALL.*

Le Châtelet

René Dubreuil, c.s., RPR, a.d., m. *RÉÉLU.*

Henrichemont

Joseph Guéguen, c.s., UDF-PR, m. *RÉÉLU.*

Levet

Pierre Signargout, c.s., div. d., 1546; Jean-Marie Truchot, PC, 1234; Pierre Magnoux, div. g., 1032; Claude Brabant, FN, 568. *BALL.*

Lignières

Pierre Roumet, c.s., div. d., 1133; Jean Soulat, PS, 436; Robert Grillon, PC, 353; Christian Raffestin, FN, 173; Emmanuel de Maistre, CDJA, 146; Jean-Luc Bernard, Verts, 112. *BALL.*

Mehun-sur-Yèvre

Jean Manceau, c.s., div. d., m. *RÉÉLU.*

Nérondes

Serge Bousquiel, c.s., div. d., m. *RÉÉLU.*

Saint-Amand-Montrond

Serge Vinçon, RPR, sén., m., 3128; Pierre Gourier, c.s., div. d., 1809; Bernard Jamet, PS, 1077; Jean-Claude Coffin, PC, 895; Yves Barrière, GE, 718; Jean-Baptiste Larcher, FN, 566; Jacques Catty, Verts, 273; Bruno Jacquin, CDJA, 169. *BALL.*

Sancoins

Pierre Caldi, c.s., div. d., a.m., 1442; Jean Sandrin, div. d., m., 626; Jean-Claude Pitel, PS, 266; Serge Amant, PC, 200; Christian Leys, FN, 186; Renée Lagrange, div. d., 168; Robert *Valentin, div. d., 113; François* Guilleraut, CDJA, 56. *BALL.*

Vailly-sur-Sauldre

Pierre Rabineau, c.s., app. PS, 1114; Henry Doucet, UDF, m., 461; Guy Adam, div. d., 440; Maurice Morin, FN, 136; Hervé Baudry, CDJA, 109; Christiane Lemonnier, PC, 82. *BALL.*

Vierzon-1

Jean Rousseau, GE, a.d., m., 2368; *Michel Sansu, PC, 2081; Michel* Preud'Home, RPR, 1139; François Scheid, FN, 976; Hatuey Berdasco, écol., 449; André Cormon, PS, 383. *BALL.*
Fernand Micouraud, c.s., PC, a.m., n.s.r.p.

Vierzon-2

Max Albizzati, div. d., 2817; François Dumon, PC, 2489; Guy Aurat, FN, 1236; Suzanne Laffy, *RPR, 925*; Claude Joubert, Verts, 832; Claudine Barbin, PS, 692; Yves Lestourgie, CDJA, 351. *BALL.*
Roger Coulon, c.s., PC, n.s.r.p.

CORRÈZE (19)

Sur les dix-neuf cantons renouvela*bles, huit candidats sont élus ou réélus* dès le premier tour. Mme Bernadette Chirac (RPR) confirme son implantation en obtenant plus de 64 % des voix dans le canton de Corrèze. En revanche, Mme Odette Neuville, conseiller général sortant et premier adjoint au maire de Brive, M. Jean Charbonnel, député (non-inscrit) de la Corrèze, réalise un bien mauvais score, avec seulement 19 % des voix contre 48,7 % au candidat RPR, M. Bernard Murat. Ce résultat apparaît comme un désaveu de l'évolution politique de M. Charbonnel, qui a pris ses distances avec le RPR pour apporter son soutien au gouvernement à l'Assemblée nationale.

CONSEIL SORTANT: 5 PC, 4 PS, *1 UDF-PSD, 25 RPR, 1 div. d., 1 div. (Prés.: M. Charles Ceyrac, RPR, m. de Collonges-la-Rouge).*

Argentat

Pierre Celles, c.s., RPR, a.m., 1969; René Teulade, PS, m., 1848; Marcel Ménager, PC, 270; Claude Barbazange, Verts, 148; Francis Ducreux, FN, 100. *BALL.*

Ayen

Jacques Lagrave, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Beaulieu-sur-Dordogne

Michel Sapin, RPR, 1312; Paulette Legrand, PS, m., 850; Jean-Marie Roumé, PC, 402; Jean-François Roubeyrie, Verts, 147; Claude Dambrin, FN, 76. *BALL.*
René Malmartel, c.s., RPR, n.s.r.p.

Brive-Centre

Bernard *Murat, RPR, 1800; Odette* Neuville, c.s., div. d., adj. m., 724; Didier Plagnol, PS, 433; Nicole Boisseau, Verts, 267; Gilles du Verdier, FN, 265; Christian Lhomond, PC, 206. *BALL.*

Brive-Nord-Ouest

Jean-Claude Cassaing, c.s., PS, 1307; Jean-Michel Delsart, UDF, 1299; Jacques Gratadour, div. d., adj. m., 739; Raymond Féral, FN, 497; Claude Goumy, PC, 491; Maurice Beyssac, Verts, 369; Daniel Ponthier, div. d., 132. *BALL.*

Bugeat

Christian Audouin, c.s., PC, 948; Gérard Nony, RPR, 898; Pierre Peyraud, PS, 87; François du Verdier, FN, 32. *BALL.*

Corrèze

Bernadette Chirac, c.s., RPR. *RÉÉLUE.*

Donzenac

Charles Morand, RPR, m., 2575; Gérard Fronty, PS, 1689; Robert Reynier, PC, 719; Jean Richard, Verts, 369; Paul Guénard, FN, 315. *BALL.*
Roger Leyniat, c.s., RPR, n.s.r.p.

Eygurande

Pierre Chevalier, RPR, 1119. *ÉLU.*
Denis Broquin, PS, 539; Raymonde Brandely, PC, 123; Elisabeth Chassaing, FN, 69.
Annie Lhéritier, c.s., RPR, n.s.r.p.

Juillac

Alain Champagne, RPR, 1302; Jean-Claude Yardin, PS, 696; Jean-Baptiste Duroy, PC, 644; François Daurat, div. g., a.m., 548; Hippolyte Champseix, FN, 103. *BALL.*
Jean Crouzillat, c.s., PC, n.s.r.p.

Lapleau

Bertrand Chassagnard, RPR, 550; Michel Comte, div., 441; Jacques Calmon, PS, 341; Louis Morin, PC, 104; *Jean-Claude Chataur, Verts, 35*; Louis Guitard, FN, 10. *BALL.*
Yvon Gourhand, c.s., PS, n.s.r.p.

Larche

Georges Auger, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Malemort-sur-Corrèze

Daniel Bourzat, c.s., RPR, 3336; Robert Pénalva, PS, 1342; André Pamboutzoglou, *PC, 842; Michèle* Lamige, Verts, 796; Guy Raynal, FN, 495. *BALL.*

Neuvic

Raymond Chaumeil, c.s., RPR, 1239; Henry Roy, PS, 814; Albert Ouzou*lias, PC, 477*; Maurice de Belinay, FN, 85. *BALL.*

La Roche-Canillac

Guy Pougetoux, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Treignac

Daniel Chasseing, c.s., RPR, m. *RÉÉLU.*

Ussel-Est

Henri Belcour, c.s., RPR, sén. *RÉÉLU.*

Ussel-Ouest

Aimée Vallat, c.s., RPR. *RÉÉLUE.*

Uzerche

Valentin Larivière, c.s., RPR, 2001; Jean-Louis Chastanet, PC, 927; Yolande Maury, div., 888; Fernand Barthout, PS, 714; Alain Bonneval, FN, 197. *BALL.*

CORSE-DU-SUD (11)

Sur les onze sièges en compétition, trois ont été pourvus sans surprise, ceux de Bonifacio, Levie, Zivaco. Partout ailleurs, il y a ballottage, y compris dans le canton d'Ajaccio-IV, dont le sortant est M. José Rossi, député UDF-PR et prési*dent du conseil général*. Aux Deux-Sevi, dont le sortant est l'ancien député apparenté PS M. Nicolas Alfonsi, un second tour sera également nécessaire. La réé*lection de tous les sortants semble* assurée, à l'exception de celle de M. Pierre Porri, maire de Bastelica (div. d.), qui devra affronter la coalition des maires des autres communes du canton et de son opposition locale.

CONSEIL SORTANT: 1 PC, 1 PC diss., 2 PS, 4 MRG, 1 div. g., 3 UDF-PR, 3 RPR, 2 CNI, 5 div. d. *(Prés.: M. José Rossi, UDF-PR, d., m. de Grosseto-Prugna).*

Ajaccio-1

Raphaël Baldocchi, c.s., div. d., adj. m., 887; Robert Andarelli, RPR diss., adj. m., 833; Jean-Jacques Comiti, div. d., 500; Claude Cabrera, FN, 390; Rémy Bizzari, CN, 365; Antoine Sollacaro, MPA, 326; Antoine Parodin, div., 318; François Izzo, PC, 205; François Quilichini, PS, 188. *BALL.*

Ajaccio-3

Marc Marcangeli, c.s., div. d., adj. m., *1012*; Edouard Cuttoli, *RPR*, adj. m., 604; Jacques Casamarta, PC, 363; Jean-Paul Carrolaggi, CN, 336; Jean-Thomas Ceccaldi, MPA, 295; Jérôme Antona, FN, 241. *BALL.*

Ajaccio-4

José Rossi, c.s., UDF-PR, prés. c.g., 838; Michel Terramorsi, FN, 288; Alain Orsini, MPA, 279; Dominique Giovannangeli, PC, 259; François Alfonsi, CN, 244; Jean-André Ferrari, PS, 107. *BALL.*

Ajaccio-5

Paul Borelli, c.s., PC, 815; Jacques Tomasi, UDF, 637; Gilbert Casonava, MPA, 551; Pauline Antona, FN, 349; François Buteau, CN, 336; Paul-Jean Paoli, div. d., 240. *BALL.*

Bastelica

Pierre Porri, c.s., div. d., m., 372; Paul Pellegrinetti, div. g., 313; François Téodori, div. d., 288; Jean-Baptiste Giffon, RPR, 257; Philippe Muraccioli, PC, 193; Jean-François Accorsi, CN, 91; Jean Casalta, MPA, 79. *BALL.*

Bonifacio

Jean-Baptiste Lantieri, c.s., UDF-PR, m. *RÉÉLU.*

Les Deux-Sevi

Nicolas Alfonsi, c.s., MRG, a.d., 790; Charles Zanettacci, div. d., 454; Guillaume Leca, div. g., 339; *Didier* Maranelli, MPA, 199; François Rocchiccioli, FN, 93. *BALL.*

Levie

Louis-Ferdinand de Rocca Serra, c.s., CNI, m. *RÉÉLU.*

Olmeto

Charles Cesari, c.s., MRG, 1118; Jean-Dominique Pianelli, div., 803; Yvan Ferrari, MPA, 196; César de Peretti, CN, 187; François Léandri, FN, 166. *BALL.*

Porto-Vecchio

Camille de Rocca Serra, c.s., RPR, 2428; Denis de Rocca Serra, div. d., 1866; François Orsini, CN, 496; Guy Profizi, PS, 431; Jean-Baptiste Paccini, FN, 270; Jacques Biancarelli, PC, 79. *BALL.*

Zicavo

Roland Francisci, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

HAUTE-CORSE (14)

Le scrutin cantonal a été marqué par une surprise : M. François Giacobbi, sénateur et président MRG du conseil général, est en ballottage dans *son fief*, où il était traditionnellement élu dès le premier tour. Sept des huit cantons tenus par le MRG sont dans ce cas. Cette tendance à l'érosion du « clan » de la Haute-Corse ne devrait pourtant pas mettre en péril le président du conseil général pour le second tour.

CONSEIL SORTANT: 1 ex-PC, 1 PS, 12 MRG, 1 div. g., 1 UDF-PR, 1 UDF, 10 RPR, 3 div. d. *(Prés.: M. François Giacobbi, MRG, sén.).*

Alto-di-Casaconi

François Albertini, c.s., MRG. *RÉÉLU.*

DES CANTONALES

Bastia-1
Jean Zuccarelli, c.s., MRG, a.d., a.m., 699; Henri Thiers, div. d., 635; *Michel Castellani*, CN, 401; François de Casalta, PS, 286; Louise Mamberti, div., 205; Ida Dion Delobre, PC, 134; Claude Léonardi, FN, 101; Jean Régoli-Cancellieri, div., 21. *BALL.*

Bastia-3
Jacques Pasquini, RPR, 255; Jean-Pierre Fusella, PC, 161; Jean-Claude Léoncini, MRG, 115; Auguste Bagnaninchi, CN, 71; Jean Géronimi, PS, 40; Antoine Verdi, MPA, 22; Toussaint Raffali, FN, 20; Claire Régoli-Conan, div., 3. *BALL.*
Auguste Poggi, c.s., MRG, n.s.r.p.

Belgodère
Paul Patriarche, c.s., RPR, 1 006; Ange-François Vincentelli, div. g., 601; Pierre Mancini, PS, 485; Roger Maupertuis, CN, 236; Philippe Suzzoni, FN, 63; Laurence Chastain, PC, 26. *BALL.*

Campoloro-di-Moriani
Jean-Claude Bonaccorsi, c.s., RPR, 960; Jean-Claude Dominici, div. g., 585; Dominique Domarchi, MRG, 584; Jean Géronimi, CN, 437; Charles Ciccoli, PS, 166; Gaëtan Bertozzi, div., 129; Guy Rioli, PC, 109; Antoine Cardi, FN, 58. *BALL.*

Capobianco
Roger Franzoni, c.s., MRG, 711; Philippe Mannoni, CN, 384; Michel Fantozzi, PS, 164; Pierre Carrara, PC, m., 161; François Crescioni, div. d., 101; Antoine Biaggini, FN, 70; Yves Stella, MPA, 56. *BALL.*

Castifao-Morosaglia
Camille-Louis Simonpiétri, MRG, 862; Serge Grisoni, div. d., 646; Vincent Cognetti, RPR, 318; Antoine Salicetti, CN, 191; Jean Mariani, PS, 66; Xavier Bernardini, PC, 56; Joël Schleidt, FN, 13. *BALL.*
Félicien Filippi, c.s., MRG, n.s.r.p.

La Conca-d'Oro
Louis Sabini, c.s., MRG, 1 032; Claudy Olmeta, RPR, 983; Roger Ristorcelli, CN, 235; Philippe Panza, PC, 120; Lucien Benvenuti, div. d., 116; Christian Lecadre, FN, 30. *BALL.*

Corte
Antoine Sindali, div. d., 910; Antoine Casanova, PS, 369; Joseph Battesti, CN, 289; Dominique Baldacci, div. d., 257; François Zuccarelli, div. d., 186; José Lapina, c.s., div. d., 181; Dominique Graziani, MRG, 150; Emmanuel Simonini, div. d., 148; Raymond Leonetti, PC, 77; Jean-André Simonetti, MPA, 76; Octave Jacob dit Luzie, FN, 43; Jean Richard, div. d., 17. *BALL.*

L'Ile-Rousse
Toussaint Fondacci, c.s., RPR, 909; Hyacinthe Mattei, PS, 741; Jules Ferrandi, MRG, 689; François Acquaviva, CN, 344; Françoise Capirossi, MPA, 139; Charles Andréani, PC, 87; Paul Soletti, FN, 40. *BALL.*

Niolu-Omessa
Antoine Luisi, MRG, 971; Jean-Baptiste Castellani, RPR, 965; Jean-Yves Acquaviva, CN, 137; Nonce Geromini, PS, 128; Jean-Paul Albertini, MPA, 66; Marie-Françoise Geromini, div., 42; Jean-Marie Santucci, PC, 17; Marie-Jeanne Jacob Dit Luzie, FN, 17. *BALL.*
Jean-Paul Luisi, c.s., MRG, a.d., m., n.s.r.p.

Prunelli-di-Fiumorbo
Henri Poli, c.s., MRG, m., 1 427; François Tibéri, app. PS, 813; Michel Polini, CN, 359; Jean-Baptiste Martinetti, FN, 228; Claude Giudicelli, PC, 144; Eric Roux, MPA, 109. *BALL.*

Sagro-di-Santa-Giulia
Jean Motroni, PS, 991; Jacques Damiani, div., 495; Joseph Martini, CN, 303; Florence Leonardi, FN, 170; Robert Jean, PC, 102. *BALL.*

Venaco
François *Giacobbi*, c.s., *MRG, prés.* c.g., 630; Jean-Marc Cermolacce, div. d., 323; Robert Alberti, PS, 290; Jean-Dominique Vincensini, PC, 76; Jean-Louis Costa, *CN*, 67; Pierre Savelli, MPA, 29; Claude Liiri, FN, 11. *BALL.*

CÔTE-D'OR (21)

La poussée des Verts et du FN, qui, l'un comme l'autre, présentaient un candidat par canton, n'a pas gêné les élus locaux bien implantés : neuf sortants ont ainsi été réélus. A Beaune-Nord, M. Jaboulet-Vercherre (FN) arrive en quatrième position et franchit de justesse la barre des 10 % des inscrits l'autorisant à *se maintenir au second tour*. Certaines personnalités ont été mises en difficulté par des dossiers locaux critiques : ainsi, le sénateur UDF Henri Revol, élu au *premier* tour en 1985, défenseur du projet de contournement routier de Dijon, est en ballottage. Là où ils ne se représentaient pas, les barons *locaux* ont de la peine à imposer leurs dauphins, comme l'illustre la mise en ballottage par le PS du candidat soutenu par le maire de Nuits-Saint-Georges, M. Bernard Barbier, sénateur, qui ne se représentait pas.

CONSEIL SORTANT : 6 PS, 4 MRG, 1 div. g., 6 UDF-PR, 3 UDF, 16 RPR, 1 CNI, 6 div. d. *(Prés. : M. Henry Berger, RPR, m. de Fontaine-Française).*

Aignay-le-Duc
Henri Julien, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Arnay-le-Duc
Pierre Gobbo, c.s., div. g. *RÉÉLU.*

Auxonne
Camille Deschamps, RPR, 2 153; Jean Hugon, c.s., MRG, 1 652; Jean-Claude Lemasson, FN, 428; Jean-Paul Giraudet, Verts, 371; Raoul Langlois, UDF, 335; Michel Vasquez, PS, 236; Martine Pignolet, PC, 162. *BALL.*

Beaune-Nord
Lucien Jacob, RPR, 1 940; Philippe Demoisy, UDF-PR, 1 347; Gérard Michaut, PS, 1 189; Pierre Jaboulet-Vercherre, FN, 1 111; Didier Montchovet, Verts, 728; Gérard Prétesacque, PC, 169. *BALL.*
Pierre Petitjean, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Bligny-sur-Ouche
Jean-Louis Desfaits, c.s., UDF-PR, 716; Gabriel Moulin, div. g., 614; Claude Steinmetz, div. d., 139; Alain Milleret, FN, 91; Vincent Porra, *Verts, 78; Régis Chevillard, PC, 18.* *BALL.*

Dijon-4
Roland Carraz, c.s., PS, m. de Chenôve, d., a. sec.E., 2 655; Jean Charrière, RPR, 2 378; Charles Cavin, FN, 939; Georges Chillon, Verts, 652; Didier Henriot, PC, 430. *BALL.*

Dijon-5
Pierre Barbier, c.s., RPR, adj. m., 4 437; Colette Popard, PS, 2 050; Alain Caignol, Verts, 1 428; Gabriel Michéa, FN, 1 169; Isabelle Graptin-Brès, PC, 413. *BALL.*

Dijon-6
Jacques Guerrin, c.s., RPR, adj. m. *RÉÉLU.*

Fontaine-lès-Dijon
Henri Revol, c.s., UDF-PR, sén., 6 449; Jacques Fouillot, PS, 2 547; Roger Terraz, Verts, 2 215; François Thiériot, FN, 1 643; Monique Mollo-Gène, PC, 475. *BALL.*

Gevrey-Chambertin
Jean-Claude Robert, c.s., PS, m., 2 696; Jean-Marie Ponsot, div. d., 2 219; Sophie Bouchard, Verts, 734; Marthe Tilmont, FN, 704; François Mangione, PC, 242. *BALL.*

Grancey-le-Château-Neuvelle
Michel Roussel, c.s., RPR, 385; Marcel Folléa, PS, m., 277; Gilbert Garnier, maj. p., 47; Marc Fortin, FN, 35; Pierre Aury, div. d., 32; Elisabeth Voinchet, Verts, 20; Philippe Texier, PC, 8. *BALL.*

Is-sur-Tille
Henri Constant, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Mirebeau
Louis de Broissia, c.s., RPR, d., m., 1 858; François Renaud, PS, 773; Jean-Paul Grimaldi, FN, 438; Alain Bardot, PC, 344; Henri Cainaud, Verts, 303. *BALL.*

Montbard
Michel Protte, c.s., RPR, 1 972; *Jacques Garcia*, PC, m., 1 266; Bruno Diano, Verts, 738; André Boivin, FN, 570; Robert Grimpret, maj. p., 568; Pierre Vian, PS, 492. *BALL.*

Montigny-sur-Aube
Tanneguy D'Harcourt, c.s., UDF. *RÉÉLU.*

Nuits-Saint-Georges
Jean Clerc, div. d., 2 447; Madeleine Leroy, PS, 1 234; Jean Allexant, FN, 735; Tony Amodéo, PC, 703; Max Chaudron, Verts, 672. *BALL.*
Bernard Barbier, c.s., UDF, sén., m., n.s.r.p.

Pontailler-sur-Saône
Henri Dumas, app. PS, 1 327; André Petitjean, div. d., 1 187; Dominique Jacob, Verts, 303; Eric Tallec, FN, 278; Marie-Claire Darmagnac, PC, 270. *BALL.*
Jean-Claude Karpouzopoulos, c.s., RPR, n.s.r.p.

Saint-Jean-de-Losne
Daniel Freitag, c.s., PS, 1 994; Michel Griviau, RPR, m., 1 039; François Rudloff, FN, 616; Michel Ligiot, div. d., 359; Michel Manca, Verts, 349; Louis Jan, PC, 150. *BALL.*

Saint-Seine-l'Abbaye
Christian Myon, RPR, 743; Michel Bernard, UDF, 413; Pierre Drouot, div. d., 399; Thierry Falconnet, PS, 89; Henri Delorme, FN, 86; Gérard Boudier, Verts, 83; Louis Laurent, PC, 42. *BALL.*
Henri Métin, c.s., div. d., n.s.r.p.

Selongey
Paul Taillandier, c.s., UDF-PR. *RÉÉLU.*

Vitteaux
Gilbert Mathieu, c.s., UDF-PR, m. *RÉÉLU.*

CÔTES-D'ARMOR (26)

Dans ce département, où le PS détient la majorité, alors que les trois autres assemblées départementales bretonnes sont dirigées par l'opposition, M. Josselin (rocardien), député, président du conseil général, est réélu sans difficulté à Ploubalay, de même *que M. Trémel* à La Roche-Derrien. L'avenir s'annonce plus sombre pour M. Chouat, en ballottage difficile à Loudéac, de même que *M. Conan à Paimpol* et M. Lesage à Langueux. A Matignon, M. Sabouret (UDF), ancien président de La Cinq, n'est pas assuré de sa réélection.

CONSEIL SORTANT : *9 PC*, 22 PS, 4 UDF-CDS, 3 UDF-PR, 5 UDF, 1 RPR, 7 div. d. et un siège vacant détenu par un PS décédé. *(Prés. : M. Charles Josselin, PS, d., m. de Plestin-Trigavou, a.sec.E).*

Bourbriac
Robert Jan, div. d., *1 104*; Yannick Botrel, PS, 1 014; Jean-Edmond Coatrieux, PC, 420; Philippe Cadoret, rég., 151; Jean-Yves Le Guyader, FN, 105. *BALL.*
Louis Bourges, c.s., div. d., n.s.r.p.

Châtelaudren
Yves Le Coqu, c.s., UDF, 1 809; Roland Briand, div. g., 885; René Guilloux, PS, 718; Jean-Claude Lenay, Verts, 309; Gilles Lacroix, FN, 183; Marie-Thérèse Samica, PC, 153; Jean-Yves Le Guern, rég., 107. *BALL.*

La Chèze
Jean-Yves Botherel, app. PS, c.m., 2 901. *ÉLU.*
Louis Piton, RPR, 2 158; Jean-Claude Angoujard, FN, 185; Alain Morfouesse, PC, 137.
Théodore Angoujard, c.s., PS, est décédé.

Corlay
Christian Le Riguier, c.s., div. d., 960; Maurice Le Gallic, div. d., 532; Gilbert Le Roy, PS, 440; Louis Ollivier, PC, 236; Jean-Claude Le Cerf, FN, 47. *BALL.*

Dinan-Ouest
René Régnault, PS, sén., 3 429; André Grignon, c.s., UDF-CDS, 3 071; Alain Hugues, Verts, 1 214; *Michel Bellis*, div. d., 980; Charles du Boishamon, FN, 781; Gérard Blanchard, div. d., 560; Christiane Nennot, PC, 462; Jean-Yves Drillet, UDB, 420. *BALL.*

Étables-sur-Mer
Marcel Ollitrault, c.s., UDF-CDS, m. *RÉÉLU.*

Évran
Robert Noguès, c.s., PS, 1 532; Francis Reynes, RPR diss., 1 168; Martine Lucas, Verts, 258; *François Guinde*, FN, 175; Jean-Yves de Tanouar, div. d., 85; Gilles Rivière, PC, 78. *BALL.*

Jugon-les-Lacs
Claudy Lebreton, PS, 2 089; Jean Ikène, app. RPR, 897; Daniel Hamon, *div. g.*, 739; *Yvette Sauvage*, GE, 347; Gérard Le Cam, PC, 269; Didier Audet, FN, 135. *BALL.*
Fernand Hamon, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Langueux
Michel Lesage, c.s., PS, m., 4 235; Rémy Denieul, div. d., c.m., 3 728; Jean Basset, écol., 1 482; Charles Ziak, FN, 604; Noël Pélois, PC, 530. *BALL.*

Loudéac
Didier Chouat, c.s., PS, d., m., 2 796; Pierre Etienne, div. d., c.m., 2 309; Hervé Guillemin, RPR, 1 242; Marc Boivin, Verts, 430; Gérard Le Gendre, PC, 351; Yves Sauvage, GE, 338; Pierre-Marie Launay, FN, 319. *BALL.*

Maël-Carhaix
Auguste Le Coënt, c.s., PC, m., 1 416; Pierre Lemoine, div. d., 967; Marie-Renée Oget, PS, 639; Gilberte Bouarka, Verts, 232; Didier Magnien, FN, 159. *BALL.*

Matignon
Yves Sabouret, *c.s., UDF*, 2 866; Marie-Hélène Tillon, PS, 2 067; Robert Deguillaume, div., 659; Jacques Le Henaff, Verts, 610; Jean-Claude Bourva, FN, 510; Marie-Claire Le Corvaisier, PC, 416. *BALL.*

Moncontour
Jean-Jacques Bizien, c.s., PS, m. *RÉÉLU.*

Paimpol
Jean-Claude Vitel, UDF, 4 153; Louis Conan, c.s., PS, c.m., 3 445; Roger Courland, Verts, 829; Michel Le Bideau, FN, 604; Yves Ballini, PC, 452; Pierre Morvan, UDB, 442. *BALL.*

Perros-Guirec
Léon Le Merdy, c.s., UDF, adj. m., 5 695; Pierrick Perrin, PS, 3 644; Jean-Pierre Trillet, AREV, 1 520; Guy Drouillard, PC, 1 376; Raymond Blanc, FN, 1 010. *BALL.*

Pléian-le-Petit
Prosper Besnard, c.s., PS, m. *RÉÉLU.*

Plérin
Louis Auffray, c.s., UDF, 2 441; Paule Quéméré, PS, 1 514; Joseph Got, RPR, c.m., 1 429; Jean-René *Louboutin, PC, c.m.*, 1 289; Alain Darlet, Verts, 1 107; Robert Pédron, UDB, 733; Pierre Génie, FN, 683. *BALL.*

Plestin-les-Grèves
André Cresseveur, RPR, 2 365; Roger Rioual, c.s., PC, m., 1 638; Joël Le Jeune, PS, 1 332; Jacques Herrou, Verts, 433; André Daniélou, FN, 267. *BALL.*

Plouagat
Jean-Pierre Le Goux, div. d., 1 533; Yves Bienvenu, maj. p., 875; Bernard Prigent, Verts, 369; Hervé Thouément, PC, 269; Jean-Claude Lefeuvre, FN, 152; Jean-Michel Tilly, rég., 53. *BALL.*
Pierre de Catuélan, c.s., div. d., n.s.r.p.

Ploubalay
Charles Josselin, c.s., PS, prés. c.g. *RÉÉLU.*

Plouha
Jean Derrien, c.s., PS, m., 1 701; Jean-Claude Le Guen, UDF-CDS, c.m., 1 162; Hubert Le Pivert, Verts, 253; Régis de Saint-Jouan, FN, 226; Yvon Fichou, UDB, 213; Annick Landemaine, div., 188; Pierre Dufour, PC, 112. *BALL.*

Pontrieux
Yves Le Mouër, UDF-PR, m., 2 366. *ÉLU.*
Yvan Guézennec, PS, 1 430; Laurent Quentin, PC, 169; Marie-Claude Quinio-Kerleau, FN, 109.
Yves Le Roux, c.s., PS, n.s.r.p.

La Roche-Derrien
Pierre-Yvon Trémel, c.s., PS, d. *RÉÉLU.*

Rostrenen
Pierre Le Gouéz, div. d., 1 346; Michel Quinio, PC, c.m., 1 160; Marie-Paule Donniou, div. d., adj. m., 906; Gildas Bouder, PS, 761; René Quillion, div. g., 563; Dominique Jouve, Verts, 438; Aimé Duigou, div. d., 232; Juliette Ziak, FN, 173. *BALL.*
Emile Radenac, c.s., div. d., m., n.s.r.p.

Saint-Brieuc-Ouest
Bruno Joncour, c.s., UDF-PR, c.m., 2 645; Michel Brémont, PS, c.m., 1 755; Jacques Mangold, Verts, c.m., 1 198; Michel Fraboulet, PC, adj. m., 968; Nicole Brunel-Camelin, FN, 585; Michel Corlay, *rég.*, 229. *BALL.*

Saint-Nicolas-du-Pélem
Yves Le Rudulier, c.s., div. d., 912; Léa Nicolas, PC, 731; Michel Priziac, div. g., 539; Louis Le Morzedec, PS, m., 504; Fraval de Coatparquet, FN, 77. *BALL.*

CREUSE (13)

La majorité socialiste du conseil général est en appel. Le PS reconquiert le canton d'Auzances, mais la situation du président du conseil général sortant, *M. Michel Moreigne*, est *incertaine* à Bellegarde-en-Marche, où il ne devance que d'une voix son adversaire divers droite. Le « statu quo » devrait toutefois prévaloir dans les cantons tenus par la majorité à Gentioux-Pigerolles, Royère-de-Vassivière, Saint-Sulpice-les-Champs. A Bonnat, le candidat de la dernière heure, M. Jean Commergnat (div.), crée la surprise en devançant le conseiller général sortant (div. d.) et le candidat de la majorité présidentielle.

CONSEIL SORTANT : 1 ex-PC, 12 PS, 1 div. g., 1 UDF-PSD, 1 UDF-P et R, 4 RPR, 3 app. RPR, 1 div. d. *(Prés. : M. Michel Moreigne, PS, sén., m. de Lupersat).*

Ahun
Jean Auclair, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Aubusson
Jean Mazetier, c.s., UDF-P. et R., c.m., 1 804; Henri Dubreuil, maj. p., 1 420; Robert Jolly, FN, c.m., 316; Jean-Claude Grenier, PC, a., adj. m., 307. *BALL.*

Auzances
André Venuat, PS, m., 1 499. *ÉLU.*
Gilbert Pérol, div. d., sout. UPF, 992; Monique Bolle, FN, 108; Aimé Lepage, PC, 87.
Yves Parry, c.s., div. d., a.m., n.s.r.p.

Bellegarde-en-Marche
Michel Moreigne, c.s., PS, prés. c.g., *804*; Jean-Pierre Chateignier, div. d., sout. UPF, 803; Daniel Naudin, PC, 107; Max Roux, FN, 84. *BALL.*

Bonnat
Jean Commergnat, div., 986; René Le Caignec, c.s., div. d., c.m., 862; Gilles Gaudon, maj. p., 789; Michel *Durand*, PC, 414; *Diane* de la Chapelle, FN, 167; Sylvie Bourdier, Verts, 156. *BALL.*

Bourganeuf
Alain Gouzes, PS, m., 2 251; Françoise Lavergne, RPR, 2 231; René Debesson, PC, adj. m., 774; Denis *Marçais, FN*, 420; *Marie-José Bidon*, Verts, 402. *BALL.*
Georges Neyret, c.s., PS, a.m., n.s.r.p.

Chambon-sur-Voueize
Jean Nicolaon, c.s., RPR, 1 107; Marie-Thérèse Pelletier, maj. p., 783; Guy Debondant, PC, c.m., 383; Marie de la Chapelle, FN, 154; Louis Jouanethon, Verts, 107. *BALL.*

Châtelus-Malvaleix
Gérard Gaudin, c.s., div. d., sout. UPF, m., 1 171; Michel Boissit, PC, 512; Roger Marie, PS, 390; Gérard Nicand, Verts, 185; Jean Lamouche, FN, 126. *BALL.*

Gentioux-Pigerolles
Pierre Laurent, c.s., PS, 503; François Christin, RPR, 232; Patrick Thévenot, PC, 162; Philippe Eychene, Verts, 80; Max Roux, FN, 34. *BALL.*

Le Grand-Bourg
Guy Moutaud, c.s., PS. *RÉÉLU.*

Guéret-Sud-Est
Jacques Viennois, c.s., RPR, c.m., 1 493; Henri Goumy, PS, 1 236; André Humbert, Verts, 335; Daniel Gallerand, PC, 232; Georges Perier, FN, 141. *BALL.*

Royère-de-Vassivière
Bernard Laborde, PS, 620; Roland Peix, RPR, sout. UPF, 468; Robert Jaquot, PC, adj. m., 119; Francis Moreau, div. d., 66; Louise Simon, FN, 57. *BALL.*

Saint-Sulpice-les-Champs
Thierry Chandernagor, c.s., PS, 658; Guy de Lamberterie, UDF-PR, 321; Michel Bounaud, div. d., 297; Pierre *Bounaud*, PC, 99; *Colette Roux*, FN, 45. *BALL.*

DORDOGNE (26)

Dans ce bastion traditionnel de la gauche, le PS, qui détient avec deux voix de majorité l'exécutif départemental, est menacé, même s'il résiste mieux que prévu. Il prend à la droite le canton de Vergt. Il pourrait gagner celui de Montagrier et bénéficier de l'éventuel défaite du conseiller sortant RPR à Montpon-Ménestérol. L'opposition espère faire basculer les cantons de Savignac, Salignac, Sarlat et Bergerac, où M. Christophe Manet, fils de M. Michel Manet, sénateur, maire socialiste de la ville, est *en position critique face à une candidate* UDF. Dans plusieurs cantons, à l'image de celui de Périgueux Nord-Est, les écologistes sont en position d'arbitres. Mais la couleur de la future assemblée pourrait dépendre également de la qualité des reports de voix entre le PC et le PS, qui, par le passé, ont souvent laissé à désirer.

CONSEIL SORTANT : 4 PC, 19 PS, 1 app. PS, 2 MRG, 2 UDF-rad., 1 UDF-PR, 1 UDF, 11 RPR, 1 app. RPR, 8 div. d. *(Prés. : M. Bernard Bioulac, PS, d., m. de Saint-Barthélémy-de-Bussière).*

Beaumont
Paul Testut, c.s., PS, m., *861*; Jacques Dutour, div. d., 580; Jean-Pierre Fayol, RPR, 318; Jean-Pierre Debaudringhien, Verts, 117; Yves Dudès, PC, 103; *Robert Dubois, div. d.*, 100; Mauricette Faure, FN, 96. *BALL.*

Bergerac-1
Katherine Traissac, UDF, 3 443; Christophe Manet, c.s., PS, 2 063; Robert Baconnet, FN, c.m., 1 290; Irène Sapir, PC, 800; Daniel Philippe, Verts, *780*; *Jean-Pierre Boissavit*, div. d., 515; Louis Grand, UDF-PR diss., 512; André Vidal, GE, 511; Henri Pasquet, div. g., 451; Oscar Hernandez, div., 115. *BALL.*

Bergerac-2
Jean Chagneau, c.s., PS, 2 881; Daniel *Garrigue, RPR, 2 452*; *Georges* Bonningue, Verts, 938; Claude Le Solleu, FN, 887; Claude Lhaumond, PC, 794. *BALL.*

Brantôme
Jean-Louis Villechanoux, c.s., MRG. *RÉÉLU.*

Le Bugue
Gérard Fayolle, c.s., RPR, m. *RÉÉLU.*

Le Buisson-de-Cadouin
Pierre Chaussade, c.s., div. d., m. *RÉÉLU.*

Bussière-Badil
Bernard Bioulac, c.s., PS, 1 175; Frédéric de Saint-Sernin, RPR, 1 156; Gérard Châteaux, PC, 347; Alain de Ruffray, FN, 64. *BALL.*

La Force
François Lasternas, c.s., PS, 2 306; Jean-Paul Chaume, div. d., 1 858; Christian Aubertie, PC, 1 056; Jacques Petretti, FN, 455. *BALL.*

Hautefort
Jean-Marie Queyroi, c.s., MRG. *RÉÉLU.*

Jumilhac-le-Grand
Jean-Noël Laleu, c.s., RPR, 1 621; Guy Besse, *PC, 967*; Bernard Vauriac, PS, 835; Philippe de Chivre, FN, 129. *BALL.*

Lalinde
Philippe Dudreuilh, div. d., 1 922; Michel Suchod, c.s., PS, d., 1 599; Laurent Perea, PC, 609; Henri Saux, FN, 312; Didier Gouze, GE, 291; Serge Labasse, Verts, 273. *BALL.*

Lanouaille
Jane Lataste, c.s., div. d., m., 1 725; Jean-Michel Lamassiaude, div. g., 1 376; Camille Claud, PC, 923; Edmond Beyneix, FN, 118. *BALL.*

Montagrier
Michel Debet, PS, 1 502; Henri Lacour, c.s., div. d., 1 360; Gabriel Chapeyrou, PC, 174; Abel Duez, FN, 88. *BALL.*

Montignac
Jean Burg, c.s., PS, 2 234; Guy Bergesson, RPR, 1 574; Gérald Lavene, PC, 593; Francis Gratadou, GE, 414; Jeanne Robichez, FN, 247. *BALL.*

Montpon-Ménestérol
Jean-Claude Grégoire, div., 2 834; Pierre Fauret, RPR, m., 2 723; Michel Arretche, PS, 2 187; Albert Richard, PC, 530; *Eliane Bourdée, FN*, 458. *BALL.*
Jean Lovato, c.s., RPR, n.s.r.p.

Nontron
René Dulin, c.s., PC. *RÉÉLU.*

Périgueux-Nord-Est
Michel Lopez, c.s., RPR, adj. m., *3 558; Francis Colbac, PC*, 2 742; Jacques Hourcabie, div. g., 1 364; Claude Labetaa, Verts, 673; Michel Courtois, FN, 549. *BALL.*

Périgueux-Ouest
Michel Dasseux, c.s., PS, 3 973; Alain-Pierre Chabanne, UDF-CDS, adj. m., 2 774; Camille Daboir, PC, 1 715; Chantal Merchadou, GE, 666; Jacques Ricard, FN, 637; Nicole Riou, Verts, 416. *BALL.*

Salignac-Eyvignes
Serge Laval, RPR, 780; Gilbert Fournier, c.s., PS, 760; Louis Muzac, div. d., 375; Jean-Claude Grégory, div. d., 120; Jeannine Delpy, div. d., 117; Vianney Le Vaoon, PC, 90; Marie-Noëlle Delpech, GE, 73; Cécile Sénéjoux, FN, 68. *BALL.*

Sarlat-la-Canéda
Jean-Jacques de Peretti, RPR, m., 3 458; Louis Delmon, c.s., PC, a.m., *2 339*; *Jean-Pierre Doursat*, PS, 1 669; Alain Armagnac, GE, 373; Daniel Chavaroche, rég., 340; Jacques Robichez, *FN*, 306. *BALL.*

Savignac-les-Églises
Georges Delbigot, div. d., 2 299; Ginette Rebière, c.s., PS, 1 966; Jean-Claude Pinault, PC, 587; Jean-Yves Cartier, FN, 217. *BALL.*

Sigoulès
Michel Bourgeois, c.s., app. PS, 2 035; Jean-Pierre Peyrebrune, div. d., sout. UPF, 1 399; Patrice de Crissey, FN, 384; Michel Labreigne, PC, 361; Michel Colombet, div. d., 297. *BALL.*

Vergt
Jean-Pierre Saint-Amand, PS, 1 954. *ÉLU.*
Philippe Cornet, UDF-PR, 1 228; Richard Chapoulie, PC, 177; Maurice Villate, FN, 135.
André Moulinier, c.s., UDF, m., n.s.r.p.

Verteillac
Marc Etourneaud, c.s., UDF-rad. *RÉÉLU.*

Villefranche-de-Lonchat
Roger Guionneau, c.s., div. d., m. *RÉÉLU.*

Villefranche-du-Périgord
Jean-Yves Martegoutte, c.s., div. d., m. *RÉÉLU.*

DOUBS (18)

La droite enlève huit des quinze cantons qu'elle était amenée à défendre parmi les dix-huit renouvelables. Le président (RPR) sortant, M. Georges Gruillot, réélu avec près de 62 % des voix, est donc d'ores et déjà assuré de retrouver sa majorité dans un conseil général où la gauche détenait moins d'un tiers des sièges. Celle-ci peut au moins tenter de se lancer à l'assaut des cantons de Besançon Nord-Ouest et de Quingey, voire des *deux cantons de Montbéliard. Mais le* PS est menacé à Ornans et à Rougemont où M. Genin, ex-PS, n'est pas certain de l'emporter face à M. de Moustier (UDF) qui n'a pas reçu l'investiture de l'UPF.

CONSEIL SORTANT : 9 PS, 1 div. g., 1 UDF-rad., 1 UDF-PR, 4 UDF, 1 app. UDF, 12 RPR, 1 app. RPR, 5 div. d. *(Prés. : M. Georges Gruillot, RPR, sén., m. de Vercel-Villedieu-le-Camp).*

Besançon-Nord-Ouest
Constant Verdot, c.s., RPR, 1 507; Jean Mille, PS, c.m., 1 260; Robert Sennerich, FN, 693; André Nachin,

LE PREMIER TOUR DES CANTONALES

Verts, c.m., 433; Martine Bultot, AREV, adj. m., 420; Jean-Claude Joyeux, div., 148; Bernard Meunier, ADD, c.m., 140; Gil Romand, PC, 116. *BALL.*

Besançon-Ouest

Michel Vialatte, RPR, c.m., 2 449; Yves-Michel Dahoui, PS, c.m., 1 682; Georges Lepoutre, FN, 958; Michèle Folschweiller, Verts, c.m., 928; Yvon Chapuis, UDF-PSD, 577; Patrick Pierlot, AREV, c.m., 467; Annie Ménétrier, PC, 234. *BALL.*
Michel Helvas, c.s., div. d., n.s.r.p.

Étupes

Jean Geney, c.s., RPR, m., 2 991; Jacques Cointet, PS, 1 672; Roland Boillot, FN, 661; Bruno Lemerle, ADS, 645; Antonio Sanchez, PC, 191. *BALL.*

Montbéliard-Est

Monique Rousseau, RPR, adj. m., 3 307; Yves Bessero, PS, c.m., 1 768; André Jacquot, FN, 1 549; Jean-Pierre Lehec, ADS, 958; Jacques Helias, GE, 950; Bruno Aebischer, Verts, 667; Joseph Adami, PC, 397. *BALL.*
Gérard Kuster, c.s., RPR, a.d., n.s.r.p.

Montbéliard-Ouest

Jacques Vernier, c.s., RPR, 2 912; Etienne Banet, PS, 1 564; Pierre Hélias, Verts, 1 276; Léon Colino, FN, 1 131; Noëlle Grimme, ADS, 515; Robert Pintucci, PC, 282. *BALL.*

Montbenoît

Jean Pourchet, c.s., UDF, sén. *RÉÉLU.*

Morteau

Claude Vermot, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Mouthe

Roland Vuillaume, c.s., RPR, d. *RÉÉLU.*

Ornans

Marc Chapelain, c.s., PS, m., 2 287; Marcel Bouverot, div. d., sout. UPF, 1 824; Jean-Louis Simon, div. d., 485; *Jean Gouget, FN, 426; Michel* Bourquin, ADS, 228; Michel Card, PC, 52. *BALL.*

Pierrefontaine-les-Varans

Jean-Marie Pobelle, app. UDF, sous.UPF, 1 947. *ÉLU.*
Jacques Cassard, div. d., 1 238; Jean-Paul Poignand, FN, 301; Jean-Michel Llaona, PC, 97.
Auguste Vernerey, c.s., RPR, n.s.r.p.

Pontarlier

André Cuinet, c.s., UDF-PR. *RÉÉLU.*

DRÔME (18)

La gauche, qui disposait d'une avance de quatre sièges au conseil général, a d'ores et déjà concédé le canton de Chabeuil, où le conseiller sortant, M. Clovis Idelon, est éliminé au profit d'un duel entre un candidat UDF, M. Maurice Morin (27,89 %), et un divers droite, M. Jean-Pierre Badois (18,13 %). Le siège de M. Pierre Favrat (PS) dans le canton de Valence-IV est également menacé : devancé par le RPR, le candidat socialiste pourrait néamoins sauver son fauteuil en cas de triangulaire avec le *FN. Le scrutin est aussi incertain à* Nyons, Tain-l'Hermitage, Luc-en-Diois et Lamotte-Chalançon.

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 16 PS, 4 div. g., 1 GE, 2 UDF-rad., 3 UDF-CDS, 2 UDF-PR, 4 RPR, 3 div. d. *(Prés. : M. Rodolphe Pesce, PS, m. de Valence).*

Bourg-de-Péage

Henri Durand, c.s., div. d., m., 4 582; Didier Guillaume, PS, 2 009; Bernard Pinet, FN, 1 847; Cécile Pascal, Verts, 1 511; Marcelle Ferrero-Varsino, PC, 434. *BALL.*

Bourg-lès-Valence

Gérard Gaud, c.s., PS, sén., 3 737; Jean-Michel Merle, UDF-PR, 2 399; René Lauer, FN, 1 411; Marie-Laure Vanier, Verts, 1 060; Michelle Moulin, PC, 486; Roger Borrès, div. d., 234. *BALL.*

Chabeuil

Maurice Morin, UDF-rad., 2 249; Jean-Pierre Badois, UDF-CDS, m., 1 462; Jean-Noël Causse, PS, 1 142; Clovis Idelon, c.s., div. g., 892; Philippe Girard, Verts, 861; Pierre Etienne, FN, 794; Simone Lebrat, PC, 320; Paul Mollard-Chaumette, *div. d., 172; Michel Leroux, CNI,* 171. *BALL.*

Châtillon-en-Diois

Gérard Védrines, c.s., GE, 469; André Favier, RPR, 341; Patrick Brochier, PC, 238; Christian Salvador, FN, 65. *BALL.*

Die

Jean-Pierre Rambaud, c.s., PC, m., 785; Isabelle Bizouard, PS, 715; André Roche, div. g., 652; Félix Figoli, div. d., 523; Christian Robin, FN, 181; Martine Sadier, Verts, 164. *BALL.*

Dieulefit

Robert Palluel, RPR, 740; Michel Valentin, div. g., 591; Claude Busac, PS, 547; Gilbert Marcel, div. d., 403; Pierre Burstow, Verts, 397; Hubert Laurent, ex-PS, 286; René Raspail, div., 207; Jean Thomé, PC, 184; Patrick Bérard, FN, 172; Max Jolivet, div. d., 92; Claudette Munoz, ext. d., 30. *BALL.*
Pierre Raspail, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Grignan

Alain Blanc, c.s., UDF-rad., 1 343; Marc Roustan, PS, 857; Marius Vigne, FN, 364; Georges Barry, PC, 303; Jean-Pierre Morichaud, Verts, 295; Claude Masson, CNI, 223; André-Philippe Nathan, div. g., 148. *BALL.*

Luc-en-Diois

Charles Monge, div. d., 409; Jean Tourrès, PS, 290; Jean-Claude Oddon, div. d., 177; Bruno Carot, Verts, 78; Thierry Awenengo-Dalberto, UDF-PR, 76; Jean-Louis Simon, PC, 64; Philippe Coste, FN, 30. *BALL.*
Henri Galland, c.s., PS, n.s.r.p.

Montélimar-1

Alain Fort, PS, d., 2 453; Jean-Jacques Ayzac, c.s., UDF-PR, 1 754; Gisèle Didier, UDF-PR diss., adj. m., 1 168; Annick Ferrier, FN, 992; Marceau Fournier, PC, 446; Claudette Munoz, ext. d., 259. *BALL.*

Montélimar-2

Thierry Cornillet, c.s., UDF-rad., m., 3 505; Firmin Chaleil, div. g., 2 631; Pierre Sauzet, FN, 1 470; Marcel Magnon, PC, 698; Philippe Prothon, *div. d., 496; Claudette Munoz, ext. d.,* 348; Francis Amoros, div. d., 197. *BALL.*

La Motte-Chalancon

Jean-Marie Bertrand, app. PS, 180; Claude Brès, div. d., 131; Emile Piccardi, div. d., m., 122; Jean-Régis Tortel, UDF, sout. UPF, 99; Marc Chancel, div. g., 63; Christian Mancip, Verts, 40; Pierre Grassot, div. g., 39; Pierre Chauvin, ex-PS, 38; Brice Cotar, FN, 13; Denis Lesenne, PC, 7. *BALL.*
Gabriel Mourier, c.s., PS, n.s.r.p.

Nyons

Michel Faure, RPR, 2 088; Gérard Bertrand, PS, 1 898; Albert Rosset, FN, 707; Laurent Donzet, PC, 476; Jean-Pierre Duchet, Verts, 476; Jean-François Dottori, GE, 475; Serge Wattel, CNI, 118. *BALL.*
Jean Monpeyssen, c.s., PS, m., n.s.r.p.
Jean Monpeyssen, c.s., PS, n.s.r.p.

Pierrelatte

Jean Mouton, c.s., UDF-CDS, m. *RÉÉLU.*

Rémuzat

Jean-Marcel Besson, c.s., PS, sén. *RÉÉLU.*
Michel Buis, PC, 105; Eric Rebaud, Verts, 99; Daniel Le Goff, CNI, 82; Christian Girardin, FN, 54.

Saint-Jean-en-Royans

Gérard Sibeud, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Tain-l'Hermitage

Serge Blache, PS, 2 567; Gilbert Bouchet, RPR, 1 598; André Pelisse, FN, 1 037; Pierre Banc, UDF, 880; Henri Garcia, Verts, 593; Bernadette Durand, UDF-PR diss., 534; Yves Gautier, PC, 487; Jacques Gros-Desormeaux, CNI, 276; Pierre-Claude Tracol, div. d., 253; André Delhome, div. d., 192; Claudette Munoz, ext. d., 105. *BALL.*
Maurice Alloncle, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Valence-2

Patrick Labaune, c.s., RPR, c.m., 2 489; Emile Brunel, PS, adj. m., 1 496; Germaine Burgaz, FN, 878; Gérald Perrier, Verts, 426; Arlette Ducros, PC, 334; Michel Dobelli, div. g., adj. m., 300; Anne-Marie Lombard, div. d., 234; Lionel Fournat, div. d., 106; Nicole Savolle, ext. d., 73; Daniel Collas, CNI, 62; Nicole Lefeuvre, div. d., 56. *BALL.*

Valence-4

Jean-Claude Laurent, RPR, 1 582; Pierre Favrat, c.s., PS, adj. m., 1 436; Robert Mérindol, FN, 965; Patrick Régnier, Verts, 550; Jean-Michel Bochaton, PC, 343; Viviane Macia, CNI, 138; Périco Boucherle, ext. d., 81; Claudette Munoz, ext. d., 65. *BALL.*

EURE (22)

Six sièges ont été pourvus. Deux sortants socialistes, MM. Freddy Des*chaux-Beaume et Maurice Maire,* sont nettement devancés par le RPR. Le sort des deux députés PS du département est contraire : M. Alfred Recours, maire de Conches-en-Ouche, est en ballottage favorable dans un canton où le sortant RPR ne se représentait pas, tandis que M. François Loncle est assez loin derrière le candidat sortant de la droite. Enfin, M. Jean-Louis Debré, député RPR, n'a manqué que d'une centaine de voix son élection au premier tour à Nonancourt.

CONSEIL SORTANT : 4 PC, 7 PS, 2 MRG, 4 UDF-rad., 2 UDF-CDS, 9 UDF-PR, 1 UDF-P et R, 2 UDF, 6 RPR, 6 div. d. *(Prés. : M. Henri Callard, UDF-rad., sén., m. de Lyons-la-Forêt).*

Amfreville-la-Campagne

Christian Lemaire, c.s., UDF-PR, m., 2 837; Daniel Leho, PS, 1 663; Joël Léost, Verts, 952; Fabrice Cuvelier, FN, 758; Didier Pannier, PC, 395. *BALL.*

Les Andelys

Bernard Tomasini, c.s., RPR, 2 609; Dominique Baugas, FN, 1 064; Paul Bonnet, UDF, 906; Robert Naveau, PS, 880; Olivier Bassine, Verts, 675; Patrick Edeline, PC, 552; Kléber Pousseo, div. g., 544; Madeleine Kieffer, div., 537; Paul Baty, div. d., 1. *BALL.*

Beaumesnil

Jacques Prévost, c.s., UDF. *RÉÉLU.*

Beaumont-le-Roger

Serge Desson, c.s., div. d., m., 2 513; Jean Paul, div., 1 683; Pierre Brangeon, FN, 502; Jean-Pierre Meulemans, PS, 496; Lucien Coudrel, PC, 419. *BALL.*

Bernay-Est

Jean Quinton, c.s., UDF-PR, 1 774; Lionel Prevost, div. g., 1 658; Edith Buffet, Verts, 648; Philippe Darras, FN, 464; Louis Glatigny, PC, 350. *BALL.*

Bernay-Ouest

Joël Bourdin, c.s., UDF-PR, sén., m. *RÉÉLU.*

Beuzeville

Joseph Métral, div., 1 220; Henri Pinçon, c.s., div. d., 990; André Noël, *RPR, 832; Denise Mortreuil, PS,* 536; Michèle Le Flem-Patte, FN, 344; Marc Dieuleveut, Verts, 257; Jacques Cabot, PC, 149. *BALL.*

Bourgtheroulde-Infreville

Jean Guenier, c.s., UDF-CDS, m., 2 831; Jean-Claude Maugard, Verts, 707; Jocelyne Bessa de Almeida, PS, 700; Marc Froidefont, FN, 665; Laurent Giesbert, MRG, 491; Gérard Cheuer, PC, 343; Gilles Moreau, div. d., 250. *BALL.*

Breteuil

Pierre Vittori, c.s., PS, 1 753; Serge Salitot, RPR, 865; Bruno Chavet, UDF, 664; Marcel Despoulains, FN, 414; Jean-Luc Richard, Verts, 287; Marie-Thérèse Morisse, PC, 141. *BALL.*

Conches-en-Ouche

Alfred Recours, PS, d., m., 2 454; Bernard Duval, UDF, 1 894; Jean-Marc Doucet, FN, 961; Jacques Godard, Verts, 789; Pierre Vandromme, PC, 295. *BALL.*
Arnaud Périnelle, c.s., RPR, n.s.r.p.

Cormeilles

Hervé Morin, UDF, 1 349. *ÉLU.*
Marcel Passavant, div. d., 557; *Patrick Servant, div., 311;* Jean Sorel, FN, 152; Vincent Roussel, PC, 55.
François Thiron, c.s., UDF, m., n.s.r.p.

Damville

Françoise Charpentier, c.s., RPR, m. *RÉÉLUE.*

Écos

Michel Jouyet, RPR, 2 582; Freddy Deschaux-Beaume, c.s., PS, d., m., 2 047; Guy Dugrès, FN, 1 106; Denis Gasiglia, Verts, 616; Jacky Allais, PC, 220. *BALL.*

Étrépagny

Michel Quillet, c.s., UDF-rad., 1 644; Pierre Beaufils, div. d., 934; Jean-Jacques Pilinski, PS, 779; François Van Kets, FN, 590; René Henry, PC, 422; Bernard Personnat, div. d., 281. *BALL.*

Évreux-Ouest

Catherine Nicolas, RPR, 1 783; Didier Laffeach, PS, 1 321; Pascal Dionis, Verts, 1 129; Jean-Pierre Pavon, UDF-PR, 952; Alain Béreul, FN, 884; Michel Leblanc, PC, 784; Paul Coto, div., 660. *BALL.*
Gabriel Malard, c.s., RPR, n.s.r.p.

Évreux-Nord

Bernard Blois, c.s., UDF-PR, 5 495; Yves Saussaye, PS, adj. m., 2 500; Yves Dupont, FN, 2 135; Alain Quesnel, Verts, 2 120; Jean-Claude Epiard, PC, 1 364; François Courger, div. d., 614; Jean-Noël Rolland, div. g., adj. m., 452; Alain Laffeach, div. d., 227. *BALL.*

Gaillon

Jacques Benoni, RPR, 1 228; Maurice Maire, c.s., PS, m., 924; Paul Chauvelin, FN, 739; Bernard Disson, Verts, 533; Jean-Pierre Leblanc, PC, 343. *BALL.*

Louviers-Nord

Jean Récher, c.s., PS, m., 1 837; Thierry Brousse, RPR, 1 615; Franck Martin, div. g., 1 055; Jacky Vassard, FN, 825; Bruno Canivet, PC, 269. *BALL.*

Montfort-sur-Risle

Francis Courel, c.s., maj. p. *RÉÉLU.*

Nonancourt

Jean-Louis Debre, RPR, d., 2 259; Liliane Meriel-Bussy, MRG, 698; François Brisset, FN, 686; Christian Poncet, UDF, 524; Michel Bouhou, Verts, 383; Paul Caille, PC, 247. *BALL.*
Maurice Mary, c.s., MRG, n.s.r.p.

Pacy-sur-Eure

Jean-Luc Miraux, c.s., RPR, m. *RÉÉLU.*

Pont-de-l'Arche

Gérard Saillot, c.s., div. d., 1 966; François Loncle, PS, d., 1 202; Gaëtan Levitre, PC, 1 174; Raymond Drouin, FN, 561; Eric Pinel, Verts, 495; Lucien Ben Natan, div., 483. *BALL.*

EURE-ET-LOIR (14)

Le Front national confirme sa bonne implantation à Dreux : dans le canton de Dreux-Sud, son candidat, M. Christophe Ducrot, arrive en tête avec 33,49 % des suffrages Il devance le sortant socialiste, M. Maurice Legendre. Dans l'ensemble, l'opposition, qui détient la majorité départementale, est bien placée à l'issue de ce premier tour. Elle a enregistré la réélection de M. Martial Taugourdeau (RPR), président de conseil général, dans le canton de Châteauneuf-en-Thymerais et celle de M. Jacques Dussutour (RPR) dans celui de La Ferté-Vidame. A Châteaudun, M. Alain Venot (RPR) remporte la première manche dans le duel qui l'oppose à Mme Anne-Marie Dousset (UDF-PR), conseiller sortant, et, à Thiron-Gardais, le sortant, M. Philippe Lamirault (PS) est devancé par son neveu, M. Luc Lamirault (div. droite). Enfin, le deuxième tour s'annonce serré dans le canton de Nogent-le-Rotrou entre le maire, M. François Huwart (MRG), et M. Patrick Hoguet (UDF), conseiller sortant.

CONSEIL SORTANT : 10 PS, 1 MRG, 1 div. g., 1 UDF-CDS, 3 UDF-PR, 4 UDF, 4 RPR, 5 div. d. *(Prés. : M. Martial Taugourdeau, RPR, sén., m. de Tremblay-les-Villages).*

Brou

Jacques Delavallée, c.s., MRG, 1 813; Jean Granger, UDF, m., 1 190; Jean-Claude Philippe, div. d., 821; Jean-Marc Thioux, FN, 539; Mireille Ladeve-Lepine, Verts, 334; Michel Pozé, PC, 165. *BALL.*

Chartres-Nord-Est

François Catel, UDF, 1 527; Pierre Raymondaud, PS, 1 283; René Chevanche, FN, 950; Gérard Dabadie, div., 852; Jean-Pierre Lelievre, div. d., 836; Daniel Gaudian, Verts, 677; Jean-Jacques Baudin, MRG, adj. m., 451; Alice Perche, PC, 346; Jacques Peyratout, UDF diss., 300; Joseph Fromont, div. d., 286. *BALL.*
Jean Lelièvre, c.s., div. d., n.s.r.p.

Chartres-Sud-Ouest

Gérard Cornu, RPR, 4 189; Marc Darmon, maj. p., adj. m., 2 182; Daniel Furhmann, FN, 1 667; Marie-Hélène Aubert, Verts, 1 268; Jean *Legué, div. d., 1 095; Françoise* Ferronniere, UDF diss., 656; Lionel Geollot, PC, 571. *BALL.*
Raymond Poirier, c.s., div. d., a.sén., n.s.r.p.

Châteaudun

Alain Venot, RPR, m., 3 412; Anne-Marie Dousset, c.s., UDF-PR, 3 002; Denis Dechartres, FN, 1 117; Paul Chevrier, Verts, 1 050; Yves Benoist, PC, c.m., 952; Gilbert Daumarie, PS, c.m., 897; André Lebat, MRG, 425. *BALL.*

Châteauneuf-en-Thymerais

Martial Taugourdeau, c.s., RPR, prés. c.g. *RÉÉLU.*

Dreux-Sud

Christophe Ducrot, FN, 2 507; Maurice Legendre, c.s., PS, a.d., 2 200; Jean-Pierre Larsonneur, UDF-PR, adj. m., 1 517; François Fillon, Verts, 1 014; Guy Hénault, PC, 248. *BALL.*

La Ferté-Vidame

Jacques Dussutour, c.s., RPR, m. *RÉÉLU.*

Illiers-Combray

Jacques Guillard, div. d., m., 1 950; Michel Chevallier, div., 1 148; Hélène Utzinger, FN, 674; Guy Deseez, PC, 416; Daniel Girard, Verts, 402; Jean Ravet, div., 191. *BALL.*
Alain Gillot, c.s., div. g., n.s.r.p.

Janville

Jean-Yves de Franciosi, c.s., PS, 1 741; Martial Chevallier, RPR, 1 570; Jean-Claude Denis, div. d., 671; Rolande Fraillon, FN, 404; Didier Rivière, PC, 152. *BALL.*

Maintenon

René Gallas, c.s., UDF-PR, 5 568; *Eric Brétillard, maj. p., adj. m. de* Chartres, 1 892; Gérard Laboureur, Verts, 1 821; Max Torok, FN, 1 801; Rolande Pegorier, PC, 721. *BALL.*

Mainvilliers

Jean-Jacques Chatel, PS, adj. m., 2 161; Jean-François Le Brizault, div. d., 1 852; Denise Debort, FN, 1 281; Miguel Ferron, Verts, 955; Jacques Le Clainche, div. d., 470; Jean-Pierre Vidal, PC, 467. *BALL.*
Jean Charpentier, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Nogent-le-Rotrou

Patrick Hoguet, c.s., UDF, c.m., 3 193; *François Huwart, MRG, m.,* 2 781; André Plénacoste, FN, 766; Philippe Mouret, Verts, 492; Patrick Dubourg, PS, 447; Maurice Tropinat, PC, 286. *BALL.*

Orgères-en-Beauce

René Audouin, c.s., maj. p., adj. m., 1 372; Bruno Robert, RPR, 1 294; Marcel Marion, FN, 211; Albert Hornez, PC, 118. *BALL.*

Thiron-Gardais

Luc Lamirault, div. d., 1 274; Philippe Lamirault, c.s., PS, m., 1 005; Michel Lanier, FN, 379; Jean Vallois, PC, 174. *BALL.*

FINISTÈRE (20 + 8)

Comme lors des élections précédentes, le PS devrait encore un peu progresser dans le Finistère. Il est vrai que dix-huit cantons tenus par la droite étaient à renouveler, contre huit appartenant aux socialistes. Un canton est acquis au PS, celui de Daoulas, enlevé par M. Le Gac, un ancien communiste qui avait conquis la mairie de Plougastel-Daoulas en s'opposant à la construction d'un centre commercial près du magnifique calvaire local. Le canton de Saint-Thégonnec devrait, lui aussi, passer à gauche au second tour. Il est difficile, en revanche, de prévoir de quel côté les voix des Verts, placés en arbitre, feront pencher la balance dans plusieurs cantons de Brest. Ancien dirigeant paysan, M. Dauphin (PS) risque de perdre son siège à Arzano, son adversaire n'ayant manqué l'élection au premier tour que de quelques voix.

CONSEIL SORTANT : 1 app. PC, 20 PS, 9 UDF-CDS, 2 UDF, 11 RPR, 7 app. RPR, 2 div. d. *(Prés. : M. Charles Miossec, RPR, d., m. de Landivisiau).*

Arzano

Jean Loménech, div. d., 1 418; Georges Dauphin, c.s., PS, m., 1 069; Pierre Gourlay, GE, 131; Elisabeth Forlot-Mouton, FN, 113; Bernard Hernandez, PC, 85; Fernand Kerouredan, UDB, 51. *BALL.*

Bannalec

Yvon Le Bris, c.s., PS, m., 1 751; Jean-Yves Cochennec, ex-PC, 1 142; Daniel Le Pennec, div. d., 1 015; Guy Flégeo, Verts, 510; Christian Mouton, FN, 293; *Jean-Claude Bottereau, PC,* 192. *BALL.*

• Brest-Cavale-Blanche-Bohars

Jacques Berthelot, c.s., div. d., a.m. de Brest, 4 631; François Cuillandre, PS, 2 869; Michel Briand, Verts, 1 147; Jean-Yves Guengant, GE, 938; Joseph Cloarec, FN, 928; Fortuné Pellicano, RPR, 902; Yves Pichavant, ex-PC, 416; Roger Hère, PC, 387. *BALL.*

• Brest-l'Hermitage-Gouesnou

Jean-Paul Glémarec, PS, 2 696; Jean-Yves Le Borgne, UDF-PR diss., 1 399; André Rosec, UDF, 1 273; Michelle Marc, Verts, 1 184; Claude Léon, div. d., 925; Astrid Ratte, FN, 908; Alain Poupon, div. d., 805; Lucienne Inizan, PC, 325. *BALL.*

• Brest-Kerichen

Jacqueline Desouches, c.s., PS, 1 713; Albert Di Comun, UDF, 1 402; Marie-Louise Le Gall, div. d., 952; Marie-Thérèse Martin, Verts, 941; Olivier Morize, FN, 769; Louis Ami*not, ex-PC, 537; Simone Gueguen,* PC, 353. *BALL.*

• Brest-Lambezellec

Daniel Abiven, c.s., PS, adj. m., 2 557; Gérard Castel, UDF-PR diss., 1 678; André Favennec, Verts, 806; Gabriel Mazéo, FN, 590; Yves Le Berre, PC, 294; André Chantrel, div. d., 159. *BALL.*

• Brest-Plouzané

Joseph Méléannec, PS, a.m. de Plouzané, 3 325; Yvon Lucas, Verts, 2 636; Francis Le Bian, div. d., 2 416; Yves Pagès, UDF, 2 243; François Cotonnec, FN, 1 192; Marcel Simon, PC, 288. *BALL.*
Marcel Le Floc'H, c.s., RPR, se présente dans le canton Brest-Saint-Pierre.

• Brest-Recouvrance

Bertrand Cousin, RPR, 2 372; Pierre Maille, c.s., PS, m., 2 353; Bernard Pacreau, FN, 667; Marie-Françoise Loussouarn, Verts, 607; Louis Le Roux, PC, 445; Mireille Cann, div. g., 193. *BALL.*

• Brest-Saint-Marc

Jean-Pierre Hue, PS, 2 772; Dominique Le Gall, RPR, 2 209; Frédéric Guyader, div. d., 1 674; Jean-Yvon Landrac, Verts, 1 004; François Boutry, FN, 958; Guy Abgrall, PC, 434; Jean Guéguéniat, PBPE, 415. *BALL.*
Georges Lombard, c.s., UDF, a.sén., a.m. de Brest, n.s.r.p.

• Brest-Saint-Pierre

Marcel Le Floc'h, c.s., RPR, du canton de Brest-Plouzané, 2 278; Jacques Quillien, PS, 1 492; Yves Sellier, FN, 721; Pierre Cocquebert, Verts, 635; Hervé Cadiou, ex-PC, 416; Daniel Maloisel, PC, 305. *BALL.*

Carhaix-Plouguer

Jean Rohou, c.s., app. RPR, a.m., 3 308; Jean-Pierre Jeudy, ex-PC, m., a.c.g., 1 678; François Le Grand, PS, 1 162; Louis Lofficial, PBPE, 953; Desire Mahe, div. g., 810; Eric Calmejane, FN, 612; Daniel Laporte, PC, 572. *BALL.*

Concarneau

Paulette Lecroc, div. d., 3 928; Gilbert Le Bris, c.s., PS, d., m., 2 813; Yvon Quéroué, ex-PC, 2 052; Michel Beucher, Verts, 1 167; Michel Dor, FN, 881; Alfred Corne, GE, 689; Christian Delannée, PC, 546; Xavier-*Simon Quéré, UDF-PR, 395.* *BALL.*

Crozon

Jean-Jacques Fabien, c.s., RPR, a.m., 3 770; Jean Cornec, PS, m., 2 743; Henri Hofman, FN, 924; Daniel Magnen, div. g., 810; Jean-Yves Leven, PC, 245. *BALL.*

Daoulas

André Le Gac, div. g., 5 886. *ÉLU.*
Christian Cornec, div. d., 4 843; René Corler, FN, 711; Pierre Quinquis, PC, 317.
Joseph Mallèjac, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Fouesnant

Roger Le Goff, c.s., UDF-CDS, m., 5 127; Gérard Mével, PS, 2 755; Claudine Dupont-Tingaud, FN, 1 021; Jean-Pierre Bigorgne, Verts, 900; Jean-Claude Le Guen, PC, 617; Lionel Le Golvan, div. d., 456. *BALL.*

Guilvinec

Pierre Draoulec, c.s., UDF-CDS, 4 041; René-Pierre Chever, PS, 1 616; Guy Laurent, PC, 1 228; Simon Le Pape, div. d., 1 220; Janick Moriceau, Verts, 1 019; Pierre Le Bris, FN, 698; Jean-Jacques Le Lay, div. d., 666. *BALL.*

Lanmeur

Jean-René Cadran, c.s., PS, 2 438; Madeleine Gautier, div. d., 1 580; Yvette Tanguy, div. d., 1 151; Thierry Troadec, Verts, 659; Alain Troadec, PC, 537; Jean-Albert Rolland, div. g., 300; Claude Carmier, FN, 297. *BALL.*

Lannilis

Jean-Michel Perhirin, RPR, 2 707; François Vigouroux, UDF-PR diss., 2 082; Bernard Le Ven, div. d., 1 975; Gilbert Bellec, PS, 730; Jean-François Kervern, Verts, 612; Charles Tronyo, FN, 336; Robert Bilien, PC, 103. *BALL.*
Léon Guéguen, c.s., UDF, n.s.r.p.

Plabennec

Louis Coz, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Pleyben

Jean-Jacques Pirche, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Ploudalmézeau

Edouard Talarmin, c.s., app. RPR, 2 743; Antoine Corolleur, div. d., m., 2 180; Gabriel Le Dreff, PS, 763; Jacques Herrmann, FN, 628; Yvon Saout, Verts, 605; Jean-Jacques Quéré, div. d., 595; Marie-Louise Calvarin, div. g., 454; René Treguer, PBPE, 324; Jean-Yves Jézéquel, PC, 92. *BALL.*

Plouescat

Yves Priser, c.s., app. RPR. *RÉÉLU.*

Plouzévédé

Jacques de Menou, c.s., RPR, sén. *RÉÉLU.*

Pont-Croix

Henri Cogan, c.s., UDF-CDS, 3 447; Jean Normant, PS, 2 722; Roger Le Pape, div. d., 2 721; Nicole Urvois, GE, 913; Marcel Saoutic, FN, 624; Germaine Zaroli, PC, 489. *BALL.*

Pont-l'Abbé

Sébastien *Jolivet,* c.s., UDF-CDS, m., 3 220; Louis Daniel, maj. p., 1 858; Noël Le Quéré, div. d., 926; Jakez Cornou, Verts, 844; Emile Bargain, PC, 840; Pierre Delignière, GE, 517; Jean Grimaldi, FN, 514. *BALL.*

Rosporden

Gilbert Monfort, c.s., PS, m., 2 798; *Edouard Launay,* RPR, 2 506; François Dufour, PC, 1 005; Paul Guéguéniat, PBPE, *397; Didier Barbier,* FN, 366. *BALL.*

Saint-Pol-de-Léon

Adrien Kervella, c.s., app. RPR, m., 4 124; Olivier Cadiou, div. d., 3 167; Yannick Massini, PS, 1 678; Eric Audigou, FN, 613; Jean-Pierre Creignou, PC, 520. *BALL.*

Saint-Thégonnec

Jean-Claude Kerdilès, PS, 1 317; Yvon Abiven, div. g., m., 1 312; Joseph Le Mer, c.s., app. RPR, 1 204; *Stéphane Mayer, PC, 124;* Olivia Darsonval, FN, 116. *BALL.*

GARD (22 + 1)

Pour la courte majorité départementale de M. Gilbert Baumet (France unie), c'est la stabilité. Les quatre élus sont des sortants « amis » et la plupart de ses autres représentants sont plutôt en bonne position. Il existe une incertitude à Sommières, où M. Maurice Boisson (France unie) pourrait faire les frais d'une triangulaire comprenant le candidat UPF et M. Jean-Marie Cambacérès, député, démissionnaire du PS. D'autre part, le candidat UPF du nouveau canton de Vauvert peut être élu au second tour au détriment du maire socialiste du chef-lieu, M. Guy Roca. Mais MM. Robert Ruas (UDF-PR) à Saint-Jean-du-Gard et Edouard Chaulet (PC) à Barjac, tous deux adversaires de M. Baumet courent, quant à eux, de grands risques.

CONSEIL SORTANT : 12 PC, 18 PS, 6 FU, 2 UDF-CDS, 3 UDF-PR, 3 RPR, 1 div. d. *(Prés. : M. Gilbert Baumet, FU, sén., m. de Pont-Saint-Esprit).*

Aigues-Mortes

Etienne Mourrut, c.s., RPR, 2 565; Sodol Colombini, ADS, 909; Jean-Pierre Bas, PC, 821; Francis Artero, FN, 818; Monique Montoya, PS, 486; René Brezun, div. g., 485; Valérie Cambot, Verts, 370; Jacques Fontaine, div. d., adj. m., 279. *BALL.*

Alès-Nord-Est

Jacky Valy, PC, 3 025; Georges Petit, PS, 2 123; Max Roustan, UDF-PR, 1 679; Francis Bassier, FN, 1 413; Philippe Vallon, Verts, 830; Jean-Paul Benoît, div., 328. *BALL.*
Henri Valy, c.s., PC, n.s.r.p.

Alès-Ouest

Fernand Balez, c.s., PC, 3 194; Jean-Michel Vergnes, FN, 2 210; Jean Sirvin, PS, 1 941; Paul Hernandez, RPR, sout. UPF, 1 890; Thierry Tournaire, Verts, 1 083; Gilbert Vezon, div. d., 872; Georges Fernandez, div. g., 656. *BALL.*

Alzon

Jean-Claude Roustant, c.s., PS. *RÉÉLU.*

Barjac

Bernard Raoux, div., 1 047; Edouard Chaulet, c.s., PC, m., 936; Jean-François Compan, FN, 91; Bruno Sabatier, Verts, 63; Marcel Garsia, GE, 63. *BALL.*

Bessèges

André Rouviere, c.s., PS, sén., 1 659; Roland Aspord, div. d., m., 1 323; Léandre Bischeri, PC, 507; François Hugerot, Verts, 184; Régine Courtial, FN, 174. *BALL.*

Lédignan

Françoise Laurent-Perrigot, c.s., PS, 1 282; Bernard Clément, PC, 531; Marc Floutier, RPR, sout. UPF, 365; *Nathalie Maire, FN, 334;* Eugénie Ortiz, Verts, 207. *BALL.*

Nîmes-3

Camille Lapierre, c.s., UDF-PR, adj. m., 2 677; Lorrain de Saint-Affrique, FN, 1 825; Jacques Longuet, PS, 1 334; Wladimir Guiu, PC, 1 326; Alain Masseguin, Verts, 1 137; Louis Magnano, div. d., 176. *BALL.*

Nîmes-4

Antoine Castelnau, c.s., UDF-CDS, adj. m., 2 171; Lorrain de Saint-Affrique, FN, 1 275; Alain Fabre-Pujol, PS, 1 022; Xavier Etienne, Verts, *648; Claude Lamouroux,* PC, 642; Frédéric Bompard, div. g., 353; Michel Baptiste, div., 139. *BALL.*

Nîmes-5

Alain Boule, c.s., RPR, 1 715; Michel Servile, FN, 1 056; Bernard Casaurang, PS, 913; Marie Verdeil, PC, 665; Gilbert Grondin, Verts, 618. *BALL.*

Pont-Saint-Esprit

Gilbert Baumet, c.s., FU, prés. c.g., sén., m. *RÉÉLU.*

Roquemaure

René *Mathieu,* c.s., *PC,* 3 110; Michel Anastasy, UDF-PR, sout. UPF, 2 427; Patrice Prat, PS, 1 411; Henri Guiot, FN, 1 322; Alain Bérard, Verts, 733. *BALL.*

GERS (16)

DES CANTONALES

Saint-André-de-Valborgne
Roger Atger, c.s., PS, m. *RÉÉLU.*

Saint-Chaptes
Jean Carreyron, c.s., PS, 1 314; Yves Maurin, div. d., sout. UPF, 809; Claude Vian, Alt., 681; Robert Ponge, FN, 629; Jean-Claude Carrière, div. g., 540; Paul Picard, PC, 471; Claude Dailly, Verts, 287. *BALL.*

Saint-Jean-du-Gard
Lucien Affortit, div. g., m., 753; Robert Ruas, c.s., UDF-PR, 709; Pierre Berthoumieu, PS, 165; Marcel Benedetti, PC, 145; Michel Launay, Verts, 131; Louis Madelain, FN, 89; Jean-Paul Lafont, div., 29. *BALL.*

Saint-Mamert-du-Gard
William Dumas, PS diss., 925; Eric Canonge, PS, 883; Régis Martin, div. g., 790; Raymond Bruguiere, RPR, sout. UPF, 716; Jean-Marie Robert, FN, 651; Francis Servière, div. g., 629; Michel Viala, PC, 370; Pierre Salis, Verts, 345. *BALL.*
Léopold Dumas, c.s., PS, n.s.r.p.

Sommières
Maurice Boisson, c.s., FU, 1 821; Alain Danilet, RPR, 1 705; Jean-Marie Cambacérès, ex-PS, d., a.m., 1 497; Henri Bunis, FN, 1 154; Christian Fabre, PC, 1 137; Jean-Claude Lafont, div., 773; Marie-Anne Sabatier, Verts, 681; Yves Heran, div. g., 428. *BALL.*

Sumène
Jean Barral, c.s., FU. *RÉÉLU.*

Trèves
Martin Delord, div., 449; Bernard Castagnet, c.s., div. g., 396; André Thion, div., 53; Michel Baumel, RPR, sout. UPF, 40; André Marson, div., 31; Noëlle Gisbert, PC, 7; Alain Rayssiguier, Verts, 7; Serge Payat, FN, 7. *BALL.*

Uzès
Jean-Luc Chapon, c.s., UDF-PR, m., 2 973; Nicole Bouyala, PS, 2 629; Alain Candel, FN, 979; Mireille Raffaelly, PC, 597; Alain Bertolino, Verts, 544; Michel d'Ozenay, écol., 322. *BALL.*

• Vauvert
Pierre André, UDF, 2 275; Guy Roca, PS, m., 2 001; Max Allieu, FN, 1 598; Jean-Paul Cabanis, Verts, 972; Patrick Herrard, PC, 715. *BALL.*

Vézénobres
Jacques Gras, c.s., FU, m., 1 145; Fernand Joffre, div. g., 512; Jacky Burdo, div. g., 497; Yves Fagès, PC, 442; Alain Braconnier, FN, 372; Christian Burglé, UDF, 355; André Chaleil, Verts, 307. *BALL.*

Le Vigan
Alain Journet, c.s., PS, d., m., 1 832; Pierre Calvet, RPR, 840; Jacques Trintignac, div. g., 498; Bernard Portales, FN, 443; Serge Ressiguier, PC, 325; André Roux, Verts, 230; Max Brès, div. g., 52. *BALL.*

HAUTE-GARONNE (25)

Sept des vingt-cinq cantons renouvelables ont été pourvus, tous au profit du PS. Parmi les cinq réélus figure M. Pierre Izard, dont la présidence du conseil général ne devrait pas être contestée, tant la marge des socialistes était grande dans l'assemblée sortante. M. Henri Tenard, quant à lui, succède à M. Jean Peyrafitte, maire socialiste de Luchon, sénateur, qui ne se représentait pas. Plusieurs personnalités socialistes sont en revanche en ballottage difficile : c'est le cas de M. Gérard Bapt, député, maire de Saint-Jean, face à M. Robert Huguenard, adjoint RPR à la mairie de Toulouse; de M. Robert Loïdi, député, face à M. Jean Diébold, également adjoint RPR à la mairie de Toulouse; de M. Claude Cornac, questeur au conseil général; et de Mme Hélène Mignon, député, maire de Muret.

Le ministre de l'éducation nationale, M. Lionel Jospin, peut, quant à lui, espérer sa réélection au second tour à Cintegabelle. Sont également bien placés MM. Claude Ducert, Pierre Ortet et Jean-François Lamarque, tous députés socialistes. Si les cantons ruraux demeurent assez fidèles à leurs élus de gauche, il n'en va pas de même de Toulouse et sa couronne. M. Pierre Baudis, le père de *Dominique*, maire de la « ville rose », n'a pourtant pas été réélu au premier tour à Toulouse-I; il le sera le 29 mars, puisqu'aucun de ses adversaires n'a passé la barre des 10 % des inscrits.

CONSEIL SORTANT : 36 PS, 2 MRG, 3 div. g., 2 UDF-CDS, 1 UDF, 4 RPR, 2 div. d. *(Prés. : M. Pierre Izard, PS, m. de Villefranche-de-Lauragais).*

Aurignac
Jacques Durrieu, c.s., PS. *RÉÉLU.*

Bagnères-de-Luchon
Henri Denard, PS, 1 969. *ÉLU.*
Jean Boy, div. d., 961; Georges Oueille, div. d., 388; André Cathala-Delmas, FN, 272; Joseph Alloza, Verts, 188; José Martinez, PC, 129.
Jean Peyrafitte, c.s., PS, sén., n.s.r.p.

Boulogne-sur-Gesse
Pierre Montastruc, c.s., UDF-CDS, m., 1 356; Yvon Péchaud, MRG, 943; Charles Martin, div. d., 671; Guy Castella, FN, 215; Jacques Lafite, Verts, 112; Georges Castex, PC, 104. *BALL.*

Cadours
Julian Alain, PS, 1 377. *ÉLU.*
Alain Boué, div. d., 445; Louis Lacrampe, FN, 239; Jean-Luc Brunel, rég., 101; Michèle Cousin, PC, 95; Christian Dancale, div., 3.
Marcel Delile, c.s., PS, n.s.r.p.

Castanet-Tolosan
Claude Ducert, c.s., PS, d., 5 457; Etienne Lourme, UDF-PR, 5 252; Jean-François Maury, écol., 2 000; Paul Berthollet, FN, 1 354; Christian Sempé, PC, 1 209; Christian Dancale, div., 41. *BALL.*

Cazères
Gaston Escude, c.s., PS, m., 2 840; Gilbert Allienne, div. d., 1 107; Jean-Paul Samaran, div. d., 819; Michel Lefèvre, PC, 389; Jean-René Gouilly, écol., 311; Jean Planchon, FN, 292; Christian Dancale, div., 2. *BALL.*

Cintegabelle
Lionel Jospin, c.s., PS, ministre d'Etat, min. de l'éducation nationale, 967; André Mistou, UDF-PR, 842; Guy David, rég., 346; René Sansuc, PC, 183; Grégoire Gauci, FN, 164; *Christian Dancale, div., 11.* *BALL.*

Fronton
Louis Bonhomme, c.s., PS. *RÉÉLU.*

L'Isle-en-Dodon
André Baron, c.s., PS, m., 1 242; Jean Larrieu, UDF, 1 208; Georges Grindes, div. g., 483; Michel Bordages, PC, 137; Théo Buras, FN, 111; René-Marc Willemot, Verts, 86. *BALL.*

Lanta
Pierre Sicre, c.s., MRG, 1 247; Marc Mengaud, div. g., 962; Robert Nicodeme, UDF-PR, 457; Christian des Minières, FN, 174; Patrice Stobéo, Verts, 164; Daniel Fourcade, PC, 63; Christian Dancale, div., 24. *BALL.*

Montastruc-la-Conseillère
Jean-Paul Séguéla, c.s., RPR diss., 2 449; André Laur, PS, 1 938; Charles Liepmannsohn, FN, 752; Jean Vilotte, Verts, 610; Jacques Galvan, PC, 450. *BALL.*

Muret
Hélène Mignon, c.s., PS, d., m., 9 732; Alain Barrès, div. d., 8 635; Louis Chantriaux, FN, 4 376; Jean-Jacques Martinez, Verts, 4 132; Michel Veyssière, PC, 1 906; Jean Roques, *div. d., 817; Christian Dan*cale, div., 1. *BALL.*

Revel
Jean-François Lamarque, c.s., PS, d., 3 033; Jean-Louis Bonsirven, div. d., 2 853; Frédérique Cros, FN, 443; Roger Raginel, PC, 424; Edouard Franc, rég., 246. *BALL.*

Rieumes
Bernard Vignaux, c.s., PS. *RÉÉLU.*

Rieux
Adolphe Ruquet, c.s., PS, m. *RÉÉLU.*

Saint-Gaudens
Pierre Ortet, c.s., PS, d., m., 3 725; Bernard Battle, RPR, 2 999; Philippe David, div. d., 1 157; Nadine Voloscenko, FN, 901; Michel Daynac, écol., 805; Pierrette Sanclimens, PC, 430; Aly Benbelaid, div. d., 266; Christian Dancale, div., 77. *BALL.*

Saint-Martory
Alexis Marrot, c.s., PS, 906; Robert Bernadet, UDF, 693; Stanislas Foguez, div. g., 239; Jean-Pierre Bonnet, PC, 147; Paul Kraemer, écol., 92; Gabrielle Schutz, FN, 78; Christian Dancale, div., 1. *BALL.*

Toulouse-1
Pierre Baudis, c.s., UDF, 3 964; Yvette Benayoun-Nakache, PS, 1 415; Denis Corpet, div. g., 1 048; Lucien Bezoles, FN, 878; François Farré, UDF-PSD, 648; Alain Chère, PC, 379; Pierre Cabare, div. d., 276; Christian Dancale, div., 104; Jacques Daborge, div. g., 92. *BALL.*

Toulouse-3
Jean Diebold, c.s., RPR, adj. m., 5 364; Robert Loidi, PS, d., 2 759; Michel Perret, FN, 1 177; Jean-François Laffont, rég., 1 156; Monique Durrieu, PC, 824; Claude Galon, div. d., 108. *BALL.*

Toulouse-4
Jean-Claude Paix, c.s., UDF-CDS, adj. m., 4 185; Michel Loubet, PS, 1 980; Bernard Vincent, FN, 1 231; Patrick Lasseube, rég., 1 119; Adolphe Rubio, PC, 656. *BALL.*

Toulouse-7
Robert Huguenard, RPR, adj. m., 3 785; Gérard Bapt, c.s., PS, d., 3 352; Gérard Onesta, Verts, 1 266; Marc Ribet, FN, 1 204; Claudie Fontès, PC, 721. *BALL.*

Toulouse-12
Françoise du Veyrinas, UDF-CDS, 7 524; Bernard Audigé, c.s., PS, 6 742; Jean-Pascal Serbera, FN, 3 180; Jacques Lafite, Verts, 3 039; José Sirach, PC, 1 510; Jean-Paul Fonvieille, LCR, 996. *BALL.*

Toulouse-13
Jean Vauchère, c.s., PS, adj. m. de Colomiers, 10 081; Patrick Ansiaux, UDF-PR, 6 270; Didier Houi, écol., 4 600; Serge Laroze, FN, 3 422; Georges Daout, PC, 2 019; Christian Dancale, div., 52. *BALL.*

Toulouse-14
Claude Cornac, c.s., PS, sén., 5 949; Grégoire Carneiro, RPR, 4 818; Joseph Colzani, Verts, 2 116; Hugues Sondag, FN, 1 957; Jean-Pierre Barboni, PC, 1 191; Christian Dancale, div., 170. *BALL.*

Villefranche-de-Lauragais
Pierre Izard, c.s., PS, prés. c.g. *RÉÉLU.*

GERS (16)

La majorité socialiste départementale, présidée par M. Jean-Pierre Joseph, n'était pas menacée. Ce premier tour a permis la réélection de MM. Jean-Jacques Lassave (PS) dans le canton de Lombez et de Joseph Lamothe (PC) dans celui de Masseube, ce dernier réalisant un score de plus de 58 % dans un département où les autres candidats communistes obtiennent environ 8 % en moyenne. La droite affiche quatre réélus sans surprise, MM. Max Laborie (Cologne), Gérard Bezerra (Montréal), Jean-François Toisau (Saramon) et Bernard Cassaignau (Saint-Clar). Les deux candidats de France unie, MM. Claude Gallardo, à Fleurance, et Claude Bourdil, à Auch-Nord-Ouest, sont pour une grande part tributaires du report des voix d'une seule et même famille écologiste, la famille Arrieu, dont le mari était candidat à Fleurance et l'épouse à Auch.

CONSEIL SORTANT : 2 PC, 18 PS, 2 FU, 2 UDF-rad., 3 UDF, 1 RPR, 1 app. RPR, 2 div. d. *(Prés. : M. Jean-Pierre Joseph, PS, d., adj. m. de Lectoure).*

Auch-Nord-Est
Alain Duffourg, UDF, 1 355; Alain Sorbadère, c.s., PS, 1 012; Jacques Guareschi, FN, 313; Humbert de Buttet, Verts, 294; Jean-Michel Maria, PC, 172; Jean Falco, AREV, 146. *BALL.*

Auch-Nord-Ouest
Jacques Brussiau, RPR, c.m., 1 415; Claude Bourdil, c.s., FU, c.m., 988; Danielle Arrieu, Verts, 472; François Pelletan, FN, c.m., 423; Christian Courtade, PC, 349; Henri Santisteva, UDF-CDS, 337; Jean-Manuel Fullana, AREV, 246; Francis Lepoittevin, UDF-PR, 145. *BALL.*

Cazaubon
Claude Sainrapt, UDF-rad., 958; Christian Bianchi, PS, 908; Paul Cardona, RPR, 442; Michel Laporte, FN, 176; Marius Gardes, div., 160; Jean Carcy, PC, 130. *BALL.*
Guy Lamothe, c.s., PS, n.s.r.p.

Cologne
Max Laborie, c.s., UDF-rad., m. *RÉÉLU.*

Fleurance
Pierre Combedouzon, div. d., 2 480; Claude Gallardo, c.s., FU, m., 2 005; Claude Arrieu, Verts, 411; Robert Doazan, FN, 385; Roland Schmit, PC, 317. *BALL.*

Jegun
Henri Soumadieu, c.s., UDF, 662; Guy Dugros, RPR, 421; Philippe Monello, PS, m., 417; Marcel Courtiol, Verts, 176; Jean Pélalo, PC, 119; Jean-Marc Lacotte, FN, 107. *BALL.*

Lombez
Jean-Jacques Lassave, c.s., PS, m. *RÉÉLU.*

Masseube
Joseph Lamothe, c.s., PC. *RÉÉLU.*

Miélan
Jean Dours, c.s., div. d., 844; Gérard Dabezies, div. d., 718; Gérard Fauque, PC, 463; Jean-Louis Lami, PS, 347; Philippe Piton, div. d., 266; Anne Arsac, FN, 147. *BALL.*

Miradoux
André Cochet, div. d., 554; André Monestes, c.s., PS, m., 510; Joël Rambeau, PC, 185; Hubert Borg, FN, 98. *BALL.*

Montréal
Gérard Bezerra, c.s., UDF-PR, m. *RÉÉLU.*

Plaisance
Jean-Louis Quereillahc, c.s., PS, a.m., 972; Régis Soubabere, div. d., 886; Xavier de Cassagnac, UDF-PR, 251; Francis Brioudes, PC, 116; Pierre Collongues, FN, 108; Albert Morandin, div. d., 87. *BALL.*

Riscle
Gilles Galabert, c.s., PS, 2 020; Philippe Gayrin, div. d., 1 325; Henry Chevallier, Verts, 276; Henri de Castelbajac, FN, 236; Bernard Laffargue, PC, 221. *BALL.*

Saint-Clar
Bernard Cassaignau, c.s., UDF, m. *RÉÉLU.*

Saramon
Jean-François Toisau, c.s., RPR, d.eur. *RÉÉLU.*

Valence-sur-Baïse
Guy Philip, div. d., 1 027; Aubert Garcia, c.s., PS, sén., 1 013; Paul Capéran, PC, 401; Georges Maitre, FN, 185; Yvette Le Mercier, ext. d., 45. *BALL.*

GIRONDE (31)

Le PS, qui détient trente-trois des soixante-trois sièges du département, se retrouve en ballottage favorable dans cinq cantons, dont celui de Carbon-Blanc, détenu par M. Philippe Madrelle, président sortant du conseil général. La droite, pour sa part, se retrouve bien placée pour le second tour dans quinze cantons qu'elle détient déjà. La future majorité du conseil général de Gironde, qui se jouera à quelques sièges, risque en fait de dépendre des résultats de Libourne et de Pessac, où la droite est en difficulté. A Libourne, M. André Teurlay (UDF-PR) est talonné par un RPR dissident et par le FN. A Pessac-I, l'ancien maire, M. Jean-Claude Dalbos (RPR), arrive derrière le candidat socialiste. A Bègles, ancien bastion communiste, M. Jean-Jacques Paris (PC), conseiller général sortant, sera opposé au second tour au *chef de file de Génération Ecologie,* M. Noël Mamère, qui avait conquis la municipalité en 1989.

CONSEIL SORTANT : 3 PC, 29 PS, 1 ADD, 1 UDF-rad., 1 UDF-CDS, 6 UDF-PR, 1 UDF, 13 RPR, 2 app. RPR, 6 CNI. *(Prés. : M. Philippe Madrelle, PS, sén., m. de Carbon-Blanc).*

Arcachon
Robert Fleury, c.s., UDF-PR, a.m., 2 906; Anne-Marie Pouyadou, PS, 910; Jack Hennequin, ext. d., 869; Claude Gamelin, FN, c.m., 868; Michel Daverat, Verts, 661; Pierre Cleaz, PC, 260. *BALL.*

Audenge
Robert Cazalet, c.s., UDF-PR, d., 7 355; Xavier Daney, PS, 2 699; Guy-Georges Michaely, ext. d., 2 540; André Graignon, FN, 2 091; Christian Merlette, GE, 1 572; Jacques Charrazac, PC, 1 162; Christian Meynard, Verts, 1 083. *BALL.*

Auros
Jean-Elian Cazemajou, c.s., CNI, 1 216; Maylis Coudroy de Lille, div. d., 679; Gérard Bardin, PC, 425; Claude Hambye, PS, 285; Claude Peytermann, Verts, 142; Geneviève Guérin, FN, 112. *BALL.*

Bègles
Jean-Jacques Paris, c.s., PC, 3 267; Noël Mamère, GE, m., 2 982; Danièle Traissac, UDF-PR, 945; Guy Moll-Escarpenter, PS, 783; Pierre Loustaunau, FN, 674; Martine Layère, maj. p., 469; Patrick Goujon, Verts, 365; Kléber Damblon, maj. p., 105. *BALL.*

Belin-Béliet
Alain Péronnau, app. CNI, adj. m., 2 359; Guy Pellerin, div. d., 930; Denise Greslard, PS, 748; Paulette Santoni, FN, 452; René Lapebie, PC, 330; Jean-Pierre Brieuc, Verts, 272; Kléber Haye, GE, 263; Claude Besombe, MRG, 164. *BALL.*
Raymond Brun, c.s., CNI, m., n.s.r.p.

Bordeaux-2
Chantal Bourragué, RPR, adj. m., 3 209; Bertrand Planté, PS, 1 613; Pierre Sirgue, FN, c.m., 1 180; Jacqueline Casarrangue, Verts, 857; Michel Capdenat, MRG, c.m., 412; Claude Mellier, PC, c.m., 402; Richard Faure, ext. d., 211; Mohamed Akrout, div., 43. *BALL.*
Simone Noailles, c.s., app. RPR, adj. m., n.s.r.p.

Bordeaux-6
Jean-Claude Barran, c.s., RPR, c.m., 2 721; Jacques Respaud, PS, c.m., 1 452; Valérie Colombier, FN, 948; Pierre Hurmic, GE, 768; Michel Pujau, *PC, 674;* Franck Poitou, Verts, 612; Dany Boukal, ext. d., 37. *BALL.*

Bordeaux-8
Jacques Matharan, c.s., RPR, adj. m., 6 380; Jacques Lahon, PS, 2 831; Marcel Piacentini, FN, 2 055; Jean-Jacques Rabeisen, Verts, 1 955; Philippe Prothais, ext. d., 768; Paul Lagourgue, PC, c.m., 578. *BALL.*

Bourg
Claude Broy, c.s., PS, 2 504; Jean-Mi*chel Manciet, div. d., 1 876;* Jean-Pierre Verret, Verts, 589; Madeleine Croville, FN, 572; Raymond Rodriguez, PC, 333. *BALL.*

Branne
Jean-Paul Fossat, c.s., PS, 2 834; Alain Vizerie, RPR, 1 125; Paul Jeanjean, FN, c.m., 713; Michel Bardeau, PC, 405; André Orive, GE, 306; Jean-Pierre Michoux, Verts, 295. *BALL.*

Cadillac
Jacques Dumas, c.s., UDF-PR, m., 2 702; Régis Durand, PS, 1 039; Barthélemy Carasco, FN, 668; Dominique Hoffmann, Verts, 621; Guy Aussant, PC, 611. *BALL.*

Captieux
Marc Lalanne, c.s., PS, m. *RÉÉLU.*

Carbon-Blanc
Philippe Madrelle, c.s., PS, prés. c.g., 6 326; Philippe Hervé, CNI, 3 026; François-Régis Taveau, FN, 1 783; Pascal Scazza, Verts, 1 399; Roland Vasquez, PC, 989. *BALL.*

Castelnau-de-Médoc
Michel Lescoutra, RPR, 2 720; Yves Lecaudey, c.s., ADD, 2 261; Guy *Coubris, div. d., 1 197; Claude Jau*mouillie, PS diss., 1 168; Jean Coulary, FN, 1 090; Jean-Louis Lagardère, Verts, 1 050; Marcel Bellocq, div., 795; Bernard Ayglon, PC, 698; Jean-Pierre Morin, ext. d., 401. *BALL.*

Cénon
Pierre Garmendia, PS, d., adj. m., 4 511; Jean-Pierre Guyomarc'h, UDF-PR, c.m., 2 273; Michel Munier, FN, 1 874; Robert Vialletel, Verts, 1 522; Max Guichard, PC, 1 296; *Monique Van Der Motte,* ext. d., 762. *BALL.*
René Bonnac, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Floirac
Jean Darriet, c.s., PS, m., 2 408; Jean-Claude Thomila, RPR, c.m., 1 811; Alain Magret, FN, 1 280; Michel Broqua, PC, adj. m., 1 074; Jean-Hervé Le Bars, Verts, 995; Abel-Aziz Radi, GE, 702; Gilles Grande, rég., 85. *BALL.*

Gaîtres
Jean-Claude Bireau, c.s., RPR, 2 783; Alain Marois, PS, 1 922; Michel Tricot, FN, 662; Dominique Reffay, Verts, 506; Jacques Bouvier, PC, 334. *BALL.*

Labrède
Hubert Lagoueyte, c.s., CNI, 5 096; Gilles Pezat, PS, 3 287; Jean-Luc Ajas, Verts, 2 016; Maurice Le Gentil, FN, 1 537; Jean-Pierre Bagolle, PC, 1 124. *BALL.*

Libourne
André Teurlay, c.s., UDF-PR, c.m., 4 107; Michel Galand, PS, 3 942; Nils Abel, RPR diss., 2 253; Jacques Labegorre, FN, 2 143; Marie-Thérèse Roberti, Verts, 1 759; Jean-Louis Arcaraz, PC, 1 061; Jean-Pierre Ladreyt, div. d., 719. *BALL.*

Mérignac-2
Pierre Favre, c.s., UDF-PR, 4 838; Jean-Michel Tavart, PS, 3 256; Anne-Marie Sirgue, FN, 1 816; Pierre Cazenave, GE, 1 287; Jean-Pierre Robert, Verts, 1 254; Bernard Proudhom, PC, 910; Daniel Bégu, div. d., 495. *BALL.*

Monségur
Bernard Dussaut, c.s., PS, sén., m. *RÉÉLU.*

Pauillac
Louis Sénillon, RPR, m., 2 233; Christian Ollier, PS, 1 081; Monique Béguerie, PC, 815; Jean-Philippe Lavalette, FN, 628; Thierry Sanz, ext. d., 615; Jean-Marc Pasquet, Verts, 284. *BALL.*
André Cazes, c.s., CNI, a.m., n.s.r.p.

Pessac-1
Pierre Auger, PS, adj. m., 3 494; Jean-Claude Dalbos, c.s., RPR, 3 107; Jean-Pierre Dufour, Verts, 1 661; Joseph Moralès, FN, 1 138; Alain Boutineaud, PC, 722. *BALL.*

Pujols
Gérard César, c.s., RPR, sén. *RÉÉLU.*

Saint-Ciers-sur-Gironde
Daniel Picotin, c.s., UDF-rad., m., 2 927; Philippe Plisson, PS, 2 486; Colette Lafite, FN, 285; Geneviève Andueza, Verts, 224; Michel Belloc, PC, 193. *BALL.*

Saint-Laurent-Médoc
Michel Faure, c.s., RPR, m., 1 696; Jack Costes, PS, 921; Marcel Abrieu, PC, 343; Jean-Louis Bernard, FN, 331; Jean-Luc Gasnier, Verts, 180; Jean-Claude Tessier, GE, 173. *BALL.*

Saint-Macaire
Jean Lafourcade, c.s., PC, 1 400; Pierre Laporte, RPR, 1 122; Jean-Marie Billa, PS, m., 1 028; Alain de Peretti, FN, 565; Jacques Laville, Verts, 222; Geneviève Digneau, UDF-PR diss., 94. *BALL.*

Saint-Symphorien
Gérard Lagors, c.s., PS, m., 739; Raymond Lagardère, PC, 457; Laurent de Bailliencourt, div. d., 399; Michel Mantovani, FN, 146; Jacques Léglise, ext. g., 137; Philippe Sore, Verts, 116. *BALL.*

Sauveterre-de-Guyenne
Francis Naboulet, c.s., CNI. *RÉÉLU.*

Talence
Alain Cazabonne, c.s., UDF-CDS, adj. m., 4 477; François Joly, PS, 2 181; Guy Lacour, GE, 1 489; Henri Lastrade, FN, 1 346; Jean Duviella, Verts, 1 040; Marie-Hélène Fichot, PC, 669; Denis Lavigne, div. d., 367; Pierre Wendzinski, div. g., 297; Xavier Joliot, div., 203; Michel Jaquet, div. d., 188; André Demarqc, ext. d., 82. *BALL.*

Villandraut
Gilbert Cardouat, c.s., PS. *RÉÉLU.*

HÉRAULT (21 + 5)

Deux sièges sur vingt-six ont été pourvus : M. Jean Arcas, maire socialiste d'Olargues, a été réélu, et M. Francis Cros, maire socialiste de La Salvetat-sur-Agout a repris ce canton à la droite, le conseiller sortant, M. Jean-Claude Sonnier, ne se représentant pas.

Au deuxième tour, la majorité de gauche du conseil général ne devrait pas être remise en cause dans un département où les personnalités en vue, dont le président socialiste sortant, M. Gérard Saumade, sont en ballottage favorable. L'inconnue résidera pour treize cantons dans l'attitude du FN. Il n'est pas exclu en effet d'y voir des triangulaires. C'est le cas de Montpellier-VII, où M. Alain Bosc, conseiller socialiste sortant, pourrait se retrouver face à M. Jean-Marc Bonnet (RPR) et au responsable départemental du FN de l'Hérault, M. Alain Jamet.

M. Jean-Claude Martinez, député européen FN, menace de se maintenir sur le canton de Mauguio, où M. Pierre Michelet (RPR) et le maire socialiste de la ville, M. Michel Baccala, restent en lice.

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 3 ex-PC, 28 PS, 1 GE, 2 UDF-CDS, 6 UDF-PR, 4 RPR, 1 div. *(Prés. : M. Gérard Saumade, PS, d., m. de Saint-Mathieu-de-Tréviers).*

Béziers-3
Jules Faigt, c.s., PS, adj. m., 4 420; Jacques Denis, FN, 3 294; Michel Roget, RPR, sout. UPF, 3 197; Michel Sénégas, PC, 2 523; Eliane Blanquier, Verts, 1 714; Emile Chiffre, UDF-rad., 1 141; Joseph Pommier, MRG, 954. *BALL.*

Béziers-4
Raymond Couderc, c.s., UDF-PR, c.m., 7 002; Aimé Couquet, PC, adj. m., 3 812; Yves Untereiner, FN, 3 633; Roger Toulza, PS, c.m., 2 436; Jean-Paul Coulouma, GE, c.m., 1 987; Régine Barthélemy, Verts, 930. *BALL.*

Capestang
Bernard Nayral, c.s., PS, d., m., 2 986; *Xavier Gombert, div. d.,* 1 478; Christian Harquel, PC, 1 042; Guy Barbier, FN, 1 042; Gilles Nicaise, Verts, 625. *BALL.*

• Castelnau-le-Lez
Jean-Pierre Grand, c.s., RPR, m., 4 514; Jean-Louis Pelletier, *FN,* 1 689; Frank Montousse, PS, 1 079; Stéphan Bailly, GE, 1 043; Alain Sabat, Verts, 423; André Estève, PC, 415. *BALL.*

Castries
Marcel Gibily, c.s., UDF-PR, m., 5 997; Jean-Marcel Castet, PS, 3 792; Fernand Lapscher, FN, 2 474; Bruno Gutierrez, Verts, 1 400; Robert Trinquier, PC, 925; Pierre Bascou, div., 663. *BALL.*

Le Caylar
Pierre Bouyeron, c.s., PS, m., 355; Jean-Marie Barascut, div. d., 321; Louis Pascal, FN, 34; Paulette Kjellberg, Verts, 33; Marie-Claude Bastide, PC, 17. *BALL.*

Clermont-l'Hérault
Marcel Vidal, c.s., PS, sén., m., 3 575; Claude Revel, app. RPR, 1 981; Albert Martin, FN, 901; Marie-Ange Decultieux, PC, 757; Sylvie Cayrol, Verts, 552. *BALL.*

Ganges
Louis Randon, c.s., RPR, 1 370; Yvon Delmas, PS, 795; Pierre Servier, div., 482; Jean-Claude Rodriguez, PC, 421; Jean Vallon, div., 408; Jean-Pierre Wojcik, div. g., 370; Aimé Le Guen, FN, 288; Elian Robert, div., 281; Claude Duplan, Verts, 244. *BALL.*

• Lattes
Michel Vaillat, c.s., UDF-PR, m., 4 437; Hélène Zouroudis, FN, 2 244; René Julien, PS, 1 534; Albert Morisset, GE, 1 163; Eloi Martinez, PC, 646; Abel Dumont, Verts, 596. *BALL.*

Lunel
Claude Barral, c.s., PS, m., 5 127; Jean-Michel Pouderoux, RPR, 3 659; Christian Malatia, FN, 2 887; Alain Boissonnade, PC, c.m., 1 432; Julien Maubon, Verts, 1 258; Angelo Gennai, ADS, 561. *BALL.*

Les Matelles
Gérard Saumade, c.s., PS, prés. c.g., 5 400; Robert Quissac, RPR, 2 129; Charles Galtier, FN, 1 618; Jean-François Bartholi, Verts, 1 347; Rose-Marie Guillon, PC, 533. *BALL.*

Mauguio
Michel Bacala, c.s., PS, m., 3 584; Pierre Michelet, RPR, 3 489; Jean-Claude Martinez, *FN,* d.eur., 2 735; Jean-Louis Magnol, Verts, 1 328; Claude Calbet, PC, 708. *BALL.*

• Montpellier-3
Philippe Couveinhes, RPR, 2 586; Michel Guibal, PS, c.m., 2 169; Jean Crès, FN, 1 171; Jacques Garriga, GE, 835; Gérard Straumann, Verts, c.m., 538; Alain Maussière, PC, 387. *BALL.*

• Montpellier-5
Christian Benezis, PS, c.m., 1 581; Bruno Barthez, UDF-PR, 1 543; Henri Fontez, FN, 1 115; René Touren, div. d., 460; Jacqueline Collard, GE, 393; Marylise Blanc, PC, 287; Edith Renvoiret, Verts, 234. *BALL.*

Montpellier-7
Jean-Marc Bonnet, RPR, 2 061; Alain Bosc, c.s., PS, 1 920; Alain Jamet, FN, 1 548; Michel Pieyre, GE, 793; François Degans, *Verts, 514; Gabriel* Michel, PC, 407. *BALL.*

Montpellier-9
André Vezinhet, c.s., PS, sén., c.m., 2 778; René Graverot, FN, 1 617; Vincent Amoros, UDF-PR, 1 196; Geneviève Droz, GE, 455; Michel Passet, PC, 426; Jean-Louis Garcia, Verts, 410. *BALL.*

Montpellier-10
Danièle Santonja, c.s., UDF-PR, 5 738; *Hélène Colas, PS, c.m.,* 2 953; Marie Banuls, FN, 2 571; Christophe Moralès, GE, c.m., 1 853; Raphaël Sanchez, Verts, 908; Roselyne Gispert, PC, 817; Jacqueline Corral, div. d., 272. *BALL.*

Murviel-lès-Béziers
Jean Senegas, c.s., PS diss., 1 508; Jean Guy, PC, m., 1 069; Guy Roque, UDF-CDS, sout. UPF, 908; Christiane Bastide, FN, 564; Jacques Peschiera, PS, 443; Georges Peyre, div., 310; René Pons, Verts, 259. *BALL.*

Olargues
Jean Arcas, c.s., PS, m. *RÉÉLU.*

Pézenas
Pierre Guiraud, c.s., ex-PC, m., 2 954; Jean-Pierre Ricard, RPR, 1 895; Sylvette Dunant-Legout, FN, 874; Guy Benezech, PC, 636; Jean-Claude Fajeau, Verts, 491. *BALL.*

• Pignan
Claude Etienne, RPR, 2 111; Jean-Pierre Moure, PS, 1 776; Claude Seigner, div., 1 658; Robert Estève, FN, 1 482; François Buffa, GE, 897; Simone Tali, PC, 672; Magali Manus, Verts, 597. *BALL.*

Saint-Chinian
Raoul Bayou, c.s., PS, m., 1 684; Henri Fabre-Luce, RPR, 975; Claudine Mathieu, PC, 410; France Jamet, FN, 372; Michèle Comps, Verts, 322. *BALL.*

Saint-Gervais-sur-Mare
Marcel Roques, c.s., UDF-CDS, 1 855; Philippe Tailland, div., 980; Jean-Luc Falip, PS, m., 838; Patricia Coupiac-Gajac, Verts, 270; Constant Broust, FN, 238; Guy Fabre, PC, 235. *BALL.*

La Salvetat-sur-Agout
Francis Cros, PS, m., 627. *ÉLU.*
Jacques Gayraud, div. d., 254; Jacques Philippe, FN, 45; Jacques Domenech, PC, 26; Gérard Paing, Verts, 21.
Jean-Claude Sonnier, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Servian
Henri Béziat, c.s., PS, m., 2 245; Fernand Bouty, RPR, 1 201; Gilles Galtier, *PC, 738; Raphaël Russo, FN,* 657; Bruno Gutierrez, Verts, 304. *BALL.*

Sète-2
François Liberti, c.s., PC, c.m., 3 048; Hélène Le Vin, RPR, c.m., 2 758; Françoise Schœnauer, FN, 1 466; Jean Lavabre, PS, 884; Nicolas Crisconio, GE, 635; Lionel Lopez, Verts, 410; Ol. Du Plessis de Pouzilhac, div., 214. *BALL.*

LE PREMIER TOUR DES CANTONALES

ILLE-ET-VILAINE (24 + 3)

Aux élections municipales de 1989, les écologistes avaient réalisé une performance dans le département. Leur succès n'est pas démenti, notamment dans les sept cantons de l'agglomération rennaise. Dans le canton de Rennes-Le-Blosne, M. Normand (PS) est en ballottage favorable, de même que M. Théaudin (PS) à Liffré.

CONSEIL SORTANT : 12 PS, 2 app. PS, 1 div. g., 14 UDF-CDS, 1 app. UDF-CDS, 3 UDF-PR, 1 UDF-P et R, 7 RPR, 1 app. RPR, 9 div. d. *(Prés. : M. Pierre Méhaignerie, UDF-CDS, d., m. de Vitré, a.min.).*

Bain-de-Bretagne
Georges Magnant, c.s., UDF-PR. *RÉÉLU.*

Bécherel
Marie-Hélène Daucé, UDF-CDS, 1 225 ; Tanguy de Kernier, div. d., m., 820 ; Jean-Yves Bazin, PS, 703 ; Alphonse Vettier, div. d., 550 ; Marc Dupuis, CNI, 518 ; Honoré Puil, MRG, 191 ; Emile Barais, FN, 153 ; Alain Faccini, PC, 65. *BALL.*
Louis de la Forest, c.s., div. d., a.sén., n.s.r.p.

Bruz
Robert Barré, c.s., UDF-CDS, m., 6 327 ; Rémy Coudron, PS, 2 513 ; Jean Hervé, Verts, 2 461 ; Thierry Benoist, FN, 910 ; Jacques Martin, PC, 739. *BALL.*

Cancale
Jean Raquidel, c.s., RPR, 2 140 ; Maurice Jannin, maj. p., 1 407 ; Jean Mainguene, div. d., 1 037 ; Jean-Michel Simon, FN, 661 ; Auguste Pichot, ADD, 658 ; Marcelin Daniel, Verts, 548 ; Jean-Claude Martin, PC, 182 ; Patrick Guilbert, POBL, 113. *BALL.*

● Cesson-Sévigné
Roger Belliard, c.s., div. d., m. *RÉÉLU.*

Châteaubourg
Paul Lemoine, app. UDF-CDS, m., 2 677. *ÉLU.*
Paul Renault, div. g., 683 ; Francine Painblanc, MRG, 308 ; Brigitte Fourcade, FN, 289 ; Jean Le Duff, PC, 208.
André David, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Combourg
André Belliard, c.s., RPR, m. *RÉÉLU.*

Fougères-Sud
Philippe Nogrix, c.s., UDF-CDS. *RÉÉLU.*

Grand-Fougeray
Alain David, UDF-PR, 777 ; Joseph Tripon, div. d., 601 ; Serge Amossé, div. d., 513 ; Christine Babin-Chevaye, app. RPR, 177 ; Auguste Daniel, div. d., 174 ; Angèle Laingui, FN, 62 ; Jacques Lesouef, écol., 57 ; Jeanine Tromeur, PS, 46 ; Patricia Pillet, PC, 28. *BALL.*
Noël Chevalier, c.s., div. d., n.s.r.p.

Hédé
Jean-Louis Tourenne, c.s., PS. *RÉÉLU.*

Liffré
Clément Théaudin, c.s., PS, m., 3 418 ; Francis Havard, UDF-CDS, 3 280 ; Hélène Jollivet, Verts, 1 221 ; Christian Barbier, FN, 567 ; Victor Gacon, PC, 319. *BALL.*

Louvigné-du-Désert
Olivier Ménard, c.s., UDF-CDS. *RÉÉLU.*

Pipriac
Gaël du Halgouët, c.s., app. RPR. *RÉÉLU.*

Pleine-Fougères
Maurice Fantou, c.s., app. UDF-CDS. *RÉÉLU.*

Plélan-le-Grand
Marie-Joseph Bissonnier, c.s., div. d., m., 2 651 ; Jean Rassin, div. d., a.m., 1 355 ; Jean-Pierre Tertrais, Verts, 691 ; Henri Leborgne, PS, 590 ; Christian Ressort, FN, 348 ; Albert Michel, PC, 226 ; Pierre Deleporte, PT, 174. *BALL.*

Rennes-Centre
Claude Champaud, c.s., RPR, 2 899 ; Jean-Yves Chapuis, PS, 1 289 ; Norbert Maudet, Verts, 820 ; Pierre Maugendre, FN, 651 ; Michel Collet, PC, 136 ; Bertrand Casteret, POBL, 125. *BALL.*

Rennes-Centre-Ouest
Yves Fréville, c.s., UDF-CDS, d., 3 265 ; Sylvie Robert, PS, 1 526 ; Nicole Kil-Nielsen, Verts, 1 011 ; Claude Deniel, FN, 511 ; Alain Guiheu, PC, 345 ; Jacques Ars, div., 158. *BALL.*

● Rennes-Est
Bernard Billard, UDF-CDS, 1 653 ; Clotilde Tascon-Mennetrier, PS, 1 220 ; Yves Cochet, Verts, 822 ; Alain Guéguen, écol., 468 ; Pierre Michaux, FN, 388 ; Yves Louapre, UDF-CDS diss., 290 ; Eliane Poirier, PC, 234 ; Michel Genin, UDB, 102 ; Jean-Claude Rouget, div., 45. *BALL.*

Rennes-le-Blosne
Jean Normand, c.s., PS, 2 424 ; Jean-Claude Persigand, div. d., 1 852 ; Joël Morfoisse, Verts, 1 675 ; Nicolas Toussaint, FN, 851 ; Gaëtane Ploteau, PC, 551. *BALL.*

● Rennes-Nord
Stéphane Jambois, UDF-PR, 2 295 ; Martial Gabillard, PS, adj. m., 1 823 ; Jean-Louis Merrien, Verts, 1 407 ; Dominique Chevet, FN, 534 ; Jean-Louis Frostin, PC, 247. *BALL.*
Paul Ruaudel, c.s., div. d., se présente dans le canton Betton, non renouvelable.

Rennes-Sud-Est
Jean-Pierre Dagorn, c.s., UDF-PR, 3 913 ; Jules Rubion, PS, 3 362 ; Jean-Luc Certain, Verts, 2 759 ; Henri Leroy, FN, 972 ; Serge Borgnard, PC, 654. *BALL.*

Retiers
Paul David, app. RPR, 2 983. *ÉLU.*
Laurent Beuchée, UDF-CDS, 1 991 ; Marie-Béatrice Leray-Chapon, PS, 361 ; Yves Vatar, FN, 227 ; Bernard Mescam, PC, 213.
André Egu, c.s., UDF-CDS, sén., m., n.s.r.p.

Saint-Aubin-d'Aubigné
Louis Genouël, div. d., 3 132 ; Maurice Perrin, maj. p., 2 703 ; Hervé Guérin, Verts, 1 063 ; Guy Beaujean, FN, 620 ; Félix Mauger, div. g., 544 ; Yves Brault, PC, 413. *BALL.*
Jean-Paul Ridard, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Saint-Brice-en-Coglès
Jean Malapert, c.s., div. d., 2 765 ; Noël Regray, div. d., 1 148 ; Jean-François Brault, div. g., 887 ; Maurice Langlois, Verts, 604 ; Antoine Vion, PS, 345 ; Fleury Vitré, PC, 143. *BALL.*

Saint-Malo-Sud
Marcel Planchet, c.s., div. d., 2 889 ; Gabriel Foligné, div. d., 1 743 ; Roger Besnard, PS, 1 043 ; Yannick Le Brelot, Verts, 814 ; Madeleine-Anne Houël, FN, 706 ; Alain Roman, ADD, 587 ; Henri Gourmelen, UDB, 290 ; Jean-Charles Le Saget, PC, 229. *BALL.*

Le Sel-de-Bretagne
André Hupel, c.s., div. d., 1 080 ; Loïc Le Feuvre, écol., 358 ; Calixte Pilard, Verts, 351 ; Gérard Huet, PS, 254 ; Jeanne-Mathilde Beynel, FN, 129 ; Alain Tirel, PC, 40. *BALL.*

Vitré-Ouest
Jean Poirier, c.s., UDF-CDS. *RÉÉLU.*

INDRE (13)

Les espoirs de M. André Laignel (PS), secrétaire d'Etat à la ville et à l'aménagement du territoire, de reconquérir la présidence du conseil général s'écroulent dès ce premier tour. Son parti perd en effet trois cantons. A Eguzon-Chantome, M. Jean-Claude Blin, député (PS), conseiller sortant, est battu par M. Pierre Petitguillaume (div. d). A Sainte-Sévère, M. Gaston Renaud (PS) subit une lourde défaite face à M. Paul Pleuchot (div. d.). A Aigurande, M. Pascal Courtaud (PS) est également éliminé dès ce premier tour par M. Louis Pinton (UDF).

A Châteauroux-Ouest, M. Daniel Bernardet (UDF-PSD), président du conseil général depuis 1985, arrive en tête avec plus de 43 % des voix. Sa position, pour le second tour, est plutôt favorable, car le FN, qui avait affirmé sa volonté de se maintenir, n'est pas en mesure de le faire.

CONSEIL SORTANT : 11 PS, 1 UDF-PSD, 1 UDF-rad., 1 UDF-CDS, 2 UDF, 5 RPR, 5 div. d. *(Prés. : M. Daniel Bernardet, UDF-PSD, sén.).*

Aigurande
Louis Pinton, UDF, 2 246. *ÉLU.*
Pascal Courtaud, c.s., PS, 1 705 ; Dominique Boue, PC, 281 ; Jean-Yves Fontenaille, div., 222.

Argenton-sur-Creuse
André Advenier, c.s., UDF, m., 3 341. *RÉÉLU.*

Châteauroux-Est
Michel Blondeau, div. d., 3 671 ; Roger Caumette, PS, 1 723 ; Jean-Pierre Grenon, PC, 1 063 ; Jacques Gasne, Verts, 826 ; Yves Jacquemin, FN, 817. *BALL.*
Michel Aurillac, c.s., RPR, n.s.r.p.

Châteauroux-Ouest
Daniel Bernardet, c.s., UDF-PSD, prés. c.g., 2 973 ; Jacques Boisard, PS, 1 777 ; Christian Toussaint, Verts, 795 ; Pierre Poli, FN, 741 ; Lionnel Chaudron, PC, 571. *BALL.*

Écueillé
Joël Bonjour, RPR, 1 084 ; Bernard Jollet, PS, 920 ; Maurice Meynard, FN, 224 ; René Barrois, PC, 208 ; Claude Godard, div., 183. *BALL.*
Henri Louet, c.s., RPR, n.s.r.p.

Éguzon-Chantôme
Pierre Petitguillaume, div. d., 1 433. *ÉLU.*
Jean-Claude Blin, c.s., PS, d., m., 1 115 ; Jean-Jacques Caillaud, PC, 209.

Issoudun-Nord
Roger Birtègue, c.s., div. d., 2 777 ; Jean-Claude Daugeron, PS, 2 383 ; Patrick Ferrenq, Verts, 601 ; Marcel Foulon, PC, 543. *BALL.*

Mézières-en-Brenne
Jean-Louis Camus, c.s., div. d., m., 1 059 ; Marcel Demarne, div., 725 ; Philippe Parasote, PS, 511 ; Robert Gault, PC, 149. *BALL.*

Saint-Christophe-en-Bazelle
Serge Pinault, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Saint-Gaultier
Jean-Louis Simoulin, c.s., PS, 1 175 ; Jean-Laurent Desouche, RPR, 831 ; Marcel Reignoux, PC, 424 ; Marc Ranjon, FN, 296. *BALL.*

Sainte-Sévère-sur-Indre
Paul Pleuchot, div. d., 1 106. *ÉLU.*
Gaston Renaud, c.s., PS, 711 ; Michel Fradet, PC, 168 ; Serge Laplanche, FN, 127.

Tournon-Saint-Martin
René Chabot, c.s., RPR, 1 288 ; Roger Blanco, PS, 566 ; Jean-Paul Mourot, div. d., a.sec.E., 434 ; Jacques Tissier, div., 406 ; Gilberte Milleret, FN, 140 ; Guylaine Piquet, PC, 139. *BALL.*

Valençay
Pierre Renard, c.s., div. d., m., 2 304 ; Patrick Laroche, PS, 928 ; Gilles Groussin, PC, 780 ; Gisèle Arrieu, FN, 470 ; Jacques Mandard, div., 440. *BALL.*

INDRE-ET-LOIRE (19 + [1])

Surprise à L'Ile-Bouchard, où M. André-Georges Voisin (app. RPR), sénateur, conseiller général depuis trente-sept ans et président de l'assemblée départementale depuis vingt-deux ans, se retrouve en ballottage. Il risque même la défaite, car il ne devance M. Marcellin Sigonneau (div. d.) que de 91 voix. Ce dernier a quitté le canton de Richelieu, dans lequel il avait battu, en 1985, un autre sénateur, M. Marcel Fortier (RPR). Le canton de Richelieu, laissé vacant, devrait revenir à M. Gabriel Coquerie (div. d.), maire de la commune. D'autres sortants sont menacés : M. Bernard Plisson (RPR) à Joué-lès-Tours-Sud, M. Jean Poussin (div. d.) à Neuvy-le-Roi et M. Michel Guignaudeau (MRG) à Ligueil. A Amboise, M. Bernard Debré, député (RPR), est bien placé pour succéder à son père, M. Michel Debré, ancien premier ministre, qui s'était démis de son mandat.

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 4 PS, 1 MRG, 1 UDF-rad., 1 UDF-CDS, 2 UDF-PR, 9 RPR, 1 app. RPR, 16 div.d. et un siège vacant à la suite de la démission d'un RPR. *(Prés. : M. André-Georges Voisin, app. RPR, sén., m. de L'Ile-Bouchard).*

■ Amboise
Bernard Debré, RPR, d., c.m., 6 347 ; Christian Guyon, div. g., adj.m., 2 190 ; Denis Devauchelle, PS, adj. m., 1 944 ; Laurent Canot, Verts, 1 524 ; Emile Paccard, FN, 1 397 ; Pierre Brestean, div. d., 1 331 ; Gilles Taupin, PC, 936. *BALL.*
Michel Debré, c.s., RPR, ancien premier ministre, n.s.r.p.

Azay-le-Rideau
Marc Jacquet, c.s., div. d., 3 511 ; Daniel Durand, PS, 1 478 ; Gaston Michin, div. d., m., 1 470 ; Jean-Serge Hurtevent, maj. p., 1 073 ; Michel Meneau, Verts, 1 046 ; Louis Ronteau, FN, 831 ; Michel Citerne, PC, 382. *BALL.*

Bléré
Georges Fortier, c.s., RPR, adj. m., 3 685 ; Gilbert Buron, div. d., 1 602 ; Patrick Guéhennec, PS, 1 284 ; Rene-Louis Magnier, FN, 906 ; Marie-Bernadette Moreau, Verts, 798 ; Jacques Jamin, PC, 598. *BALL.*

Bourgueil
Jean Chamboissier, c.s., div. d., m., 2 719 ; Robert Lefèvre, div. g., 1 091 ; Jean-Paul Moreau, PC, 1 088 ; Didier Alriq, FN, 554. *BALL.*

Château-la-Vallière
Maurice Duron, c.s., div. d., m., 1 723 ; Jean-Pierre Parfait, PS, 787 ; Jean Chasles, div. d., 528 ; Pierre Le Goux, FN, 397 ; Didier Gandrille, Verts, 229 ; Mireille Frangin, PC, 150. *BALL.*

Le Grand-Pressigny
Marcel Fortin, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

L'Ile-Bouchard
Andre-Georges Voisin, c.s., app. RPR, prés. c.g., 1 523 ; Marcellin Sigonneau, div. d., c.s. de Richelieu, 1 432 ; Pascal Brunet, PS, 580 ; Dominique Touzot, FN, 245 ; Jean-Paul Boucher, PC, 185 ; Jean-Claude Chevet, Verts, 177. *BALL.*

Ligueil
Michel Giraudeau, div. d., 1 841 ; Michel Guignaudeau, c.s., MRG, a.m., 1 816 ; Philippe Trochu, FN, 212 ; Gatien Cluzel, PC, 148. *BALL.*

Joué-lès-Tours-Sud
Bernard Plisson, c.s., RPR, adj. m., 1 901 ; Philippe Lebreton, PS, c.m., 1 446 ; Agnès Belbeoch, FN, 1 039 ; Pascal Delaunay, GE, 759 ; Pascal Brégeon, Verts, 604 ; Jean-Christophe Joly, PC, 343. *BALL.*

Luynes
Jean Roux, c.s., RPR, m., 3 084 ; Jacques Mérel, div. d., 1 527 ; Marie-Thérèse Audin, PS, 1 056 ; Michel Riès, Verts, 1 054 ; Maxime Chouteau, FN, 879 ; Pierre Lambert, PC, 325. *BALL.*

Montbazon
Régis Ramage, div. d., m., 2 622 ; Serge Viaud, MRG, 1 724 ; Louis Le Bescam, c.s., div. d., 1 379 ; Philippe Bonnot, FN, 904 ; Joël Thalineau, GE, 887 ; Pierre Tapin, PC, 595 ; Alain Pachet, Verts, 589. *BALL.*

Montlouis-sur-Loire
Dominique Leclerc, c.s., RPR, 3 075 ; Jean-Jacques Filleul, PS, m., 2 189 ; Pierre Lochet, Verts, 723 ; Sophie-Anne Marechal, FN, 693 ; Marcel Ceibel, GE, 678 ; Lucette Chapeau, PC, 589. *BALL.*

Montrésor
Jean Lévêque, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Neuvy-le-Roi
Henri Zamalrik, div. d., 1 123 ; Jean Poussin, c.s., div. d., 810 ; Patrick Cintrat, div. d., m., 656 ; Daniel Paux, Verts, 147 ; François Montandon, FN, 138 ; Thierry Cadart, PS, 119 ; Anicette Lair, PC, 55. *BALL.*

Richelieu
Gabriel Coquerie, div. d., m., 1 366 ; Robert Dereux, div. g., c.m., 891 ; Henri Gaulandeau, div. d., 878 ; Jean-Pierre Duvergne, PS, 560 ; Elisabeth Touzot, FN, 346 ; Jean-Marie Robin, Verts, 327 ; Patrick Fresne, PC, 101. *BALL.*
Marcellin Sigonneau, c.s., div. d., se présente dans le canton à l'Ile-Bouchard.

Tours-Est
Barbara Romieux, c.s., RPR, adj. m., 2 535 ; Arlette Bosch, PS, c.m., 1 405 ; Jean Hervieux, FN, 902 ; Dominique Boutin, Verts, c.m., 587 ; Jean-Jacques Rastoll, GE, 572 ; Pierre Texier, PC, c.m., 482. *BALL.*

Tours-Nord-Est
Michèle Beuzelin, c.s., div. d., adj. m. *RÉÉLUE.*

Tours-Nord-Ouest
Michel Montaubin, c.s., div. d., adj. m., 2 738 ; Dominique Lachaud, PS, c.m., 1 355 ; Sylvie Prince, FN, 770 ; Marie Dorel, GE, 584 ; Paul Olivier, Verts, 555 ; Claude Hortion, PC, 268. *BALL.*

Tours-Ouest
Claude Croubois, c.s., RPR, adj. m., 2 045 ; Mathias Chauchat, PS, 1 009 ; Jean-Claude singer, Verts, 805 ; Jean Verdon, FN, c.m., 673 ; Patrick Poirier, PC, 300. *BALL.*

Tours-Sud
Michel Trochu, c.s., RPR, c.m., 2 555 ; Sylvie Roux, PS, 940 ; Marie-Antoinette Jouenne, FN, 791 ; Christophe Moysan, GE, 524 ; Marie-Claude Thibaud, Verts, 439 ; Daniel Barrier, PC, 366. *BALL.*

ISÈRE (29)

Le PS, qui espérait à l'occasion de ce scrutin reconquérir quelques sièges, ne semble en mesure de l'emporter que dans le canton de Tullins. Il enregistre l'une de ses principales défaites avec M. René Bourget, député socialiste, devancé par le candidat communiste, M. Maurice Poirier, dans le canton de Roussillon. Les dissidents socialistes qui ont rejoint ces derniers mois l'Espace nouvelle gauche constitué au sein de l'assemblée départementale autour de M. Haroun Tazieff, notamment MM. Cardin (Corps), Berthier (Valbonnais), Puissat (Monestier-de-Clermont), ont retrouvé leur siège dès le premier tour. Enfin, dans ce département, plusieurs triangulaires opposeront le PS, l'UPF et le FN, notamment dans les cantons de Vienne-Sud, Bourgoin-Sud, Grenoble-III et Voiron.

CONSEIL SORTANT : 7 PC, 11 PS, 2 div. g., 2 UDF-CDS, 9 UDF-PR, 11 RPR, 15 div. d., 1 div. *(Prés. : M. Alain Carignon, div. d., m. de Grenoble).*

Le Bourg-d'Oisans
Jean-Guy Cupillard, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Bourgoin-Jallieu-Sud
Pierre Grataloup, c.s., div. d., 2 805 ; Christian Vellieux, FN, 1 489 ; Alain Cottalorda, PS, 1 351 ; Michel Rival, PC, 734 ; Fernand Bottu, div. d., 547 ; Charles Lambert, maj. p., 429 ; Gilbert Sutter, Verts, 388. *BALL.*

Clelles
Pierre Gimel, c.s., RPR, m. *RÉÉLU.*

Corps
Gérard Cardin, c.s., div., sout. UPF, m. *RÉÉLU.*

Crémieu
Alain Moyne-Bressand, c.s., UDF-PR, d., m. *RÉÉLU.*

Échirolles-Est
Claude Bertrand, PC, 1 682 ; Alain Arvin-Berod, c.s., div., 1 064 ; Michel D'Ornano, FN, 818 ; Christelle Bernard, PS, 444 ; Jean-Michel Pic, div. d., 371 ; Jean-Christophe Houde, Verts, 287 ; Michèle Bednarek, GE, 273 ; Christian Descombat, UDF-PR, 246 ; Muriel Lecocq, div. d., 125. *BALL.*

Fontaine-Sassenage
Dominique Valeille, RPR, m. de Sassenage, 2 439 ; Yannick Boulard, c.s., PC, m. de Fontaine, 2 205 ; Alain Chaplais, PS, 1 806 ; Hélène Rival, FN, 1 420 ; Gregg West, Verts, 782 ; Philippe Giaccone, GE, 624 ; Christian Faure, div. d., 546. *BALL.*

Le Grand-Lemps
Pierre Barnier, div. d., sout. UPF, 1 531 ; Bernard Vial, maj. p., sout. PS, 804 ; Gérard Mathan, div. d., 792 ; Anne-Marie de Virieu, div. d., 697 ; Maurice Faurobert, FN, 567 ; Jean-Paul Cécillon, Verts, 522 ; Charles Combalot, PC, 475 ; Denis Gudet, GE, 167. *BALL.*
Henri Micoud, c.s., div. d., n.s.r.p.

Grenoble-1
Yves Machefaux, UDF-rad., 2 653 ; Jean-Paul Giraud, PS, 2 056 ; Hugues Petit, FN, 1 665 ; Geneviève Jonot, Verts, 1 374 ; Françoise Paramelle, div. d., 1 073 ; Patrice Voir, PC, 724 ; Amar Behloul, div. g., 264 ; Jean-Claude Berthet, div. d., 220. *BALL.*
Jean-Jacques Guillemot, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Grenoble-3
Michel Destot, c.s., PS, d., 1 936 ; Bernard Betto, UDF-CDS, 1 692 ; Mireille D'Ornano, FN, 1 216 ; Jean-Edouard Mazille, GE, 789 ; Léo Richaud, Verts, 762 ; Mariano Bona, PC, 426 ; David Fitoussi, div. d., 242 ; Aziz Sahiri, div., 157 ; Maurice Colliat, ext. g., 107. *BALL.*

Grenoble-6
Annie Deschamps, c.s., PS, 2 038 ; Geneviève Tchidemian, RPR, 1 608 ; Jo Briant, AREV, 1 109 ; Bruno de Bonfils, FN, 1 100 ; Christian Péchalat, PC, 438 ; Lakdar Lahcine, div. g., 151. *BALL.*

Heyrieux
Bernard Saugey, c.s., UDF-PR. *RÉÉLU.*

Mens
Guy Mathelet, div. d., sout. UPF, 612 ; Jean-Auguste Richard, c.s., PS, 594 ; Pierre Arnaud, div. g., 289 ; Jean-Paul Mauberret, PC, 198 ; Pierre Vernet, FN, 108 ; Pierre-Patrick Kaltenbach, maj. p., 49. *BALL.*

Monestier-de-Clermont
Maurice Puissat, c.s., div., sout. UPF. *RÉÉLU.*

Morestel
Jean Genin, c.s., div. d., sout. UPF, 3 675 ; Roger Cordier, PS, 1 275 ; Albert Sagnimorte, FN, 1 192 ; Jacques Colomb, div. d., 931 ; Ernest Berthet, PC, 882 ; René Gauthier, div. d., 722. *BALL.*

La Mure
Claude Péquignot, c.s., div. d., sout. UPF, m., 2 722 ; Jean Lozier, PC, 1 392 ; Patrick Ozzello, PS, 802 ; Jackie Machu, FN, 634 ; Jean-Paul Biessy, Verts, 554. *BALL.*

Roussillon
Maurice Poirier, PC, m., 4 264 ; René Bourget, c.s., PS, 3 987 ; Patrick Métral, UDF, 3 835 ; Jean-Marc Monnery, FN, 2 863 ; Hervé Prat, Verts, 1 114 ; André Michel, maj. p., 720 ; Kamel Hamani, div. g., 446. *BALL.*

Saint-Égrève
Jean-Yves Poirier, c.s., RPR, 3 160 ; Bernard Cornu, PS, 2 195 ; Georges Girard, FN, 1 322 ; Yves Gros, Verts, 1 203 ; Yves Deschamps, div. d., 1 203 ; Philippe Goubault, maj. p., 794 ; Jacques Stolzenberg, PC, 700. *BALL.*

Saint-Geoire-en-Valdaine
André Gillet, UDF, sout. UPF, 1 377 ; Louis Monin-Picard, div. d., 777 ; Roger Sestier-Carlin, div. d., m., 450 ; Maurice Commandeur, Verts, 352 ; Joël Orard, FN, 287 ; Lucien Jallamion, PS, 272 ; Michel Vandel, PC, 85. *BALL.*
André Chaize, c.s., div. d., n.s.r.p.

Saint-Jean-de-Bournay
Georges Colombier, c.s., UDF-PR, d. *RÉÉLU.*

Saint-Marcellin
Louis Ferrouillat, RPR, m., 2 896 ; Robert Pinet, UDF, 2 752 ; Jean-Yves Balestas, maj. p., sout. PS, 1 174 ; Marie-France Després, FN, 944 ; Philippe Chomat, Verts, 711 ; Dominique Germain, PC, 403. *BALL.*
Paul Bossan, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Saint-Martin-d'Hères-Nord
Madeleine Barathieu, c.s., PC, adj. m., 1 391 ; Marie-Françoise Martin, PS, 864 ; Georges Ferlin, FN, 824 ; Pierre Bon, GE, 639 ; Leslie Chalier, UDF, 610 ; Florence Jousselin, Verts, 526 ; Jean Viciana, maj. p., 126 ; Jérôme Marchal, div. d., 116. *BALL.*

Tullins
André Vallini, PS, 2 142 ; Moïse Zala, c.s., div. d., sout. UPF, 1 876 ; Maurice Valsaque, FN, 849 ; Serge Perrier, div. d., 533 ; Jean-Jacques Tournon, Verts, 358 ; Gaëtan Cerbello, maj. p., 298 ; Jean-Claude Mas, PC, 280. *BALL.*

Valbonnais
Marcel Berthier, c.s., div. d., sout. UPF, m. *RÉÉLU.*

La Verpillière
Achille Paoli, c.s., RPR, sout. UPF, m., 1 656 ; Patrick Ancel, PS, 1 138 ; Eric Brunot, FN, 1 014 ; Roger Marechal, div. d., 915 ; Pierre Gailleton, Verts, 514 ; Jean-Claude Cano, PC, 457 ; Claude Bérenguer, div. d., 344. *BALL.*

Vienne-Sud
Jacques Remiller, c.s., UDF-PR, 4 973 ; Gilbert-Gabriel Frenay, PS, 2 813 ; Henry Despres, FN, 2 164 ; Jacques Jury, maj. p., 1 270 ; Dominique Fournier, PC, 530 ; Mustapha Yahimi, maj. p., 521. *BALL.*

Villard-de-Lans
Jean Faure, c.s., UDF-CDS, sén. *RÉÉLU.*

Vinay
Bernard Quercy, RPR, 2 129 ; Jean-Claude Coux, maj. p., sout. PS, m., 1 364 ; Claude Roupioz, div. g., adj. m., 850 ; Yves Borel, maj. p., 583 ; Michel Petrocchi, FN, 583 ; Roland Anselmet, PC, 161. *BALL.*
Marcel Carlin, c.s., div. d., n.s.r.p.

Voiron
Michel Hannoun, c.s., RPR, 7 166 ; Gilbert Mathieu, PS, 2 915 ; Jean-Michel Guillon, Verts, 2 815 ; Jean Tabeling, FN, 2 475 ; Gilbert Guiboud, PC, 992. *BALL.*

JURA (17)

Dans les dix-sept cantons renouvelables, cinq candidats sortants de la majorité départementale ont été réélus aux Planches-en-Montagne, à Moirans, à Arbois, à Clairvaux et à Nozeroy. L'équilibre de l'assemblée présidée par le sénateur RPR André Jourdain ne semble donc pas menacé. La seule surprise au RPR vient de M. Claude Léqué, conseiller sortant de Villers-Farlay, soutenu par la majorité départementale, qui est largement devancé par un candidat divers droite. Dans le canton de Sellières, ancien fief du député socialiste Alain Brune, qui ne se représentait pas, le candidat de l'UPF arrive en tête, talonné toutefois par un candidat soutenu par le PC et le PS.

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 6 PS, 1 UDF-rad., 5 UDF-CDS, 1 UDF-PR, 1 UDF-P et R, 2 UDF, 1 app. UDF, 10 RPR, 6 div. d. *(Prés. : M. André Jourdain, RPR, sén., adj. m. de Sapois).*

Arbois
Gabriel Marmier, c.s., UDF-CDS. *RÉÉLU.*

Arinthod
Gilles Carnet, RPR, 814 ; André Lamard, PS, 477 ; Robert Turlan, PC, 185 ; Claude Guy, div. d., 182 ; Guy Fuinel, UDF, 178 ; Régis Galbrun, FN, 133 ; Raoul Chavet, PT, 109. *BALL.*
Philippe Chaix, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Beaufort
Roger Boudet, RPR, 1 131 ; Christian Picaud, UDF, 684 ; Roger Guillot, PS, 662 ; Jean-Noël Mouligneau, PC, 283 ; Christian Gros, FN, 226. *BALL.*
Georges Vaillat, c.s., PS, n.s.r.p.

Les Bouchoux
Marcel Odobel, c.s., RPR, 615 ; Jean-Pierre Ackermann, div. g., 578 ; Corinne Banos, Verts, 63 ; André Penez, FN, 57 ; Jean Masson, PC, 36. *BALL.*

Chemin
André Vauchez, PS, 1 364 ; Charles Péchinot, div. d., 1 059 ; René Berthod, div. g., 842 ; Gabriel Gaudillier, UDF, 770 ; Pascal Blain, Verts, 450 ; Gérard Cretin, FN, 420 ; Raymond Genelot, PC, 288. *BALL.*
Jean Corot, c.s., UDF, n.s.r.p.

Clairvaux-les-Lacs
Gérard Bailly, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Dampierre
Jean-Paul Giraud, c.s., RPR, 1 049 ; Denis Jeunet, div. g., 1 019 ; Luc Béjean, FN, 293 ; Christian Tarriet, PS, 266 ; Daniel Bourgeois, PC, 170. *BALL.*

Dole-Nord-Est
Pierre Talagrand, c.s., UDF-CDS, 3 124 ; Alain Caritey, Verts, 968 ; Jean-Étienne Normand, FN, 967 ; Max Accart, PS, 927 ; Jean Bordat, GE, 886 ; Philippe Genestrier, PC, 838 ; Jacques Sussot, MRG, 411. *BALL.*

Lons-le-Saunier-Nord
René Feit, c.s., app. UDF, 1 304 ; Christophe Perny, PS, 939 ; Bernard Legrand, UDF-PR, 900 ; Michel Roy, div. d., 885 ; Claude Pouessel, GE, 773 ; Frédéric Meynier, FN, 628 ; Jean Lebrat, div. d., 594 ; Claude Gaffiot, PC, 365. *BALL.*

Moirans-en-Montagne
Jean Burdeyron, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Montbarrey
Nelly Poncet, c.s., RPR, 1 030 ; Alain Bigueur, div. g., 709 ; Marc Mignot, PS, 324 ; Denis Goichot, PC, 250 ; Dominique Simons, FN, 125. *BALL.*

Montmirey-le-Château
Bernard Chauvin, UDF, 623 ; Dominique Athias, RPR, 387 ; Pierre Chavanon, PS, 181 ; Hervé Saint-Paul, Verts, 122 ; Pascal Mermoz, FN, 90 ; Hervé Lavenir, div. d., 63 ; Mario Luchin, PC, 31. *BALL.*
Bernadette Brantus, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Morez
Roland Carminati, RPR, 1 340 ; Christian Delval, PS, 880 ; Gabriel Morel, FN, 850 ; Guy Cornet, div. d., 780 ; Serge Favre, GE, 482 ; Michel Guérin, Verts, 312 ; Gérard Bourcevet, PC, 192. *BALL.*
Jean-Louis Crestin-Billet, c.s., div. d., n.s.r.p.

Nozeroy
Claude Muyard, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Les Planches-en-Montagne
Michel Chavetnoir, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Sellières
Jean-Jacques Brandon, app. RPR, 718 ; Robert Tournier, div. g., sout. PC et PS, 613 ; Michel Clerc, div. g., 344 ; Alain Lafontaine, FN, 110. *BALL.*
Alain Brune, c.s., PS, d., n.s.r.p.

Villers-Farlay
Jean-Marie Sermier, div. d., 526 ; Michel Junod, app. UDF, 373 ; Claude Léqué, c.s., RPR, 372 ; Annick Vernus, PS, 272 ; Jean Perrotin, div. d., 172 ; Louis Nicot, FN, 132 ; Marie-Louise Camersini, div. g., 105 ; Charles Rolet, PC, 96. *BALL.*

LANDES (15)

Sur quinze cantons renouvelables, sept sont pourvus dès le premier tour. Le PS, qui dirige le département, retrouve ainsi trois sièges dont celui de Gabarret malgré la candidature de M. Louis Lauga, secrétaire national du RPR et parlementaire européen. La majorité de M. Henri Emmanuelli (PS), président du conseil général, député, ne paraît pas menacée. Les ballottages de Dax, Tartas, Saint-Vincent-de-Tyrosse et Peyrehorade devraient être en effet favorables au PS. La gauche ne gagnera cependant pas le siège qu'elle convoitait à Labrit et les sortants socialistes des deux cantons de Mont-de-Marsan connaîtront un second tour serré dans lequel l'électorat vert pourrait servir d'arbitre.

CONSEIL SORTANT : 2 PC, 18 PS, 1 MRG, 2 UDF-rad., 1 UDF-PR, 4 app. UDF, 2 RPR. *(Prés. : M. Henri Emmanuelli, PS, président de l'Assemblé nationale).*

Amou
Jean-Jacques Darmaillacq, c.s., UDF-PR, m. *RÉÉLU.*

Castets
Guy-Bertrand Puyo, c.s., UDF-rad. *RÉÉLU.*

Dax-Nord
Claude Lagenèbre, c.s., PS, 3 396 ; Claude Lafitte, RPR, adj. m., 2 578 ; Jean-Claude Labeyrie, PC, 1 040 ; Bernard Lauga, Verts, 872 ; Anne-Marie Watin, FN, 755. *BALL.*

Gabarret
André Poras, c.s., PS, m. *RÉÉLU.*

Geaune
Jean Sarramagnan, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Hagetmau
Alain Dutoya, c.s., MRG, m. *RÉÉLU.*

Labrit
Michel Simon, RPR, 793 ; Dominique Coutiere, maj. p., adj. m., 648 ; Jean Clave, FN, 77 ; Philippe Dutilh, PC.

هكذا من الأصل

LE PREMIER TOUR DES CANTONALES

54; René Clave, div. d., 51; Christian Ferret, FU, 42. *BALL.*
Pierre Laulom, c.s., RPR, m., n.s.r.p.

Mimizan
Robert Barsac, c.s., UDF-rad., 1 844; Jean Bourden, PS, m., 1 714; Michel Ducout, UDF, 580; Jean-Pierre Cassagne, PC, 386; Yves Bernard, FN, 320; Hervé Georges, Verts, 292; Bertrand Louiset, div., 265; Jean-Jacques Loubère, FU, 193. *BALL.*

Mont-de-Marsan-Nord
Christian Cazade, c.s., PS, adj. m., 2 997; Jean Bertrand, UDF-PR, c.m., 2 351; Bernard Cabiro, FN, 973; Albert Chataigner, Verts, 579; Robert Dulau, PC, c.m., 379. *BALL.*

Mont-de-Marsan-Sud
Alain Vidalies, c.s., PS, d., 5 245; Guy Duvignac, RPR, c.m., 3 421; Marc Ollivier, UDF-CDS, c.m., 1 491; Paul Soulas, FN, 1 235; Jean-Marie Carite, Verts, 992; André Curculosse, PC, adj. m., 858. *BALL.*

Morcenx
Jean-Claude Deyres, c.s., PS, adj. m. *RÉÉLU.*

Peyrehorade
Alain Siberchicot, c.s., PS, 2 495; Christian Bordenave, RPR, 1 684; Marie-Rose Roger, PC, 443; Sabine Gueux, FN, 433; Marie-Hélène Cingal, Verts, 367. *BALL.*

Pissos
Guy Destenave, c.s., PS, m. *RÉÉLU.*

Saint-Vincent-de-Tyrosse
Jean-Pierre Dufau, c.s., PS, 4 431; Pierre Dupouy, RPR, 3 012; France Prenat, FN, 1 057; Bertrand Caplanne, PC, adj. m., 915; Stéphane Chausse, Verts, 896. *BALL.*

Tartas-Est
Raymond Garrigues, c.s., PS, adj. m., 1 201; Edgard Bats, PC, 843; Christian Magne, RPR, 765; Jeanne Minvielle, GE, 204; *Philippe Couillet*, FN, 150. *BALL.*

LOIR-ET-CHER (15)

Dans la ZUP de sa ville (Blois-IV), M. Jack Lang réussit son pari en l'emportant dès le premier tour sur la sortante UDF. Mais son second objectif, *renforcer la présence socialiste* au conseil général (cinq sortants seulement sur trente), sera plus difficile à atteindre. L'élection de son premier adjoint, M. Michel Fromet (Blois-III), et la réélection de M. Michel Eimer (Blois-II) apparaissent difficiles. En revanche, M. Jeanny Lorgeoux, député PS, maire de Romorantin, peut espérer profiter des rivalités internes de la droite. Cela ne saurait toutefois inquiéter le président du conseil général, M. Roger Goemaere (RPR), réélu comme d'habitude très facilement à Montrichard. Dans le canton de Marchenoir, M. René Salvat devrait enlever le siège qu'abandonnait M. Henri Giscard d'Estaing, fils de l'ancien président de la République.

CONSEIL SORTANT: 1 ex-PC, 5 PS, *1 UDF-rad., 6 UDF-CDS, 6 UDF-PR,* 3 RPR, 8 div. d. *(Prés.: M. Roger Goemaere, RPR).*

Blois-2
Michel Eimer, c.s., PS, 2 165; Yves Crosnier, div. d., sout. UPF, 1 479; Hugues de Froberville, div. d., 595; Laurent Besnard, FN, 500; Patrick Lepage, Verts, 477; Christian Houel, PC, 410. *BALL.*

Blois-3
Michel Fromet, PS, d., adj. m., 1 785; Jacques Chauvin, RPR, c.m., 1 229; Anne-Marie Chalvet, FN, 701; Marie-Hélène Millet, div. d., 700; François Lemaire, div. d., c.m., 345; Sylvie Hemme, PC, 320; Claude Leymarios, *écol., 298*; *Eliane Bayet*, Verts, 292; Jean-Claude Moreau, GE, 273; Eric Gourjault, div., 34. *BALL.*
Jacques Blot, c.s., div. d., n.s.r.p.

Blois-4
Jack Lang, PS, min., m., 1 736. *ÉLU.*
Danièle Alleaume, c.s., *UDF-CDS*, 771; Paul Pelletier, FN, 417; Nicole Combredet, Verts, 245; Jean-Benoît Delaporte, PC, 180.

Bracieux
Michel Lhommédé, c.s., div. g., 3 207; Louis Lemaignan, div. d., 1 943; Robert Binet, FN, 722; Patrick Hardouin, GE, 607; Françoise Berthet, Verts, 466; Jean-Paul Imbourg, PC, 417. *BALL.*

Marchenoir
René Salvat, RPR, 1 664; Bernard Damion, maj. p., 794; Antoine Breton, Verts, 354; Christian Thareau, FN, 340; Jean Labbat, PC, 212. *BALL.*
Henri Giscard d'Estaing, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Mondoubleau
Pierre Fauchon, c.s., UDF-CDS. *RÉÉLU.*

Montoire-sur-le-Loir
Simone Beaupetit, c.s., UDF-CDS. *RÉÉLUE.*

Montrichard
Roger Goëmaere, c.s., RPR, prés. c.g. *RÉÉLU.*

Neung-sur-Beuvron
Pierre Foucher, UDF, 1 397; Jean Viginier, div. d., 1 157; Dany Bardin, PC, 277; Jean-Pierre Lorrain, FN, 255. *BALL.*
Charles Quenet, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Ouzouer-le-Marché
Gilbert Richard, c.s., UDF-PR. *RÉÉLU.*

Romorantin-Lanthenay-Nord
Jeanny Lorgeoux, PS, 2 111; Olivier Bouton, UDF, *1 106*; Jean Hubert, c.s., UDF-CDS, 1 025; Theresine Bourges, FN, 536; François Lemaire, div., 396; Naive Rodier, PC, 304. *BALL.*

Romorantin-Lanthenay-Sud
Claude Gersy, PS, 1 176; Jean-Marie Bisson, div. d., 867; Jean-Jacques Bozec, RPR, 740; Pierre Torset, c.s., UDF-CDS, 365; Pierre Rousselot-De St-Ceran, FN, 473; Etienne Bourgeois, Verts, 358; Jean-Claude Delanoue, PC, 294. *BALL.*

Salbris
Roger Corrèze, c.s., RPR, m. *RÉÉLU.*

Savigny-sur-Braye
Michel Dupiot, c.s., UDF-PR, m. *RÉÉLU.*

Vendôme-2
Robert Girond, c.s., PS, 3 087; Jack Bellanger, UPF, 2 120; Sylvain Pinault, Verts, 790; Aymar de Boisgrollier, FN, 710; Michel Guyon, PC, 407. *BALL.*

LOIRE (21)

La physionomie politique du nouveau conseil général ne devrait guère être modifiée. Six conseillers généraux ont déjà été réélus, dont M. Guy Poirieux, vice-président UDF. M. Lucien Neuwirth, président RPR du conseil général, ne devrait pas être inquiété. Il se retrouvera au second tour face à M. Gérard Lilio (FN) dans l'un des trois duels qui opposera, à Saint-Etienne, un candidat du FN à celui de l'UPF. Mis à part à Saint-Etienne, le Front national fait un moins bon score qu'aux élections régionales. Le Parti socialiste, en revanche, résiste mieux. M. Jean-Claude Frécon (PS) est en ballottage très favorable dans le canton de Feurs. Avec près de 30 % des suffrages, le seul conseiller général communiste sortant, M. Paul Desroches, devra faire le plein des voix de gauche pour être réélu.

CONSEIL SORTANT: 4 PC, 7 PS, *1 GE, 2 UDF-rad., 3 UDF-CDS,* 4 UDF-PR, 1 UDF, 10 RPR, 8 div. d. *(Prés.: M. Lucien Neuwirth, RPR, sén.).*

Belmont-de-la-Loire
Jean-Baptiste Chabrier, c.s., div. d., 1 285; Georges Declas, div. d., adj. m., 557; Jean-Marc Sarnin, PS, 279; Jean-Pierre Charrondière, FN, 235; Christian Prat, Verts, 170; Philippe Dubuis, PC, 92. *BALL.*

Bourg-Argental
Bernard Bonne, UDF, m., 1 603; Jean Moutot, c.s., PS, c.m., 1 217; Jean-Pierre Neel, FN, 252; Jean-Louis Degraix, PC, 188; Stéphane Berscheid, Verts, 186. *BALL.*

Chazelles-sur-Lyon
Maurice Desfarges, UDF-PR, 1 770; Jean Bouthéon, div. d., 1 102; Jean-Paul Auberger, div. g., m., 1 006; Frédéric Granjon, FN, 403; Michel Gillet, Verts, 320; Jean-Paul Thoral, PS, *109*; *Magalie* Bouillon, PC, 94. *BALL.*
Gérard Seux, c.s., RPR, n.s.r.p.

Feurs
Jean-Claude Frécon, c.s., PS, 4 743; Lucien Nicolas, RPR, 2 680; Nicole Loron, FN, 1 179; Olivier Longeon, Verts, 871; Roland Béraud, PC, 407; Guy Le Jaouën, div. d., 180. *BALL.*

Montbrison
Guy Poirieux, c.s., UDF, m. *RÉÉLU.*

La Pacaudière
Régis Jacquis, c.s., app. PS. *RÉÉLU.*

Perreux
Jean-Baptiste Giraud, div. d., m., 3 587. *ÉLU.*
Philippe Jugnon, PS, 1 131; Luc Douzet, Verts, 914; Jean-Marie Rillardon, FN, 907; Paul Jousse, PC, 440.
Lucien Burdin, c.s., RPR, n.s.r.p.

Rive-de-Gier
Jean-Claude Charvin, c.s., div. d., c.m., 4 031; André Géry, PC, m., 2 540; Christian Grangis, FN, 1 585; Bruno Deloire, Verts, 1 285; Nazareno Savio, PS, c.m., 796. *BALL.*

Roanne-Nord
Yves Nicolin, UDF-PR, 4 385; Paul Desroches, c.s., PC, 4 040; Alain Guillemant, PS, 2 027; Norbert Chetail, FN, 1 966; Bruno Barriquand, Verts, 1 372. *BALL.*

Saint-Bonnet-le-Château
Bernard Fournier, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Saint-Chamond-Nord
François Rochebloine, c.s., UDF-CDS, d., adj. m., 3 205; Roger Fraisse, FN, 1 303; Paul Fay, PS, 1 279; Hélène Cusson, Verts, 750; Michel Teillard, PC, 369. *BALL.*

Saint-Chamond-Sud
José-Pierre Simon, RPR, adj. m., 2 856; Annie Triollier, PS, c.m., 1 926; Gisèle Vaucanson, FN, 1 792; Paul Privat, écol., 1 073; Michel Sebag, PS diss., 454; Charles Bellavia, PC, 410; Juan Abad, PC diss., 234. *BALL.*
Jacques Badet, c.s., PS, c.m., n.s.r.p.

Saint-Etienne-Nord-Est-1
Christian Bail, c.s., RPR, adj. m., 2 351; *Gérard* Tournaire, FN, c.m., 1 681; Guy Laforie, PS, c.m., 1 605; Alain Pecel, PC, 864; Lila Bencharif, Verts, 686. *BALL.*

Saint-Etienne-Sud-Ouest-1
Lucien Neuwirth, c.s., RPR, prés. c.g., 1 910; Gérard *Lilio, FN, 945*; Jean-Claude Bertrand, PS, c.m., 755; Annie Bonneville, Verts, 472; Georges Günther, PC, 459. *BALL.*

Saint-Etienne-Sud-Ouest-2
Guy Giraud, c.s., RPR, adj. m., 2 103; Guy Despert, *FN, c.m., 1 626*; Marc Véricel, PS, 1 043; Marc Bruyère, PC, 969; Johanne Sandon, Verts, 946. *BALL.*

Saint-Genest-Malifaux
Daniel Mandon, c.s., UDF-CDS, m. *RÉÉLU.*

Saint-Georges-en-Couzan
Barthélemy Moulin, c.s., UDF-PR. *RÉÉLU.*

Saint-Haon-le-Châtel
Robert Barathon, c.s., RPR, 1 838; Henri Bertaud, UDF, 1 262; Alain Pérard, div. g., m., 1 106; Serge Alibert, Verts, 599; Louis Landry, FN, 572; Bernard Lorigne, PC, 293. *BALL.*

Saint-Héand
François Mathieu, c.s., UDF-rad., sén., 5 920; Benoît Lauras, PS, 2 035; Annie Trapeaux, Verts, 1 926; Serge d'Aversa, FN, 1 902; Maryse Le Caro, PC, 531. *BALL.*

Saint-Just-en-Chevalet
Philippe Macke, c.s., RPR, c.m. *RÉÉLU.*

Saint-Etienne-Sud-Est-3
Michel Thiollière, c.s., UDF-rad., adj. m., 3 512; Jean Carré, FN, 1 816; Christian Brouquisse, PS, 1 451; Yves Scaviner, Verts, 1 109; Renée Alirand, PC, 769; Marcel Gaillard, AREV, c.m., 356. *BALL.*

HAUTE-LOIRE (17)

Huit candidats sont élus. Ils appartiennent tous à la droite, largement majoritaire dans le département. Celle-ci a d'ores et déjà récupéré le canton de Solignac-sur-Loire, perdu en 1985 au bénéfice d'un socialiste, M. Jean-Pierre Brossier (PS), qui a été battu cette fois, bien qu'il ait abandonné l'étiquette PS. Faiblement implanté, le Front national enregistre pourtant plus de 15 % des suffrages au Puy-Ouest et à Sainte-Sigolène. Les écologistes ne retrouvent pas quant à eux les scores obtenus à l'époque de la lutte contre le *projet de barrage de Serre-de-la-Farre.*

CONSEIL SORTANT: 1 PC, 4 PS, 1 div. g., 11 UDF-CDS, 10 UDF-PR, 2 UDF, 3 RPR, 3 div. d. *(Prés.: M. Jacques Barrot, UDF-CDS, d., m. d'Yssingeaux).*

Auzon
Gabriel Gay, c.s., PS, 1 905; Rolland Rivière, div. d., 1 685; Hélène Le Guezennec, FN, 445; Yves Courtine, *div., 418*; *André* Béal, PC, 400. *BALL.*

Blesle
Alain Berchebru de Foucaud, div. d., 431; René Aubijoux, PS, 391; Gilbert Grimault, div. d., 368; Patrice Douix, ext. g., *93*; Henri Gontier, PC, *59*; Jeanne Taillefer, FN, 53. *BALL.*
René Chazelle, c.s., PS, a.d., a.sén., n.s.r.p.

Brioude-Nord
Jean-Paul Chambriard, c.s., UDF-PR, sén., 1 691; Jean-Noël Lhéritier, PS, adj. m., 1 322; Pierre Pommarel, Verts, 265; Marc Maurin, PC, adj. m., 183; André Giron, FN, 172. *BALL.*

Fay-sur-Lignon
Gérard Roche, c.s., UDF-CDS. *RÉÉLU.*

Lavoûte-Chilhac
Jean-Pierre Vigier, div. d., m., 753; Jean Vigier, c.s., UDF-PR, 583; Jean-Claude Peyroux, PS, 266; André Delair, GE, 58; Martin Arnould, Verts, 52; Jean-Louis Lecointe, FN, 30; Jean Maurin, PC, 22. *BALL.*

Loudes
Michel Joubert, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Monistrol-sur-Loire
Guy Granger, UDF-PR, m., 3 107. *ÉLU.*
Alain Boulud, FN, 797; Henri Aubert, PS, 648; Antoine Royet, Verts, 563; Marthe Fabris, PC, 240.
Jean Proriol, c.s., UDF-PR, d., a.sén., n.s.r.p.

Montfaucon-en-Velay
Jean-Pierre Marcon, c.s., UDF-CDS. *RÉÉLU.*

Pradelles
Jean Allègre, c.s., UDF. *RÉÉLU.*

Le Puy-Est
Jean-Jacques Bringold, UDF-CDS, 1 915; Jean-Louis Exbrayat, app. PS, 1 306; Gilles Brun, Verts, 599; Henri Bissuel, FN, 451; Joseph Servant, div. g., 342; Raoul Saby, PC, 231. *BALL.*
Jean Prunayre, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Le Puy-Ouest
Pierre Accassard, c.s., UDF-CDS, adj. m., 1 399; Hubert Fayard, FN, 532; André Roure, PS, 448; Jean-Jacques Orfeuvre, Verts, 426; René Beauzac, div. g., 232; Raymond Vacheron, LCR, 210; Elie Auberger, PC, 85. *BALL.*

Saint-Julien-Chapteuil
Jean Roche, UDF-CDS, 1 247; Jean-Paul Thivel, PS, 620; André Raveyre, div. g., m., 611; Gustave Alirol, rég., 514; Daniel Decot, div. g., 282; Lucien Chavet, FN, 152; Edouard Besset, PC, 54. *BALL.*
René Parrat, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Saint-Paulien
Jean Boyer, c.s., UDF. *RÉÉLU.*

Sainte-Sigolène
Michel Januel, app. UDF, adj. m., 1 401; Yves Braye, div. d., adj. m., 914; Françoise Offrey, FN, 580; Daniel Roux, RPR, 377; François Reigner, app. PS, 257; Bernard Ducrocq, Verts, 162; *Lucien Drevet*, PC, 39. *BALL.*
Jean Salque, c.s., UDF-CDS, a.m., n.s.r.p.

Saugues
Georges Vieilledent, c.s., UDF-CDS. *RÉÉLU.*

Solignac-sur-Loire
Michel Decolin, UDF-PR, 1 621. *ÉLU.*
Jean-Pierre Brossier, c.s., app. PS, 1 074; Jacques Adam, Verts, 150; Didier Meunier, FN, 112; Amédée Gomez, PC, 60.

Tence
Jean Digonnet, c.s., div. d., m., 1 906; Raymond Vincent, div. d., 1 265; Bernard Gouit, div., 339; Marie-Claude Brottes, PS, 227; Annick Hugon, Verts, 184; Gérard Astic, FN, 181; Léon Fabris, PC, 43; Marius Gras, div. d., 24. *BALL.*

LOIRE-ATLANTIQUE (30)

Neuf candidats ont été élus dès le premier tour, et il n'a manqué que trois voix à Mme Monique Papon, député (UDC), pour être réélue à Nantes-I. Parmi les *personnalités réélues figurent* M. Edouard Landrain, député (UDF), maire d'Ancenis, ainsi que Mme Paulette Gandemer, vice-présidente du conseil général à Aigrefeuille, et M. Luc Dejoie, sénateur (RPR), maire de Vertou. Au nombre des surprises, deux divers droite *ont distancé les candidats officiels* de l'UPF, dans les cantons du Loroux-Bottreau et de Clisson, dont les sortants ne briguaient pas un nouveau mandat. Si le candidat socialiste sortant est en ballottage difficile à Guéméné-Penfao, le PS est en revanche bien placé pour le second *tour* à Varades et à *Rougé*, deux cantons tenus par la droite. Enfin, le PS est en position de reprendre le canton de Saint-Nazaire-Ouest, perdu en 1985.

CONSEIL SORTANT: 15 PS, 1 div. g., 2 UDF-CDS, 5 UDF-PR, 1 UDF, 19 RPR, 1 CNI, 15 div. d. *(Prés.: M. Charles-Henri de Cossé-Brissac, UDF-PR, sén., m. de Saint-Mars-la-Jaille).*

Aigrefeuille-sur-Maine
Paulette Gandemer, c.s., RPR. *RÉÉLUE.*

Ancenis
Edouard Landrain, c.s., UDF, d., m. *RÉÉLU.*

La Baule-Escoublac
Guy Lemaire, c.s., RPR, adj. m., 4 542; Pierre Demozay, div. d., 2 568; Jean-François Boye, PS, 2 310; Xavier de Laubier, FN, 1 578; André Goujon, PC, 596. *BALL.*

Blain
René Bernard, div. d., 1 906; Geneviève Chignac, PS, 1 892; Gilles Heurtin, div. d., 1 698; Claude Rondeau, div. d., 631; Marcel Cousin, div. d., 413; Amélie Guillemot, FN, 341; Claudie Gaudin, PC, 248. *BALL.*
Jean Hervy, c.s., div. d., n.s.r.p.

Carquefou
Pierre Brasselet, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Clisson
Loïc Richard, div. d., 3 603; Jacques Bertrand, div. d., m., 2 610; Michel Merlet, PS, 1 526; Michel Duret, FN, 644; Didier Chavagnat, PC, 189. *BALL.*
J. Maujouan du Gasset, c.s., UDF-PR, d., n.s.r.p.

Derval
Michel Humault, c.s., RPR, m. *RÉÉLU.*

Guéméné-Penfao
Yannick Bigaud, UDF, 2 074; Eugène Leblay, c.s., PS, m., 1 979; Bernard Parois, FN, 215; Gaston Auffret, PC, 149. *BALL.*

Herbignac
Gilles Belliot, c.s., UDF-CDS, 2 424; Charles Moreau, PS, 2 340; Jacques Lebret, Verts, 496; Philippe Rouger, FN, 359; Hubert Faivre-Pierret, PC, 206. *BALL.*

Le Loroux-Bottereau
Roger Jamin, div. d., 4 345. *ÉLU.*
Gilles Cussonneau, RPR, 1 870; Yves Gasztowtt, div. g., 1 022; Alayn Coraud, div., 682; Madeleine Poilane, FN, 581; Emile Raimbault, PC, 178.
Frédéric Praud, c.s., RPR, n.s.r.p.

Nantes-1
Monique Papon, c.s., UDF-CDS, d., c.m., 4 564; Henri Duclos, PS, 1 652; Arnaud de Périer, FN, 1 026; François Perdrial, GE, 670; Raphaël Romi, Verts, 665; Guy Anizon, PC, 286; Alexandre Mazzorana, MRG, 268. *BALL.*

Nantes-3
Benoît Macquet, c.s., RPR, 2 607; Alain Robert, PS, 1 756; Ludovic Cassard, FN, 938; Bernard Renou, Verts, 879; Michel Le Mappian, MRG, 451; Tadeusz Kucharczyk, div., 295; Maurice Michelet, PC, 267; Gérard Callet, UDB, 184. *BALL.*

Nantes-5
Claude Seyse, c.s., PS, c.m., 3 051; Jean-Achille Cozic, UDF-PR, 1 876; Lucette Casanova, FN, 940; Gérard Aubron, Verts, 899; Michel Moreau, PC, 787; Patrick Pellen, UDB, 288. *BALL.*

Nantes-7
Patrick Rimbert, PS, adj. m., 2 145; Robert Diat, RPR, c.m., 2 016; Xavier Dousset, Verts, 773; Marie-Reine Supiot, FN, 629; Jean-Louis Chausset, GE, 487; Paul Robert, PC, 356. *BALL.*
Pierre Marchi, c.s., PS, c.m., n.s.r.p.

Nantes-9
Albert Mahé, c.s., PS, c.m., 3 830; Jean-Claude Groiseleau, RPR, 2 876; Mireille Ferri, Verts, 1 264; Benoist Dutertre, FN, 1 097; Joël Busson, PC, c.m., *694*; *Gérard Mérel*, UDB, 242; Eliane Servantie, MRG, 165. *BALL.*

Nantes-11
Patrick Mareschal, c.s., PS, adj. m., 2 241; Rolande Haugmard, UDF, 1 116; René Bouin, FN, 876; Louis-Georges Barret, CNI, 876; Xavier Gillet, Verts, 861; Marie-Béatrice Taunay, PC, 389. *BALL.*

Nort-sur-Erdre
Louis Briot, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Orvault
André Louisy, c.s., UDF-PR, 6 499; Jean-Claude Lebosse, PS, 3 154; Claude Cariou, écol., 2 082; Michel Bernard, FN, 1 235; Jeannine Dusseaux, PC, 448; René Boulzennec, UDB, 378. *BALL.*

Paimboeuf
Raymond Kerverdo, c.s., RPR, 2 396; Etienne Chauvin, PS, 1 841; Armand Bouyer, Verts, 673; Georges Kouskoff, FN, 403; Jean-Paul Riou, PC, 249. *BALL.*

Pornic
Michel Guisseau, c.s., div. d., 4 446; Joseph Groppi, Verts, 1 659; Raymond Boury, PS, 1 457; Thierry Monvoisin, FN, 1 169; Marc Bernardeau, PC, 285. *BALL.*

Riaillé
Isabelle Le Gualès de Mézaubran, c.s., div. d., 1 401; Philip Squelard, div., 1 091; Odile Arru, Verts, 401; Yves Boulard, PS, 303; Tanguy Le Blay, FN, 156; Maurice Jeanneau, PC, 90. *BALL.*

Rougé
Francis Martin, div., 928; Henri Baron, PS, 708; Jacqueline Fournier, c.s., RPR, 491; Alexandre Ducoudray, FN, 70; Olivier Le Lijour, PC, 57. *BALL.*

Saint-Etienne-de-Montluc
Jean Redor, c.s., div. d., m., 4 976; Robert Morin, PS, 2 662; Thierry Durand, Verts, 2 508; Christian Pelloquet, PC, 1 218; Claude Chupin, FN, 1 185. *BALL.*

Saint-Herblain-Est
Charles Gautier, c.s., PS, m., 3 856; François Oillic, UDF-CDS, c.m., 2 551; Didier Leclair, écol., 1 586; Maurice Gravoueille, FN, 1 171; Marie-Bernadette Fleurance, PC, 588. *BALL.*

Saint-Nazaire-Est
Maxime Batard, PS, 2 348; Emmanuel Petit, *UDF-PR, 2 048*; Joël Gicquiaud, Verts, 1 322; Jean-Noël Perraudeau, PC, 989; Renaud Brossard, FN, 703; Sylvain Rabouille, UDB, 222. *BALL.*
Pierre Verdy, c.s., PS, n.s.r.p.

Saint-Nazaire-Ouest
Etienne Garnier, c.s., RPR, 2 621; Marie-Odile Bouillé, PS, 2 613; Jean Lassalle, Verts, 1 115; Guy Texier, PC, 802; Bernard Garnier, GE, 661; Edouard Roy, FN, 660. *BALL.*

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu
Claude Vincendeau, c.s., div. d., m. *RÉÉLU.*

Savenay
Guy Normand, c.s., div. d., m. *RÉÉLU.*

Varades
Alexandre Gautier, PS, 1 727; Etienne Foucher, div., 1 338; Jean-Pierre Baudouin, c.s., RPR, 752; Denis Caillibooter, FN, 168; Thérèse Rabouin, PC, 63. *BALL.*

Vertou
Luc Dejoie, c.s., RPR, sén., m. *RÉÉLU.*

LOIRET (20)

Le résultat est définitif dans huit des vingt cantons renouvelables. Sept sièges *reviennent à des sortants. Le huitième,* dans le canton d'Orléans-Bourgogne – où M. Jacques Douffiagues (UDF-PR) ne se représentait pas, abandonnant ainsi son dernier mandat politique – va à M. Jean-Louis Bernard (UDF-rad), qui l'emporte avec deux voix de majorité. M. Bernard avait succédé à M. Douffiagues à la mairie d'Orléans, avant d'être battu par l'actuel secrétaire d'Etat aux collectivités locales, M. Jean-Pierre Sueur (PS). Dans le canton d'Orléans-Bannier, le conseiller sortant, M. Henri Chartier, auquel le RPR avait refusé son investiture et qui se présentait comme RPR dissident, est nettement devancé par le candidat UPF, M. André Dabauvalle (CDS), toutefois en ballottage. Enfin, en dépit des incertitudes du second tour, deux autres sortants, M. André Chêne (PC) à Fleury-les-Aubrais et M. André Sailliard (UDF-CDS) à Pithiviers, devraient conserver leur siège.

CONSEIL SORTANT: 2 PC, 9 PS, 1 app. PS, 2 UDF-CDS, 8 UDF-PR, *2 UDF, 11 RPR, 6 div. d. (Prés.: M. Kléber Malécot, UDF, sén., m. de Neuville-aux-Bois).*

Artenay
José Cardona, c.s., app. PS, m., 1 865; André Terrasse, div. d., 1 509; Marc Habert, FN, 512; Laurent Rabier, PC, 352. *BALL.*

Briare
Jean Poulain, c.s., PS, m., 2 470; Cyriaque Gavillon, RPR, sout. UPF, 1 928; Bernard Chauvet, FN, 670; Claude Pouvelle, PC, 516; Robert Vollet, div. d., 293. *BALL.*

Châlette-sur-Loing
Jean Louis, c.s., PC, m., 3 669; Jean-Pierre Door, RPR, 2 254; Alain Lebaube, FN, 1 197; Bernard Delaveau, PS, 768; Philippe Legrand, AREV, 666. *BALL.*

Châteauneuf-sur-Loire
Pierre Fontenoy, c.s., UDF-CDS, 2 886; Claude Carré, PS, 1 263; *Dominique de Laprade*, FN, 1 133; Nicole Bouilly, Verts, 1 042; Gérard David, div. d., 1 029; Jean-Claude Wyns, PC, 367. *BALL.*

Châteaurenard
Jean-Charles Pare, c.s., RPR, m. *RÉÉLU.*

Châtillon-sur-Loire
Jean Roblin, c.s., PS, m. *RÉÉLU.*

Fleury-les-Aubrais
André Chêne, c.s., PC, m., 3 601; Pierre Bauchet, UDF-CDS, 2 279; Marc Lavaud, Verts, 1 144; Jacques Roux, FN, 919; Pierre Sireygeol, PS, 843. *BALL.*

Jargeau
Ivan Sorgniard, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Lorris
Jean Lanthiez, UDF-PR, c.m., 1 088; Bernard Charpentier, c.s., RPR, m., 1 007; Guy Parmentier, PC diss., sout. PS, 892; Paul Malaguti, FN, 630; Patrick Lespinasse, Verts, 389. *BALL.*

Malesherbes
Roger Guerre, c.s., UDF-PR, 2 104; André Fréquelin, div. d., 786; Michel Bourreau, PS, 746; Martial Petit, FN, 607; Francine Laby, PC, 267. *BALL.*

Meung-sur-Loire
Eric Doligé, c.s., RPR, m. *RÉÉLU.*

Montargis
Michel Brisson, c.s., RPR, 2 033; Max Nublat, PC, m., 1 739; Maurice Etienne, *FN, 763*; *François* Bonneau, PS, adj. m., 571; Jean-Luc Burgunder, Verts, 463; Beryl Le Moal, div., 24. *BALL.*

Orléans-Bourgogne
Jean-Louis Bernard, UDF-rad., a.m., *2 914.* *ÉLU.*
Augustin Cornu, PS, adj. m., 1 111; Michel Capelle, FN, 663; Fabrice Van Borren, div. d., 502; Gérard Gascoin, Verts, 413; Christian Fromentin, PC, 222.
Jacques Douffiagues, c.s., UDF-PR, a.min., a.m., n.s.r.p.

Orléans-Bannier
André Dabauvalle, UDF-CDS, c.m., 2 636; Michel Gond, PS, adj. m., 1 223; Pierre Bonaccorsi, FN, 968; Jacques Varet, *GE, 580*; Henri Chartier, c.s., RPR diss., 506; Olivier Goyenèche, Verts, 439; Sylvie Dubois, PC, 429; Marie-Joëlle Agreil, Alt., 202. *BALL.*

Patay
André Marsy, div. d., 1 155; Serge Doumergue, maj. p., m., 370; Michel Lauferon, div. d., 347; Bernard Clavier, div., 299; Michel Montassut, UDF-PR, 254; Michèle de Martin-Bonaccorsi, FN, 206; François Grégoire, PC, 166. *BALL.*
Yves Carreau, c.s., div. d., n.s.r.p.

Pithiviers
André Saillard, c.s., UDF-CDS, 4 492; Henry Berthier, PS, m., 2 061; Jean-Pierre Savojni, FN, 1 424; Jean-Claude Vignane, Verts, 969; Monique Choquel, PC, 496. *BALL.*

Puiseaux
Pierre Frérot, c.s., div. d., m. *RÉÉLU.*

Saint-Jean-de-Braye
Gabriel Poullin, div. d., 2 525; Gérard Billon, PS, adj. m., 1 804; Jack Foucher, Alt., 1 302; Michel Rothe, FN, 1 035; Marcel Thomas, PC, 899. *BALL.*
Jacques Boutonnet, c.s., PS, n.s.r.p.

Saint-Jean-le-Blanc
Antoine Carré, c.s., UDF-PR, d., m. *RÉÉLU.*

Sully-sur-Loire
Jacques Ferling, c.s., UDF-PR. *RÉÉLU.*

LOT (16 + [1])

La majorité radicale de gauche-socialiste devrait se maintenir, et l'ancien ministre Maurice Faure demeurer président du conseil général du Lot. Quatre élus de gauche ont gagné dès le premier tour : trois MRG et un PS. L'un des duels les plus attendus opposait, à Figeac-Ouest, le sénateur socialiste Marcel Costes et le vice-président divers droite du conseil régional, Serge Juskiewinski. Celui-ci devance celui-là de cinquante voix. A Cahors, dans tous les cantons, la bataille entre majorité et opposition sera également très serrée.

CONSEIL SORTANT: 9 PS, 14 MRG, 1 UDF-CDS, 5 RPR, 1 div. d. et un siège vacant à la suite de la démission d'un PC. *(Prés.: M. Maurice Faure, MRG, a.min., membre du Conseil constitutionnel).*

Cahors-Nord-Est
Pierre Venriès, PS, adj. m., 863; Michel Roumegoux, div. d., 654; Jean-Pierre Cortvriendt, RPR, c.m., 632; Daniel Pasquier, Verts, 346; Alain Bacou, GE, c.m., 260; Pierrette Tornel, PC, 223; Jacques Tauran, FN, d.eur., 218; Frédéric Charasson, UDF-rad., 90. *BALL.*
Huguette Orliac, c.s., MRG, n.s.r.p.

Cahors-Nord-Ouest
Marc Baldy, c.s., PS, 1 627; *Henri* Croq, UDF, 789; Serge Crabié, div. d., 779; Lounis Bourad, Verts, 451; Gérard Iragne, PC, c.m., 450; Honoré Constant, FN, 404; Lucien Lavoine, GE, c.m., 384; Jean-Paul Beuscher, div. d., 147. *BALL.*

Cahors-Sud
Pierre Mas, c.s., UDF-CDS, 1 806; Yves Mellac, MRG, adj. m., 974; Henri Thamier, PC, 607; Michel Talayssat, Verts, 385; Michel Grinfeder, GE, adj. m., 282; Nicole Béned, FN, 269. *BALL.*

Cajarc
Guy Mirabel, c.s., MRG. *RÉÉLU.*

Cazals
Jean Milhau, c.s., MRG. *RÉÉLU.*

Figeac-Est
Robert Boriès, c.s., RPR, 2 250; Nicole Paulo, PS, 1 331; Antoine Soto, Verts, 341; Yves Françoise, PC, 218; Pierre Jollet, FN, 199; Jean-Louis Bajolet, GE, 177. *BALL.*

Figeac-Ouest
Serge Juskiewenski, div. d., 2 083; Marcel Costes, c.s., PS, sén., 2 034; Jean-Luc Morestin, Verts, 473; Guy Jacquot, PC, 353; François-Marie Perrier, FN, 245. *BALL.*

Gramat
Jean Dumas, c.s., RPR, 1 863; Marie-Hélène Malaurie, maj. p., 656; Franck Theil, div., 584; Michel Lavayssière, PC, 222; Jean-Louis Berthet, GE, 172; Claude Schirtzinger, Verts, 142; Manuel Sapata, FN, 140; Bernard Pouget, div., 66. *BALL.*

Lacapelle-Marival
Jean Gauzin, c.s., div. d., 1 387; Georges Frescaline, MRG, 994; Pierre Thamié, PS, 849; Chantal Mayniel, Verts, 415; Clément Cayrol, PC, 386. *BALL.*

Lauzès
Anne-Jacqueline Bélibio, div. d., 414; Gérard Gary, PS, 366; Jean-Baptiste Delsahut, app. MRG, 138; Carlo Oliva, Verts, 117; Roger Périé, PC, 59; François-Charles de Lavedan, FN, 30. *BALL.*
Louis Baldy, c.s., MRG, n.s.r.p.

Luzech
Henri Castagnède, c.s., MRG, 1 174; Jean-Claude Blanchou, div., 871; Etienne de Monpezat, div. d., 863; Jean-Guy Duranceau, Verts, 261; Jacqueline Carnet, FN, 211; Bertrand Le Dortz, PC, 176. *BALL.*

Martel
Jean-Claude Requier, c.s., MRG. *RÉÉLU.*

Payrac
Abel Mespoulet, c.s., MRG, 586; Denis Jouën, RPR, 311; Edmond Jouve, Verts, 298; René Gadesaud, PC, 135; Nicole Ruault, FN, 46. *BALL.*

■ Saint-Germain-du-Bel-Air
Danielle Deviers, maj. p., 463; Jean-Luc Schmerber, UDF, 322; Jacques Dalet, RPR, 230; Danielle Constant, PC, 136; Jean-Michel Antic, div. d., 117; Jean-Jacques Delmas, Verts, 114; Pierre Couderc, div. d., 33. *BALL.*
Jean-Pierre Valla, c.s., PC, est décédé.

Saint-Géry
Michel Quèbre, c.s., PS. *RÉÉLU.*

Souillac
Alain Chastagnol, c.s., RPR, m., 1 969; Jacques Chambily, PS, 1 120; Philippe Mouraud, Verts, 479; Roger Bernadac, PC, m., 321; Yves Carnet, FN, 153; Jean-Pierre Aubel, UDF-rad. diss., 34. *BALL.*

Sousceyrac
Jacques Dumas, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

LOT-ET-GARONNE (20)

La majorité départementale de droite conduite par M. Jean François-Poncet (UDF), sénateur et ancien ministre, obtient de bons résultats. Trois UDF sortants sont réélus, tandis que deux radicaux valoisiens sont en ballottage très favorable, et manquent l'élection de quelques dizaines de voix. La majorité départementale, qui dispose de trente sièges sur quarante, risque pourtant de connaître quelques difficultés au second tour, notamment à Fumel où elle n'est pas assurée de récupérer le siège de M. Paul Mauvezin (RPR), ancien maire. Le PS, qui enregistre la réélection au premier tour de Guy Saint-Martin, conseiller régional, est en baisse. Le PC est en bonne position pour conserver ses deux sièges.

CONSEIL SORTANT : 2 PC, 9 PS, 6 UDF-rad., 1 UDF-PR, 2 UDF, 14 app. UDF, 4 RPR, 1 app. RPR, 1 CNI. *(Prés. : M. Jean François-Poncet, UDF, sén., a.min.).*

Agen-Nord-Est
Gilbert Fongaro, c.s., UDF-rad., 2 284; Jean Dauriac, PS, 694; Renelle Framboisier, FN, 620; Alain Juste, Verts, 588; Gérard Hecquefeuille, PC, 406. *BALL.*

Agen-Ouest
Pierre Lapoujade, c.s., CNI, 1 991; Max Dal-Molin, RPR, 835; François Mircovich, PS, 703; Jean-Marie Barel, FN, 592; Fernand Boilon, Verts, 395; Jean-Claude Delanis, PC, 384; Jacques Perrault, GE, 369. *BALL.*

Agen-Sud-Est
Guy Saint-Martin, c.s., PS. *RÉÉLU.*

Beauville
Jean-Pierre Bissières, c.s., app. UDF. *RÉÉLU.*

Bouglon
Jean Bordes, c.s., UDF-rad., 705; André Baccomo, PS, 471; Raymond Girardi, PC, 391; Patrick Birepinte, FN, 88; Pierre Perrot-Léger, Verts, 64. *BALL.*

Cancon
Francis Larribeau, c.s., RPR, 1 562; Dominique Merchez, PS, 508; Georges Martinez, FN, 428; Dominique Renard, Verts, 277; Claude Cornier, PC, 213; Christian Heliès, div., 195; Jacques Malbec, RPR diss., 140. *BALL.*

Damazan
Jean-Romain Argacha, c.s., PS, c.m., 1 222; André Bonhomme, RPR, 421; Guy Chinour, UDF, 389; Jean-Claude François, PC, 306; Henri Genin, FN, 233; Pierrette Jouët, GE, 150; Jacques Barroux, Verts, 89. *BALL.*

Duras
Lucien Chollet, c.s., app. UDF, m. *RÉÉLU.*

Fumel
André Lautie, RPR, 1 977; Alain Bottemanne, PS, m., 1 496; Marcel Texeira, PC, 721; Marius Carrier, FN, 593; Anne Carpentier, div., 572; Jean Grenier, Verts, 434. *BALL.*
Paul Mauvezin, c.s., app. RPR, n.s.r.p.

Houeillès
Auguste Brunet, c.s., PC, 377; Jacques Fourcade, app. UDF, sout. UPF, 259; Alain Rolland, PS, 249; Gérard Chapus, FN, 46; Philippe Camou, GE, 44; Pierre Carraz, div. d., 28; Christian Benassy, div. d., 11. *BALL.*

Laroque-Timbaut
Jean-Henri Vidal, c.s., UDF-rad., m., 508; Aldo Vecchiato, div., 487; Raymond Grenier, PS, 341; Jean-Marie Simon, FN, 183; Guy Blanchard, Verts, 136; Michel Maurès, GE, 134; Léopold Talou, PC, 117; Christian Richard, div., 116. *BALL.*

Marmande-Est
Gilberte Larrieu, c.s., app. UDF, 2 895; Michel Cazassus, PS, 2 114; Guy Bertrand, FN, 920; Michel Salinières, PC, 561; Pierre Baudet, GE, 548; Jacques Rives, Verts, 451. *BALL.*

Meilhan-sur-Garonne
Henri Lafargue, app. UDF, 1 121; Jean-Louis Pujol, app. PC, 702; Jean Fenouillet, PS, m., 616; Pierre Grimal, FN, 164; Christian Sage, Verts, 162. *BALL.*
André Vigneau, c.s., PC, n.s.r.p.

Mézin
Jean Laraignou, app. UDF, 1 185. *ÉLU.*
Jean-Claude Garoste, PC, 414; Lucie Verzeni, PS, 392; Emile Monserrat, FN, 168; François Boitard, Verts, 157.
Max Grosselle, c.s., app. UDF, n.s.r.p.

Monflanquin
Daniel Soulage, c.s., app. UDF, m. *RÉÉLU.*

Prayssas
Alain Merly, app. UDF, 765; Guy Cassany, PS, m., 714; Pierre Baboulène, div. d., 596; Richard Sanchis, FN, 181; Roger Cubertou, PC, 114; Robert Guénard, div. g., 65. *BALL.*
Pierre Goudable, c.s., app. UDF, n.s.r.p.

Sainte-Livrade-sur-Lot
Charles de Cacqueray, c.s., UDF-rad., m., 1 998; Yves Claustre, FN, 844; Lydia Dubarry, GE, sout. PS, 759; Jeanine Meilland, PC, 403. *BALL.*

Tonneins
Jean-Pierre Ousty, c.s., PS, m., 3 354; Jacques Labeyrie, app. UDF, 1 371; Eddy Marsan, FN, 1 135; Jean Querbes, PC, 712; André Crouzet, Verts, 430. *BALL.*

Villeneuve-sur-Lot-Nord
Claude Larroche, UDF-PR, m., 1 544; Evelyne Dupuet, c.s., RPR, 1 217; Hugues Moulinier, FN, 890; René Chambon, PS, 854; Pierre Mares, div. d., 808; Anne Carpentier, div., 419; Pierre Marieu, Verts, 336; José Unanue, div. g., 331; Sylvette Pallares, PC, 245; Humbert Grumelli, div. d., 210; Patrick Granziera, GE, 183; Claude Leriche, div. g., 118. *BALL.*

Villeneuve-sur-Lot-Sud
Serge Dubois, c.s., app. UDF, 2 870; Roger Chauzy, FN, 1 377; Serge Léonard, PS, 1 276; Thérèse Campas, Verts, 895; Lucien Baumlin, RPR diss., 691; André Garrigue, PC, 422; Claude Leriche, div. g., 212. *BALL.*

LOZÈRE (12 + [1])

En Lozère, la prime au sortant a pleinement joué. Sur neuf conseillers généraux qui se représentaient, six sont réélus dès le premier tour avec des scores souvent confortables. La surprise du scrutin vient de Langogne, où M. Jean-Claude Chazal, conseiller général sortant div. g., est battu par Robert Surjous (UDF-PR). Dans le canton de Saint-Amans, M. Denis Salaville, député suppléant de M. Jacques Blanc (UDF-PR), président du conseil régional sortant, est devancé par le jeune maire de Rieutort, M. Francis Saint-Léger (UDF).

CONSEIL SORTANT : 3 PS, 1 div. g., 1 UDF-rad., 3 UDF-CDS, 7 UDF-PR, 3 RPR, 6 div. d. et un siège vacant détenu par un div. g. décédé. *(Prés. : Mme Janine Bardou, UDF-PR, m. de Chanac).*

Aumont-Aubrac
Léon Dalle, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

■ Barre-des-Cévennes
Claude Faisse, div. g., 385. *ÉLU.*
Dominique Morand, app. PC, 181; Michel Turc, div. d., 174.
Michel Monod, c.s., div. g., est décédé.

Chanac
Janine Bardou, c.s., UDF-PR, prés. c.g. *RÉÉLUE.*

Châteauneuf-de-Randon
Hubert Libourel, UDF, 821. *ÉLU.*
Jean-Claude Bonicel, PS, 142; Roger Gravil, FN, 63; Janine Bessière, PC, 32.
Adrien Durand, c.s., UDF-CDS, d., m., n.s.r.p.

Fournels
Lucien Vidal, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Langogne
Robert Surjous, UDF, 1 543. *ÉLU.*
Jean-Claude Chazal, c.s., div. g., 1 222; Jean-François Pardigon, FN, 121; Josiane Ribot, PC, 34.

Le Malzieu-Ville
Jean-Noël Brugeron, c.s., UDF-PR, m. *RÉÉLU.*

Nasbinals
André Aldebert, c.s., UDF-PR. *RÉÉLU.*

Le Pont-de-Montvert
André Platon, div. g., 311; Etienne Passebois, PS, 274; Gérard Mersadier, PC, 175; Maurice Kluque, FN, 17. *BALL.*
Claude Lauriol, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Saint-Amans
Francis Saint-Léger, div. d., 805; Denis Salaville, c.s., UDF-PR, 718; Yvan Calvet, PS, 78; Gérard Codderrens, FN, 61; Jacques Beluch, PC, 16. *BALL.*

Saint-Germain-de-Calberte
Robert Aigoin, PC, 535; André Hugon, c.s., PS, 518; Philippe Hugon, PS diss., 514; Pierre Péguin, écol., 159; Jean-Pierre Itier, FN, 54. *BALL.*

Sainte-Enimie
Jean-Jacques Delmas, c.s., UDF-rad., m. de Mende. *RÉÉLU.*

Villefort
Jean de Lescure, div. d., 384; Christian Fournier, div. d., m., 375; Jacques Achard, div. g., 146; Bernard Sahut, div. d., 143; Pierre Galambrun, PS, 126; Chantal Chambon, écol., 60; Marguerite David, PC, 24; Bernard Portes, FN, 19. *BALL.*
Jean-Marie Chazalette, c.s., div. d., n.s.r.p.

MAINE-ET-LOIRE (20)

Ce premier tour a été particulièrement difficile pour plusieurs conseillers sortants, parmi lesquels trois UDF (MM. Pierre Salvetat à Baugé, Jacquelin Ligot à Cholet-II, Pierre Constantin à Allonnes) qui se retrouvent en ballottage défavorable. C'est aussi le cas de M. Jean Bégault, député et maire (UDF) de Douai-la-Fontaine, candidat pour la première fois au siège laissé vacant par le retrait de M. Joseph Touchais (UDF-CDS) et qui est nettement devancé par son challenger RPR.

CONSEIL SORTANT : 3 PS, 10 UDF-CDS, 5 app. UDF-CDS, 3 UDF-PR, 1 app. UDF-PR, 6 UDF, 11 RPR, 2 div. d. *(Prés. : M. Jean Sauvage, UDF-CDS, a.sén.).*

Allonnes
Armand Goyet, div. g., 2 002; Pierre Constantin, c.s., UDF, 1 163; Noël Baudouin, div. d., 1 073; Luc Delbecque, FN, 398; Hélène Flessati, PC, 123. *BALL.*

Angers-Ouest
Jean Turc, c.s., UDF, 3 606; Dominique Papin, PS, 2 279; Gérard Thenier, GE, 1 487; Marc Gicquel, écol., 1 336; Jacques Gerardin, FN, 1 004; Claudi Ménard, PC, 559. *BALL.*

Angers-Sud
André Lardeux, c.s., RPR, 3 327; Daniel Raoul, PS, 2 627; Jean Quelennec, FN, 1 031; Caroline Dejean, Verts, 933; Bernard Gaté, écol., 888; Jean-Paul Plassard, PC, 507. *BALL.*

Angers-Trélazé
Hubert Grimault, c.s., UDF-CDS, d., 4 365; Jean Bertholet, PC, m., 1 844; Jean-Marc Chiron, PS, 1 467; Pierre Hosten, FN, 881; Martial Ruppert, Verts, 781; Gilles Mahé, écol., 658. *BALL.*

Baugé
Pierre Guibert, maj. p., 2 434; Pierre Salvetat, c.s., UDF-CDS, m., 1 443; Alain Cremois, écol., 630; Jean-René Peltier, FN, 282; Françoise Poirier, PC, 183. *BALL.*

Candé
René Lefrancq, c.s., RPR, m. *RÉÉLU.*

Chalonnes-sur-Loire
Michel Bordereau, c.s., UDF-CDS. *RÉÉLU.*

Cholet-1
Gilles Bourdouleix, UDF, 1 991; Germaine Heulin, RPR, 1 701; Bernard Chagnoleau, PS, 1 556; André Jouteau, UDF diss., 1 350; Michel Bonnette, écol., 1 117; Louis Biotteau, div., 1 004; Roger Baudry, FN, 828; Guy Defois, PC, 389. *BALL.*
Guy Ronsin, c.s., RPR, n.s.r.p.

Cholet-2
Jean-Louis Belouard, div. d., 4 659; Jacquelin Ligot, c.s., UDF, 2 205; Jean-Marie Veigneau, PS, 1 612; Luc Bonneau, écol., 996; Marie-Florence Lyoen, FN, 762; Joël Dugast, PC, 239. *BALL.*

Doué-la-Fontaine
Jean-Pierre Pohu, app. RPR, 2 577; Jean Bégault, UDF, d., m., 1 546; Edith Roussel, maj. p., 701; Joseph Guichoux, div. d., 505; Clément Courant, div. d., 424; Patrice Gros, FN, 408; Michel Raimbault, PC, 145. *BALL.*
Joseph Touchais, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Durtal
Charles Jolibois, c.s., UDF, sén., 1 970; Jean Tardif, FU, 1 309; Yves Lethielleux, Verts, 468; Jean-Léon Rochefort, FN, 319; Yvette Garcia, PC, 139. *BALL.*

Gennes
André Courtiaud, c.s., UDF-CDS, m., 1 275; Jacques Bossoutrot, div. d., 829; Monique Ballard, écol., 316; Isabelle Galesne, PS, 299; Michel Hernandez, FN, 298; André Duperray, PC, 83. *BALL.*

Montrevault
Christian Gaudin, UDF, 4 386. *ÉLU.*
Jean-Marie Reveau, UDF, 2 218; Lucie Peltier, FN, 484; Léone Pouvreau, PC, 314.
Christian de Villoutreys, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Les Ponts-de-Cé
Guy Poirier, c.s., div. d., m., 7 118; Jean-Claude Boyer, PS, 2 872; Philippe Bodard, GE, 2 120; Pierre Cesca, FN, 1 646; Jacques Godin, écol., 1 236; Gisèle Thomas, PC, 750. *BALL.*

Pouancé
Jacques Beline, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Saint-Florent-le-Vieil
François Blouin, c.s., UDF. *RÉÉLU.*

Saint-Georges-sur-Loire
Jean Saint-Bris, c.s., RPR, 3 122; Paul Dalifard, div. d., 1 290; Alain Niobe, Verts, 603; Guy Lecroq, PS, 574; François Morin, écol., 452; Roger Sevillia, FN, 421; Jacques Lecoutre, PC, 163. *BALL.*

Saumur-Nord
Paul Boisnier, RPR, 1 277; Christian Brulard, UDF, 995; Jean-Michel Marchand, écol., 766; Francis Martin, FN, 449; Michel Battais, div. d., 423; Claude Ménard, PS, 420; Raymond Berthelemie, PC, 243. *BALL.*
Lucien Cousseau, c.s., RPR, n.s.r.p.

Saumur-Sud
Louis Robineau, c.s., UDF-CDS. *RÉÉLU.*

Segré
Joël Nardin, app. RPR, 4 103. *ÉLU.*
Bernard Péan, PS, 1 496; Camille Bourgeolais, div. g., 1 358; Bernard Tusseau, écol., 488; André Dupuy, PC, 330; Richard Keller, FN, 269.
Daniel Dupuis, c.s., PS, n.s.r.p.

MANCHE (26)

Douze des vingt-deux sortants ont été facilement réélus, dont le président du conseil général, M. Aguiton (PR). Pour sa part, M. Breton, vice-président de cette assemblée et candidat du même parti, n'est pas en très bonne posture, dans le canton de Cherbourg-Sud-Est, face à M. Louiset (PS), adjoint au maire de la ville. Mais, dans les cantons voisins d'Equeurdreville et de Beaumont, ce sont les socialistes sortants qui n'auront pas la tâche facile, surtout dans le premier de ces cantons, du fait du remarquable score des Verts.

CONSEIL SORTANT : 6 PS, 4 UDF-CDS, 7 UDF-PR, 11 RPR, 4 CNI, 19 div. d., 1 FN. *(Prés. : M. Pierre Aguiton, UDF-PR).*

Barneville-Carteret
Auguste Lefèvre, c.s., div. d., 1 266; André Viel, UDF-PR diss., 1 020; Raymond Lecœur, FN, 354; Christiane Manny, div. d., 327; Annick Cardine, écol., 273; Auguste Dupont, PS, 264; Richard Robert, PC, 92. *BALL.*

Beaumont
Michel Laurent, div. d., 1 354; Patrick Mougenot, c.s., PS, 1 241; Michel Canoville, div. d., 933; Raymond Girard, Verts, 415; Joseph Lehot, FN, 320; Louis Avoine, PC, 154. *BALL.*

Brécey
Pierre Aguiton, c.s., UDF-PR, prés. c.g. *RÉÉLU.*

Bréhal
Bernard Rolland, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Bricquebec
Henri-Louis Vedie, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Carentan
André Lemaitre, c.s., UDF-PR. *RÉÉLU.*

Cherbourg-Sud-Est
Michel Louiset, PS, adj. m., 1 454; Jack Breton, c.s., UDF-PR, 1 268; Patrick Crinquette, Verts, 545; Pierre Beaudroit, FN, 522; Jean-Claude Forafo, PC, 370; Jean-Albert Guérault, div. d., 234. *BALL.*

Coutances
Alain Cousin, c.s., RPR, d., 2 444; David Lerouge, div. d., 1 262; Claude Verneuil, GE, (app. PS), 687; Monique Sagot, Verts, 569; Auguste Gardille, FN, 287; Erick Pontais, PC, 192. *BALL.*

Équeurdreville-Hainneville
René Sébire, c.s., PS, 3 216; Jean Tissot, RPR, 3 095; Daniel Bosquet, Verts, 2 244; Janine Vautier, FN, 901; Jean-Michel Durieux, PC, 632. *BALL.*

La Haye-du-Puits
Bernard Chenot, div. d., m., 1 506; Jacqueline Chanoni, div. d., 1 080; Patrick Lehuby, FN, 352; Daniel Pernelle, div. d., 323; Charles Guilbert, Verts, 321; Micheline Le Corre, PS, 276; Henry Dujardin, PC, 103. *BALL.*
Jacques Lair, c.s., div. d., n.s.r.p.

Isigny-le-Buat
Bernard Pinel, c.s., UDF-PR, m. *RÉÉLU.*

Juvigny-le-Tertre
Roger Delarue, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Percy
Michel Loreille, c.s., RPR, m., 1 409; Jean-Louis Dandine, div. d., 876; Daniel Sanoner, écol., 462; Arlette Letertre, FN, 140; Jean-Louis Delaune, PC, 66. *BALL.*

Périers
Didier Lecerf, div. d., 1 358; Michel Ciubucciu, c.s., div. d., m., 1 335; Stéphane Guilloit, Verts, 175; Marthe Gardille, FN, 163; Pierre Binet, PS, 122; Marie-Louise Mechain, PC, 53. *BALL.*

Pontorson
Eric Vannier, div. d., 1 511; Claude Ménard, PC, 939; Jean Gedouin, UDF, 584; René Etrillard, PS, 351; Michel Judas, c.s., RPR diss., 256; Henri Cheval, FN, 191. *BALL.*

Saint-James
Michel Thoury, UDF-CDS, 2 389. *ÉLU.*
Paulette Barbelette, PS, 600; Elisabeth Brault, PC, 336; Marie-Josèphe Béchet, FN, 332.
Maxime de Coniac, c.s., UDF-PR, m., n.s.r.p.

Saint-Jean-de-Daye
Pierre Drion, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Saint-Lô-Ouest
Edmond Piedagnel, RPR, 2 466; Alain Crépieux, div. d., 1 123; Patrice Lucé, PS, 985; Jean-Luc Cohin, Verts, 464; Dominique Bauduin, écol., 439; Sylvestre Zinnato, FN, 377; Michel Boulay, PC, 176. *BALL.*
Jean Patounas, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Saint-Malo-de-la-Lande
Claude Asselin, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Saint-Pierre-Église
Jean Lejeune, c.s., UDF-CDS, m., 1 505; Léon Tohier, div. g., 1 301; Lionel Josse, Verts, 389; Suzanne Ozanne, FN, 366; Denis Houivet, PC, 188. *BALL.*

Sainte-Mère-Église
Jean d'Aigneaux, c.s., CNI. *RÉÉLU.*

Sourdeval
Albert Bazire, RPR, m., 2 560. *ÉLU.*
Alain Thomas, PS, 838; Bernard Desgues, c.s., div. d., 647; Yves Guenée, PC, 275; Paulette Vincent, FN, 155; Philippe Botte, Verts, 144.

Le Teilleul
Jean Bizet, c.s., RPR, m. *RÉÉLU.*

Torigni-sur-Vire
Robert Marty, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Valognes
Claude Gatignol, c.s., UDF-PR, d. *RÉÉLU.*

Villedieu-les-Poêles
Jean Sesboue, div. d., 1 716; Michel Besnier, UDF-PR, m., 1 440; Louis Prével, div. d., 687; Gérard Blin, FN, 291; Daniel Caillot, PS, 200; Guy Lecann, PC, 99. *BALL.*
Jean-Louis Boubourd, c.s., div. d., n.s.r.p.

MARNE (22)

Dans la Marne, où la majorité UDF-RPR n'a guère de soucis à se faire, cinq conseillers sortants sont élus au premier tour. En 1988, ils étaient treize à faire l'économie d'un second tour : la multiplicité des candidatures et la plus vive concurrence au sein de la droite classique expliquent cette situation nouvelle. A noter, à Châlons-sur-Marne-IV, le très faible score (5,50 %) réalisé par le conseiller général sortant et conseiller régional M. Bernard Cames, qui n'avait pas reçu l'investiture de l'UDF.

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 8 PS, 1 app. PS, 1 UDF-rad., 9 UDF-CDS, 4 UDF-PR, 2 UDF, 15 RPR, 3 div. d. *(Prés. : M. Albert Vecten, UDF-CDS, sén.).*

Avize
Pierre Callot, c.s., RPR, m. *RÉÉLU.*

Beine-Nauroy
Pierre Rodrigue, c.s., div. d., m. *RÉÉLU.*

Châlons-sur-Marne-2
Philippe Michelot, c.s., RPR, 2 241; Annie Berthe, PS, 768; Antoine Henimann, FN, 696; Claude Bourgeois, PC, 632; Francis Leloup, Verts, 586; Patrick Cadet, écol., 494; Denis Domingues, ext. d., 181. *BALL.*

Châlons-sur-Marne-4
Claude Hamme, UDF-PR, sout. UPF, 1 559; Marc Hamet, div. d., 1 464; Patrick Denis, PS, 857; Pascal Erre, FN, 747; Pascal Focachon, Verts, 593; Jean-Paul Stef, PC, 550; Bernard Camès, c.s., UDF, 366; Fabrice Accadbled, écol., 325; Yves Legentil, ext. d., 164. *BALL.*

Châtillon-sur-Marne
Françoise Férat, div. d., 899; Pierre Brébant, div. g., 386; René Dubois, GE, 348; Jean-Paul Caillez, FN, 315; Armand Cimolini, PC, 136. *BALL.*
Georges Doyen, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Écury-sur-Coole
Charles Douillet, c.s., UDF-CDS, 1 304; Jacques Airoldi, div. d., 777; François Delmotte, Verts, 435; Serge Hellmann, FN, 347; Denis Noël, PS, 327; Bernard Fontaine, PC, 150. *BALL.*

Épernay-1
Jacques Houdard, c.s., UDF-PR, 2 083; Jackie Blavier, PS, 715; Nicole Hinglais, écol., 662; Christiane Boulanger, FN, 561; Martine Giraud, PC, 433; Angèle Klaine, Verts, 388. *BALL.*

Épernay-2
Michel Boulonnais, c.s., RPR, 3 309; Jacques Perrein, PC, 1 457; Sylvain Gliozzo, FN, 1 122; Danielle Couesnon, PS, 1 072; Gilles Lebon, Verts, 1 067; Marc Gérard, div. d., 164. *BALL.*

Fère-Champenoise
Roland Hénault, c.s., RPR, 1 416; Claude Hardy, div. g., m., 1 127; Daniel Fautier, div. d., 171; André Barthelemy, PC, 157. *BALL.*

Montmort-Lucy
Pierre-Yves Jardel, c.s., UDF-CDS. *RÉÉLU.*

Reims-1
Serge Kochmann, RPR, adj. m., 3 507; Eric Hébrard, PS, 1 571; Jean-Pierre Catte, FN, 1 173; Patrick Gillard, div. d., 1 168; Alexandra Fournier, écol., 785; Dehbia Deghmous, Verts, 703; André Borchini, PC, 550. *BALL.*
Pierre-Emmanuel Taittinger, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Reims-3
Jean-Marie Beaupuy, c.s., UDF-PR, adj. m., 2 273; Albert Musso, PS, 745; Valérie Persinet, FN, 593; Jean-Paul Massier, Verts, 503; Eva Mourot, PC, 416; Francine Bourré, écol., 287. *BALL.*

Reims-6
Richard Foy, c.s., UDF-CDS, 3 515; Colette Ambard, FN, 1 095; Michel Delaitre, PC, 978; Philippe Bringard, UDF-rad. diss., 822; Marie-Françoise Millet, Verts, 794; Jacques Pernet, div. d., 642; Monique Mascret, écol., 440. *BALL.*

Reims-8
Gabrielle Nguyen, RPR, 1 924; Alain Lescouët, PS, 1 583; Pierre Lebœuf, FN, 691; Gilles Murias, Verts, 446; Bernard Legrand, écol., 403; Paquerette Dorne, PC, 335. *BALL.*
Jean-Claude Fontalirand, c.s., PS, n.s.r.p.

Reims-9
Gilles Ferreira, RPR, 1 714; Jean-Claude Laval, c.s., PS, 1 272; Jean-Michel La Rosa, FN, 916; Claude Lamblin, PC, a.m., 812; Gérard Crouzet, Verts, 642; François Legrand, écol., 575; Henri Baetche, div. d., 237. *BALL.*

Sainte-Menehould
Michel Lecourtier, c.s., RPR, 2 086; Robert Gautier, PS, m., 1 362; Alexandre Zentner, FN, 448; Yvan Desingly, div., 375; Joël Deshaies, Verts, 332; Claude Capet, PC, 133. *BALL.*

Saint-Rémy-en-Bouzemont
Jean-Pierre Bouquet, c.s., PS, d., m. de Vitry-le-François. *RÉÉLU.*

Sézanne
René-Paul Savary, c.s., RPR, 2 241; Monique Veltz, div. g., 1 051; Patrick Gaillard, Verts, 451; Jérôme Malarmey, FN, 411; Michel Guiot, PS, 351; Marcel Delacourt, PC, 290; Benoît Martel, ext. d., 84. *BALL.*

Suippes
Jacques Machet, c.s., UDF-CDS, sén., 2 354; Jean Huguin, div. d., m., 1 033; Jacques Le Touzé, FN, 596; Corinne Cabrillon, Verts, 571; Michel Paul, PC, 183. *BALL.*

Thiéblemont-Farémont
Roland Rapinat, c.s., RPR, 1 639; Christian Zappior, PS, 1 211; François Lemaire, div. d., 647; Roger Famelart, FN, 630; Agnès James, Verts, 612; Didier Lassauzay, PC, 261; André Marin, div. g., 209. *BALL.*

Ville-en-Tardenois
Albert Vecten, c.s., UDF-CDS, prés. c.g. *RÉÉLU.*

Vitry-le-François-Ouest
Jean Bernard, c.s., RPR, a.m., 2 455; Pierre Laurent, PS, 1 320; Nicole Gruyer, FN, 727; Daniel Vangasse, Verts, 644; Yvon Dumain, PC, 333. *BALL.*

HAUTE-MARNE (16)

Le département reste confortablement à droite. Dans son canton, le président du conseil général, M. Pierre Niederberger (UDF-PR), est réélu haut la main. Le député Charles Fèvre et le sénateur Jacques Delong conservent également leur siège à l'assemblée départementale. Le FN ne réalise pas tout à fait le score qu'il pouvait espérer malgré une poussée dans le canton de Saint-Dizier. On assiste à un nouvel effondrement du PC. Enfin, le PS, qui ne possédait qu'un siège au conseil général, ne paraît guère en position de faire mieux.

CONSEIL SORTANT : 1 PS, 2 div. g., 1 UDF-rad., 1 UDF-CDS, 3 UDF-PR, 3 UDF, 11 RPR, 10 div. d. *(Prés. : M. Pierre Niederberger, UDF-PR).*

Arc-en-Barrois
Charles Fèvre, c.s., UDF-PR, d., m. *RÉÉLU.*

Auberive
Didier Jannaud, app. PS, 373; Jean-Pierre Michel, RPR, 222; Maurice Lardenois, UDF, 181; Jean-Louis Aubertot, div. d., 179; Claude Lambert, div. d., 160; Alex Renard, div., 118; Marcel Huraux, PC, 8. *BALL.*
Henri Lodiot, c.s., div. d., n.s.r.p.

Blaiserives
Jacques Delong, c.s., RPR, sén. *RÉÉLU.*

Châteauvillain
Henri de la Ville-Baugé, div. d., 673; Jean-Claude Guyot, c.s., UDF-CDS, m., 588; Jean Goutorbe, div. d., 351; Georges Durand, div. d., 242; Jean-Marie Bouchot, maj. p., 210; Guy Maitrot, FN, 181; Jean-François Bardin, Verts, 155; Michel Charton, PC, 61. *BALL.*

Chaumont-Nord
Gérard Groslambert, RPR, c.m., 1 291; Henri Le Roux, PS, c.m., 846; Claudy Henriot, Verts, 792; Claude Martin, div. d., 649; Francis Jacquot, FN, 609; Thierry Simon, div. d., 529; Anne-Marie Fourrière, RPR diss., 519; Jean-Louis Lanher, PC, 288; Eric Voirol, div. d., 218. *BALL.*
Georges Berchet, c.s., UDF-rad., sén., n.s.r.p.

Fayl-la-Forêt
Gilbert Thomas, div., m., 1 329; Pierre Moris, c.s., div. d., 1 271; Jean-Pierre Legros, PC, 267. *BALL.*

Juzennecourt
Jean Raullet, c.s., RPR, m. de Colombey-les-Deux-Eglises. *RÉÉLU.*

Langres
Pierre-Jean Chevalier, PS, 1 211; Jean-Marie Voillemin, div. d., 980; Michel Petit, RPR, 862; Claude Martin, div. d., 843; Pierre Garnier, FN, 744; Jean Bouvier, div. g., 681; Michel Goubault, Verts, 592; Alain Vitry, PC, 203. *BALL.*
Jean Favre, c.s., RPR, a.d., n.s.r.p.

Longeau-Percey
René Oudot, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

هكذا من الأصل

DES CANTONALES

Montier-en-Der
Roger Mielle, c.s., div. d., 1 018; Jean-Jacques Bayer, UDF-PR diss., sout. UPF, 1 017; Christian Adam, div., 411; François-Régis Bourgois, div., 307; Raymond Oudin, PC, 109. *BALL.*

Prauthoy
Charles Guéné, RPR, 988; Marcel Pernot, c.s., div. d., m., 734; Chantal de la Taille, FN, 188; Monique Marchal, PC, 101. *BALL.*

Saint-Dizier-Centre
Alfred Gigoux, c.s., RPR, c.m., 1 188; Valentin Renard, FN, 1 026; Jean-Marie Harat, UDF-PR diss., 986; Fabrice Wowak, Verts, 534; Bernard Mauguet, PC, 503; Jean-François Sauvaget, PS, 485. *BALL.*

Saint-Dizier-Nord-Est
Marie-Jeanne Noël, UDF, 823; Jean-Luc Bouzon, PC, 734; Jean-Alain Charpentier, FN, 677; Marcel Marchand, PS, 481; Lucette Bordat, Verts, 438. *BALL.*
Gérard Leblanc, c.s., RPR, c.m., n.s.r.p.

Saint-Dizier-Ouest
Jean-François Thièblemont, UDF, 1 868; Yves Pintat, div., 1 513; Marcelle Fontaine, PC, 673; Alain Chrétiennot, PS, 626. *BALL.*
Charles Advenier, c.s., RPR, n.s.r.p.

Vignory
Jean-Pierre Humbert, c.s., div. d., 1 589; Jean-François Meylan, RPR diss., 674; Michel Perrin, FN, 393; Daniel Thomas, PS, 380; Yves Jacquier, PC, 160. *BALL.*

Wassy
Pierre Niederberger, c.s., UDF-PR, prés. c.g. *RÉÉLU.*

MAYENNE (17)

Cinq conseillers généraux sortants ont retrouvé leur siège au premier tour. Dans le canton d'Ernée notamment, M. Gilbert Dutertre, maire (UDF-CDS) *de la commune, a été élu avec 58,4 %,* prenant ainsi localement la succession de M. René Ballayer (UDF-CDS), président du conseil général, qui ne se représentait pas. En revanche, Mme Anne-Marie de Branche (UDF-PR), conseiller sortant, est en ballottage défavorable à Chailland, *et* M. Yves Patoux, adjoint au maire socialiste de Laval et conseiller général sortant, est largement devancé à Laval-Sud-Ouest par M. François Zocchetto (UDF-CDS).

CONSEIL SORTANT: 3 PS, 1 UDF-rad., 5 UDF-CDS, 4 UDF-PR, 9 RPR, 1 app. RPR, 9 div. d. *(Prés.: M. René Ballayer, UDF-CDS, sén., n.s.r.p.).*

Ambrières-les-Vallées
Louis Derouault, div. d., 1 410; Constant Leroy, div. d., 978; Patrick Picaut, PS, 373; Michel Le Péculier, Verts, 161; René Braunschweig, FN, 109; Paul Paris, PC, 57. *BALL.*
Victor Jousset, c.s., div. d., m., n.s.r.p.

Chailland
Pierre-Marie Jammes, div. d., 1 714; *Anne-Marie de Branche, c.s., UDF-PR, m., 1 674;* Nicole Gilles, Verts, 448; Alain Pers, PS, 381; Henri de Montecler, FN, 241; Renée Therreau, PC, 105. *BALL.*

Château-Gontier-Est
Marcelle Chiron, c.s., div. d. *RÉÉLUE.*

Cossé-le-Vivien
Henri de Gastines, c.s., RPR, d. *RÉÉLU.*

Craon
Paul Thomas, app. RPR, 1 822; Paul Chaineau, div., m., 1 299; Dominique Bariller, div. d., 804; Jean-Michel Prime, div., 631; Claude Gourvil, Verts, 297; Simone Lenoir, FN, 122; Michel Le Huludut, PS, 91; Roger Beauvais, PC, 47. *BALL.*
Guy Jallot, c.s., RPR, n.s.r.p.

Ernée
Gilbert Dutertre, UDF-CDS, m., 3 374. *ÉLU.*
Georges Brochard, app. RPR, 945; *Jean-Michel Demy, PS, 706;* Dimitri Maras, Verts, 418; Henri Rocher, FN, 235; Jean-Paul Tournissa, PC, 98.
René Ballayer, c.s., UDF-CDS, prés. c.g., n.s.r.p.

Gorron
Jean Corbeau, c.s., div. d., m. RÉÉLU.

Landivy
Roger Lestas, c.s., UDF-PR, d. *RÉÉLU.*

Laval-Nord-Est
Roland Houdiard, c.s., UDF-PR, 2 535; *Bernard Cossée, PS, 1 151;* Catherine Fouilleul, Verts, 915; Jacques Dansan, FN, 565; Roland Dumet, div. g., adj. m., 462; Yannick Peltier, PC, 269. *BALL.*

Laval-Nord-Ouest
Paul Lépine, c.s., *UDF-rad.,* 2 127; Claude Martin, PS, 1 292; Olivier Illand, Verts, 705; Guy Ory, FN, 350; Guy Coignard, PC, 154. *BALL.*

Laval-Saint-Nicolas
Georges Minzière, c.s., PS, adj. m., 914; *Jean-Michel Le Duigou,* RPR, 518; Sylvie Souty, Verts, 489; Alain Gicquel, UDF-CDS, 422; Paul Le Morvan, FN, 378; Jacques Poirier, PC, 289; Arnaud Derrien, div. d., 235. *BALL.*

Laval-Sud-Ouest
François Zocchetto, UDF-CDS, 2 194; Yves Patoux, c.s., PS, adj. m., 1 827; Patrick Granger, Verts, 884; M.-Léonard Lenoir, FN, 462; Alain Voisin, PC, 240. *BALL.*

Loiron
Claude Le Feuvre, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Mayenne-Est
Michel Scheer, c.s., UDF-PR, 3 141; Jacques Fauque, div. g., adj. m., 1 643; François Laigneau, Verts, 864; Gilbert Blanc, FN, 595; Alain Jan, PC, 138. *BALL.*

Mayenne-Ouest
Claude Leblanc, c.s., PS, m., 3 103; Bernard Vigouroux, UDF-PR, 2 041; Patrick Bercon-Mené, Verts, 619; Jean Fresnais, FN, 414; Mauricette Lottin, PC, 139. *BALL.*

Saint-Aignan-sur-Roë
André Baslé, UDF-CDS, 1 714; Richard Flament, RPR, 1 459; Elisabeth Doineau, div., 612; François Héron, Verts, 209; Luc Perrel, FN, 192; Yves Luzu, div., 181; Pierre Kuntz, PS, 126; Gilles Caillard, PC, 59. *BALL.*
Paul Vivien, c.s., div. d., n.s.r.p.

Saint-Berthevin
Clément Trocherie, c.s., RPR, 3 105; Michel Sorin, PS, 1 822; André Duval, Verts, 1 126; Gérard de Saint-Chéreau, FN, 551; Jean-Marie Lunel, PC, 157. *BALL.*

MEURTHE-ET-MOSELLE (21)

La forte poussée du FN et l'émergence des écologistes ne devraient cependant pas modifier l'équilibre au sein du conseil général à l'issue du second tour. Malgré une perte de plus de 3 500 voix dans leurs quatre cantons renouvelables, les communistes devraient conserver *leurs fiefs dans l'ancien pays sidérurgique.* La majorité départementale n'a pas obtenu le triomphe qu'elle escomptait. Comme tous les jeunes qu'elle mettait en avant, le président de l'assemblée départementale, M. Jacques Baudot (UDF-CDS), est en ballottage. Son prédécesseur, le sénateur Claude Huriet (UDF), se trouve lui-même contraint à un second tour face à un candidat divers droite.

CONSEIL SORTANT: 6 PC, 8 PS, 1 app. PS, 2 UDF-rad., 5 UDF-CDS, 5 UDF-PR, 8 UDF, 1 RPR, 1 CNI, 4 div. d. *(Prés.: M. Jacques Baudot, UDF-CDS).*

Arracourt
Jacques Marchal, c.s., UDF. *RÉÉLU.*

Audun-le-Roman
Hubert Devèze, c.s., PC, m., 2 991; Christian Eckert, PS, 1 784; Jean-Marie Suk, RPR, 1 548; Pierre Christal, FN, 1 232; Nicole Kremser, div., 513; Laurence Dussoge, Verts, 421; Jean-Paul Jardel, GE, 305. *BALL.*

Badonviller
Bernard Martin, c.s., UDF. *RÉÉLU.*

Blâmont
Claude Boura, UDF-PR, 1 284; André Chevreau, RPR, adj. m., 671; Jean-Paul Martin, PS, 362; Clément Wittmann, Verts, 249; *Dominique* David, FN, 248; Dominique Marin, ext. d., 152; André Villetelle, GE, 115; Bernard Maurice, PC, 52. *BALL.*
Robert Villemont, c.s., div. d., n.s.r.p.

Colombey-les-Belles
Michel Dinet, c.s., PS, 1 819; Jean-Noël Roussel, div. d., m., 1 082; François Tribout, FN, 385; Raynald Rigolot, GE, 145; Eric Crépin, Verts, 122; Henri Racaud, ADUA, 95; Pierre Guillaumé, PC, 38. *BALL.*

Conflans-en-Jarnisy
Philippe Nachbar, c.s., UDF-PR, m. de Jarny. *RÉÉLU.*

Haroué
Jean Enel, c.s., UDF-CDS, 1 749; Marie-Evelyne Pierson, PS, 769; *Michel Claire, Verts, 596;* Daniel Rivot, FN, 573. *BALL.*

Herserange
Bogdan Politanski, c.s., PC, et ads, 2 738; Didier Rémer, RPR, 1 261; Jocelyn Bitoun, PS, 1 204; Elias Seidowski, Verts, 741; Christian Zatorski, FN, 733. *BALL.*

Homécourt
Jean-Pierre Minella, c.s., PC, m., 2 904; Geneviève Janovec, div. d., 1 782; Gérald Gil, PS, 1 276; Jean *Claire, Verts, 818;* Pierre Chapelle, FN, 759; Nicole Strapazzon, div. g., 592. *BALL.*

Jarville-la-Malgrange
Charles Choné, c.s., UDF-CDS, 4 220; Daniel Cilla, PS, 1 435; Berthe *Brunet,* FN, 1 325; Isabelle Epron, Verts, 990; Denis Gerwich, GE, 972; Bertrand Gosselin, PC, 513. *BALL.*

Laxou
Jean Bernadaux, c.s., UDF-CDS. *RÉÉLU.*

Lunéville-Nord
André Morel, c.s., UDF-PR, adj. m., 2 532; Jean-Claude de Sars, FN, 963; Gérard Legrand, PS, 921; Pascal Kanitzer, Verts, 805; Jean-Luc Mignon, PC, 326. *BALL.*

Nancy-Nord
Claude Huriet, c.s., UDF, sén., 2 531; Bernard Bénigna, div. d., adj.m., 1 107; Gérard Bargoin, FN, 934; Joseph Torrens, PS, 903; Daniel Peytoureau, GE, 642; Denys Crolotte, Verts, 588; Marc Benoît, PC, 318. *BALL.*

Nancy-Sud
Jacques Baudot, c.s., UDF-CDS, prés. c.g., 4 637; Jean-Louis Dupont, PS, 1 521; Renaud Bertin, FN, 1 367; Philippe Louis, GE, 1 120; Jean-Louis Simek, Verts, 804; Eskill Adenot, PC, 358. *BALL.*

Nomeny
Roland Mentré, div. d., 1 229; Jean-Yves Duchesne, UDF, sout. UPF, 1 068; Eugène Bernard, PS, 691; *Régis Pottier,* FN, 392; Francis Nicolas, Verts, 379; Jacques Florentin, MRG, 262; *Gilbert Bauquel, PC,* 177; Véronique Mouchette, ext. d., 64. *BALL.*
Louis Koenig, c.s., UDF, m., n.s.r.p.

Pont-à-Mousson
André Robert, PS, 1 642; Robert Portelance, div. d., 1 401; Jeannine Massart, FN, 1 001; Evelyne Gareaux, UDF-PR, adj. m. de Nancy, 993; Jean-Claude Vagner, RPR, 855; Jean-Pierre Maurer, GE, 529; Jean-Yves Fornalik, Verts, 449; Gérard Lallemand, div. d., 283; Martial Bernard, app. PC, 266; Gérard Chol, div., 215. *BALL.*
Bernard Guy, c.s., CNI, n.s.r.p.

Saint-Nicolas-de-Port
Gilles Aubert, c.s., RPR, m., 4 082; Robert Blaise, PS, 3 276; Bernard Haagen, app. Verts, 1 296; Christian Godfroy, FN, 1 252; Guy Pazzogna, GE, 948; Pierre Thomassin, PC, 651. *BALL.*

Thiaucourt-Regniéville
Jean-Louis Cossin, UDF, sout. UPF, m., 794; Maurice Chaupré, c.s., *div. d., 563; Jean Bernard, PS, 286;* Didier Fririon, Verts, 239; Bruno Dupuis, FN, 215. *BALL.*

Tomblaine
Frédéric Jehl, c.s., UDF-PR, 2 809; Hervé Féron, PS, adj. m., 1 729; Claude Baumann, PC, 1 369; Jean Rauscher, FN, 1 251; Jean-Yves Klos, GE, 859; Jean-Paul Cantineaux, Verts, 757; Jean Toussaint, div., 549; Fabienne Marchal, LCR, 133. *BALL.*

Toul-Sud
Aloys Geoffroy, c.s., UDF-rad., 2 230; Alain Orditz, div., 813; Robert Davion, FN, 792; Emmanuel Allait, Verts, 602; Daniel Jacques, PS, 536; Thierry Jover, GE, 278; Monica Varinot, PC, 200. *BALL.*

Villerupt
Alain Casoni, c.s., PC, m., 2 812; François Boudot, UDF-CDS, 1 418; René Tosello, PS, 1 246; Bernadette Parance, Verts, 636; Jean-Marie Buchert, RPR, 624; Jacques Marchal, FN, 592. *BALL.*

MEUSE (15)

Dans ce département très nettement dominé par la droite, M. Gérard Longuet (UDF), président du PR, retrouve sans difficulté son siège à Seuil-d'Argonne. La surprise vient de Gondrecourt-le-Château, où l'un de ses fidèles, M. André Droitcourt (UDF), est mis en ballottage. A Verdun-Ouest, un autre candidat UDF, M. Maurice Delamarche, trébuche devant un parterre de sept candidats. *Dans le canton de Bar-le-Duc-Nord, où M. Jean Bernard (PS), le maire, conseiller général sortant, ne se représentait pas, son successeur, M. Jacques Manière, n'est pas en position de faire obstacle à la droite au second tour.* Dans le canton de Spincourt, le seul conseiller général meusien communiste, M. Daniel Mayer, est en difficulté face au candidat UDF, M. Daniel Petitcolas.

CONSEIL SORTANT: 1 PC, 3 PS, 1 div. g., 1 UDF-CDS, 9 UDF-PR, 4 UDF, 4 RPR, 1 app. RPR, 7 div. d. *(Prés.: M. Rémi Herment, UDF, sén.).*

Ancerville
Yvon Vannerot, div. d., m., 1 703; Fernand Lambert, maj. p., 1 285; Jeanine Juvigny, FN, 713; Christian Demimuid, GE, 368; Pascal Guillaume, écol., 358; Jean-Pierre Chagot, PC, 213. *BALL.*
Jacques Mourer, c.s., RPR, n.s.r.p.

Bar-le-Duc-Nord
Bertand Pancher, UDF, 1 474; Jacques Manière, PS, adj. m., 1 146; *Gérard Abbas,* div. d., 924; Jacques Mathieu, Verts, 612; Michel Triffaut, FN, 514; Michelle Dagon, RPR, 366; Bernard Serrier, PC, 316. *BALL.*
Jean Bernard, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Charny-sur-Meuse
Yvan Peltier, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Dun-sur-Meuse
Bernard Courtaux, c.s., div. d., 848; Alain Thomas, UDF, 750; Louis Rouyer, FN, 209; Pierre Chauderlot, PS, 152; Roland Giraud, GE, 99; Roland Persin, Verts, 38; Emile Jeannesson, PC, 29. *BALL.*

Gondrecourt-le-Château
André Droitcourt, c.s., UDF-PR, m., 1 242; Daniel Lhuillier, maj. p., 537; Eric Chalupka, FN, 342; Roland Liez, PC, 248; Bernard Adrian, PS, 236. *BALL.*

Montfaucon
Denis Cordonnier, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Pierrefitte-sur-Aire
Christian Namy, c.s., UDF, m. *RÉÉLU.*

Saint-Mihiel
Roger Dumez, c.s., UDF. *RÉÉLU.*

Seuil-d'Argonne
Gérard Longuet, c.s., UDF-PR, d., a.min. *RÉÉLU.*

Spincourt
Daniel Mayer, c.s., PC, 1 786; Daniel Petitcolas, UDF-PR, 1 443; Yannick Bolognini, PS, 508; Pierre Nau, FN, 454. *BALL.*

Varennes-en-Argonne
Yvon Victor, c.s., div. d., 436; Jean-Marie Lambert, div., m., 291; Bernard Guérin, div. d., 187; Dominique Ronga, Verts, 28; Joëlle Sivigny, FN, 27; Pierre Descharmes, PS, 24; Jean-Claude Leitao, PC, 12. *BALL.*

Vaubecourt
Jean-Marie Farinet, c.s., div. d., m. *RÉÉLU.*

Vaucouleurs
Gérard Lahure, c.s., UDF. *RÉÉLU.*

Vavincourt
Gilbert Marc, div. d., 702; Didier *Herment, div. d., 682; Jean-Claude* Salziger, maj. p., 366; Jean Jacq, Verts, 198; Jean-Pierre Lamotte, FN, 178; Jean-Noël Bouët, PC, 39. *BALL.*
Michel Chauvin, c.s., RPR, n.s.r.p.

Verdun-Ouest
Maurice Delamarche, c.s., UDF-PR, 1 453; Christian Canton, maj. p., 628; Jean-Jacques Moreau, FN, 548; Etienne Hermetet, PS, 535; Jacques Barat-Dupont, div., a.m., 452; Daniel Lefort, Verts, 395; Guy Jeannot, div., 172; Michel Landoids, PC, 150. *BALL.*

MORBIHAN (21)

Sur vingt-et-un cantons renouvelables, quatorze conseillers généraux sortants, *tous de l'opposition, dont le président* du conseil général, M. Marcellin (UDF-PR) dans le canton de Sarzeau, retrouvent leur mandat dès le premier tour. Mme de Kersabiec, sortante dans le canton de Locminé, est en position délicate face à un candidat RPR qui n'avait pas le soutien de son parti. Dans le canton de Guémené-sur-Scorff, M. Moec (PS) est en ballottage défavorable derrière Mme Guiguen (UDF-PR).

CONSEIL SORTANT: 1 PC, 7 PS, 2 UDF-CDS, 7 UDF-PR, 1 UDF-P et R, 4 UDF, 9 RPR, 11 div. d. *(Prés.: M. Raymond Marcellin, UDF-PR, d., a.min.).*

Gourin
Michel Morvant, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Guémené-sur-Scorff
Maryannick Guiguen, UDF-PR, 1 054; Jean Moëc, c.s., PS, m., 984; Georges Sorek, RPR, 843; Jean Le Floch, div. d., 824; Christian Perron, PC, 579; Renée Conan, Verts, d.eur., 199; Cyrille Hillion, FN, 192. *BALL.*

Lanester
Jean Maurice, c.s., PC, m., 4 683; Jean-Yves Coail, RPR, 2 113; Guy Fouillen, PS, 1 091; Claudine Rouillé, Verts, 1 075; Jean-Pierre Pailleron, FN, 1 026; Yannick Quénéhervé, UDB, 414. *BALL.*

Locminé
Gérard Lorgeoux, RPR diss., adj. m., 2 510; Sylvie de Kersabiec, c.s., div. d., 2 477; Pierre Théaud, PS, 1 118; Simone de Bollardière, Verts, 399; Georges Iglesias-Melica, FN, 380; Daniel Le Mare, PC, 358. *BALL.*

Lorient-Nord
Henri Scanvic, c.s., PS, adj. m., 2 394; Danielle Le Roux, UDF-PR, c.m., 1 725; Daniel Bergeron, FN, 1 145; Dominique Bourbao, Verts, 1 107; Jacques Bellanger, UDF diss., 842; Jean Stephant, PC, 802; Joël Guégan, UDB, c.m., 378; Daniel Hourès, MRG, 70; Gilles Le Rouzo, ext. g., 56. *BALL.*

Muzillac
Michel Guégan, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Ploemeur
Michel Godard, c.s., div. d., m. *RÉÉLU.*

Ploërmel
Paul Anselin, c.s., div. d., m. *RÉÉLU.*

Pluvigner
Joseph Kergueris, c.s., UDF-P. et R. *RÉÉLU.*

Pontivy
Jean-Charles Cavaillé, c.s., RPR, d. *RÉÉLU.*

Port-Louis
Aimé Kerguéris, c.s., UDF-PR, d., 4 645; Francis Pahun, div. d., 2 036; Françoise Chomette, PS, 1 558; Roger Keraudran, div., 1 446; Patrice Le Borgnic, GE, 1 199; Pierre Pérodeau, FN, 845; Célestin Candalh, PC, 618. *BALL.*

Questembert
Joseph Briend, c.s., UDF-PR. *RÉÉLU.*

Quiberon
Jean-Michel Kervadec, c.s., UDF-PR. RÉÉLU.

La Roche-Bernard
Michel Prou, c.s., UDF-PR, m. *RÉÉLU.*

Rochefort-en-Terre
René Belliot, c.s., RPR, m. *RÉÉLU.*

Rohan
Jean Saulnier, c.s., UDF-PR. *RÉÉLU.*

Saint-Jean-Brévelay
Henri Le Breton, c.s., UDF-CDS, sén. *RÉÉLU.*

Sarzeau
Raymond Marcellin, c.s., UDF-PR, prés. c.g. *RÉÉLU.*

La Trinité-Porhoët
Bernard Perrachon, div. d., 1 797. *ÉLU.*
Jean Letournel, c.s., RPR, 1 205; Marcel Jagorel, PC, 182; Jean-Luc Cousin, PS, 182; Chantal James, Verts, 87; Alain de La Richerie, FN, 65.

Vannes-Centre
Yvonne Sauvet, c.s., UDF-PR, adj. m., 4 493; Jean-Pierre Mousset, Verts, c.m., 1 662; Odile Blanc-Dubuisson, PS, c.m., 1 618; Pierre-Yves Royer, FN, 1 286; Pierre Joubin, PC, 311. *BALL.*

Vannes-Ouest
Pierre Pavec, c.s., UDF, m. *RÉÉLU.*

MOSELLE (26)

Les cinq élus du premier tour appartiennent tous à l'opposition, qui devrait voir trois autres de ses sortants reconduits dimanche. A deux exceptions près, tous les conseillers généraux sortants sont en ballottage favorable. Les bons scores des candidats de l'Union républicaine Lorraine de M. Jean-Marie Rausch tranchent par rapport au résultat *de la liste du maire de Metz aux élections régionales.* Pour la présidence du conseil général, la succession de M. Julien Schwartz (RPR), qui ne se représentait pas, apparaît très ouverte. Son dauphin, M. Maurice Gracia (RPR), est devancé par M. André Boucher (div. d.). Le PC risque de perdre dimanche son dernier siège. Un des deux sièges renouvelables du PS est également menacé.

CONSEIL SORTANT: 1 PC, 6 PS, 1 div. g., 5 maj. p., 1 UDF-CDS, 3 UDF-PR, 3 UDF, 17 RPR, 2 app. RPR, 12 div. d. *(Prés.: M. Julien Schwartz, RPR, m. de Boulay-Moselle, a.d., n.s.r.p.).*

Algrange
Henriette Simonetto, PC, 1 870; André Pauly, PS, 1 525; Nicolas *Gavriloff, div. d., 1 034;* Simon-Pierre Policciardi, FN, 975; Léon Hoff, UDF, 880; Aimé Hottier, RPR, 820; Jean-Jacques Piezanowski, GE, 573. *BALL.*
Victor Madelaine, c.s., PS, n.s.r.p.

Ars-sur-Moselle
Marie-Louise Diebold, UDF, 2 645; Jean Guichard, PS, 1 655; Gilbert Houillon, FN, 1 216; Marie-Thérèse Auburtin, maj. p., 1 193; Danielle Leclaire, GE, 1 007; Alain Muraro, Verts, 631; Jacques Hoffmann, maj. p., 547; *Jacques Engelmann,* PC, 226; Alain Dehay, div. d., 180. *BALL.*
Hubert Ringenberg, c.s., UDF, n.s.r.p.

Bitche
Joseph Schaefer, c.s., div. d., m. *RÉÉLU.*

Boulay-Moselle
André Boucher, div. d., 3 281; Maurice Gracia, RPR, 2 377; Marie-Odile Hammer, FN, 1 047; Marie-Anne Isler-Beguin, Verts, d.eur., 971; Marc Caillet, PS, 703; Joseph Schwartz, PC, 483. *BALL.*
Julien Schwartz, c.s., RPR, prés. c.g., m., n.s.r.p.

Cattenom
Grégoire Hesse, UDF, 3 260; René Baryga, c.s., PS, m., 3 087; Roland Meyer, FN, 824; Gérard Quénéhervé, GE, 557; Jean-Marc Debrycke, Verts, 498; Patrick Quignon, PC, 225. *BALL.*

Château-Salins
Pierre Bourlon, c.s., RPR, 1 106; Gabriel Bronner, maj. p., 622; Gilbert Robinet, div. d., 565; Roland Trouilly, div. d., 335; Jacques Noirjean, PS, 332; Nicole Dorlin, FN, 264; Jean Defranoux, Verts, 183; Monique Beauquel-Destri, PC, 53; Jean-Louis Chabaneix, ext. d., 15. *BALL.*

Delme
Brice Lerond, div. d., 918; Martial Villemin, c.s., RPR, 751; Jean-Paul Jager, FN, 309; Gilbert Lallemend, PS, 291; Armand Bemer, Verts, 246; Michel Dinquel, PC, 36. *BALL.*

Fameck
Michel Liebgott, PS, 2 280; Paul Jaman, div. d., 1 728; Marcel Wendling, c.s., RPR, 1 408; Michel Auddino, FN, 1 094; Roger Tusch, div. d., 994; Vito Laricchiuta, PC, 416; Claudine Hagen, GE, 360; Jean-Marc Debrycke, Verts, 333. *BALL.*

Fontoy
Denis Schitz, c.s., div. d., 4 319; Lucien Schaefer, PC, 2 094; Louis Gori, FN, 772; Alain Koppe, PS, 741; Brigitte Renn, Verts, 723; Bernard Gueblez, MRG, 658. *BALL.*

Forbach
Louis Houpert, c.s., app. RPR, 1 751; Robert Scheuer, FN, 1 491; Alain Morisse, PS, 972; Liliane Pinot, Verts, 852; Jean-Clande Brunie, div. d., 725; Jean-Claude Flauss, div. d., 702; Marie-Emma Hesse, PC, 192; Erwin Maurer, div. g., 153. *BALL.*

Freyming-Merlebach
Arthur Albert, c.s., RPR, 5 365; Bernard Montcharmont, PS, 2 203; Rita Vella, FN, 1 793; Marcel Hoerner, Verts, 1 635; Josiane Streikmanis, PC, 303. *BALL.*

Lorquin
Jean-Luc Chaigneau, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Maizières-lès-Metz
Claudette Lamm, c.s., PC, 2 565; Jean-Claude Mahler, div. d., 2 184; Angel Cossalter, RPR, 1 662; Christian Lefait, FN, *1 608;* Gérard Terrier, PS, 1 496; Jean-François Seconde, GE, 727; Nicolas Schiffler, Verts, 721. *BALL.*

Marange-Silvange
Bernard Deramaix, c.s., div. d., 2 405; Henri Schwanner, *PS, 1 634; Jacques* Duquenois, FN, 1 222; Charles Philippot, FU, 1 205; Alexandre Bardelli, Verts, 1 200; Gérard Hector, PC, 797; Jean-Marie Serredszum, maj. p., 779. *BALL.*

Metz-1
Pierre Ferrari, c.s., maj. p., 1 950; Philippe Grégoire, UDF, 1 532; Dominique Gros, PS, 1 364; Thierry Gourlot, FN, 1 244; Dominique Wernert, Verts, 533; Jean-Luc Huet, GE, 496; Robert Lagal, PC, 232; Daniel Delrez, div. g., 229. *BALL.*

Metz-2
Denis Jacquat, c.s., UDF-PR, d., 3 596; René Leucart, PS, 1 340; Eric Benoist, FN, 1 325; Jean-Michel Rousse, maj. p., 1 138; Guy Untereiner, *Verts, 1 034; Christian Mougin,* PC, 293. *BALL.*

Montigny-lès-Metz
Raymond Doerflinger, UDF-CDS, m., 5 508; Jean-Marie Nicolay, FN, 1 777; Maurice Dero, c.s., RPR, 1 485; Daniel Contini, PS, 1 139; Claude Kremer, GE, 1 128; Irène *Kornetzki, Verts, 772; Joël Grosjean,* PC, 412; Roger-Louis Weber, div. d., 325. *BALL.*

Rombas
Jean Kiffer, c.s., div. d., d. *RÉÉLU.*

Saint-Avold-2
Armand Nau, c.s., maj. p., m., *3 376;* Jean-Loup Schouller, div. d., 2 460; Arthur Matecki, FN, 1 604; Alfred Urschel, Verts, 1 033; Cécile Dupré, PS, 948; Fabienne Carreau, GE, 616; Jean-Claude Brem, PC, 226. *BALL.*

Sarrebourg
Aloyse Warhouver, c.s., maj. p., d., 5 457; Alain Marty, RPR, 4 032; Bernard Brion, FN, 1 576; Daniel Béguin, Verts, 630; Catherine Seconde, GE, 507; Jean-Marie Brichler, PS, 353; Marie-Thérèse Becher, PC, 79. *BALL.*

Sarreguemines
Robert Pax, maj. p., 3 414; Yves Utzschneider, div. d., 2 021; Albert Burgardt, FN, 1 295; Pierre Brumder, UDF, 980; Arlette Dehlinger, Verts, 679; Jean Kara, div. d., 548; Philippe Leick, *GE, 527;* Grégoire Rick, PS, 245; Jacqueline Granfort, PC, 165. *BALL.*
Georges Faivre, c.s., RPR, n.s.r.p.

Sarreguemines-Campagne
Hubert Roth, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Stiring-Wendel
Rémy Botz, c.s., div. d., 4 520; Philippe Leick, GE, 2 196; Roger Vingtans, FN, 1 735; Fernand Korinek, div. d., 1 549; Yves Barbier, PS, 878; Jean-Marie Colle, PC, 349. *BALL.*

Vic-sur-Seille
Philippe Leroy, c.s., RPR, m. *RÉÉLU.*

Woippy
Jean-Claude Théobald, c.s., div. d., 6 275; Philippe Prion, FN, 2 267; Jérôme Prache, PS, 2 135; Marc-Olivier Leick, *GE, 1 146; Jean-Bernard* Thiéry, Verts, 1 125; Jacques Marchal, PC, 558. *BALL.*

Yutz
Jean-Pierre Heitz, c.s., UDF-PR, m., 4 120; Philippe Coltin, FN, 1 576; Pascal Barbier, maj. p., 1 493; Jean Peltier, Verts, 1 304; Alfred Mescolini, PS, 1 196; Arsène Hatstatt, PC, 1 108. *BALL.*

NIÈVRE (16 + [1])

Elu il y a sept ans avec six voix d'avance, M. Pierre Bérégovoy est en ballottage confortable dans le canton de Nevers-Est, où le PC progresse cependant par rapport à 1985. La principale surprise est venue de Tannay, où le sortant PS est très largement battu. L'opposition a donc déjà gagné un siège et, au second tour, elle peut espérer enlever celui de La Charité. Le PS est cependant bien placé pour compenser ces deux pertes en enlevant le canton d'Imphy au PC, et celui de Decize à la droite. L'issue du second tour reste, en revanche, incertaine pour les sièges de Nevers-Sud et de Saint-Saulge. A Montsauche, le conseiller général sortant, M. Lionel Thénault (France unie), est en difficulté face à un ancien socialiste, M. Patrice Joly.

CONSEIL SORTANT: 4 PC, 13 PS, 1 FU, 2 div. g., 2 UDF-PR, 9 div. d. et un siège vacant détenu par un RPR décédé. (Prés.: M. Bernard Bardin, PS, d., m. de Clamecy).

La Charité-sur-Loire
Constantin Rodriguez, *PS,* 1 541; Jannick Larderet, RPR, 1 322; Claude Picq, PC, adj. m., 885; Lionel Charlois, FN, 604; Jean-Luc Dreumont, Verts, 604; Jeanine Bernadat, UDF-PR, 426. *BALL.*
Robert Guillaume, c.s., PS, sén., m., n.s.r.p.

Corbigny
Jean-Paul Magnon, c.s., PS, adj. m., 1 357; Jacques Brazy, div. d., 651; Henri Jardin, FN, 236; Jean-Luc Donadoni, Verts, 183; Francis Polge, PC, 172; Jean-Louis Barbin, div. d., 159; Jean-Patrick Ramillon, div. g., 147. *BALL.*

Decize
François Perrot, PS, 1 822; Janine Saltonet, c.s., div. d., 1 605; Bernard Chopin, PC, adj. m., 384; Hélène Rochard, GE, 349; Georges Joyeux, div. d., 232; Jean-Jacques Jaillot, div. d., 145. *BALL.*

Donzy
Claude Dekeyne, c.s., div. g., 1 091; Louis Alesina, div. g., 547; Joël Clément, PC, 208; Pierre-François Grenin, FN, 186; Régis Bertrand, div. g., 186. *BALL.*

Fours
Gérard Genty, c.s., PS. *RÉÉLU.*

Imphy
Georges Eymery, PS, m., 1 854; Lucien Perrot, c.s., PC, a.m., 1 122; Farès Khouri, div. d., 809; Dominique Bas, FN, 396. *BALL.*

Luzy
Bernard Dollet, c.s., div. d., 1 610; Didier Guériaux, app. PS, 1 196; Louis Cougny, PC, 269; Jean-Pierre Roger, FN, 158. *BALL.*

La Machine
Paulette Lavergne, c.s., PC, m., 1 660; Daniel Barbier, PS, 927; Christian Gros, div. g., 628; Etienne Somazzi, FN, 433. *BALL.*

Montsauche-les-Settons
Patrice Joly, div. g., 886; Lionel Thénault, c.s., FU, m., 660; Guy Sarrado, *PC, 473; Marc Lherault, div. d., 293;* Régis de La Croix-Vaubois, FN, 267. *BALL.*

■ Nevers-Centre
André Vincent, UDF-PR, c.m., 1 357; Jean Nicot, PS, adj. m., 1 209; Marcel Narquin, div. d., 495; Jean-François Daguin, Verts, c.m., 428; Louis Leroy

LE PREMIER TOUR

de La Brière, FN, 403; Paulette Daury, PC, c.m., 262. *BALL.*
Henri Vimeux, c.s., RPR, c.m., est décédée.

Nevers-Est
Pierre Bérégovoy, c.s., PS, min. d'Etat, min. de l'économie, m., 1 653; Philippe Morel, UDF-CDS, 887; Louis Sopizet, PC, adj. m., 518; Jean-Marc Bily, FN, 442. *BALL.*

Nevers-Nord
Jean-Pierre Harris, c.s., PS, adj. m., 2 650; Claude Siri, UDF-PR, c.m., 2 052; Daniel Maillet, PC, 763; Philippe Michot, FN, 632. *BALL.*

Nevers-Sud
Daniel Rostein, RPR, c.m., 2 044; Michel Girand, c.s., PS, c.m., 2 014; Louis-François Martin, div. g., 1 367; Michel Chougny, FN, 773; Patrick Centellès, PC, adj. m., 764; Louis Taminau, div. d., 364. *BALL.*

Prémery
Paul Cabarat, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Saint-Saulge
Georges Berthier, c.s., PS, 647; Robert de Thoury, RPR, c.m., 517; Sylvain Lopinto, div. g., m., 332; Paul Cointe, div. d., 312; Charles Motyka, PC, 91; Georges Goguelat, FN, 86; Chantal de Thoury, ext. d., 21. *BALL.*

Tannay
Philippe Nolot, div. d., 1 161. *ÉLU.*
André Grosjean, c.s., PS, 447; Jean-Charles Bloch, UDF-PR diss., 158; Lucien Sarra, PC, 100; Bernard Copin, FN, 81.

Varzy
Michel Noël, c.s., div. d., adj. m. *RÉÉLU.*

NORD (37 + 4)

Un seul candidat a réussi à être élu au premier tour, M. Raoult (PS), dans le canton du Quesnoy. Partout ailleurs les électeurs devront retourner aux urnes dimanche. La majorité ne semble pas devoir échapper à la gauche, même si le PS paraît en situation difficile dans quatre ou cinq cantons. Le sort des candidats du PS paraît compromis, toutefois, à Mont-à-Marcq, où quatre candidats sont en position de se maintenir; à Tourcoing-Nord, où une triangulaire est possible; à Landrecies, où le sortant socialiste ne se représentait pas; au Cateau-Cambrésis, où le sort du sortant socialiste dépendra de la qualité des reports de voix à gauche. Le FN confirme ses positions dans le secteur de Roubaix-Tourcoing et dans le sud du département.

CONSEIL SORTANT: 15 PC, 28 PS, 1 div. g., 2 UDF-PSD, 5 UDF-CDS, 2 UDF-PR, 12 RPR, 1 app. RPR, 16 div. d. *(Prés.: M. Bernard Derosier, PS, dép., m. délégué d'Hellemmes-Lille).*

Arleux
Emile Beauchamp, c.s., PC, m., 3 628; Patrick Masclet, RPR, 2 945; Jean Savary, PS, 1 389; Christophe Lely, FN, 932; Bernard Coquelle, Verts, 867. *BALL.*

Armentières
Gérard Haesebroeck, c.s., PS, m., 9 017; René Knockaert, UDF-CDS, 6 924; Philippe Cannissie, FN, 3 027; Pierre Demessine, PC, c.m., 1 874; Sylvie Buisine, Verts, 1 788; Nicole Knecht, GE, 1 396. *BALL.*

Avesnes-sur-Helpe-Nord
Alain Poyart, c.s., RPR, c.m., 1 725; Paul Curtelin, UDF-CDS diss., m., 911; Françoise Casail, PS, 595; Maurice du Fay de Choisinet, FN, 591; Stéphane Roelandt, Verts, 326; Alain Groisne, PC, 242; Claude Lobry, div. d., 54. *BALL.*

Bailleul-Nord-Est
Michel Grasset, c.s., UDF-PR, 7 524; Michel Vandevoorde, PS, 4 444; Marie-Cécile Loridan, Verts, 1 614; Didier Debaecker, FN, 1 205; Sylvie Verdin, PC, 433. *BALL.*

Bergues
Roger Drapié, c.s., div. d., m., 3 579; Claude Cornelis, PS, 2 628; Bernard Liefooghe, div. d., 1 382; Christophe Desreumaux, Verts, 977; Vincent Dobbelaere, FN, 698; Henri Rouls, PC, 261. *BALL.*

Bouchain
Jean Dhollande, c.s., PC, 4 568; Marc Montuelle, PS, 2 916; Bernard Trioux, UDF-rad., adj. m., 2 220; Serge Thomes, FN, 1 652; Thérèse Le Goff, Verts, 1 362; César Dumortier, div. d., 572. *BALL.*

Cambrai-Est
Claude Pringalle, c.s., RPR, 4 141; Edouard Tricquet, PC, 2 058; Guy Valez, PS, 1 860; Paul Lamoitier, FN, 1 345; Jean-Denis Dancourt, div. d., c.m., 865; Anne Marilly, GE, 725; Guy Patin, Verts, 430. *BALL.*

Carnières
Jean-Marie Lemaire, div. d., 3 714; Gérard Devaux, PS, 3 149; Daniel Marcaille, PC, 2 488; Jacques Disdier, FN, 984; René Penet, Verts, 625. *BALL.*
Georges Cacheux, c.s., PC, n.s.r.p.

Cassel
Edouard Lecerf, UDF-PR, 1 905; Jean-Raynier Cattoire, PS, 1 359; Jean-Pierre Varlet, PS diss., 952; Irène Viste-Minet, GE, 241; André Fin, FN, 238; François Lefebvre, Verts, 217; Jean-Claude Rameaux, div. d., 163; Michel Leschave, PC, c.m., 148; Jean-François Koch, div. g., 68. *BALL.*
Charles Paccou, c.s., RPR, d., n.s.r.p.

Le Cateau-Cambrésis
René Ledieu, RPR, 3 363; Roland Grimaldi, c.s., PS, sén., m., 3 216; André Couillet, FN, 1 101; Jean Havrez, PC, adj. m., 1 036; Gérard Fontaine, GE, 369; Bernard Soudans, Verts, 336. *BALL.*

Condé-sur-l'Escaut
Pierre Lemoine, PC, 5 001; Jacques Schneider, RPR, 4 976; Francis Berkmans, PS, 3 654; Dominique Slabolepszy, FN, 3 130; Jacques Dassonville, Verts, 1 438; Jean-Claude Prud'homme, div. d., 1 136; Annia Ozimek, GE, 842. *BALL.*
Lydie Bonnet, c.s., PC, n.s.r.p.

Coudekerque-Branche
Emmanuel Dewees, c.s., RPR, 7 791; Jean Miaux, PS, adj. m., 6 053; Bertrand Meurisse, FN, 2 876; Marcel Lefèvre, Verts, 1 949; José Kiecken, PC, 1 723; Gérard Ruyssen, GE, 1 640; Christophe David, div. d., 731. *BALL.*

Cysoing
Robert Vandelanoitte, c.s., div. d., 5 684; Josette Sagot, PS, 2 035; Annie Ducorney, FN, 1 590; Maryse Faber-Rossi, Verts, 1 374; Jacques Roillet, PC, 1 043; Jean-Noël Petit, div., 942. *BALL.*

● Douai-Nord-Est
Aldebert Valette, c.s., PC, 5 264; Stéphane Coppik, div. d., 3 479; Lionel Courdavault, PS, 2 892; Claude Salerno, FN, 1 668; Alexandre Pirierros, Verts, 1 137. *BALL.*

Douai-Sud
Pierre Lefebvre, c.s., PC, c.m., 6 884; André Parent, UDF-CDS, c.m., 5 307; Jeannine Marquaille, PS, 4 693; Annie Duchossoy, Verts, 3 094; Emile Messager, FN, 2 418. *BALL.*

● Douai-Sud-Ouest
Etienne Maillard, RPR, adj. m., 4 819; Jean Lenne, PS, 3 160; Danièle Sorriaux, FN, 2 010; Victor Sion, Verts, 1 747; Jacques Michon, PC, 1 351; Claude Geisse, div. g., 1 269. *BALL.*

Dunkerque-Est
Claude Prouvoyeur, c.s., CNI, sén., a.m., 5 405; Claude Marteel, PS, 4 531; Franck Dhersin, UDF-PR diss., 2 789; Philippe Eymery, FN, c.m., 1 900; Bernard Weisbecker, Verts, 1 351; François Romano, GE, 1 004; Claude Tange, PC, 916; Robert Lenoir, UDF-CDS diss., 383. *BALL.*

Grande-Synthe
Jean-Pierre Declercq, c.s., PS, adj. m., 4 932; Patrick Lorant, FN, 3 026; Jean-Bernard Jomier, UDF-PR, 2 331; René Ovion, div. d., 1 876; Jean-Philippe Carton, Verts, 1 833; Didier Liennart, PC, c.m., 1 690; Roger Rebout, CNI, 1 601; David Allentin, GE, 1 465; André Hérin, ext. d., 737; Roger Lallouette, AREV, 251. *BALL.*

Gravelines
Yves Dubois, PS, adj. m., 2 954; Régis Fauchois, c.s., div. g., 2 671; Daniel Gillio, RPR, 2 253; Léon Panier, div. g., adj. m., 1 130; Jean Soete, FN, 893; Daniel Halloo, Verts, 892; Michel Canoen, div. d., c.m., 824; Bernard Weyrich, GE, 584; Gérard Miroux, PC, 561. *BALL.*

Hazebrouck-Nord
Marie-Fanny Gournay, c.s., RPR, sén., 4 614; Jean-Pierre Allossery, PS, c.m., 2 632; Bruno Hennequin, GE, 1 622; Guy Benault, FN, 1 028; Michel Tirmont, Verts, 636; Jean-Paul Beck, PC, 584. *BALL.*

Landrecies
André Ducarne, RPR, 2 623; Jean Veber, PS, 1 833; Michel Locoche, FN, 697; Jean-Claude Ferrar, PC, 528; Patrick Duquesne, GE, 245; Bernard Charette, Verts, 227. *BALL.*
Bernard Dassonville, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Lannoy
Marie-Marguerite Massart, c.s., UDF-CDS, 10 490; Paul Deffontaine, PS, 6 494; Pascal Gannat, FN, 5 532; Jean-Jacques Lemaire, GE, 2 072; Pierre Housez, Verts, 2 049; Jean-Claude Cauterman, PC, 1 815; Jean-Claude Prud'homme, div. d., 1 064. *BALL.*

Lille-Est
Bernard Derosier, c.s., PS, prés. c.g., 3 752; Valérie Pouilly, FN, 1 820; Thierry Pauchet, UDF-CDS, 1 796; Jean-Raymond Degreve, PC, adj. m., 1 334; Pascal Dubois, GE, 895; Florence Lecocq, Verts, 825; René Lauriol, div. d., 711; Pierre-Yves Pira, AREV, 109. *BALL.*

Lille-Nord-Est
Francis Peltier, c.s., UDF-CDS, 5 243; Jean-Louis Frémaux, PS, c.m., 3 878; Rémy Castermans, FN, 2 946; Philippe Armand, GE, 1 615; Sylviane Delacroix, PC, 1 452; Karine Vanwynendaele, Verts, 1 354; Ariane Stefani, UDF-rad. diss., 975; Marc Copin, div. d., 64. *BALL.*

Lille-Sud-Est
Michel Laignel, c.s., PS, 7 128; Nicolas Lebas, UDF-CDS, 3 742; Eric Tillie, FN, 2 702; Joël Duval, GE, 1 485; Claude Lompech, Verts, 1 300; Eric Corbeaux, PC, 1 242; Bruno Chauvierre, div. d., c.s. du canton de Lille-Sud-Ouest, a.d., 796; Desire Van Brabant, div. d., 665; Michel Mercier, AREV, 215. *BALL.*

Lille-Sud-Ouest
Colette Codaccioni, RPR, 3 992; Pierre Bertrand, PS, 3 244; Eliane Coolzaet, FN, 1 731; Daniel Rougerie, Verts, 1 290; Hervé Deperne, div., c.m., 1 066; Philippe Carlier, PC, 759. *BALL.*
Bruno Chauvierre, c.s., div. d., se présente dans le canton Lille-Sud-Est, Roubaix-Est, Maubeuge-Sud, Solré-le-Château. Bruno Chauvierre, c.s., div. d., n.s.r.p.

Maubeuge-Sud
Claude Deresnes, FN, c.m., 4 124; André Boquet, PC, 3 773; Pierre-Louis Fresnel, UDF-CDS, c.m., 3 201; Michel Lo Giaco, PS, 2 379; Minerva Prieto, Verts, 852; Jean-Marie Bughin, GE, 839; Bruno Chauvierre, div. d., c.s. du canton de Lille-Sud-Ouest, a.d., 698. *BALL.*
Georges Woivre, c.s., PC, n.s.r.p.

Pont-à-Marcq
Thierry Lazaro, RPR, 5 850; Robert Anselin, c.s., PS, 5 835; Christian Grenier, FN, 2 625; Camille Lemaire, Verts, 2 598; Maxime Carlier, PC, 1 178. *BALL.*

Le Quesnoy-Est
Paul Raoult, c.s., PS, m. *RÉÉLU.*

Roubaix-Centre
Michel Ghysel, c.s., RPR, a.d., 4 765; Philippe Guérard, FN, c.m., 3 212; Henri Planckaert, PS, c.m., 2 282; Marie-France Demortier, PC, 804; Jacky Minard, GE, adj. m., 755; Slimane Tir, Verts, c.m., 565; Jean-Pierre Delahotte, div. d., 366. *BALL.*

Roubaix-Est
Bernard Carton, c.s., PS, d., c.m., 3 737; Jean-Pierre Gendron, FN, c.m., 3 207; Xavier Delerue, UDF-PR, adj. m., 1 857; Emile Duhamel, PC, c.m., 1 020; Jean-Marie Glantzlen, Verts, 784; Jean Ducatteau, GE, 729; Bruno Chauvierre, div. d., c.s. du canton de Lille-Sud-Ouest, 648; Yann Phelippeau, CNI, 248. *BALL.*

Saint-Amand-les-Eaux-Rive-Droite
René Cher, c.s., PC, 7 507; Marcel Aubursin, UDF-PSD, adj. m., 3 628; Michelle Beal-Lefebvre, FN, c.m., 1 737; Philippe Clément, PS, 1 333; Benjamin Dutouquet, GE, 855; Luc Coppin, Verts, 749. *BALL.*

● Seclin-Nord
Robert Delefosse, RPR, 5 273; Noël Dejonghe, PS, 3 226; Laurence Coine, FN, 1 987; Jean-Claude Willem, PC, m., 1 834; Eugène Delrue, Verts, 1 818; Benoit Deman, div. d., 1 021. *BALL.*

Solesmes
Pierre Carlier, c.s., PS, 4 036; Jean-Paul Bourgeois, div. d., 2 414; Bernard Monsergent, PC, 1 816; Claude Bisiaux, FN, 886; Bertrand Callens, Verts, 605. *BALL.*

Solre-le-Château
Pierre Herbet, c.s., PS, 2 054; Jean Hénaut, UDF-CDS, 1 361; Jean-Claude Waxin, PC, 596; Annie Trampont, FN, 585; Daniel Hennecart, Verts, 215; Jean-Luc Vitrant, GE, 176; Bruno Chauvierre, div. d., c.s. du canton de Lille-Sud-Ouest, 140. *BALL.*

Tourcoing-Nord
Henri Desmettre, UDF-CDS, 8 955; Alexandre Faidherbe, c.s., PS, 7 328; Jean-Bernard Cornu, FN, 5 482; Claude Caignaert, Verts, 2 869; Claude Demoustier, PC, 1 759. *BALL.*

Tourcoing-Nord-Est
Patrick Delnatte, c.s., RPR, c.m., 6 578; Christian Baeckeroot, FN, c.m., 5 483; Christian Odoux, PS, adj. m., 4 500; Michel-Antoine Callens, Verts, 2 368; Johnny Mittenaere, PC, 1 058. *BALL.*

Valenciennes-Est
Fabien Thiémé, c.s., PC, d., 6 280; Stéphane Leman, RPR, 6 067; Noël Malvache, PS, 3 981; Pierre Boussard, FN, 3 276; Olivier Marlière, RPR diss., a.d., a.m., 1 649; Maryse Novareze-Demoulin, GE, 1 169; Jean-Pierre Lartige, Verts, 1 096. *BALL.*

Valenciennes-Nord
Claude Larcanché, c.s., UDF-PSD, 4 911; Jean-Claude Dulieu, PC, c.m., 3 782; Georges Pettenati, FN, 2 119; José Copin, PS, 1 974; Gérard Quinet, GE, 1 187; André Dumetz, Verts, 1 041. *BALL.*

● Villeneuve-d'Ascq-Nord
Gisèle Olleville, PS, adj. m., 3 968; Anne-Sophie Grave, RPR, 2 947; Georges Dehove, FN, c.m., 1 582; Catherine Dupuis-Carlier, Verts, 1 304; Denis Malinowski, GE, 1 121; Jean-Claude Savener, PC, c.m., 919. *BALL.*

Wormhout
Gabriel Deblock, c.s., div. d., 4 019; Robert Deldicque, PS, m., 2 468; Alain Tredez, Verts, 779; Bernard Grivilers, FN, 592; Christian Vanhove, PC, 183. *BALL.*

OISE (20)

Suivant l'exemple du président du conseil général, M. Jean-François Mancel (RPR), réélu, la droite fait mieux que se défendre dans l'Oise. Sept candidats RPR sortants sont réélus, tandis que la gauche ne peut se flatter que de la réélection du conseiller général de Guiscard. Encore ne s'agit-il que d'une demi-victoire puisque M. Coqset (div. g.) avait pris quelques distances vis-vis du PS en votant le budget présenté par M. Mancel. Déjà forte de vingt-cinq sièges, la droite « mancelliste » pourrait en gagner un ou deux. La situation de M. Gilles Masure (PC), à Crépy-en-Valois, paraît en effet difficile, et plus encore celle de M. Hervé Joron (PS) à Formerie. A Ribécourt, le conseiller sortant PS est devancé par le communiste, qui pourrait l'emporter si le candidat Vert se maintient.

CONSEIL SORTANT: 3 PC, 12 PS, 1 div. g., 1 UDF-rad., 1 UDF-PR, 1 UDF, 15 RPR, 1 CNI, 6 div. d. *(Prés.: M. Jean-François Mancel, RPR, d.).*

Beauvais-Nord-Est
Michel Gorin, c.s., UDF-rad., 2 423; André Vaudrée, PS, 1 920; Francis Dufresne, FN, 1 057; Isa Ostrowski, Verts, 693; Jean-Michel Langlet, PC, 500; Lucien Scoffham, GE, 409. *BALL.*

Beauvais-Sud-Ouest
Jacques Néhorai, c.s., RPR, 3 402; Daniel Mortelecq, PS, 2 139; Katherine d'Herbais, FN, 1 331; Régis Lecuru, Verts, 1 086; Solange Schmitt-Trécant, PC, 695; Christian Filippi, GE, 687. *BALL.*

Chantilly
Jacques Rimbert, c.s., RPR, 4 187; Patrice Marchand, UDF-PR, 3 862; Philippe Evrard, FN, 2 319; Jean Laplace, Verts, 1 910; Moira Guilmart, PS, 1 504; Serge Macudzinski, PC, 1 128. *BALL.*

Chaumont-en-Vexin
Bernard Renaud, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Creil-Nogent-sur-Oise
Claude Brunet, c.s., div. d., m., 3 870; Claude Faivret, FN, 2 498; Gérard Weyn, PS, 1 830; René Siegfried, Verts, 1 234; Claude Lecerf, PC, 864. *BALL.*

Crépy-en-Valois
Philippe Callens, RPR, 4 086; Gilles Masure, c.s., PC, 3 017; Jérôme Furet, PS, 1 787; Alain de Smet, Verts, 1 546; Jean-Paul Letourneur, FN, 1 438; Michel Mackay, div. d., 793. *BALL.*

Crèvecœur-le-Grand
Pierre Varlet, c.s., RPR, m. *RÉÉLU.*
Maurice Frémaux, FN, 598; Thibaud Viguier, PS, 310; Michel Fontaine, Verts, 225; Marie-France Boyeldieu, PC, 87.

Formerie
Gérard Decorde, RPR, 1 922; Hervé Joron, c.s., PS, m., 1 550; Guy Renonciat, FN, 349; Roland Doré, Verts, 341; Claude Dubois, PC, 125. *BALL.*

Froissy
Alain Vasselle, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Guiscard
Jean-Louis Coqset, c.s., div. g., m. *RÉÉLU.*

Lassigny
Pierre Dubois, c.s., RPR, m. *RÉÉLU.*

Marseille-en-Beauvaisis
Jean-Paul Callens, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Mouy
Jean Sylla, c.s., PC, m., 1 921; Claude Harout, div. d., 1 838; Gérard Bras, PS, 1 032; Daniel Valiergue, Verts, 891; Jean-Jacques Leroy, FN, 611. *BALL.*

Noailles
Jean-François Mancel, c.s., RPR, prés. c.g. *RÉÉLU.*

Noyon
Max Brézillon, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Pont-Sainte-Maxence
Jean-Claude Hrmo, c.s., RPR, 4 278; Gérard Palteau, GE, 1 414; Arnould de Charette, FN, 1 325; Jean-Luc Pingrenon, PS, m., 1 072; Michel Bouvier, Verts, 1 048; Jean-Pierre Bambier, PC, 812. *BALL.*

Ribécourt-Dreslincourt
Patrice Carvalho, PC, 2 716; Jean Parverie, RPR, 1 863; Jean-Claude Lefebvre, Verts, 1 771; Roland Florian, c.s., PS, m., 1 707; Alain Brekiesz, GE, 1 007; Claude Gouigoux, UDF-CDS, 1 001; Pierre Boningre, FN, 712. *BALL.*

Saint-Just-en-Chaussée
Jean-Pierre Braine, c.s., PS, d., m., 3 382; David Lacombled, UDF-PR, 1 900; Alain Deflers, PC, 918; Jean-Francis Bocquillet, FN, 847; Michel Bourdoncle, Verts, 659. *BALL.*

Senlis
Pierre Boquet, c.s., UDF-PR, 6 338; Madeleine Delacommune, FN, 2 159; Thierry Lorillon, Verts, 2 016; Jean Piret, PS, 1 450; Jacky Petiteau, PC, 625; Milica Bonnisseau, div. d., 400. *BALL.*

Songeons
Brigitte Magnier, c.s., div. d., m., 1 553; Raymond Laffolley, MRG, 989; Philippe Bénard, div. d., 414; Patrick Brocard, FN, 296; Thérèse Audier, Verts, 266; Roger Richeveau, PC, 143. *BALL.*

ORNE (20)

Les « rénovateurs » n'ont pas véritablement traduit aux cantonales leur succès des régionales. M. Bassot est réélu, et si, pour la première fois en trente ans de mandat, M. d'Andigné (RPR), sénateur et président sortant du conseil général, est mis en ballottage dans son canton, il faudra que le candidat sans étiquette, arrivé en seconde position, recueille toutes les voix qui se sont portées sur deux candidats « divers droite » pour l'emporter dimanche prochain. M. François Doubin (MRG), ministre délégué à l'artisanat, au commerce et à la consommation, est aussi en ballottage dans sa ville d'Argentan; il a besoin des suffrages communistes pour être élu. La gauche connaît une déception supplémentaire avec la situation difficile de M. Michel Lambert, député et maire PS de Flers.

CONSEIL SORTANT: 4 PS, 4 div. g., 2 UDF-CDS, 3 UDF-PR, 1 UDF, 15 RPR, 1 CNI, 10 div. d. *(Prés.: M. Hubert d'Andigné, RPR, sén., m. du Champ-de-la-Pierre).*

L'Aigle-Ouest
Maurice Brard, c.s., div. d., m. *RÉÉLU.*

Alençon-3
Alain Lambert, c.s., UDF-PR, m. *RÉÉLU.*

Argentan-Ouest
François Doubin, MRG, min. délégué à l'artisanat, au commerce et à la consommation, m., 2 196; Jean Vimal du Bouchet, c.s., RPR, 1 840; Brigitte Le Coeur, FN, 431; Robert Levesque, PC, 391. *BALL.*

Bellême
Francis Geng, c.s., UDF-CDS, d., m. *RÉÉLU.*

Briouze
Jacques de Malglaive, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Carrouges
Hubert d'Andigné, c.s., RPR, prés. c.g., 1 096; Eugène Ermessent, div., 571; Jean-Luc Troussard, div. d., 496; Jean Rolet, maj. p., 234; Jean-Marie Fourel, div. d., 212; Pierre Maintrieu, FN, 137; Michel Montembault, PC, 58. *BALL.*

Domfront
André Rocton, c.s., div. d., 1 663; Michel Lebaudy, div. d., 1 646; Bernard Desgrippes, RPR, 972; Marcel Delaunay, PC, 384; Claude Barré, Verts, 347; Claude Buhot, FN, 342; Marcel Folliot, div., 208. *BALL.*

Exmes
Patrick Mussat, div., 1 026. *ÉLU.*
Pierre Lelandais, c.s., div. g., 483; Bernard Millet, UDF-PR, 147; Marguerite Poussier, FN, 68; Marcelle Henri, PC, 39; Gaëtan Loyau, div., 14.

Flers-Nord
Jean Goujon, div., 1 574; Yves Goasdoué, PS, 1 250; Jean Douard, c.s., div. d., 1 038; Didier Dury, div. d., 894; Jean Charles, FN, 744; Dominique Madeleine, Verts, 689; Michel Garnier, PC, 358. *BALL.*

Flers-Sud
Michel Lambert, c.s., PS, d., m., 1 603; François-Xavier Guitter, div. d., 1 159; Marc Bouquerel, Verts, 883; Anna Gerbet, RPR, 875; Roger Cauro, UDF, 778; André Cayrel, FN, 743; Jean Chatelais, PC, 310. *BALL.*

Juvigny-sous-Andaine
Jean-Pierre Blouet, div. d., 1 784; André Brière, c.s., RPR, 1 285; Michel Birot, Verts, 300; André-Edgar Poessel, FN, 239; Philippe Denolle, PC, 77. *BALL.*

Longny-au-Perche
Jackie Legault, c.s., div. g., m. *RÉÉLU.*

Le Merlerault
Pierre Granlin, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Mortrée
Paul Jarlaud, c.s., div. d., m., 887; Laurent Beauvais, PS, 637; Roland Rouille, UDF, 442; Serge Lambert, FN, 188; Jean-Louis Mustière, PC, 74. *BALL.*

Moulins-la-Marche
Jean-Pierre Chevalier, c.s., div. d., m. *RÉÉLU.*

Passais
Charles Bancourt, c.s., div. d., m. *RÉÉLU.*

Pervenchères
Yves Jourdan, c.s., RPR, 804; Antoine Perrault, div. d., 656; Christian Chartier, div. g., 259; Christian Gore, FN, 229; Nicolas Prago, PC, 61. *BALL.*

Le Theil
Guillaume de Courson, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Tinchebray
Hubert Bassot, c.s., UDF-PR, m. *RÉÉLU.*

Vimoutiers
Jean Dumeige, c.s., RPR, m. *RÉÉLU.*

PAS-DE-CALAIS (25 + 18 + [1])

Le pari n'est pas gagné, mais la fédération que dirige M. Daniel Percheron pourrait emporter la majorité absolue dans ce département qui compte neuf nouveaux cantons sur un total de trente-quatre créés en France. En ballottage favorable à Arras-Nord, Boulogne-Sud, Béthune-Est et Houdain, où il avait laissé M. Wacheux, en délicatesse avec la fédération, défendre ses couleurs, le Parti socialiste est devancé par le PCF à Noyelles-sous-Lens et à Douvrin, par des divers gauche à Bully-les-Mines et à Hénin-Beaumont. Il est menacé à Fauquembergues, tandis que M. Mellick, est gêné par une dissidente socialiste à Béthune-Nord. Les communistes, en tête dans deux nouveaux cantons, devraient retrouver leurs sièges, sauf à Calais-Est, où le RPR les devance.

CONSEIL SORTANT: 10 PC, 33 PS, 3 UDF-CDS, 5 UDF, 10 RPR, 1 app. RPR, 3 div.d., 1 FN, deux sièges vacants détenus par un PC et un PS décédés. *(Prés.: M. Roland Huguet, PS, d., m. d'Isbergues).*

Ardres
Gilles Cocquempot, PS, 2 794; Bernard Carpentier, UDF-PR, m., 2 579; Albert Stoclin, c.s., UDF, 2 030; Pierre Vandenbroucke, Verts, 581; René Seux, PC, 545; Anne-Marie Bacquet, FN, 523. *BALL.*

Arques
Michel Lefait, c.s., PS, m. *RÉÉLU.*

● Arras-Nord
Jean-Pierre Deleury, PS, 3 967; Stéphane Dacquet, UDF-CDS, 2 292; Laurent Cordonnier, Verts, 1 087; Elisabeth Dieu, FN, 1 025; Edith Pruvost, PC, 585. *BALL.*

Arras-Ouest
Michel Vastroux, c.s., PS, adj. m., 3 718; Marie-Thérèse Lenoir, UDF-CDS, c.m., 2 748; François Porteu de la Morandière, FN, a.d., c.m., 1 503; Hélène Flautre, Verts, c.m., 1 351; Jean-Claude Danglot, PC, c.m., 606. *BALL.*

Arras-Sud
Jean-Louis Cottigny, PS, 4 377; Colette Vilette, UDF-PR, c.m., 1 675; Régis Lyoën, Verts, 1 161; Henryk Krutin, FN, 1 004; Lucien Capron, PC, 852; Pierre Auguste, RPR diss., 616; Pierre Fort, div. d., 441. *BALL.*
Michel Darras, c.s., PS, sén., est décédé.

Audruicq
Albert Doublet, c.s., RPR, m. *RÉÉLU.*

Avesnes-le-Comte
Louis Petit, c.s., UDF-CDS, 2 441; Jean Picque, PS, m., 1 296; Didier Robail, div. d., 486; Véronique Murat de Chabot, FN, 441; Michel Feutry, Verts, 238; François Kozimor, PC, 97; Lionel Kmieciak, GE, 4. *BALL.*

Avion
Léandre Letoquart, c.s., PC, c.m., a.sén. *RÉÉLU.*

Barlin
Joseph Brabant, c.s., PS, m., 4 122; Jean Dagouneau, UDF-rad., 1 408; Anne-Marie Perka, PC, 1 007; Geneviève Poklepa, FN, 831; Philippe Rigaut, GE, 501; Frédéric Carette, Verts, 498; Jean Crinon, div., 484. *BALL.*

Beaumetz-lès-Loges
Jean Weppe, c.s., RPR, 2 409; Aimé Bruneau, div. g., m., 1 922; André Framery, div. d., 1 266; Thierry Verley, Verts, 594; Pierre Level, FN, 531; Jean-Jacques Guillemant, PC, 238. *BALL.*

● Berck
Jean-Marie Krajewski, c.s., PS, 4 959; Thierry Agard, CNI, sout. UPF, 2 398; Françoise Elby, UDF-rad. diss., 2 322; Eric Iorio, FN, 748; Janine Denduyver, Verts, 608; Georges Baillet, PC, 568. *BALL.*

● Béthune-Est
Jean Vanrullen, PS, adj. m., 3 264; Jean-Claude Schmidt, RPR, c.m., 2 482; Richard Petit, Verts, 1 353; Pierre Sergent, FN, 1 293; Bertrand Péricaud, PC, 905; Jacques Kmieciak, ext. g., 363. *BALL.*
Jacques Mellick, c.s., PS, se présente dans le canton Béthune-Nord.

● Béthune-Nord
Jacques Mellick, PS, c.s. du canton de Béthune-Est, sec.E. à la défense, m., 4 274; Jacques Pomart, RPR, c.m., 2 627; Mârie-France Deleflie, PS diss., 1 325; Jacques Delelis, PC, 1 087; Jean-Paul Ciselet, FN, 908; Serge Pacheka, Verts, 770; Jacques Kmieciak, ext. g., 28. *BALL.*

● Béthune-Sud
Bernard Seux, c.s., PS, adj. m., 4 302; Dominique Josien, UDF, 1 949; Henri Tobo, PC, c.m., 1 567; Michel Hecquet, Verts, 1 218; Claude Denneulin, FN, 1 059; Jacques Kmieciak, ext. g., 209. *BALL.*

Boulogne-sur-Mer-Nord-Ouest
Dominique Dupilet, c.s., PS, d. *RÉÉLU.*

● Boulogne-sur-Mer-Sud
Alain Oguer, c.s., PS, 3 351; Marie-Rose Mille, RPR, c.m., 1 792; Annie Wable, div., adj. m., 1 721; Jean Laplace, PC, c.m., 1 011; Edmond Geneau, FN, adj. m., 961; Bernard Caron, Verts, 900; Albert MacKenna, div. d., 444. *BALL.*

● Bully-les-Mines
Bernard Urbaniak, div. g., 2 836; Michel Vancaille, PS, m., 2 783; Gilles Gouillard, PC, 2 023; Henri Bailleul, Verts, 928; Cyr Lestienne, RPR, 801; Robert Bisch, FN, 794. *BALL.*

Calais-Centre
Christian Niemann, UDF-CDS, c.m., 3 503; Christian Horville, PC, adj. m., 1 784; Daniel Laurent, FU, c.m., 1 460; Eric Besson-Imbert, FN, 1 330; Jean-Marc Ben, Verts, 1 309; Maryvonne Derepper, div., 1 028; Alain Mascret, MRG, c.m., 687. *BALL.*
Yvan Blot, c.s., FN, se présente dans le canton Strasbourg-7, c.m.

Calais-Est
Jacques Gallet, RPR, 2 423; Jean-Pierre Auchedé, c.s., PC, adj. m., 2 217; Yves Cauchet, PS, adj. m., 1 998; Michel Pochet, FN, 1 041; Marc Pelabon, Verts, 899; Hervé Coissieux, GE, 822. *BALL.*

Calais-Nord-Ouest
René Lapotre, RPR, 2 946; Michel Sajot, PC, adj. m., 1 902; Maurice Fleuet, PS, adj. m., 1 884; Bernard Fleuet, div., 1 301; Gisèle Dubois, FN, 1 200; Francis Gest, Verts, 887; Michel Hamy, GE, 839. *BALL.*
Claude Demassieux, c.s., RPR, n.s.r.p.

Calais-Sud-Est
Roland Penin, c.s., PC, adj. m., 2 239; Charles François, PS, adj. m., 2 094; Jean-Claude Beauvillain, UDF-PR, c.m., 1 501; Jean-Luc Carton, Verts, 1 173; Catherine Lornier, FN, 941. *BALL.*

● Cambrin
Jean-Marc Dealet, PC, 2 852; Léon Copin, PS, 2 608; Alain Huchette, RPR, 2 164; Philippe Cossart, FN, 971; Alain Dubois, Verts, 942. *BALL.*
Angèle Chayatte, c.s., PC, m., n.s.r.p.

Campagne-lès-Hesdin
Christian Tuaillon, c.s., app. RPR, 2 779; Gérard Lejosne, PS, 2 261; Robert Petit, PC, 375; Francis Petit, FN, 331; Bernard Lebas, Verts, 306; Jean Crinon, div., 161. *BALL.*

Carvin
Odette Dauchet, c.s., PC, m., 4 355; Michel Leleu, RPR, 1 893; André Delevallet, FN, 1 660; Jean-Claude Mortreux, PS, 1 449; Jean-Michel Dupuis, Verts, 686; Gilles Pennequin, GE, 673; Michel Breem, ADD, 287. *BALL.*

DES CANTONALES

• Dainville
Bernard Quandalle, PS, m., 3 945 ; Jean-Marie Truffier, c.s., UDF-CDS, 3 658 ; Francis Macron, FN, 1 011 ; Marie-Renée Richard, Verts, 947 ; Michel Boussemart, PC, 387. *BALL.*

Desvres
Brigitte de Prémont, RPR, 3 463 ; Michel Sergent, c.s., PS, m., 2 451 ; Alain Libert, PC, 961 ; Pierre Geneau, Verts, 614 ; *Christian David, FN,* 446. *BALL.*

■ Divion
André Delcourt, PC, 4 570 ; Pierre *Magnuszewski, PS,* c.m., 1 814 ; Bernard Bourdelle, RPR, 1 814 ; Patrick Bailleul, FN, 811 ; Jean Pasqualini, Verts, 753 ; Jean Crinon, div., 498. *BALL.*
Roland Cressent, c.s., PC, m., est décédé.

• Douvrin
Rémy Auchedé, *PC,* 2 829 ; Olivier Dancoisne, PS, 2 678 ; Joseph Pasquier, Verts, c.m., 1 408 ; Jean-Luc Cattoire, RPR, 1 305 ; Dominik Krutin, FN, 907. *BALL.*

• Étaples
Lucile Bigot, c.s., UDF-CDS. *RÉÉLUE.*

Fauquembergues
Michel Caron, UDF, 2 643 ; Joël Duquenoy, PS, 1 852 ; Stéphane Ribreux, Verts, 332 ; César Roussel, *FN, 324* ; Brigitte Jacquet, PC, 153. *BALL.*
Henri Gallet, c.s., PS, sén., n.s.r.p.

• Hénin-Beaumont
Jean Urbaniak, div. g., 4 019 ; Claude Chopin, PS, adj. m., 2 132 ; Gérard Willot, PC, 1 253 ; Eugène Podvin, FN, 1 134 ; Pierre-André Crépin, Verts, c.m., 926 ; Gérard Pignet, RPR, 798. *BALL.*

• Houdain
Marcel Wacheux, ex-PS, d., 4 265 ; Daniel Mouton, RPR, 2 176 ; Daniel Dewalle, PC, adj. m., 1 849 ; Albert Cantin, FN, 886 ; Richard Guffroy, Verts, 808 ; Jean Crinon, div., 547. *BALL.*

• Lens-Nord-Est
Jean-Claude Bois, c.s., PS, adj. m., 6 023 ; *Etienne Jennequin, PC, 3 173* ; Freddy Baudrin, FN, 2 145 ; Maurice Keuroglanian, RPR, 1 915 ; Maryse Lebrun, GE, 1 220 ; Romuald Caristan, Verts, 856. *BALL.*

Liévin-Sud
Danielle Darras, c.s., PS, adj. m., 5 886 ; Maryse Coupin-Roger, PC, 2 147 ; André Coquet, FN, 1 527 ; Blanche Castelain, Verts, 1 464 ; Jean-Louis Devillepoix, UDF, 1 342. *BALL.*

Lillers
André Flajolet, c.s., RPR, 8 396 ; Claude Galametz, PS, d., m., 4 368 ; Lucien Andriès, PC, c.m., 3 383 ; Jean-Paul Depret, FN, 1 280 ; Annick Judas, Verts, 1 108 ; Jean Crinon, div., 610 ; Jacques Kmieciak, ext. g., 143. *BALL.*

• Montigny-en-Gohelle
Jean-Marie Picque, PS, m., 3 954 ; Jean-Bernard Deshayes, PC, 1 617 ; Louis Thellier, UDF, 1 576 ; Raymond Demailly, FN, c.m., 1 307 ; Jean Dey, Verts, 1 048. *BALL.*
Emile Delannoy, c.s., PS, n.s.r.p.

• Montreuil
Bernard Pion, RPR, m., 3 790 ; Walter Kahn, div. d., 2 483 ; Alain Devynck, PS, 1 774 ; Pierre Boulanger, FN, *1 062 ; André Ringart, div. g., 1 012* ; Bernard Oudart, GE, 542 ; Marie-Christine Blandin, Verts, 454 ; Josette Samson, PC, 385. *BALL.*

• Noyelles-sous-Lens
Otello Troni, PC, 3 664 ; Michel Bouchez, PS, 3 081 ; Maurice Chevalier, RPR, c.m., 2 042 ; Jacques Duval, FN, 1 136 ; *Régis Libessart, Verts, 927.* *BALL.*

Le Parcq
Joseph Morgant, c.s., UDF. *RÉÉLU.*

• Le Portel
Paul Barbarin, PS, m., 2 397 ; Jean Muselet, div., m. de Boulogne-sur-*Mer, 1 811* ; Michel Deram, RPR, 1 302 ; Florent Lepercq, PC, c.m., 1 099 ; Guy Molliens, FN, 875 ; Daniel Thelier, Verts, 677 ; Armand Geysen, *div. d., 134.* *BALL.*

Rouvroy
Yves Coquelle, c.s., PC, m. *RÉÉLU.*

Saint-Pol-sur-Ternoise
Georges Debret, UDF-PR, 3 523 ; Maurice Louf, PS, adj. m., 2 049 ; Luc Jouret, PC, adj. m., 923 ; Micheline Boudringhin, FN, 904 ; Robert Denduyver, Verts, 810. *BALL.*
Pierre Bonnel, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Vimy
André Delehedde, c.s., PS, d., c.m., 3 372 ; Lionel Lancry, UDF-CDS, adj. m., 2 926 ; Yvon-Marie Herbier, FN, 1 328 ; Catherine Slowick, Verts, 960 ; Alain Bailleul, GE, 927 ; Pierre Fourmaux, div. d., 916 ; Danièle Allassonnière, PC, 891. *BALL.*

Vitry-en-Artois
Martial Stienne, c.s., PC, 5 155 ; Alain Delebarre, RPR, 3 957 ; Jean-Pierre Hecquet, PS, 2 775 ; Eric Haufricht, FN, 1 362 ; Guy Lesniewski, Verts, 1 319. *BALL.*

PUY-DE-DÔME (30)

Dans ce département, où le Parti socialiste détient la majorité absolue au conseil général, les écologistes joueront le rôle d'arbitres, au second tour, dans la plupart des trente cantons renouvelables. Si l'électorat écologiste *reporte* ses voix sur les candidats socialistes, la configuration de l'assemblée départementale ne devrait pas être considérablement modifiée. Aucun candidat socialiste *n'a été réélu dès le premier* tour, même si certains sont en position favorable. Mme Michèle André (PS), ancienne secrétaire d'État aux droits de la femme, est en difficulté dans le canton de Clermont-Ferrand-Nord-Ouest. M. Claude Wolff (UDF-PR), député, maire de Chamalières, est confortablement élu dès le premier tour.

CONSEIL SORTANT : 2 PC, 33 PS, 1 div. g., 4 UDF-rad., 2 UDF-CDS, 8 UDF-PR, 1 UDF-P et R, 5 UDF, 5 RPR. *(Prés. : M. Pierre Bouchaudy, PS, m. de Taures).*

Ambert
Georges Chanoine, c.s., UDF, m. *RÉÉLU.*

Beaumont
Alain Dumeil, UDF, c.s. du canton de Clermont-Ferrand-Sud-Ouest, adj. m., 5 106 ; Roger Gardes, PS, 3 558 ; Marc Saumureau, Verts, 1 673 ; Pascal Vedel, FN, 961 ; Yves Dreyfus, MRG, 669 ; Michel Dugay, PC, 619. *BALL.*
Robert Couvaud, c.s., UDF, m., n.s.r.p.

Billom
Jean-Louis Pradier, UDF-PR, 1 840 ; Jean-Michel Charlat, PS, 1 231 ; René Montagner, PC, 608 ; Pierre Quesne, Verts, 456 ; Richard Raboisson, FN, 256. *BALL.*
Yves Guillon, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Bourg-Lastic
Armand Blanchet, UDF-PR, 1 092 ; Paul Passelaigue, c.s., PS, 842 ; Pierrette Loiseau, PC, 359 ; Jean-Claude Coupat, Verts, 213 ; Georges Chatelus, FN, 93. *BALL.*

Chamalières
Claude Wolff, UDF, d., m., 5 328. *ÉLU.*
Pascal Genêt, MRG, 1 122 ; Claudine Couturier, Verts, 756 ; Hubert Munier, FN, 682 ; Étiennette Combe, PC, 309.
Yves Dousset, c.s., UDF-P. et R., adj. m., n.s.r.p.

Champeix
Guy Chauvet, c.s., UDF. *RÉÉLU.*

Clermont-Ferrand-Nord-Ouest
Michel Cornil, UDF, 2 338 ; Michèle André, c.s., PS, a.sec.E., adj. m., 2 071 ; Catherine Bousseau, Verts, 847 ; Abel Poitrineau, FN, 558 ; Bernard Jacqueson, PC, 449. *BALL.*

Clermont-Ferrand-Ouest
Michel Perny, c.s., RPR, 1 283 ; Jean-Yves Gouttebel, PS, 941 ; Jean-Yves Fafournoux, GE, 342 ; Jean Intsaby, FN, 307 ; Jean-Michel Duclos, Verts, 287 ; Nicole Rodriguez, PC, 205. *BALL.*

Clermont-Ferrand-Sud-Est
Jean *Maisonnet, c.s., PS,* adj. m., 1 667 ; Philippe Cholet, RPR, 1 474 ; Robert Wilwertz, FN, 519 ; Louis Virgoulay, PC, 476 ; Bruno Chaillou, GE, 415 ; Yves *Gueydon,* Verts, 399 ; Gérald Courtadon, LCR, 148. *BALL.*

Clermont-Ferrand-Sud-Ouest
Claudine Lafaye, UDF-CDS, c.m., 2 022 ; Dominique Turpin, div. d., 1 249 ; Alain Bardot, PS, 1 212 ; Claude Jaffres, FN, 579 ; Jean-Claude Besson, GE, 572 ; Jean-Philippe Mangeon, *Verts, 437 ; Christian Diou, PC,* 280. *BALL.*
Alain Dumeil, c.s., UDF-PR, se présente dans le canton Beaumont.

Combronde
Yvan Delaspre, UDF-PR, m., 1 465 ; Robert Mansat, c.s., PS, 1 118 ; *Patrick Coquelou, Verts, 324* ; Alice Dupont, FN, 225 ; Bernard Nicolau, PC, 222. *BALL.*

Cournon-d'Auvergne
Catherine Guy-Quint, PS, m., 3 028 ; Michel Gardet, UDF, 2 933 ; Patrice Chabanet, FN, 686 ; Dany Jouve, Verts, 631 ; Louis Deyvaux-Gassier, GE, 605 ; Bernard Comptour, PC, 419. *BALL.*
Jean Chaleteix, c.s., UDF-rad., n.s.r.p.

Cunlhat
Jacques Mottin, div. d., c.m., 666 ; Henri Rigal, c.s., PS, 644 ; Jacqueline Jouve, PC, 136 ; Claude Moulin, FN, 47. *BALL.*

Issoire
Pierre Pascallon, RPR, m., 3 598 ; Jacques Lavedrine, c.s., PS, d., 3 225 ; René Burias, Verts, 755 ; Jean Dumolin du Fraisse, div. g., 747 ; Hervé Guilbert, FN, 660 ; Jean-Claude Daffix, PC, 658. *BALL.*

Lezoux
Marie-Gabrielle Gagnadre, c.s., UDF, m. *RÉÉLUE.*

Manzat
André Neyrat, c.s., PS, 2 360 ; François Maeder, div. d., 1 645 ; Jean-Pierre Farges, FN, 444 ; Philippe Falvard, Verts, 384 ; Dominique Rossignol, PC, 314. *BALL.*

Montaigut
Michel Duval, UDF, 2 282 ; Jean Michel, c.s., PS, 1 883 ; Maurice Colas, PC, 661 ; Yves Sevestre, FN, 188. *BALL.*

Pionsat
Edmond Vacant, PS, 1 019 ; Jean Prevost, div. d., adj. m., 817 ; Thierry Marbezy, PC, 176 ; Anne-Louise Blanchet, FN, 41. *BALL.*
Jacques Paquet, c.s., UDF-rad., m., n.s.r.p.

Pont-du-Château
Michel Cartaud, c.s., UDF-PR, m. *RÉÉLU.*

Randan
Jean-Francisque Chaux, c.s., PS, 2 623 ; Jean Viallard, UDF-PR, 1 947 ; Eric Charmet, Verts, 316 ; Bernard de *Vimal du Bouchet,* FN, 293 ; René Ginestière, PC, 208. *BALL.*

Riom-Est
Claude Liebermann, c.s., UDF-CDS, m., 5 433 ; Jean-Pierre Agier, PS, 3 286 ; Olivier Clavaud, Verts, 1 712 ; Louis Letalenet, FN, 1 363 ; Guy Godet, PC, 1 002. *BALL.*

Saint-Amant-Roche-Savine
André Chassaigne, c.s., PC, m. *RÉÉLU.*

Saint-Germain-l'Herm
Georges Chometon, c.s., UDF-CDS. *RÉÉLU.*

Saint-Gervais-d'Auvergne
Lucien Gauvin, UDF-PR, 1 127 ; Michel Girard, PC, 701 ; Jean-Marie Borot, PS, 569 ; René Poumerol, div., 290 ; Marc Pinguet, div., 278 ; Danielle Parisel, FN, 75. *BALL.*
Robert Bernard, c.s., PS, n.s.r.p.

Saint-Rémy-sur-Durolle
Jean-Jacques Bournel, PS, 2 158 ; Joseph Faye, UDF, 2 008 ; Serge Magnol, FN, 502 ; Hubert Constancias, Verts, 323 ; Josette Deshomades, PC, 259. *BALL.*
André Perufel, c.s., PS, n.s.r.p.

Sauxillanges
André Brugère, c.s., PS, 1 398 ; François Cregut, UDF-PR, 1 077 ; Raymond Astier, GE, 433 ; Bernard Gilbert, PC, 179 ; Christian Mas du Puy, FN, 163. *BALL.*

Thiers
Jean-Marc Chartoire, UDF, c.m., 2 714 ; Maurice Adevah-Pœuf, c.s., PS, d., m., 2 700 ; Jacques Chanet, FN, 843 ; Guy Pailler, PC, 409 ; Jean-Marc Pineau, Verts, 256 ; Francis Sanchez, GE, 248 ; Marie-Michelle Bayle, MRG, 216. *BALL.*

La Tour-d'Auvergne
Henri Boyer, UDF, 1 031 ; Paul Gayt, PS, 945 ; Hervé de Puytorac, div., 267 ; Ghislaine Winum, FN, 50 ; Jacques Tournade, PC, 48. *BALL.*
Paul Veyssière, c.s., RPR, n.s.r.p.

Veyre-Monton
Pierre Chabrillat, c.s., UDF-PR, m., 4 057 ; Jean-Pierre Decombas, PS, 2 518 ; Alain Cuerq, PC, 1 858 ; Richard Vogl, Verts, 1 157 ; Maurice Sabatier, FN, 740. *BALL.*

Vic-le-Comte
Roger Blanc, UDF, *2 091* ; Henri Bertrand, PS, 2 084 ; Hervé Mantelet, Verts, 705 ; André Bellerose, PC, 541 ; René Faurot, FN, 434. *BALL.*
Joseph Planeix, c.s., PS, n.s.r.p.

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (26)

Six conseillers généraux sur vingt-six *ont retrouvé leur siège. Les socialistes* reculent, notamment à Tardets, où le maire est en ballottage difficile, ainsi qu'à Jurançon, où le successeur de M. André Labarrère peut être battu au second tour par un jeune candidat UDF, proche de M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF. Le PS pourrait toutefois gagner un siège à Lagor. Les communistes conservent une certaine audience, même si au Boucau leur bastion est sérieusement ébranlé. Le FN ne réussit pas sa percée, non plus que les régionalistes béarnais. Il en va différemment au Pays basque, où *les abertzale* sont parvenus à mettre en ballottage le député RPR de Saint-Jean-Pied-de-Port, M. Michel Inchauspé.

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 11 PS, 1 app. PS, 3 UDF-rad., 6 UDF-CDS, 8 UDF, 16 RPR, 1 CNI, 4 div. d., 1 div. *(Prés. : M. Henri Grenet, UDF, m. de Bayonne, n.s.r.p.).*

Anglet-Nord
André Graciannette, c.s., UDF, c.m., 2 097 ; Robert Lagareste, PS, 1 238 ; Jacques Veunac, UDF-PR diss., 1 227 ; Marie-Mélanie Pareau, FN, 624 ; Jean-Marc Lassus, GE, 612 ; Jean-Pierre Roux, PC, 468 ; Françoise Come, Verts, 426 ; Jacques Saldubehère, rég., 258 ; Michel Labarta, MRG, 179. *BALL.*

Aramits
Louis Althapé, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Arthez-de-Béarn
Léon Costedoat, c.s., UDF-rad. *RÉÉLU.*

Arzacq-Arraziguet
Jean Casseignau, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Bayonne-Est
Jean Grenet, UDF, 1 953 ; Pierre-Claude Duprat, PS, 877 ; Marie-Thérèse Lannes de Montebello, FN, 344 ; Gilbert Desez, PC, 270 ; Marie-Eve Lamouliatte, GE, 248 ; Michel Berger, rég., 206 ; Marie Felices, Verts, 185. *BALL.*
Henri Grenet, c.s., UDF, prés. c.g., n.s.r.p.

Bayonne-Nord
Jean Abbadie, PC, 1 656 ; Christian Millet-Barbe, RPR, 1 147 ; François Jacqué, div., 1 086 ; Pierre Pedrosa, PS, 1 003 ; Franz de Lenclos, FN, 562 ; Robert Baratchart, div., 498 ; Thérèse Urruty, Verts, 410 ; Marie-Pierre Gally, GE, 355 ; Jean-Paul Dubroca, rég., 215. *BALL.*

Bayonne-Ouest
Jean-Louis Domergue, UDF-PR, sout. UPF, adj. m., 3 099 ; *Michel Pallas,* PS, 1 403 ; Philippe Hovelacque, FN, 730 ; Renaud d'Elissagaray de Jaurgain, div. d., 719 ; Jean-Pierre Carricano, GE, 602 ; Danièle Duchâteau, Verts, 413 ; Vianney Cier, rég., 393 ; Henri Lagarde, PC, 330. *BALL.*
Francis Gaudeul, c.s., UDF, n.s.r.p.

Biarritz-Ouest
Armand Saury, c.s., RPR, 2 069 ; Hugues Léglise, PS, 855 ; Jean-Michel Dubosco, div., adj. m., 797 ; Ferdinand Ginoux, FN, 725 ; Michel Veunac, GE, 643 ; Maider Hennebutte-Maniort, Verts, 455 ; William Mathias, PC, 173. *BALL.*

Hasparren
Jacques Coumet, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Iholdy
Jean-Louis Caldichoury, c.s., RPR, m., 967 ; Jean-Louis Caset, app. PS, 864 ; Jean-Pierre Carutchet, div., 546 ; Marie-Andrée Arbelbide, rég., 514 ; Christian Pierre, FN, 36 ; Joëlle Jaille, PC, 23. *BALL.*

Jurançon
Jean-Pierre Leris, UDF-PR, 3 390 ; Louis Lucchini, c.s., PS, 2 891 ; Franck Monteil, div. d., 851 ; René Pedehourcq-Lahillonne, PC, 517 ; Carine Suissa, GE, 432 ; Odile Dulau, Verts, 376 ; Jean-Marc Lempegnat, rég., 281 ; Dominique Kaczmarek, *div., 226.* *BALL.*

Labastide-Clairence
Jean Castaings, c.s., RPR, 1 251 ; Léopold Darritchon, div., m., 770 ; Jean Falagan, div., 643 ; Jean-Michel Barbier, rég., 323 ; Barthélemy Savary, PC, 106 ; Gérard Duquenne, FN, 73. *BALL.*

Lagor
David Habib, PS, 3 388 ; Michel Cassassoles, div. d., 1 687 ; André Cazétien, PC, 923 ; Monique Becker, FN, 785 ; David Grosclaude, rég., *318.* *BALL.*
Félicien Prue, c.s., div. g., n.s.r.p.

Laruns
Henri Eyt, c.s., RPR, adj. m., 1 128 ; Jean Baylaucq, PS, 1 011 ; André Le Floch, PC, 162 ; Nathalie Socquet-Juglard, FN, 61. *BALL.*

Lasseube
Michel Maumus, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Lembeye
René Pébernard, c.s., div. d. RÉÉLU.

Lescar
René Claverie, c.s., UDF, m., 4 895 ; André Mariette, PS, 2 973 ; Bernard Laclau-Lacrouts, GE, 1 464 ; Alexis Arette-Hourquet, FN, 1 394 ; Marcel Reyna-Sanchez, PC, 477 ; Serge Lassus, rég., 269. *BALL.*

Monein
Maurice Bahurlet, c.s., PS, m., 2 353 ; Bernard Place, div. d., 1 967 ; Jacqueline Roussie, PC, 300 ; Richard Bitalis, FN, 215. *BALL.*

Navarrenx
Joseph Sarrat, c.s., div. d., m., 1 468 ; Jacques *Pedehontaa, div.,* 1 232 ; Eliane Sbrugnera, PS, 618 ; Michel Payen, FN, 192 ; Marguerite Labadot, PC, 88. *BALL.*

Nay-Bourdettes-Est
Pierre Lavigne du Cadet, PS, 2 474 ; Jean Matheu, RPR, 1 524 ; Jean Salles-Loustau, div., 1 421 ; Michel Bouyrie, div. d., 1 139 ; *Marie-José* Badet, PC, 491 ; Jocelyne Frajdenberg, Verts, 458 ; Henri Daudu, FN, 431 ; Alain Cazenave-Piarrot, rég., 135. *BALL.*
Henri Prat, c.s., PS, n.s.r.p.

Oloron-Sainte-Marie-Est
Bertrand Loustalot-Forest, app. RPR, 1 821 ; Jean Renault, *PS,* 1 356 ; Jacques Lestelle, UDF-CDS, 921 ; Raymond Villaba, PC, 685 ; Jean-François Baye-Pouey, div. g., 573 ; *Jean-Jacques Barthalou, rég., 479* ; Humbert Sachot, FN, 434 ; Eric Petetin, Verts, 336. *BALL.*
Max Fauchay, c.s., UDF-rad., n.s.r.p.

Pau-Centre
Jean-Pierre Caye, c.s., RPR, c.m., 3 151 ; Josiane Pouyeto, PS, adj. m., 2 512 ; Pierre Esposito, FN, 1 084 ; Luc Bianchini, Verts, 717 ; Bernard Ferrer, PC, 407 ; Françoise Cazenave-Piarrot, rég., 186 ; Béatrice Tujague, LCR, 59. *BALL.*

Pau-Nord
René Cazenave, c.s., PS, d., adj. m., 2 776 ; Gaston Prieu, div. d., sout. UPF, 2 198 ; Roland Tosi, FN, 794 ; Christian Meffre, Verts, 576 ; Hélène Lerou, PC, 257 ; Dominique Sarrade, UDF-PR diss., 153 ; Pierre Ruscassie, LCR, 62. *BALL.*

Pau-Ouest
Jean Gougy, c.s., RPR, c.m., 3 119 ; Philippe Joachim, PS, adj. m., 1 425 ; Jacques Henriot, FN, 778 ; Michel *Hausard, GE, 714* ; Peppino Terpolilli, PC, 275 ; Simon Uzan, div. d., 249 ; Michel Arrosères, rég., 96 ; Jean-Michel Cazalet, LCR, 76. *BALL.*

Saint-Jean-Pied-de-Port
Michel Inchauspé, c.s., RPR, d., 2 042 ; José-Marie Larre, rég., 1 130 ; François Maïtia, PS, 863 ; Robert Bouchet, FN, *109* ; Thierry Mangado, PC, 51. *BALL.*

Tardets-Sorholus
Pierre Erbin, c.s., PS, m., 853 ; Michel Arhancet, div., 675 ; Michel Castan, div. d., 559 ; André Porte-Laborde, div. d., 177 ; Jean-Dominique Iriart, rég., 128 ; Jean-Claude Sagardoyburu, PC, 126 ; Guillaume Elissalt, *FN,* 47. *BALL.*

HAUTES-PYRÉNÉES (17)

Sept conseillers généraux sur dix-sept ont été élus. Deux d'entre eux connaissent le baptême du feu : MM. Jean Guilbaux (UDF) dans le canton de Trie-sur-Baïse et Jean Mouniq (div.), qui succédera à son père dans le canton de Vieille-Aure. Des cinq conseillers réélus, M. Michel Pelieu (MRG) a battu le record dans son canton de Bordères-Louron, avec 83,58 % des voix. Pour Mme Josette Durieu, la *secrétaire* fédérale du PS, et M. Jean Glavany, l'ex-chef de cabinet de M. François Mitterrand, l'élection devrait se faire sans trop de problèmes au second tour. Le ballottage *paraît un peu plus délicat pour les trois* conseillers généraux sortants de Tarbes : MM. Georges Danglade (CDS), Gérard Tremège (PR), le président de la chambre de commerce et d'industrie des *Hautes-Pyrénées, et surtout pour* M. Jean Journé (UDF-rad.). Le président du conseil général des Hautes-Pyrénées, M. Hubert Peyou (MRG), n'a obtenu quant à lui que 38,57 % des suffrages dans son canton d'attache d'Ossun.

CONSEIL SORTANT : 4 PC, 6 PS, 11 MRG, 1 UDF-rad., 5 UDF-CDS, 2 UDF-PR, 2 UDF, 1 RPR, 2 div. d. *(Prés. : M. Hubert Peyou, MRG, sén.).*

Arreau
Robert Marquié, PS, 701 ; Benito Buétas, div. g., 544 ; Maurice Dubarry, div. g., 451 ; Jean-Louis Anglade, div. d., 306 ; Raymond Castillon, PC, 155 ; Eugène Pourchier, FN, 40. *BALL.*
Joseph Campo, c.s., PS, n.s.r.p.

Aucun
Antoine Abadie, c.s., MRG. *RÉÉLU.*

Aureilhan
Pierre-Henri Lacaze, c.s., PS, m., 1 622 ; Jean-Marie Simonnet, RPR, *1 420 ; Jean Gonzalez, PC, 952* ; Jean-Pierre Bonin, FN, 432. *BALL.*

Bordères-Louron
Michel Pelieu, c.s., MRG. *RÉÉLU.*

Bordères-sur-l'Échez
Francis Tarissan, PS, m., 1 752 ; Roger Paul, c.s., PC, 1 478 ; Ernest-Jean Fourcade, UDF, 1 248 ; Henri Cester, FN, 482 ; Jacques Roques, div., 247. *BALL.*

Maubourguet
Jean Glavany, PS, m., 1 419 ; Jean-Claude Tiraby, RPR, 983 ; André Dantin, PC, 345 ; Christiane Suet-Fourcade, FN, 167. *BALL.*
Jean Ducru, c.s., MRG, n.s.r.p.

Mauléon-Barousse
François Fortassin, c.s., MRG. *RÉÉLU.*

Ossun
Pierre Cha, UDF, 2 713 ; Hubert Peyou, c.s., MRG, prés. c.g., 2 338 ; Gilbert Grongnet, FN, 518 ; Christian Augé, *PC,* 492. *BALL.*

Pouyastruc
Etienne Achille-Fould, c.s., UDF. *RÉÉLU.*

Saint-Laurent-de-Neste
Josette Durrieu, c.s., PS, 1 397 ; Roland Soulé, RPR, 752 ; Barthélemy *Fournier, PC, 286* ; Michel Geoffre, écol., 223 ; Marie-Thérèse Abadie, FN, 114 ; André Doux, div., 67. *BALL.*

Saint-Pé-de-Bigorre
Bruno Lepore, RPR, 493 ; Pierre Lemonnier, UDF, 346 ; Léon Esquerre-Cacha, div., 238 ; Etienne Richard, div. g., 173 ; Jean *Lagues-Baget,* PC, 90 ; André Saubion, FN, 43. *BALL.*
Jean Bellocq-Latapie, c.s., UDF-PR, m., n.s.r.p.

Tarbes-1
Gérard Tremège, c.s., UDF-PR, c.m., 1 645 ; Jean-Pierre Dubarry, PS, c.m., 676 ; Hervé Begue, PC, 549 ; Guy Baque, écol., 390 ; Guy Normède, FN, 374. *BALL.*

Tarbes-2
Georges Danglade, c.s., UDF-CDS, c.m., 1 587 ; Chantal Robin-Rodrigo, MRG, c.m., 904 ; Michel Cassagne, PC, 702 ; Jean Fourcade, FN, 522. *BALL.*

Tarbes-5
Jean Journé, c.s., UDF-rad., c.m., 1 213 ; Jean-Claude Palmade, PS, adj. m., 697 ; Arlette Dubalen, écol., 490 ; Jeanine Marquant, PC, 407 ; Paul Raybaud, FN, 337. *BALL.*

Trie-sur-Baïse
Jean Guilbaux, UDF, 1 194. *ÉLU.*
Raymond Noilhan, PS, 512 ; Eloi Begué, RPR, 349 ; André Dossat, PC, 194 ; Michel Debaecker, FN, 74.
Michel Castay, c.s., UDF, n.s.r.p.

Vic-en-Bigorre
Claude Miqueu, c.s., PS, d., m. *RÉÉLU.*

Vielle-Aure
Jean Mouniq, div., 1 014. *ÉLU.*
Jean Mouniq, c.s., div., n.s.r.p.

PYRÉNÉES-ORIENTALES (15)

M. Paul Blanc, qui menait la liste UPF, fait un excellent score dans son canton de Sournia (71,2 %). M. Aubin *Roca (div. d.), élu au cours d'une partielle,* en novembre dernier, a confirmé ce succès en recueillant dans le canton de Prats-de-Mollo 63 % des voix. Le président sortant, M. René Marquès (UDF), ne devrait pas avoir de problèmes dimanche prochain : il a obtenu 48 % des suffrages dans son canton de Saint-Laurent-de-la-Salanque. En revanche, à Perpignan-II, il y avait douze candidats à la succession de M. Jacques Farran (UDF-PR), conseiller général du canton depuis 1973 et député, actuellement inculpé, et qui ne *se représentait pas. C'est le candidat* d'extrême droite, M. Jacques Davi, qui est en tête, devant le candidat de l'UPF, M. Bernard Nicolau, adjoint au maire de Perpignan.

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 1 app. PC, 5 PS, 1 MRG, 1 UDF-PSD, 1 UDF-CDS, 3 UDF-PR, 4 UDF, 9 RPR, *1 CNI, 3 div. d. (Prés. : M. René Marquès, UDF, m. de Saint-Laurent-de-la-Salanque).*

Argelès-sur-Mer
Jacques Bordaneil, c.s., MRG, 3 215 ; Robert Massines, FN, 2 383 ; Bernard Farriol, div. d., sout. UPF, 1 900 ; Gislhain Cousteau, PC, 939 ; René Rabeyrolles, GE, 668 ; Patrick Llenas, Verts, 520 ; Jony Pantobe, div. d., 197 ; Serge Pujalte, div. d., 89 ; Henry Raynaud, div., 54. *BALL.*

Côte-Vermeille
Jean Rède, c.s., RPR, 2 432 ; Michel Moly, PS, 1 946 ; Jean-Jacques Vila, RPR diss., 1 510 ; Gérard Monterrat, FN, 644 ; Pierre Homs, PC, 529 ; Jean-Michel Parce, GE, 511 ; Bernard Cristofol, Verts, 176 ; Laurent Martrette, ext. d., 165 ; Henry Raynaud, div., 19. *BALL.*

Mont-Louis
Raymond Trilles, PS, 417 ; Raymond Guinovart, div. d., 372 ; Bernard Dechonne, div. d., 370 ; Henri Pubill, *UDF, 368 ; Jean-Louis Alvarez, PC,* 193 ; Jean-Dominique Laporte, div. d., 185 ; Louise Soudat, FN, 117 ; Serge Vaills, div. d., 111 ; Fernande Kraft, Verts, 87 ; Henry Raynaud, div., 6. *BALL.*
Antoine Sabaté-Bigorre, c.s., div. d., n.s.r.p.

Perpignan-1
Jean-Paul Alduy, UDF, 1 362 ; Daniel Dayre, FN, 1 112 ; Richard Puly, UDF diss., 894 ; Antoine Maille, PS, 441 ; Michèle Boyer, PC, 414 ; Patrick Llenas, Verts, 187 ; Lydie Labarthe, GE, 183 ; Liberto Plana, LO, 82 ; Charles Paulin, aut., 71 ; Raymond Navarro, div. d., 60 ; Henry Raynaud, div., 30. *BALL.*
Aimé Coder, c.s., RPR, n.s.r.p.

Perpignan-2
Jacques Davi, FN, 829 ; Bernard Nicolau, UDF-PR, 776 ; Marie-Cécile Pons, div. d., 548 ; Aurore Reynal, PS, 351 ; Michel Parrat, Verts, 152 ; Denis Serre, GE, 148 ; Bernard Chico, PC, 137 ; Robert Avril, div. g., 112 ; Serge Pouech, div. d., 107 ; Henry Raynaud, div., 34 ; Sylvestrine Mestres, div. d., 33 ; Abdelkader Hammadi, div., 7. *BALL.*
Jacques Farran, c.s., UDF-PR, d., n.s.r.p.

Perpignan-3
Jean Beille, FN, 1 582 ; Jean Vila, PC, 1 547 ; Michel Berdaguer, c.s., CNI, 994 ; Marcel Zidani, UDF-rad., 951 ; Alain Le Dosseur, PS, 633 ; Georges Figuerola, Verts, 333 ; Lucien Baillette, GE, 273 ; François Tollet, aut., 104 ; Henry Raynaud, div., 44. *BALL.*

Perpignan-7
Françoise Barate, c.s., RPR, sout. UPF, 1 776 ; Roger Chenaye, FN, 1 769 ; Michel Pinell, UDF-PSD, *776* ; Gérard Suarez, PS, 755 ; Montserrat Sitjas, Verts, 524 ; Jacques Roux, UDF-PR, 501 ; Henri Boyer, PC, 422 ; Llorenç Planes, aut., 95 ; Eugénie Lozano, div. d., 74 ; Henry Raynaud, div., 54. *BALL.*

Perpignan-9
Jean Grisard, FN, 1 427 ; Alain Marti, c.s., RPR, 1 206 ; Gilbert Vidal, PS, 647 ; Raymond Brunet, app. UDF, 611 ; Nicole Gaspon, PC, 439 ; Bernard Cristofol, Verts, 300 ; Renaud Chastagnol, GE, 236 ; Norbert Dentzler, div. d., 182 ; Henry Raynaud, div., 60. *BALL.*

Prades
Jean-Luc Malé, c.s., UDF, 2 892 ; Claude Bès, PS, 1 346 ; Guy Cassoly, PC, 1 008 ; André Faivre, FN, 621 ; Marie-Claire Pujol, Verts, 359 ; Daniel Moragas, GE, 268 ; Francis Tatger, aut., 103 ; Henry Raynaud, div., 36. *BALL.*

Prats-de-Mollo
Aubin Roca, c.s., div. d., m. *RÉÉLU.*

Rivesaltes
Emile Parès, c.s., RPR, m., 2 976 ; Guy Peytavi, PS, 1 759 ; Claude Breton, FN, 1 486 ; Patrick Cases, PC, 1 158 ; Bernard Dauré, GE, 572 ; Michèle Triquère, Verts, 396 ; Gérard Ripoll, rég., 112 ; Henry Raynaud, div., 73. *BALL.*

Saint-Laurent-de-la-Salanque
René Marquès, c.s., UDF, prés. c.g., 4 527 ; Philippe Monflier, FN, 1 737 ; André Biroste, RPR, 838 ; Henri-Paul Blanc, PS, 796 ; Pascal Egido, PC, 724 ; Maryse Lapergue, GE, 411 ; Sylviane Verrhiest, Verts, 321 ; Henry Raynaud, div., 44. *BALL.*

Saint-Paul-de-Fenouillet
Pierre Estève, c.s., PS, d., m., 1 225 ; Bernard Maurin, PC, 451 ; Robert Grange, RPR, 375 ; Jacques de Beaumont, FN, 357 ; Patrick Garcia, Verts, 124 ; Claude Everaere-Avellan, div. d., 33 ; Henry Raynaud, div., 7. *BALL.*

Sournia
Paul Blanc, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Thuir
René Olive, c.s., PS, m., 2 812 ; Albert Passama, div. d., 1 196 ; Marcel-Henri Volpelière, FN, 1 119 ; Pierre Deixonne, div. d., sout. UPF, 906 ; Myriam Fourquet, PC, 741 ; Francis Fabre, Verts, 568 ; Christian Reig, aut., 209 ; Henry Raynaud, div., 66. *BALL.*

LE PREMIER TOUR

BAS-RHIN (22)

Plusieurs sortants sont en situation difficile, notamment M. Jean-Marie Caro, député (UDF-CDS), M. François Moser (RPR) et M. René Dubs (apparenté UDF). En revanche, le seul élu socialiste renouvelable, M. Gilbert Estève, est en ballottage favorable. Cinq sortants seulement (trois RPR, un UDF et un représentant de France unie), retrouvent leur siège dès ce premier tour. La montée des Verts et la consolidation des positions de l'extrême droite créent des situations inédites pour le second tour. A Mundolsheim, le sortant RPR affrontera un Vert, à Strasbourg-II (gare), ce devrait être une triangulaire UDF-PS-Verts et dans le canton populaire de Strasbourg-X (Neuhof), un duel UDF-FN. Le président sortant, M. Daniel Hœffel (UDF), est contraint à un second tour, ce qui est un handicap s'il souhaite briguer, vendredi prochain, la présidence de la région.

CONSEIL SORTANT : 2 PS, 1 FU, 19 UDF-CDS, 2 UDF, 1 app. UDF, 19 RPR. *(Prés. : M. Daniel Hoeffel, UDF, sén., a.min.).*

Geispolsheim

Marcel Geistel, c.s., RPR, m., 6 231 ; Philippe Mairel, Verts, 2 379 ; Marilène Heitz, FN, 2 097 ; Francis Rohmer, div., 1 604 ; José Hamm, PC, 266. *BALL.*

Illkirch-Graffenstaden

Antoine Wach, RPR, adj. m., 6 220 ; Georges-Pierre Noth, FN, 3 604 ; Fabien Foesser, Verts, 3 371 ; Yves Bur, UDF-CDS, 3 336 ; Jacques Bigot, PS, 2 650 ; Michel Feuillas, ext. d., 1 180 ; Suzanne Thominet, PC, 311. *BALL.*

André Durr, c.s., RPR, d., m., n.s.r.p.

Marmoutier

Jacques Felli, c.s., UDF, m., 2 506 ; Gérard Brucker, Verts, 1 259 ; Jean-Claude Weil, PS, 973 ; Robert Martig, FN, 832 ; Astrid Biberian-Bilz, PC, 45. *BALL.*

Mundolsheim

Rémy Schlichter, c.s., RPR, 5 738 ; Denis Maurer, Verts, 3 319 ; Jean-Louis Jessel, FN, 2 794 ; Roland Mahr, PS, 2 115 ; Jacques Cordonnier, ext. d., 1 736 ; Robert Arnold, UDF-CDS, 1 428 ; Marguerite Dupuis, PC, 220. *BALL.*

Niederbronn-les-Bains

Alfred Pfalzgraf, c.s., RPR, m., 5 669 ; Charles Zimmer, div. d., 3 421 ; Guy Hémonet, Verts, 2 317 ; Denis Blattner, FN, 2 039 ; André Hemmerlé, PC, 169. *BALL.*

Obernai

Marcel Edel, div., 1 739 ; Robert Schweickart, FN, 1 532 ; René Dubs, c.s., app. UDF-CDS, 1 303 ; Hugues Hartleyb, div. d., m., 1 213 ; Thomas Meyer-Freund, Verts, 1 041 ; Marcel Gillmann, div. d., a.m., 969 ; Serge Gillmeth, maj. p., 701 ; Marie-Jeanne Guillen, PC, 77. *BALL.*

Saales

Pierre Grandadam, c.s., RPR, m. *RÉÉLU.*

Sarre-Union

Marcel Wintzerith, c.s., UDF-CDS. *RÉÉLU.*

Saverne

Emile Blessig, c.s., UDF-CDS, 4 736 ; René Weess, FN, 1 778 ; Rémy Brandel, RPR, 1 557 ; Colette Heitz, Verts, 1 338 ; Fred Mayer, PS, 821 ; Robert Hoffmann, PC, 161. *BALL.*

Schiltigheim

Alfred Muller, c.s., FU, m. *RÉÉLU.*

Schirmeck

Alain Ferry, div., 3 215 ; François Moser, c.s., RPR, m., 2 076 ; Gérard Douvier, PS, 612 ; Alice Morel, GE, 528 ; Eugène Huck, FN, 297 ; Armand Felder, div., 204 ; Clément Renaudet, Verts, 104 ; Jean-Paul Fabacher, PC, 56. *BALL.*

Sélestat

Gilbert Estève, c.s., PS, m., 5 814 ; Marie-Paule Sigwalt-Debes, UDF-PR, 3 626 ; Christian Cotelle, FN, 1 611 ; Jean-François Gueidan, Verts, 1 570 ; Gilbert Hugel, PC, 210. *BALL.*

Strasbourg-2

Gilbert Jost, c.s., UDF-CDS, 1 376 ; Jean-Jacques Gsell, PS, adj. m., 1 179 ; Jacques Fernique, Verts, 866 ; Alma Ullmann-Jousselin, FN, 732 ; Yves Schoepfer, ext. d., 256 ; Christian Grosse, PC, 164 ; Raymond Leissner, UDF-PR, 118. *BALL.*

Strasbourg-6

Ernest Rickert, c.s., RPR, 2 666 ; Walter Krieger, FN, 1 969 ; Serge Œhler, PS, c.m., 1 842 ; Michel Goeken, Verts, 1 288 ; Jean-Yves Sohm, ext. d., 587 ; André Knoerr, div., 533 ; Alice Schott-Bréaud, PC, 204 ; Guy Bouchon, MRG, 112. *BALL.*

Strasbourg-7

Daniel Hoeffel, c.s., UDF, prés. c.g., 3 240 ; Alain Kauff, PS, 1 246 ; Yvan Blot, FN, d.eur., c.s. de Calais-Centre, 1 132 ; Mireille Metz, Verts, 1 042 ; Chantal Spieler, ext. d., 462 ; Olivier Gebuhrer, PC, 162. *BALL.*

Strasbourg-8

Fabienne Griesmar-Keller, UDF-CDS, 1 562 ; Jean-Louis Hoerlé, RPR, 1 414 ; Jean-Pierre Fréani, PS, 1 405 ; François Schultz, FN, 1 193 ; Jacques Walch, Verts, 1 096 ; Hervé Bussé, c.s., div. d., 692 ; Robert Spieler, ext. d., a.d., 562 ; André Huber, div., 181 ; Albert Denni, PC, 166 ; Jacques Chevallier, UDF-PR, 68. *BALL.*

Strasbourg-10

Alphonse Beck, c.s., UDF-CDS, 1 750 ; Christian Hochnedel, FN, 1 526 ; Jean-Paul Koune, Verts, 955 ; Jean-Claude Petitdemange, PS, adj. m., 929 ; Madeleine Kempf, ext. d., 468 ; Roland Léonhard, div., 391 ; Michelle Bardot, PC, 188. *BALL.*

Truchtersheim

Jean-Daniel Zeter, UDF-CDS, 2 611 ; Jean-Pierre Schneider, div. d., 2 125 ; Michel Vogt, Verts, 1 105 ; Damien Zimmermann, FN, 906 ; Bernard Krieger, PS, 799 ; Isabelle Dietrich, ext. d., 598 ; Claude Bronn, CNI, 517 ; Paul Grasser, div., 487 ; Daniel Buhr, PC, 107. *BALL.*

Eugène Scherbeck, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Villé

René Haag, div., 1 873 ; Jean-Marie Caro, c.s., UDF-CDS, d., 1 399 ; Alain Kauss, Verts, 695 ; Jean-Louis Guiot, div., 599 ; Alain Antonini, FN, 563 ; Jean Haussmann, div. d., 219 ; Christian Jaeg, GE, 103 ; Alexandre Guillen, PC, 45. *BALL.*

Wasselonne

Joseph Ostermann, c.s., RPR, sén., m. *RÉÉLU.*

Wissembourg

Pierre Bertrand, c.s., RPR, m. *RÉÉLU.*

Wœrth

Benoît Rabot, RPR, 1 966 ; Guy-Dominique Kennel, UDF-CDS, 1 444 ; Gilbert Liehn, maj. p., 869 ; Viviane Aschendrascher, Verts, 729 ; Christophe Knoepfler, FN, 621 ; Joseph Keller, ext. d., 432 ; Pierre Arnold, PC, 53. *BALL.*

François Grussenmeyer, c.s., RPR, d., n.s.r.p.

HAUT-RHIN (14)

Six des dix sortants sont réélus : quatre UDF, un RPR et un divers droite. Deux autres sortants sont en ballottage favorable : M. Charles Haby (div. d.) à Guebwiller et M. Pierre Knittel (RPR) à Wintzenheim, qui récoltent l'un et l'autre 48 % des suffrages exprimés. L'élection de M. Georg Constant (div. d.), qui réalise le même score à Andolsheim, paraît, elle aussi, en bonne voie. La réélection de M. André Weber (UDF) à Huningue est entre les mains de M. Frédéric Striby (div. d.) et de ses électeurs, qui lui ont accordé 16,56 % des voix. Le seul sortant socialiste, M. Vincent Birr (24,40 %), ne perd qu'un point par rapport à son élection surprise de 1988, où, à l'occasion d'une « partielle », il avait triomphé de deux candidats de droite. Mais c'est une « quadrangulaire » qui s'annonce pour le second tour et, *a priori*, elle se présente mal pour la gauche dans ce canton où le FN réalise son meilleur score (19,52 %).

CONSEIL SORTANT : 5 PS, 9 UDF-CDS, 4 UDF, 3 RPR, 3 CNI, 6 div. d. *(Prés. : M. Jean-Jacques Weber, UDF-CDS, d., m. de Sausheim).*

Altkirch

Jean-Luc Reitzer, c.s., RPR, d., m. *RÉÉLU.*

Andolsheim

Constant Georg, div. d., 4 670 ; Guy Waehren, Verts, 2 338 ; René Becker, FN, 1 531 ; Francis Ernst, PS, 952 ; Claude Bezieux, PC, 108. *BALL.*

Jean-Georges Steib, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Dannemarie

Rémy With, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Ensisheim

Michel Habig, RPR, 3 628 ; Vincent Birr, c.s., PS, m., 2 548 ; Michel Schmerber, FN, 2 039 ; Daniel Martinozzi, Verts, 1 794 ; Gérard Bonvilain, PC, 260 ; Lothaire Muller, div. d., 172. *BALL.*

Guebwiller

Charles Haby, c.s., div. d., m., 4 007 ; Jean-Marc Coquelle, div., 1 010 ; Anito Dittrich, Verts, 979 ; Brigitte Finiels, PS, 885 ; Jean-François Villatte, FN, 801 ; Jean-Luc Châteaudon, div. d., 434 ; Aimé Muré, PC, 150. *BALL.*

Habsheim

Charles Buttner, UDF-CDS, 3 840 ; Bernard Hanser, RPR, 3 093 ; Jean-Bernard Forestier, Verts, 2 831 ; Bernard Yung, FN, 1 834 ; Paul Hernandez, PS, 1 075 ; Martin Johann, ext. d., 910 ; Alain Gaspari, PC, 203. *BALL.*

Pierre Lucas, c.s., div. d., n.s.r.p.

Huningue

André Weber, c.s., UDF-CDS, 5 975 ; Frédéric Striby, div. d., 3 991 ; René Curan, FN, 2 915 ; Ralph Wicky, Verts, 2 828 ; Paul Sagesser, PS, 1 483 ; Jacques Chardon, PC, 403. *BALL.*

Kaysersberg

Jean-Paul Schmitt, c.s., UDF, m. *RÉÉLU.*

Masevaux

Jean-Luc Reitzer, div. g., 2 249 ; Roger Gaugler, UDF, 995 ; Julien Ast, div. d., 876 ; Francis Guttig, div. d., 558 ; Dominique Etter, FN, 363 ; Denis Kuntzmann, div. d., 274 ; Jean Régis, PC, 50. *BALL.*

Louis Uhlrich, c.s., UDF, n.s.r.p.

Munster

Antoine Boithot, div. d., 3 432 ; Marc Georges, div. d., 1 464 ; Denis Monhardt, div. d., 1 017 ; Nicole Roelens, Verts, 799 ; André Stoerkler, FN, 659 ; Ambroise Chastin, PS, 331 ; Guy Buecher, PC, 88. *BALL.*

Jean-Georges Ham, c.s., div. d., c.m., n.s.r.p.

Saint-Amarin

Pierre Egler, c.s., UDF-CDS, m. *RÉÉLU.*

Sainte-Marie-aux-Mines

Guy Naudo, c.s., UDF-PR. *RÉÉLU.*

Sierentz

Jean-Louis Lorrain, c.s., UDF-CDS, m. *RÉÉLU.*

Wintzenheim

Pierre Knittel, c.s., RPR, m., 4 170 ; Christophe Hartmann, Verts, 2 088 ; Lionel Denier, FN, 1 137 ; Serge Rosenblieh, PS, 1 030 ; Régine Mariage, PC, 177. *BALL.*

RHÔNE (26)

Six élus sortants (deux RPR et quatre UDF ou apparentés) retrouvent leur siège. Parmi eux, M. Michel Mercier (UDF-CDS), président de l'assemblée départementale, dont la majorité ne saurait vaciller. Le second tour devrait être marqué par plusieurs triangulaires en raison de la poussée du FN dans les banlieues lyonnaises, où la formation menée par M. Bruno Gollnisch fait jeu égal avec les partis traditionnels ou les devance même comme dans les cantons de Meyzieu, Saint-Fons et Saint-Priest. Ce premier tour de scrutin voit par ailleurs l'échec des deux candidats soutenus par M. Michel Noir, maire de Lyon, sous la bannière de sa formation Nouvelle Démocratie, contre des membres du RPR et de l'UDF dans les cantons de Lyon-VII et Lyon-VIII.

CONSEIL SORTANT : 2 PC, 12 PS, 1 UDF-rad., 9 UDF-CDS, 6 UDF-PR, 3 UDF, 6 app. UDF, 10 RPR, 1 CNI, 1 div. d. *(Prés. : M. Michel Mercier, UDF-CDS, m. de Thizy).*

Anse

Jean-Paul Gasquet, RPR, 3 061 ; Jean-Pierre Pinault, UDF, 1 911 ; Jean-Pierre Barbier, FN, 1 588 ; Georges Lacroix, PS, 1 108 ; Jean-Charles Flandre, Verts, 933 ; Danièle Couble, CNI, 370 ; Nicole Malfray, PC, 303. *BALL.*

Georges Perrier, c.s., div. d., n.s.r.p.

L'Arbresle

Albert Rollet, c.s., UDF-PR. *RÉÉLU.*

Beaujeu

Marc Bonin, c.s., app. UDF. *RÉÉLU.*

Le Bois-d'Oingt

Claude Rouet, c.s., app. UDF, m. d'Oingt, 2 443 ; Charles Bréchard, div. d., 1 046 ; Jean-Pierre Rivière, FN, 916 ; Elisabeth Chabert, PS, 674 ; Mireille Dumas, Verts, 526 ; Roger Masson, GE, 438 ; Alain Babanini, PC, 222 ; Christian Pizot, div. d., 85. *BALL.*

Givors

Jean-Claude Bahu, c.s., RPR, c.m., 4 479 ; Martial Passi, PC, adj. m., 3 020 ; Claude Lafaure, FN, 2 518 ; Simon Boiron, PS, 2 054 ; Daniel Martin, Verts, 1 489. *BALL.*

Irigny

Jean-Luc Da Passano, c.s., UDF-PR, adj. m., 3 825 ; Jean-Paul Veyrard, FN, 1 601 ; Jacques Gourgner, PC, 1 585 ; Pierre Bost, PS, c.m., 1 237 ; Sylvie Guisti, Verts, 1 052. *BALL.*

Lamure-sur-Azergues

François Chavant, c.s., app. UDF. *RÉÉLU.*

Lyon-2

Roger Fenech, c.s., UDF-CDS, c.m., 1 031 ; Anne Richard, FN, 468 ; Christian Calligarot, PS, 366 ; Martine Colliat, Verts, 302 ; Philippe Jacquemet, CNI, 156 ; Isabelle Routisseau, PC, 66. *BALL.*

Lyon-4

Jean-Paul Bonnet, c.s., RPR, adj. m., 4 617 ; Ludovic Thoreau, FN, 2 349 ; Alain Rocher, Verts, sout. GE, 2 028 ; Christian Thuderoz, PS, 1 931 ; Frédéric Gaffiot, PC, 629 ; René Masy-Rougier, MRG, 262 ; Eric Sauzé, ext. d., 138. *BALL.*

Lyon-6

Bernadette Isaac-Sibille, c.s., UDF-CDS, d., c.m., 7 035 ; Philippe Giraud, PS, 2 839 ; Philippe Dumez, FN, 2 648 ; Pierre Lavaurs, Verts, 2 502 ; Pascal Brula, PC, 805 ; Hervé Defilippis, div. d., 629. *BALL.*

Lyon-7

André Bourgogne, RPR, c.m., 4 282 ; Jacqueline Barral, FN, 1 716 ; Aline Brossette, div. d., 1 132 ; Robert Pozzuoli, PS, 854 ; Christophe Champetier, Verts, 748 ; Bernard Marche, CNI, 494 ; Michèle Vinay, div. d., ex-RPR, 198 ; Monique Besson, PC, 182. *BALL.*

Louis Chaîne, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Lyon-8

Yves Bruyas, c.s., UDF, c.m., 2 952 ; Jean-Marc Chavent, div. d., c.m., 1 970 ; René Morel, FN, 1 680 ; Michel Vandenbroucke, PS, 1 080 ; Jean-Marc Bazy, Verts, 977 ; Michel Roux, PC, 288 ; David Di Fazio, MRG, 264 ; Philippe Vappereau, div. d., 157. *BALL.*

Lyon-9

Simone André, c.s., UDF-PR, c.m., 4 238 ; Alain Breuil, FN, 2 040 ; Renée Lanery, PS, 1 353 ; Albert Bertin, Verts, 1 096 ; Monique Jacquet, PC, 407. *BALL.*

Lyon-12

Robert Batailly, c.s., UDF-rad., c.m., 4 741 ; Maurice Depierre, FN, 2 956 ; Christian Coulon, PS, 2 314 ; René Chevailler, PC, 1 316 ; Pierre Gandonnière, Verts, 1 064 ; Michel Chomarat, div. d., 755 ; Jean Brière, écol., ex-Verts, 625 ; Camille Joux, div. d., 614. *BALL.*

Meyzieu

Guillaume Queyrat, FN, 6 427 ; Jean-Marc Barthez, c.s., RPR, 5 600 ; Jacques Bandet, div. d., 4 467 ; André Bouttevillain, PS, 4 153 ; François Wolf, écol., sout. Verts et GE, 3 351 ; Françoise Pagano, PC, adj. m., 1 529 ; Fernand Munoz, ext. d., 767. *BALL.*

Oullins

Gilles Lavache, c.s., UDF-CDS, adj. m., 3 573 ; Renée Tronchon, div. g., sout. PS, 2 126 ; Gérard Durieu, FN, 1 536 ; Bernard Chambon, Verts, 1 500 ; Robert Perret, PC, 821 ; Jean-Pierre Bourdais, CNI, 467 ; Brigitte Chenot-Gianella, div. g., 397. *BALL.*

Rillieux-la-Pape

Marcel André, c.s., UDF, m., 4 142 ; Denis de Bouteiller, FN, c.m., 3 108 ; Michel Brosset, PS, 2 212 ; Philippe Brochet, Verts, 1 291 ; Gildas Conseil, ex-PS, 889 ; Annie Ferri, PC, 593. *BALL.*

Saint-Fons

Albert Roblès, FN, 2 777 ; Jacqueline Vottero, PS, adj. m., 2 529 ; Paul Coste, Verts, 1 366 ; Pierre Voegel, UDF, 1 293 ; Jean-Claude Luscher, PC, adj. m., 1 268 ; André Sardat, div. d., 1 094 ; Emile Vasquez, div. d., 680 ; Alain Martinez, div. d., 635. *BALL.*

Franck Sérusclat, c.s., PS, sén., m., n.s.r.p.

Saint-Laurent-de-Chamousset

René Tregouët, c.s., RPR, sén. *RÉÉLU.*

Saint-Priest

Eliane Benteo, FN, c.m., 4 173 ; Bruno Polga, c.s., PS, m., 3 393 ; René Morand, RPR, 2 648 ; Annette Buiron, Verts, c.m., 1 177 ; Willy Plazzi, PC, adj. m., 969 ; Hervé Guillaumot, ext. g., 778 ; Jean-Pierre Gilardini, div. g., ex-PS, 646 ; Alain Pagliari, ext. d., 164. *BALL.*

Thizy

Michel Mercier, c.s., UDF-CDS, prés. c.g. *RÉÉLU.*

Vaugneray

Georges Barriol, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Vaulx-en-Velin

Maurice Charrier, PC, m., 3 407 ; Thierry Derocles, FN, c.m., 2 823 ; Jean-Claude Cret, c.s., RPR, c.m., 1 686 ; René Beauverie, PS, c.m., 887 ; Jérôme Faynel, Verts, 787. *BALL.*

Villeurbanne-Centre

Raymond Terracher, PS, adj. m., 3 591 ; Marc Fraysse, RPR, 3 440 ; Marie-Annick Danion, FN, 2 704 ; Henri Persat, Verts, 1 561 ; Christian Depierre, PC, c.m., 755 ; Bernard Chlous, div. d., 585 ; Daniel Petitjean, div. d., 186 ; Alexandre Couronne, div. d., sout. CNI, 96. *BALL.*

Gilbert Chabroux, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Villeurbanne-Nord

Bernard Rivalta, c.s., PS, 3 646 ; Daniel Falcoz, FN, c.m., 2 995 ; Michel Servy, UDF-rad., c.m., 2 779 ; Pierre Bouquet, Verts, 1 936 ; Mireille Lebeaux, PC, 898 ; Paul Rozet, div. d., 310. *BALL.*

Villeurbanne-Sud

Nathalie Gautier, c.s., PS, adj. m., 3 610 ; Pierre Vial, FN, c.m., 3 032 ; Christian Montégu, UDF-CDS, 2 695 ; Gilbert Dumas, Verts, 1 481 ; Annick Prot, PC, 734 ; Gilles Rozet, div. d., 247 ; Marie-Claude Baudinat-Hamrouche, PT, 212. *BALL.*

HAUTE-SAÔNE (16)

L'ancien secrétaire d'Etat Christian Bergelin, député RPR, qui n'est président du conseil général que depuis 1989, peut être optimiste après ce premier tour, où seize cantons renouvelables étaient en jeu : quatre des cinq élus appartiennent à sa majorité départementale. Certes, deux élus sortants UDF sont en ballottage difficile à Combeaufontaine et à Montbozon, mais ils ont été devancés au premier tour par un divers droite dans le premier cas et par un UDF-PR dans le second.

La gauche est en difficulté dans les cantons de Lure-Nord et de Luxeuil-les-Bains, qui *étaient tenus par le MRG*. Le député PS et maire d'Héricourt Jean-Pierre Michel peut espérer entrer dans l'assemblée départementale à la suite d'un autre socialiste qui ne se représentait pas. Le FN peut se maintenir dans un seul des onze cantons en ballottage (Lure-Nord), de même qu'un seul des sept écologistes en lice peut encore être candidat le 29 mars, à Fresne-Saint-Mamès.

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 9 PS, 1 app. PS, 4 MRG, 1 UDF-rad., 6 UDF-PR, 2 UDF, 4 RPR, 4 div. d. *(Prés. : M. Christian Bergelin, RPR, d., c.m. de Gray, a.sec.E.).*

Amance

Guy Philiponet, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Autrey-lès-Gray

Henri Blanchot, c.s., PS. *RÉÉLU.*

Champagney

Gérard Poivey, div. g., m., 1 624 ; Hubert Guerrin, c.s., PC, 1 436 ; Roland Thierry, RPR, 1 007 ; Bruno Bolognesi, PS, 870 ; Georges Chassande-Mottin, FN, 519. *BALL.*

Champlitte

Michel Valet, c.s., div. d., m. *RÉÉLU.*

Combeaufontaine

Henri Mariotte, div. d., 854 ; Louis Mennetrey, c.s., UDF-PR, 489 ; Bernard Charron, PS, 390 ; René Tanzi, FN, 114 ; Claude Gonin, PC, 62. *BALL.*

Dampierre-sur-Salon

Charles Gauthier, div. d., sout. UPF, 1 264 ; Michel Mauclair, UDF-PR diss., 794 ; Claude Vital, FU, 411 ; Emmanuel Valat, FN, 193 ; André Grenier, ext. d., 152 ; Jean-Pierre Poinsot, PC, 87. *BALL.*

Pierre Louvot, c.s., UDF, sén., n.s.r.p.

Faucogney-et-la-Mer

Philippe Legras, c.s., RPR, d. *RÉÉLU.*

Fresne-Saint-Mamès

Patrick Ontani, RPR, 1 152 ; Jean-Pierre Chausse, GE, 536 ; Hubert Ganier, PS, 244 ; Pierre Marie, div. d., 227 ; Jacky Poulet, FN, 159 ; Patrice Godard, div. d., 95 ; Patrick Ivance, PC, 49. *BALL.*

Robert Magnin, c.s., div. d., n.s.r.p.

Héricourt-Est

Jean-Michel Villaumé, c.s., PS, adj. m., 1 897 ; Claude Brocard, RPR, c.m., 810 ; Luc Sohm, FN, 541 ; Claude Stevenot, AREV, c.m., 396 ; Jean-Claude Richard, PC, 282. *BALL.*

Héricourt-Ouest

Jean-Pierre Michel, PS, d., m., 1 520 ; Louis Moschetti, UDF-PR, 765 ; Jacques Bernardin, PC, 531 ; Luc Sohm, FN, 521 ; Robert Saulnier, GE, 472 ; Danièle Théret, UDF diss., c.m., 351 ; Gilbert Hans, AREV, c.m., 146. *BALL.*

André Girard, c.s., PS, a.prés. c.g., a.m., n.s.r.p.

Jussey

Georges Lasne, c.s., UDF-PR, m., 1 407 ; Odile Vigneron, PS, 820 ; Gaston Simonot, div. d., 576 ; Jean Girod, FN, 249 ; Françoise Van Der Stichelen, GE, 182 ; Albert Collot, PC, 177. *BALL.*

Lure-Nord

Gilles Roy, UDF-rad., m., 1 488 ; Roger Boffy, MRG, 827 ; Claude Thiébaut, FN, 638 ; Michel Federspiel, div. g., c.m., 530 ; Raoul Juif, GE, 406 ; René Morlot, PC, 185. *BALL.*

Jean Hertz, c.s., MRG, a.m., n.s.r.p.

Luxeuil-les-Bains

Bernard Hagemann, div. d., m., 1 430 ; Michel Gabillot, PS, c.m., 731 ; Jean-Claude Poulet, FN, 502 ; Henri Passard, div. g., 370 ; André Courtat, MRG, c.m., 298 ; Henri-Pierre Picard, GE, 268 ; Marie-Ange Adam, PC, 95. *BALL.*

Jean Sarre, c.s., MRG, n.s.r.p.

Montbozon

André Chevrier, UDF, 1 017 ; Denis Vagnet, PS, 770 ; Georges Lyautey, c.s., UDF diss., 736 ; Jean-Marc Brissaud, FN, 247 ; Paul Longet, PC, 147. *BALL.*

Noroy-le-Bourg

Etienne Philippe, UDF-PR, m., 1 357. *ÉLU.*

Patrick Goux, PS, 560 ; Jean Girod, FN, 200 ; Pierre Moureaux, PC, 100.

Gabriel Petitjean, c.s., UDF, n.s.r.p.

Vesoul-Ouest

Alain Joyandet, RPR, c.m., 2 967 ; Claude Charpentier, PS, adj. m., 1 764 ; Jean-Marc Brissaud, FN, 759 ; Guy Batlogg, GE, 455 ; Martial Vasser, Verts, c.m., 415 ; Guy Parmentelot, div. d., c.m., 399 ; Frédéric Bernabé, PC, adj. m., 343 ; Daniel Guenot, MRG, 201. *BALL.*

Pierre Chantelat, c.s., UDF-PR, prés. c.r., n.s.r.p.

SAÔNE-ET-LOIRE (28)

Les cantonales de 1992 auront peut-être sonné la fin de la carrière politique de M. Philippe Malaud, soutenu par le CNI, dont il est un ancien président : il perd son dernier mandat au profit de M. Jean-Patrick Courtois (RPR). Face à une majorité départementale UDF-RPR-div. d. qui n'était pas menacée, la gauche a perdu le canton de Cuisery, et se trouve en situation difficile à Chalon-sur-Saône-Nord. En revanche, à Digoin, où la droite se présentait unie, avec la bénédiction du FN, qui ne s'était pas présenté pour faire *« front commun face à la gauche »*, la gauche est en ballottage favorable. La droite conserve déjà neuf de ses dix-huit sièges soumis à renouvellement, dont celui du président du conseil général, M. René Beaumont, réélu à Cuiseaux.

CONSEIL SORTANT : 2 PC, 17 PS, 3 MRG, 1 div. g., 1 UDF-CDS, 13 UDF-PR, 5 RPR, 1 CNI, 13 div. d., 1 div. *(Prés. : M. René Beaumont, UDF-PR, d., m. de Varennes-Saint-Sauveur).*

Autun-Nord

Jean-Paul Anciaux, RPR, adj. m., 1 788 ; Didier Martinet, div. g., 1 345 ; Maurice Genet, PS, 1 085 ; Alain Honoré, FN, 630 ; Bernard Jeault, div., 393 ; Richard André, PC, 204. *BALL.*

André Billardon, c.s., PS, d., a.prés. c.g., n.s.r.p.

Beaurepaire-en-Bresse

Philippe Routhier, div. d., 857 ; Paul Colas, maj. p., 837 ; Henri Goy, RPR, 570 ; Denis Trebos, PC, 97 ; Yves Muffat, FN, 91. *BALL.*

Robert Petit, c.s., PS, n.s.r.p.

Chalon-sur-Saône-Nord

Serge Séné, RPR, c.m., 2 888 ; Maurice Mathus, c.s., PS, c.m., 1 880 ; Jean Coupat, FN, 990 ; Jean-Louis Hivernat, Verts, 933 ; Marcel Bossu, PC, 634. *BALL.*

Chalon-sur-Saône-Sud

Roger Balan, div. d., 3 574 ; Roger Leborne, c.s., PS, 3 537 ; Thierry Grosjean, Verts, 1 048 ; Chantal Geniaux-Vahé, FN, 904 ; Michel Coulon, PC, 789. *BALL.*

La Clayette

Jean Collaudin, c.s., div. d., 1 795 ; Simone Feuillet, div., 1 433 ; Jean Escalier, div. g., 586 ; Maïté Aymes, Verts, 180 ; Maurice Merle, FN, 180 ; Denis Martin, PC, 51. *BALL.*

Cluny

Robert Rolland, UDF-PR, m., 1 525 ; Hervé Bretagnolles, PS, 946 ; Guy Belot, PC, 810 ; Guy Bachelet, div., 445 ; Jean Lapalus, div., 246 ; Micheline Loire, FN, 236 ; Pierre Duparay, Verts, 196 ; René Lamy-Perret, div., 61 ; René Martin, div., 57. *BALL.*

Charles Pleindoux, c.s., div. d., n.s.r.p.

Cuiseaux

René Beaumont, c.s., UDF-PR, prés. c.g. *RÉÉLU.*

Cuisery

Paul Perrault, RPR, 1 631. *ÉLU.*

Gérard Ducret, maj. p., 614 ; Marcel Chambriat, div., 314 ; Jean Seurre, PC, 297 ; Jean Roncavola, FN, 166.

Yves Uny, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Digoin

Georges Mercier, div. d., sout. FN, 2 070 ; Gérard Bossu, PS, m., 2 053 ; Louis Cantat, PC, 1 136. *BALL.*

Michel Lacroix, c.s., div. d., n.s.r.p.

Épinac

Jean-François Nicolas, PS, 1 073 ; Patrick Defontaine, c.s., UDF-CDS, m., 842 ; Paul Gauthey, div., 533 ; Jean Vieillard, FN, 335 ; Roland Palluet, PC, 118. *BALL.*

Givry

Maurice Juillot, c.s., UDF-PR, 2 056 ; Christian Wagener, div., 1 319 ; Alain Delahaye, PS, 644 ; Dominique Gauvain, FN, 579 ; Marc Liénard, Verts, 518 ; Jean-Paul Armand, PC, 365 ; Argante Mezzarobba, div. g., 64. *BALL.*

La Guiche

Daniel Decerle, maj. p., 765 ; Armand Aubague, c.s., div. d., m., 751 ; Hervé Ducrot, div., 148 ; Christian Da Silva, FN, 97 ; Charles Gaugne, PC, 80. *BALL.*

Issy-l'Évêque

André Pourny, c.s., div. d., sén. *RÉÉLU.*

Lucenay-l'Évêque

Lucien Naudin, c.s., PS. *RÉÉLU.*

Lugny

René Boudier, c.s., div. d., 1 703 ; Gilbert Mornand, maj. p., 856 ; Daniel Conry, PC, 620 ; Maurice Dubois, FN, 260 ; Joël Feydel, Verts, 258. *BALL.*

Mâcon-Centre

Gérard Voisin, c.s., UDF-PR. *RÉÉLU.*

Mâcon-Sud

Roger Couturier, c.s., RPR, a.d., 2 563 ; René Ducarouge, PS, adj. m., 1 125 ; Maurice Martin, FN, 718 ; Olivier Pagès, Verts, 608 ; Maurice Perdrix, PC, adj. m., 403. *BALL.*

Marcigny

Jacques Rebillard, c.s., MRG, 1 663 ; André Perrier, div. d., m., 1 367 ; Michel Aufranc, FN, 359 ; Dominique Gressard, PC, 118. *BALL.*

Matour

Jean-Patrick Courtois, RPR, sout. UPF, 1 079. *ÉLU.*

Philippe Malaud, c.s., CNI, a.prés. c.g., d.eur., a.m., 612 ; Jean-Marc Dautriche, Verts, 135 ; Bernard Daugan, FN, 103 ; Pierre Chaudagne, PC, 37.

Mesvres

Christian Gillot, c.s., PS. *RÉÉLU.*

Montceau-les-Mines-Nord

Michel Thomas, RPR, m., 3 584 ; Martine Agazinski, PS, 1 770 ; Jean Gaumet, PC, 882 ; Michel Collinot, FN, 747 ; Robert Feauchery, écol., 675. *BALL.*

André Jarrot, c.s., RPR, sén., a.min., n.s.r.p.

Mont-Saint-Vincent

Jean Girardon, c.s., div., m. *RÉÉLU.*

Paray-le-Monial

Marcel-Alain Drapier, c.s., div. d., adj. m. *RÉÉLU.*

Saint-Germain-du-Bois

François Moreau, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Saint-Germain-du-Plain

Jean Viallet, c.s., UDF-PR, 1 669 ; Marie-Paule Joigneault, maj. p., 706 ; Roger Rochet, div., 644 ; Max Mansot, FN, 277 ; Marcel Dijoux, PC, 214. *BALL.*

Saint-Léger-sous-Beuvray

Robert Jacquemard, c.s., MRG. *RÉÉLU.*

Semur-en-Brionnais

Michel Vivier, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Sennecey-le-Grand

Jean-Paul Emorine, c.s., UDF-PR, m. *RÉÉLU.*

SARTHE (19)

La droite sarthoise se maintient en réussissant à faire réélire treize conseillers généraux sur les seize sièges qu'elle remettait en jeu. Il y a six ans, seuls dix conseillers généraux de droite avaient reconquis leur siège dès le premier tour. MM. François Fillon, député RPR, et Roland du Luart, sénateur UDF, sont largement réélus.

Dans le canton Le Mans-Nord-Ouest, le sort du siège détenu par le RPR va dépendre de l'attitude du candidat des Verts, qui dépasse les 15 %. Les écologistes seront aussi les arbitres dans le second tour du canton Le Mans-Est campagne pour M. Jacques Terroir (PS). Dans le canton Le Mans-Sud-Est, où le maire du Mans, M. Robert Jarry, exclu du PCF, ne se représentait pas, sa première adjointe, Mme Jeannine Haudebourg, également exclue du PCF, est en position très favorable.

CONSEIL SORTANT : 2 PC, 1 ex-PC, 7 PS, 1 MRG, 1 UDF-CDS, 8 UDF-PR, 2 UDF, 8 RPR, 10 div. d. *(Prés. : M. Michel d'Aillières, UDF-PR, sén., m. d'Aillières-Beauvoir).*

Allonnes

Yvon Luby, c.s., PC, 3 065 ; Claudine Lefebvre, RPR, 2 778 ; Pascal Liteau, PS, 1 022 ; Christophe Jousselin, FN, 743 ; Martial Boulay, div. g., 3. *BALL.*

Beaumont-sur-Sarthe

Roger de Neuville, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

La Chartre-sur-le-Loir

Armand de Malherbe, c.s., UDF-PR. *RÉÉLU.*

Conlie

Pierre Hellier, c.s., UDF-PR. *RÉÉLU.*

PREMIER TOUR DES CANTONALES

Le Grand-Lucé
Jacques Chaumont, c.s., RPR, sén. *RÉÉLU.*

Le Lude
Louis-Jean de Nicolay, c.s., UDF-PR. *RÉÉLU.*

Malicorne-sur-Sarthe
Gérard Blu, c.s., RPR, 2 250; Jean-Louis Coutanceau, div. g., 1 511; Didier Bourgy, Verts, 337; Guido Omenetto, FN, 231; Dominique Penard, PC, 202. *BALL.*

Mamers
Jean-Pierre Chauveau, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Le Mans-Centre
Jacques Dorise, c.s., UDF-PR. *RÉÉLU.*

Le Mans-Est-Campagne
Dominique Le Mèner, RPR, 4 022; Jacques Terroire, c.s., PS, 3 551; Lionel Renusson, Verts, 1 734; René Jouanneau, FN, 1 098; Lucien Chanroux, PC, 1 050; Maurice Beaulaton, div. g., 5. *BALL.*

Le Mans-Nord-Campagne
Georges Bollengier-Stragier, c.s., UDF-PR. *RÉÉLU.*

Le Mans-Nord-Ouest
Daniel Cabaret, c.s., RPR, 4 761; Geraud Guibert, PS, 2 034; Bernard Vétillard, Verts, 1 884; François Plet, div. g., adj. m., 1 813; William Zriem, FN, 910; Martine Combe, PC, 700. *BALL.*

Le Mans-Sud-Est
Jeannine Haudebourg, div. g., adj. m., 3 882; Gabriel Paillereau, UDF-CDS, 1 771; Huguette Hérin, PC, 1 120; Jean-Claude Cadeau, PS, 1 101; Raymond Besnard, FN, 1 076; Philippe Aubert, div., 576. *BALL.*
Robert Jarry, c.s., ex-PC, m., n.s.r.p.

Marolles-les-Braults
Pierre Gascher, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Montfort-le-Gesnois
Marcel-Pierre Cléach, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Sablé-sur-Sarthe
François Fillon, c.s., RPR, d., m. *RÉÉLU.*

Saint-Calais
Jean Mauclair, c.s., div. d., 2 354; Jean-Luc Murciani, div., 1 288; Claude Kemp, div. d., 909; André Treille, PS, 489; Jean-Marie Rave, PC, 407; Philippe Bézannier, FN, 263. *BALL.*

Saint-Paterne
Jacques Tirouflet, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Tuffé
Roland du Luart, c.s., UDF-PR, sén. *RÉÉLU.*

SAVOIE (19)

Sur les dix-neuf cantons concernés par le scrutin, dix ont été pourvus dès le premier tour. Dans son fief de Bourg-Saint-Maurice, M. Michel Barnier (RPR) a obtenu un score «olympique», avec 73,65 % des suffrages exprimés... Le président du conseil général de Savoie, qui dispose d'une confortable majorité à l'assemblée départementale, voit huit de ses amis politiques, dont le maire d'Aix-les-Bains, M. Gratien Ferrari (UDF-PR), élus au premier tour.

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 6 PS, 2 app. PS, 2 div. g., 4 UDF-CDS, 1 UDF-PR, 1 app. UDF, 8 RPR, 3 app. RPR, 9 div. d. *(Prés. : M. Michel Barnier, RPR, d.).*

Aix-les-Bains-Centre
Gratien Ferrari, UDF-PR, m., a.d., 3 212. *ÉLU.*
Guy Costaz, FN, c.m., 1 278; Georges Daviet, PS, 872; Georges Lasserre, ext. d., 236; Denise Lavorel, PC, 215.
Jean Murguet, c.s., div. d., se présente dans le canton Aix-les-Bains-Sud.

Aix-les-Bains-Nord-Grésy
Maurice Adam, c.s., RPR, c.m. *RÉÉLU.*

Aix-les-Bains-Sud
Jean-Paul Calloud, PS, d., c.m., 1 683; Jean-Claude Loiseau, div. d., 1 193; Jean Murguet, c.s., div. d., 1 088; Daniel Vincent, Verts, 743; Roger Cambet, FN, 716; Thierry Mazoyer, PC, 166; Emile Mezzanatti, ext. d., 60. *BALL.*
Jacques Moucot, c.s., div. d., adj. m., n.s.r.p.

Albertville-Nord
Michel Bailly, c.s., app. RPR, adj. m., 1 819; Jean-Marie Turbelin, div. d., c.m., 918; Geneviève Lluansi, PS, c.m., 750; Régine Montvignier-Monnet, FN, 647; René Clerc, Verts, 560; Philippe Perrier, PC, c.m., 436. *BALL.*

Albertville-Sud
Albert Gibello, c.s., RPR, adj. m. *RÉÉLU.*

Bourg-Saint-Maurice
Michel Barnier, c.s., RPR, prés. c.g. *RÉÉLU.*

Bozel
Camille Chedal-Anglay, c.s., div. d., 1 431; Jean Martinot, div. d., m., 665; Régis Ruffier des Aimes, PS, 583; Bernard Guiguet-Doron, RPR, 502; Marie-Claude Wicker, FN, 251; Bernard André, Verts, 234; Gilbert Cloppet, PC, 138. *BALL.*

Chambéry-Nord
Michel Dantin, c.s., div. d., 1 614; Bernard Fenestraz, PS, adj. m., 1 175; Alain Mazué, FN, 692; Gérard Guillerme, Verts, 578; Maurice Jarre, PC, 324; Maurice Martinet, ext. d., 59. *BALL.*

Chambéry-Sud-Ouest
Claude Bosser, c.s., div. d., 2 176; Blanche Schliba, app. PS, c.m., 1 616; Jacques Duguys, FN, 751; Christophe Milot, Verts, 670; Louis Buet, PC, 454; Rosiane Jeannolin, ext. d., 95. *BALL.*

La Chambre
Daniel Dufreney, c.s., RPR, m. *RÉÉLU.*

Chamoux-sur-Gelon
Alexandre Dalla-Mutta, UDF-PR, 589; Marcel Vouthier, c.s., PS, 503; Maxime Cena, div. d., 431; Jeanne-Marie Christin, PC, 207; Pierre Novel-Catin, div. g., 175; Michel Bouvier, div. d., 89; Pierre Morel, FN, 83; Maurice Pichon, div. d., 53. *BALL.*

Le Châtelard
André Guerraz, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Grésy-sur-Isère
André Vairetto, PS, 1 125; Ferdinand Martin, c.s., div. d., 1 007; Claude Audemard, div. g., 416; André Pernet-Demoret, PC, 345; André Chevrot, FN, 192; Roger Sibuet, div. d., 158. *BALL.*

Lanslebourg-Mont-Cenis
René Girard, c.s., app. UDF. *RÉÉLU.*

Montmélian
Roger Rinchet, c.s., PS, d., m. *RÉÉLU.*

Le Pont-de-Beauvoisin
Pierre Cruvieux, c.s., div. g., 1 534; Gilbert Guigue, div. g., 886; Raymond Ferraud, PS, m., 496; Georges Ract, FN, 373; Marie-Claude Bonnet, Verts, 291; Bernard Granata, PC, 203. *BALL.*

La Ravoire
Jean Blanc, c.s., UDF-CDS, sén., m. *RÉÉLU.*

Saint-Michel-de-Maurienne
Bernard Julliard, div. d., 1 207; Félix Anselme, c.s., PS, m., 893; André Dufour, PC, 362; Daniel Boucault, Verts, 228; Georges Tourtchaninoff, FN, 214. *BALL.*

Yenne
René Carron, div., 1 579. *ÉLU.*
Maurice Chevallier, div. g., 617; Roger Gandet, PC, 435; Christian Lacroix, FN, 229; Bernard Santelli, RPR, 148.
Albert Carron, c.s., div. d., n.s.r.p.

HAUTE-SAVOIE (17 + [1])

Cinq des dix-huit sièges à pourvoir l'ont été à l'issue du premier tour. Quatre conseillers sortants ont été réélus, et M. Jean-Paul Amoudry (UDF-CDS) *s'est imposé avec 85,48 % des suffrages* à Thones. A Faverges, où le conseiller général sortant divers gauche ne se représentait pas, M. Jacques Dalex (PS) est en tête. *Le second tour donnera lieu à des duels internes à la droite dans huit* cantons, entre la droite et la gauche dans quatre cantons, et entre la droite et les Verts à Annemasse-Nord. A Annecy-le-Vieux, le député Jean Brocard *(UDF-PR) n'est pas assuré de retrouver* son siège face à M. Bernard Accoyer, tête de file de la dissidence RPR du département. A Thonon-les-Bains, le conseiller sortant, M. Yves Sautier (UDF-CDS), a *trois points de retard sur le maire,* M. Paul Neuraz (UDF-CDS-dissident).

CONSEIL SORTANT : 4 div. g., 3 UDF-rad., 7 UDF-CDS, 5 UDF-PR, 5 UDF, 2 app. UDF, 3 RPR, 2 app. RPR, 1 div. d. et un siège vacant à la suite de la démission d'un UDF-CDS. *(Prés. : M. Bernard Pellarin, UDF, sén., m. de Cruseilles).*

Abondance
François Blanc, c.s., UDF-PR, 969; André Crepy, RPR diss., 762; Fernand Favre-Rochex, div. d., 347; Philippe Thoulé, div. d., 301; Richard Vaudaux, div. d., 96; Jean-Philippe Roth, FN, 74; Pierre Fournet-Fayas, PC, 38. *BALL.*

Alby-sur-Chéran
Fernand Peilloud, c.s., div. g., 1 327; Jean-Denis Roche, RPR, 1 255; Michel Charles, PC, 382; Raymond Forget, Verts, 352; Pierre Comet, FN, 318. *BALL.*

Annecy-Centre
Jean-Louis Corajoud, c.s., UDF-CDS, adj. m., 2 125; Marie-Sylviane Dequier, PS, 701; Michel Landrivon, FN, 686; Françoise Rouge, Verts, 680; Henri Larget, div. d., 434; Philippe Métral-Boffod, PC, 165. *BALL.*

Annecy-le-Vieux
Bernard Accoyer, RPR diss., m., 4 336; Jean Brocard, c.s., UDF-PR, d., a.m., 4 036; Christophe Onillon, Verts, 2 126; Alain Pitte, PS, 1 799; Marie-Christine Montastier, FN, 1 557; Robert Garrette, PC, 461. *BALL.*

Annecy-Nord-Ouest
Alain Veyret, c.s., UDF-CDS, 4 515; Vincent Baudouin, Verts, 2 024; Jacques Vassieux, FN, 1 757; Patrick Leconte, PS, 1 542; Charles Deau, div. g., c.m., 1 395; Jean Moget, PC, 962; Patrick Fabrègues, RPR diss., 832. *BALL.*

Annemasse-Nord
Raymond Bardet, c.s., UDF. *RÉÉLU.*

Cluses
Pierre Devant, c.s., app. UDF. *RÉÉLU.*

Douvaine
François Mugnier, c.s., UDF-PR, 2 990; Marcel Hauteville, div. d., m., 1 052; Charles Dumont, Verts, 958; Laurent Gualtieri, maj. p., 663; Jean-Michel Roth, FN, 597; Guy Soliveau, app. UDF-CDS, 342; Laurent Carraud, PC, 326. *BALL.*

Faverges
Jacques Dalex, PS, 1 198; Pierre Losserand, RPR, c.m., 1 150; Alain Lathuraz, div. g., 782; Jean-Marie Dufour, div. d., 690; Jean-Charles Violi, div. g., 648; Philippe Métral, FN, 518; Marcel Amprimo, PC, 208. *BALL.*
André Suscillon, c.s., div. g., n.s.r.p.

Frangy
Roger Vionnet, c.s., app. UDF, 1 297; Henri Coutet, UDF-CDS, sout. UPF, 547; Jean-Pierre Descombes, RPR diss., 540; Antoine de Almeida, FN, 202; Jean-Louis Paget, PC, 136. *BALL.*

Reignier
Maurice Sonnerat, c.s., div. g., m. *RÉÉLU.*

La Roche-sur-Foron
Joseph Fournier, c.s., UDF-CDS. *RÉÉLU.*

Saint-Gervais-les-Bains
Robert Fournier, c.s., div. d., sout. UPF, 1 830; Jean-Marc Peillex, div. d., 1 137; Maurice Revenaz, div. d., 708; Thierry Vannier, FN, 680; Gabriel Grandjacques, PS, 633; Gilbert Perrin, PC, 616; Christophe Péray, Verts, 576. *BALL.*

Saint-Jeoire
Jean-Marc Chavanne, c.s., RPR, m., 1 151; François Cheneval-Pallud, div. d., 583; Gilbert Mogeon, div. d., 448; Claudette Félisaz, div. d., 317; Gilles Rochard, FN, 316; René Panisset, div. d., 310; François Libersa, Verts, 219; Michel Allamand, PS, 172; Jean-François Bastard, div., 127; Alain Magliocco, PC, 125. *BALL.*

Saint-Julien-en-Genevois
Gaston Maurel, c.s., div. g., 6 600; Marc Favre, RPR, 4 528; Joseph Grillet, Verts, 2 057; Jean-Paul Selles, FN, 1 531; Bernard Monet, PC, 369. *BALL.*

Samoëns
Adelin Malgrand, c.s., UDF-rad., m., 987; Claude Castor, div., 352; Andrée Renaud-Guellec, div. d., 314; Daniel Scheppler, Verts, 168; Cedric Grevaz, FN, 164; Louis Oléarain, PC, 48. *BALL.*

■ Thônes
Jean-Paul Amoudry, UDF-CDS, 4 704. *ÉLU.*
Guy-Jacques Perrillat, FN, 602; Patrick Rossillon, PC, 197.
Jacques Golliet, c.s., UDF-CDS, sén., s'est démis de son mandat.

Thonon-les-Bains
Paul Neuraz, UDF-CDS diss., m., 4 635; Yves Sautier, c.s., UDF-CDS, adj. m., 4 095; Jacques Maylander, Verts, 3 019; Daniel Lacroix, FN, 2 767; Jacques Mangé, PS, 1 681; Louis Biord, PC, 975; Norbert Martinet, div. d., 844. *BALL.*

SEINE-MARITIME (34)

La majorité départementale UDF-RPR de M. Jean Lecanuet, maire de Rouen, ne devrait pas subir d'érosion en sièges, malgré le recul général de ses candidats, *dont neuf seulement ont été réélus* dès le premier tour. Le FN a empêché, au Havre, la réélection au premier tour de M. Antoine Rufenacht (RPR). L'extrême droite a réussi ses scores *les plus importants au Havre-IV* (18,3 %) et à Rouen-V (16,94 %). A gauche, le PS recule, le plus souvent au profit des Verts, notamment à Rouen. Les candidats dissidents du PS à Barentin et Fauville-en-Caux obtiennent des résultats inattendus, proches de ceux des candidats officiels

CONSEIL SORTANT : 9 PC, 12 PS, 2 MRG, 3 UDF-PSD, 6 UDF-rad., 7 UDF-CDS, 9 UDF-PR, 5 UDF, 13 RPR, 4 div. d. *(Prés. : M. Jean Lecanuet, UDF-CDS, sén., m. de Rouen, a.min.).*

Aumale
Pierre-Marie Duhamel, UDF, 971; Marcel Fourquez, c.s., div. d., 933; Bernard Munin, PS, 830; Marcelle Lenois, div. d., 317; Robert Basquin, FN, 274; Gérard Lavenu, Verts, 229; Jean Dhermy, div. d., 202; Jacqueline Lefebvre, PC, 63. *BALL.*

Bacqueville-en-Caux
Daniel Renault, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Bellencombre
Annick Bocandé, c.s., UDF-CDS, m. *RÉÉLUE.*

Blangy-sur-Bresle
Pierre Loin, c.s., RPR, 2 532; Claude Vialaret, PS, m., 2 066; Joël Duchaussoy, FN, 515; Pierre Lapostolle, Verts, 409; François Druine, PC, 287. *BALL.*

Cany-Barville
Didier Jouanne, c.s., UDF-PR. *RÉÉLU.*

Criquetot-l'Esneval
Charles Revet, c.s., UDF-PR. *RÉÉLU.*

Darnétal
Geneviève Préterre, c.s., UDF-CDS, 4 582; Bernard Jeanne, PS, 2 501; Claude Lamache, FN, 1 460; Dino Tonini, Verts, 1 331; Claude Lainé, PC, adj. m., 1 132. *BALL.*

Dieppe-Est
Daniel Lefèvre, c.s., RPR, 3 760; Christian Cuvilliez, PC, m., 1 965; Jean-Claude Chauvière, PS, 1 381; Ghislaine Polet, Verts, 837; Edgar Planchons, FN, 790. *BALL.*

Duclair
Bernard Léger, PS, 3 029; Roland Paris, PC, 2 140; Francis Edde, RPR, 1 777; Joseph Macé, div. d., m., 1 493; Patrick Dardenne, Verts, 1 304; Christian Lerick, FN, 1 034; Patrice Robin, div. d., 757; Bernard Thenard, MRG, 424. *BALL.*
Charles Carré, c.s., PS, n.s.r.p.

Fauville-en-Caux
Michel Poimboeuf, c.s., MRG, m., 1 397; Jean-François Mayer, PS diss., 1 378; Marcel Thery, RPR, 1 053; Bernard Malochet, FN, 244; Philippe Guilbert, PC, 172. *BALL.*

Fécamp
Jean-Claude Michel, PS, adj. m., 3 975; Jean-Pierre Deneuve, c.s., div. d., a.m., 3 607; François Gleisson, div. d., 2 426; Claude Courbot, FN, 1 340; Thérèse Rollet, Verts, 693; Josiane Kharo, PC, 615; Pascal Vaudry, GE, 594. *BALL.*

Fontaine-le-Dun
Marie-Bernard Ducroix, PS, 818; Jean-François Roulland, c.s., RPR, 676; Dominique Delaporte, div. d., 657; Yves Lefrique, div. d., 385; Régine Lemaitre, FN, 119; François Ciesielski, Verts, 86; Jean-Pierre Périer, PC, 79. *BALL.*

Gonfreville-l'Orcher
Gérard Eude, c.s., PC, 3 839; Annie Guillemet, c.s., RPR, c.s. du Havre-2, fusionné avec Le Havre-1, non renouvelable, 2 052; Hélène Ferrand, PS, 1 085; Gérard Bortheiser, FN, 992; Joël Vallette, Verts, 786; Jean-Marie Hermier, GE, 583. *BALL.*

Grand-Couronne
Marc Massion, c.s., PS, 4 229; Patrice Dupray, PC, 2 127; Laurent Gineste, RPR, 1 820; Bernard Mazier, FN, 1 780; André Letourneur, Verts, 1 456; Dominique Aupierre, GE, 1 207. *BALL.*

Le Havre-3
Gérard Heuzé, c.s., PC, adj. m., 2 712; Michel Segain, RPR, 2 449; Claude Poirier, app. PS, 1 716; Patrick Verneuil, FN, 1 565; Patrick Billard, Verts, 918; Jean-Marc Autret, GE, 767. *BALL.*

Le Havre-4
Antoine Rufenacht, c.s., RPR, d., a.sec.E., 2 976; Nicole Le Foll, PS, adj. m., 979; Guy Bourle, FN, 768; Jean-Pierre Sceaux, PC, 622; Patrick Saint-Martin, GE, 489; Yves Dupont, Verts, 454. *BALL.*

Le Havre-9
Michel Barrier, c.s., PC, adj. m., 2 341; Agathe Cahierre, UDF, 2 037; Philippe Beaudet, FN, 1 575; Bernard Delattre, PS, 1 282; Pierre Dieulafait, Verts, 731; Denis Guéret, GE, 615. *BALL.*

Lillebonne
Paul Dhaille, c.s., PS, d., m., 4 371; Philippe Leroux, RPR, 3 991; Daniel Blot, FN, 1 248; Pascal Szalek, Verts, 883; Michel Jouvin, GE, 818; Bernard Beux, PC, adj. m., 710. *BALL.*

Londinières
Jean-Pierre Dancourt, c.s., div. d., sout. FN et UPF, 1 158; Michel Fouquet, div. g., 1 145; Jean Medieu, PS, 245; Michel Kot, Verts, 139; Georges Pacy, PC, 56. *BALL.*

Longueville-sur-Scie
René Delcourt, c.s., UDF-PR. *RÉÉLU.*

Maromme
Colette Privat, c.s., PC, m., 3 209; Christian Becle, PS, 2 700; Daniel Laboure, RPR, 2 402; Jacques d'Albundo-Gorgos, FN, 1 078; Jean-Luc Gaillard, Verts, 632; Sylvie Leballeur, GE, 607. *BALL.*

Mont-Saint-Aignan
Gérard Simon, c.s., RPR, 5 573; Patricia Dumalanede, PS, 2 497; Colette Messein, FN, 1 395; Vincent Lalire, GE, 1 220; Jean-Claude Ravenel, Verts, 1 136; Annette Gallot, PC, 895. *BALL.*

Neufchâtel-en-Bray
Jean Wattre, UDF, 2 627; Dany Minel, div. d., 1 581; Michel Roques, app. PS, 764; Patrick Frébourg, écol., 430; Christiane Fiocre, PC, 364; Jean-Jacques Rénier, FN, 320. *BALL.*
Charles Ferrant, c.s., UDF-CDS, a.sén., n.s.r.p.

Ourville-en-Caux
André Faucon, c.s., UDF-rad. *RÉÉLU.*

Pavilly
Jean-Claude Bateux, c.s., PS, d., 4 522; Michel Bentot, PS diss., 4 078; Marcel Barbaray, app. RPR, 2 103; Jacques Hanguel, Verts, 1 270; Pierre Adrian, FN, 1 199; Gérard Thifagne, PC, 731. *BALL.*

Rouen-4
Serge Benoist, c.s., UDF-PSD, adj. m., 1 916; Philippe Bellaloum, PS, 740; Catherine Lebailly, Verts, 557; Jean Alexandre, FN, 439; Corine Girard, PC, 257. *BALL.*

Rouen-5
Raymonde Bestaux, c.s., UDF-CDS, adj. m., 1 943; Philippe Lescène, PS, 1 102; Guillaume de Tarlé, FN, 902; Irène Pergent, Verts, 610; Martine Etienne, PC, 388; Tanguy Lebreton, div. d., 314; Kaci Mouhou, div. g., 65. *BALL.*

Rouen-6
Michel Guez, c.s., UDF-PR, adj. m., 2 445; Robert Foubert, PS, 1 456; Patrick Dupin, Verts, 1 200; Gilles Pennelle, FN, 935; Didier Chartier, PC, 627. *BALL.*

Rouen-7
Jeanine Bonvoisin, c.s., UDF-CDS, adj. m., 2 012; Michel Bérégovoy, PS, d., 1 296; Jean-Pierre Girod, Verts, 874; Michel Vallet, FN, 713; Pierre Duclos, PC, 352. *BALL.*

Saint-Etienne-du-Rouvray
Pierre Tréhet, c.s., PC, 3 723; Bruno Kern, PS, 1 821; Eric Lemaire, UDF-PR, 1 491; Béatrice Gosse, FN, 1 336; Jacques Robin, Verts, 1 134. *BALL.*

Saint-Valery-en-Caux
Jacques Couture, c.s., UDF-PR, m. *RÉÉLU.*

Sotteville-lès-Rouen-Ouest
Luce Pane, PS, adj. m., 2 418; Serge Cramoisan, UDF, 2 264; Jacques Cariou, écol., 1 311; Dominique Zurcher, FN, 1 026; Dominique Hardy, PC, adj. m., 1 026; Jean-Pierre Dubocage, RPR, 960. *BALL.*
René Salmon, c.s., UDF-rad., n.s.r.p.

Tôtes
Michel Bénet, c.s., UDF. *RÉÉLU.*

Valmont
Robert Gréverie, c.s., UDF-PR. *RÉÉLU.*

DEUX-SÈVRES (16)

La majorité sortante UDF-RPR, emmenée par M. André Dulait (UDF), a réalisé un bon score en obtenant l'élection ou la réélection de huit conseillers généraux. Elle devrait être reconduite sans difficulté au second tour. Le PS a perdu le canton de Sauzé-Vaussais, détenu depuis 1973 par M. Michel Guyton, au profit d'un candidat divers gauche. En revanche, Mme Ségolène Royal, député (PS) et tête de liste dans le département pour les régionales, confirme son implantation dans les Deux-Sèvres en devançant le conseiller général sortant de La Mothe-Saint-Héray, M. Pierre Thomas (div. d.). Une autre personnalité *du département,* M. Claude Roulleau (UDF-CDS), président du comité économique et social de Poitou-Charentes, est mis en ballottage dans le canton de Prahecq par un candidat Vert, *M. Jean Baudoin,* qui devance même le candidat du PS.

CONSEIL SORTANT : 7 PS, 3 UDF-rad., 4 UDF-CDS, 1 UDF-PR, 7 UDF, 1 RPR, 10 div. d. *(Prés. : M. André Dulait, UDF, m. de Ménigoute).*

Celles-sur-Belle
Pierre Billard, c.s., UDF, m. *RÉÉLU.*

Cerizay
Armelle Guinebertière, c.s., RPR. *RÉÉLUE.*

Champdeniers-Saint-Denis
Jeanne-Marie Bizard, c.s., UDF-PR, 1 404; Alain Champeil, div. d., 833; Didier Delechat, PS, 749; Michel Pérochon, PC, 57; Alain Boutier, FN, 48; Lionel Baudoin, div., 28. *BALL.*

Coulonges-sur-l'Autize
Gabriel Bichon, c.s., div. d., m. *RÉÉLU.*

Lezay
Jean-Pierre Marché, c.s., PS, m. *RÉÉLU.*

Ménigoute
André Dulait, c.s., UDF, prés. c.g. *RÉÉLU.*

Moncoutant
Guy Gonnord, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

La Mothe-Saint-Héray
Ségolène Royal, PS, d., 1 296; Pierre Thomas, c.s., div. d., 1 134; Max Bonneau, div. g., 384; Frédéric Poupault, FN, 94; Jean-Claude Girault, PC, 71. *BALL.*

Niort-Est
Geneviève Perrin-Gaillard, PS, c.m., 3 097; Alain Garcia, RPR, 2 935; Jacques Laroche, div. g., c.m., 893; Jean-Romée Charbonneau, FN, 588; Maryse Rouzier, PC, c.m., 449. *BALL.*
André Clert, c.s., PS, d., n.s.r.p.

Niort-Ouest
Janine Lucas, c.s., UDF-rad., c.m., 3 785; Claude-Odile Maillard, PS, c.m., 2 327; Elisabeth Lambert, Verts, 1 349; Guy Gaubert, FN, 798; Roger Sicaire, div. g., c.m., 674; Alain Bonneau, div. d., 666; Robert Léon, PC, c.m., 657. *BALL.*

Prahecq
Claude Roulleau, c.s., UDF-CDS, m., 2 412; Jean Baudoin, Verts, 1 381; Gustave Talbot, PS, 1 244; Isabelle Soudet, FN, 303; René Bourgeois, PC, 292. *BALL.*

Saint-Maixent-l'École-2
Léopold Moreau, UDF-PR, m., 1 925; Jean-Claude Drossard, PS, 711; Michel Teulé, div. g., 495; Catherine Da Fonseca, Verts, 380; Marcel Ducoudard, FN, 258; Jean-Claude Morrisson, PC, 82. *BALL.*
Yvan Quintard, c.s., UDF, n.s.r.p.

Saint-Varent
Alain Bossay, c.s., div. d., m. *RÉÉLU.*

Sauzé-Vaussais
Jacques Gagnon, div. g., m., 1 750. *ÉLU.*
Michel Guyton, c.s., PS, 1 328; Maurice Giboulot, FN, 222; Liliane Caron, PC, 166.

Thénezay
Hervé de Talhouët-Roy, div. d., 1 302. *ÉLU.*
Michel Grassignoux, div. d., sout. UPF, 609; Didier Coupeau, Verts, 340; Yves Parnaudeau, PS, 210; Marie-Laure Tommy-Martin, FN, 106; Daniel Fasanino, PC, 19.
Aymardine de Talhouët-Roy, c.s., div. d., n.s.r.p.

Thouars-1
Philippe Morin, c.s., div. d., c.m. *RÉÉLU.*

SOMME (23)

Le scrutin dans la Somme a été marqué par la réélection au premier tour dans le canton d'Albert du président sortant du conseil général, M. Fernand Demilly (UDF-PSD), qui obtient *59,5 % des voix. Les communistes perdront* un canton : Roisel, mais ils peuvent en gagner un : Friville-Escarbotin. Leur effectif de six (dont un dissident) ne devrait pas varier. Les socialistes ont la possibilité d'emporter le canton de Villers-Bocage. Peut-être enlèveront-ils aussi Roisel, mais il n'est pas impossible qu'ils perdent Roye, dont le sortant est le député Jacques Fleury, maire du chef-*lieu de ce canton. Ils seraient alors neuf* au lieu de huit. Ainsi, la majorité du président Demilly pourrait perdre une unité, passant de trente-deux à trente et un sièges, mais l'équilibre de l'assemblée départementale ne s'en trouverait pas modifié.

CONSEIL SORTANT : 5 PC, 1 app. PC, 8 PS, 8 UDF-PSD, 5 UDF-CDS, 2 UDF-PR, 1 UDF, 9 RPR, 7 div. d. *(Prés. : M. Fernand Demilly, UDF-PSD).*

Abbeville-Nord
André Leduc, c.s., UDF-PSD, 3 179; Gilbert Mathon, PS, adj. m., 2 205; Ghislaine Polaert-Waroude, Verts, 917; Jean-Claude Monflier, PC, 791; Catherine Gaffet, FN, 779. *BALL.*

Acheux-en-Amiénois
Jackie Pillon, c.s., UDF-PSD. *RÉÉLU.*

Ailly-le-Haut-Clocher
Alain-Louis Jacques, c.s., UDF-PSD, m. *RÉÉLU.*

Albert
Fernand Demilly, c.s., UDF-PSD, prés. c.g. *RÉÉLU.*

Amiens-4-Est
Liliane Brunet, c.s., PC, 3 069; Jean-Paul Plez, RPR, c.m., 2 753; Florence Villain-Fingar, Verts, 1 509; Pascal Monard, FN, 1 413; Michel Caullier, PS, 1 407. *BALL.*

Amiens-5-Sud-Est
Jean-Claude Broutin, c.s., UDF-CDS, 4 113; Jean-Jacques Bertrand, Verts, 1 715; Jean-Luc Guisnet, PS, 1 539; Jacqueline Brasseur, FN, 1 302; Danielle Dubois, PC, 975. *BALL.*

Amiens-6-Sud
Hubert Henno, c.s., UDF, adj. m. *RÉÉLU.*

Amiens-7-Sud-Ouest
Gérard Moularde, c.s., div. d., 2 390; Raynald Brasseur, FN, 1 294; Dolorès Esteban, Verts, 1 088; Bernard Nemitz, div., 994; Thierry Lucas, PS, 956; Henri L'Hoer, PC, 684. *BALL.*

Ault
Michel Soumillon, PC, 1 603; Antoine de Wazières, app. UDF, 1 364; Pierre Hiard, PS, d., 1 114; Lucien Levasseur, RPR, 948; Maurice Duquef, Verts, 614; Pascal Payet, FN, 518. *BALL.*
Michel Couillet, c.s., PC, m., n.s.r.p.

Combles
Albert Flinois, c.s., UDF-CDS. *RÉÉLU.*

Conty
Jacques Dacheux, div., 1 339; Anny Flintham-Wallet, div. d., 1 212; André Occis, c.s., div. d., m., 859; Jean Moisan, FN, 398; Jean-Loup Blin, Verts, 396; Eliane Gillet, PS, 322; Jean-Jacques Poidevin, PC, 263. *BALL.*

Corbie
Alain Gest, c.s., UDF-PR, 4 591; Gérard Hollville, div. d., 1 523; Simone Marsaleix, PS, 1 137; Josette Fichaux, PC, 1 110; Richard Passon, FN, 1 015; Alain Trif, Verts, 990. *BALL.*

Doullens
Christian Vlaeminck, div. d., 2 857; Guy de Saint-Amour, MRG, c.m., 1 332; Christian Delvallez, RPR, 1 189; Adrien Delépine, PC, 569; Patrick Jacquart, FN, 510; Thierry Billet, Verts, 501. *BALL.*
Jacques Mossion, c.s., UDF-CDS, sén., m., n.s.r.p.

Friville-Escarbotin
Guy Roussel, PC, m., 2 849; Christian Cahon, c.s., UDF-PR, 2 042; Annie-Claude Leuliette, PS, 1 247; Michel Waroude, Verts, 465; Thomas Tastet, FN, 395. *BALL.*

Gamaches
Michel Bonduelle, c.s., div. d., 2 894; Jacques Pecquery, PC, m., 2 128; Claude Bardoux, PS, 991; Robert Peignie, FN, 654; Marie-Madeleine Duquef, Verts, 540. *BALL.*

Molliens-Dreuil
Jean Dhalluin, c.s., RPR, 2 287; Jean-Luc Lefebvre, PS, 1 383; Serge Rabeuf, FN, 702; Christophe Porquier, Verts, 645; Louis Delbarre, PC, 381. *BALL.*

Montdidier
Gérard Flamand, c.s., RPR, 2 749; Jean Marie, PS, 877; Christian Wyttynck, Verts, 689; Nathalie Thuillier, FN, 555; Jean-Jacques Ochrymczuk, div., 486; Bernard Bauer, PC, c.m., 476. *BALL.*

Moyenneville
Roger Castel, c.s., UDF-CDS, 1 601; Marius Fustier, div., 927; Jean-Maurice Dewez, div., 783; Philippe Arcillon, PS, 752; Jacques Merlier, PC, 568; Grégoire Demay, FN, 303; Gilles Mairesse, Verts, 298. *BALL.*

Nesle
Jacques Gronnier, c.s., div. d., m. *RÉÉLU.*

Roisel
René Basquin, UDF, 1 485; Michel Boulogne, PS, m., 1 314; Pierre Druin, c.s., PC, 796; Dominique Drancourt, FN, 644; Marie-Pascale Lucas, Verts, 283. *BALL.*

Roye
Georges Loisier, div. d., 2 526; Jacques Fleury, c.s., PS, d., m., 2 427; Jean-Jacques Baron, PC, 732; Marguerite Dauby, FN, 566; Pierre Couraud, Verts, 420. *BALL.*

Rue
Pierre Bamière, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Villers-Bocage
Christian Manable, PS, 1 733; Claude Deflesselle, div. d., 1 313; Jean-François Claisse, div. d., 1 286; Yves Dupille, FN, 923; Pierre Stannard, Verts, 680; Jean-Claude Leriche, div., 289; Georges Sené, PC, 248. *BALL.*
Pierre Claisse, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

LE PREMIER TOUR

TARN (22)

La majorité de gauche ne semble pas menacée : trois ballottages s'annoncent certes difficiles pour elle, à Mazamet-Nord-Est, Castelnau-de-Montmiral et Albi-Nord-Ouest. Mais trois autres pourraient lui permettre de se retrouver, à Salvagnac, Montredon-Labessonnié et Graulhet. Dans cette dernière ville, le maire socialiste pourrait prendre le siège détenu par le RPR, puisqu'il va affronter le candidat du FN, arrivé en tête des trois candidats de droite, dont on ne sait pas encore s'ils se maintiendront tous.

CONSEIL SORTANT : 21 PS, 2 MRG, 2 div. g., 1 ADD, 1 UDF-rad., 1 UDF-CDS, 3 UDF, 5 RPR, 7 div. d. *(Prés. : M. Thierry Carcenac, PS, adj. m. de Lescure-d'Albigeois).*

Alban
Etienne Chamayou, c.s., UDF, m. *RÉÉLU.*

Albi-Centre
Pierre Nespoulous, c.s., UDF-CDS, 2 970 ; Antoine Magana, PS, 2 305 ; François Berger, FN, 945 ; Jean Sinet, Verts, 903 ; Jean-Pierre Jouineau, UDF diss., c.m., 820 ; Marcel Enjalbert, PC, adj. m., 627. *BALL.*

Albi-Nord-Est
Thierry Carcenac, c.s., PS, prés. c.g., 2 443 ; Richard Canac, UDF-PR, 1 205 ; Robert Raffanel, PC, 614 ; Jeannine de Bernard, FN, 534 ; Michel Rayssac, écol., 370 ; Denis Crepin, Verts, 297. *BALL.*

Albi-Nord-Ouest
Michel Castel, PS, m., 1 490 ; Jean Cayre, RPR, 1 380 ; Michel Mazel, div. g., 965 ; Jenny Fraisse, FN, 620 ; Jean-Marc Vieules, div. d., 595 ; Nelly Foissac, PC, adj. m., 590 ; Jean-Pierre Merlo, Verts, 317 ; Jean-Antoine Costumero, rég., 62. *BALL.*
Pierre Valax, c.s., PS, n.s.r.p.

Albi-Sud
Philippe Bonnecarrère, c.s., RPR, 5 396 ; Jean-Marie Daudet, PS, adj. m., 2 387 ; Marie-Christine Boutonnet, FN, 1 303 ; Anne-Marie Espié, PC, 812 ; Jean-Gabriel Djavachvili, Verts, 795 ; Marie-Thérèse Serayssol, écol., 774. *BALL.*

Anglès
André Cauquil, c.s., div. d., m. *RÉÉLU.*

Castelnau-de-Montmiral
Paul Salvador, div. d., m., 797 ; Claude Bouyssières, c.s., PS, 767 ; Jacques Lachamp, CNI, 266 ; Emile Ruffel, RPR, 255 ; René Louvrier, FN, 142 ; Jean Kulik, Verts, 115 ; Francis Bazy, PC, 65. *BALL.*

Cordes
Roger Pegourié, c.s., UDF-rad., 1 033 ; Yvan Gautier, CNI, 584 ; Gérard Ruffel, PS, 354 ; Jacques Vaisson, Verts, 154 ; Nicole Calbera, FN, 121 ; Jacques Nocaudie, PC, 108 ; Anne Duclos, MRG, 23. *BALL.*

Cuq-Toulza
Louis Brives, c.s., FU, sén., m., 570 ; Jean-Lucien André, div. d., 333 ; Daniel Prezelin, div. d., 162 ; Yves Hurand, PS, 135 ; Christophe Boutonnier, FN, 89 ; Gérard Bousquel, PC, 63. *BALL.*

Graulhet
Claude Bousquet, PS, m., 2 677 ; Camille Fabas, FN, 1 661 ; Maurice Bardou, div. d., 1 432 ; Linette Ravari, div. d., 1 301 ; Michel Patron, Verts. 573 ; Roger Biau, PC, 572 ; Serge Penard, rég., 147. *BALL.*
Guy Laporte, c.s., div. d., n.s.r.p.

Labruguière
Jacqueline Alquier, c.s., PS, d., m., 2 546 ; Philippe Benne, div. d., sout. UPF, 1 507 ; Jacqueline Oxoby, FN, 934 ; Olivier Delbende, Verts, 411 ; Jean-Claude Lamarque, PC, 319. *BALL.*

Lautrec
Claude Mauriès, div. d., 1 497. *ÉLU.*
Jean-Paul Audouy, div. g., 680 ; Bruno Terrail, FN, 174 ; Jean Couchet, PC, 106.
François Delga, c.s., UDF, sén., n.s.r.p.

Lisle-sur-Tarn
Jean Beteille, div. d., m., 1 239 ; Jean Tkaczuk, PS, 657 ; Richard Molinier, div., 269 ; Pierre Vignau, FN, 237 ; Jean-Claude Guignard, PC, 92. *BALL.*
Pierre Cayla, c.s., div. d., n.s.r.p.

Mazamet-Nord-Est
Jean-Pierre Cabané, c.s., MRG, 2 878 ; Jean Bertin, RPR, 2 638 ; Georges Ribes, FN, 1 194 ; Claude Abdoun, Verts, 544 ; Marcelle Cros, PC, 332. *BALL.*

Mazamet-Sud-Ouest
Pierre Balfet, c.s., div. d., 2 022 ; Didier Houlès, PS, 1 892 ; René Daure, FN, 1 346 ; André Collado, Verts, 534 ; Libérata Boj-Lebouc, PC, 438. *BALL.*

Montredon-Labessonnié
Yvan Aussenac, c.s., RPR, 763 ; Michel Delsaux, div. g., m., 677 ; Henri Sylvestre, div. d., 289 ; Alain Rouanet, FN, 58 ; Elie Penaroyas, PC, 35. *BALL.*

Murat-sur-Vèbre
Robert Pistre, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Réalmont
Jean Roger, c.s., div. g., m. *RÉÉLU.*

Roquecourbe
Pierre Carneau, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Saint-Paul-Cap-de-Joux
Michel Algans, c.s., PS, 1 028 ; Jean-Paul Vidal, div. d., 661 ; Pierre Carreau-Gaschereau, FN, 203 ; Christian Emaille, Verts, 152 ; Michel Lafleur, PC, 106 ; Daniel Rifa, rég., 76. *BALL.*

Salvagnac
Jean-Claude Pradier, div. d., 549 ; Bernard Miramond, div. g., 385 ; Marceau Pélegry, div. g., 209 ; Marcel Debien, FN, 128 ; Marc-Antoine Ferret, Verts, 89 ; Michel Désirat, PC, 72. *BALL.*
René Ancilotto, c.s., div. d., n.s.r.p.

Valderiès
André Cabot, PS, m., 1 138. *ÉLU.*
Bernard Saysset, UDF, 625 ; Jacques Jouy, PC, 155 ; Gisèle Hebert, FN, 82.
Jeanine Billoux, c.s., PS, n.s.r.p.

TARN-ET-GARONNE (12 + 3)

Seuls trois candidats sortants, MM. Jean-Paul Albert (div.) à Monclar-de-Quercy, Etienne Brunet (MRG) à Montaigu-de-Quercy et Jean-Michel Baylet (président du conseil général, MRG) à Valence, ont été réélus au premier tour. Les deux nouveaux cantons de Montauban-V et VI ont vu les candidats de la majorité présidentielle, MM. José Gonzales et Georges Lacombe, distancer nettement leurs concurrents et se placer en ballottage très favorable. Le duel le plus serré a eu lieu dans le canton de Caussade, où M. Bonhomme (RPR), conseiller sortant, est très légèrement distancé par le maire de la localité, sénateur M. Yvon Collin (MRG).

CONSEIL SORTANT : 6 PS, 2 app. PS, 9 MRG, 1 UDF-rad., 1 UDF-CDS, 2 UDF, 1 RPR, 1 div. d., 5 div. *(Prés. : M. Jean-Michel Baylet, MRG, min. dél. chargé du tourisme, m. de Valence-d'Agen).*

Beaumont-de-Lomagne
Pierre Itou, maj. p., 934 ; Guy Doumayrou, div. d., 834 ; Alain Villemur, UDF, 597 ; Michel Bosc, PC, 296 ; Pierre Ravailhe, Verts, 291 ; Claude Pasquier, FN, 264 ; Norbert Magro, UDF-PR, 215 ; René Thau, div. d., 151 ; Gabriel Tartanac, div. g., 126 ; Jean-Luc Cardona, UDF, 125. *BALL.*
Henri Fontagnère, c.s., PS, n.s.r.p.

Castelsarrasin-1
Robert Benech, MRG, 571 ; Jacques Lavigne, c.s., UDF, 563 ; Jean-Louis Chavoillon, RPR, 400 ; Henri Roubault, FN, 306 ; Michel Métais, PC, 302 ; Daniel Davesne, maj. p., 246 ; Jacques Bonnevie, div., 169 ; Jean-Pierre Bonnevie, div. g., 164 ; Rolland Simon, div. d., 160 ; Jean-Pierre Pabanel, Verts, 145 ; Sylvie Saint-Ruiz, GE, 91. *BALL.*

Caussade
Yvon Collin, MRG, sén., m., 2 194 ; Jean Bonhomme, c.s., RPR, 2 119 ; José Ibarz, div. g., 936 ; Gérald Légier, FN, 670 ; Bernard Grimal, UDF-CDS, 344 ; Serge Daure, PC, 290 ; Daniel Redon, Verts, 258 ; Marc Malmoux, GE, 222. *BALL.*

Grisolles
Jean-Claude Arbeau, c.s., MRG, 2 002 ; Gérard Gasquet, UDF-CDS, 1 253 ; René Magnani, FN, 783 ; Gérard Kienlen, Verts, 619 ; Gérard Calvo, PC, 533 ; Marino Rigoni, ext. g., 278. *BALL.*

Lafrançaise
Hervé Sabatié, maj. p., m., 1 211 ; Jacques Roset, c.s., UDF-rad., 953 ; Charles Mounié, div. d., 930 ; Irénée Castagné, FN, 337 ; Alain Issanchou, Verts, 151 ; Alain Mattens, GE, 131 ; Olivier Vernezoul, PC, 125. *BALL.*

Lauzerte
Hervé Andrieu, UDF, 749 ; Alain Chauve, div. d., 662 ; Marcel Dalquié, c.s., app. PS, 630 ; Jacques Couderc, UDF, 392 ; René Pinède, FN, 198 ; Francis Debarre, Verts, 189 ; Roland Gervais, RPR, 142 ; Nathalie Carrau, PC, 128. *BALL.*

Moissac-2
Louis Violle, c.s., MRG, 1 262 ; Francis Watrigant, div. d., 611 ; Evelyne Dutertre, FN, 591 ; Guy Tauriac, div., 371 ; Hélène Ruffinoni, Verts, 370 ; Roger Eocheduval, RPR, 299 ; Yannick Petitou, PC, 270. *BALL.*

Monclar-de-Quercy
Jean-Paul Albert, c.s., div. *RÉÉLU.*

Montaigu-de-Quercy
Etienne Brunet, c.s., MRG. *RÉÉLU.*

• Montauban-1
Roland Garrigues, maj. p., 1 458 ; Alain Gabach, UDF-PR, 1 156 ; André Garrigue, c.s., UDF, sout. UPF, 818 ; Louis Duplan, FN, 637 ; Eric Chailloux, Verts, 348 ; Maryline Mandin, GE, 326 ; Bernard Frauciel, PC, 249. *BALL.*

• Montauban-5
José Gonzales, maj. p., 1 176 ; José Poujet, RPR, 722 ; José Conquet, UDF, 581 ; Francis Azem, FN, 546 ; Jean-Michel Riha, Verts, 362 ; Hervé Delpech, PC, 303 ; Christian Labatte, GE, 269. *BALL.*

• Montauban-6
Georges Lacombe, maj. p., 1 072 ; Adrien de Santi, RPR, 875 ; Jacques Sarroste, UDF, 678 ; Jean-Pierre Torrès, FN, 607 ; Yves Miramont, Verts, 443 ; François Glorieux, GE, 317 ; Georges Nadal, PC, 246. *BALL.*

Montpezat-de-Quercy
Raymond Massip, c.s., MRG, 903 ; Julien Courdesses, div. d., 662 ; Véronique Danis, Verts, 133 ; André Quercy, PC, 112 ; Guy Darnal, FN, 91. *BALL.*

Saint-Antonin-Noble-Val
Elie Bories, c.s., UDF-CDS, 1 012 ; André Massat, maj. p., 918 ; Antoine Vinolo, div. d., 597 ; Jean-Pierre Elmi, Verts, 194 ; Pierre Donnadieu, div. g., 182 ; Marcel Pénard, PC, 150 ; Yves Adell, FN, 84. *BALL.*

Valence
Jean-Michel Baylet, c.s., MRG, prés. c.g. *RÉÉLU.*

VAR (20)

Le FN confirme sa poussée en réalisant des scores supérieurs à 30 % à Toulon. Un seul conseiller général, M. Hubert Falco (UDF-PR), est réélu dans le canton de Besse. Le ballottage, à La Seyne, de M. Charles Scaglia (UDF-PR) et de Maurice Paul (PC), avec un nombre égal de voix, donnera lieu à un âpre débat au second tour. A Lorgues, M. Barthélémy Mariani, premier secrétaire fédéral du PS, est également en ballottage, mais la succession de M. Edouard Soldani, qu'il brigue, ne sera pas aisée. A Saint-Tropez, une quadrangulaire, dans laquelle est présent le FN, devrait mettre aux prises les deux frères ennemis M. Alain Spada (div. d), maire, et M. Jean-Michel Couve (RPR). A Six-Fours, M. Philippe Estève (UDF-PR), maire et conseiller général sortant, n'est pas assuré de retrouver son siège, compte tenu du résultat de M. Jean-Claude Babize (div. d) qui le devance de 192 voix.

CONSEIL SORTANT : 3 PC, 8 PS, 1 UDF-CDS, 11 UDF-PR, 2 UDF, 1 app. UDF, 10 RPR, 5 div. d. *(Prés. : M. Maurice Arreckx, UDF-PR, sén.).*

Besse-sur-Issole
Hubert Falco, c.s., UDF-PR, d. *RÉÉLU.*

Brignoles
Jacques Cestor, c.s., UDF-PR, m., 2 576 ; Claude Gilardo, PC, 1 783 ; Monique Lesieur, FN, 1 764 ; Yves Pelletier, div. d., 1 456 ; Michel Malvicino, PS, 949 ; Dominique Thiant, Verts, 694. *BALL.*

Callas
Pierre-Yves Collombat, PS, m., 1 055 ; Pierre Blanc, div. g., 748 ; Jean-Louis Hermet, RPR, 724 ; Louis David, FN, 335 ; Jean-Marie Monzat, div. d., 224 ; Jean Raymond, PC, 170. *BALL.*
André Delpui, c.s., PS, n.s.r.p.

Fréjus
Gilbert Lecat, UDF-PR, 6 429 ; Sylvain Ferrua, FN, 4 815 ; Jean-René Etienne, PS, 1 830 ; Pierre Barbe, Verts, 1 608 ; René Espanol, ADUA, 1 120 ; Violette Girard-Derungs, div. d., 1 111 ; Claude Doret, PC, 827. *BALL.*
Michel Hamaide, c.s., div. d., se présente dans le canton Muy.

Hyères
Joseph Sercia, c.s., UDF-PR, 7 589 ; Jean-Jacques Gérardin, FN, 4 422 ; Gaston Biancotto, maj. p., 3 154 ; René Bonaldi, div. d., 1 648 ; Michèle Dard, GE, 1 482 ; Gilles Givelin, PC, 963 ; Anne de Corlieu-Lavau, Verts, 944 ; Edmond Schmitthausler, écol., 84. *BALL.*

Lorgues
Pierre Perrin, div. d., 2 301 ; Barthélemy Mariani, PS, 1 696 ; Emile Elbhar, FN, 1 247 ; René Meissonnier, div. g., 1 195 ; Jean-Pierre Nardini, PC, 426. *BALL.*
Edouard Soldani, c.s., PS, a.prés. c.g., a.sén., a.m., n.s.r.p.

Le Luc
Jean-Louis Dieux, c.s., PS, m., 2 960 ; Norbert La Rosa, RPR, 2 333 ; Robert Lalanne, FN, 1 684 ; Maurice Gauthereau, PC, 452 ; René Comas, div., 352. *BALL.*

Le Muy
Michel Hamaide, c.s., div. d., c.s. de Fréjus, 3 385 ; Emile de Vernot de Jeux, FN, 2 639 ; Ateo Bralia, PC, 2 133 ; Jean-Paul Martin, écol., 1 644. *BALL.*
André Cabasse, c.s., PS, n.s.r.p.

Ollioules
Ferdinand Bernhard, c.s., UDF-PR, 5 939 ; Bernard Lefèvre, FN, 3 895 ; Jacques Charbonnel, div. d., 2 125 ; Guy Durbec, div. g., 1 956 ; Serge Callenes, Verts, 1 432 ; Jean Charpail, PS, 1 004 ; Dominique Canut, PC, 912. *BALL.*

Rians
Maurice Janetti, c.s., PS, 2 154 ; Paul Courtial, UDF-PR, 966 ; Yves Guis, div. g., 861 ; Patrice Lusseaux, FN, 556 ; Henri Négrel, PC, 290. *BALL.*

Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
Emile Olivier, c.s., div. d., m., 1 882 ; Gilles Pérez, FN, 899 ; Pierre Coulomb, PS, 620 ; Gérard Bleinc, PC, 338 ; Denis Moles, Verts, 329. *BALL.*

Saint-Raphaël
René-Georges Laurin, RPR, sén., m., 6 064 ; Pierre Barisain-Monrose, FN, 4 193 ; Charles Laugier, PS, 2 099 ; Jacques Miron, Verts, 1 013 ; Maurice Fabre, PC, 485 ; Pierre Regottaz, div., 345. *BALL.*
Michel Gaillard, c.s., RPR, n.s.r.p.

Saint-Tropez
Jean-Michel Couve, RPR, d., 3 183 ; Alain Spada, div. d., m., 2 367 ; Albert Raphaël, PS, 1 785 ; Jean-Louis Bouguereau, FN, 1 653 ; Alain Moreu, GE, 415 ; Guy Dufiet, Verts, 271 ; Jean-Pierre Charrault, PC, 257. *BALL.*
Louis Faucher, c.s., UDF, n.s.r.p.

La Seyne-sur-Mer
Charles Saglia, UDF-PR, m., 4 419 ; Maurice Paul, c.s., PC, 4 419 ; Claude Lecocq, FN, 3 199 ; Luc Patentreger, Verts, 1 408 ; Jean-Luc Bruno, PS, 1 209 ; Alain Radisson, div. d., 243 ; Hubert Frison, div. d., 197. *BALL.*

Six-Fours-les-Plages
Jean-Claude Babize, div. d., c.m., 3 811 ; Philippe Estève, c.s., UDF-PR, m., 3 619 ; Pierre Icard, FN, 3 240 ; Jean Pesce, PS, 1 248 ; Philippe Guinet, Verts, c.m., 1 202 ; Serge Maccio, PC, 981 ; Jean-Marie Dubois, écol., 279. *BALL.*

Tavernes
Louis Fabre, c.s., div. d., adj. m., 934 ; Marc Meissel, PS, 415 ; Alain Del Socorro, FN, 334 ; Jacqueline Formenti, PC, 183 ; Catherine Apostolo, Verts, 127. *BALL.*

Toulon-2
Jean-Claude Lunardelli, FN, 2 980 ; Emile Granier, c.s., UDF-PR, c.m., 2 927 ; Danielle de March, PC, 1 249 ; Michel Casanova, Verts, 1 087 ; Raymond Duvivier, PS, 1 041 ; Christian Albert, div., 376. *BALL.*

Toulon-5
Marcel Massi, c.s., UDF-CDS, adj. m., 1 274 ; Jean-Marie Le Chevallier, FN, c.m., 1 191 ; Gérard Estragon, PS, 358 ; Guy Le Berre, GE, 238 ; Jacques Croidieu, CNI, c.m., 217 ; Richard Deltaglia, PC, 212 ; Fabien Not, Verts, 152 ; Oswald Busolini, div., 37. *BALL.*

Toulon-9
Paul Orsini, c.s., UDF-PR, adj. m., 2 017 ; Elisabeth Delattre, FN, 1 680 ; Robert Gaïa, PS, c.m., 916 ; Christian Castillon, Verts, 600 ; Philippe Arcamone, PC, 389. *BALL.*

La Valette-du-Var
Jacques Roux, c.s., RPR, m., 7 495 ; Yvon Rossignol-Gicquel, FN, 6 138 ; Yvon Robert, PC, 4 600 ; Maurice Franceschi, GE, 2 015 ; Georges Randon, PS, adj. m., 1 997 ; Pierre Segony, UDF-PR, 1 622 ; Lionel Bidu, Verts, 1 125. *BALL.*

VAUCLUSE (12)

Comme M. Jean Garcin (PS), élu sans interruption depuis 1945 et président du conseil général depuis 1970, les conseillers sortants se sont plutôt bien comportés, et la majorité de gauche ne devrait pas être menacée. MM. André Borel (PS), Henri Barthélemy (PS) et Michel Maurin (div. g.) semblent en mesure de conserver leur siège. En revanche, M. Xavier Bernard (PS) est en situation difficile, tout comme M. Camille Fare (PC), devancé par M. Christian Gonnet (UDF) et par M. Léo Bayle (PS), derrière lequel il devrait s'effacer pour conserver le siège à la gauche. A droite aussi les sortants résistent bien : MM. Alain Milon (RPR), Jacques Roman (UDF-rad.) et Jacques Bérard (RPR) ne devraient pas être inquiétés au second tour. Le FN, quant à lui, arrive en tête à Avignon avec MM. Thibaut de la Tocnaye et Jacques Bombard. M. Jean-Pierre Roux (RPR dissident) perd sur les deux tableaux, puisque aux régionales l'ancien maire d'Avignon termine aussi très distancé, au-dessous de la barre des 5 %.

CONSEIL SORTANT : 2 PC, 11 PS, 1 div. g., 1 UDF-rad., 6 RPR, 3 div. d. *(Prés. : M. Jean Garcin, PS).*

Apt
Pierre Boyer, c.s., PS, m., 3 660 ; Armand Doucende, RPR, 2 685 ; Maryse Lamy, FN, 2 264 ; Sylvie Fare, Verts, 875 ; Jean-Pierre Peyron, PC, 643. *BALL.*

Avignon-Est
Jacques Bompard, FN, 2 302 ; Henri Agu, RPR, 2 241 ; Gérard Zbir, PS, adj. m., 1 943 ; Jean-Pierre Roux, c.s., div. d., a.m., 1 195 ; René Pélisson, Verts, adj. m., 1 177 ; André Castelli, PC, 878 ; Guy Persia, MRG, 254. *BALL.*

Avignon-Sud
Thibaut de la Tocnaye, FN, c.m., 2 164 ; René Dubois, UDF, c.m., 2 005 ; Henri Coupon, c.s., PS, adj. m., 1 839 ; Joël Peyre, GE, 1 389 ; Marcelle Landau, PC, 772 ; Arlette Richard, div., adj. m., 329 ; Claude Viau, div. d., 319 ; René Lambert, div. d., 265. *BALL.*

Beaumes-de-Venise
Léo Bayle, PS, 1 344 ; Camille Fare, c.s., PC, 1 075 ; Christian Gonnet, UDF, m., 702 ; Alain Reboul, RPR, adj. m., 653 ; Etienne de Menthon, div. d., 439 ; Philippe Arnaud, FN, 325 ; Claude Arnoux, MRG, 35. *BALL.*

Bédarrides
Alain Milon, c.s., RPR, 6 162 ; Fernand Teboul, FN, 3 472 ; Charles Valenti, PC, 2 297 ; Jean-François Martin, GE, 1 699 ; Denis Soulier, PS, 1 363. *BALL.*

Bonnieux
André Borel, c.s., PS, d., 794 ; Jean-Pierre Porte, div. d., 527 ; Josette Pessemesse, maj. p., 367 ; Valère Tantini, FN, 250 ; Marc Faivet, Verts, 193 ; Josiane Pitot, PC, 177. *BALL.*

Cadenet
Henri Barthélémy, c.s., PS, 2 566 ; Bernard Deve, RPR, m., 2 252 ; Marie-Anne Ballandras, FN, 1 122 ; Pierre Halin, GE, 1 018 ; Lucien Pinard, PC, 568. *BALL.*

Carpentras-Nord
Jacques Roman, c.s., UDF-rad., adj. m., 4 178 ; Guy Macary, FN, 2 672 ; Michel Bayet, PS, 1 840 ; Benoît Magnat, Verts, 1 281 ; Francis Liotaud, PC, 977 ; Firmin Martinez, div. d., 226 ; Marc Droudun, div. d., 215. *BALL.*

L'Isle-sur-la-Sorgue
Jean Garcin, c.s., PS, prés. c.g., 5 076 ; Simone Rémond, FN, 2 648 ; Germain Giraud, div. d., 2 632 ; Francine Paris, RPR, 1 846 ; Robert Fidenti, GE, adj. m., 1 555 ; Josiane Zinanni, PC, 971 ; Christian Galy, maj. p., 743. *BALL.*

Malaucène
Xavier Bernard, c.s., PS, 940 ; Jacques Gabinel, div. d., 836 ; Guy Demolin, GE, 312 ; Jeanine Fauchas, FN, 201 ; Gilbert Hoogstoel, PC, 154 ; Paul Cornillac, MRG, 112. *BALL.*

Mormoiron
Michel Maurin, c.s., div. g., m., 1 683 ; Helen Adam, div. d., 1 203 ; Luc Reynard, maj. p., 714 ; François Schelstraete, FN, 388 ; Claude Pagès, PC, 289 ; Jean-Daniel Macabet, Verts, 240. *BALL.*

Orange-Est
Jacques Bérard, c.s., RPR, sén., 3 336 ; Marie-Claude Bompard, FN, 2 644 ; Alain Labé, PS, m., 1 738 ; Louis Biscarrat, div. d., 1 227 ; Jean-François Fidenti, GE, 983 ; Fabienne Renard, PC, 781 ; Jean-Pierre Pele, div. d., 311. *BALL.*

VENDÉE (16)

Huit sièges de conseillers généraux, tous membres de l'opposition, sur seize, sont pourvus. En revanche, M. Pierre Métais, député PS, qui briguait son sixième mandat, n'a pas été élu. Il paraît toutefois en bonne position. Dans le canton des Herbiers, M. Marcel Albert, industriel, qui se présentait sous l'étiquette RPR, est en tête, alors qu'il avait été largement battu aux élections municipales de 1989. A l'île d'Yeu, le sortant UDF, M. Henri Turbe, est devancé par M. Jean-Claude Bernard, div. A la Roche-sur-Yon-Nord, M. Philippe Darniche, UDF, est bien placé pour succéder à M. Jean-Luc Préel, UDF, qui ne se représentait pas.

CONSEIL SORTANT : 2 PS, 1 MRG, 1 UDF-CDS, 3 UDF-PR, 11 UDF, 7 RPR, 6 div. d. *(Prés. : M. Philippe de Villiers, UDF-PR, d., a.sec.E.).*

Beauvoir-sur-Mer
Raoul Pelote, c.s., UDF. *RÉÉLU.*

Chaille-les-Marais
Pierre Métais, c.s., PS, d., 1 758 ; Jean-Pierre Mercier, div. d., 1 090 ; Christian Baer, div. d., 255 ; Raymonde Trébuchet, FN, 223 ; Georgette Marchal, Verts, 206 ; Serge Torricini, PC, 172. *BALL.*

Challans
Louis-Claude Roux, c.s., div. d., m. *RÉÉLU.*

La Châtaigneraie
Claude Ouvrard, div. d., 6 849. *ÉLU.*
Jean-Marie Fraikin, PS, 977 ; Guy Robineau, FN, 555 ; Maurice Berland, PC, 202.
Jean Guillemet, c.s., UDF, n.s.r.p.

Les Essarts
Bertrand de Villiers, c.s., UDF. *RÉÉLU.*

Les Herbiers
Marcel Albert, RPR, 5 792 ; Jean-Yves Eslan, app. PS, 1 882 ; Madeleine Lelièvre, div. d., 1 700 ; Jeanne Briand, div. d., m., 1 580 ; Léon-Louis Delhommeau, FN, 663 ; Raymonde Derouck, PC, 120. *BALL.*
Louis Cousseau, c.s., RPR, n.s.r.p.

L'Hermenault
Joël Sarlot, c.s., UDF-PR, 2 258 ; Jean-Paul Vivier, div. g., 1 397 ; Philippe Marchal, Verts, 461 ; Claude Guillemet, FN, 228 ; Christian Chamoret, PC, 222. *BALL.*

L'Ile-d'Yeu
Jean-Claude Bernard, div., 1 166 ; Henri Turbé, c.s., UDF, 977 ; Charles Bourgoin, PS, 101 ; Jean-Luc Rampillon, FN, 63 ; Jean-Bernard Lecomte, PC, 42. *BALL.*

Maillezais
Christiane Anger, c.s., RPR, 2 347 ; Sylvie Laurent, PS, 1 211 ; Christian Errath, GE, 490 ; Jean Chataigner, FN, 442 ; Jacques Vidal, Verts, 355 ; Jean-Claude Chambon, PC, 350. *BALL.*

Le Poiré-sur-Vie
Paul Bazin, c.s., UDF. *RÉÉLU.*

La Roche-sur-Yon-Nord
Philippe Darniche, UDF, 4 577 ; Gilles Bourmaud, PS, adj. m., 3 241 ; Annick Tarot, GE, adj. m., 1 836 ; Raoul-François Mestre, div. d., 1 657 ; Sylvie Soudet, FN, 772 ; Bernard Violain, PC, 501. *BALL.*
Jean-Luc Préel, c.s., UDF, d., n.s.r.p.

Rocheservière
Pierre Geay, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Les Sables-d'Olonne
Louis Guedon, UDF, m., 7 914 ; Alain Berthault, PS, 2 927 ; Paul Petitdidier, FN, 2 398 ; Henri Guibert, div., 2 053 ; Colette Colin, Verts, 1 942 ; Nicole Thomas-Landrie, PC, 945 ; Claude Thobie, div., 561. *BALL.*
Pierre Mauger, c.s., RPR, d., n.s.r.p.

Saint-Fulgent
Marie-Thérèse Algudo, UDF, m., 5 043. *ÉLUE.*
Elisabeth Caillé, PS, 898 ; François Guerry, div., 560 ; Jean-Marie Dieulangard, FN, 483 ; Didier Voltz, PC, 75.
G. Guerry de Beauregard, c.s., UDF, n.s.r.p.

Sainte-Hermine
Jean-Pierre de Lambilly, c.s., UDF-PR, 2 273 ; Norbert Barbarit, PS, m., 1 195 ; Bruno Chambelland, div., 729 ; Michel Sage, Verts, 211 ; Jean-Louis Soudet, FN, 120 ; Madeleine Horkmans-Magrez, PC, 71. *BALL.*

Talmont-Saint-Hilaire
Jean de la Rochethulon, c.s., div. d., m. *RÉÉLU.*

VIENNE (19)

La nomination de Mme Edith Cresson à Matignon n'a pas modifié sa situation dans son canton de Châtellerault-Ouest, où, comme en 1985, elle devra affronter le second tour. Son voisin, M. René Monory, président sortant UDF-CDS, sénateur et « père » du Futuroscope de Poitiers, est plus heureux puisqu'il est réélu largement dès le premier tour avec 63,14 % des voix. Mais son collègue du Sénat, M. Guy Robert (div. d.), est en difficulté dans le Sud. La majorité de M. Monory est toutefois assurée, d'autant qu'il engrange huit élus sur les neuf du premier tour.

CONSEIL SORTANT : 5 PC, 7 PS, 1 div. g., 8 UDF-CDS, 2 UDF-PR, 5 RPR, 10 div. d. *(Prés. : M. René Monory, UDF-CDS, sén., m. de Loudun).*

Charroux
Jean-Charles Chevalier, c.s., UDF-CDS. *RÉÉLU.*

Châtellerault-Ouest
Edith Cresson, c.s., PS, prem. min., m., 2 527 ; Philippe Rabit, RPR, 2 064 ; Eric Audebert, FN, 748 ; Jean-Claude Monaury, PC, 624 ; Roland Bouet, Verts, 556. *BALL.*

Châtellerault-Sud
Ghislain Delaroche, UDF, 2 628 ; Robert Sauvion, c.s., PC, 2 500 ; Claude Pasquay, PS, 1 712 ; Jean-Marie Laraque, FN, 1 250 ; Catherine Barril, Verts, 1 002 ; Joseph Gauci, div. d., 105. *BALL.*

Chauvigny
Alain Fouché, c.s., UDF-CDS, m. *RÉÉLU.*

Civray
Raoul Cartraud, c.s., PS, m., 1 778 ; Jean-Marie Gallot, div. d., 1 617 ; Georges Stupar, Verts, 648 ; Yves Bouron, PC, 380 ; Jean-Paul Laurendeau, FN, 314. *BALL.*

Couhé
Guy Robert, c.s., UDF-CDS, sén., 1 680 ; André Senecheau, div. d., 1 388 ; Laurent Luesma, PS, 331 ; Jean de Bourleuf, FN, 278 ; Daniel Lhomond, Verts, 158 ; Marcelle Riffaud, PC, 144 ; Gérard Van Praet, div. g., 87. *BALL.*

Loudun
René Monory, c.s., UDF-CDS, prés. c.g. *RÉÉLU.*

Lusignan
Lionel Huguet, c.s., UDF-PR, m., 2 603 ; Jean-Raymond Rochais, div. g., 1 106 ; Micheline Levchin, PS, 548 ; Pierre Cantot, Verts, 489 ; Noël Pichon, FN, 425 ; Patricia Flatreaud, PC, 262. *BALL.*

Lussac-les-Châteaux
Michel Maupin, c.s., div. d., m. *RÉÉLU.*

Mirebeau
Denis Brunet, div. d., sout. UPF, 1 128 ; Bernard Rousselle, c.s., PS, 945 ; Robert Leduc, RPR diss., 548 ; Daniel Veillon, div. g., m., 481 ; Georges La Planeta, FN, 194 ; Catherine Boutin, Verts, 149 ; Annie Gaucher, PC, 101. *BALL.*

Moncontour
Martine Ducroz, div. d., 1 425 ; Gildas Lucas, PS, adj. m., 531 ; Laurent Thiollet, div. g., 299 ; Serge Thibivilliers, FN, 265 ; Jacques Bertrand, div. g., 240 ; Jocelyn Quintana, Verts, 158 ; Gaston Lamide, PC, 103. *BALL.*
Louise Lesage, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Neuville-de-Poitou
Serge Chamoret, c.s., PS, 2 343 ; Michel Bouchet, div. d., 2 051 ; Francis Poyant, FN, 939 ; Ambroise Puaud, Verts, 765 ; Jacques Defiolle, PC, 450. *BALL.*

Pleumartin
Emmanuel Chambord, c.s., div. g., m. *RÉÉLU.*

Poitiers-4
André Coquema, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Saint-Gervais-les-Trois-Clochers
Jacques Boulas, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Saint-Julien-l'Ars
Gonzague Blandin de Chalain, c.s., div. d., 2 563 ; Michel Burlot, PS, 1 301 ; Jean-Luc Herpin, Verts, 720 ; Alain Maulny, PC, 396 ; Marie-Thérèse Wuiart, FN, 387. *BALL.*

La Trimouille
Hervé Vallet, app. PS, 1 062 ; Jean-Pierre Gilbert, c.s., UDF-PR, m., 949 ; Daniel Cottard, FN, 124 ; Gérard Gateau, PC, 89 ; Marc Tricot, Verts, 87. *BALL.*

Les Trois-Moutiers
Philippe Charpentier, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Vouillé
Claude Bertaud, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

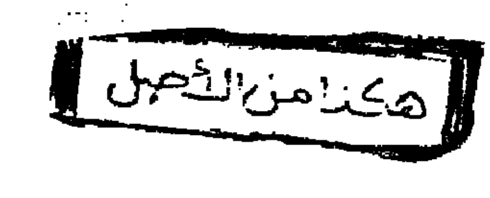
HAUTE-VIENNE (21)

S'il n'y a eu qu'un élu dès le premier tour, les vingt autres cantons renouvelables sont à peu près assurés de retrouver leurs sortants ou d'élire les dauphins désignés. L'événement réside dans les bonnes performances des quatre candidats sortants communistes dissidents, qui ont rejoint Alternative démocratie socialisme (ADS), le mouvement animé par M. Marcel Rigout. L'un d'eux, M. Jean-Claude Fauvet, est élu dès le premier tour dans le canton de Magnac-Laval, en obtenant, à l'unité près, 50 % des suffrages exprimés. Dans ces quatre cantons, le PC n'avait pas présenté de candidats contre les dissidents.

CONSEIL SORTANT : 11 ADS, 23 PS, 2 app. PS, 1 UDF-PR, 1 UDF-CDS, 3 RPR, 1 div. d. *(Prés. : M. Jean-Claude Peyronnet, PS, d.).*

Aixe-sur-Vienne
René Denis, c.s., PS, 3 718 ; Michel Planchat, RPR, 2 462 ; Francis Gallet, Verts, sout. Verts, 1 370 ; Pierre Chazelat, PC, 741 ; Germaine Lebrot, FN, 698. *BALL.*

Ambazac
André Gagnadre, c.s., PS, m., 2 427 ; André Barry, RPR, 1 742 ; Patrick



PREMIER TOUR DES CANTONALES

Mançois, PC, 1 211 ; Christian Lamouric, Verts, 974 ; Isabelle Genot, FN, 574. *BALL.*

Bellac

Colette Gadioux, PS, 1 662 ; Bernard Chevalier, div. d., sout. UPF, 1 646 ; Jean-Louis Baudry, PC, 441 ; Jean-Pol Voetzel, Verts, 241 ; Martine Blanc, FN, 214 ; Marc Vitel, div. d., 169. *BALL.*

Guy Boussely, c.s., div. d., se présente dans le canton Limoges-Emailleurs.

Châteauponsac

Gérard Lamardelle, PS, 1 787 ; Jean-Marie Sénac, RPR, 1 170 ; Pascal Baraud, PC, 353 ; Danièle Rivière, Verts, 234 ; Michelle Le Borgne, FN, 155. *BALL.*

Marcel Mocœur, c.s., PS, d., m., n.s.r.p.

Eymoutiers

André Leycure, c.s., ADS, 1 587 ; Daniel Perducat, PS, 1 556 ; Jacques Jonard, RPR, 630 ; Georges Theil, FN, 187 ; Georgette Martinet, div., 129. *BALL.*

Limoges-Carnot

Jacques Chevassus, c.s., PS, 1 194 ; Gérard Janicot, RPR, 1 071 ; Jean-Louis Omer, FN, 340 ; Ludovic Vignaud, div., 305 ; Josette Balanche, PC, 283. *BALL.*

Limoges-Couzeix

Jean-Marc Gabouty, UDF-CDS, 3 377 ; Jean Parreau, c.s., PS, m., 2 384 ; André Santrot, PC, a.c.g., 1 103 ; Martine Linol, Verts, 894 ; Germaine Lebrot, FN, 475. *BALL.*

Limoges-Émailleurs

Pierre Baillot d'Estivaux, c.s., RPR, c.m., 2 814 ; Jacqueline Chevalier, PS, 1 469 ; Muriel Souchet, Verts, 660 ; Marc Verger, FN, 605 ; Guy Boussely, div. d., c.s. de Bellac, 427 ; Bernard Toulet, PC, 306. *BALL.*

Limoges-Isle

Marcel Faucher, PS, 4 286 ; Jean-Marie Mas, RPR, 2 731 ; Marcel Bayle, Verts, 1 457 ; Maurice Maron, PC, c.m., 780 ; Ernestine Diligent, FN, 615 ; Richard Denizou, div., 379. *BALL.*

Robert Laucournet, c.s., PS, sén., m. d'Isle, n.s.r.p.

Limoges-la-Bastide

Guy Cuisinier, c.s., PS, 1 478 ; Jacques Cassagnole, RPR, 809 ; Josette Réjou, Verts, c.m., 733 ; Antoine Orabona, FN, 642 ; Bernard Espigat, PC, c.m., 521. *BALL.*

Limoges-le-Palais

Jean-Claude Cruveilher, c.s., PS, m. du Palais, 3 838 ; Dominique Renaudie, RPR, 2 131 ; Pierre Barret, PC, c.m., 1 204 ; Aline Biardeaud, Verts, adj. m., 1 161 ; Chantal Ferrand, FN, 703. *BALL.*

Limoges-Panazol

Bernard Delage, PS, m. de Panazol, 9 289 ; Robert Jacquement, RPR, 5 023 ; Jacques Lamaud, Verts, 1 812 ; Yvette Schuppert, FN, 1 501 ; Jean Leblois, PC, 1 189. *BALL.*

Robert Lecomte, c.s., PS, adj. m., n.s.r.p.

Limoges-Puy-las-Rodas

Jean-Paul Bonnet, c.s., PS, 1 799 ; Marie-Odile Chartier, UDF-PR, c.m., 1 644 ; Jean-Louis Ranc, Verts, c.m., 522 ; Maxime Labesse, FN, 317 ; Jeannine Bernard, PC, 299. *BALL.*

Limoges-Vigenal

Georges Fréseau, c.s., PS, c.m., 1 236 ; Philippe Pauliat-Defaye, UDF, c.m., 1 057 ; Vincent Brousse, Verts, 708 ; Emile Dubois, PC, 479 ; Georges Theil, FN, 374. *BALL.*

Magnac-Laval

Jean-Claude Fauvet, c.s., ADS, 1 195 ; Jean-Marie Thoury, UDF, 664 ; René Voisin, PS, 306 ; Joël Bœufgras, Verts, 119 ; Yvette Baragoin, FN, 106. *BALL.*

Nexon

René Rebière, c.s., PS, m., 1 891 ; Patrice Piquet, RPR, 1 136 ; Jean-Marie Chadelaud, PC, 424 ; Alain Bertrand, Verts, 304 ; Jean Fredon, FN, 217. *BALL.*

Saint-Germain-les-Belles

Marc Ditlecadet, c.s., app. PS, m. *RÉÉLU.*

Saint-Junien-Est

Roland Mazoin, c.s., ADS, m., a.d., 2 740 ; Danièle Depland, RPR, 1 528 ; Roland Duchoze, PS, 578 ; Lucien Coindeau, Verts, 494 ; Marcel Bernard, FN, 323. *BALL.*

Saint-Laurent-sur-Gorre

Alain Blond, div. d., sout. UPF, 1 326 ; André Roulaud, div. g., 625 ; Michèle Barnoux, PS, 267 ; Michel Thomas, div. g., 207 ; Jean Daniel, Verts, 125 ; Marilyne Baron, FN, 121 ; Odette Aupetit, PC, 86. *BALL.*

Charles Descubes, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Saint-Léonard-de-Noblat

Jean-Paul Bardon, PS, 2 046 ; Jean-Claude Vialard, RPR, 1 485 ; Pascal Revelon, PC, 997 ; Nicole Jaeger, Verts, 711 ; Liliane Zenon, FN, 387. *BALL.*

Raymond Coudert, c.s., PS, n.s.r.p.

Saint-Sulpice-les-Feuilles

René Buxeraud, c.s., ADS, 1 272 ; Pierre Godin, div. d., sout. UPF, 870 ; Jeannine Hoffmann-Maillochon, PS, 572 ; Michel Galliot, Verts, 116 ; Ernestine Seiler, FN, 80. *BALL.*

VOSGES (15 + [1])

Cinq sièges, sur les seize à pourvoir, sont revenus à la majorité départementale RPR-UDF, *dirigée par le sénateur et* président du conseil général Christian Poncelet (RPR). *Les* conseillers généraux sortants de gauche sont en assez bonne position pour retrouver leur siège. *C'est le cas de M. Robert Bresson*, apparenté communiste, dans le canton de Châtel-sur-Moselle, et de M. Jacky Homel, candidat socialiste à Saint-Dié des Vosges. A Saulxures-sur-Moselotte, siège jusqu'à présent détenu par le RPR, *le maire socialiste de La Bresse, M. Guy* Vaxelaire, crée la surprise en arrivant en tête au premier tour.

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 1 app. PC, 5 PS, 2 GE, 6 UDF-PR, 9 RPR, 6 div. d. et un siège vacant détenu par un RPR décédé. ***(Prés. : M. Christian Poncelet, RPR, sén., m. de Remiremont, a.min.).***

Brouvelieures

André Bernière, c.s., RPR, 502 ; Roger Pierrat, maj. p., 454 ; Alain Begel, div. d., 189 ; Gilbert Munier, div., 120 ; Claude Marchal, PC, 87 ; Dominique Mougel, Verts, 68. *BALL.*

Bruyères

Michel Langloix, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Châtel-sur-Moselle

Robert Bresson, c.s., app. PC, 3 776 ; Raymond Degemard, RPR, 2 562 ; Ernest Bach, FN, 898 ; Jean-Paul Beretta, GE, 797 ; Alain Haeck, PS, 537 ; Etienne Bassot, Verts, 537. *BALL.*

Châtenois

Jean Virot, c.s., RPR, m., 1 285 ; Daniel Arnould, PS, 608 ; Christian Prevot, div., 561 ; Didier Humbert, FN, 331 ; Gilles Van Hoorde, GE, 213 ; Jacky Duhaut, PC, 211 ; Jocelyne Prudhon, Verts, 138. *BALL.*

Dompaire

Guy Jeanroy, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Épinal-Est

André Roth, c.s., UDF-PR, 3 539 ; Jean-Paul Houvion, PS, 2 283 ; Dominique Andrès, Verts, 1 566 ; Bernard Freppel, FN, 1 405 ; Jean Monvoisin, div. d., 1 071 ; Pierre Jourdain, div. d., 511 ; Miguel Martin, PC, 432. *BALL.*

Fraize

François Thiébaut, RPR, 1 999 ; Claude Jacquot, PS, 1 676 ; Jean-Pierre Marcillat, PC, 685 ; Roger Fréchin, div. d., 606 ; Stéphane Berej, FN, 482 ; Claude Noël, Verts, 295 ; Jean Lavielle, div., 183. *BALL.*

Joseph Valentin, c.s., PC, n.s.r.p.

Gérardmer

André Bonne, c.s., RPR, 879 ; Maurice Yung, div. d., 837 ; Claude Boulay, PC, m., 606 ; Emile Houot, div. d., 477 ; Guy Voirin, div. d., 465 ; Jean-Claude Defay, PS, 459 ; Jean-Yves Douissard, FN, 417 ; Robert Frayon, Verts, 387 ; Claude Meline, div., 320 ; Eric Defranould, ext. g., 286. *BALL.*

Mirecourt

Jacques Cablé, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Monthureux-sur-Saône

Henri Didier, c.s., UDF-PR, m., 716 ; Raymond Recouvreur, div., m., 425 ; Bernard Pierre, PS, 362 ; Gérard Laheurte, Verts, 108 ; Monique Thomas, FN, 68 ; Jean Sylvesre, div. d., 60 ; Pierre Joncourt, PC, 54 ; Françoise Boyé, div., 12. *BALL.*

Neufchâteau

Alain Jacquot, c.s., RPR, 3 229 ; Jacques Drapier, PS, m., 1 430 ; René Maillard, div., m., 778 ; Jean-Louis Jarry, Verts, 618 ; Jean Minder, FN, 612 ; Gérard Bouchet, PC, 435. *BALL.*

■ Plombières-les-Bains

Philippe Faivre, UDF-PR, 2 179. *ÉLU.*

Daniel Vançon, maj. p., 715 ; Pierre Mourot, CNI, 506 ; Monique Gsell, FN, 368 ; Claire Jarry, Verts, 254 ; Jean-Louis Courtier, PC, 176 ; Dominique Michel, div., 83.

Gérard Grivet, c.s., RPR, n.s.r.p.

Saint-Dié-Est

Jacky Homel, c.s., PS, 2 792 ; Roland Bedel, RPR, 2 421 ; Suzette Cassin, FN, 858 ; Catherine Voiry, Verts, 678 ; Robert George, PC, 607 ; Philippe Richard, div. d., 524 ; Marc Parmentelot, div., 311. *BALL.*

Saulxures-sur-Moselotte

Guy Vaxelaire, PS, 4 633 ; Jacques Mougin, RPR, 3 284 ; Bernard Gsell, FN, 751 ; Jean-Claude Mougel, RPR diss., 544 ; Geneviève Pfeiffer, Verts, 452 ; Jean-Paul Meunier, div., 308 ; Bernard Bourion, PC, 113 ; Raymond Fresse, div., 60. *BALL.*

Gérard Braun, c.s., RPR, n.s.r.p.

Le Thillot

François Vannson, RPR, 2 262 ; Etienne Gehin, c.s., GE, sout. PS, 2 078 ; François Cunat, div. d., 1 301 ; Michel Houbre, FN, 1 219 ; Pierre Dellea, div. g., 432 ; Christian Biston, PC, 398 ; Laurence Frayon, Verts, 325. *BALL.*

Xertigny

Jackie Pierre, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

YONNE (20 + 2)

Sur les vingt-deux cantons renouvelables, quatre conseillers généraux ont été réélus. Le meilleur score a été réalisé par M. Paul-André Sadon, conseiller général sortant UDF de L'Isle-sur-Serein, plébiscité avec plus de 80 % des voix face à son seul adversaire communiste... Deux surprises : l'échec de M. Léo Grezard, député PS et maire d'Avallon, battu par son adversaire RPR, M. Yves Vanecke. Deuxième surprise, M. Etienne Braun, maire de Sens et conseiller général sortant UDF, qui est devancé par M. Patrick Chevalier-Vanier (RPR).

CONSEIL SORTANT : 3 PC, 5 PS, 1 div. g., 1 FU, 15 UDF-PR, 1 UDF, 5 RPR, 9 div. d. ***(Prés. : M. Jean Chamant, RPR, sén., a.min., n.s.r.p.).***

Auxerre-Est

Serge Franchis, c.s., FU, d., 1 656 ; Jean-Yves Walter, RPR, 898 ; Claude Moreau, FN, 808 ; Joël Lacour, Verts, 746 ; Denis Troester, PS, 491 ; Jean Chignier, PC, 331 ; Jean-Paul Mallet, div., 237. *BALL.*

● Auxerre-Nord

François Babay, UDF, 1 798 ; Jacques Hojlo, PS, 881 ; Denis Roycourt, Verts, 819 ; Pierre Lebert, FN, 815 ; Jean-Marie Langoureau, PC, 441. *BALL.*

● Auxerre-Sud

Marie-France Jeanson, RPR, 1 111 ; Alain Drouhin, div., 955 ; Guy Ferez, PS, 793 ; Denis Martin, Verts, 713 ; Laurent Billay, FN, 455 ; Jean-Robert Devaux, app. PC, 326 ; Guy Bertoux, div. d., 303. *BALL.*

Avallon

Yves Van Haecke, RPR, 2 086 ; Léo Grezard, c.s., PS, d., 1 941 ; Franck Thouet, FN, 693 ; Bernard Montel, PC, 364. *BALL.*

Bléneau

Marc Masson, c.s., UDF-PR, 1 090 ; Lucien Garochau, FU, 644 ; André Masson, FN, 352 ; Olivier Ferté, Verts, 198 ; Marthe Berthelot, PC, 178 ; Jean-Luc Cécile, PS, 159. *BALL.*

Cerisiers

Hubert Kaelberer, c.s., RPR. *RÉÉLU.*

Chablis

Georges Maingonat, div. d., m., 764 ; Alain Geoffroy, div. d., 573 ; François Raveneau, c.s., UDF-PR, 563 ; Georges Villemagne, PC, 180 ; Daniel Tremblay, FN, 178. *BALL.*

Coulanges-la-Vineuse

Jean-Noël Loury, UDF-PR, 1 087 ; Paul Girard, PS, m., 753 ; Christian Chaton, div. g., 335 ; Pierre Vigreux, PC, 262 ; Germain Benard, FN, 258 ; Philippe Archambault, Verts, 196. *BALL.*

Jean Marie, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Courson-les-Carrières

Marcel Guyon, c.s., UDF-PR. *RÉÉLU.*

Flogny-la-Chapelle

René Hutin, c.s., RPR, 785 ; Paul Balacey, div. d., m., 403 ; Pierre Delbreuve, FN, 289 ; Eric Renouard, PS, 220 ; Bruno Blonde, Verts, 179 ; Raymond Valentin, div., 158 ; Pierre Delépine, PC, 142 ; Jeanine Durand, FU, 139 ; Paul Cherest, div. d., 98. *BALL.*

L'Isle-sur-Serein

Paul-André Sadon, c.s., div. d., m. *RÉÉLU.*

Ligny-le-Châtel

Gérard Arnouts, PS, 917 ; Gérard Lannes, RPR, 762 ; Denis Le Rolland, div. d., 318 ; Pierre Daull, FN, 245 ; Claude Henriat, PC, 129. *BALL.*

Georges Régnier, c.s., UDF-PR, m., n.s.r.p.

Pont-sur-Yonne

Roger Lassale, c.s., PS, m., 2 865 ; Guy Languillat, RPR, 2 077 ; Gilles Roth, FN, 1 129 ; Michèle Rioland, PC, 579. *BALL.*

Quarré-les-Tombes

Georges Huguet, div., 442 ; Michel Veuillot, div., 284 ; Dominique Hudry, FU, 188 ; Thierry Schulz, div., 185 ; Emmanuel Goudonneix, div., 105 ; Claude Thiéblot, div., 81 ; Daniel Laurent, Verts, 65 ; Louis Simonnet, PC, 40. *BALL.*

Jean Chamant, c.s., RPR, prés. c.g., n.s.r.p.

Saint-Florentin

Jean Lancray, c.s., UDF-PR, m., 1 328 ; Lucien Chesne, div., 642 ; Marc Fournier, FN, 517 ; Jacques Roy, PC, 308 ; François Genreau, Verts, 294 ; Barthélemy Alcantara, PS, 266. *BALL.*

Seignelay

Pierre Chambon, c.s., PS, 1 130 ; Daniel Montagne, UDF, 1 014 ; Louis Maison, FU, 754 ; Gérard Gondor, FN, 682 ; Bernard Pesquet, Verts, 596 ; Georges Friedrich, PC, 596. *BALL.*

Sens-Nord-Est

Patrick Chevalier-Vanier, RPR, 1 464 ; Etienne Braun, c.s., UDF-PR, m., 1 252 ; Michel Charua, div. d., 716 ; Jacques Beyer, div., 665 ; Mireille Ladrange, PC, 543 ; Paul Paviot, PS, 516. *BALL.*

Sergines

Jean-Claude Leroy, div. d., 1 442 ; André Hermand, div. g., 1 008 ; André Guéreau, FN, 441 ; Alain Simond, PC, 319. *BALL.*

Raymond Janot, c.s., UDF, prés. c.r. de Bourgogne, n.s.r.p.

Vermenton

Jean-Marie Rolland, div., 802 ; Michel Engelmann, UDF, 790 ; Jackie Arvault, PC, 322 ; Roger Bourreau, FN, 266 ; Gérard Mahieu, Verts, 155 ; Bernard Bazard, div., 145 ; Michelle Sabanadze, PS, 144 ; François Bernaert, div. d., 111 ; Jacques Poussard, div. g., 54. *BALL.*

Georges Lamirand, c.s., RPR, m., n.s.r.p.

Vézelay

Christian Guyot, PS, 733 ; André Villiers, div. d., 577 ; Louis Garriga, div., 384 ; Micheline Moreau, FN, 263 ; Luc Le Huu, PC, 243 ; Alain Solonel, div., 213 ; Calliope Beaud, Verts, 186. *BALL.*

Paul Flandin, c.s., div. d., n.s.r.p.

Villeneuve-sur-Yonne

Roland Bonnion, c.s., UDF-PR, m. *RÉÉLU.*

Sens-Sud-Est

Jean Cordillot, c.s., PC, 2 173 ; Jean Michaud, RPR, 1 837 ; François Seilhes, FN, 1 120 ; Frédéric Besset, PS, 912. *BALL.*

TERRITOIRE-DE-BELFORT (8)

L'UPF est en position de ravir trois sièges au PS. MM. Jacques Pignot (PS), conseiller sortant de Châtenois-les-Forges, Philippe Garot (ADD), conseiller sortant de Belfort-Centre, rallié à la majorité départementale en 1988, et Emile Géhant (PS), ancien président du conseil général et figure emblématique du PS local, qui se présente dans le canton d'Offemont, sont en ballottage défavorable. Dans les cantons de Belfort-Ouest, Belfort-Nord et Valdoie, les candidats socialistes sont en position plus favorable pour le second tour. Quant aux deux chefs de file de l'UPF, MM. Jacques Bichet (UDF-PR, sortant) à Belfort-Est et Jean Rosselot (RPR, sortant) à Danjoutin, ils devraient retrouver *leur siège sans grande difficulté.*

CONSEIL SORTANT : 11 PS, 1 ADD, 1 UDF-PR, 2 RPR. ***(Prés. : M. Christian Proust, PS, c.m. de Belfort).***

Belfort-Centre

Damien Meslot, RPR, 1 269 ; Philippe Garot, c.s., ADD, adj. m., 909 ; Pierre Belargent, FN, 596 ; Christian Greiner, Verts, 535 ; Arlette Clerc, PC, 168 ; Hatem Ben Smaïl, div., 36. *BALL.*

Belfort-Est

Jacques Bichet, c.s., UDF-PR, 1 292 ; Etienne Butzbach, PS, adj. m., 1 117 ; Rémi Daudé, FN, 667 ; Serge Beaumont, Verts, 463 ; Jean-François Bailly, div. d., 387 ; Kamel Mahfouf, PC, 124 ; Mustapha Lounès, div., 28. *BALL.*

Belfort-Nord

Denis Allimant, c.s., PS, 1 009 ; Lionel Courbey, RPR, 883 ; Michel Heidet, FN, 545 ; Roger Heyer, GE, c.m., 516 ; Corine Ruiz, PC, 216 ; Saliha Sammari, div., 30. *BALL.*

Belfort-Ouest

Christian Proust, c.s., PS, prés. c.g., 876 ; Gérard Riche, RPR, 656 ; Guy Monnier, FN, 478 ; Claudine Voignier, GE, c.m., 331 ; Marie-Claude Beuret, PC, 184 ; Saïd Labidi, div., 64. *BALL.*

Châtenois-les-Forges

Joël Bonnef, RPR, 1 481 ; Jacques Pignot, c.s., PS, 1 443 ; Charles Remetter, FN, 600 ; Yves Cargnino, GE, 531 ; Jacques Schiavi, div. d., 243 ; Josette Auger, PC, 221 ; Mustapha Lounes, div., 25. *BALL.*

Danjoutin

Jean Rosselot, c.s., RPR, 1 726 ; Jacques Lehmann, PS, 1 096 ; Alain Fousseret, Verts, 728 ; Michel Algrin, FN, 610 ; Raynald Pedrosa, PC, 165 ; Mustapha Lounès, div., 25. *BALL.*

Offemont

Claude Mougenot, RPR, 717 ; Emile Gehant, PS, a.prés. c.g., 666 ; Marie-Thérèse Rohin-Munnier, FN, 428 ; Jean-Jacques Mettetal, Verts, 378 ; Daniel Braconnier, PC, 94 ; Tahar Hadjadj, div., 19. *BALL.*

Paul Kiffel, c.s., PS, n.s.r.p.

Valdoie

Daniel Pierquet, c.s., PS, c.m., 1 586 ; Michel Renaud, UDF, 1 326 ; Joël Scarinoff, GE, 658 ; Irène Content, FN, 629 ; Marie-France Couqueberg, PC, 189 ; Mustapha Lounes, div., 34. *BALL.*

LE PREMIER TOUR DES CANTONALES

GUADELOUPE (20 + 2)

Aucune surprise n'a marqué le premier tour des cantonales qui a vu la défaite des deux personnalités en lice, M. Georges Dagonia (PS), ancien sénateur et ancien maire du Lamentin déjà battu aux municipales de 1989 par le père, aujourd'hui décédé, de M. Toribio, et M. Proto, président socialiste sortant du conseil régional, qui n'a obtenu que 320 voix dans son canton natal de Pointe-à-Pitre.

Malgré une campagne électorale vigoureuse, le PCG n'a pas réussi à mettre en difficulté ses anciens conseillers généraux passés au PPDG, dont un seul se retrouve, comme lors des précédentes consultations, en ballottage.

CONSEIL SORTANT : 3 PCG, 8 PPDG (ex-PCG), 13 PS, 1 app. PS, 3 div. g., 2 UDF, 5 RPR, 1 app. RPR, 6 div. d. ***(Prés. : M. Dominique Larifla, PS, d., m. de Petit-Bourg).***

Les Abymes-1
Rosan Fanhan, c.s., PS. *RÉÉLU.*

Anse-Bertrand
Jean Barfleur, UPLG, 1 247 ; Victor Arthein, PCG, 1 104 ; José Moustache, RPR, m., 1 095 ; Socrate-Pierre Tacita, UPLG, 637 ; Claudy Viloin-Movrel, PS, 200 ; Ernest Julienne, PPDG, 166 ; Richard Neraulius, div. g., 12. *BALL.*
Charles Edwige, c.s., PCG, n.s.r.p.

Baie-Mahault
Edouard Chammougon, c.s., RPR, m. *RÉÉLU.*

Capesterre-Belle-Eau-1
Léo Andy, c.s., app. PS, m. *RÉÉLU.*

Capesterre-Belle-Eau-2
Joël Beaugendre, RPR, 1 124 ; René Maurice-Peroumal, div., 1 015 ; André Delannay, c.s., PS, 478 ; Guy Roch, div., 328 ; Georges Nandan, RPR diss., 132 ; Félix Flemin, PCG, 118 ; Martin Paran, div., 68. *BALL.*

La Désirade
Emmanuel Robin, c.s., PS, m. *RÉÉLU.*

Goyave
Georges Louisor, PS, 652 ; Frantz Segor, PS diss., 555 ; Etienne Adonai, div., 377 ; Jean Laguerre, ind., 328 ; Raymond Garnier, div. g., 107 ; Claude Chapiteau, div., 47 ; Pierre Deumié, RPR diss., 6. *BALL.*
François Louisy, c.s., PS, sén., n.s.r.p.

Le Lamentin
José Toribio, PS diss., m., 2 201. *ÉLU.*
Déher Dugamin, div. g., 737 ; Reinette Germain-Juliard, div., 563 ; Lucien Gayadine, ind., 400 ; Georges Dagonia, c.s., PS, 310 ; Richard Divialle, div. d., 93 ; Bruno Treil, ind., app.LO, 74 ; Marcelle Archelon-Pépin, PPDG, 19.

Morne-à-l'Eau-1
Abdon Saman, c.s., div. d., 1 025 ; Julien Chovino, PCG, 911 ; Edouard Capitolin, PS, 615 ; Michelle Makaia-Zenon, div. g., 291 ; Gabin Firmin, div., 259 ; Sylvain Hildebert, app. PS, 76. *BALL.*

Morne-à-l'Eau-2
Jean Bardail, c.s., PS, 1 071 ; Favrot Davrain, app. PS, m., 967 ; Franck Garain, div. d., 532 ; Jérôme Baral, PCG, 214 ; Marius Filomin, div., 130 ; Christian Fhinan, UPLG, 49. *BALL.*

Le Moule-1
Gabrielle Louis-Carabin, c.s., div. g., m., 1 910 ; Patrick Tacita, ind., 626 ; Max Tabarin, PS, 497 ; Raymond Ramaye, RPR, 450 ; Auguste Arconte, div. g., 187 ; Marcelin Chingan, PCG, 163 ; Serge Guéry, div. g., 53. *BALL.*

Le Moule-2
Guy Beaubois, div. g., 616 ; Hugues Razan, app. PS, 451 ; Jean Anzala, RPR, 397 ; Christian Couchy, PS, 386 ; Henri Beaujean, c.s., RPR, 170 ; Jean Galleron, ind., 80. *BALL.*

Petit-Bourg
Dominique Larifla, c.s., PS diss., prés. c.g. *RÉÉLU.*

Pointe-à-Pitre-1
Lucien Parize, c.s., PPDG, 1 368 ; Louis Dessout, RPR, 581 ; Félix Proto, PS, prés. c.r., 320 ; Pauline Ibène-Mérault, PC, 277 ; Roland Thesauros, UPLG, 226 ; Philippe Hazael-Massieux, RPR diss., 196 ; Christian Martial, div. g., 43. *BALL.*

Pointe-à-Pitre-2
Daniel Geniès, c.s., PPDG. *RÉÉLU.*

Pointe-à-Pitre-3
Alain Sémiramoth, c.s., PPDG. *RÉÉLU.*

Pointe-Noire
Claude Guillaume, c.s., div. g., m. *RÉÉLU.*

Saint-Barthélemy
Nordeleing Magras, RPR, 678. *ÉLU.*
Loïc Codrons, div. d., 81.
Christian Ledée, c.s., div. d., n.s.r.p.

Saint-Claude
Simon Barlagne, c.s., UDF, m. *RÉÉLU.*

• Saint-Martin-1
Louis Fleming, app. RPR, 1 018 ; Jean-Luc Hamlet, div., 737 ; Edouard Roussat, div., 217 ; Louis Jeffry, div. d., 86. *BALL.*

• Saint-Martin-2
Robert Weinum, c.s., RPR, 900 ; Guillaume Arnell, div. g., 652 ; Georges Gumbs, rég., 491 ; Louis Beauperthuy, div. d., 34. *BALL.*

Trois-Rivières
Germain Jean-Louis, div. d., 1 638 ; Charles-Henri Bourgeois, ind., 819 ; Franck Lasserre, div. g., 615 ; Marc Barthel, UPLG, 266 ; Marcel Ménage, PS, 131 ; Joseph Devarieux, div., 47 ; Jacques Paulo, div., 15. *BALL.*
Albert Dorville, c.s., div. g., n.s.r.p.

GUYANE (9)

Une seule demi-surprise dans le canton de Roura, où M. Claude HoAChuck, maire et conseiller régional, ancien président du conseil général, est mis en ballottage par deux adversaires : M. Alain Beney, un homme d'affaires proche du RPR, et surtout, Mme Joséphine Labrador-Nelson, soutenue par le Parti socialiste guyanais. Cette fois-ci, les Hmongs, hébergés par M. Claude HoAChuck dans le village de Cacao depuis les années 70, n'ont pas renvoyé l'ascenseur à leur hôte.

Dans le canton de Saint-Georges-de-l'Oyapock, le conseiller RPR sortant, M. Guy Massel, fatigué par des *« problèmes de santé et de famille »*, voulait passer la main à un jeune sous-préfet, M. Roland Polycarpe, mais c'est l'ancien directeur des services administratifs du conseil régional, M. Georges Elfort, fils du pays, qui emporte la timbale au nez des trois autres « parachutés ». Il vient renforcer le PSG qui l'a bien soutenu. Dans les autres cantons la réélection des sortants était attendue.

CONSEIL SORTANT : 10 PSG, 4 div. g., 1 UDF, 2 RPR, 2 div. d. ***(Prés. : M. Elie Castor, PSG, d., m. de Sinnamary).***

Approuague-Kaw
Pierre Désert, c.s., PSG. *RÉÉLU.*

Cayenne-Sud-Ouest
Gérard Holder, c.s., PSG, m. *RÉÉLU.*

Iracoubo
Ferdinand Madeleine, c.s., RPR, m. *RÉÉLU.*

Kourou
Serge Patient, c.s., UDF. *RÉÉLU.*

Mana
Georges Patient, c.s., div. g., m. *RÉÉLU.*

Maripasoula
Antoine Abienso, c.s., PSG, m. *RÉÉLU.*

Rémire-Montjoly
Joseph Ho Ten You, c.s., div. g. *RÉÉLU.*

Roura
Claude Ho A Chuck, c.s., div. d., m., 261 ; Joséphine Labrador, div. g., 195 ; Alain Beney, RPR, 103 ; Yvan Ho You Fat, div. d., 13 ; Jean-François Gauthier, PS, 12. *BALL.*

Saint-Georges-de-l'Oyapock
Georges Elfort, div. g., 383 ; Roland Polycarpe, div. d., 186 ; Jean-Claude Montgénie, GE, 152 ; Jean-Pierre Méléder, PS, 6. *BALL.*
Guy Massel, c.s., RPR, n.s.r.p.

LA RÉUNION (18 + 7)

Ce premier tour n'a pas donné lieu à de grosses surprises, hormis à Saint-André, où le sénateur centriste, M. Louis Virapoullé (CDS), a été mis en ballottage par M. Claude Hoarau (PCR), maire de Saint-Louis. Le PCR a conservé ses positions dans ses fiefs, avec cinq candidats élus ou réélus au Port. La droite maintient également son audience et remporte même le siège que détenait jusqu'à présent M. Wilfrid Bertile (PS) à Saint-Philippe.

Dans le nouveau canton de Saint-Benoit, M. Leconstant, socialiste, l'emporte facilement devant un candidat du RPR, M. Daniel Moreau. A Saint-Paul, en revanche, quatre sièges sont en ballottage pour le second tour avec notamment la présence, dans la compétition, de M. Paul Vergès, secrétaire général du PCR.

CONSEIL SORTANT : 9 PCR, 6 PS, 1 div. g., 2 UDF-CDS, 1 UDF-PR, 1 app. UDF, 4 RPR, 20 div. d. ***(Prés. : M. Eric Boyer, div. d.).***

Les Avirons
Michel Dennemont, div. d., m., 2 286. *ÉLU.*
Jean-Claude Cadet, div. d., 315 ; Gérard Rivière, PCR, 253 ; Jean-Hugues Lesquelin, PS, 215 ; Bernard Grondin, ext. g., 29.
Joseph Lacaille, c.s., div. d., n.s.r.p.

Cilaos
Simon Lebreton, div. d., m., 1 742. *ÉLU.*
Aurélien Nassibou, PCR, 304 ; Pierre-Paul Hoarau, PS, 197.
Gilberte Accot, c.s., div. d., n.s.r.p.

L'Étang-Salé
José Pinna, c.s., RPR, m. *RÉÉLU.*

Le Port-1
Pierre Vergès, c.s., PCR, m. *RÉÉLU.*

Le Port-2
Jean-Yves Langenier, PCR, 3 344. *ÉLU.*
Jean-François Bègue, div. d., 716 ; Jean-Yves Rousse, PS, 600 ; Kondoki Edward, div. d., 391 ; Jean-Claude Lambert, rég., 211.
Bruny Payet, c.s., PCR, n.s.r.p.

La Possession
Roland Robert, c.s., PCR, m. *RÉÉLU.*

Saint-André-1
Louis Virapoullé, c.s., UDF-CDS, sén., 3 484 ; Claude Hoarau, PCR, 3 251 ; Maxime Assaby, PS, 526 ; René-Paul Victoria, div. d., 345. *BALL.*

Saint-André-2
Philippe Nativel, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Saint-Benoît-2
Philippe Le Constant, PS, 2 143. *ÉLU.*
Daniel Moreau, RPR, 926 ; Dominique Atchicanon, PCR, 449 ; Jean-Paul Hoarau, rég., 293 ; Come Elioce, div. d., 212 ; Dano Boyer, div. d., 187.

Saint-Denis-2
Michel Chan-Liat, c.s., PS, 1 990 ; Marc Gérard, RPR, 1 538 ; Michel Vitry, div. d., 637 ; Georges Gauvin, PCR, 606. *BALL.*

Saint-Denis-9
Nicolas Moutoussamy, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

Saint-Joseph-1
Jacqueline Payet, div. d., 1 314 ; Jocelyn Dambreville, div. d., 443 ; Fernand Payet, PCR, 373 ; Andrée Jaubert, PS, 352 ; André Felicité, div. d., 125 ; Alex Ethève, rég., 51. *BALL.*
Fred Bidy, c.s., div. d., se présente dans le canton Saint-Joseph-2.

Saint-Joseph-2
Fred Bidy, c.s., div. d., m., c.s. du canton de Saint-Joseph-1, 4 272. *RÉÉLU.*

Guy Ethève, c.s., PCR, Saint-Louis-2, 1 462 ; André Lauret, div. d., 673 ; Jean-Claude Thevenin, c.s., div. d., 336 ; Mario Lebon, rég., 218 ; Albert Folio, PS, 146 ; Alain Colette, div. d., 79.

• Saint-Louis-1
Roger Hoarau, PCR, 3 777 ; Islin Taide, div. d., 1 816 ; Hyacinthe Hamilcaro, c.s., div. d., 1 705 ; Céléstin Antou, PS, 403 ; Max Bénard, div. d., 388. *BALL.*

• Saint-Louis-2
Yvon Bello, PCR, 3 931. *ÉLU.*
André Hoarau, div. d., 3 012 ; Christian Gaucherand, div. d., 128.
Guy Ethève, c.s., PCR, se présente dans le canton Saint-Joseph-2.

• Saint-Paul-1
Cassam Moussa, RPR, m., 1 622 ; Christophe Kichenin, c.s., div. d., 1 095 ; Alain Bénard, div. d., c.s. du canton de Saint-Paul-4, 738 ; Monique Delacroix, div. d., 328 ; Hary Mardelanom, PS, 238 ; Jocelyn Bret, div. d., 117 ; Moussa Ibrahim, div. d., 64. *BALL.*

• Saint-Paul-2
Joseph Sinimale, c.s., app. UDF. *RÉÉLU.*

• Saint-Paul-3
Georges Morel, div. d., 1 787 ; Jean-Eric Camian, PC, 1 184 ; Clovis Pavaye, div. g., 1 167 ; Charles-André Leveneur, div. g., 353 ; Jean Lougnon, div. d., 304 ; Jack Françoise, PS, 289. *BALL.*

• Saint-Paul-4
Paul Vergès, PCR, 1 455 ; Jean-Paul Euphrasie, div. d., 1 004 ; Jean-Edmond Amalou, div. d., 991 ; Christian Felicité, PS, 594 ; Luco Ravenne, div. d., 440 ; Guy Joséphine, div. d., 390 ; Lysiane Marianne, div. d., 363 ; Bernard Law Wai, div. g., 219 ; Anick Caparin, div. d., 191. *BALL.*
Alain Bénard, c.s., div. d., n.s.r.p.

• Saint-Paul-5
Emmanuel Larabi, div. d., 1 325 ; Karl Bellon, PCR, 1 247 ; Jean-Marc Bénard, div. d., 897 ; Rico Floriant, div. d., 862 ; Rosaire Sevagamy, PS, 239 ; Jeannick Marimoutou, div. g., 168 ; Jean-Marie Lebreton, div. d., 102. *BALL.*

Saint-Philippe
Hugues Salvan, div. d., m., 1 232. *ÉLU.*
Wilfrid Bertile, c.s., PS, 805 ; Serge Besson, MRG, 183 ; Louis Leichnig, PCR, 68 ; Max-Alain Ropaul, div. d., 12.

Sainte-Marie
Jean-Louis Lagourgue, div. d., m., 3 854 ; Daniel Jacob, div. d., 1 632 ; Firmin Lacpatia, div. g., 802 ; Yves Barau, RPR, 784 ; Maurice Gironcel, PCR, 377 ; Bertil Nauche, PS, 208 ; Marcel Ramaco, rég., 55 ; Robert Dambreville, div. g., 55 ; Emile Chane Tou Ky, div. d., 44. *BALL.*
Axel Kichenin, c.s., div. g., n.s.r.p.

Sainte-Suzanne
Lucet Langenier, c.s., PCR, m. *RÉÉLU.*

Salazie
Hilaire Maillot, RPR, m., 1 791. *ÉLU.*
Samuel Carpaye, c.s., div. d., 808 ; François Javel, MRG, 317 ; André Elisabeth, div. d., 310 ; Paul Dennemont, PCR, 51 ; Emile Chane Tou Ky, div. d., 20.

Le Tampon-2
Maxime Mak-Yuen, c.s., div. d. *RÉÉLU.*

La totalisation du « Monde »

Elections cantonales
(Métropole et DOM-TOM)

		%
Inscrits	18 842 712	
Votants	13 198 918	70,04
Exprimés	12 549 214	95,07
UPF	3 857 064	30,73
PS	2 422 195	19,30
Extrême droite	1 540 314	12,27
Divers droite	1 462 914	11,65
Ecologistes	1 287 573	10,26
PCF	1 244 895	9,92
Majorité présidentielle + divers gauche	537 154	4,28
Divers	169 221	1,35
Extrême gauche	27 884	0,22

Présentation des résultats

Les résultats des élections régionales sont publiés dans l'ordre alphabétique des régions, à l'exception de l'Ile-de-France, qui figure ci-contre.

Ils sont présentés de la façon suivante : nom de la région suivi du nombre de sièges à pourvoir (le signe + signale le nombre de sièges supplémentaires créés depuis le scrutin de 1986) ; puis la composition du conseil régional sortant suivie de celle du nouveau conseil tel qu'elle s'établit après le scrutin du 22 mars.

Le commentaire est suivi des résultats des départements composant la région concernée. Le nom des départements est suivi également d'une parenthèse dans laquelle figure le nombre des sièges à pourvoir avec éventuellement mention du nombre de sièges supplémentaires. Les listes en présence sont présentées de l'extrême gauche à l'extrême droite (le cas échéant figurent en dernière position les listes « divers » inclassables dans cet éventail gauche-droite). Le nom du tête de liste est indiqué de même que son étiquette politique si elle diffère ou précise celle de la liste qu'il conduit.

Les résultats chiffrés commencent avec le nombre des inscrits, le pourcentage d'abstention et le nombre des suffages exprimés. Suivent les résultats liste par liste dans l'ordre décroissant des voix qu'elles ont recueillies et, le cas échéant, le nombre de sièges obtenus. Figure ensuite le rappel du scrutin de 1986.

Nous publions les résultats de la ville chef-lieu et ceux des communes dont la population est supérieure à 50 000 habitants. Pour la Corse, où le mode de scrutin prévoit deux tours, les résultats sont publiés à la fin des élections régionales.

Les résultats des élections cantonales sont publiés dans l'ordre alphabétique des départements (à l'exception des départements d'Ile-de-France, qui sont regroupés).

Le nom des départements est suivi du nombre de sièges à pourvoir (la mention + signale le nombre de sièges correspondant à l'ensemble des cantons affectés par redécoupage – ces cantons sont précédés d'un • – et entre crochets est indiqué le nombre de sièges qui n'appartiennent pas à la série renouvelable mais qui sont vacants du fait de la démission ou du décès de leur titulaire – ces cantons sont précédés d'un ■).

Figurent ensuite la composition du conseil général sortant, puis les résultats canton par canton dans l'ordre alphabétique.

Abréviations et sigles

ACA : A Cuncolta (nationalistes corses)
ADD : Association des démocrates
ADS : Alternative démocratie socialisme (ex-PC)
ADUA : Association des usagers de l'administration et des services publics (Jean-Claude Delarue)
Alt. : alternatif
AREV : Alternative rouge et verte (PSU + Nouvelle Gauche, extrême gauche)
Aut. : autonomiste
CNCP : Centre national des comités populaires
CNI : Centre national des indépendants
CPNT : Chasse, pêche, nature et traditions
div. : divers (inclassables, ni de droite, ni de gauche)
div. d. : divers droite
div. g. : divers gauche et majorité présidentielle
div. ind. : divers indépendants
écol. : écologiste (ni Verts, ni Génération Écologie)
ext. d. : extrême droite
ext. g. : extrême gauche
FN : Front national
FU : France unie (M. Jean-Pierre Soisson)
GE : Génération Écologie (M. Brice Lalonde)
ind. : indépendantiste
ind.-écol. : indépendantiste
LCR : Ligue communiste révolutionnaire
LO : Lutte ouvrière
Maj. p. : Majorité présidentielle
MIM : Mouvement indépendantiste martiniquais
MPA : Mouvement pour l'autodétermination (nationalistes corses)
MRG : Mouvement des radicaux de gauche
Nat. : nationaliste
PBPE : Peuple breton Peuple d'Europe
PC : Parti communiste
PCG : Parti communiste de Guadeloupe
PCM : Parti communiste de Martinique
PCR : Parti communiste réunionnais
PMS : Parti martiniquais socialiste (PS diss.)
POBL : Parti pour l'organisation d'une Bretagne libre
POE : Parti ouvrier européen
PPDG : Parti progressiste démocratique guadeloupéen (ex-PC)
PPM : Parti progressiste martiniquais
PS : Parti socialiste
PSG : Parti socialiste guyanais
PT : Parti des travailleurs
Rég. : Régionaliste
RPR : Rassemblement pour la République
UDB : Union démocratique bretonne
UDF : Union pour la démocratie française
UDF-CDS : Centre des démocrates sociaux
UDF-P et R : Clubs Perspectives et Réalités
UDF-PR : Parti républicain
UDF-PSD : Parti social-démocrate
UDF-rad : Parti radical
UPC : Union pour le peuple corse (autonomistes)
UPF : Union pour la France (listes d'union de l'opposition RPR-UDF)
UPLG : Union pour la libération de la Guadeloupe
Verts : Verts

La mention « app. » signale les candidats qui sont proches d'un parti sans y adhérer.

La mention « diss. » signale les candidats qui n'ont pas l'investiture de leur parti.

La mention « ex » signale les candidats qui ont été exclus du parti ou qui en sont d'anciens adhérents.

a. : ancien
adj. m. : adjoint au maire
c.g. : conseiller général
c.r. : conseiller régional sortant
c.g.s. ou c.s. : conseiller général sortant
d. : député
d. eur. : parlementaire européen
m. : maire
min. : ministre
n.s.r.p. : ne se représente pas
prés. c.g. : président du conseil général
prés. c.r. : président du conseil régional
sec. E. : secrétaire d'État
sén. : sénateur

هكذا من الأصل

LES

des résultats

ÉTRANGER

TURQUIE : 45 morts au cours du week-end

Violents affrontements entre forces gouvernementales et séparatistes kurdes

Des affrontements entre forces de l'ordre et manifestants ont fait quarante-cinq morts samedi 21 et dimanche 22 mars dans l'est de la Turquie, pendant les célébrations du Nouvel An kurde. Deux cents personnes, dont une trentaine de policiers ont été blessées.

CIZRE

de notre envoyée spéciale

« Droits de l'homme, où sont les droits de l'homme? », crie le policier, pointant le bras en direction de l'endroit où résonnent des rafales de coups de feu, à quelques centaines de mètres de la route. *« Pourquoi défendez-vous donc tous le PKK? »* Hurlant sa frustration et son impuissance, il bouscule plusieurs membres de l'Association turque des droits de l'homme, arrêtés à un poste de contrôle sur la route, lance quelques coups de pied, gifle les journalistes étrangers. Il est l'exemple même de l'incompréhension et de la peur qu'éprouvent certains Turcs face à la détérioration de la situation dans le Sud-Est de la Turquie.

Des tambours des slogans

A l'issue d'un week-end au cours duquel des combats d'une violence sans précédent entre forces gouvernementales et séparatistes kurdes ont fait quarante-cinq morts, les commentaires du premier ministre, M. Suleyman Demirel, se voulaient rassurants. *« Ils* [le PKK] *n'ont pas obtenu ce qu'ils voulaient. L'Etat a gardé un contrôle total. »* Mais les renforts de troupes et les chars déployés à Cizre pour la célébration du Nevrouz, le Nouvel An, que les Kurdes considèrent comme une fête nationale, prouvent que le gouvernement, qui s'attendait à cette *« offensive de printemps »* annoncée depuis plusieurs semaines, craignait de voir *la situation lui échapper*.

Le PKK avait appelé au soulèvement populaire et au *« combat jusqu'au dernier homme »*; il n'avait plus laissé de doute sur ses intentions à l'approche de la fête en exécutant trois miliciens à la solde du gouvernement, retrouvés pendus à des lampadaires dans les rues de Cizre, des billets de banque dans la bouche.

Cizre, petite ville de soixante mille habitants, fait partie de cette région qu'on appelle le Botan, située entre la Turquie, l'Irak et la Syrie. C'est dans cette zone démunie, sans industrie, que le soutien au PKK est le plus fort au sein de la population et que les affrontements ont été les plus violents.

La journée du Nevrouz avait débuté dans un calme tendu. Les chars et les véhicules blindés, après s'être retirés pour la nuit, étaient revenus à l'aube, à grand fracas. Dans les rues désertes de la ville où les pneus, allumés la veille, achevaient de se consumer, erraient quelques vaches. Sur une place, au bout d'une petite ruelle, une foule nombreuse, arborant les couleurs rouge, jaune et verte du drapeau kurde banni en Turquie dansait en cercle au son des instruments traditionnels. Mais les slogans se mêlèrent rapidement au rythme des tambours alors qu'apparaissaient les photos du dirigeant du PKK, M. Abdullah Ocalan. La manifestation commençait.

Brandissant des pancartes en faveur de la lutte des classes et d'un Kurdistan indépendant, la foule s'arrêta devant le cimetière, où reposent les victimes de la lutte armée qui oppose les séparatistes du PKK aux forces de l'Etat turc depuis 1984.

Une phase nouvelle du conflit

A quelque pas de là, le long de la rue principale, d'autres groupes avaient été interceptés par les forces de l'ordre alors qu'ils tentaient d'atteindre le cimetière. *« Les gens ont le droit de célébrer le Nevrouz. Mais cette manifestation est politique, idéologique. Elle est illégale »*, expliqua l'officier qui surveillait deux cents personnes, assises sur la route. Echappant soudain au contrôle des soldats, les manifestants – hommes, femmes et enfants – reprirent leur marche. Des bombes lacrymogènes furent lancées, puis les premiers coups de feu retentirent. Plusieurs personnes furent touchées par des balles.

Au carrefour, des dizaines de chaussures gisaient, abandonnées par la foule qui s'était dispersée en courant. Peu après ces affrontements, alors qu'un couvre-feu était imposé sur la ville dès midi, les combattants du PKK, armés de mitraillettes et de roquettes, prirent le relais des manifestants et des combats intensifs s'ensuivirent qui durèrent jusque tard dans la soirée de samedi.

Au début de l'insurrection armée, les combattants kurdes vivaient cachés dans les montagnes et se ravitaillaient dans les villages. Leur présence en grand nombre dans les rues de plusieurs villes de la région prouve qu'ils sont désormais implantés au sein même de la population, où les forces armées peuvent difficilement les poursuivre sans risquer la vie des civils. *« Je suis PKK, ma femme est PKK, mes enfants sont PKK »*, annonçait fièrement un manifestant.

Cent vingt mille soldats turcs déployés au Sud-Est, contre cinq mille à dix mille combattants kurdes, la lutte semble inégale. Mais soixante-dix ans de politique répressive à l'égard des Kurdes ont produit une population très déterminée. Pour la première fois, les accrochages ont dépassé les limites du Botan pour s'étendre à la région proche de la frontière iranienne – Hakkari, Yüksekova, Van – où la population était jusqu'à présent jugée plus modérée.

Le conflit est entré dans une phase nouvelle. Les funérailles des victimes donneront probablement lieu à de nouvelles manifestations, peut-être à de nouveaux affrontements. Une solution pacifique semble désormais difficile à imaginer, alors que ressurgit le spectre de la loi martiale.

NICOLE POPE

Le gouvernement de M. Suleyman Demirel ébranlé

par Claire Tréan

Au lendemain des fêtes sanglantes du Nouvel An kurde, les quelques commentaires des responsables d'Ankara ont été tristement semblables à ce que furent, après chaque grave affrontement armé, ceux de leurs prédécesseurs : tandis que le ministre de l'intérieur se félicitait en quelque sorte des succès de la lutte antiterroriste en déclarant qu'une partie des morts de Cizre étaient *« des dirigeants de haut rang du PKK* (Parti des travailleurs du Kurdistan, marxiste-léniniste) *»*, le chef du gouvernement, M. Demirel, affirmait de son côté que l'Etat avait *« gardé le contrôle »* de la situation.

Malheureusement – et M. Demirel le sait bien – la population ne peut plus se satisfaire de ce type d'argumentation, ni dans l'Est, où le PKK a cessé d'être un groupuscule terroriste isolé, ni dans le reste du pays où vivent plus de la moitié des dix millions à douze millions de Kurdes de Turquie et où le consensus qui, depuis si longtemps, régnait dans la classe politique sur cette question, a aujourd'hui cédé. Le problème kurde ne peut plus être considéré comme une pure question de maintien de l'ordre n'affectant que les lointaines provinces de l'Est et du Sud-Est. Il est devenu le problème intérieur numéro un du gouvernement.

Paradoxalement, c'est au moment où se trouve au pouvoir à Ankara un gouvernement plus conscient qu'aucun autre avant lui de la réalité du problème kurde que les provinces orientales risquent de s'embraser.

M. Demirel est arrivé il y a trois mois au pouvoir en faisant des promesses porteuses d'espoir pour les Kurdes. Il se disait soucieux du respect des droits de l'homme, conscient de l'existence d'une *« identité »* kurde, il avait même parlé de supprimer les *« protecteurs de village »*, c'est-à-dire les miliciens kurdes armés par l'Etat, création du précédent régime. Dans la coalition accédaient au pouvoir, à côté du Parti de la juste voie de M. Demirel, les sociaux-démocrates que dirige M. Inönü et qui, aux dernières élections, ont fait alliance avec le HEP, premier parti à se présenter en Turquie comme le défenseur des Kurdes. Trois mois plus tard, aucune des promesses n'a été tenue. Les provinces de l'Est, livrées aux mauvais traitements militaires, désespèrent du pouvoir civil et, à Ankara, la coalition, surtout après ce week-end sanglant, est gravement ébranlée.

La situation dans l'est du pays, en voie de détérioration depuis quelques années, n'a fait ces derniers mois qu'empirer : recrudescence des affrontements armés, intimidation, harcèlement des villageois par les forces de l'ordre, assassinats perpétrés par les mystérieux groupes de la *« contre-guérilla »* ou du *« hezbollah »*, soupçonnés d'être non seulement tolérés mais téléguidés par la police; impuissance des autorités civiles locales devant les autorités militaires. Face à ce vide du pouvoir civil et au comportement des forces de l'ordre, la population a, au cours des deux dernières années, très largement basculé du côté du PKK. L'organisation qui a pris les armes en 1984 s'est efforcée de son côté de mettre fin à la *« justice »* expéditive et aux massacres de villageois devant lesquels, au début, elle ne reculait pas. Si des secteurs de plus en plus larges de la population se tournent aujourd'hui vers elle, c'est moins par ralliement à des thèses séparatistes, que le PKK met d'ailleurs quelque peu en veilleuse ces temps-ci, que par désespérance de voir jamais le gouvernement central lui garantir les plus élémentaires des droits de l'homme : le droit à la vie, le droit à la sécurité. Les efforts des députés kurdes pour promouvoir une *« solution démocratique »* (par opposition à la solution armée) lui paraissent aujourd'hui illusoires, de même que les bonnes intentions affichées par un gouvernement apparemment impuissant devant l'armée à gouverner dans l'Est.

Le mauvais œil

A la fin février, quarante-neuf députés, en majorité du Parti social-démocrate et du HEP mais aussi des autres formations, avaient publié un document réclamant un cessez-le-feu dans l'est, la levée des lois d'exception, des sanctions contre les tortionnaires et les assassins. La semaine dernière, la loi d'exception a néanmoins été prorogée pour quatre mois, mais après un débat virulent. Tandis que montait la tension, que de toutes parts on annonçait qui un soulèvement populaire, qui une offensive militaire sans précédent, le fait d'autoriser ou non les célébrations du Nouvel An fit elle aussi l'objet de débats. Un responsable militaire, le chef des services secrets, suggéra même de rétablir la loi martiale dans tout le pays – une idée qui, selon M. Demirel n'engageait que son auteur et pas les forces armées dans leur ensemble.

Ces polémiques sont désormais publiques et la presse turque a cessé de considérer le problème kurde comme un sujet tabou. Plus d'un Kurde d'Ankara voit d'ailleurs un danger dans cette transparence nouvelle : celui de dresser l'une contre l'autre deux communautés largement mêlées dans les grandes villes de Turquie et qui cohabitaient jusqu'ici sans difficultés et avec les mêmes droits. Le problème, longtemps localisé à l'Est, s'étendrait ainsi à l'ensemble du pays.

Pour M. Demirel, qui semble décidément avoir le mauvais œil, cette tension s'ajoute aux difficultés qu'il rencontre à imposer sa politique de médiation dans le conflit qui déchire le Haut-Karabakh voisin à une opinion et une opposition qui ont pris fait et cause pour les Azéris. La ligne de force de la politique étrangère de M. Demirel est le rapprochement avec l'Europe. Les événements de ces derniers jours en pays kurde risquent bien évidemment de la compromettre; ni M. Mitterrand ni M. Genscher ne pourraient sans doute effectuer la visite que l'un et l'autre prévoient de faire le mois prochain en Turquie si les violences devaient se poursuivre en pays kurde.

□ **BULGARIE : les partisans de l'ex-Parti communiste ont manifesté.** – Quelque vingt mille sympathisants du Parti socialiste bulgare (PSB, ex-communiste) ont manifesté, samedi 21 mars à Sofia, contre la politique économique du gouvernement du rassemblement anticommuniste, l'Union des forces démocratiques. Les manifestants ont demandé de nouvelles élections et la démission du gouvernement. – *(AFP.)*

Une première pour les francs-maçons à l'Est

La renaissance d'un Grand Orient en Hongrie

Avec l'aide de la Grande Loge et du Grand Orient de France, les francs-maçons hongrois ont, samedi 21 mars, symboliquement « rallumé la flamme » du Grand Orient de Hongrie, interdit par le régime communiste en 1950.

BUDAPEST

de notre correspondant

Les francs-maçons hongrois ont passé la plus grande partie du XX[e] siècle dans la clandestinité. Mis hors-la-loi par le régime de l'amiral Horthy (1920-1944), ils ont connu un bref répit après la guerre avant de succomber à la répression stalinienne. Encouragés par l'ouverture politique de la fin des années 80, les francs-maçons ont timidement commencé à se réorganiser. Mais après plusieurs décennies de persécutions, ils ont attendu les premières élections libres pour sortir de l'ombre. Leur première réunion publique à Budapest remonte à l'été 1990; depuis, quatre loges ont vu le jour.

La journée du samedi 21 mars a marqué la consécration de ce processus de réhabilitation : une délégation de francs-maçons hongrois et français a été reçue par le ministre de l'intérieur et le maire de Budapest. Ensuite, quelque deux cent cinquante « frères » réunis dans le bâtiment néo-gothique de l'ancien ministère des finances, près du château de Buda, ont solennellement assisté à la renaissance du Grand Orient de Hongrie, le premier à voir le jour dans les ex-pays socialistes d'Europe.

Signe de ces retrouvailles avec le passé : le flambeau de l'ancien Grand Orient, conservé à Paris par des émigrés hongrois de la loge Martinovics (affiliée à la Grande Loge de France), a été remis aux « frères » magyars après quarante-deux années d'exil. Le mouvement maçonnique hongrois, présent dans le pays depuis le XVIII[e] siècle, repart de presque rien. Embryonnaire, il ne compte aujourd'hui que quelques centaines de membres, et les francs-maçons ne disposent pas encore de local, leur temple historique à Budapest étant occupé par les services du ministère de l'intérieur.

Malgré sa renaissance en Hongrie, la création d'un Grand Orient dans d'autres pays de l'Est est, pour l'instant, hypothétique. M. Michel Barat, grand maître de la Grande Loge de France, estime que les tensions entre Tchèques et Slovaques écartent pour le moment de la Tchécoslovaquie une telle résurrection, même s'il y existe une importante tradition maçonnique. M. Barat se dit *« très circonspect »* par rapport à la Roumanie et *« très prudent »* pour la Pologne, où les lois anti-maçonniques de 1938 n'ont pas encore été abolies.

YVES-MICHEL RIOLS

Selon le président Kravtchouk

Les Républiques nucléaires de la CEI vont créer une commission pour contrôler le retrait d'Ukraine des missiles tactiques

Les quatre puissances nucléaires de la CEI – la Russie, l'Ukraine, la Biélorussie et le Kazakhstan –, ont décidé, vendredi 20 mars au sommet de Kiev, de créer *« dans un avenir proche »* une commission chargée de contrôler le retrait et la destruction des armes nucléaires tactiques stationnées en Ukraine, a annoncé, dimanche 22 mars, le président ukrainien, M. Léonide Kravtchouk.

« Le deuxième stade, c'est-à-dire la participation [à cette commission] *d'observateurs internationaux, est une question plus compliquée »*, a déclaré M. Kravtchouk à la télévision moscovite. Arguant ne pas avoir d'assurances sur leur destruction, le président ukrainien a précisé qu'il n'était pas prêt à reprendre le transfert des ogives nucléaires tactiques vers la Russie, suspendu il y a dix jours.

Par ailleurs, la Russie s'est appropriée le site d'essais nucléaires de Nouvelle-Zemble (Russie, mer de Barents), selon un responsable de la marine, cité, samedi 21 mars, par l'agence Itar-Tass. Cet officier, un des responsables *des essais souterrains*, a fait état d'un décret du président Eltsine faisant passer ce site soviétique, qui aurait dû appartenir à la CEI, sous autorité russe. – *(AFP, Reuter.)*

Un défi à Moscou

Les électeurs du Tatarstan se sont prononcés à plus de 60 % pour la création d'un Etat souverain

Les électeurs du Tatarstan se sont prononcés à 61,4 % pour la création d'un Etat souverain, avec une participation au référendum de 81 %, a annoncé, dimanche 22 mars, le vice-président du Parlement tatar, M. Alexandre Lozovoï. En répondant *« oui »* à une question sous-entendant l'indépendance (en parlant d'un *« Etat souverain sujet du droit international »*), le Tatarstan a défié Moscou, dont les autorités, craignant une évolution de cette ex-« République autonome » de Russie vers l'indépendance pure et simple, ont déclaré le scrutin de samedi anticonstitutionnel.

Le score montre qu'une partie des Russes, qui formeraient 42 % de la population, a également voté « oui », confiants dans l'assurance donnée par les ex-communistes qui dirigent le Tatarstan qu'ils n'avaient pas l'intention de rompre les liens avec la Russie. Dans la capitale, Kazan (prise au Khanat tatar par Ivan le Terrible en 1552), comme dans les centres industriels, la population, majoritairement russe, a cependant voté contre l'Etat souverain. Un des dirigeants nationalistes tatars, M. Marat Moulioukov, a déclaré, dimanche, à la presse que *« l'autodétermination, c'est l'indépendance »* et que le président tatar, M. Mintimer Chaymiyev, devait maintenant l'appliquer. *« S'il ne le fait pas,* a-t-il estimé, *il devra démissionner. »*

Le gouvernement du Tatarstan a récemment refusé (de même que la petite République tchétchène du nord du Caucase) de parapher le traité de la fédération, définissant les rapports entre Moscou et les régions et Républiques de la fédération de Russie, dans des termes proches du « traité de l'Union » qui n'a jamais vu le jour au niveau de l'ex-URSS. M. Lozovoï a réaffirmé que le Tatarstan n'avait pas l'intention de signer le traité de la fédération mais de conclure un accord séparé avec Moscou définissant les attributions de chaque gouvernement. Le cabinet du président Boris Eltsine a annoncé, dimanche, sans explication, que la signature du traité de la fédération, prévue pour le 25 mars, avait été repoussée au 31 mars. – *(AFP, Reuter.)*

Fragile cessez-le-feu dans le Haut-Karabakh

Le cessez-le-feu entre les forces arméniennes et azéries, qui s'affrontent pour le contrôle du Haut-Karabakh, semblait avoir été globalement respecté, dimanche 22 mars, en dépit d'accusations réciproques de violation. Le même jour, à Erevan, la capitale arménienne, les cent vingt premières recrues de l'armée nationale arménienne ont défilé dans les rues après avoir prêté serment, en réponse à une initiative similaire de leur voisin et rival, l'Azerbaïdjan. Selon l'agence Itar-Tass, après l'accord de cessez-le-feu, obtenu grâce à une médiation iranienne, le calme a régné, dimanche, dans la majorité des districts de l'enclave disputée, – peuplée majoritairement d'Arméniens mais située en territoire azerbaïdjanais. Selon Tass, trois villages arméniens du Karabakh ont tout de même subi de meurtriers bombardements. De son côté, l'agence azérie Assa-Irada a accusé les forces arméniennes d'avoir attaqué plusieurs villages situés en Azerbaïdjan, dans la province de Kazakh. Selon l'agence d'information russe *RIA*, les deux camps ont échangé, dimanche, des prisonniers et des corps des victimes des combats, comme le prévoyait l'accord conclu sous médiation iranienne.

Empruntant le couloir humanitaire ouvert par le Comité international de la Croix-Rouge, le secrétaire d'Etat français à l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, s'est rendu, samedi 21 mars, à Stepanakert, chef-lieu du Haut-Karabakh. A un poste de contrôle, des militaires azéris se sont emparés d'une partie des vingt-deux tonnes d'aide humanitaire acheminées par le secrétaire d'Etat à destination des populations civiles. – *(AFP, Reuter.)*

Combats en Bosnie-Herzégovine

L'armée yougoslave a accusé les forces croates d'avoir lancé une attaque contre ses positions dans l'est de la Bosnie-Herzégovine à partir de la commune de Neum, située sur la portion de la côte adriatique appartenant au territoire de cette république, a indiqué, dimanche 22 mars, l'agence Tanjug.

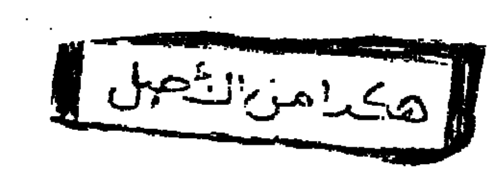
Selon le centre de l'armée yougoslave d'Herzégovine, les incidents ont commencé tôt dans la matinée quand les forces croates ont attaqué un poste d'observation fédéral et lancé des tirs de mortiers qui ont atteint le village de Gornje-Hrasno. Les habitants serbes de ce village, selon ce communiqué, ont trouvé refuge dans la petite ville à majorité serbe de Ljubinje. Trois personnes sont portées disparues.

Selon l'état-major du Parti démocratique serbe (PDS), un villageois serbe a été capturé par les formations paramilitaires croates du HOS (Union croate de défense), milice armée du Parti croate du droit (ultranationaliste).

Les observateurs de la CEE, appelés de Mostar, principale ville d'Herzégovine, n'ont pas pu se rendre sur place en raison des tirs, a-t-on indiqué de même source. – *(AFP.)*

□ **BELGIQUE : manifestation anti-raciste.** – Une manifestation a réuni, dimanche 22 mars à Bruxelles, entre soixante-cinq mille et cent cinquante mille personnes pour la démocratie et la tolérance, contre le racisme et l'exclusion sociale. La majorité des manifestants étaient des Flamands venus s'opposer au Vlaams Blok, un parti d'extrême droite qui avait réalisé une percée aux élections législatives de novembre dernier. – *(AP.)*

□ **PAYS-BAS : le premier ministre chahuté par des manifestants antiracistes.** – Plusieurs ministres, ainsi que les responsables des grands partis politiques, ont participé, samedi 21 mars à Amsterdam, à une manifestation qui a rassemblé plusieurs dizaines de milliers de personnes pour protester contre la montée du racisme aux Pays-Bas. Le premier ministre, M. Ruud Lubbers, a estimé que *« les Pays-Bas ne sont pas un pays de haine raciale »*. – *(AP, AFP.)*



...bliques nucléaires de la CEI
une commission pour contrôler
l'Ukraine des missiles tactiques

électeurs du Tatarstan
prononcés à plus de 60 %
création d'un Etat souverain

Fragile cessez-le-feu
dans le Haut-Karabakh

...ats en Bosnie-Herzégovine

EUROPE

ALBANIE : l'opposition en tête aux élections législatives

La seconde mort d'Enver Hodja

Le Parti démocratique albanais (opposition) a obtenu « la majorité absolue » aux élections législatives, dimanche 22 mars, a annoncé son président, M. Sali Berisha, dans une conférence de presse au siège du parti à Tirana. Selon des résultats encore partiels, le Parti démocratique a recueilli 70 % des voix à Tirana et effectué une percée spectaculaire dans le nord du pays, qui avait massivement voté communiste l'année dernière.

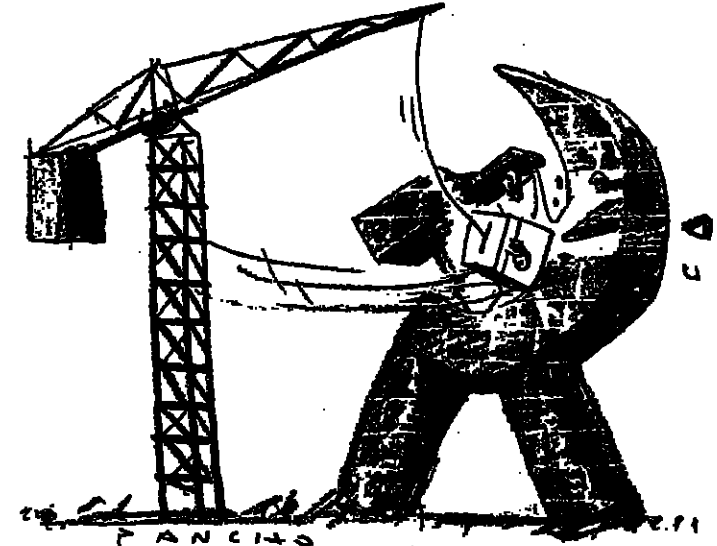
TIRANA

de notre envoyé spécial

« L'Albanie a dit adieu au communisme. » Dimanche 22 mars dans la soirée, alors que les premiers résultats des élections générales commençaient à arriver, le docteur Sali Berisha, président du Parti démocratique, ne pouvait modérer son enthousiasme. Les scores réalisés par certains candidats de l'opposition dans des fiefs du Parti socialiste (ex-Parti du travail, communiste) laissaient penser que l'Albanie avait, avec un peu de retard sur les autres pays d'Europe de l'Est, tourné définitivement le dos à cinquante ans de dictature marxiste. Une révolution en trois étapes, similaire, toutes choses égales, à ce qui s'était passé en Bulgarie. D'abord, une pression populaire et internationale obligeant les anciens dictateurs à accepter le multipartisme. Ensuite, une première élection, en avril 1990, remportée par des ex-communistes adaptés au goût du jour. Enfin, un deuxième scrutin ce dimanche, et la victoire de l'opposition.

« L'avenir sera meilleur avec le Parti démocratique, le Parti socialiste nous a trompés. » En écoutant Ishe Siora, une paysanne de cinquante ans, à la sortie du bureau de vote de Preca, un village de mille âmes, l'on comprend pourquoi l'Albanie a basculé. Comme tant d'autres habitants des campagnes, Ishe avait voté l'an dernier pour les anciens communistes. Ceux-ci n'avaient-ils pas décidé, peu avant les élections, de rendre une partie de la terre collectivisée ? Et n'avaient-ils pas aussi dit et redit qu'une victoire du Parti démocratique équivaudrait à un retour des anciens propriétaires terriens ? Un an plus tard, bien que la redistribution des terres ait été réalisée à près de 80 %, les paysans albanais vivent dans une telle misère – machines agricoles hors d'usage, irrigation arrêtée – qu'ils se sont décidés à tenter l'aventure de l'opposition. Qu'ont-elles à perdre, après tout, ces populations rendues exsangues par la dictature et qui tentent de survivre ?

Le Parti socialiste, étrange amalgame d'anciens staliniens et de jeunes technocrates, a aussi vraisemblablement perdu une partie des voix de ceux qui lui reprochent son manque de fidélité aux grands principes du socialisme pur et dur et sa « trahison » à l'égard du fondateur de l'Albanie socialiste, Enver Hodja.



Des risques de déstabilisation

Quelle que soit l'ampleur de la victoire du Parti démocratique, celui-ci est maintenant face à ses responsabilités. Responsabilités qu'il devra sans doute assumer seul, puisque l'expérience d'un gouvernement de coalition a tourné court. *« Je suis pour la réconciliation nationale, les Albanais ont voté pour la liberté et non pour la vengeance »*, a déclaré dimanche Sali Berisha, excluant toute chasse aux sorcières. Il faudra cependant un grand talent de persuasion pour éviter des règlements de comptes. Les socialistes, pour leur part, accepteront-ils de jouer le jeu démocratique ? Si leurs responsables semblent disposés à le faire, certains éléments troubles de l'ancien régime, notamment ceux de la redoutable police politique, la Sigurimi, chercheront peut-être à déstabiliser ce si fragile pays.

Sali Berisha l'a annoncé dimanche : *« La première mesure à prendre sera de restaurer l'ordre public. »* La tâche est difficile, presque impossible, tant est profonde l'anarchie qui règne aujourd'hui en Albanie. Comment, avec une police mal préparée et déconsidérée, lutter contre les bandes qui se sont rendues maîtresses des villes et des campagnes ? Comment empêcher les Albanais de couper systématiquement tous les arbres le long des routes pour accumuler du bois de chauffage pour le prochain hiver ? Comment arrêter les pillages qui se systématisent d'un bout à l'autre du pays ?

Quant à l'économie, comment la relancer puisqu'elle n'existe plus ? Mises à part quelques mines et quelques usines de fabrication de pain, toutes les entreprises sont arrêtées. Les ouvriers n'y viennent plus travailler, ou, tout simplement, elles ne sont plus en état de fonctionner. La victoire de l'opposition, la caution démocratique qu'elle donne à l'Albanie, devraient lever les dernières réserves de la communauté internationale. Après l'effort remarquable de l'Italie, qui a sans doute permis d'éviter le pire – c'est-à-dire une famine généralisée – l'Europe doit maintenant s'atteler à la reconstruction, ou plutôt à la construction, d'un pays qui a, plus que tout autre sans doute, souffert de l'absurdité d'un régime inhumain. *« Je crois à mon peuple »*, a conclu Sali Berisha. Dimanche soir à Tirana, alors qu'une centaine de jeunes dansaient devant le siège du Parti démocratique, il était permis, un court instant, fragile comme une victoire électorale, d'espérer qu'Enver Hodja était vraiment mort une seconde fois.

JOSÉ-ALAIN FRALON

PROCHE-ORIENT

Réunie au Caire à la demande de Tripoli

La Ligue arabe a demandé au Conseil de sécurité d'« éviter » des sanctions contre la Libye

La Ligue arabe a appelé, dimanche 22 mars, le Conseil de sécurité de l'ONU à *« éviter d'adopter des mesures économiques, militaires ou diplomatiques contre la Libye »* à propos du « conflit » opposant le gouvernement de Tripoli aux autorités américaines, britanniques et françaises, dans le cadre des enquêtes sur les attentats contre les avions de la PanAm et d'UTA.

LE CAIRE

de notre correspondant

La modération l'a finalement emporté au terme de la réunion extraordinaire des ministres arabes des affaires étrangères, dimanche au Caire, et a permis d'adopter une position commune. En effet, le conseil ministériel de la Ligue arabe, convoqué à la demande de Tripoli, a adopté une résolution *« exhortant le Conseil de sécurité des Nations unies à s'abstenir d'adopter des résolutions économiques, militaires et diplomatiques »* (contre la Libye). Une formule conciliante comparée au projet de résolution présenté au départ par la Libye. Ce projet stipulait *« le rejet »* de toute mesure anti-libyenne et prévoyait *« l'aide des pays arabes à Tripoli pour faire face aux conséquences découlant des sanctions économiques ou d'un embargo aérien »*.

Le projet libyen s'est heurté d'emblée à l'opposition des Etats du Golfe (Arabie saoudite, Koweït, Emirats, Qatar, Bahrein et Oman). Ces derniers soutenaient que le rejet, à l'avance, des résolutions des Nations Unies serait contraire à la légalité internationale. Ce différend a entraîné le report de la résolution de la Ligue jusqu'à une heure tardive, le temps d'élaborer compromis et amendements.

Le texte finalement adopté a été expurgé de ce qui pouvait ressembler à un défi, tout en réitérant le soutien déjà exprimé par la Ligue arabe à la Libye. La résolution, qui condamne *« le terrorisme sous toutes ses formes »*, rend hommage *« à la disposition de la Libye à coopérer avec des organismes internationaux pour mettre un terme à ce phénomène »*. Les ministres des affaires étrangères appellent, par ailleurs, à la solution de la crise par *« les moyens pacifiques et juridiques »* et demandent au Conseil de sécurité *« de reporter toute mesure jusqu'à ce que l'action libyenne engagée devant la Cour internationale de justice de La Haye* [le 3 mars] *soit tranchée »*. Tripoli soutient que la Convention de Montréal s'applique au cas des deux terroristes libyens présumés, ce qui, en cas de jugement favorable, appuierait son refus d'extrader ses deux ressortissants. La résolution de la Ligue répond enfin à la préoccupation des gouvernements du Caire et de Tunis qui craignent que des sanctions contre la Libye ne les affectent aussi. Les ministres arabes ont, en effet, souligné que les sanctions contre Tripoli *« provoqueront des retombées négatives sur la région »*.

ALEXANDRE BUCCIANTI

IRAN : dénonçant plusieurs organisations des Nations unies

Téhéran a suspendu les activités du Comité international de la Croix-Rouge

Le gouvernement de Téhéran a décidé, samedi 21 mars, de suspendre les activités du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en Iran, alors que les critiques se multiplient dans le pays contre la Commission des droits de l'homme de l'ONU et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Après deux semaines de campagne contre le CICR, accusé notamment d'*« espionnage »* par le quotidien *Jomhouri eslami*, proche des radicaux, le gouvernement a annoncé l'expulsion de l'équipe du CICR *« en raison des violations fréquentes des limites de ses fonctions prévues dans la Convention de Genève »*. Dirigée par M. Bernard Pfefferle, cette équipe devrait quitter le pays avant samedi prochain, alors qu'elle mène actuellement d'intenses activités, notamment dans le cadre des échanges des derniers prisonniers entre l'Iran et l'Irak. Un accord à ce sujet avait été conclu récemment à Genève sous l'égide du CICR, mais les échanges n'ont pas repris comme prévu. La suspension des activités du CICR à Téhéran pourrait porter un coup sérieux à ce processus.

La détérioration des relations avec le CICR coïncide avec une tension diplomatique entre l'Iran et la Suisse – où siège l'organisation – en raison de l'acceptation par Berne d'extrader en France un Iranien, M. Zia Sarhadi, soupçonné par la justice française d'être impliqué dans l'assassinat en août 1991 dans la région parisienne de l'ancien premier ministre du chah, Chapour Bakhtiar.

Autre organisation internationale visée par l'Iran, la Commission des droits de l'homme de l'ONU, qui a aussi son siège à Genève. L'Iran a accusé récemment à de nombreuses reprises M. Reynaldo Galindo Pohl, représentant spécial de cette commission pour l'Iran, d'avoir réalisé sur la situation en Iran un *« rapport partial »*, *« sous les pressions américaines »*. A la suite de ce rapport, qui recommandait de maintenir l'Iran sous surveillance internationale, la commission s'était déclarée le 4 mars *« profondément préoccupée »* par la situation dans ce pays. – *(AFP.)*

□ **La République islamique dément « toute assistance » militaire au Soudan.** – A la suite des informations selon lesquelles le régime de Téhéran soutiendrait militairement le gouvernement soudanais dans sa guerre contre les rebelles sudistes, l'ambassade d'Iran en France a démenti *« vigoureusement toute assistance ou ingérence de la République islamique dans l'offensive militaire contre les opposants soudanais »*.

IRAK

La nouvelle mission d'inspection de l'ONU a commencé ses travaux

Une équipe des Nations unies a commencé dimanche 22 mars à inspecter du matériel utilisé par l'Irak pour fabriquer des missiles Scud. Elle doit aussi vérifier que les Irakiens ont bien démantelé certaines armes de destruction massive. Cette mission suscite un certain optimisme à Bagdad, où l'on espère un relâchement des sanctions économiques imposées par l'ONU après l'invasion du Koweït en août 1990. Il s'agit aussi pour les dirigeants irakiens de tenter d'écarter la menace d'une nouvelle intervention militaire américaine au cas où Washington estimerait que les injonctions de l'ONU ne sont pas respectées.

« L'équipe d'inspection a eu une journée chargée sur le terrain, entamant les premières démarches de vérification d'une partie des informations dévoilées par le gouvernement irakien », a déclaré, dimanche, le chef britannique du groupe, M. Derek Boothby, en regagnant son hôtel.

L'Irak avait fait savoir vendredi aux Nations unies que des centaines de missiles, qu'il n'avait initialement pas déclarés, avaient été détruits l'été dernier, information que l'équipe de l'ONU s'efforcera de vérifier. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : la campagne présidentielle

L'« effet Buchanan » en Californie

LOS ANGELES

correspondance

Les scènes érotiques de *Basic Instinct*, le dernier film de Mario Kassar, avec Michael Douglas et Sharon Stone, n'ont pas échappé à l'œil vigilant du cardinal Roger Mahony, qui a rappelé à ses ouailles hollywoodiennes que *« le cinéma devait éviter l'excès de sexe et de violence »*. La colère du prélat devant tant de débauche confirme, en pleine bataille électorale, le réveil du vieux puritanisme américain.

Plus que jamais, la sélection des films pour les Oscars distribués le 30 mars semble mièvre, avec *le Prince des marées*, *Bugsy* ou *la Belle et la Bête* des studios Disney. De passage en Californie au tout début de sa campagne, Patrick Buchanan, candidat catholique d'extrême droite à l'investiture républicaine, avait, dans des déclarations sur les homosexuels, laissé planer le spectre d'un nouvel ordre moral au pays de tous les débordements. La démission et le départ le 1er mai prochain, à la demande de la Maison Blanche, de John Frohnmayer, président de la National Endowment for the Arts (Fondation nationale pour les arts) démontre que George Bush lui aussi juge que l'art subventionné est devenu « trop obscène ».

San-Diego, souvent baptisée, pour sa propreté, « la Suisse de la Californie », n'a pas manqué cette occasion pour rétablir la censure en supprimant la bourse attribuée à cinq artistes. Ceux-ci avaient osé critiquer les procédés de la police dans une enquête sur l'assassinat de cinquante prostituées. L'*« effet Buchanan »* a trouvé en Californie un terrain favorable. Submergées par l'arrivée de nouveaux immigrants d'Amérique latine et d'Asie, les classes moyennes traditionnelles voient valser leurs valeurs. Les élites *latinos*, qui construisent des églises parfois monumentales, ne soutiennent pas moins cette entreprise spirituelle de retour aux valeurs américaines comme la famille, la religion et la vertu.

Dans ce contexte, les élus californiens, y compris le gouverneur républicain Pete Wilson, pourtant lui-même très modéré, ont durci leurs positions. Ce protégé de George Bush, tolérant sur la question de l'avortement, prêtait le flanc aux critiques des républicains « de droite ». Les inquiétudes de « Pete » augmentent à mesure que de « petits Buchanan » se multiplient face à ses amis sortants, sénateurs ou représentants. Guettant le point faible dans la machine électorale mise en place par les amis de George Bush, M. Buchanan a pris pour cible directe M. Wilson, annonçant pour la prochaine échéance californienne une bataille sévère.

L'un et l'autre pourraient bien se retrouver face à face lors des primaires de l'élection présidentielle de 1996. Dans cette affaire de famille, la sœur de M. Buchanan, qui dirige la campagne de son frère, compte d'ici là briguer le poste de gouverneur détenu par M. Wilson.

RÉGIS NAVARRE

□ **COLOMBIE : un ancien ministre capturé par la guérilla est mort en captivité.** – Un ancien ministre, enlevé il y a deux mois par un mouvement rebelle de gauche, est mort d'une crise cardiaque en détention, a déclaré, samedi 21 mars, l'évêque de Tibu. Argelino Duran Quintero, soixante-dix-sept ans, ancien ministre des travaux publics, est décédé il y a une semaine, alors qu'il était retenu en otage par l'Armée populaire de la liberté (EPL, maoïste), dans le nord de la Colombie. – *(Reuter.)*

ARGENTINE

Cinq arrestations dans l'enquête sur l'attentat contre l'ambassade d'Israël

La police fédérale argentine a arrêté samedi 21 mars, à Buenos-Aires, cinq personnes après l'attentat commis le 17 mars contre l'ambassade d'Israël. Le dernier bilan de l'attentat s'élève à 28 morts et 235 blessés. On s'oriente d'autre part de plus en plus vers la thèse de la double explosion. Selon plusieurs sources concordantes, l'explosion principale se serait produite non pas dans une voiture piégée devant l'ambassade, mais à l'intérieur des locaux, ce qui mettrait en cause le système de sécurité de l'ambassade.

La thèse officielle d'une voiture piégée ayant explosé devant l'ambassade est contestée par les artificiers militaires argentins ainsi que par des diplomates, qui affirment avoir vu la colonne de fumée consécutive à l'explosion sortir directement des bâtiments. Parmi les cinq personnes arrêtées samedi se trouve une femme. Ces suspects, dont on connaît peu de chose, seraient, selon des témoins et la presse locale, *« d'origine arabe »*. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE

Des centaines de prisonniers ont été transférés plus au sud, dans le Sahara

Six cents prisonniers du centre de détention d'Ouargla, à 800 kilomètres au sud d'Alger, originaires du département de Sétif (Nord-Est), ont été transférés au centre d'Aïn M'guel, dans le département de Tamanrasset (Sud), a-t-on appris, dimanche 22 mars, auprès de familles de détenus.

Pour sa part, la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADDH), qui a visité le centre de détention de Reggane, à 1 500 kilomètres au sud-est d'Alger, où sont regroupées plus de 3 000 personnes, a estimé que les conditions de détention étaient *« trop dures »* et qu'elles risquaient d'empirer à l'approche de la saison chaude. Les détenus *« persistent »* à refuser la visite de leurs familles, pour protester contre leur arrestation qu'ils jugent arbitraire, a indiqué la LADDH. Selon elle, l'état de santé de certains détenus est *« incompatible avec leur situation d'internement »*.

Une délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) était attendue, samedi, dans les sept centres de détention ouverts après l'instauration de l'état d'urgence, le 9 février. Plus de six mille sept cents personnes ont été regroupées dans cinq de ces centres, selon le gouvernement algérien – un chiffre contesté par le Front islamique du salut (FIS), qui maintient son bilan de trente mille arrestations.

A Constantine, l'agitation islamiste a repris, samedi, à l'université, où l'appel à la grève d'un mouvement étudiant, proche du FIS, semble avoir été largement suivi. La veille, une personne au moins avait trouvé la mort lors d'affrontements entre islamistes et forces de l'ordre, dans le quartier populaire de Ziyadia, ont affirmé des résidents.

Par ailleurs, l'ancien président Chadli Bendjedid, récemment mis en cause par M. Ahmed Ben Bella pour corruption, a exprimé, samedi, sa *« disponibilité totale »* à collaborer avec la justice et s'est dit prêt à une enquête *« sereine et légale »* sur son patrimoine, estimant que ses ressources *« sont facilement contrôlables »*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ÉTHIOPIE : les élections locales reportées au mois de juin.** – La radio nationale éthiopienne a annoncé, dimanche 22 mars, que les élections locales, qui auraient dû être organisées en mars, ont été reportées au mois de juin pour *« manque de préparation »*. Les groupes armés, actifs dans le sud et l'est du pays, ont été appelés à déposer les armes, à l'occasion de ce scrutin. – *(AFP.)*

□ **KENYA : les évêques catholiques mettent en cause le gouvernement.** – Dans une lettre pastorale, les évêques catholiques ont accusé, dimanche 22 mars, les autorités du Kenya d'être impliquées dans les affrontements entre ethnies qui ont fait, d'après le dernier bilan officiel, soixante-deux morts depuis le début du mois. *« Les forces de sécurité n'ont pas été impartiales »*, souligne l'épiscopat, qui estime que les désordres actuels font partie d'une *« stratégie politique plus large, destinée à démontrer l'échec du multipartisme »*. – *(AFP.)*

ASIE

THAÏLANDE : le scrutin législatif

Les partis favorables aux militaires l'ont emporté

L'élection d'une Assemblée législative, dimanche 22 mars, en Thaïlande, a été favorable aux partisans de la junte militaire qui avait pris le pouvoir le 23 février 1991. La négociation en vue de la formation d'un gouvernement de coalition s'est amorcée le soir même entre les représentants des quatre formations politiques qui détiennent la majorité des sièges au sein de la nouvelle Chambre basse.

BANGKOK

de notre correspondant

Les deux partis favorables à la junte ont réalisé les meilleurs scores, ce qui devrait leur permettre, avec l'appui d'un troisième mouvement moins important, de contrôler l'Assemblée législative élue dimanche. Il reste donc à voir si l'homme fort de l'armée, le général Suchinda Krapayoon, entend ou non diriger le futur gouvernement.

Le Samakkhi Tham (Justice et unité), parti soutenu par la direction des forces armées, arrive en tête avec 79 élus (sur 360). Il est suivi de près par le Chat Thai (74 députés), auquel appartient l'ancien premier ministre Chatichai Choonhavan, renversé en février 1991. Mais M. Chatichai n'était pas candidat, et son parti, très influent dans les milieux d'affaires, s'est rapproché depuis des chefs de l'armée. Ces deux formations contrôleront l'Assemblée avec l'appui de deux alliés, le Parti de l'action sociale (31 élus) et le Prachakorn Thai (7 députés). Dès dimanche soir, les dirigeants de ces quatre partis ont commencé à négocier la formation d'une coalition gouvernementale.

Comme prévu, le Parti de l'aspiration nouvelle (NAP) du général Chaovalit, un ancien patron de l'armée, fait également bonne figure. Il arrive en troisième position avec 72 élus. La surprise majeure d'un scrutin à l'occasion duquel un électeur sur deux s'est déplacé s'est produite à Bangkok, où le Palang Dharma de M. Chamlong Srimuang a raflé 32 sièges sur 35. L'ancien gouverneur de la capitale, dont le parti ne contrôle que 41 sièges au sein de la nouvelle Assemblée, confirme ainsi sa popularité. L'emprise traditionnelle sur le sud du pays du Parti démocrate (44 élus) s'est également confirmée.

Comme quatre mouvements mineurs se partagent les douze derniers sièges, le puzzle favorise d'autant plus les généraux qu'ils ont nommé un Sénat de 270 membres dont 150 sont des officiers d'active ou en retraite. La Chambre haute participant aux votes de censure, les militaires n'ont, théoriquement, aucun problème de majorité. Mais ils devront tenir compte de l'influence, au sein de la Chambre basse, du général Chaovalit et de M. Chamlong, qui n'ont guère d'atomes crochus mais se sont prononcés pour le choix d'un premier ministre parmi les députés et non hors des rangs de l'Assemblée, comme l'autorise la Constitution promulguée en décembre.

Ces deux personnalités risquent, cependant, au moins dans un premier temps, de n'être pas écoutées. Le général Sunthorn Kongsompong, président du Conseil national du maintien de la paix – dénomination officielle de la junte – nommera le premier chef de gouvernement. Il appartient donc au général Suchinda, commandant suprême des forces armées, commandant en chef de l'armée de terre et sénateur, de décider s'il prend dès maintenant la tête du gouvernement ou s'il attend, pour le faire, l'âge de la retraite militaire dans deux ans. La négociation, toujours très serrée, des portefeuilles ministériels, sera fonction de son choix.

Le déroulement et les résultats du scrutin ne modifient guère le paysage politique thaïlandais ni les mœurs d'une démocratie encore peu ancrée parmi la trentaine de millions d'électeurs potentiels. La politique demeure, avant tout, une affaire entre initiés. La vitalité de l'économie fait le jeu d'une classe dirigeante dont le pouvoir n'est pas encore sérieusement menacé par la percée de classes moyennes plus sensibles aux problèmes sociaux ou d'environnement. En tout cas, le vote de dimanche n'a pas traduit, tant s'en faut, une désapprobation du coup d'Etat perpétré voilà treize mois.

JEAN-CLAUDE POMONTI

CORÉE DU SUD : fin de la campagne pour les élections générales

Le président Roh Tae-woo espère conserver sa forte majorité parlementaire

La campagne pour les élections générales du 24 mars est symptomatique du cheminement cahoteux de la Corée du Sud vers la démocratie. Le pluralisme joue pleinement. Mais les excès – comme les achats de voix – marquent aussi cette campagne, en dépit de la promesse des autorités de se montrer vigilantes et du contrôle exercé par des *organisations religieuses et sociales, épaulées par la Fédération des étudiants.* A la veille du scrutin, le président Roh Tae-woo espérait conserver la forte majorité dont il dispose au Parlement.

TOKYO

de notre correspondant

Quelque mille deux cents candidats briguent les 237 sièges de l'Assemblée nationale soumis au scrutin, auxquels s'ajoutent 62 sièges répartis entre les formations, en fonction des résultats obtenus. La bataille se joue entre trois forces : le Parti démocrate-libéral (PDL), qui détient 213 sièges, le Parti démocrate (PD), principale force d'opposition (75 sièges), et une nouvelle formation, le Parti pour l'unification nationale (PUN), dirigé par le fondateur du groupe industriel Hyundai, M. Chung Ju-yung.

Ces élections constituent des sortes de «primaires» en vue de l'élection présidentielle de février 1993. Leurs résultats sont déterminants pour l'avenir de M. Kim Young-sam, président exécutif du PDL et candidat à la succession du président Roh Tae-woo. Si le parti gouvernemental est sanctionné par les électeurs, les adversaires de M. Kim au sein de son parti ne manqueront pas de tirer parti de sa défaite.

Le choix des électeurs peut aussi faire émerger un nouveau candidat potentiel en la personne de M. Chung Ju-yung : son parti brigue trente-cinq sièges. S'il en obtient une vingtaine, il pourrait être encouragé à se présenter à la présidentielle. L'entrée en lice du patriarche (soixante-quinze ans) des conglomérats coréens (*le Monde* du 28 janvier), en lutte ouverte avec le pouvoir, pourrait conduire à une redistribution des cartes.

L'arrivée d'un trouble-fête

En fusionnant en 1990 avec les deux partis d'opposition modérés, celui de M. Kim Young-sam et celui de M. Skim Jong-pil, le parti gouvernemental (alors Parti pour la justice et la démocratie) avait renversé un rapport de forces défavorable, issu des élections d'avril 1988 : l'opposition, toutes tendances confondues, disposait en effet de plus de sièges que lui. L'apparition d'une nouvelle option conservatrice avec le parti de M. Chung complique les enjeux que le gouvernement s'était employé à ramener à une alternative : le parti au pouvoir ou l'opposition rassemblée derrière M. Kim Dae-jung.

Bien que beaucoup de points de la plate-forme politique du PUN paraissent irréalistes, l'attaque en régle de la politique économique gouvernementale à laquelle se livre le fondateur de Hyundai peut lui attirer la sympathie d'électeurs mécontents. La situation économique de la Corée du Sud n'est pas brillante : inflation de 10 % au moins, déficit commercial important (9,6 milliards de dollars) et mécontentement social, avivé par une corruption qui tend à devenir un mal endémique.

Le parti gouvernemental joue sa carte habituelle : la stabilité. Mais la constitution d'un parti «attrape-tout» a irrité l'opinion publique, qui paraît sensible aux critiques des opposants insistant sur le tour arbitraire pris par la vie parlementaire depuis qu'existe une telle hégémonie du camp gouvernemental.

Les enjeux de ces élections sont néanmoins compliqués par le régionalisme, traditionnel en Corée. A l'antagonisme entre les régions du Cholla (celle de M. Kim Dac-jung) et du Kyongsang, d'où proviennent les principaux détenteurs du pouvoir, s'ajoute l'intense pression qu'exercent M. Kim Young-sam sur son fief (la région de Pusan, Kyongsang du Sud) et le fondateur de Hyundai sur la province du Kangwon, dont il a fait sa base politique.

PHILIPPE PONS

Bangladesh : les débuts hésitants de la démocratie

Premier ministre improvisé, la bégum Khaleda Zia peine à mettre en œuvre une politique de développement

DACCA

de notre envoyé spécial

Pays de coups d'Etat récurrents, qu'une série de généraux ont mis en coupe réglée pendant la plus grande partie de sa courte et sanglante histoire, le Bangladesh fait l'expérience de la démocratie depuis les élections du 27 février 1991. Un changement d'autant plus net que cette nation musulmane est aujourd'hui dirigée par une femme, la bégum Khaleda Zia. Le bilan d'une année au pouvoir de la veuve d'un ancien dirigeant du pays (Ziaur Rahman, 1975-1981) est cependant très mince. Si personne ne met en doute la probité du premier ministre, force est de constater qu'elle n'a pas encore réussi à concrétiser ses promesses.

La tâche, il est vrai, est immense dans ce pays à la pauvreté endémique, à la démographie incontrôlable et dont à peine plus du tiers de la population est alphabétisé (1). Dès son entrée en fonctions, Mme Zia a, en outre, dû faire face aux conséquences du terrible cyclone qui a fait plus de 130 000 morts en avril 1991. L'héritage médiocre des neuf années de *«règne»* du général-président Mohamed Ershad n'a fait qu'ajouter à ces difficultés. Renversé en décembre 1990 après des années d'agitation populaire, M. Ershad, emprisonné pour détournement de fonds, est rendu responsable par ses adversaires d'avoir *«détruit l'appareil économique du pays et démantelé ses institutions»*. Le mérite de l'ex-président est d'avoir attiré crédits et dons de l'étranger; mais il a ainsi rendu le pays très dépendant de l'Occident et du Japon : le budget de développement était financé à 65 % par l'aide avant son arrivée au pouvoir, il l'est à 90 % aujourd'hui.

L'ex-président et son épouse s'étaient, au passage, attribué une part confortable du gâteau, alimentant leurs comptes en Suisse, distribuant des terrains à leurs partisans et allouant des prêts à des politiciens amis qui n'ont jamais été remboursés. La justice a commencé à frapper, puisque M. Ershad purge une peine de dix ans de prison pour *«détention illégale d'armes»*.

Liberté de la presse, lutte anti-corruption, libéralisation de l'économie, amélioration des conditions de vie des pauvres, défense des droits de la femme : tels sont les objectifs ambitieux que s'était fixés le nouveau gouvernement. Ils sont loin d'être atteints. Certes, les journalistes respirent aujourd'hui, et nul scandale n'est encore venu entacher la réputation des nouveaux ministres.

Mais, sur le front économique, Mme Zia semble prisonnière des oukases du duo, si redouté dans le tiers-monde, FMI-Banque mondiale. Elle cède également beaucoup aux exigences d'une bureaucratie tentaculaire. L'une des dernières promesses du général Ershad avait été d'annoncer une hausse spectaculaire du salaire des fonctionnaires. La bégum ne pouvait se permettre d'annuler ces assurances; elle a donc dû en partie s'exécuter. Ce qui n'empêche pas les appels à la grève de se succéder.

Au nom des fameux *«ajustements structurels»* imposés par les institutions financières internationales, Dacca se voit par ailleurs contraint de diminuer les subventions et, à terme, de procéder à une vaste épuration des entreprises d'Etat. La compagnie nationale d'électricité accuse ainsi une *«fuite»* de 40 % de sa production, la moitié au moins relevant du *«vol»* par les fonctionnaires du secteur. Les chemins de fer constituent un autre cauchemar : chaque année, ils perdent des millions de dollars, notamment en raison d'une pléthore de personnel. La situation sur les campus est, par ailleurs, très volatile. Depuis des mois, l'université de Dacca ne fonctionne que par à-coups. Les différents syndicats étudiants se livrent en effet, le soir venu, à des luttes au revolver dans la résidence universitaire.

Reste que la bégum ne peut simplement alléguer d'un héritage difficile pour justifier le peu de mesures prises. Le premier ministre n'est, aux yeux de ses adversaires, qu'une *«ancienne maîtresse de maison sans aucune expérience»*, que les hasards de l'histoire ont fait accéder aux plus hautes fonctions. Car, telle Mme Benazir Bhutto au Pakistan, cette femme a été choisie en raison de ses antécédents familiaux et non pour sa carrure politique. Le BNP (Parti national), au pouvoir, n'est pas, au demeurant, un modèle de démocratie interne.

Crise avec la Birmanie

Le seul garant de stabilité pour le premier ministre est le désarroi dans lequel se trouve la Ligue Awami. Principale formation de l'opposition, elle est dirigée par Cheikha Hassina, elle-même fille de Mujibur Rahman, le fondateur du Bangladesh, assassiné lors d'un coup d'Etat en 1975. Les deux femmes se haïssent cordialement et n'ont en commun que le culte de leur conjoint respectif (l'époux de Mme Zia a lui aussi été tué dans un putsch).

«Khaleda Zia est tellement obsédée par la lutte contre la corruption qu'elle centralise toutes les décisions, afin d'éviter des risques d'interférence des fonctionnaires. Résultat : peu de gens ont voix au chapitre, remarque l'économiste Muzameel Haq. *Elle avait par ailleurs promis de confisquer les biens illégalement acquis par les partisans d'Ershad, mais elle ne l'a pas fait parce que ces gens sont encore très influents.»* Pas davantage, d'ailleurs, le premier ministre n'a-t-il pu remettre en question les contrats signés sous le précédent régime, même ceux obtenus à grand renfort de pots-de-vin par des consortiums étrangers.

«Que signifie la démocratie dans un pays analphabète?», s'interroge l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Shamsud Doha. *«Et cela ne risque pas de changer,* ajoute-t-il. *Les députés, en effet, se moquent de leurs propres électeurs : je ne connais aucun parlementaire qui se rende régulièrement dans sa circonscription. A l'Assemblée, ils préfèrent voter des lois leur permettant de disposer de voitures climatisées.»*

L'afflux massif au Bangladesh de quelque 160 000 réfugiés musulmans rohingyas fuyant la répression de la junte birmane, et l'attaque, le 21 décembre dernier, d'un poste-frontière bengalais par des soldats du pays voisin, ont rendu manifeste la faiblesse du gouvernement : Dacca a en effet fait preuve d'une extrême souplesse à l'égard de Rangoun, sans en retirer aucun bénéfice. Certes, Mme Zia et ses conseillers savent bien que le Bangladesh n'aurait rien à gagner à une confrontation avec la Birmanie. Son pays peut bien se targuer du soutien de la Chine, mais celle-ci ne remettra pas en question ses liens très étroits avec Rangoun.

«Nous avons tardé à adopter une position plus ferme, observe M. Enayatullah Khan, ancien ambassadeur à Rangoun et à Pékin. *Résultat, les Rohingyas continuent d'affluer et les Birmans sont en position de force».* La hiérarchie militaire, dit-on ici, est sortie humiliée de cette affaire, et la bégum Khaleda Zia ne serait plus en très bons termes avec son chef d'état-major. Mais l'on se rassure à Dacca en se persuadant que les officiers ne sont plus d'humeur putschiste.

BRUNO PHILIP

(1) Le Bangladesh a 114 millions d'habitants, avec un taux de croissance démographique de 2,2 % l'an et une densité record de 726 personnes au kilomètres carrés.

□ CHINE : explosion d'un lanceur de satellites. – Une fusée chinoise de type *Longue Marche 2-E* a explosé au sol au moment de son lancement, dimanche 22 mars, au centre de Xichang, dans la province du Sichuan. Le lanceur devait mettre sur orbite un satellite australien, de fabrication américaine. – *(UPI.)*

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



JUSTICE

Le dossier Carrefour du développement devant la cour d'assises de Paris

La première affaire de la cohabitation

La cour d'assises de Paris, présidée par M. Henri Le Gall, doit siéger, du lundi 23 mars au mercredi 1er avril, pour juger M. Yves Chalier, cinquante et un ans, ancien directeur de cabinet de M. Christian Nucci, alors ministre de la coopération. Il est accusé de soustraction de deniers publics par dépositaire public de fait, tentative de soustraction de deniers publics, faux en écritures publiques, usage de faux et abus de confiance.

M. René Trillaud, soixante-sept ans, ancien haut fonctionnaire au ministère de la coopération est accusé de complicité de soustraction de deniers publics, comme M. Philippe Leroy, cinquante-trois ans, gérant de société, qui est en outre accusé de recel de deniers publics.

Enfin, Mme Marie-Danielle Bahisson répondra du délit de complicité d'abus de confiance. A l'issue de cinq ans d'instruction, le cas de quinze inculpés avait été soumis à la chambre d'accusation, qui a prononcé quatre renvois en cour d'assises, neuf non-lieux et deux applications de la loi d'amnistie. M. Christian Nucci, qui fut inculpé par la Haute Cour de justice avant de bénéficier de l'amnistie, est aujourd'hui partie civile aux côtés du Trésor public et de Mme Michèle Bretin-Naquet, ancienne présidente de l'association Carrefour du développement.

Il y a exactement six ans, le 16 mars 1986, la politique française faisait l'expérience de la cohabitation. Sous le regard, qui se voulait tranquille, de l'Elysée, les ministres socialistes cédaient leur place aux vainqueurs des élections. Dans chaque ministère, le nouvel arrivé se plaignait de découvrir une situation qu'il jugeait désastreuse. Là, les caisses étaient vides ; ailleurs, il fallait tout réorganiser, et ceux qui venaient d'obtenir un portefeuille n'avaient pas de mots assez durs pour fustiger leurs prédécesseurs.

Ce discours politique, conséquence quasi normale de l'alternance, était écouté sans véritable surprise. Pourtant, au ministère de la coopération, le ton était différent. Le 28 avril 1986, M. Michel Aurillac, qui avait succédé à M. Christian Nucci, publiait ce communiqué : *« Le ministre de la coopération, à l'occasion de sa prise de fonctions, a été informé que la Cour des comptes venait d'engager le contrôle des comptes de son administration, et notamment ceux d'une association subventionnée par le ministère : Carrefour du développement. (...) Il est très rapidement apparu à M. Michel Aurillac que des anomalies d'ordre comptable avaient été commises dans la gestion de cette association et que la destination de plus de 10 millions de francs n'avait pu être précisée. »* L'affaire Carrefour du développement était née.

Au travers de ce qui restera l'une des « affaires » les plus retentissantes de la Ve République, les Français allaient découvrir la fausse facture utilisée soit à des fins politiques, soit pour financer des opérations gouvernementales, selon un procédé jusqu'alors réservé à quelques gangs de ferrailleurs.

Le communiqué du ministère de la coopération comportait cependant une inexactitude, qui fut la première manifestation d'une attitude directement inspirée par les ambiguïtés nées de la cohabitation. Au-delà de la critique sévère des vaincus *par l'exploitation de leurs* erreurs, se dessinait une volonté plus ou moins voilée d'atteindre le chef de l'Etat. Un syndrome qui empoisonnera l'affaire Carrefour du développement pendant toute l'instruction et qui n'a pas complètement *disparu à la veille du procès*. Dans son communiqué, le ministre de la coopération omettait, en effet, de préciser que la Cour des comptes s'intéressait à sa gestion et à l'association Carrefour du développement (ACAD) bien avant les élections du 16 mars.

« Association du ministre »

Fondée en 1983, l'ACAD avait pour objet social de *« sensibiliser l'opinion publique française sur le développement économique, scientifique, culturel et technique des pays en développement dans le cadre des relations Nord-Sud »*. En fait, la Cour des comptes a constaté que l'ACAD agissait comme *« mandataire du ministère de la coopération »* en bénéficiant largement des crédits de ce ministère. L'un des accusés a même qualifié l'ACAD *« d'association du ministre »*. Une formule qui prend toute sa signification lorsque les enquêteurs constatent que l'ACAD a été notamment chargée par M. Nucci d'organiser le sommet franco-africain de Bujumbura en 1984. C'est ainsi que l'ACAD a géré plus de 50 millions de francs pour financer non seulement l'organisation matérielle du sommet, mais aussi les opérations liées à la sécurité, une voiture blindée, des munitions, etc.

Si ce financement par le biais d'une association était contestable au regard de la Cour des comptes, d'autres agissements pouvaient avoir des conséquences pénales. Plusieurs artifices comptables tels que majorations ou rallonges budgétaires facilitées par des procédures complexes d'ouverture de crédits ont permis d'utiliser des fonds à d'autres fins que celles *ayant justifié leur déblocage. Dans* d'autres cas, il s'agissait plus clairement d'opérations fictives, uniquement destinées à faire bénéficier l'ACAD de crédits utilisables sans contrôle. Ainsi, pour trois opérations portant sur l'acheminement *de semences potagères* à des pays d'Afrique, la récupération, le stockage et l'expédition de matériel chirurgical et l'implantation de centres de gestion en Afrique, l'ACAD a reçu près de 9 millions de francs dont 7,7 millions ont été détournés.

Mais ces procédés ne permettaient pas de dégager des liquidités. Il fallait donc avoir recours à de fausses facturations opérées au travers de sociétés « taxis ». Le mécanisme nécessite une fausse commande – en l'occurrence faussement signée par M. Nucci – adressée à une entreprise qui répond par une fausse facture faisant l'objet d'un vrai chèque aussitôt remboursé en espèces après avoir toutefois été amputé de la commission d'usage. L'instruction permettra d'évaluer les sommes rétrocédées à environ 6 millions de francs, les sociétés taxis ayant conservé un total de commissions d'un peu plus de 4 millions de francs. Le détail des opérations litigieuses a été parfois difficile à établir et reste contesté. Mais il apparaît, dès le mois de mai 1986, que des sommes considérables ont transité par l'ACAD pour être utilisées à des fins insolites.

Réfugié au Brésil

A l'époque, l'ancien directeur de cabinet de M. Christian Nucci, M. Yves Chalier, trésorier de l'association Carrefour du développement, est introuvable. Mais le dossier permet déjà de constater que ce trésorier est également président d'une association, La Promotion française dont Mme Marie-Danielle Bahisson, directeur de cabinet du préfet du Cher, est secrétaire général. Cette association a acquis en Sologne le château d'Ortie, à Salbris (Loir-et-Cher) le 12 juillet 1985 pour 1 million de francs. Le 30 décembre 1985, l'association revendra le château pour la même somme à une société civile immobilière qui compte deux associés... M. Chalier et Mme Bahisson. Mais aucun notaire n'a enregistré le paiement, et l'instruction a pu *démontrer* que l'achat du château par La Promotion française avait été réalisé par l'intermédiaire d'un prêt garanti par le ministère de la coopération dans un document faussement signé par M. Nucci. En outre, les travaux réalisés dans la *propriété pour près de 3 millions* de francs ont été financés par La Promotion française sur des fonds versés par l'ACAD.

Alors que l'enquête progresse sous la direction du juge Jean-Pierre Michau, un « mémoire » est adressé à M. Michel Aurillac par M. Chalier qui se justifie sur plusieurs points tout en traduisant une amertume certaine envers M. Nucci et la présidente de l'ACAD, Mme Michèle Bretin-Naquet, qui a déposé une plainte, le 30 avril 1986, pour faux en écri*tures. Il met* aussi en cause M. Guy Penne, conseiller du président de la République pour les affaires africaines, en soutenant qu'il était au courant de l'acquisition du château d'Ortie.

De la même manière, M. Chalier affirme que les affiches électorales de M. Nucci et de M. Louis Mermaz, député de l'Isère, ont été financées par l'ACAD. Chacun dément formellement, mais, à la fin du mois de juillet 1986, un imprimeur de l'Isère est inculpé de recel et d'abus de confiance. Il avait réalisé les affiches électorales de M. Nucci et une partie du règlement lui a été versée par l'association La Promotion française. Par la suite, l'imprimeur a retourné le chèque, et c'est le Parti socialiste qui l'a remboursé. Depuis, il a bénéficié d'un non-lieu.

Après les écrits, viennent les paroles. Dans un entretien recueilli au Paraguay en juillet 1986 par *le Figaro Magazine*, M. Chalier met à nouveau en cause ses anciens amis sans épargner l'Elysée. *« Ma confiance a été abusée... »*, rétorque M. Nucci, en déposant une plainte contre M. Chalier. Mais l'ancien ministre fait à son tour l'objet d'une procédure qui le conduira jusqu'à l'antichambre de la Haute Cour de justice. Car M. Chalier est rentré du Brésil où il s'était réfugié et il précise ses accusations contre celui dont il fut le chef de cabinet. Pour poursuivre un ministre, le mécanisme est lent mais l'affaire ne disparaît pas pour autant de la une des journaux : avec le retour de M. Chalier éclate « l'affaire dans l'affaire ».

En se livrant à la justice, M. Chalier remet au juge un « vrai-faux » passeport et un « vrai-faux » permis de conduire. Deux documents qui lui ont été fournis par la Direction de la surveillance du territoire (DST) alors même que la police française le recherchait. Pour parvenir à établir ces faits, le magistrat instructeur se heurtera d'abord longuement au « secret défense » opposé par le ministère de l'intérieur. Un secret incongru dans une affaire n'ayant rien à voir avec la défense nationale, mais qui révèle la gêne du ministère à reconnaître une opération qui ressemble fort à un « retournement » réalisé à des fins politiques.

Un contrôleur général de la police nationale et un ancien directeur de cercle de jeu comparaîtront prochainement avec M. Chalier devant le tribunal correctionnel pour ces faits, dont la cour d'assises n'est pas saisie. *Mais la délivrance* des faux documents éclaire l'affaire Carrefour du développement sous un jour particulier et les avocats se chargeront de l'expliquer aux jurés. M. Chalier expliquera peut-être aussi à l'audience pourquoi il a mis en cause ses amis, les anciens comme les nouveaux, évoquant pêle-mêle M. Charles Pasqua et M. Nucci.

« Amnistie sur mesure »

Sur M. Nucci, il est extrêmement précis et la commission d'instruction de la Haute Cour de justice rendra, le 4 avril 1990, un arrêt sévère à son égard en *constatant notamment* qu'il existe des charges suffisantes contre l'ancien ministre, soupçonné d'avoir commis le crime de complicité de soustraction de fonds publics. Mais M. Nucci n'a pas été jugé par la Haute Cour pour deux raisons. *Selon les magistrats*, l'*ancien* ministre n'a tiré des opérations analysées *« aucun enrichissement personnel »* car il n'y a pas eu *« accroissement du patrimoine »*. Pour le reste, M. Nucci n'était plus susceptible de poursuites : dans son communiqué, la commission d'instruction constate que les crimes reprochés sont amnistiés en application de l'article 19 de la loi du 15 janvier 1990 sur les crimes et les délits liés au financement des partis politiques. Un communiqué assorti de commentaires amers des magistrats, qui n'hésitent pas à déclarer publiquement : *« La loi d'amnistie a été rédigée sur mesure pour M. Nucci (...) On nous fera porter le chapeau... »*

Reste donc M. Chalier, qui devra expliquer son train de vie, sa générosité envers plusieurs jeunes femmes, l'achat d'un studio à une hôtesse de l'air, d'une voiture et de bijoux à une secrétaire du ministère de l'intérieur et d'autres dépenses que l'accusation chiffre à un total de plus de 5 millions. M. Chalier conteste la notion d'*« enrichissement personnel »*, qui a permis de l'exclure de la loi d'amnistie et soutient qu'il n'a rien fait de plus contestable que M. Nucci. Mais l'ancien ministre n'est pas décidé à laisser dire que son comportement puisse être assimilé à celui de son directeur de cabinet, et la bataille promet d'être sévère.

Plus de soixante-dix témoins ont été cités, dont M. Henri Emmanuelli, ancien ministre du budget. Le nombre élevé de témoins et la densité du dossier avaient conduit les défenseurs de M. Chalier à demander le report de l'audience afin que les débats puissent se dérouler sur une période plus longue (*le Monde* du 20 mars). En fait, il semble que l'on se dirige plutôt vers une prolongation jusqu'au 1er avril comme le suggérait Me Catherine Vesselovsky, défenseur de Mme Bahisson. Malgré ce jour supplémentaire, le procès risque de se dérouler souvent jusqu'à des heures tardives par des débats techniques aux allures de discussions de comptables. Mais l'intime conviction ne se fera pas sur des chiffres.

MAURICE PEYROT

L'article 169

La soustraction de fonds publics par dépositaire public est un crime réprimé par l'article 169 du code pénal, qui prévoit une peine de dix à vingt ans de réclusion criminelle. Le faux en écritures publiques également reproché à M. Chalier est aussi un crime puni de la même peine. En outre, l'article 172 du code pénal prévoit qu'en cas de condamnation pour soustraction de deniers publics *« il sera toujours prononcé contre le condamné une amende dont le maximum sera le quart des restitutions et indemnités et le minimum le douzième. »*

□ **Un quadragénaire tue un jeune beur près de Lyon.** – Un quadragénaire, M. Roland Rostaing, a tué d'un coup de fusil un jeune beur, samedi 21 mars, à Saint-Symphorien-d'Ozon (Rhône), près de Lyon. L'homme, qui venait de constater des dégradations sur son véhicule et le vol de son autoradio, est arrivé très excité près d'un groupe d'une quinzaine de jeunes gens, beurs pour la plupart, qu'il aurait pris à partie. Selon des témoins, Roland Rostaing a tiré deux coups de feu en l'air, puis a pointé le canon de son fusil sur la gorge d'un des membres du groupe, Larbi Kada, vingt-cinq ans, de nationalité française, qui s'était interposé pour tenter de le calmer et l'a tué sur le coup.

PATRIMOINE

Dans la seule grotte peinte du Tarn-et-Garonne

Des bisons victimes d'un excès de zèle

Les peintures rupestres représentant deux bisons, dans la grotte de Mayrière, sur la commune de Bruniquel (Tarn-et-Garonne), datant d'environ 15 000 ans, ont été effacées par un groupe d'Eclaireurs de France qui, sans autorisation, avait entrepris de nettoyer le site. Les services régionaux des affaires culturelles sont d'autant plus furieux que la grotte – qui n'était pas ouverte au public – avait, à dessein, été laissée à l'écart d'une opération départementale de « dépollution des cavités » en janvier.

La grotte de Mayrière supérieure, la seule grotte peinte du Tarn-et-Garonne, est un couloir long et sinueux, *dont les deux* bisons peints en noir avaient *été découverts* le 10 août 1952 par des membres du spéléo-club albigeois, authentifiés deux mois et demi plus tard par l'abbé Breuil, et relevés en 1976 par Jean Clottes et Robert Guichemaud.

Les deux bisons étaient peints sur la paroi rocheuse à quarante-huit mètres de l'entrée. Figurés l'un et l'autre de profil, la tête tournée vers l'entrée de la grotte avec les cornes et les pattes vues de face, les deux animaux mesuraient respectivement 1,20 mètre et 0,85 mètre de longueur. Ils étaient *peints en noir*, mais le centre de l'avant du corps et aussi une partie de l'arrière-train étaient laissés vides. Ce qui, selon *l'Art des cavernes, atlas des grottes ornées paléolithiques françaises*, publié en 1984, les rapprochaient de certains bisons de la grotte du Portel (Ariège) et permettait *de dire qu'ils avaient été* faits par des artistes magdaléniens entre 15000 et 10000 avant Jésus-Christ, peut-être même un peu avant.

Une destruction irrémédiable

On se demande quelle lubie a pu germer dans l'esprit d'adultes de faire enlever les graffitis sans en référer à personne, *sans demander* une autorisation aux autorités compétentes (la Direction des affaires culturelles de la région Midi-Pyrénées), sans se faire accompagner de spécialistes. Bien entendu, *les Eclaireurs* – des gamins – ne sont nullement responsables du désastre. Mais les adultes, si . *Incompétence*, ignorance *et prétention* se sont conjuguées pour aboutir à la bêtise absolue : la destruction *irrémédiable* d'une œuvre vieille d'une douzaine ou d'une quinzaine de milliers d'années.

M. Jean Clottes, inspecteur *général* de l'archéologie, *nous a* fait remarquer que les graffitis *sont parfois* très anciens et ont alors une valeur de témoignage historique. De plus, les traces de griffades d'animaux renseignent sur la « fréquentation » naturelle des grottes. Or, à Mayrière, il y avait des quantités de griffades.

YVONNE REBEYROL

CATASTROPHES

Pendant une tempête de neige à New-York

Dix-neuf morts au moins après l'explosion d'un avion sur l'aéroport de La Guardia

NEW-YORK

de notre correspondant

Un avion Fokker 28 de la compagnie US Air transportant 47 passagers et 4 membres d'équipage s'est écrasé et a explosé, lundi 23 mars, sur l'une des pistes de l'aéroport de *La Guardia* (*New-York*) alors *qu'il* avait amorcé son décollage. Selon les premiers chiffres, il y aurait 19 morts au moins; on compte une vingtaine de survivants, dont certains grièvement brûlés. L'accident s'est produit alors qu'une tempête de neige et des vents violents balayaient l'agglomération new-yorkaise. L'avion venait de Floride et faisait escale à La Guardia avant de s'envoler pour Cleveland, dans *l'Ohio. Selon des témoins*, une violente explosion s'est produite, soit en vol, soit au moment où l'appareil percutait contre le sol. L'arrière en feu a quitté la piste tandis que le reste de la carcasse s'enfonçait dans *les eaux de la Flushing Bay qui* borde cette partie de l'aéroport.

En septembre 1989, un autre appareil d'US Air s'était écrasé dans des conditions voisines sur ce même aéroport, faisant 2 morts et 45 blessés.

S. M.

Après un coup de feu lors d'une réunion du FN

Un enseignant à la retraite gardé à vue à Bagnols-sur-Cèze

Un enseignant à la retraite de cinquante-cinq ans, interpellé dimanche 22 mars à son domicile, a été placé en garde à vue. Il est soupçonné d'être l'auteur du coup de feu qui a blessé, jeudi 19 mars, à Bagnols-sur-Cèze (Gard), un lycéen de dix-neuf ans, avant une réunion du Front national. Le retraité aurait ouvert le feu avec une arme de poing de calibre 22 long *rifle. Il aurait tiré sur le jeune* homme parce que ce dernier lui aurait rayé sa voiture. Cet enseignant figurait en quatrième position sur la liste du Front national de Bagnols-sur-Cèze, aux dernières élections municipales.

La victime, Gaël Pelletier, manifestait avec des militants anti-FN avant la réunion organisée par Charles de Chambrun, tête de la liste du Front national dans le Gard, et il avait participé à une brève échauffourée. L'enseignant à la retraite pourrait être présenté au juge d'instruction dans les prochaines heures.

« L'Evénement du jeudi » est condamné pour diffamation envers M. Farran

Saisi par M. Jacques Farran, député (UDF-PR) des Pyrénées-*Orientales, ancien président* de la chambre de commerce et d'industrie de Perpignan, la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris a condamné, vendredi 20 mars, *l'Evénement du jeudi* à lui verser 10 000 francs de dommages et intérêts et a infligé à l'auteur de l'article poursuivi, Jacques Molénat – qui l'avait qualifié de *« parrain »*, en septembre 1991 –, une amende de 3 000 francs pour diffamation.

L'hebdomadaire et son collabo*rateur ont été relaxés sur deux des* trois motifs invoqués par M. Farran pour justifier sa plainte. Le tribunal a notamment considéré que les témoignages *« particulièrement bien informés »* du nouveau président de la chambre de commerce, M. Guy Fourcade, et de son vice-président, M. Jean-Paul Henriques, avaient confirmé le bien-fondé des écrits du journaliste relatifs au détournement de fonds qui a ensuite valu à M. Farran une première inculpation.

Le tribunal n'a pas contesté non plus la bonne foi de Jacques Molénat. Il a jugé que son enquête avait *été « très sérieuse et documentée »*, que son but était *« parfaitement légitime »* et qu'il avait *« parfaitement le droit, à un moment où des rumeurs insistantes motivaient l'ouverture d'une enquête de police, de se livrer à des investigations sur le comportement d'un homme public, d'un notable influent dans la région »*. Il a estimé, cependant, que le journaliste aurait dû se montrer d'autant plus prudent dans son expression que ses accusations étaient graves et il l'a condamné pour s'être livré, en assimilant à la mafia les activités de M. Farran, à un *« amalgame »* coupable de ne pas avoir respecté *« la présomption d'innocence dont doit bénéficier tout inculpé »*.

A. R.

□ **M. Paul Malaguti, candidat du FN, débouté dans son procès contre *le Canard enchaîné*.** – M. Paul Malaguti, tête de liste du Front national dans le Loiret pour l'élection régionale (*le Monde* daté 1er-2 mars), qui avait engagé un procès en diffamation contre M. Roger Fressoz, directeur du *Canard enchaîné*, a été débouté, samedi 21 mars, par la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris. Dans son numéro du 26 février, l'hebdomadaire satirique avait publié un article intitulé « Un ex-agent de la Gestapo, tête de liste Le Pen dans le Centre », présentant M. Malaguti comme ayant fait « la sentinelle » lors d'un massacre de résistants à Cannes, le 15 août 1944. Le tribunal, présidé par M. Claude Grellier, a relaxé M. Fressoz en déclarant que, si l'article était bien diffamatoire, le journaliste devait bénéficier de l'excuse de la bonne foi. Le jugement explique que *« trois témoins confortent les assertions contenues dans l'article selon lequel le plaignant montait la garde »* le 15 août 1944, *« prêtant ainsi indiscutablement main forte aux troupes d'occupation allemandes »*. Le jugement précise que *« l'article n'omet pas de signaler que Paul Malaguti a été blanchi par la cour d'assises des Alpes-Maritimes »* en 1953. *Le Canard enchaîné* a utilisé des termes prudents et n'a fait preuve d'*« aucune animosité »*, disent les magistrats.

SPORTS

SPORTS ÉQUESTRES : jumping international de Bercy

« Punition » méritée

La Française Alexandra Ledermann sur Punition a remporté dimanche 22 mars, le Grand Prix du jumping international de Paris. Elle devance le français Eric Navet sur Quito Waïti et l'Allemand Tjark Nazgel sur Leroy Brown et signe sa première victoire en Coupe du monde.

Alexandra Ledermann avait onze ans lorsque *Punition* est née. Elle a vu son père la monter, la dresser à l'obstacle. Il y a trois ans, il lui a passé les rênes de la jument. *Punition* venait d'avoir huit ans, l'âge pour débuter dans la compétition. Dimanche 22 mars, la cavalière et son amie d'enfance ont coiffé au poteau le champion du monde et d'Europe, Eric Navet, au terme d'une épreuve pleine de suspense – Alexandra était la dernière à partir – dans une salle surchauffée, abasourdie, comblée par le spectacle.

Cette surprenante victoire d'une brunette volontaire et enjouée de vingt-deux ans, dans un sport où les cavaliers peuvent courir jusqu'à plus de cinquante ans, couronne les efforts d'une entreprise familiale basée depuis vingt ans près d'Evreux.

Cercle vicieux

Alexandra Ledermann n'a pas de sponsors, donc pas de chevaux millionnaires. Elle travaille sur des montures « maison », comme *Punition*. Forte de quelques bons résultats, elle a eu la confiance d'un propriétaire qui lui a prêté un cheval pour un an, *Panacée*. « *C'est une sorte d'investissement à long terme. Si ça marche, son cheval est mis en valeur et il gagne de l'argent. Mon écurie reste peu étoffée,* regrettait Alexandra à la veille de sa victoire*: Je ne peux pas lutter, c'est une question de cylindrée.* Punition *est un bon cheval, mais elle n'est pas excellente. Pour changer de pointure, il me faudrait un sponsor; pour trouver un sponsor, il me faut gagner. Le cercle vicieux.* »

Punition a sans doute compris l'enjeu, dimanche. Un sans faute *in extremis*, dans la première manche où les barres et le public tremblaient; un deuxième sans-faute plus aérien. Et enfin, dans le deuxième barrage où quatre cavaliers restaient en lice, la jument s'envolait dans un parcours parfait. *Punition* avait gagné la partie.

Punition et Alexandra Ledermann, c'est un peu la même histoire que *Jappeloup* et Pierre Durand qui lui a donné dix ans de sa vie. Prendre le temps d'élever son cheval est aujourd'hui quasiment impensable : un vrai luxe. « *Le poulain devient adulte à quatre ans. Quatre ans de plus sont indispensables pour l'amener à la compétition.* » Dimanche, Alexandra Ledermann a franchi un premier barrage, après toutes ces années d'effort. Derrière *Punition*, il y a un autre cheval, un autre copain d'enfance : *Natflot*. « *Je l'ai vu naître, lui aussi, je compte beaucoup sur lui. On peut être le meilleur cavalier du monde, on est dépendant de son lot de chevaux. Une bonne écurie, c'est la condition de la longévité d'un cavalier.* »

BÉNÉDICTE MATHIEU

AUTOMOBILISME : Grand Prix du Mexique de formule 1

Mansell, roi des bosses

Pour la deuxième fois consécutive depuis le début de la saison, les Williams-Renault ont réussi un doublé, dimanche 22 mars dans le Grand Prix du Mexique. Le Britannique Nigel Mansell a devancé l'Italien Ricardo Patrese après avoir réussi le meilleur temps des essais.

MEXICO

de notre envoyé spécial

A quatre jours du grand prix, les Mexicains ont battu, mercredi 18 mars, un record dont ils se seraient bien passé : celui de la pollution atmosphérique, dans cette cuvette située à 2 277 mètres d'altitude où l'oxygène, déjà raréfié, est contaminé par les fumées d'usines et les pots d'échappement de quelque 3,5 millions de véhicules.

Symboliquement, les autorités locales ont choisi, en accord avec Max Mosley, président de la Fédération internationale du sport automobile, de réduire de 10 % la consommation de carburant pour l'épreuve et d'organiser, en lever de rideau du prochain grand prix, une course de voitures électriques afin de promouvoir leur introduction sur le marché mexicain... Mais quel dommage que ces mêmes autorités s'obstinent encore à organiser ici un grand prix de formule 1 ! Les picotements aux yeux et à la gorge provoqués par la pollution et les risques d'infections intestinales incitent déjà les pilotes à écourter leur séjour. Le revêtement encrassé et très bosselé de la piste leur fait redouter le manque d'adhérence.

« Tant que la piste ne sera pas refaite »

L'an dernier, Ayrton Senna était miraculeusement sorti indemne d'une série de tonneaux dans la « banking », une épingle à 180° suffisamment relevée pour que les pilotes puissent la négocier pied au plancher à près de 280 km/h. Cette année, la courbe a été aménagée en deux virages à 90° et l'inclinaison de la piste réduite de 5° pour tenter de limiter les vitesses de passage, mais de nombreuses sorties de route ont encore eu lieu à d'autres endroits.

La plus spectaculaire a encore été celle de Senna dans la première séance de qualifications du vendredi. Un léger survirage à la sortie d'un « S », suivi du décollage des roues avant sur une bosse, et le triple champion du monde a perdu le contrôle de sa McLaren-Honda, partie en tête-à-queue avant de heurter violemment un muret. Senna s'en est tiré avec une contusion à la jambe gauche, mais les risques pris par les deux pilotes de McLaren-Honda pour tenter de limiter leur handicap face aux Williams-Renault se sont encore traduits, le samedi, par un nouveau tête-à-queue du Brésilien et trois sorties de piste de l'Autrichien Gerhard Berger, qui a aussi fini contre un muret.

« *Je n'ai rien contre Mexico, mais je pense vraiment que nous ne devrions pas y revenir tant que la piste ne sera pas refaite et les échappatoires améliorés. Il existe des circuits en ville avec un meilleur revêtement qu'ici* », estime Ayrton Senna, dont l'avis est partagé par la plupart des pilotes. Même les Williams-Renault, en dépit de leur nouvelle suspension réactive (*le Monde* du 3 mars), n'ont pu procurer à Nigel Mansell et Ricardo Patrese un bon confort de conduite.

Confirmation pour Schumacher

« *La gestion électronique de notre suspension permet au châssis de conserver une assiette constante longitudinalement et transversalement dans les parties sinueuses d'un circuit afin d'optimiser l'aérodynamisme*, explique Bernard Dudot, directeur technique de Renault-Sport, *mais à Mexico les bosses occasionnent des sollicitations à trop haute fréquence pour que la suspension réactive puisse les intégrer.* » La meilleure résistance aux Williams-Renault, aux essais comme en course, a été le fait de l'Allemand Michael Schumacher. Grâce à une bonne hauteur du châssis par rapport au sol, la Benetton-Ford était sans doute moins sensible que d'autres aux variations d'assise provoquées par les bosses. Mais ce premier podium, réussi après huit courses (dont cinq terminées dans les six premiers), confirme que le jeune prodige (vingt-trois ans) d'outre-Rhin est bien la nouvelle étoile montante de la formule 1.

GÉRARD ALBOUY

Classement

1. Nigel Mansell (G.-B., Williams-Renault), les 305 kilomètres en 1 h 31 min. 53 sec. (moyenne : 199,176 km/heure); 2. Patrese (Ita, Williams-Renault) à 12 sec.; 3. Schumacher (All., Benetton-Ford), à 21 sec.; 4. Berger (Aut., McLaren-Honda) à 33 sec; 5. De Cesaris (Ita., Tyrrell-Ilmor, à un tour); 6. Hakkinen (Fin., Lotus-Ford), à un tour.

Championnat du monde des pilotes (après deux courses)

1. Mansell, 20 points; 2. Patrese, 12 pts; 3. Schumacher, 7 pts; 4. Berger, 5 pts; 5. Senna, 4 pts.

Crise chez Ligier

Sans même leur permettre d'assister au grand prix, Guy Ligier avait rappelé, dès samedi 21 mars, à Magny-Cours, Franck Dernie, directeur technique, et Gérard Ducarouge, directeur d'exploitation et du développement de son écurie. Deux jours durant pilotes et ingénieurs n'ont pas réussi à procurer aux deux monoplaces bleues l'adhérence suffisante pour exploiter le moteur V10 Renault. Vingt-sixième temps des essais, le Français Erik Comas était le dernier des pilotes qualifiés pour la course, et le Belge Thierry Boutsen n'avait pu faire mieux que vingt-deuxième.

La fiabilité et le potentiel du moteur, dans cette course par éliminations, ont certes permis à Erik Comas (9e) et Thierry Boutsen (10e) d'atténuer la fâcheuse impression des essais. Mais l'échec des négociations avec Alain Prost (*le Monde* du 17 mars) a, semble-t-il, laissé des traces. Techniciens et mécaniciens démotivés, pilotes déstabilisés, l'équipe Ligier fait plus que jamais figure d'écurie maintenue en survie artificielle par le pouvoir socialiste grâce aux subventions d'entreprises nationalisées comme la SEITA, la Française des jeux et Elf.

G. A.

RUGBY : Tournoi des cinq nations

Promenade au Parc

En écrasant l'Irlande 44 à 12, samedi 21 mars au Parc des Princes, la France a conclu en fanfare un Tournoi des cinq nations médiocre *(deux victoires en quatre rencontres)*. Le Quinze tricolore a marqué sept essais et un nombre record de points face à une très mauvaise équipe d'Irlande qui a reçu la « cuillère de bois » *(quatre défaites)*. Dans le même temps, les Gallois ont battu les Ecossais, 15 à 12, à Cardiff. Ces deux équipes finissent le Tournoi 92 deuxièmes ex-aequo avec la France, loin devant les Irlandais mais aussi loin derrière les Anglais, auteurs du grand chelem.

D'honneur, il a beaucoup été question dans ce match. Sous forme de haie tout d'abord. Celle que les joueurs français et irlandais ont dessiné autour de Freek Burger, l'arbitre sud-africain de la rencontre. En célébrant l'agonie de l'apartheid, en applaudissant le retour d'une des grandes nations du rugby mondial, les deux équipes ont ramené involontairement leur confrontation à ses justes proportions. Celles, vaguement provinciales, d'une ultime partie sans enjeu, dans un Tournoi des cinq nations ramené par la Coupe du monde au rang d'institution un rien surannée. Une partie pour l'honneur justement, entre un Quinze de France désireux de noyer son désarroi sous une pluie d'essais, après les douches écossaise et anglaise, et des Irlandais venus éviter la correction annoncée.

Il n'a pas fallu plus de deux minutes pour comprendre que seuls les Français atteindraient leurs objectifs. Le public était à peine assis lorsqu'Alain Penaud reçut un ballon extirpé d'un regroupement. L'ouvreur tricolore se dirigeait alors vers l'en-but irlandais, d'une course hésitante. Il esquissait quelques feintes à tout hasard, semblait se préparer mentalement au choc inévitable avec un défenseur adverse. C'était inutile : personne n'entreprit quoi que ce soit pour l'empêcher d'aplatir, comme par inadvertance, entre les poteaux.

Ce premier essai dessinait déjà la physionomie de la partie : une promenade printanière au milieu d'une forêt d'Irlandais. Quinze « verts » tellement statiques qu'ils ressemblaient à des arbres, du bois dont on fait les cuillères, plantés au milieu de la pelouse du Parc des Princes. La balade des Français fut d'abord digestive, pendant une première mi-temps somnolente, puis elle prit le rythme d'une agréable course de fond qui passait à intervalles réguliers par l'en-but irlandais. Défense puérile, pack en coton, charnière rouillée : le Quinze au trèfle, qui n'a plus gagné à Paris depuis vingt ans, confessait ses lacunes au fil de la partie. Les matches précédents avaient souligné ses faiblesses. Celui de samedi, en le montrant incapable de se révolter contre la domination française, l'aura dépouillé de sa dernière fierté, le légendaire esprit de combat qui fit encore trembler les Australiens lors de la dernière Coupe du monde.

Résultat « illisible »

L'écroulement des Irlandais a en tout cas rendu le résultat de la partie largement « illisible », comme on le dit de celui d'une élection. Les sept essais marqués sont-ils à porter au crédit d'un vrai renouveau du Quinze de France, ou à celui de la naïveté de son adversaire? Lorsqu'ils ont appris que les 44 points inscrits samedi constituaient le record de points marqués dans le Tournoi depuis 1910, les responsables français ont été parcourus d'un léger flottement . Paradoxalement, l'ampleur de cette victoire annoncée semblait en limiter la portée. « *Il ne faut pas que la contre-performance irlandaise fasse oublier la performance française*, avertissait le manager, Richard Astre. *On ne marque pas 44 points en faisant de l'à-peu-près.* » « *L'équipe a eu la capacité d'assimiler les leçons reçues, c'est le point positif du match* », constatait de son côté Robert Paparemborde, manager général des équipes de France.

Selon ses professeurs, l'équipe de France est bonne élève. Elle semblait, dès Murrayfield, avoir tenu compte des remontrances de M. Hilditch, l'arbitre de France-Angleterre. Samedi, elle est parvenue à conjurer le mauvais sort offensif qui l'avait accablé en Ecosse. Les trois-quarts n'ont jamais paru empotés face à l'abondance de ballons fournis par un pack qui confirme son efficacité. Au passage, ils ont trouvé le marqueur qui avait manqué depuis le début du tournoi : le jeune Sébastien Viars, auteur d'un record de 24 points inscrits en un seul match de la compétition. Le Briviste, âgé de seulement vingt ans, a largement contribué à grossir ce score qui enlève une partie de l'amertume des prestations précédentes.

Comme l'avouait le troisième-ligne Laurent Cabannes, « *le bilan pouvait être fait avant l'Irlande, et c'est un constat d'échec* ». Au cours de ce tournoi, l'équipe de Pierre Berbizier a manqué ses deux rendez-vous importants, les deux seuls qui pouvaient la situer par rapport à l'élite du rugby mondial. Pour l'aider à retrouver son lustre, l'entraîneur semble aujourd'hui décidé à accélérer le renouvellement des générations, en effaçant les dernières traces de l'époque Fouroux. Patrice Lagisquet, qui a annoncé sa retraite internationale, et Didier Cambérabéro sont d'ores et déjà écartés de l'équipe. Ils seront sans doute suivis par Mesnel, Lafond et Sella, qui ne devraient pas participer à la tournée en Argentine, en juillet prochain. Là-bas, Pierre Berbizier espérera trouver les talents individuels qui manquent actuellement à l'équipe de France. Ceux qui, comme Serge Blanco, masquaient à eux seuls les baisses de niveau du rugby français.

JÉROME FENOGLIO

FOOTBALL : championnat de France

L'AS Cannes apprend la modestie

Avec sa victoire à domicile contre Toulouse, samedi 21 mars, lors de la trente-deuxième journée du championnat de France, l'AS Cannes a mis fin à six mois d'insuccès. Le club cannois, malgré un effectif impressionnant, n'avait plus gagné depuis le 6 octobre 1991. Il occupe la dix-huitième place du classement et n'est pas assuré de rester en première division.

CANNES

de notre envoyé spécial

« *Encouragez-les, bon sang !* » Luis Fernandez, le capitaine de l'AS Cannes, s'est tourné vers le public, l'œil sombre et le poing serré. Expulsé lors d'un match de Coupe de France face à Angers (son troisième carton rouge de la saison !), il a suivi la rencontre Cannes-Toulouse le nez contre le grillage qui ceinture la pelouse. Le public (3 000 personnes éparpillées dans les travées) n'encourageait pas ses coéquipiers. Du moins en début de partie. Il les conspuait même volontiers, comme ce fut si souvent le cas depuis le 6 octobre 1991, date de la dernière victoire de l'équipe cannoise (2-1 contre Sochaux). Huit matches nuls et dix défaites. « *La mouise* », comme le résume M. Alain Pedretti, trente sept ans, président du club depuis le 4 septembre 1989 (1).

Pouvait-on imaginer pareille déconvenue en début de saison? Le club avait tout pour réussir : un budget de 105 millions de francs (le cinquième de France), des vedettes (Luis Fernandez, le Camerounais François Omam-Biyik, le Yougoslave Aliocha Asanovic). Surtout, il allait disputer, pour la première fois de son histoire, une compétition européenne, la Coupe de l'UEFA. Les dirigeants ont tout essayé. Ils ont enrôlé un psychologue afin de « débloquer » les vedettes en panne de réussite. Des concours de pétanque ont été organisés pour resserrer les liens entre les joueurs. Rien n'y a fait. L'AS Cannes, qui s'est également dotée d'un nouvel entraîneur, Erick Mombaerts, à la place du Yougoslave Boro Primorac, s'est enlisée.

« Nous allons redevenir sages »

Mais l'échec du club est d'abord celui de deux joueurs. Deux vedettes recrutées l'été dernier et qui n'ont pas eu, tant s'en faut, le rendement escompté. Ni l'avant-centre François Omam-Biyik, excellent du temps où il jouait à Rennes, ni Aliocha Asanovic, brillant lorsqu'il évoluait à Metz, n'ont justifié leurs salaires, entraînant dans leur médiocrité des joueurs moins renommés, soudain dépourvus de motivation.

Selon Alain Pedretti, le Yougoslave aurait perçu 2 millions de francs à la signature du contrat et toucherait chaque mois un salaire de 270 000 francs, sans compter les primes de match. Les événements de Croatie expliqueraient en partie ses contre-performances (sa famille réside à Split), mais il y a, d'après son président, d'autres explications à son apathie. Asanovic aurait été victime d'un croche-pied financier : « *Il a signé un contrat sur dix ans en faveur d'un manager français qui lui a fait ouvrir un compte dans une banque monégasque. C'est 1,4 million de francs qui allait lui filer sous le nez ! J'ai menacé le manager de porter plainte et il a commencé à rembourser...* »

Le joueur ne nie pas l'existence de soucis financiers, mais il se contente d'évoquer de vagues « *difficultés d'adaptation* » pour expliquer son échec. Ce qui ne change rien à l'opinion d'Alain Pedretti : « *C'est un grand joueur, mais il ne pense qu'au fric. C'est un tricheur, un mercenaire.* » Et le dirigeant cannois de jurer que l'on ne l'y reprendra plus à engager des vedettes : « *Cette dégringolade doit nous servir de leçon. Les stars, les salaires de 200 000 ou 250 000 francs ! Nous allons redevenir sages, vendre Asanovic et Omam-Biyik et engager deux ou trois gars sympas qui mouilleront leur maillot. Notre budget va redescendre à 55 millions. De toute façon, on est bien obligé...* »

Alain Pedretti, même s'il refuse de dire combien il a investi à titre personnel, assure que le club azuréen n'est pas en difficulté financière. Mais la chute du nombre de spectateurs – de 7 500 en moyenne en début de saison à 4 000 actuellement – et le fait de ne pas disputer une compétition européenne la saison prochaine (à moins d'une victoire en Coupe de France) privent le club de recettes importantes.

De plus, la subvention municipale, qui s'élevait cette année à 13 millions de francs, va être ramenée à 8 millions. M. Michel Mouillot, maire (PR) de la ville et amateur de football, estime, lui aussi, que le temps de la sagesse est venu : « *Nous allons rester en première division, j'en suis persuadé. Le club n'est pas en mauvaise santé. Il est bien géré. Mais il faut changer de mentalité. Cannes est une petite ville de 70 000 habitants. On ne peut pas faire n'importe quoi. Le club a grandi trop vite. Il faut compter sur notre centre de formation. Nous devons faire comme Auxerre* ».

PHILIPPE BROUSSARD

(1) M. Alain Pedretti, président de la société immobilière API (Alain Pedretti Investissements), avait alors succédé à son ami Michel Mouillot. Celui-ci, élu maire (PR) en mars 1989, avait brièvement assuré les fonctions de président du club. Son prédécesseur à ce poste, du mois d'août 1987 au mois de mars 1989, n'était autre que Mme Anne-Marie Dupuy (RPR) qui l'avait également précédé à la mairie (*le Monde* du 11 mars 1989).

Les résultats

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division

(trente-deuxième journée)

*Paris-SG b. Caen	3-1
*Montpellier b. Nantes	2-1
Sochaux b. *Lyon	1-0
*Lille et Nîmes	1-1
*Cannes b. Toulouse	2-0
*Marseille b. Saint-Etienne	2-0
*Rennes et Toulon	0-0
*Le Havre b. Lens	1-0
*Monaco b. Metz	3-1
*Nancy b. Auxerre	2-1

Classement. – 1. Marseille, 47 pts; 2. Monaco, 45; 3. Paris-SG, 41; 4. Auxerre et Montpellier, 37; 6. Le Havre et Caen, 36; 8. Lens et Nantes, 33; 10. Saint-Etienne et Lille, 31; 12. Metz et Toulon, 30; 14. Toulouse, 29; 15. Lyon, 28; 16. Nîmes, 26; 17. Sochaux, 25; 18. Cannes, 23; 19. Rennes, 22; 20. Nancy, 20.

Deuxième division

(trentième journée)

GROUPE A

*Ancenis et Rouen	0-0
*La Roche-sur-Yon et Beauvais	0-0
*Sedan b. Bourges	2-0
Louhans-Cuiseaux b. *Amiens	3-2
Valenciennes b. *Red Star	1-0
*Dunkerque b. Guingamp	1-0
*Laval et Le Mans	0-0

(Exempts : Tours et Angers).

Classement. – 1. Angers, 39 pts; 2. Valenciennes, 38; 3. Rouen et Laval 33; 5. Le Mans, 32...

GROUPE B

*Saint-Quentin b. Bordeaux	1-0
*Mulhouse b. Annecy	2-0
*Perpignan b. Epinal	1-0
*Saint-Seurin et Istres	1-1
*Gueugnon b. Nice	2-0
*Rodez et Châteauroux	0-0
*Alès b. Grenoble	1-0
*Martigues et Ajaccio	0-0
*Bastia et Strasbourg	2-2

Classement. – 1. Bordeaux, 46 pts; 2. Strasbourg, 43; 3. Istres, 41; 4. Bastia, 37; 5. Ajaccio, 35...

CROSS-COUNTRY

CHAMPIONNATS DU MONDE

Le Kenyan John Ngugi, vingt-neuf ans, a remporté, samedi 21 mars à Boston (Etats-Unis), son cinquième titre mondial de cross-country. Les Français, dont Thierry Pantel (9e) et Bruno Le Stum (10e), se sont classés deuxièmes par équipes derrière les Kenyans. L'Américaine Lynn Jennings a gagné au sprint la course féminine.

CYCLISME

MILAN - SAN-REMO

L'Irlandais Sean Kelly, trente-cinq ans, a remporté, samedi 21 mars, la 83e édition de Milan - San-Remo devant l'Italien Moreno Argentin et le Belge Johan Museeuw.

SKI ALPIN

COUPE DU MONDE

La Française Carole Merle a remporté, samedi 21 mars à Crans-Montana (Suisse), le dernier slalom géant dames de la Coupe du monde de la saison. La Française, qui était déjà assurée d'enlever le titre 1991-92 de la spécialité, a devancé l'Espagnole Blanca Fernandez-Ochoa et la Suissesse Corinne Rey-Bellet. Quant à l'Italien Alberto Tomba, il a remporté, dimanche 22 mars, le slalom de Crans-Montana, dernière épreuve de la saison, devant le Suisse Paul Accola et le Norvégien Finn Christian Jagge.

CULTURE

ARTS

Les « primitifs » chez Pierre Puget

Un musée dédié aux arts africains, océaniens et amérindiens vient d'ouvrir ses portes à Marseille

MARSEILLE

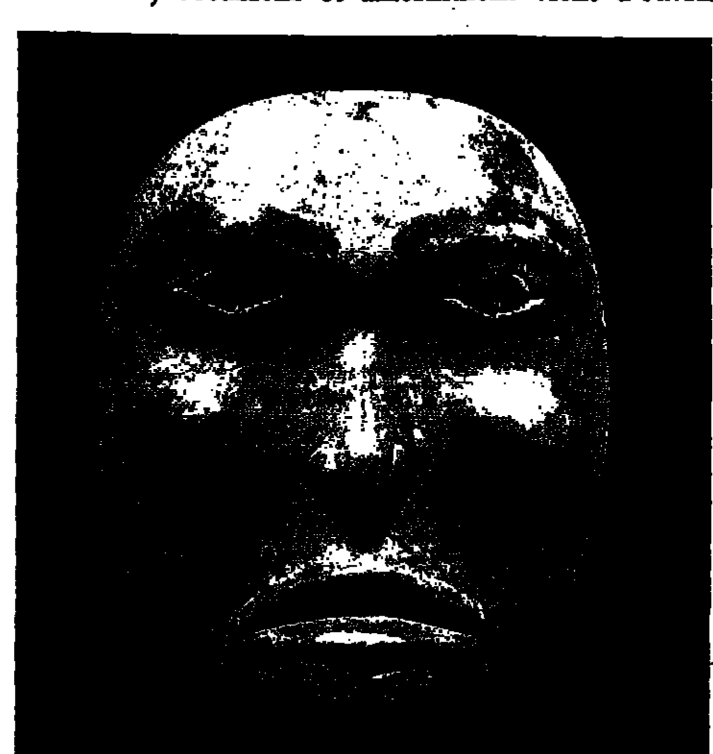
de notre envoyé spécial

Rendons grâce à Gaston Defferre, qui a sauvé de la pioche des démolisseurs la Vieille Charité, l'ancien Hôpital général construit sur les plans de Pierre Puget, au XVII[e] siècle. Un ensemble admirable, au cœur du Vieux Marseille, soigneusement rénové, qui abrite une antenne du CNRS et de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, les salles d'expositions temporaires les plus prestigieuses de la ville, un musée archéologique et désormais un établissement voué aux arts de trois continents – l'Afrique, l'Océanie et l'Amérique indienne. Des expressions artistiques très diverses mais qui, curieusement, ont du mal a conquérir en France leurs lettres de noblesse auprès des autorités officielles.

Si la ville de Marseille a su montrer plus de discernement, c'est que la générosité d'un collectionneur avait fait comprendre aux édiles municipaux la qualité de ces arts dits «primitifs» : Pierre Guerre, avocat marseillais, moins fasciné par l'éloquence judiciaire que par la poétique de René Char ou de Saint-John Perse. Son père, Léonce, fut, avant la guerre de 1914, l'un des premiers en France à s'intéresser à l'art africain. Pierre acheta sa première pièce à l'âge de douze ans en sortant d'une exposition coloniale qui se tenait à Marseille. Collaborateur régulier des *Cahiers du Sud*, ami de Breton, d'Eluard et de Masson, il accumula une belle collection d'œuvres toutes venues d'Afrique de l'Ouest.

Après sa mort, ses héritiers décidèrent d'en donner une partie à sa ville natale. Ce bel ensemble – quatre-vingt-sept pièces – fut exposé (plutôt mal) au palais de Longchamp. Germain Viatte, conservateur des musées de Marseille, obtint de la municipalité qu'elle consacre un musée à ces arts venus de pays qui avaient fait naguère la richesse du Vieux Port. Des fonds furent débloqués, un lieu trouvé – la Vieille Charité, – un conservateur choisi : Alain Nicolas.

«La collection de Pierre Guerre était essentielle pour nous, mais pas suffisante pour justifier, à elle seule, l'ouverture d'un musée», explique ce dernier. Une occasion se présenta alors. Le professeur Henri Gastaut, spécialiste du cerveau, avait réuni – fantasme oblige – une étonnante collection dont la tête humaine était le thème essentiel : crânes ornés, têtes réduites, momifiées, coupes creusées dans des calottes crâniennes. La plupart venant d'Océanie ou de l'Amérique du Sud. Certaines pièces sont mondialement connues, comme la tête ornée Munduruku que le Metropolitan Museum de New-York avait espéré acquérir. Le professeur Gastaut accepta de céder l'ensemble de sa collection pour la somme de 2 millions de francs – le tiers de sa valeur environ.



Masque tschimschiam (Colombie-Britannique).

Une troisième source alimenta le musée en gestation : les objets déposés par la chambre de commerce et d'industrie de Marseille. Celle-ci est l'héritière des musées coloniaux marseillais – il y en eut jusqu'à trois, le dernier ferma ses portes en 1962. Alain Nicolas récupéra, dans la poussière des combles, trois cents pièces intéressantes venues du Pacifique, de Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides, pièces qu'il compléta par une campagne d'acquisition au Vanuatu. *La* ville, enfin, débloqua des crédits pour l'achat de quelques pièces supplémentaires. Le Musée d'Evreux, le Volkerkunde Museum de Berlin et son homologue de Hambourg acceptèrent de faire quelques dépôts.

Vendredi 21 mars, le maire de la ville, Robert Vigouroux, et l'actuel *directeur des musées de Marseille*, Bernard Blistène, pouvaient inaugurer les nouvelles salles (1 500 mètres carrés), au deuxième étage de la Vieille Charité. Sobrement aménagées par Annie Lévy et Nicolas Magnan, peintes d'un bleu soutenu, elles sont toutes en longueur. Les œuvres sont disposées dans des vitrines modulables qui courent le long d'un mur. Les objets sont simplement accrochés sur une trame grillagée. Des cartels indiquent la provenance des pièces. Cette surface est consacrée à la délectation esthétique. Pour se livrer au bonheur de la spéculation ethnographique, le visiteur devra se retourner et faire quatre ou cinq pas : sur le mur d'en face, des panneaux expliquent succinctement la signification et l'usage de la pièce exposée, des cartes situent le pays où vit l'ethnie au sein de laquelle elle a été conçue.

Autre caractéristique : les collections initiales – celles de Pierre Guerre et du professeur Gastaut – n'ont pas été séparées. La première salle accueille les sculptures africaines rassemblées par l'avocat : belle série de masques dan (Côte-d'Ivoire), hiératiques; délicat masque marka (Mali) à l'âme de bois recouverte d'une feuille de laiton; bronze kpelié senoufo (Côte-d'Ivoire); figures de reliquaires kota et byéri fang (Gabon). Comme la plupart des collectionneurs de sa génération, Pierre Guerre affectionne les formes classiques, aux lignes sobres, aux volumes équilibrés, à la patine lisse (1).

Parmi les achats ou les dons récents, un rare masque batcham Bamiléké (Cameroun), une grande statue mumuyé (Nigeria) et un beau masque nunuma (Burkina). Dans la salle suivante sont présentées les pièces tirées du fonds Gastaut : des crânes surmodelés et coloriés du Sépik, une tête de momie égyptienne saupoudrée d'or, sorte de Sarah *Bernhardt décharnée, des coupes* tibétaines creusées dans une calotte crânienne et une impressionnante tête-trophée venue du Brésil.

Parmi les autres objets amérindiens, il faut remarquer le masque tschimschiam (Colombie-Britannique) et les pièces de plumasserie venues du Brésil. La visite s'achève par une série de masques de danse *collectés dans les îles Malakula* il y a quatre-vingts ans, confrontés à ceux qui ont été achetés au même endroit en 1991. Face-à-face intéressant qui montre que l'art traditionnel du Pacifique ne s'est pas toujours transformé en art d'aéroport. Hélas, le Club Méditerranée doit s'installer dans l'île.

Les lacunes de ce musée sont encore importantes, il y manque quelques chefs-d'œuvre plus consistants, mais l'impulsion est donnée. Les pistes à explorer sont balisées. *«Cet établissement est un musée consacré aux arts de trois continents,* explique Alain Nicolas. *Ce n'est pas un musée d'ethnologie. Ce qui ne veut pas dire que nous ne voulons pas nous intéresser aux hommes qui ont produit ces œuvres. Le regard de* l'autre *est d'autant plus important qu'on est ici à Marseille, ville où l'exclusion est trop souvent à l'ordre du jour.»*

Quel regard portait-on sur ces populations «exotiques»? Pour le savoir, Alain Nicolas a rassemblé une centaine de films, les premiers qui ont été tournés à l'aube du septième art. Ils sont actuellement présentés à la Vieille Charité, au cour d'un festival. Les acquisitions se poursuivent. *«Notre but,* affirme Alain Nicolas, *c'est de réunir mille films en l'an 2 000.»* Dernier atout de ce nouveau musée: il a de la place et pourra s'étendre si ses collections s'accroissent (300 pièces sur 1 200 sont présentées). Alain Nicolas contacte les collectionneurs et explore les réserves des musées dont l'intérêt est ailleurs. La présence du CNRS et de l'EHESS permet le développement à terme d'un centre de recherches.

Les arts dits «primitifs» auraient-ils trouvé ici le centre qu'ils cherchent depuis longtemps en France?

EMMANUEL DE ROUX

(1) Cette esthétique se manifeste également dans l'espace d'exposition temporaire, où la portion de sa collection conservée par sa fille est montrée. On peut y voir un magnifique byéri fang à la patine presque translucide.

▶ Centre de la Vieille Charité, 2, rue de la Charité, 13002 Marseille; tél. : 91-56-28-38.

« Premier contact, premier regard, les cent premiers films tournés en Afrique, Amérique et Océanie », jusqu'au 29 mars.

Exposition : « Pierre Guerre, un érudit de son temps », jusqu'au 31 mai.

MUSIQUES

La mort de Georges Delerue

Le musicien français est décédé le 22 mars à Los Angeles. Il était âgé de soixante-sept ans

Homme du Nord, d'une affabilité, d'une simplicité, d'un bonheur de vivre et de créer constants, Georges Delerue s'était d'abord fait connaître par des œuvres de concert et de théâtre, des musiques de ballet et d'opéra, mais la célébrité lui vint, dans les années 60, de la musique qu'il écrivit pour le cinéma. Son nom fut associé à la «nouvelle vague». S'il fut un compositeur favori de Pierre Kast et de François Truffaut, il ne resta pas, pour autant, l'homme d'une spécialisation, de la «mélodie française» pour films, comme le voulut une définition hâtive... et vite révisée. Sollicité par des réalisateurs étrangers, il s'adapta à des expériences diverses, se plaçant, modestement mais avec un talent sûr, un style souple et volontiers charmeur, au service des œuvres cinématographiques les plus cosmopolites.

Georges Delerue eut une activité considérable : 250 partitions environ, pour des courts et longs métrages, des téléfilms et des feuilletons de télévision. S'il nous plaît de retenir plus volontiers son *apport au cinéma* français, c'est qu'il y a trouvé son véritable domaine d'expression lyrique. Mais il sut toujours se renouveler et sa réputation de compositeur international était parfaitement justifiée.

Né à Roubaix, le 12 mars 1925, Georges Delerue fait ses études musicales dans cette ville. En 1945, il vient travailler à Paris, au Conservatoire, avec Darius Milhaud, qui encourage ses dons. En 1948, Delerue dirige, au Festival d'Avignon, la musique de scène de Darius Milhaud pour *Shéhérazade* de Jules Supervielle. Prix de Rome en 1949, il compose un quatuor à cordes, une symphonie concertante, un concertino pour piano et orchestre, des musiques de scène pour le TNP, et un opéra sur un livret de Boris Vian, *le Chevalier de neige*, qui sera créé à Nancy en janvier 1957.

Chef d'orchestre, Georges Delerue a dirigé l'enregistrement de plusieurs partitions de films : celles de Pierre Barbaud pour *la Pointe courte* d'Agnès Varda, de Hanns Eisler pour *Nuit et brouillard*, d'Alain Resnais, de Maurice Jarre pour *Toute la mémoire du monde* d'Alain Resnais. Il commence alors à composer pour le cinéma : films industriels et publicitaires, courts métrages de Jacques Doniol-Valcroze, Georges Franju, Pierre Kast, Maurice Pialat, François Reichenbach, Agnès Varda. Puis Alain Resnais lui demande d'écrire, pour *Hiroshima mon amour* (dont la musique est de Giovanni Fusco), la valse qu'on entend sur le juke-box d'un café. Désormais il a franchi le pas du long métrage. Il écrit la musique du *Bel Age* de Pierre Kast (1959) et celle des *Jeux de l'amour* de Philippe de Broca. Il fera par la suite huit films avec Pierre Kast et seize avec de Broca.

«Symphonie de l'adieu...»

En 1960 débute sa collaboration avec François Truffaut : *Tirez sur le pianiste*. D'emblée, une musique nostalgique, mélancolique et tendre s'accorde à l'univers du jeune cinéaste. Georges Delerue va être à Truffaut ce que Maurice Jaubert avait été à Jean Vigo et à Marcel Carné dans le cinéma d'avant-guerre. Il compose la musique de *Jules et Jim*, du sketch de *l'Amour à vingt ans*, de *la Peau douce*, *les Deux Anglaises et le Continent* (où Truffaut lui fait tenir un petit rôle), *Une belle fille comme moi*, *la Nuit américaine*, *l'Amour en fuite*, *le Dernier Métro*, *la Femme d'à côté*, et *Vivement dimanche!*. Véritable œuvre de cinéma s'il en est à laquelle il faut ajouter, au temps dit de «la nouvelle vague», la sublime partition du *Mépris* de Jean-Luc Godard.

Au cours de toutes ces années où il travaille également pour Jean-Pierre Melville, Henri Verneuil, Gérard Oury, Alain Cavalier, Louis Malle, Delerue trouve le temps de composer une sonate, des concertos, de la musique de ballet et un opéra, *Médis et Alysio*, créé à Strasbourg en 1975.

Georges Delerue réussit à s'adapter à la personnalité turbulente de Ken Russell, pour lequel il écrivit plusieurs partitions, et aux atmosphères bien particulières d'*Un homme pour l'éternité*, et de *Julia* de Fred Zinnemann. Pour *Promenade avec l'amour et la mort* de John Huston, il réinventa des musiques médiévales; pour *le Conformiste* de Bernardo Bertolucci, de langoureux tangos. Il pasticha avec esprit, avec bonheur, des musiques baroques et romantiques et se fit «moderne» pour l'écriture musicale d'un film de Yannick Bellon, *Quelque part quelqu'un*, au début des années 70.

On peut citer encore son travail pour *l'Important c'est d'aimer* de Zulawski, *Calmos* et *Préparez vos mouchoirs* de Bertrand Blier, *Police Python* d'Alain Corneau, *le Bon Plaisir* de Francis Girod, *Conseil de famille* de Costa-Gavras, *Platoon* d'Oliver Stone, *la Révolution française* de Robert Enrico et Richard Heffron, la partition originale écrite pour le film muet restauré d'Alexandre Volkoff, *Casanova*, qui l'accompagne désormais.

Georges Delerue reçut un Oscar et trois année consécutives le César de la meilleure musique en 1978 (*Préparez vos mouchoirs*), en 1979 (*l'Amour en fuite*), et en 1980 (*le Dernier Métro*). Une de ses dernières partitions aura été celle du *Diên Biên Phu* de Pierre Schoendoerffer pour laquelle il avait composé une *Symphonie de l'adieu*...

JACQUES SICLIER

THÉÂTRE

Echos dans la citerne

Jeux de reflets, glissements du burlesque à la poésie : George Lavaudant retrouve Jean-Christophe Bailly

PANDORA
à Bobigny

Dans son premier texte pour la scène, *les Céphéides*, en 1983, Jean-Christophe Bailly invitait ses contemporains à regarder les étoiles. Quelques années plus tard, *le Régent*, sa deuxième pièce, n'avait pour lointains que l'autre bout de la Terre. Avec *Pandora*, aujourd'hui – qui vient d'être créée au TNP et doit y revenir après son séjour à Bobigny, – il entreprend au théâtre ce que fit en peinture Masaccio, cité par un de ses personnages : *«Lier terre et ciel ensemble.»* Cette ambition n'a pas arrêté Georges Lavaudant, qui a passé commande de cette œuvre et l'a mise en scène comme il l'a fait pour les deux précédentes : il en résulte un de ses plus beaux spectacles.

Le ciel de *Pandora*, c'est le ciel de Toscane, celui des tableaux de Piero della Francesca, et aussi celui qu'habitaient les dieux de l'Olympe. La terre, c'est la campagne italienne du Quattrocento, c'est un chantier à la périphérie de n'importe quelle ville occidentale, et le berceau d'une civilisation gréco-latine moribonde. Pour les *«lier ensemble»* matériellement, avant de le faire par la pensée, Jean-Christophe Bailly a utilisé l'espace de la nuit.

La structure de la pièce est *déconcertante pour quiconque exige* une progression chronologique et linéaire. Elle s'ouvre sur un vertigineux prologue qui met en scène, en quelques instants, de notre époque au seizième siècle, la chaîne des générations humaines. Elle continue par le dialogue d'un vieil homme aveugle, Piero della Francesca à la veille de sa mort, et d'un jeune homme présent ou absent qui le guide. Puis l'aveugle sort, un metteur en scène et des acteurs contemporains le remplacent, il est question d'une répétition sur le *«retour de Pandora»*. Des scènes de cette autre histoire sont filées, à peine interrompues de temps à autre par deux touristes trublions qui jargonnent des réflexions intellectuelles sur le théâtre. Une actrice, qui joue le rôle de Pandora, finit par simuler la mort, puis le retour à la vie, et s'en va. La pièce s'achève sur le mystère de ce double départ.

Le sens de ces apparitions et disparitions, de ces rencontres, de ces affrontements aussi – car dans la dernière partie, la pièce est traversée de violences – peut demeurer obscur aux spectateurs qui cherchent obstinément le fil conducteur d'une intrigue. Le changement d'époque, le passage de l'Histoire à sa représentation, l'alternance de scènes graves et de numéros burlesques ajoute alors à leur désarroi.

En revanche, la pièce devient extraordinairement limpide si on la perçoit comme un jeu d'échos, ou de ricochets d'images remémorées, à l'intérieur de cette *«citerne»* évoquée à plusieurs reprises, dans le texte, comme une métaphore de l'esprit humain. Il y a, par exemple, l'image d'une voyageuse inconnue accueillie, un soir, dans un village d'Italie; l'image de jeunes filles disposant des oranges sur le parvis d'une église pour écrire le nom de Dieu; l'image de l'œuf d'autruche, symbole du cosmos, dans un tableau peint il y a plus de cinq cents ans; l'image d'un photographe qui cherche on ne sait quel secret de la vie dans le désordre de sa chambre noire...

Un langage scénique épuré

Ces images et tant d'autres, vues et imaginées – celles du spectacle et celles que suggèrent les mots – élaborent l'œuvre philosophale de Jean-Christophe Bailly. Par elles se lient *«terre et ciel»*, parce qu'elles appartiennent à la réalité la plus quotidienne et sont empruntées, en même temps, à la mythologie; parce qu'on voit les hommes s'en nourrir à la table des dieux.

En montant cette pièce, dont les acteurs – en particulier Michel Aumont, Laura Morante, Carlo Brandt, Philippe Morier-Genoud, Robert Lucibello – font admirablement résonner les mots dans cette *«citerne»*, Georges Lavaudant n'a pas cherché à représenter une mouture supplémentaire du mythe de Pandore. Il a voulu faire ricocher, à son tour, ses souvenirs de théâtre et ses réflexions sur l'évolution du monde.

Il le fait en donnant une tonalité mélancolique, par instants, aux scènes qui évoquent un passé d'harmonie. Et le sentiment de perte qu'il exprime, s'il n'empêche pas l'ironie, l'autodérision, n'est pas occulté par les effets spectaculaires, les prodiges de théâtralité baroque dont il usa parfois. Dans *Pandora* s'affirme sa recherche, sensible depuis *Platonov*, d'un langage scénique épuré, essentiel. La seule rhétorique du spectacle est celle du poète.

BERNADETTE BOST

▶ *MC 93*, du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 15 h 30. Jusqu'au 24 avril. Tél. : 48-31-11-45.

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Ensemble InterContemporain : 19 h lun. Christophe Desjardin (Alto), New London Chamber Choir, Hans Zender (dir.). Melchiorre, Dallapiccola William Matteuzzi : 19 h mar. Ténor, Paola Molinari (piano). Haendel, Scarlatti, Bellini, Donizetti, Rossini, Donaudy, Rimski-Korsakov, Lalo, Tosti.
AUDITORIUM DU LOUVRE (40-20-52-29). Groupe vocal de France : 12 h 30 jeu. John Poole (direction).Kodaly, Ligeti, Bartok.
BATEAU-THÉATRE LE NAUTILIUS (40-51-84-53). Par si, par la : jusqu'au 3 mai. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 17 h dim. Spectacle musical de et avec Frédéric Fontanarosa (piano), Renaud Fontanarosa (violoncelle). Bach, Fauré, Paganini, Scriabine, Prokofiev, Strauss, Chopin, Satie, Chostakovitch, Debussy.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Orchestre symphonique français : 21 h lun. Constance Hauman (soprano), Shelley Whittingham (mezzo-soprano), Nicolas Rivencq (baryton). Mozart, Beethoven, Rossini, Bizet, Offenbach, Gershwin, Berstein.
CHAPELLE SAINT-LOUIS-DE-LA-SALPÊTRIÈRE. Quatuor à cordes Joachim : 17 h dim. Beethoven, Prokofiev. Participation libre.
CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Xavier Gagnepain, Hortense Cartier-Bresson : 12 h 45 mer. Violoncelle, piano. Honegger, Auric, Poulenc Jean-François Gardeil, Billy Eidi : 12 h 45 ven. Baryton, piano. Jacob, Milhaud, Poulenc Solistes de l'Ensemble InterContemporain : 16 h dim. uvres d'Amy, Carter, Stockhausen Cécilia Bartoli : 18 h 30 dim. Mezzo-soprano, György Fischer (piano). Airs de Rossini Chiligirian Quartet : 12 h 45 lun. Britten, Tippett.
CONSERVATOIRE NATIONAL D'ART DRAMATIQUE (42-46-12-91). Bruno Leonardo Gelber : 18 h sam. Piano. Beethoven, Brahms.
CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE (40-40-46-46). Quatuor Antoine Courtois : 19 h lun. Trombones. Palestrina, Scheidt, Telemann, Bach, Bruckner, Debussy, Tibor, Gershwin Xavier Phillips, Yoko Kaneko : 19 h mar. Violoncelle, piano. Bach, Brahms, Chostakovitch.
EGLISE DE LA MADELEINE. Orchestre symphonique Ama-deus : 20 h 30 jeu. Richard Boudarham (direction). Requiem de Mozart Ensemble instrumental Alexandre Stajic : 20 h 30 mar. Rossini, Mozart.
EGLISE ÉVANGÉLIQUE ALLEMANDE. Jean-Louis Beaumadier : 17 h dim. Flûtes. Telemann, Bœhm, Paganini, Bach, Debussy, Jolivet, Ferroud, Donatoni, Genin.
EGLISE NOTRE-DAME-DES-BLANCS-MANTEAUX. Philippe Lefebvre : 17 h dim. Orgue. Buxtehude, Sweelinck, Cornet, Schumann, Mendelssohn, Liszt.
EGLISE SAINT-EPHREM-LE-SYRIAQUE. Ensemble vocal et instrumental Heinrich Schütz : 20 h 45 mar. Schütz, Monteverdi, Lulli, Charpentier, Campra.
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Ensemble instrumental Parenthèse : jusqu'au 2 avril. 21 h jeu. La Lyriade de Versailles, Laurent Brack (dir.). Bach Orchestre Bernard Thomas : 20 h 30 mar. Bach, Vivaldi.
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 28 mars. 20 h 30 sam. Vivaldi, Bach, Haendel.
EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Solistes de l'Académie de l'île Saint-Louis : 20 h 45 sam. ; 17 h 30 dim. Michel Benet (hautbois). Bach.
FIAP (45-55-85-93). Christian Chanel, Jacques Lavielle : 20 h sam. Guitare, violon. Corelli, Bach, Paganini, Bartok, Fauré, Ravel, Falla, Sarasate. Les samedis de la guitare.
HOTEL ADAGIO (40-45-10-00). Thierry de Gromard, Pia Varri : 20 h 30 ven. Baryton-basse, piano. Schumann, Fauré, Ravel.
HOTEL DE CRILLON. Youri Pochtar : 17 h dim. Piano. Brahms, Schumann, Liszt.
L'INSTITUT D'ART. Quatuor Gabriel : 12 h 30 ven. Schumann, Malher, Fauré Orchestre philharmonique de Radio-France : 21 h 30 sam. Les Percussions de Strasbourg, Roland Kieft (direction). Macias, Mache, Racot, Maiguashca Jennifer Bate : 20 h 30 lun. Orgue. Messiaen, Reger, Mathias. Grand auditorium Fusako Kondo, Carlos Roque Alsina : 19 h 30 sam. Soprano, piano, Jean-Pierre Drouet (perc.). uvres d'Amy. Grand auditorium.
MUSÉE D'ORSAY. Christian Zacharias : jusqu'au 31 mars. 18 h 45 mar. Piano. Schumann. Atelier concert.
OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Al Ayre Espanol : 20 h mer. Eduardo Lopez Banzo (direction). Musique baroque espagnole Cynthia Raim : 20 h lun. Piano. Haydn, Schumann, Dvorak, Ravel.
OPÉRA DE LA BASTILLE (44-73-13-00). Gilles Cachemaille : 20 h 30 mer. Baryton, Gérard Wyss (piano). Martin, Ravel, Poulenc Nô contes : 20 h 30 ven. ; 14 h 30 jeu., ven. Autour des cinq Nô modernes. Muriel Bloch (conteuse), Alexandre Meyer (musique) Dimitri Hvorostovsky : 20 h lun. Baryton, Michael Arkadiev (piano). Rimski-Korsakov, Borodine, Tchaïkovski, Rubinstein Concert de musique italienne : 20 h 30 jeu. Musiciens de l'Orchestre national de l'Opéra de Paris. Rossini, Boccherini, Verdi.
OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Orchestre et chœur de la Chapelle royale : 19 h 30 mar. Gustav Leonhardt (direction). Bach.
OPUS CAFÉ (40-38-09-57). Chantal Galiana, Fabrice Boulanger : 22 h mer. Chant, piano. Weill, Poulenc, Rosenthall, Wiener, Britten Futurocorde : 22 h jeu., ven., sam. Maxime Tholance (violon), Jean Roudon (direction). Tchaïkovski, Grieg, Bach, Mozart Anne-Marguerite Pinel, Frantz Michel : 22 h lun., mar. Soprano, piano. Berlioz, Chopin, Strauss, Mahler.
PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Viviane Durand, Valérie Picard : 21 h ven., sam. ; 17 h dim. Sopranos, Delphine Haidan (alto), Jean-Claude Hurtaud, Vincent de Rooster (ténors), Sophie Koch, Catherine Markovic (mezzo-soprano), Bruno Rostand (basse). Haendel, Schumann, Gounod, Massenet, Rossini.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Marguerite, Ida et Hélène-Annabelle : jusqu'au 3 avril. 21 h mer., jeu., ven., sam., mar. Eva Schwabe (chant) Didier Doumergue (mise en scène). Opéra de François Ribac d'après Doctor Faustus Light the Light de Gertrud Stein Claire Geoffroy Dechaume, Jean-Luc Tamby : 20 h 30 lun. Chant, guitare. Dowland, Malipiero, Leroux, Donatoni, Vivier, Rouillon, Stockhausen, Carter.
SALLE CORTOT (47-63-80-16). Orchestre des flûtes de Paris : 17 h 30 dim. Mozart, Grieg, Hirose, Vivaldi.
SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Alan Gampel : 20 h 30 mer. Piano. Chopin, Serrette, Stravinsky Marc Coppey, Philippe Cassard : 20 h 30 jeu. Cello, piano. Beethoven, Fauré, Janacek, Brahms Cécile Hugonnard-Roche : 20 h 30 sam. Piano. Beethoven, Brahms, Bartok, Debussy Emma Johnson : 11 h dim. Clar., et le Quatuor Ravel. Haydn, Dao, Brahms Margaret Price, Graham Johnson : 20 h 30 lun. Soprano, piano. Schumann, Brahms Deszo Ranki : 20 h 30 mar. Piano. Haydn, Beethoven, Schubert Orchestre symphonique Pro arte de Paris : 17 h dim. Ensemble Darius Milhaud, Chœurs de Saint-Eustache, Daniel Stirn (dir.). Calmel, Saint-Saëns, Brahms.
SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Sextuor de harpes de Paris : 15 h jeu. Rameau, Haendel, Vivaldi, Turina, Ravel Orchestre philharmonique de Radio-France : 20 h 30 ven. Mario Berti (ténor), Philippe Fourcade (baryton), Chœur de Radio-France, Marcello Viotti (dir.). Puccini, Respighi Claude Kahn : 20 h 30 sam. Piano. Chopin Ensemble orchestral de Paris : 17 h 30 sam. Catherine Girardelli (violon), Jacqueline Strasburger (alto), Marcel Bardon (violoncelle), Bernard Chapron (flûte), Daniel Arrignon (hautbois), Michel Denize (basson), Gilles Mahaud (cor). Boccherini, Haydn, Bach Orchestre des Concerts Lamoureux : 17 h 45 dim. Jérôme Julien-Laferrière (clar.), Bernadette Gardey (violon), Nicolas Pasquet (dir.). Mozart, Mendelssohn Viktoria Mullova, Bruno Canino : 20 h 30 mer. Violon, piano. Brahms, Beethoven, Prokofiev.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Amsterdam Loeki Stardust Quartet : 18 h ven. Trabaci, Guami, Frescobaldi, Boismortier, Meyering, Bach, Geysen, Vivaldi Kronos Quartet : 20 h 30 lun. Zorn, Daugherty, Reich, Gorecki.
THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Orchestre national de France : 20 h 30 jeu. Bruno Leonardo Gelber (piano), David Zinman (dir.). Brahms Patrice Fontanarosa, Abdel Rahman el-Bacha : 11 h dim. Violon, piano. Mozart, Schumann, Debussy Christian Zacharias : 20 h 30 lun. Piano. Scarlatti, Schumann, Chopin Orchestre symphonique de la Radio de Cologne : 20 h 30 mar. Gary Bertini (dir.). Symphonie nº 7 de Malher Alfredo Kraus : 20 h 30 dim. Ténor, Edelmiro Arnaltès (piano). Airs d'opéra.
THÉATRE GRÉVIN (43-58-75-10). Montserrat Figueras, Jordi Savall, Rolf Lislevand : 11 h dim. Soprano, viole de gambe, guitare. Siècle d'or de la musique espagnole.
UNIVERSITÉ PARIS IX-DAUPHINE. Maria-Joao Pires : 19 h lun. Piano. Chopin, Schumann.

> Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

PÉRIPHÉRIE

ANTONY. ECOLE SAINTE-MARIE. Jean-Claude Pennetier : 20 h 45 ven. Piano. Schubert, Schumann.
ASNIÈRES. THÉATRE ARMANDE BÉJART (47-33-69-36). Aldo Ciccolini : 20 h 30 jeu. Piano. Chopin.
AULNAY-SOUS-BOIS. ESPACE JACQUES-PRÉVERT (48-68-00-22). Portraits : 21 h mer. Coralie Fayolle (piano), Jean-Michel Collet (percussions), Edith Liénard (chorégraphie).
CHOISY-LE ROI. THÉATRE PAUL-ELUARD (48-90-89-79). Hanaé Kabeya, Marie Le Carlier de Veslud : 20 h 30 ven. Violons, Ritsuko Ohashi et Hélène Platone (alto).
ELANCOURT. LE POLLEN (30-62-82-81). Eugen Indjic : 20 h 30 mar. Piano. Schumann, Chopin.
MAISONS-ALFORT. THÉATRE CLAUDE-DEBUSSY (43-96-77-67). Quatuor de saxophones Jean-Yves Fourmeau : 20 h 45 ven. Vivaldi, Fauré, Desenclos, Barber, Sarde, Legrand, Offenbach, Rossini.
MARLY-LE ROI. CENTRE CULTUREL JEAN-VILAR (39-58-74-87). Gisèle et Chantal Andranian : 17 h dim. Pianos. Chopin, Brahms, Albeniz, Ravel, Rachmaninov.
MELUN. ESPACE SAINT-JEAN (64-52-10-95). Orchestre symphonique Pro arte : 21 h ven. Véréra Keller (soprano), Peyo Garazzi (ténor), Kim Antonine Sylvain (alto), Christophe Fel (basse), Chorale Marc-Antoine Charpentier, Jean Martin (direction). Requiem de Verdi.
NEUILLY-SUR-SEINE. AUDITORIUM DEBUSSY-RAVEL. Michel Lalélouse, Blandine Jeannest : 20 h 30 ven. Violon, soprano, Georges Rabol (piano).
NOISY-LE GRAND. ESPACE MICHEL-SIMON (49-31-02-02). Orchestre philharmonique de l'opéra de Sofia : 21 h mer. Symphonie nº 9 de Beethoven.
ROMAINVILLE. EGLISE SAINT-GERMAIN (49-15-55-26). Arnaud Pumir, Françoise Defours, Christine Pollak : 20 h 30 sam. Clavecin, flûte à bec, chant, Julia Griffin, Maria-Carolina Coucha, Pascale Constantini, Isabelle Laffin (viole de gambe). Bach, Haendel, Telemann.
VANVES. THÉATRE (46-45-46-47). Lettres clandestines : jusqu'au 29 mars. 20 h 30 jeu., ven., sam. ; 15 h dim. Philippe Laudenbach (récitant), Marie-Hélène Chesneau, Liliane Mazeron (sopranos), Carole Lipkind (piano), Ivan Morane (mise en scène). Musique d'Alban Berg.
VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU. Maîtrise national de Versailles : 17 h 30 jeu. Charpentier.
VILLE-D'AVRAY. CHATEAU (47-50-44-28). David Bonneaut, Brigitte Revert, Thérèse Pollet : 20 h 30 ven. Violon, piano, violoncelle, François Ducos (flûte), Thierry Dramard (guitare). Bach Patrice Bocquillon, Marie-Christine Millière : 20 h sam. Flûte, violon, Jacques Wiederker (cello), Jean-Louis Petit (clavecin), Maurice Moulin (violon), Alain Motard (piano). Bach Laure Morabito, Raymond Glatard : 15 h dim. Clavecin, alto. Bach Josette Morata, Maurice Moulin : 20 h 30 dim. Piano, violon, Jean-Marie Coatantiec (violon), Jacques Vandeville (hautbois), l'Atelier musique de Ville-d'Avray, Jean-Louis Petit (direction). Bach Dominique d'Arco, Serge Heintz, Pierre Laniau : 20 h 30 lun. Violon, piano, guitare. Bach Emer Buckley : 20 h 30 mar. Clavecin. uvre de Bach Brigitte Revert, Patrice Bocquillon : 17 h dim. Piano, flûte, Jean-Marie Coatantiec (violon), Michel Louchart (clavecin), Jérôme Meunier, Christine Millière (violon), Julien Ridoret (piano). Bach.

OPÉRAS

OPÉRA DE LA BASTILLE (44-73-13-00). Un bal masqué : jusqu'au 25 avril. 19 h 30 mar. Luciano Pavarotti (ténor), Alexandru Agache (baryton), Aprile Millo, Nuccia Focile (sopranos), Susan Shafer (mezzo-soprano), Orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung (direction), Nicolas Joël (mise en scène).
PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Le Toréador : jusqu'au 30 avril. 21 h jeu., ven., sam. ; 17 h dim. Opéra d'Adolphe Adam. Yves Coudray (ténor), Lionel Peintre (baryton), Edwige Bourdy (soprano), Frédéric Chatou (flûte), Erika Guiomar (piano)f9Périphérief0.
BAGNOLET. ESPACE DES ARTS (48-10-30). Les Bavards : 20 h 30 ven. Opéra bouffe d'Offenbach. Jean-Jacques Samuel, Julie Hassler, Christophe Clément, Gaëlle Deniaud-Teyssier, Alain Delavie, Olivier Podesta, Chœur et orchestre de l'atelier départemental choral et instrumental de l'Essonne, Nicolas Brochot (direction), Jean-Philippe Lucas-Rubio (mise en scène).
BRÉTIGNY-SUR-ORGE. ESPACE JULES-VERNE (60-84-40-72). Les Bavards : 17 h dim. Opéra bouffe d'Offenbach. Jean-Jacques Samuel, Julie Hassler, Christophe Clément, Gaëlle Deniaud-Teyssier, Alain Delavie, Olivier Podesta, Chœur et orchestre de l'atelier départemental choral et instrumental de l'Essonne, Nicolas Brochot (direction), Jean-Philippe Lucas-Rubio (mise en scène) Jojo : 21 h mar. Opéra contemporain de Georges Aperghis. Patrick Minard (voix), Richard Duberski, Françoise Rivalland (percussions), Frédéric Daveiro (accordéon), Christophe Huysmen, Nicole Sigal, Valérie Aubert (comédiens).
ELANCOURT. LE POLLEN (30-62-82-81). Jojo : 20 h 30 sam. De Georges Aperghis.
ELDORADO (42-49-60-27). Sissi : jusqu'au 30 avril. 14 h 30 mer., jeu. ; 14 h sam., dim. Opérette de Francis Lopez, livret de Nadine de Rothschild. Avec Richard Finell et Kriss Keller.

PÉRIPHÉRIE

CRÉTEIL. MAISON DES ARTS (49-80-18-88). La Vie parisienne : 20 h 30 ven., sam., mar. ; 15 h 30 dim. Opérette d'Offenbach. Jean-Yves Châtelais, Jacques Verzie (barytons), Alain Hocine, Pierre Berriau, Jean-François Sivadier (ténors), Gilles David (basse), Hélène Delavault, Isabelle Mazin (sopranos), Orchestre et chœurs de l'Opéra de Lyon, Jean-Yves Ossonce (dir.), Alain Françon (mise en scène), Caroline Marcade (chor.).
PAVILLONS-SOUS-BOIS. ESPACE DES ARTS (48-48-10-30). Les Bavards : 20 h 30 ven. De Jacques Offenbach. Nicolas Brochot (direction), Jean-Philippe Lucas-Rubio (mise en scène).

JAZZ, POP, ROCK

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Fabrice LAigle : jusqu'au 11 avril. 20 h 30 mar.
ALLIGATORS (42-84-11-27). Larry Schneider Quartet : 22 h mer., jeu., ven., sam. Avec le trio d'Andy Laverne ; Dimo Goudaroulis : 22 h mar. Avec Wayne Dockery et Bob Demeo.
AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Anthony Ortega : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Chicago Blues, Mattews Skoller : 22 h 30 dim. ; Jam Session : jusqu'au 28 avril. 22 h 30 mar.
AU GRAND REX (45-08-93-89). Crosby, Stills and Nash : 20 h lun.
BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jam Session : jusqu'au 26 mars. 22 h 30 mer. ; Six of us : 22 h 30 ven., sam. ; Audition publique de deux groupes : jusqu'au 29 mars. 22 h dim. ; Captain Mercier : jusqu'au 30 mars. 22 h 30 lun. ; Andalouse's : 22 h 30 mar.
BAR DU POTAGER (40-26-50-96). Francis Demange, José Parras : 22 h mer., jeu. Piano, basse ; Jean-Claude Naude, Jean-Pierre Mulot : 22 h lun., mar. Piano, ctb.
BATACLAN (47-00-30-12). Livity : 20 h ven.
LE BILBOQUET (45-48-81-84). Michèle Bautier en quartet : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam., dim. ; Black Label : 22 h 45 lun., mar.
BLUES DU NORD (42-09-00-77). Malaval BBB and B : 22 h jeu.
CAFÉ BALTARD (42-33-74-03). Mellow Groove : 22 h ven. ; Libidum : 22 h sam.
CAFÉ DE LA DANSE. Fawzi al-Aiedy : jusqu'au 4 avril. 20 h 15 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. L'Oriental Jazz.
CAFÉ DE LA PLAGE (47-00-91-60). Salsa live : jusqu'au 27 mars. 23 h ven. ; Comely Max Caraïbe Quartet : 22 h sam.
CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Malaval and BBB and B : 22 h 30 lun., mar.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Al Copley : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun. ; Roger Guérin Big Band : 21 h 30 mar.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Fred Frith, Que d'la gueule : 20 h 30 sam.
CITY ROCK (43-59-52-09). Mike Lester Band : 0 h mer. ; Dixie Stompers : 0 h jeu. ; Alice Circus : 0 h ven., sam. ; Carlyn Jones : jusqu'au 29 mars. 0 h dim. ; Naz Rock : jusqu'au 30 mars. 0 h lun. ; After Eight : 0 h mar.
DÉJAZET-TLP (42-74-20-50). Tania Maria : 20 h 30 dim.
ELYSÉE-MONTMARTRE. The Lounge Lizards : 19 h 30 mer.
ESPACE ORNANO. Spitfire, Gallon Drunk : 19 h 30 lun. ; Swans : 19 h 30 mar.
L'EUSTACHE (40-26-23-20). X. Richardeau, M. Zennio, R. Persi : 22 h 30 mer., jeu. ; Chicago Blues, Mattews Skoller : 22 h 30 ven., sam. ; Jean-Marie Brière : 22 h 30 lun., mar.
FRONT PAGE (42-36-98-69). Alcotest Trio : 22 h 30 mer. ; Mike Lester : 22 h 30 jeu. ; Blues'n Bluesy : 22 h 30 ven. ; Alcotest Blues Band : 22 h 30 sam. ; House Band : 17 h dim. ; Moon Shot Blues Band : 22 h 30 mar.
GIBUS (47-00-78-88). Steel Night : 23 h mer. ; Combinaisons : 23 h jeu. ; Moons : 23 h ven. ; Cradleyard : 23 h sam. ; Absence : 23 h mar.
HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio New Orleans : jusqu'au 2 mai. 21 h sam. ; Trio Jazz Middle : jusqu'au 1er mai. 21 h ven. Jean-Pierre Gélineau (saxophone), Jean Chaudron (basse), Jean-Pierre Pothier (piano).
HOLLYWOOD SAVOY (42-36-16-73). Gilda Solve : 22 h 15 mer. ; The Transcontinental Cow-boys : jusqu'au 26 mars. 22 h jeu. ; Bloop Gun : 22 h 15 ven. ; Matthew Gonder Band : 22 h 15 sam. ; Freddie Meyer : 22 h 15 lun. ; Bill Thomas : 22 h 15 mar.
JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Ray Gelato Giants of Jive : jusqu'au 28 mars. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. Sax. ténor, Tony Hepworth (trp), Marc Seymour (trb), Martin Winning (sax. alto et ténor), Marc Adelman (piano), Andrew James (basse), John Piper (batt.) ; Boto e Novos Tempos : 22 h 30 dim. ; Daniel Huck : 22 h 30 lun., mar. Saxophone, Emmanuel Beix (orgue), Stan Laffèrière (guitare, chant), François Laudet (batterie) ; Claude Bolling Big Band : jusqu'au 19 avril. 12 h dim.
LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Christophe Marguet : 22 h mer., jeu. ; Sherry Margolin Quartet : 22 h ven., sam. ; Waltre Weir, Gary Karp, Michael O'Dougherty : 22 h lun. Guitare, piano, saxophone, Pierre Coissac (batterie) ; Dobat Quartet : 22 h mar.
LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozzoo's Jazz Combo : jusqu'au 27 décembre. 21 h mer. ; Jacques Caroff Group : jusqu'au 28 décembre. 21 h jeu. ; Michel Mardigian Jazz Group : jusqu'au 29 décembre. 21 h ven. ; Philipppe de Preissac Group : jusqu'au 30 décembre. 21 h sam. Clarinette, Fabrice Orly (piano), Robert Menière (batterie) ; Michel Bescont Trio : jusqu'au 28 décembre. 21 h lun. Michel Bescont (saxophone), J.-L. Caillon (piano), Japy Gautier (batterie) ; Philippe de Preissac Group : jusqu'au 26 décembre. 21 h mar. Clarinette, Pierre Muller (piano), Robert Menière (batterie).
MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Groupe Mahori, Pierre Blanchard Sextet : 20 h 30 jeu. Studio 105.
LE MONTANA (45-48-93-08). Quartet Sheryl Martin : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Trio René Utreger : jusqu'au 28 mars. 22 h 30 ven., sam. Au club ; Chris Henderson Duo : jusqu'au 29 mars. 22 h 30 dim. Au bar ; Trio Rahcerson : 22 h 30 lun., mar. Au bar.
MONTGOLFIER (40-60-30-30). Marc Richard : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Serge Rahcerson et Nivo : jusqu'au 29 mars. 22 h dim. ; Stéphane Guérault : 22 h lun., mar. Clarinette, saxophone et chant.
NEW MOON (49-95-92-33). Silmaris : 21 h 30 jeu. ; Pen Fleps : 0 h 30 ven., sam.
NEW MORNING (45-23-51-41). Roots : 21 h 30 mer. Chico Freeman, Arthur Blyth, Sam Rivers, Nathan Davis (saxophone), Don Pullen (piano), Santi Debriano (basse), Idris Muhammad (drums) ; Ray Anderson Quartet : 21 h 30 jeu. Trompette, Calvin Jones (basse), Simon Nabatov (piano), Pheeroan Aklaff (drums) ; Josy Greco, Bobbie Clarke : 21 h 30 ven. Guitare, drums ; Antoine Illouz : 21 h 30 mar. Philippe Drouillard (guitare), Thierry Fanfant (basse), Benoît Demesmay (clarinette), Stéphane Huchard (drums).
PALAIS OMNISPORTS DE PARIS-BERCY (40-02-60-02). Joe Cooker : 20 h 30 mar.
PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Les Casse-pieds : 22 h mer. ; Un drame musical instantané : 22 h jeu. ; Sons of the Desert : 22 h ven., sam.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Swing Locomotive : 21 h mer. ; Chance Orchestra : 21 h jeu. ; Shuffle Blues : 21 h ven. ; Five o'clock Jazz Group : 21 h sam.
PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Claude Bolling Trio : 21 h jeu. ; High Society Jazz Band : 21 h ven. ; Orpheon Celesta : 21 h sam. ; Hot Papaz Jazz Band : 21 h lun. ; Carl Schlosser Quartet : 21 h mar.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Barney Wilen Quartet : 23 h mer., jeu. ; Dimitri Naiditch, Patrice Caratini : 23 h ven., sam. Piano, contrebasse, Jean-Pierre Arnaud (batterie) ; Hugh Lawson, P. Boussaguet, P. Combelle : 23 h mar. Piano, contrebasse, batterie.
REX CLUB (45-08-93-89). David Vincent : 23 h 30 mer. ; Pulsar : jusqu'au 2 avril. 0 h jeu. ; L'Etudiante : jusqu'au 3 avril. 22 h 30 ven. ; Nuit exotique : jusqu'au 4 avril. 23 h sam. ; Les Toros : 23 h lun.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Laurent Malot : jusqu'au 11 avril. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; La Tordue : jusqu'au 4 avril. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.
SLOW CLUB (42-33-84-30). Jean-Paul Amouroux Boogie Machine : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Al Copley : 22 h mar.
SUNSET (40-26-46-60). Césarius Alvim, Jean-Louis Chautemps : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Emmanuel Sourdeix Trio, Sylvain Beuf : 22 h 30 lun. ; Balan Jazz Trio : 22 h mar.
UNIVERSITÉ PARIS IX-DAUPHINE. Quartette italien d'Aldo Romano : 19 h mar. Aldo Romano (batterie), Franco d'Andrea (piano), Furio di Castri (contrebasse), Paolo Frescu (trompette). Dans le cadre du Festival Campus à l'oreille.
UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Chinois and co : 22 h mer. ; Desperado : 22 h jeu. ; Brothers Mac Daniel : 22 h ven. ; Mox Gowland : 22 h sam. ; J.-J. Milteau and Friends : 22 h mar. ; Sharon Evans : 1 h sam.
LA VIEILLE GRILLE (47-07-99-66). François Tusques : jusqu'au 12 avril. 20 h 30 jeu., ven., sam. Piano.
LA VILLA (43-26-60-00). Von Freeman : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Dorian Perrotin : 22 h lun. ; Correspondances : 22 h mar.
ZÉNITH (42-08-60-00). Jad Wio, Wonder Stuff, FFF, Roachford, Status Quo : 19 h sam. Dans le cadre du Festival Ricard Live Music ; Tom Petty : 20 h lun. ; Incognito, Galliano, Seal, Wet Wet Wet : 19 h ven. Dans le cadre du Festival Ricard Live Music.

PÉRIPHÉRIE

AUBERVILLIERS. CAF' (48-34-20-12). Damato : 21 h sam. 1re partie : THC.
AUBERVILLIERS. ESPACE JEAN-RENAUDIE. R. Carlos Nakai Solo, Clusone Trio : 20 h 30 mar. Flûte, Han Bennink (batterie), Ernst Reijseger (violoncelle), Mickael Moore (saxophone, clarinette). Dans le cadre du Festival Banlieues bleues ; Yves Robert-Georges Appaix Duo : 20 h 30 ven. Trombone, danse. Dans le cadre du Festival Banlieues bleues.
LA CELLE-SAINT-CLOUD. THÉATRE MUNICIPAL (39-69-20-00). TSF : 20 h 45 ven.
COMBS-LA-VILLE. LA COUPOLE (64-88-69-11). Angélique Ionatos, Nena Venetsanou : 20 h 45 ven. Sappho de Mytilène.
COURBEVOIE. ESPACE CARPEAUX (46-67-70-00). Gilberto Gil : 20 h 45 ven.
CRÈTEIL. MJC-CLUB CROIX DES MÈCHES (48-99-75-40). Broken Feet : 21 h ven.
LA DÉFENSE. FNAC CNIT. No man's land : 16 h sam.
DRANCY. SALLE DES FÊTES. Arvo Pilliroog-Ain Agan Duo : 20 h 30 ven. Clarinette, guitare, Randy Weston, les Gnawas du Maroc. Dans le cadre du Festival Banlieues bleues.
ELANCOURT. LE BILBO-CLUB (30-62-41-19). Bill Deraime : 21 h 30 sam.
EVRY. THÉATRE DE L'AGORA (64-97-22-99). Genrosso : 20 h 30 jeu., ven. ; Mike Westbrook Orchestra : 20 h 30 ven.
ISSY-LES MOULINEAUX. FAHRENHEIT (45-54-21-39). Pleasure Fuckers : 20 h 30 ven.
MANTES-LA JOLIE. CENTRE CULTUREL GEORGES-BRASSENS (30-63-03-30). Frédérique, Marie-Josée Vilar, Zool Fleischer : 20 h 45 mar.
MANTES-LA-JOLIE. NORMANDIE (30-92-31-60). Michel et Tony Petrucciani Duo : 20 h 45 sam. ; Assafo, Ti-Fock : 20 h 45 ven.
MASSY. CENTRE PAUL-BAILLIART (69-20-57-04). Luther Allison, Patrick Verbeke : 21 h ven.
MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Trio Beckett, Levallet, Marsh : 21 h jeu. ; Loose Blues : 21 h sam. ; Yves Robert Quartet : 21 h mar. Trombone, Philippe Deschepper (guitare), Claude Tchamitchian (contrebasse), Xavier Dessandre (percussions) ; Luc Pirange Trio : 21 h ven. Jean-Luc Paulmier (piano), Bruno Morange (contrebasse), Gérard Picard (drums).
MONTREUIL. SALLE DES FÊTES. Al di Meola World Sinfonia : 20 h 30 lun. Al di Meola (guitare), Dino Saluzzi (bandonéon), Arto Tuncboyaci (percussions), Chris Carrington (guitare). Dans le cadre du Festival Banlieues bleues.
PANTIN. SALLE JACQUES-BREL. Cyril Lefebvre, Jean-Pierre Arnoux : 20 h 30 jeu. Hommage à Albert Ayler. Dans le cadre du Festival Banlieues bleues.
PAVILLON-SOUS-BOIS. ESPACE DES ARTS (48-48-10-30). Antoine Hervé Solo, Elvin Jones Jazz Machine : 20 h 30 sam. Antoine Hervé (piano) Elvin Jones (percussions), Willie Pickens (piano), Sonny Fortune (saxophone ténor), Ravi Coltrane (saxophones), Chip Jackson (basse). Dans le cadre du Festival Banlieues bleues.
LE PLESSIS-TRÉVISE. ESPACE PAUL-VALÉRY (45-94-38-92). TSF : 21 h mar.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. LA CLEF-L'ECLIPSE (39-73-38-13). Kitty Clac : 21 h ven. ; Les Locataires, E. V., Dye : 21 h sam.
SURESNES. THÉATRE JEAN-VILAR (46-97-98-10). TSF : 21 h sam.
TREMBLAY-EN-FRANCE. CENTRE CULTUREL ARAGON (49-63-70-50). Enver Ismailov-Burhan cal Duo : 20 h 30 mar. Guitare, percussions. Paul Bley-Gary Peacock Duo (piano, contrebasse). Dans le cadre du Festival Banlieues bleues.
LES ULIS. CENTRE BORIS-VIAN (69-07-65-53). Michel Petrucciani : 20 h 30 mer. ; Gilberto Gil :
VITRY. THÉATRE JEAN-VILAR (46-82-84-90). Les Thugs, Die Bunker, Dazibao : 19 h ven., sam. Les Joueurs, les Cadavres, Suspense Rubberband.

BALLETS

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Compagnie Larsen : 20 h 30 jeu., ven., lun. ; 20 h 30 16 h sam. ; 16 h dim. Orphée, mettez-y du vôtre.... Stéphanie Aubin (chor.).
DUNOIS (45-84-72-00). Compagnie Orchesis, Christine Burgos : 20 h 30 jeu., ven., sam. Duplex. Chor. : Christophe Hay-Anne Catherine Nicoladzé. Cruz de toro. Chor. : Christine Burgos.
ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). Compagnie Cadagiani : jusqu'au 18 avril. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Palmerland, Noël Cadagiani (chor.).
MUSÉE GUIMET. Troupe de Kalakshetra : 20 h 30 dim. Extraits du Ramayana.
OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). École du ballet de l'Opéra de Paris : 19 h 30 mer., ven., sam. ; 14 h 30 dim. Orchestre de l'Opéra de Paris, Michel Quéval (direction). Le Prisonnier du Caucase de George Skibine, Entre deux rondes de Serge Lifar, Arcades de Attilio Labis.
PALAIS DES CONGRÈS (40-68-22-22). Ballet national d'Ukraine : jusqu'au 12 avril. 20 h 30 sam., mar. ; 15 h dim.
THÉATRE ADYAR. Troupe de Kalakshetra : 20 h 30 lun. ; 16 h 30 20 h 30 mar. Extraits du Ramayana.
THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Ballet Cristina Hoyos : jusqu'au 29 mars. 20 h 30 mer., ven., sam. ; 17 h dim. Yerma. Chor. Cristina Hoyos. Lo Flamenco. Chor. Cristina Hoyos- Manolo Marin.
THÉATRE DU LIERRE (45-86-55-83). L'Histoire de Kandu et Pramlotcha : jusqu'au 19 avril. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 16 h dim. Un spectacle musical d'Alain Porte d'après des contes mythologiques de l'Inde. Nita Klein (mise en scène), Malakiva (chor.).

PÉRIPHÉRIE

ACHÈRE. LE SAX (39-79-64-91). Compagnie Black blanc beur : 21 h ven. Contrepied, Christine Coudun (chor.). Dans le cadre du Festival Ainsi danse.
BEYNES. LA BARBACANE (34-89-55-99). Compagnie les Orpailleurs : 21 h ven., sam. Terra carmina, Jean-Christophe Bleton (chor.). Dans le cadre du Festival Ainsi danse.
CERGY-PONTOISE. THÉATRE DES ARTS (30-30-33-33). Compagnie Francesca Lattuada : 20 h 30 sam. Hilarotragedia, Francesca Lattuada (chor.).
CHATILLON. THÉATRE (46-57-22-11). Solistes de l'Opéra de Paris : 20 h 45 ven. Aurélie Dupont, Miteki Kudo, Vanessa Legassy, Clairemarie Osta, Jean-Guillaume Bart, Gil Isoart, Emmanuel Hoff, Nicolas Leriche.
CLICHY. THÉATRE RUTEBEUF (47-39-28-58). Peter Goss Dance Company : 21 h 00 ven. Arbre de pluie, Circumambulatoire de Peter Goss.

PARIS EN VISITES

MARDI 24 MARS

« *Les passages couverts* (deuxième parcours), exotisme et dépaysement assurés », 10 h 30, 33, boulevard de Strasbourg (Paris autrefois).

« Le quartier chinois et ses lieux de culte », 11 heures, métro Porte-de-Choisy (P.-Y. Jaslet).

« Le Musée Cognacq-Jay dans l'hôtel Donon », 14 h 30, 8, rue Elzévir (D. Bouchard).

« Exposition Toulouse-Lautrec, à la Bibliothèque nationale », 14 h 30, 58, rue de Richelieu (Tourisme culturel).

« Notre-Dame de Paris. Décors sculptés, vitraux, symbolique du Grand Œuvre et vie quotidienne au Moyen Age », 14 h 30, métro Cité (Europ explo).

« Romantique butte aux Cailles. Evocation du passé et artisanat », 14 h 30, place Paul-Verlaine (Paris, capitale historique).

« Les passages marchands du dix-neuvième siècle (premier parcours), une promenade hors du temps », 14 h 40, 19, rue Jean-Jacques Rousseau (Paris autrefois).

« Le nouveau siège du journal *l'Humanité* à Saint-Denis » (groupe limité à 25 personnes), 14 h 45, sortie métro Saint-Denis-Basilique.

« Le quartier Saint-André-des-Arts, de la fontaine Saint-Michel au passage du Commerce Saint-André-des-Arts », 15 heures, devant la fontaine Saint-Michel (Monuments historiques).

« Le temple bouddhique du bois de Vincennes », 15 heures, métro Liberté, angle avenue de Paris et avenue de la Liberté (P.-Y. Jaslet).

« Le quartier de la Folie-Méricourt », 14 h 45, métro Couronnes (V. de Langlade).

« *Les Lautrec de Lautrec* », 15 heures, Bibliothèque nationale, 1, rue Vivienne (G. Marbeau-Caneri).

CONFÉRENCES

Centre associatif Mesnil-Saint-Didier, 25, rue Mesnil, 14 h 30 : « L'islam divisé : sunnisme et chiisme », par K. Vanderhaeghe ; 16 h 30 : « Urbino. La très belle demeure de Federico, duc de Montefeltre », par J. Thabuis (Le Cavalier bleu).

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 18 heures : « Les galaxies » (Cours d'astronomie pratique).

Salle Notre-Dame-des-Champs, 92 *bis*, boulevard du Montparnasse, 15 heures : « La Russie. Novgorod et le triangle d'or : une concentration d'églises exceptionnelles » (Paris et son histoire).

École des Mines (grand amphithéâtre), 60, boulevard Saint-Michel, 18 h 30 : « La stratégie d'entreprise », par M. Legrand, directeur industriel de Pechiney (Conférences aux Mines).

Galerie Colbert (auditorium), 2, rue Vivienne, 19 heures : « Le constructeur attentif : Pisarro », par F. Barbe (Hors cadre).



La CISL

Centrales

ÉCONOMIE

BILLET

Epreuve de vérité pour le Plan

Le Plan et son nouveau commissaire général, M. Jean-Baptiste de Foucauld, entrent dans une période qui va leur permettre de tester la validité de leur rôle et l'efficacité de leur action. C'est dans un peu moins d'un an, en février 1993, que le Conseil économique et social va examiner les grandes *orientations du XIe Plan*. Et ce n'est qu'après les élections législatives de mars que le Parlement votera ce « projet collectif » qui doit guider les actes des gouvernants pour la période 1993-1997, celle de l'ultime phase avant l'entrée dans *l'ère de la monnaie* unique européenne.

Ce calendrier laisse déjà à penser qu'il y a fort peu de chances pour que le gouvernement en place au moment du débat parlementaire soit le même que celui qui a défini, au conseil des ministres du 18 mars, les principales priorités. Mme Edith Cresson a en effet présenté trois axes constituant ce qu'elle a appelé un *« contrat pour l'avenir »* : moderniser l'Etat, *développer la compétitivité de l'économie et assurer un meilleur* cadre de vie. Les mauvais résultats enregistrés par le PS aux élections régionales et cantonales, dimanche 22 mars, renforcent le sentiment qu'une nouvelle alternance politique est quasi inéluctable. Dans un tel *contexte, comment le* Commissariat du Plan peut-il travailler efficacement? Il met en musique les orientations d'un gouvernement en sursis pour les faire entériner *in fine* par un gouvernement en devenir. Dur exercice!

Alors que la planification a été largement remise en cause tant par l'effondrement du modèle centraliste et autoritaire des pays de l'Est que par la difficulté croissante de se livrer à la prospective et d'avoir une vision *à long terme*, le Plan va être confronté à une épreuve de vérité. Peut-il dégager des perspectives d'avenir indépendamment des jeux politiques, au-delà des successions de majorités de couleur différente? S'il n'est plus *« l'ardente obligation »* de ses premiers temps, le Plan peut-il encore, selon la formule utilisée par M. de Foucauld dans *les Echos* du 19 mars, *« contribuer à donner du sens collectif »*?

M. de Foucauld et les présidents des diverses commissions de travail qui doivent présenter un rapport d'ici à la fin de l'année 1992 – personnalités dont les qualités et les compétences peuvent difficilement être mises en cause (*le Monde* daté 22-23 mars) – font le pari qu'un tel *« projet collectif »* est au-dessus du tumulte politicien, des campagnes électorales et des débats partisans. Le calendrier européen, tel qu'il a été fixé à Maastricht, ne va-t-il pas se charger de montrer le chemin à la France, comme à ses partenaires? *Rarement le* Commissariat, *qui se veut un lieu de concertation privilégié, n'aura eu à travailler aussi difficilement.* Sans filet.

MICHEL NOBLECOURT

Avec le projet d'absorption de la Confédération mondiale du travail

La CISL confirme son pouvoir d'attraction

L'effet « boule de neige » dont a bénéficié la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) depuis la chute des régimes communistes et de plusieurs autres dictatures pourrait bien se poursuivre dans les mois qui viennent. Alors que certains syndicats africains « non inscrits » semblent de plus en plus tentés de gagner les rangs de la CISL, dont le congrès doit s'achever à Caracas mardi 24 mars, celle-ci envisage ouvertement d'accueillir les organisations membres de la Confédération mondiale du travail (CMT).

CARACAS

de notre envoyé spécial

M. John Vanderveken, secrétaire général de la CISL, a annoncé que des contacts ont été engagés avec la Confédération mondiale du travail, internationale d'inspiration chrétienne qui revendique 10 millions d'adhérents (et dont les effectifs sont, en fait, très sensiblement inférieurs), dans la perspective d'un regroupement. Dès lors, cette nouvelle Internationale – la CISL comptant déjà 110 millions de membres – regrouperait la quasi-totalité des syndicats de la planète.

Pour mener à bien cette absorption de la CMT, à laquelle appartient la CFTC française, il sera néanmoins nécessaire de renouer le dialogue entre certaines organisations concurrentes en Afrique et en Amérique du Sud. S'exprimant devant le congrès à Caracas, le président de la CMT, M. Willy Peirens, a jugé qu'un rapprochement était *« tout à fait faisable »* tout en soulignant que les deux organisations devaient *« d'abord mieux se connaître »*.

Alors que Force ouvrière n'accueille pas cette éventualité avec un enthousiasme débordant, M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, s'en réjouit. Pour lui, ce regroupement mondial doit faire réfléchir les centrales nationales, et donc françaises. *« Dans nos pays respectifs nous devons donner l'exemple en développant les convergences »*, a-t-il souligné.

« Organisation attrape-tout »

Nouvelle adhérente de la CISL, la CFDT peut d'ailleurs se féliciter d'un accord conclu avec FO. M. Kaspar deviendra le suppléant de M. Marc Blondel, son homologue de FO, au sein des instances dirigeantes de la CISL, mais ce dernier cédera son poste de représentant de la France au Bureau international du travail (BIT) pour la période 1993-1996 à la CFDT. Toutefois, les représentants de FO se sont empressés de souligner que ce compromis n'était valable que *jusqu'à 1996...*

Intervenant devant le congrès, M. Bernard Mourgues (FO) a exprimé une préoccupation partagée par de nombreuses autres délégations en souhaitant que la CISL ne devienne pas *« une organisation attrape-tout »* et n'accepte pas l'affiliation de membres n'ayant que partiellement rompu avec le communisme. *« Restons vigilants au regard de conversions par trop spontanées liées aux circonstances »*, a-t-il prévenu.

Pour M. Bruno Trentin, secrétaire général de la CGIL, principale confédération italienne qui revendique (près de six millions d'adhérents), il est nécessaire d'élaborer une charte garantissant *« l'indépendance à l'égard des partis et le respect des droits individuels des adhérents »*. Autant de contraintes que bien des syndicats appartenant à la CISL, notamment la CTV vénézuélienne, sont probablement loin de satisfaire. Exprimant un sentiment largement partagé, M. Trentin a vivement souhaité que la CISL renforce prioritairement ses structures régionales, en Afrique et en Amérique latine notamment.

Enfin, M. Emilio Gabaglio, secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats (CES), a annoncé que la célébration du 1er mai 1992 dans la Communauté sera placée sous le signe *« de la lutte contre le racisme et l'exclusion des travailleurs immigrés »*.

JEAN-MICHEL NORMAND

En visite aux Etats-Unis

Le chancelier Kohl a invité les Américains à refuser l'isolationnisme

WASHINGTON

de notre correspondant

A l'issue de deux journées d'entretiens à Camp David avec le président George Bush, le chancelier Helmut Kohl, intervenant indirectement dans la campagne électorale, a demandé aux Américains de ne pas sombrer dans l'isolationnisme. M. Kohl a aussi tenté de calmer le jeu en ce qui concerne les négociations du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce international), dans lesquelles Européens et Américains s'opposent durement.

Le chancelier a assuré, dimanche soir 22 mars, qu'un compromis était possible dans ces négociations. *« Il y a de la marge pour un compromis »*, a déclaré M. Kohl, ajoutant : *« A l'évidence, quand nous parlons de compromis, cela veut dire que les deux parties doivent évoluer. »* Ayant fait valoir qu'il n'était pas venu aux Etats-Unis pour *« négocier formellement »* dans cette affaire, le chancelier n'en a pas moins indiqué que lui-même et le président Bush étaient déterminés à obtenir un accord d'ici à l'échéance du 15 avril fixée par le directeur général du GATT, M. Arthur Dunkel.

Les deux dirigeants n'ont pas été plus précis. M. Bush a vraisemblablement de nouveau exhorté M. Kohl à faire pression sur la France, que les Etats-Unis tiennent pour le principal responsable de l'échec de ces négociations de l'Uruguay Round entamées il y a six ans pour aboutir à une nouvelle libéralisation du commerce international. Pour la presse et l'administration américaines, il ne fait pas de doute que les pourparlers achoppent uniquement à cause du refus de Paris de faire de plus amples concessions sur le volet agricole de la négociation.

Les dirigeants américains estiment que la CEE doit démanteler sa politique agricole commune (la PAC), politique qu'ils présentent comme effroyablement protectionniste. Ils accusent la France d'en être le principal défenseur. S'il y a de *« l'amertume »* à Washington, écrivait récemment le *Washington Post*, *« c'est contre Mitterrand »* – sous-entendu : pas contre M. Kohl.

Lors d'une conférence de presse réunie avec M. Bush, le chancelier a chaleureusement salué la politique étrangère menée par son hôte. Enfin, par médias interposés, M. Kohl a fait la morale à un électorat américain que l'on dit d'humeur isolationniste, indifférent à la politique étrangère et notamment à ce qui se passe dans l'ex-URSS : *« Je veux dire à l'électeur américain que la destinée du monde se décide sur le front de la politique étrangère et que chaque peuple qui ne comprend ni ne suit cette leçon de l'Histoire le payera très cher* (...); *cela est particulièrement vrai dans le cas du peuple américain qui, qu'il le veuille ou non, a un rôle à jouer dans les affaires de ce monde. »*

ALAIN FRACHON

Centrales nucléaires à l'Est : l'économie contre la sûreté

Que faut-il faire des dizaines de sites atomiques hérités des anciens régimes communistes?

L'Arménie s'asphyxie lentement. Privées de chauffage à la suite du blocus imposé par l'Azerbaïdjan, les écoles n'ouvrent leurs portes que deux heures par semaine. *L'université d'Erevan, la capitale,* est fermée depuis des mois. Et la quasi-totalité des entreprises du pays sont en chômage technique.

Dans ce pays, sources d'énergie, hormis un peu d'hydraulique, l'approvisionnement ne repose plus que sur les fournitures de gaz et de fioul qui transitent par la Géorgie voisine. Livraisons aussi insuffisantes qu'aléatoires : dix-huit heures par jour, l'électricité manque à Erevan.

Pour desserrer d'un cran l'étau énergétique, le pays ne dispose que d'une carte : faire redémarrer la centrale nucléaire d'Oktemberyan. Ses deux tranches de 440 MW pourraient fournir le tiers de l'électricité consommée en temps normal par l'Arménie. Mais faut-il les relancer? Arrêtée il y a tout juste trois ans, au lendemain du tremblement de terre qui dévasta l'Arménie, la centrale, située à moins de trente kilomètres d'Erevan et de son million et demi d'habitants, n'est pas mieux armée qu'en 1988 pour résister à une nouvelle secousse tellurique. De là la valse-hésitation du gouvernement arménien. Favorable à la réouverture de la centrale, il a abandonné au Parlement le soin de trancher. Avant la mi-avril en principe.

L'Arménie est un cas d'école, mais pas une exception. Dans la plupart des pays de l'ancien bloc socialiste, la question se pose à l'identique : que faire des dizaines de centrales nucléaires léguées par les régimes communistes et dont on sait aujourd'hui qu'elles pèchent *par leur manque* de sûreté. Faut-il stopper les plus dangereuses et démanteler celles qui sont à l'arrêt? Abandonner les centrales en chantier? Faire une croix sur les projets? La sagesse serait de tout arrêter. La logique économique, elle, plaide pour le *statu quo*. Loin de s'effondrer, la consommation d'électricité en Bulgarie, par exemple, n'a baissé que de 5 % en 1990, et de 12 % en Roumanie, le pays *où la chute est la plus marquée*. Fermer les centrales nucléaires ne ferait qu'aggraver la crise dans laquelle se débattent les pays d'Europe centrale. Et priver certains d'entre eux, exportateurs d'électricité – comme la Lituanie, – de leur principale source de devises.

Une centrale orpheline

Toutes les centrales nucléaires de l'Est *ne présentent* pas le même risque. Dépourvus d'enceintes de confinement, les réacteurs du type RBMK – comme la centrale ukrainienne de Tchernobyl – sont les plus inquiétants. L'Agence internationale de l'énergie atomique (l'AIEA) *« n'est pas très à l'aise avec ces réacteurs »*, confirme M. Pierre-Yves Tanguy, inspecteur général pour la sûreté nucléaire à EDF. *« Ils devraient être fermés le plus rapidement possible »*, déclarait récemment le patron du groupe allemand Siemens, M. Heinrich von Pierer.

La solution est radicale. C'est celle qui a été imposée par le Parlement ukrainien : les trois réacteurs encore en service à Tchernobyl seront stoppés en 1993. Les Lituaniens, qui ont hérité de deux RBMK de 1 500 MW – les plus gros réacteurs nucléaires en service au monde, – ont opté pour une demi-mesure : limiter à 1 000 MW la puissance effective des tranches d'Ignalina. *« C'est devenu une centrale orpheline,* s'inquiète un spécialiste. *Son exploitation est assurée par des Russes, donc des étrangers, les Lituaniens n'ayant pas les compétences nécessaires. »* Quant aux RBMK russes – onze tranches sur les seize toujours en exploitation dans l'ex-URSS, – ils ont été modifiés au lendemain de l'accident de Tchernobyl, mais les Occidentaux affirment se heurter à *« une indéniable mauvaise volonté des concepteurs dès lors qu'il s'agit d'ouvrir les dossiers »*. Hypothèse avancée : les Russes ne veulent pas courir le risque d'avoir à fermer des centrales qui fournissent 50 % de l'électricité nucléaire du pays.

A l'inverse des RBMK, qui n'ont jamais été exportés en dehors d'Union soviétique, l'autre famille de réacteurs conçue par les ingénieurs soviétiques, celle des VVER (à eau pressurisée et uranium enrichi), a largement essaimé. De la Hongrie à la Bulgarie en passant par l'ex-RDA et la Finlande amie, pas moins de quarante-quatre tranches ont été mises en service depuis 1972. Et huit sont toujours en construction.

Moyennant des améliorations substantielles, les plus récentes d'entre elles, les VVER-213 et les VVER-1000, ont été jugées *« bonnes pour le service »* par les experts occidentaux. Doté d'une structure de confinement, parfois d'une véritable enceinte, ce type de réacteur pèche surtout par l'archaïsme de son « contrôle commande ». Les instruments qui permettent de savoir ce qui se passe à l'intérieur du réacteur et de réagir sont d'un autre âge. *« Ils ont trente ans de retard »*, assure un responsable français.

Les « Trabant du nucléaire »

Le bilan de santé des VVER-230, les plus anciens de la famille, est plus sombre. Vingt ans après leur mise en service, ces réacteurs n'ont certes jamais connu d'accident grave. Mais les incidents – en particulier les incendies – sont innombrables. Le diagnostic porté sur ces *« Trabant du nucléaire »* est unanime : mal conçus, mal exploités, mal entretenus..., les VVER-230 ne satisfont pas aux critères de sûreté en vigueur dans les pays occidentaux. L'idéal serait de les arrêter eux aussi *« le plus tôt possible »*.

C'est ce qu'a fait Bonn, dans la foulée de la réunification allemande, pour les quatre réacteurs de Greifswald (ex-RDA). L'Ukraine, de son côté, a voté en 1990 un moratoire de cinq ans. Pratiquement achevées, quatre VVER de 1 000 MW n'ont donc toujours pas été mis en service. Le sacrifice est supportable : *en 1990,* l'Ukraine a exporté 28 TWh d'électricité en direction d'Europe centrale et orientale. Mais les lendemains s'annoncent moins roses. La chute de la production enregistrée en 1991 a entraîné un plafonnement des exportations – désormais payables en devises – à 15 TWh. *« En 1993, l'Ukraine ne sera plus en mesure d'exporter »*, pronostique un électricien européen.

Faute de solution de rechange, peu de chances que la Bulgarie, la Tchécoslovaquie et la Russie, les trois autres détenteurs de VVER-230, imitent l'Ukraine. Exemple caricatural, celui de la Bulgarie. Quatre des six tranches de la centrale de Kozloduy, la seule du pays, sont du type VVER-230. Or, à elle seule la centrale fournit 35 % de l'électricité du pays (1990). Fermer Kozloduy finirait d'étrangler le pays.

Dans ces conditions, priorité aux réparations urgentes. Canalisations et soudures contrôlées de près, réparations ou changement des appareils en mauvais état, formation des opérateurs, mise en œuvre de procédures d'urgence : les Occidentaux supervisent cette opération de grand nettoyage sous l'œil des « gendarmes » de l'AIEA. L'objectif est d'*« amener la sûreté des installations au niveau qui aurait dû être le leur lorsque ces installations ont démarré »*, fait valoir M. Jacques Panossian, directeur délégué de Framatome.

Au-delà de 1995, le raccommodage nucléaire ne tiendra pas. Fermeture ou reconstruction partielle des VVER-230 : il faudra choisir. Bulgares et Tchèques penchent, semble-t-il, pour un arrêt pur et simple. Les Russes, en revanche, seraient favorables à la *« reconstruction »*. Le coût de l'opération est évalué au tiers de l'investissement initial. Comment le financer? Les Occidentaux en seront de leur poche. Au-delà, c'est sans doute la remise à niveau générale du parc de centrales à l'Est qu'ils devront payer d'une façon ou d'une autre.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Le premier ministre japonais se prononce en faveur d'une baisse des taux d'intérêt

La perspective d'un assouplissement du crédit au Japon, jugé très probable depuis plusieurs semaines, s'est précisée dimanche 23 mars. Le premier ministre nippon, M. Kiichi Miyazawa, a en effet déclaré lors d'une conférence de presse qu'une reprise de l'économie devrait intervenir, pourvu que la Banque centrale annonce une diminution du taux de l'escompte. *« Bien des dirigeants se tiennent prêt à augmenter leurs investissements dès que les taux d'intérêt toucheront un plancher »*, a ajouté M. Miyazawa. Il a estimé que le taux de croissance atteindrait 3,7 % au cours de l'année fiscale devant se terminer fin mars, un résultat conforme aux prévisions. Face aux craintes de ralentissement de l'activité, la Banque du Japon a déjà ramené le taux de l'escompte de 5 % à 4,5 % en décembre 1991.

Le budget de la Chine enregistre un déficit très supérieur aux prévisions

Le déficit budgétaire de la Chine a été en 1991 bien plus important que prévu, et restera pratiquement au même niveau en 1992, a fait savoir le gouvernement samedi 22 mars à l'occasion de la présentation d'un projet de budget pour 1992. Le solde négatif s'est élevé à 21,1 milliards de yuans (1 yuan vaut 1 franc environ) l'an dernier, soit 70 % de plus que le montant annoncé. Il devrait s'élever à 20,8 milliards cette année.

Selon M. Wang Bigqian, ministre des finances chinois, le dérapage budgétaire est attribuable en grande partie aux inondations de l'été dernier. Il a cependant reconnu que les finances publiques chinoises souffraient des lourdes subventions à la population et aux entreprises d'Etat.

Après la perte en vol d'un morceau de gouvernail

British Airways vérifie sa flotte de Concorde

La compagnie British Airways a entrepris la vérification de sa flotte de sept Concorde, après que l'un d'eux eut perdu en vol un morceau de gouvernail, a indiqué dimanche 22 mars un porte-parole de la compagnie britannique. L'incident s'est produit, samedi 21 mars, sur un appareil qui transportait soixante-quatre passagers de Londres à New-York. L'équipage s'est rendu compte d'un défaut de gouvernail deux heures après le décollage, et a coupé un des quatre réacteurs. L'avion a poursuivi son vol et a atterri sans problème à New-York. A aucun moment, a affirmé la compagnie, les passagers n'ont été en danger.

Selon British Airways, c'est la troisième fois en trois ans que ce type d'incident se produit sur un Concorde. L'enquête avait établi pour les deux premières fois que le morceau de gouvernail s'était détaché en raison de l'humidité enfermée pendant la fabrication à l'intérieur de la pièce.

EN BREF

□ **La Syrie accueille un nombre croissant de touristes.** – Le nombre de touristes en Syrie a dépassé en 1991 la barre de 1,5 million, et la guerre du Golfe n'a pas affecté ce secteur jugé vital par les autorités syriennes. Selon le ministre du tourisme, M. Adnane Kouli, les touristes ont été 1 570 151 l'an dernier en Syrie contre 1 443 000 en 1990 et 1 363 000 l'année précédente. En 1991, 79 % d'entre eux étaient des Arabes – surtout des pays du Golfe, de l'Egypte et du Liban, – le reste venant notamment des Etats-Unis, du Canada, d'Europe *et du Japon*. Selon la presse syrienne citant des responsables du ministère du tourisme, ces touristes ont dépensé entre 400 et 500 millions de dollars, soit entre 2,4 milliards de francs et 2,8 milliards de francs. En 1990, selon les chiffres officiels, les revenus du tourisme s'étaient établis à 450 millions de dollars.

□ **Northwest Airlines propose de racheter Continental Airlines.** – La quatrième compagnie aérienne américaine, Northwest Airlines, espère racheter Continental Airlines, actuellement sous la protection de la loi des faillites, a indiqué récemment M. Alfred Checchi, coprésident de Northwest. Pour financer cette acquisition, la compagnie américaine, qui a subi des pertes importantes s'élevant à 302 millions de dollars en 1990 et 317 millions en 1991, serait contrainte de faire appel au marché boursier. Une telle émission de titres permettrait à la compagnie de lever de 500 millions à 600 millions de dollars, estime le responsable financier de la compagnie, M. Joe Francht. – *(AFP.)*

□ **Dockers : affrontements à Lorient.** – Une nouvelle grève nationale des dockers – c'est la vingt-deuxième depuis le début du conflit avec le gouvernement – a paralysé, vendredi 20 mars, la plupart des ports français. Des incidents se sont produits à Lorient, ville dont le maire est M. Jean-Yves Le Drian, secrétaire d'Etat à la mer. Les dockers ont, en fin d'après-midi, bloqué la circulation sur la voie express; ils ont lancé des pierres et des billes de fer sur les policiers qui tentaient de les disperser. L'affrontement, très violent, n'a duré que quelques minutes et n'a pas fait de blessés.

VIE DES ENTREPRISES

Envisageant une capacité de production de 24 millions de seringues par an

Le pharmacien Finagrosan s'installe à Lourdes

TARBES

de notre correspondant

Spécialiste des produits anticancéreux, le groupe Finagrosan a décidé de créer une nouvelle unité pharmaceutique à Lourdes. Mme Labrador, directrice de Finagrosan, pharmacie industrielle, a annoncé son intention, en signant une convention avec le maire de Lourdes, M. Philippe Doustre-Blazy.

Cet accord prévoit l'installation d'une nouvelle entreprise appelée *Pharma-Bigorre* sur la zone industrielle du Monge, dans la ville des Hautes-Pyrénées. Implantée à Idron, dans le département voisin des Pyrénées-Atlantiques, la société Finagrosan désire diversifier sa production.

A Lourdes, la société fabriquera des seringues en verre vides ou prêtes à l'emploi et envisage une capacité de production de 24 millions d'unités par an sur une surface de 4 900 mètres carrés, dont 1 800 seront consacrés à des «salles blanches», pièces isolées où les chercheurs maîtrisent la production particulaire dans des enceintes stériles.

Le site de Lourdes a été choisi en raison de sa climatologie qui se prête parfaitement à cette industrialisation. Mme Labrador a loué les *qualités de l'air et de l'eau de la* région. Les marchés représentés par cette production visent les milieux hospitaliers et pharmaceutiques français mais aussi étrangers. Pharma-Bigorre affiche déjà des prétentions à l'exportation vers les Etats-Unis (il a obtenu l'aval de la Food and Drugs Administration (FDE), l'organisme américain chargé du suivi des médicaments) et vers le Japon.

Les travaux de construction de cette usine débuteront en juillet prochain. Pharma-Bigorre commencera ses activités en juin 1993 et prévoit, à terme, la création de quatre-vingts emplois qui viendront renforcer et compléter le développement industriel amorcé depuis trois ans à Lourdes, dans une ville qui, jusqu'ici, se contentait de son statut de deuxième ville hôtelière et touristique de France.

JEAN-JACQUES ROLLAT

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Banques populaires : rentabilité redressée.** – La rentabilité du Groupe des Banques populaires s'est sensiblement redressée en 1991. Le produit net bancaire (différence entre le coût des ressources et le revenu tiré des activités) a augmenté de 5,2 % au lieu de 4,5 % en 1990, grâce à une forte progression des commissions (+25 %). Surtout, la maîtrise des frais généraux et des amortissements, dont la hausse a été ramenée à moins de 1 % (12,8 milliards de francs contre 12,7 milliards de francs en 1990) a permis de dégager un résultat brut d'exploitation après amortissements de 3,65 milliards de francs (+24 %, contre + 5,7 % en 1990). Mais en raison de la montée continuelle des risques sur les crédits, les provisions ont augmenté de 27,1 %, passant de 1,67 milliard de francs à 2,13 milliards, ce qui a limité à 20 % la progression du résultat net d'exploitation (1,52 milliard de francs contre 1,26 milliard).

□ **Castorama : bénéfice en hausse de 40 % en 1991.** – Castorama Dubois investissements (bricolage) a réalisé en 1991 un bénéfice net de 255 millions de francs, en hausse de 40 % sur celui de 1990 (182 millions). Hors éléments exceptionnels, le résultat net s'établit à 242,2 millions de francs contre 173,6 millions (+39,5 %). Le chiffre d'affaires (TTC) est en hausse de 16,9 %, à 10,35 milliards et le groupe s'attend à 12,7 milliards de francs pour 1992. Castorama, qui vient de porter sa participation de 66 % à 100 % dans Briker, indique qu'il ouvrira le 26 mars son premier magasin en Allemagne, près de Dortmund.

□ **Moulinex : hausse de 11,2 % du résultat net en 1991.** – Le groupe d'électroménager Moulinex a enregistré en 1991 une hausse de 11,2 % de son résultat net consolidé (part du groupe) à 149 millions de francs (134 millions en 1990). Passé dans le giron de Moulinex en 1991, l'allemand Krups (1,8 milliard de francs de chiffre d'affaires), a affiché l'an dernier un résultat d'exploitation positif mais son acquisition pèse sur l'endettement du groupe français. Celui-ci s'est nettement alourdi l'an dernier, passant de 1,3 milliard de francs fin 1990 à 2,19 milliards fin 1991. Après une année 1991 commercialement mitigée (stagnation des ventes sur les marchés français et allemand, détérioration aux Etats-Unis, expansion en Europe du Sud), le groupe s'est fixé comme objectif en 1992 de réaliser 9 milliards de chiffre d'affaires (8,35 milliards en 1990) et d'améliorer sa rentabilité. Le fabricant d'électroménager précise qu'il proposera le maintien du dividende à 4 francs par action (plus 2 francs d'avoir fiscal).

□ **Nestlé : hausse de 8,7 % du bénéfice net en 1991.** – Le groupe alimentaire Nestlé a réalisé l'an dernier un bénéfice net consolidé de 2,470 milliards de francs suisses (9,24 milliards de francs), en hausse de 8,7 % par rapport à l'année précédente et proposera à ses actionnaires un dividende en progression de 7,5 %. Le groupe suisse explique qu'il a réussi à améliorer ses bénéfices et à maintenir ses marges *«malgré des provisions en forte hausse pour des dépenses non commerciales liées à des mesures de restructuration et de rationalisation, surtout en Amérique du Nord, en Grande-Bretagne, en France et au siège»*. Le chiffre d'affaires en 1991 a atteint 50,486 milliards de francs suisses, en hausse de 8,9 %. Le dividende qui sera proposé à l'assemblée générale du 21 mai est de 215 francs suisses par action, contre 200, et de 43 francs suisses par bon de participation, contre 40.

RACHATS

□ **ARBED acquiert une aciérie dans l'ex-RDA.** – Le groupe sidérurgique luxembourgeois ARBED va acheter l'aciérie Maxhuette de Unterwellenborn (sud-ouest de l'ex-RDA) et y supprimer près des trois quarts des emplois, a annoncé, mercredi 18 mars à Berlin, l'office de privatisation (Treuhandanstalt). ARBED s'est engagé à investir 290 millions de marks (986 millions de francs) et prévoit de ne conserver que 620 des 2 800 emplois, a précisé lors d'une conférence de presse M. Hans Kraemer, membre du directoire de la Treuhand. 6 000 personnes travaillaient dans cette aciérie avant la chute du régime communiste. Le prix de la transaction n'a pas été révélé.

□ **Mannesmann achète la participation de De Benedetti dans Boge.** – La société SOGEFI (groupe De Benedetti) a cédé la totalité de sa participation (47,97 %) dans le fabricant allemand de composants automobiles Boge à Mannesmann. Celui-ci détient désormais 97,98 % de Boge. La cession a été effectuée au prix de 120 milliards de lires (541 millions de francs).

□ **Le Gouessant reprend Sodelor.** – La coopérative agricole Le Gouessant, implantée à Lamballe (Côtes-d'Armor) et spécialisée dans l'alimentation animale, la volaille et les œufs, a pris le contrôle à 100 % du groupe SODELOR, basé à Feurs (Loire), qui évolue dans les mêmes secteurs d'activités. Ce rachat permet à l'entreprise bretonne (3,5 milliards de francs de chiffres d'affaires, 2 350 salariés) de prendre position dans le sud de la France. En avril 1991, Le Gouessant avait acquis 50 % des parts du groupe espagnol Callis.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 23 mars ⬇

Morose et indécise

La Bourse de Paris a poursuivi, lundi 23 mars, son mouvement baissier amorcé depuis quatre séances. En léger retrait de 0,16 % au début des échanges, les valeurs françaises accentuaient leurs pertes au fil des transactions. En fin de matinée, l'indice CAC 40 abandonnait 1,2 %. En début d'après-midi, le recul moyen de l'indicateur de la place était de 1,4 % et plus tard dans la journée, aux alentours de 14 heures, il s'inscrivait en repli de 1,55 % sous son précédent niveau.

Les professionnels attribuaient ce mouvement tant à l'approche de la liquidation mensuelle pour le terme de mars qui doit intervenir mardi 24 mars, qu'aux résultats des élections régionales et cantonales. Les investisseurs craignent *«l'arrivée d'un scrutin proportionnel qui favoriserait l'indécision politique»*, relevait un boursier. Toutefois, la réaction est plutôt une réaction française et *«les étrangers ne bougent pas»*, indiquait un autre intervenant. Selon lui, la baisse constatée *«s'intègre moins dans le sillage des résultats aux élections locales que dans le schéma de la baisse généralisée des Bourses européennes»*, ajoutant, par ailleurs, que le franc français restait notamment stable sur le marché des changes.

La morosité de la place parisienne reste surtout liée aux taux allemands, jugés trop élevés. Le MATIF était également en recul lundi. L'activité était relativement modérée, avec environ 1 milliard de francs échangés à la mi-séance.

Aux valeurs, les titres Source Perrier et Exor ont été suspendus dans l'attente d'une annonce concernant les offres publiques d'achat en cours (*lire page 48*). Rémy Cointreau qui a annoncé au cours de la matinée la mise sur le marché de la totalité de son autocontrôle (20,84 %) gagnait 1,1 % pour 1 325 titres.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991

	13-3-92	20-3-92
Valeurs franç. à rev. variable	110,4	109,4
Valeurs industrielles	109,4	108,6
Valeurs étrangères	102,8	103,5
Pétroles-Energie	95 8	94,4
Chimie	116,1	114,8
Métallurgie, mécanique	119,5	120,4
Electricité, électronique	107,2	105,5
Bâtiment et matériaux	112,7	112,5
Ind. de consom. non alim.	116,9	115,7
Agroalimentaire	110,7	109,1
Distribution	114,7	114,9
Transports, loisirs, services	111,9	110,5
Assurances	115,5	113,7
Crédit banque	112	110
Sicomi	97	97,9
Immobilier et foncier	97,6	97,3
Investissement et portefeuille	112,9	111,5
Base 100 : 31 décembre 1991		
Valeurs franç. à revenu fixe	100,1	99,6
Emprunts d'Etat	99,7	99,2
Emprunts garantis et assimilés	100,3	99,7
Sociétés	100,5	100
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 228,3	4 190
Valeurs étrangères	4 073,9	4 101,7
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	610,1	604,7
Valeurs étrangères	558,9	554,7
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	119,6	119
Emprunt d'Etat	120,7	120,1
Emprunts garantis et assimilés	118,7	118
Sociétés	117,9	117,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 31 décembre 1981

	6-3-92	13-3-92
Indice général	523,7	520,3
Produits de base	434,2	430,8
Construction	497,5	497,5
Biens d'équipement	273,9	267,8
Biens de consom. durables	553,9	556,7
Biens de consom. non durables	782,3	778,7
Biens de consom. alim.	916,6	902,2
Services	524,2	519,5
Sociétés financières	527,1	526,5
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	426,8	424,1
Valeurs industrielles	528,6	523,1

TOKYO, 23 mars ⬆

Légère hausse

Après un long week-end de trois jours, les Japonais ayant chômé vendredi 20 mars en raison de l'équinoxe de printemps, la Bourse de Tokyo a clôturé en légère hausse lundi 23 mars. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a gagné 54,51 points, à 20 239,60, soit une progression de 0,27 %.

Selon les opérateurs, la progression de la Bourse reflétait aussi les achats encouragés par les mesures de stimulation de l'économie qui doivent être adoptées par le gouvernement d'ici à la fin du mois. En ce sens, le premier ministre japonais M. Kiichi Miyazawa s'est montré, lors d'une conférence de presse tenue dimanche, optimiste sur une reprise de l'économie japonaise, pourvu que la Banque centrale japonaise (BoJ) abaisse son taux d'escompte. *«Bien des dirigeants se tiennent prêt à augmenter leurs investissements dès que les taux d'intérêt toucheront un plancher»*, a indiqué M. Miyazawa.

Les milieux financiers anticipent depuis plusieurs semaines une baisse de 0,5 à 0,75 point du taux d'escompte de la BoJ, actuellement fixé à 4,5 %.

VALEURS	Cours du 19 mars	Cours du 23 mars
Akai	515	510
Bridgestone	1 100	1 100
Canon	1 280	1 310
Fuji Bank	2 000	2 030
Honda Motors	1 520	1 550
Matsushita Electric	1 310	1 320
Mitsubishi Heavy	594	593
Sony Corp.	3 930	4 100
Toyota Motors	1 380	1 380

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4170	4150	Immob. Hôtelière	1200	1210
Arnault Associés	275	272	Interm. Computer	153	....
B.A.C.	78	79 50	I.P.B.M.	70	....
Bque Vernes	795	790	Locamic	73	....
Boiron (Ly)	417	410	Matra Comm.	151	165
Boisset (Lyon)	229	230	Molex	182	....
C.A.L.-de-Fr. (C.C.I.)	890	880	Publ.Filipacchi	421	419 90
Calberson	364	298 60 o	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	327	327
Cardif	835	825	Select Invest (Ly)	81 60	84
C.E.G.E.P.	175	175	Serbo	320	322
C.F.P.I.	270	273	Sopra	334	334
C.N.I.M.	1026	1047	TF1	386	386
Codetour	286	290	Thermador H. (Ly)	360	360
Conforama	1042	....	Unilog	238 10	250
Creeks	220	225	Viel et Cie	100	100
Dauphin	325	315	Y. St-Laurent Groupe	870	869
Delmas	1030	1020			
Demachy Worms Cie	345	345			
Devanlay	1060	1015			
Deville	219	219			
Dolisos	115	....			
Editions Belfond	190	....			
Europ. Propulsion	220	209			
Finacor	119	106			
G.F.F. (group.fon.f.)	117	116 10			
G.L.M.	370	370			
Gravograph	189 90	....			
Guintoli	894	880			
I.C.C.	192 10	....			
Idianova	88	92 40			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 20 mars 1992
Nombre de contrats estimés : 93 996

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	105,98	107,60	107,82
Précédent	106,06	107,68	108,14

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Juin 92	Sept. 92	Juin 92	Sept. 92
109	0,24	0,70	1,60	–

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 6 400

COURS	Mars	Avril	Mai
Dernier	1 934	1 947	1 972
Précédent	1 932,5	1 951	–

CHANGES

Dollar : 5,68 F =

Le dollar s'échangeait à 5,68 F lundi 23 mars, un cours stable par rapport à la cotation officielle de vendredi (5,6850 F). En revanche, le billet vert continuait à progresser à Tokyo, à 134,20 yens contre 132,55 jeudi (vendredi était férié).

FRANCFORT	20 mars	23 mars
Dollar (en DM)	1,6745	1,6750
TOKYO	20 mars	23 mars
Dollar (en yens)	Fermé	134,20

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (23 mars) .... 9 7/8 - 10 %

New-York (20 mars) .... 3 3/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	19 mars	20 mars
Valeurs françaises	110,70	110,60
Valeurs étrangères	103,20	103,10
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	522,30	520,30
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 921,99	1 919,12

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	19 mars	20 mars
Industrielles	3 261,40	3 276,38

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	19 mars	20 mars
100 valeurs	2 467,60	2 456,60
30 valeurs	1 923,10	1 916,50
Mines d'or	122,10	123,40
Fonds d'Etat	86,10	86,06

FRANCFORT

	19 mars	20 mars
Dax	1 724,63	1 736,30

TOKYO

	19 mars	23 mars
Nikkei Dow Jones	20 185	20 240
Indice général	1 451	1 460

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,6910	5,6930	5,7720	5,7770
Yen (100)	4,2391	4,2438	4,2944	4,3018
Ecu	6,9390	6,9410	6,9344	6,9443
Deutschemark	3,3933	3,3938	3,3952	3,3978
Franc suisse	3,7371	3,7398	3,7489	3,7546
Lire italienne (1000)	4,5150	4,5170	4,4918	4,4972
Livre sterling	9,7088	9,7128	9,6912	9,7014
Peseta (100)	5,3743	5,3788	5,3409	5,3506

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4 1/4	4 3/8	4 5/16	4 7/16	4 9/16	4 11/16
Yen (100)	5 1/16	5 3/16	4 3/4	4 7/8	4 11/16	4 13/16
Ecu	10	10 1/8	10 1/8	10 1/4	10 1/8	10 1/4
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4	9 9/8	9 3/4
Franc suisse	8 3/4	8 7/8	8 9/16	8 11/16	8 5/16	8 7/16
Lire italienne (1000)	11 7/8	12 1/8	11 15/16	12 3/16	11 15/16	12 3/16
Livre sterling	10 3/4	10 7/8	10 3/4	10 7/8	10 15/16	11 1/16
Peseta (100)	12 1/4	12 1/2	12 1/4	12 1/2	12 1/4	12 1/2
FRANC FRANÇAIS	10	10 1/8	10 1 16	10 3/16	10	10 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DU 23 MA

COMPTAN

BOURSE DU 23 MARS

Règlement mensuel

Cours relevés à 13 h 47

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4300	C.N.E 3%	4380	4375	4375	- 0 11
888	B.N.P. T.P.	881	880	881	....
842	Cr.Lyon. T.P.	867	868	867	....
1245	Renault T.P.	1340	1350	1351	+ 0 82
1480	Rhone Poul. T.P.	1615	1605	1575	- 2 48
1073	Saint Gobain T.P.	1130	1129	1129	- 0 09
901	Thomson T.P.	919	905	903	- 1 74
775	ACCOR	747	747	745	- 0 27
740	Air Liquide	751	746	738	- 1 73
605	Alcatel-Alsthom	598	596	591	- 1 17
1500	Als.Superm.	1680	1675	1660	- 1 19
330	A.L.S.P.I.	312	310 10	308	- 1 82
530	AGF Sté Centrale	503	495	500	- 0 60
1110	Aux. Entrepr.	1050	1048	1074	+ 2 29
161	Avenir H. Média	152 50	151 10	151 50	- 0 66
930	Axa (ex Cie Midi)	920	923	905	- 1 63
139	Bafip	165	160 30	161	- 2 42
129	Bail-Equipem.	138	135 10	135 10	- 2 10
750	Bail Investiss.	785	785	772	- 1 66
490	Bancaire	474	479	465	- 1 90
680	Bazar H.-V.	761	761	775	+ 1 84
585	Béghin-Say	615	613	611	- 0 65
1090	Berger (M.)	1212	1190	1241	+ 2 39
340	Bertrand Faure	415	400	400	- 3 61
670	Bic	674	670	665	- 1 34
1040	B.I.P.	1079	1080	1080	+ 0 09
320	BIS	350	350 10	347	- 0 86
365	B N P (CI)	381 50	379	378 70	- 0 73
775	Bolloré Tech.	795	800	800	+ 0 63
2900	Bongrain	2875	2865	2858	- 0 59
800	Bon-Marché	818	816	802	- 1 96
590	Bouygues	598	600	594	- 0 67
123	BP France	121	119 20	120	- 0 83
1110	B S N	1081	1088	1073	- 0 74
1080	Canal Plus	1076	1075	1064	- 1 12
300	Cap Gem.S.	318	315 20	306 10	- 3 74
2480	Carrefour	2555	2540	2528	- 1 06
158	Casino	159 50	159	158 70	- 0 50
100	Casino ADP	99 20	97 30	97 30	- 1 92
1920	Castorama D.I.	2144	2100	2149	+ 0 23
193	C.C.F.	187 40	186 80	183 10	- 2 29
53	CCMC Ly.	55	56	55	....
370	C.D.M.E.	361 90	353	360	- 0 53
192	C.E.G.I.D.	187 50	185	185 10	- 1 28
159	Centrest (Ny)	143	142	141 60	- 0 98
385	C.E.P. Comm.	408	400	400	- 1 96
124	Cerus	130 10	129 30	129	- 0 85
730	Cetelem	839	838	835	- 0 48
305	CF Im.	298 10	298	298	- 0 03
350	CGI Info.	338	338	338	....
1170	C G I P	1220	1182	1210	- 0 82
575	CGP	700	699	670	- 4 29
1140	Chargeurs S A	1190	1190	1180	- 0 84
375	Christian Dior	384	381 10	381 50	- 0 65
580	C I C A (M)	615	600	600	- 2 44
315	Ciments franç.	320 20	322	320	- 0 06
705	Clarins	741	740	726	- 2 02
510	Club Méditer.	526	527	513	- 2 47
193	CMB Packa.	196 90	198	195 10	- 0 91
790	Colas	820	815	817	- 0 37
270	Cpt. Entrep.	255 70	257	257	+ 0 51
1220	Compt Mod.	1280	1280	1280	- 1 66
270	CPR (Paris Réa.)	277	277	275	- 0 72
1000	Créd. Foncier	955	960	948	- 0 73
235	Crédit Loc France	232 30	228	228	- 1 85
580	Cr Lyon (CI)	578	570	578	....
1110	Crédit Nat.	1110	1100	1108	- 0 18
245	CSEE	306 50	292 50	305	- 0 49
2860	Damart	2800	2805	2771	- 1 04
345	Dassault Aviation	340	339	345	+ 1 47
195	Dassault Electr.	198	195	191 50	- 3 77
1410	De Dietrich	1519	1520	1495	- 1 58
90	Dév.R.N.C.(Li)	100	100	101	+ 1 00
168	Dév.R.Sud-Est	154 50	151 20	151	- 2 27
280	D M C	309	308	308 10	- 0 29
405	Docks France	415	415	415 90	+ 0 22
330	Dynaction	360	357 10	355	- 1 39
2200	Eaux (Gle)	2250	2228	2213	- 1 64
800	E.B.F.	886	902	902	+ 1 81
410	Ecco	428 20	430	431 10	+ 0 68
375	Elf Aquitaine	358	359	352 20	- 1 62
....	ElfSanofi(ExSanofi)	1180	1164	1155	- 2 12
250	Esp-Elf (Certif)	246	247	243 10	- 1 18
380	Essilor	401 90	400	397 50	- 1 09
181	Essil.Int.(DP)	186	184	184	- 1 08
670	Esso	757	757	751	- 0 79
1440	Eurafrance	1626	1603	1625	- 0 06
575	Eurocom	595	595	589	- 1 01
149	Eurodisneyland	181 20	181 10	180 10	- 0 68
690	Europe 1	907	906	908	+ 0 11
44	Eurotunnel	42 70	42 50	41 95	- 1 76
1490	Exor	1459	....	....	....
118	Finextel	119 90	119	118 50	- 1 17
325	Fives Lille	382	380	376	- 1 57
2740	Fromager. Bel	2951	2901	2930	- 0 71
1470	Gal.Lafayette	1830	1800	1800	- 1 64
1950	G.A.N.	1950	1950	1913	- 1 90
500	Gascogne (B)	559	558	558	- 0 18
1280	Gaz et Eaux	1445	1445	1435	- 0 69
625	Géophysique	619	622	605	- 2 26
685	Gerland Ly.	586	580	580	- 0 85
....	Groupe André SA	742	750	746	+ 0 54
475	Groupe Cité	522	523	522	....
390	GTM-Entrep.	378	375	375 10	- 0 77
1510	Guyenne-Gas.	1669	1639	1655	- 0 84
155	Hachette	176 50	170 10	172	- 2 55
485	Havas	492	491 90	485	- 1 42
370	Idia	345	348	348	+ 0 87
300	Imétal	319	313	314	- 1 57
145	Immob. Phénix	151	149	147	- 2 65
81	Ingénico	90 40	90 30	90 40	....
5550	Inst. Mérieux	5870	5850	5830	- 0 67
446	Interbail	450	445 50	445	- 1 11
700	Intertechnique	810	815	810	....
900	J. Lefebvre	950	940	945	- 0 53
580	Klépierre	829	828	825	- 0 64
705	Labinal	718	720	714	- 0 58
365	Lafarge	348 60	346	346 30	- 0 66
315	Lebon	319	310	320	+ 0 31
4100	Legrand	4120	4100	4098	- 0 53
2340	Legrand (DP)	2320	2280	2280	- 1 72
415	Legris Industries	445	443	441	- 0 90
695	Locindus	710	720	710	....
4610	L.V.M.H.	4470	4470	4450	- 0 45
510	Lyon.Eaux/Dumez	503	500	498 50	- 0 89
116	Majorette Ly.	127 50	123	122 20	- 4 16
340	Mar. Wendel	335	331	330	- 1 49
172	Matra	166	167	163	- 1 81
535	Merlin-Gerin	512	519	516	+ 0 78
63	Metaleurop	80 60	80	79 50	- 1 21
42	Métrologie In.	49 10	47 20	48	- 2 24
168	Michelin	184 40	183 50	182	- 1 46
156	Min. Salsig (Ny)	156 10	....	....	....
76	MMB	79 90	79 50	77	- 3 63
186	Moulinex	182	181	180	- 1 10
1180	Navig. Mixte	1139	1137	1131	- 0 70
101	Nord-Est	112	110 20	110	- 1 79
280	Nordon (Ny)	270 10	270 10	270 10	....
465	Nouv Galeries	555	545	564	+ 1 62
186	Olipar	167	169	165	- 1 20
780	Oréal	777	779	768	- 1 16
395	Paribas	396 90	397	388 10	- 2 22
190	Pechiney Int.	197 40	197	196 70	- 0 36
330	Pechiney (CIP)	334	331	330	- 1 20
1490	Pernod Ricard	1482	1485	1470	- 0 81
730	Peugeot	727	724	719	- 1 10
275	Pinault	287	282	282	- 1 74
630	Plastic-Omn.	663	660	664	+ 0 15
470	Poliet	529	522	529	....
705	Primagaz	700	696	692	- 1 14
850	Printemps	865	850	850	- 1 73
3030	Promodès	3486	3489	3479	- 0 20
545	Radiotechn.	640	640	636	- 0 63
5390	Redoute (La)	5450	5460	5450	....
184	Rémy Cointreau	188	191 10	190	+ 1 06
610	R. Poulenc CIP	585	581	584	- 0 17
310	Robur Financ.	350	350	341	- 2 57
61	Rochette(La)	72	71 20	71 20	- 1 11
2130	Roussel Uclaf	2220	2205	2206	- 0 63
2900	R. Impér.Ly *	3180	3160	3150	- 0 94
183	Sade (Ny)	183	182 90	183	....
1760	Sagem	1779	1780	1767	- 0 67
530	Saint Gobain	524	521	519	- 0 95
1300	Saint Louis	1286	1285	1279	- 0 54
1670	Salomon Ly.	1640	1600	1600	- 2 44
330	Salvepar (Ny)	338	342	342	+ 1 18
1530	S A T	1510	1502	1501	- 0 60
230	Saul. Chât.	236	236	235 50	- 0 21
1060	Saupiquet (Ns)	1125	1120	1120	- 0 44
690	Schneider	671	681	660	- 1 64
19 60	SCOA	18 40	18 10	17 85	- 2 99
480	Scor s.a.	447	430	439	- 1 79
1970	S.E.B.	2090	2062	2080	- 0 48
480	Sefimeg	458	455	455 10	- 0 63
113	Selectibanque	112 10	112	112 10	....
220	Sergeant A.	231 20	230	230	- 0 52
830	S F I M	831	840	830	- 0 12
235	S.G.E.	240	237 60	237 50	- 1 04
480	Simco	459 80	454	454	- 1 05
835	St. Rossignol	780	786	783	+ 0 38
500	Sligos	475	470	470	- 1 05
545	Société Géné.	517	515	510	- 1 35
65	Sodexco(B)	88 80	88	88 50	- 0 15
144	Sodero(Ns)	145	141 20	145	....
970	Sodexho	1006	996	1001	- 0 50
78	Sogenal(Ny)	84 75	84 80	84	- 0 88
385	Sogerap	394	397	390	- 1 02
1430	Som.-Allib.	1340	1342	1335	- 0 37
415	SOPHIA	405	408	402	- 0 74
1517	Source Perrier	1546	....	....	....
810	Sovac	825	817	835	+ 1 21
330	SPEP	325	328 80	328	+ 0 92
330	Spie-Batignol.	337 90	335 50	335 60	- 0 68
790	Strafor Facom	764	761	763	- 0 13
340	Suez	333 80	332 70	326 50	- 2 19
1170	Synthélabo	1170	1152	1190	+ 1 71
162	Thomson CSF	154 60	155 90	155	+ 0 26
280	Total	230 10	229 70	223 70	- 2 78
170	- (certif.)	152	151 10	148 50	- 2 30
220	Tréfilux Fin.	219	210 10	224	+ 2 28
570	U.A.P.	533	535	523	- 1 88
285	U F B Locab.	310 10	310	312	+ 0 61
730	U I C	738	740	739	+ 0 41
480	U I F	485	464	474	- 2 27
720	U I S	721	722	722	+ 0 14
515	Unibail	540	536	530	- 1 85
705	Valéo	706	700	697	- 1 27
275	Vallourec	260	260 50	264 10	+ 1 58
325	Via Banque	324	324	323	- 0 31
370	Worms et Cie	354	350 10	348 80	- 1 47
1300	Zodiac	1296	1235	1255	- 3 18
1030	Elf Gabon	1068	1062	1060	- 0 75
123	Amax	109 80	....	....	....
155	Amer. Barrick	141	140 60	140 60	- 0 28
119	Amer. Express	126	126 30	127 40	+ 1 11
215	A.T.T.	228	230	231 80	+ 1 67
178	Anglo Amer.C.	188	193	190 50	+ 1 33
350	Amgold	329 40	329 50	329 50	+ 0 03
250	Banco Santander	245 20	253	251 50	+ 2 57
840	B.A.S.F.	828	828	826	- 0 24
1020	Bayer	1010	1002	1000	- 0 99
41	Blesheim Plc	43 50	44	44	+ 1 15
45	Buffelsfont.	37 10	37 55	38 50	+ 3 77
138	Chase Manh.	142	141 90	141 80	- 0 14
2540	Daimler Benz	2605	2605	2605	....
132	De Beers	143 80	147	145 50	+ 1 18
2460	Deutsche Bank	2461	2465	2435	- 1 06
1220	Dresdner Bank	1214	1218	1200	- 1 15
61	Driefontein	60 90	61 40	61	+ 0 16
265	Du Pont-Nem.	258 60	263	262 70	+ 1 59
280	Eastman Kodak	232	232 40	232 40	+ 0 17
15 60	East Rand	14 10	14	14 10	....
40	Echo Bay	38 50	39	39	+ 1 30
230	Electrolux	254	252 50	254	....
105	Ericsson	125 10	124	124	- 0 88
325	Exxon Corp.	313 70	311 60	311 10	- 0 83
220	Ford Motor	231 20	229 30	229 40	- 0 78
48	Fregold	45 20	46 05	46	+ 1 77
16	Gencor	16 80	17 30	17 15	+ 2 08
450	Gén. Elect.	444 50	449	448 80	+ 0 97
220	Gén. Motors	219	222	221 50	+ 1 14
360	Gén. Belgique	360	355	359	- 0 28
92	Gd. Métropol.	86 50	86	86	- 0 58
58	Guinness	55 90	55 80	55	- 1 61
21	Hanson PLC	21 35	21 20	21 20	- 0 70
31	Harmony Gold	30 20	30 10	30 40	+ 0 66
425	Hewlett Packard	463	468 50	470	+ 1 51
37	Hitachi	33 30	33 20	33 20	- 0 30
860	Hoechst	870	872	865	- 0 57
90	Homestake	74	73	73	- 1 35
125	I.C.I.	124 50	121 40	125	+ 0 40
510	I.B.M.	489 10	489 50	488 50	- 0 12
345	I.T.T.	375	377 80	377 80	+ 0 75
179	Ito Yokado	170 10	168 10	170	- 0 06
59	Matsushita	55 60	56 50	55 75	+ 0 27
3 55	Maxwell	3 55	....	....	....
235	Mc Donald's	246 10	246 10	244 90	- 0 49
825	Merck	845	844	842	- 0 36
525	Minnesota M.	511	514	514	+ 0 59
48	Mitsubishi	48	45 70	45 10	- 6 04
340	Mobil corp.	340	335	331 10	- 2 62
340	Morgan J.P.	332 40	336 10	337	+ 1 38
35480	Nestlé	35900	35810	35690	- 0 58
118	Norsk Hydro	130 10	130 70	131 50	+ 1 08
105	OFSI	103 60	102 20	102 20	- 1 26
1740	Pétrofina	1704	1703	1713	+ 0 53
415	Philip Morris	443 60	442	442	- 0 36
98	Philips	110 10	110 50	110 50	+ 0 36
58	Placer Dome	54 75	54 50	54	- 1 37
580	Procter Gamble	567	570	568	+ 0 18
199	Quilmès	206	198	198 50	- 3 64
28	Randfontein	23 85	23 20	23 10	- 3 14
345	Rhone Poul. Rorer	328 70	328	326 50	- 0 67
420	Royal Dutch	429 20	430	429 40	+ 0 05
52	R T Z	54 30	54 30	53 80	- 0 92
1 65	Saat.& Saatchi	1 65	1 66	1 67	+ 1 21
35	St Helena	33 70	33	33	- 2 08
340	Schlumberger	321 80	321 10	322	+ 0 06
43	Shell transp.	45	44	44 75	- 0 56
2310	Siemens	2275	2271	2258	- 0 75
470	Siemens Nixdorf	449 90	440	450	+ 0 02
176	Sony	170 90	172	171 20	+ 0 18
76	Sumitomo Bank	76	76 80	77	+ 1 32
181	T.D.K.	159 60	161 10	161 10	+ 1 00
63	Telefonica	63	61 20	62 10	- 1 43
27	Toshiba	25 50	25 30	25	- 1 96
595	Unilever	555	554	556	+ 0 18
290	Unit.Techn.	302 30	303 90	300 90	- 0 46
335	Vaal Reefs	315	309 50	309 50	- 1 75
1180	Volkswagen	1221	1209	1209	- 0 98
350	Volvo	382	383	383	+ 0 26
184	West. Deep	156	156 10	155	- 0 64
440	Xerox Corp.	438 10	442 60	436	- 0 48
124	Yamanouchi	117 60	120	117	- 0 51
1 67	Zambia Cop.	2 07	2 07	2 05	- 0 97

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	124 75	7 33
Emp.Etat 9,8%78	100 80	8 82
10,80% 79/94	....	5 93
Emp.Etat 13,4%83	105 40	3 40
Emp.Etat 12,2% 84	100 90	5 56
10,26% mars 86	103 30	0 30
OAT 10% 5/2000	108 75	8 22
OAT 9,9% 12/1997	104	2 73
OAT 9,8% 1/1996	102 05	1 41
PTT 11,2% 85	104 90	3 27
CFF 10,30% 86	103	1 69
CFF 10,25% nov 90	107	0 22
CNA 10 % 1979	....	0 81
CNB Bqes 5000F	98 25	2 01
CNB Paribas 5000F	97 60	2 01
CNB Suez 5000F	....	2 01
CNE 11,5% 85	100 85	6 31
CNI 1/82 5000F	98 50	2 01
CNT 9 % 86	99 50	7 76
CRH 10,90% déc.85	106 40	2 25
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	982	....
Cons	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	578	....
Ly. Eaux cv 6,5%	750	....
Thoms. cv 9,2% 86	884	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	982	981
Applications Hydr.	1521	1521
Arbel	480	488
Bains C.Monaco	1105	1102
B.Hypoth.Europ.	377	....
B.N.P. Intercont.	374 80	380 10
Beghin-Say (C I)	475	475
Bénédictine	2800	2850
Bidermann Internat.	470	....
Blanzy Ouest	2300	....
B T P	88	86
Cambodge	900	880
Carbone Lorraine	459 10	506
Case Poclain	8 80	8 80
C.E.G.F (Frigor.)	576	580
Centenaire Blanzy	352	....
Cerabati	72	....
Champex Ny	90	....
CIC (CIP)	220	215

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1250	1211
C.I.T.R.A.M. (B)	1815	....
Cogifi	347	345
Comiphos	553	....
Cie Industrielle	8600	8550
Cpt Lyon Alemand	365 50	366
Concorde	869	860
Constr.Mét.Prov.	27 60	28 50
Crédit Gén.Ind.	132 50	130
Cr Universel (Cie)	415	410
Darblay	695	....
Degremont	1865	1850
Delmas Vieljeux	3090	3110
Didot Bottin	850	845
Docks Fr. R. Picarde.	1225	....
Eaux Bassin Vichy	2600	2600
Eaux Vittel	953	953
Ecia	320	320
Est.Mag. Paris	4200	....
Esso (ex Eternit)	1811	1801
Finalens	291 90	292 50
F.I.P.P.	86	....
F.N.A.C.	1800	1780
Foncière (Cie)	528	528
Fonc.Lyonnaise	684	683
Foncina	382	....
Fougerolle	837	815
France I.A.R.D.	768	780
France SA (La)	2311	2325
From. Paul-Renard	2390	....
Gaumont	632	627
Gazofin	321	321
Gévelot	450	....
G.F.C.	342 50	345
Groupe Victoire	1325	....
G.T.I (Transport)	210 10	220
Immobail	336	338
Immobanque	673	673
Im.Marseillaise	5330	5400
Immofice	448	440
Invest.(Ste Cie.)	3280	....
Lambert Frères	290 50	290
Lille Bonnières	1120	1115
Locafinancière	495	....
Louis Vuitton	732	727
Louvre	2789	2710
Lucia	1025	....
Machines Bull	32	32
Mag.Uniprix	190	190
Magnant	750	750
Métal Déployé	436 10	480 80d
Mors	90 10	93
Navigation (Nle)	215	209
Optorg	324 60	320
Oréal (CI)	383	380
Origny-Desvroise	720	720
Palais Nouveauté	1252	....
Paluel Marmont	640	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Parfinance	165	160
Paris France	237	....
Paris Orléans	208 10	210
Parisiens Invest.	287 50	300
Pathé Cinéma	570	....
Piper Heidsieck	1350	1360
Porcher	500	501
Promodès (CI)	1660	....
Publicis	750	750
Rochefortaise	106 90	105
Rosario	170	170
Rougier	251	254 30
S.A.C.E.R.	462	441
S.A.F.A.A.	216 60	....
S.A.F.I.C Alcan	202	....
Saga	335	....
Saint Dominique (F.)	112 50	112
Salins du Midi	573	591
Savoisienne M.	155	....
S.C.A.C.	720	....
Sevalle	391	387
S.Etud.Part. (M)	134	....
Silic	576	....
Siovin	189	187 90
S.I.P.H.	230	236
S.M.C.I.	115	....
Sofal	740	741
Soffo	380	380
Sofical	1200	1200
Solitam (ex Sanan)	70	71
Sofragi	2401	2407
Soudure Autogène	925	920
Sovabail	463 60	464 50
Stemi	495 10	....
Taittinger	2850	2850
Testut-Aequitas	350	....
Tour Eiffel	233	233
Ufiner	1120	1116
Vicat	435	420
Viniprix	1580	1506
Virax	115 10	....
Maroc Sté Brasseries	250	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	680	680
Akzo Nv Sico	450	....
Alcan Aluminium	112	111 50
American Brands	247	....
Arbed	649	....
Asturienne Mines	124	....
Banco Popular Espa.	695	....
B.Reglements Int.	19300	....
Can.Pacifique	76	....
Chrysler Corp.	98	....
C I R	8 10	8 10
Commerzbank	860	....
Dow Chemical	331	....
Fiat	21	21
GBL (Brux Lamb)	535	....
Gevaert	1024	1024
Glaxo Holdings Ltd	77	....
Goodyear Tire	358 50	....
Grace and Co (WR)	239	245
Honeywell Inc.	400	....
Johannesburg	72	....
Koninklijke Pakhoed	140	138
Kubota	19 80	....
Midland Bank	32	31 50
Noranda Mines	81	....
Olivetti priv.	10 40	....
Pfizer Inc.	403 20	398 50
Ricoh	23 80	....
Robeco	298	297
Rodamco NV	154 50	....
Rolinco	292 50	293 50
Saipem	5 80	....
Sema Group	22 50	22
SKF Aktiebolaget	98 90	....
Tenneco Inc.	192 10	192 10
Thorn Electrical	71 50	70
Toray Ind.	22 80	....
West Rand Cons.	8 65	8 80

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Calciphos	94 10	....
C G H Cogedhor	8	....
Coparex	649	....
Drouot Assurances	325	....
Electro-Banque	331	....
Europ. Accum.	78 10	....
Europ Soufres Ind.	20 40	21
Gachot S.A.	87	....
Guy Degrenne	442	....
Lecteurs du Monde	210	....
Nicolas	1201	....
Particip. Percier	355	....
Quadrant	16	....
Rorento N.V.	215 30	215 70
St-Gobain-Emballage	1711	2278 d
S.E.P.R.	761	....
S.M.T. Goupil	130	33 95o
S.P.R. act. B	298 10	....
Waterman	1000	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements : 46-62-72-67

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/3	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 685	5 670	5 450	5 950
Ecu	6 839	6 934	....	....
Allemagne (100 dm)	339 430	339 040	328	348
Belgique (100 F)	16 490	16 473	16	17
Pays-Bas (100 fl)	301 470	301 150	290	310
Italie (1000 lires)	4 514	4 511	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 410	87 390	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	9 711	9 704	9 300	10 100
Grèce (100 drachmes)	2 931	2 928	2 600	3 300
Suisse (100 f)	374 280	....	363	383
Suède (100 krs)	93 550	....	89	97
Norvège (100 k)	86 450	....	82	90
Autriche (100 sch)	48 230	....	46 900	49 900
Espagne (100 pes)	5 376	....	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 940	....	3 600	4 400
Canada (1 $ can)	4 744	....	4 550	4 950
Japon (100 yens)	4 238	....	4 120	4 320

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/3
Or fin (kilo en barre)	62100	61800
Or fin (en lingot)	62150	62300
Napoléon (20fr)	361	356
Pièce Fr (10 f)	449	.....
Pièce Suisse (20 f)	361	357
Pièce Latine (20 f)	358	357
Souverain	452	452
Pièce 20 dollars	2085	2085
Pièce 10 dollars	1040	1040
Pièce 5 dollars	690	.....
Pièce 50 pesos	2330	2325
Pièce 10 florins	370	370

SICAV (sélection) 20/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	213 81	208 09
Agepargne	813 50	778 47
Améri-gan	7997 13	7889 55
Amplia	281324 58	281324 58•
Amplitude	868 76	839 56
Arbitrages Court.T.	7070 75	7070 75
Associc	1073 96	1073 96
Atout Futur	408 54	398 58
Aurecic	1183 60	1149 13
Avenir Alizes	1748 54	1714 25
Axa Capital	167 92	160 69
Axa Court Terme	7778 76	7778 76
Axa Croissance	989 20	946 60
Axa Europe	131 19	125 54
Axa Investissements	118 77	113 68
Axa NPI	133 77	128 01
Axa Oblig. France	149 95	143 49
Axa Première	116 88	116 53
Axa Sélection	148 72	142 32
Axa Valeurs PER	126 88	121 42
Cadence 1	1050 77	1030 17
Cadence 2	1039 76	1019 37
Cadence 3	1032 98	1012 73
Capimonétaire	6182 26	6176 08
Capioblig	6298 71	6175 21
Capitacic	1285 24	1266 25
Conseic	1294 67	1263 09
Comptavalor	3444 73	3439 57
Convertimmo	358 20	351 18
Credinter	479 38	465 42
Crédit Mutuel Capital	1257 27	1232 62
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	658 78	658 78
Créd.Mut.Ep.long.T.	202 34	196 92•
Créd.Mut.Ep.Monde	1301 30	1268 47
Dima	1322 69	1290 43
Drouot France	874 97	837 29
Drouot Sécurité	247 68	237 01
Ecocic	1082 32	1060 80
Ecupar	135 31	129 48
Ecureuil Capitalisation	2524 66	2499 66
Ecureuil Géovaleurs	2310 77	2243 47
Ecureuil Invest.	443 36	430 45
Ecureuil Monepremière	65735 57	65735 57
Ecureuil Monétaire	38696 53	38696 53
Ecureuil Trésorerie	2388 16	2388 16
Ecureuil Trimestr.	2009 81	1989 91
Elicash	2 739185	2 739185•
Energia	263 37	251 43
Epercic	3530 09	3530 09
Eparcourt-Sicav	4561 45	4550 07
Epargne Associat.	26690 12	26465 25
Epargne Capital	10519 37	10415 22
Epargne Croissance	1773 54	1726 07
Epargne Industrie	97 52	94 91
Epargne J.	68284 59	68284 59
Epargne Obligat.	205 71	200 20
Epargne Première	14148 04	14042 72
Epargne Quatre	1086 03	1058 95•
Epargne-Unie	1341 19	1308 48
Epargne Valeurs	458 01	445 75
Euli Cash capi	8238 42	8238 42•
Eufinvest capi	672 10	652 52•
Eurocic Leaders	1107 87	1075 60
Eurodyn	1219 21	1186 47
Euro Gan	6319 80	6076 73
Europe Nouvelle	562 98	537 45
Fonsicav	14125 97	14125 97
France-gan	10076 78	9889 21
France Garantie	276 50	275 95
France Index Sicav	112 30	109 01
France Obligations	488 46	483 82
Francic	475 02	461 18
Francic Pierre	108 53	105 37
Francic-Régions	1264 56	1227 73
Fructi-Associations	34 87	34 67
Fructi-Capi	40 76	40 15
Fructidor	235 76	232 28
Fructifrance act obl.	912 46	890 20
Gestilion	14497 96	14425 82
Gest.Associations	173 38	169 56
Horizon	1237 55	1201 50
HLM Monétaire	13658 49	13658 49
Indost.Fse.Court.T.	1440 68	1440 68
Interépar	108872 41	105701 37
Interoblig	13848 94	13577 29
Intersélection Fce	531 22	520 80
Japacic	155 58	151 03
Jeunepargne	282 98	278 80•
Latitude	2213 80	2210 48
Laurel C.T.	12331 14	12331 14
Laurel L.T.	6811 03	6812 65
Lion Association	11088 03	11088 03
Lion Institution	28944 58	28872 40
Lionplus	956 29	937 54
Lion Trésor	2246 79	2224 54
Lion 20 000	25779 64	25779 64
Livret Bourse Inv.	573 80	557 09
Livret Portefeuil	732 81	711 47
Méditerranée	187 44	179 37
Mensuel CIC	10057 33	9958 76
Monedan	66831 55	66831 55
Mone.J	71321 66	71321 65•
Monévalor	80417 37	80417 37
Mutualité dépôts	13188 46	13162 14
Mutuelle Unie Sél.	140 85	134 78
Natio Court Terme	278480 00	278480
Natio-Epargne	17347 52	17175 76
Natio-Ep. Ret.	127 37	123 96
Natio Eparg.Trésor	7636 23	7620 99
Natio-Immo	1135 20	1104 82
Natio-Inter	1406 73	1389 08
Natio-Monétaire	24982 24	24982 24
Natio-Patrimoine	1365 01	1329 45
Natio-Placements	63052 78	63052 78
Natio-Revenus	1028 07	1017 89
Natio Sécurité	11861 02	11861 02
Natio-Valeurs	899 19	876 12
Nippon-Gan	5007 85	4915 24
Nord Sud Dévelop.	1583 34	1580 22•
Obli-Associations	150 81	149 32
Oblicic-Mondial	2618 39	2579 68
Oblicic-Régions	1077 75	1061 82
Oblifutur	2783 91	2716 01
Oblig. taux cté	174 14	171 57
Oblilion	1363 57	1340 17
Oblisécurité Sicav	12853 32	12853 32
Oraction	1013 03	988 32
Orvalor	6985 68	6829 10
Paribas Capitalisation	1479 38	1457 52
Paribas Opportunités	133 61	128 07
Paribas Patrimoine	583 61	569 31
Patrimoine Retraite	218 66	214 37
Parvalor	612 51	600 50
Placement A.	1460 23	1431 60•
Placement J.	7093 72	7079 56•
Placement M.	65621 18	65490 20•
Placement Nord	1013 24	993 37•
Plénitude	133 66	130 39
Poste Croissance	21372 94	21351 59
Poste Gestion	64502 24	64502 24
Première Oblig.	11245 09	11233 86
Prévoy. Ecureuil	117 31	116 15
Priv/Associations	28920 27	28920 27
Proficic	991 31	987 13
Quartz	136 12	132 80
Réalvalor	826 20	810
Rentacic	160 66	158 29
Revenus Trimestr.	5306 32	5252 79
Revenu-Vert	1136 90	1120 10
St Honoré Bio-Alim.	1012 14	986 24
St Honoré Bons du Tr.	11024 58	10989 73
St Honoré Global	227 38	217 07
St Honoré Invest.	786 01	750 37
St Honoré Mat Plac.	207 81	198 39
St Honoré Pacifique	578 17	551 95
St Honoré PME	542 72	518 11
St Honoré Real	14682 20	14623 71
St Honoré Services	460 34	442 63
Sécuricic	1712 66	1712 66
Sécuri-Gan	12574 34	12327 78
Sécuritaux	1365 87	1365 87•
Sicavdor	710 20	689 70
Sicav Associations	1812 59	1812 59
SFI-CNP Assur.	683 19	683 29
S.G. Fr. opportunités	1190 39	1167 05
Sicav 5.000	448 04	436 05
S.I. Est	1430 49	1368 89
Silvafrance	698 54	679 84
Sivam	415 50	404 38
Sivarente	220 62	216 29
Sivinter	442 65	430 80
S.N.I.	1215 94	1190 52
Sogenfrance	1096 31	1074 81
Sogépargne	310 40	304 31
Sogevar	1079 76	1058 59
Soginter	1321 18	1295 27
Soleil Investissements	617 61	593 86
Solsice	2166 83	2161 43
State Street Act. Eur.	10162 65	9818 99
State Street Act. Fce	10767 16	10453 56
State Street Emer. Mk	13436 79	12790 79
Stratégie Actions	809 49	778 36•
Stratégie Rendement	1379 34	1335 92•
Technocic	1110 83	1078 48
Techno-Gan	6037 21	5805 01
Thesora	650 93	644 49
Trésor Plus	1254 34	1241 92
Trésor Trimestriel	1018 73	1008 64
Trésoricic	127235 83	127235 83
Trilion	5112 39	5046 78
UAP Investissement	460 12	443 49
UAP Actions France	619 41	597 02
UAP Act. Select	656 25	632 53
UAP Aedificand	582 71	561 65
UAP Altaï	214 26	206 52
UAP Alto Sicav	168 32	162 24
UAP Moyen Terme	136 39	131 46
UAP Première Cat.	11358 49	10947 94
Uni-Associations	121 15	121 15•
Uni-Foncier	1275 39	1244 28
Unifrance	602 34	587 65
Uni-Garantie	1260 88	1238 59
Uni Régions	1419 68	1385 06
Univar	232 57	232 57•
Univers Actions	1291 03	1249 79
Univers Obligations	1839 80	1794 93
Valorg	2014 97	2012 96
Valrea	52295 80	52269 87

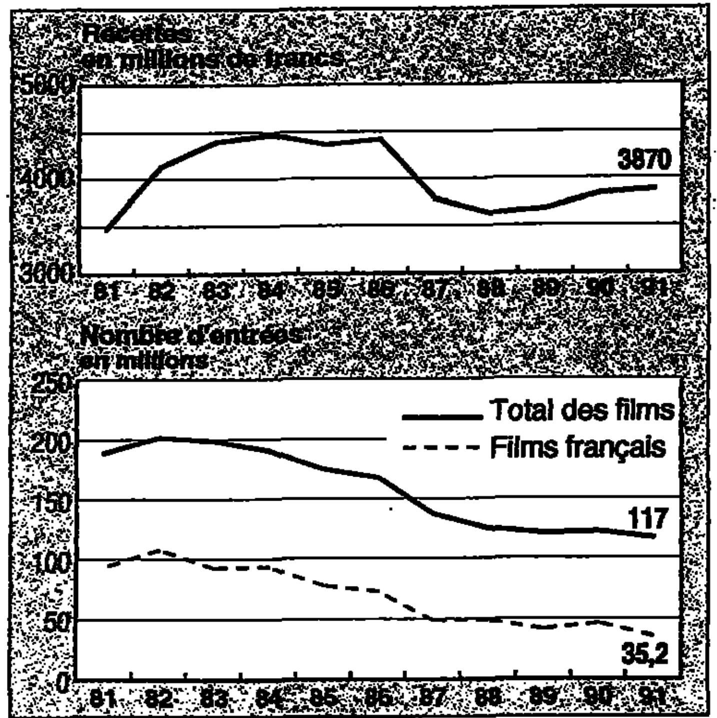
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

ÉCONOMIE

Avec 35,2 millions d'entrées en 1991

Le déclin persistant du cinéma français

Avec 117 millions d'entrées (dont 27 millions à Paris), le cinéma en salles a poursuivi en 1991 sa lente descente (– 4 % en un an) entamée depuis 1982. Les recettes totales (inférieures au budget de TF 1 ou de Canal Plus) continuent d'augmenter faiblement (+1,2 % en 1991), ce qui se traduit par une recette moyenne par spectateur en hausse de 33,08 francs en 1991 contre 31,45 francs en 1990 et 18,34 francs en 1981. La part des films français est, avec 30,1 %, à son niveau le plus bas depuis dix ans.



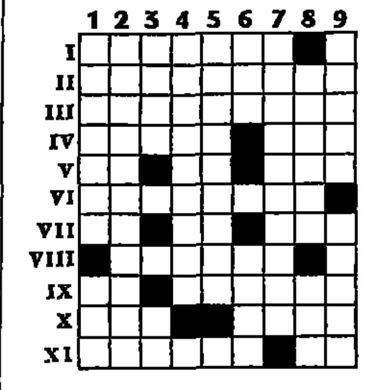
L'absence d'un succès populaire

Le Centre national du cinéma (CNC), qui publie ces statistiques, escompte en 1992 une embellie par rapport à 1991, qui a pâti de trois facteurs conjoncturels : la guerre du Golfe, qui a coûté 2 millions de spectateurs aux salles obscures, un mauvais mois de décembre sans « gros » film américain, et l'absence de véritable succès populaire français tout au long de l'année. Le meilleur film, *Une époque formidable*, n'atteint pas le demi-million d'entrées Paris-périphérie, alors que six films français dépassaient ce seuil en 1990 (dont *Cyrano*, *Nikita* et *la Gloire de mon père*).

Au total, les films français n'ont attiré que 35,2 millions d'entrées en 1991 – et même 32 millions si l'on exclut les coproductions minoritaires. Soit une séance par an et par Français adulte... au nom de laquelle s'organisent toutes les réglementations du cinéma mais aussi de la télévision. Des protections qui n'ont pas empêché le cinéma français de perdre les deux tiers de ses spectateurs en salles en dix ans.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5742



HORIZONTALEMENT

I. Asile de nuit. – II. Suspensions d'armes. – III. Agents mobiliers. – IV. *Mauvais point* de chute. Titre *étranger*. – V. *Abréviation. En entier.* Son lit n'est pas toujours très propre. – VI. Retour sur soi-même. – VII. Conjonction. Morceau de musique. Ouvre la voie à des voyages. – VIII. En Corse. – IX. Précède un total. Parfois *houleuse*. – X. Carré à racines. Egalement. – XI. Chose indigeste. Après un Louis.

VERTICALEMENT

1. Les lignes de la main. Une invention roulante. – 2. Centre de la réaction. – 3. Rampaient dans les Rocheuses. Enchaîne les idées. – 4. Fonction qui s'exerce selon les règles. – 5. On l'appelle pour certains déménagements. – 6. Une délicatesse. *Défaut qui apparaît à l'œil nu.* – 7. En train de passer en revue les éléments d'un ensemble. – 8. Permettent d'avoir de jolis traits. Façon de se tenir. – 9. Formalité d'adoption. Sujets qui ne laissent pas indifférent.

Solution du problème nº 5741

Horizontalement

I. Résiliation. Mie. – II. Oc. Nu. Ses. Œuf. – III. Blettissement. – IV. Eau régale. Tire. – V. Rb. USA. Saison. – VI. Toupies. Il. Emut. – VII. Hutin. Immigrés. – VIII. Os. DO. Nappe. Pb. – IX. Usées. Ara. Fuel. – X. Dés. Aptitude. Te. – XI. Tubes. Ironie. – XII. Nao. Lô. Pennes. – XIII. Impertinent. Zr. – XIV. Plaisir. Ergot. – XV. Becs. Ailes. Eros.

Verticalement

1. Robert Houdin. Pb. – 2. Eclaboussé. Aile. – 3. Eu. Ut. Estomac. – 4. Intrépide. Pis. – 5. Lute. Inusables. – 6. Igue. Peoria. – 7. Assassinats. Tri. – 8. Tesla. Mari. Pi. – 9. Isée. Impatience. – 10. Slip. Urne. – 11. Noé. Gê. Donne. – 12. Entier. Fenêtre. – 13. Mutisme. Is. Gr. – 14. If. Rouspète. Zoo. – 15. Vent. Blé. Arts.

GUY BROUTY

□ **Alerte aux réalités internationales : deux conférences sur la monnaie européenne et les migrations.** – A l'initiative d'Alerte aux réalités internationales, une conférence-débat sur le thème « L'écu, monnaie commune, monnaie unique » aura lieu, mardi 24 mars de 18 heures à 20 heures, avec Gérard Bedumeau, directeur-adjoint à la Banque de France, aux AGF, 39, rue Saint-Marc, Paris-2ᵉ. Participation aux frais . Le lendemain, 25 mars, de 13 heures à 15 heures, est prévu un déjeuner-débat sur « Les migrations dans le monde », avec Jean-Claude Barreau, président de l'INED, au club des Arts et métiers, *9 bis*, avenue d'Iéna, Paris-16ᵉ. Pour tous renseignements : Alerte aux réalités internationales, 24, boulevard Poissonnière, Paris-9ᵉ. Tél. : 45-23-23-63 ou 42-46-65-36.

CARNET

Décès

– Ses enfants,
Petits-enfants
Et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ veuve Louis BARRABÉ

survenu à Venelles (Bouches-du-Rhône), le 19 mars 1992, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

– Mᵐᵉ Henri Hauducœur,
Le capitaine de vaisseau (H) et Mᵐᵉ Alain Guibert,
Mᵐᵉ Jacques Banville,
M. et Mᵐᵉ Régis Pascal,
ses enfants,
Mᵐᵉ Henri de Veillechèze de la Mardière,
sa sœur,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ François PASCAL,
née Marguerite Dejean de la Bâtie,

survenu le 14 mars 1992, dans sa cent deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Sceaux.

1, allée des Pins,
92330 Sceaux.

– La famille Saoudi
a la douleur de faire part du décès de

Abdel Fettah SAOUDI,
inspecteur des finances à Rabat,

survenu le 8 mars 1992, à l'âge de trente-cinq ans.

32, bloc TZ, cité TSF,
Rabat (Maroc).

Remerciements

– M. Michel Rocard
et ses enfants,
M. et Mᵐᵉ Jacques-Robert Rocard,
Mᵐᵉ Louise Rudaux,
Et toute la famille,
très touchés par les témoignages de sympathie qui leur ont été adressés lors de la disparition de

M. le professeur Yves ROCARD,

et dans l'impossibilité de répondre individuellement à tous, adressent leurs remerciements à tous ceux qui se sont associés à leur chagrin.

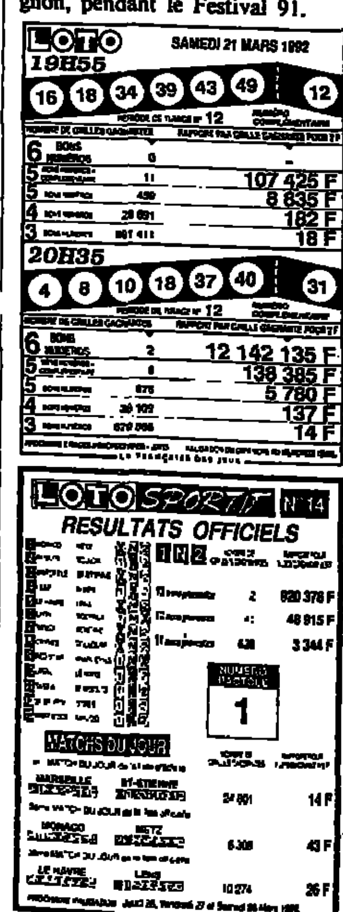
La mort du photographe Claude Bricage

Le photographe Claude Bricage est mort du sida dans la nuit du 20 au 21 mars. Il était âgé de cinquante-cinq ans.

Claude Bricage avait été hospitalisé le lendemain de son dernier reportage. Celui qu'il avait effectué à l'Odéon sur le spectacle de Patrice Chéreau, *le Temps et la chambre*, de Botho Strauss. Passionné de théâtre, il avait suivi et photographié les mises en scène de Vitez, Chéreau, Lasalle, Sobel, notamment.

S'intéressant également à l'architecture, il avait couvert tous les grands chantiers des années 80. Et avait créé une association d'études architecturales, qui avait travaillé sur une comparaison urbanistique entre Paris, Moscou et Leningrad.

Claude Bricage avait terminé la préparation d'un livre sur Alger et d'un autre sur Aragon, dont il avait réalisé de nombreux portraits publiés par le journal *Révolution*. Sa dernière grande exposition avait eu lieu au Palais des papes d'Avignon, pendant le Festival 91.

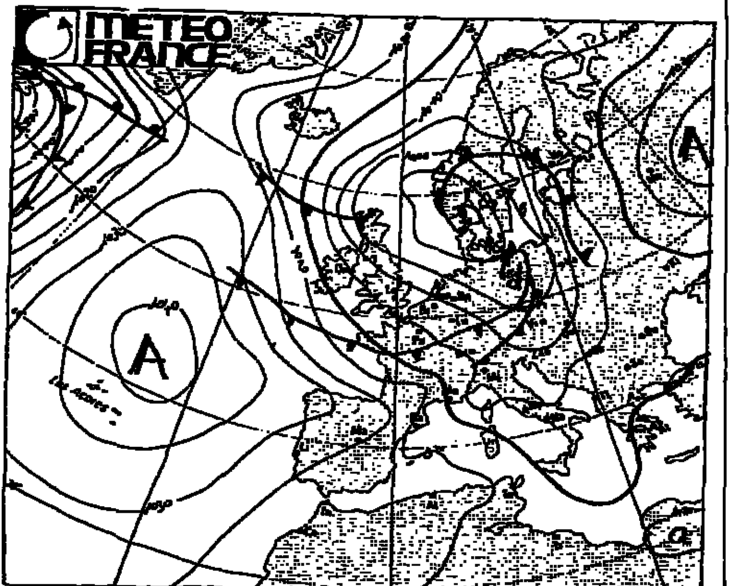


هكذا من الأصل

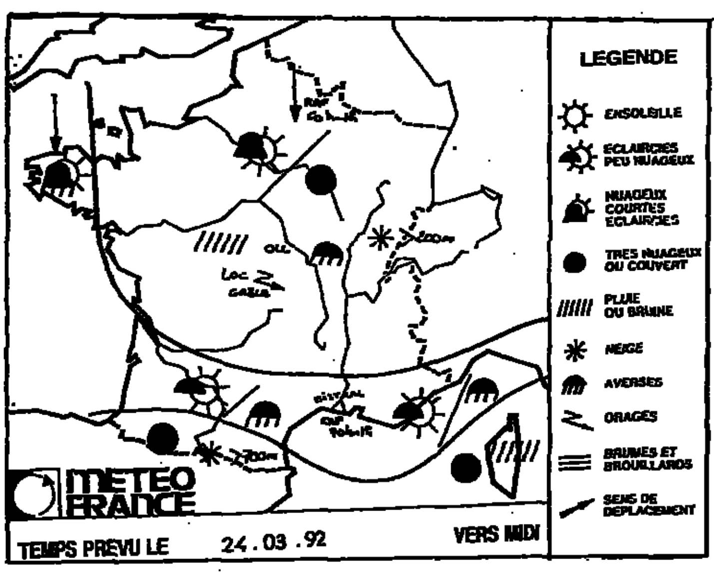
هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23 MARS 1992 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 24 MARS 1992

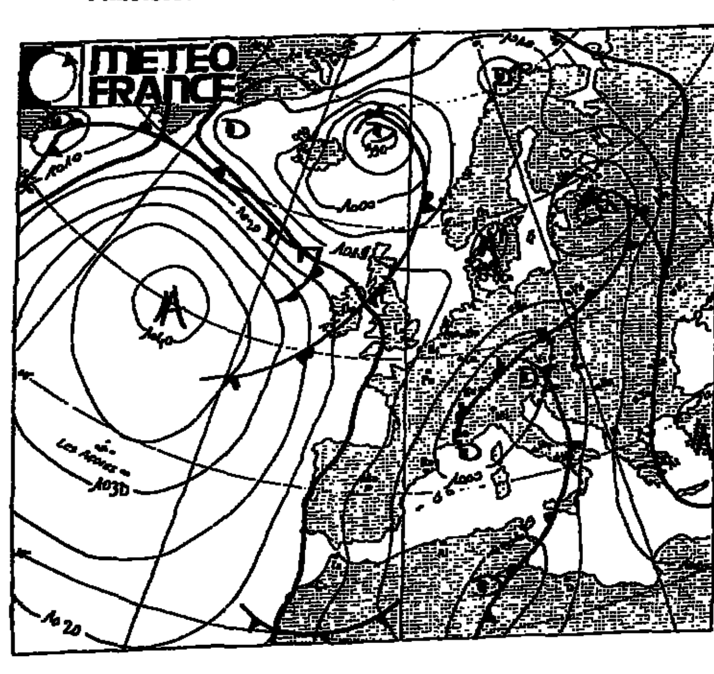


Giboulées de mars. – Les averses seront nombreuses sur la plupart des régions, parfois orageuses avec de la grêle. Les éclaircies seront de courte durée. Le vent sera assez fort avec des rafales sous les averses de 60 à 70 km/h.

Le pourtour méditerranéen à l'ouest du Rhône sera épargné, et le ciel sera une alternance de nuages et d'éclaircies. Le mistral et la tramontane souffleront assez fort, avec des rafales à 70 km/h. Cependant, des averses orageuses gagneront en cours de journée l'Est, le *Rhône* et *la Corse*.

Les températures minimales seront comprises entre 3 et 7 degrés du Nord au Sud, localement 1 à 2 degrés sur l'Est. Les températures maximales seront voisines de 6 à 9 degrés sur la moitié nord et de 10 à 14 degrés sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 25 MARS 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 23-3-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 22-3-1992 à 18 heures TU et le 23-3-1992 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	17	7	N
BIARRITZ	14	11	P
BORDEAUX	16	11	P
BOURGES	13	8	C
BREST	12	8	C
CAEN	13	7	C
CHERBOURG	12	6	C
CLERMONT-FER.	15	8	C
DIJON	11	8	C
GRENOBLE	9	7	C
LILLE	13	5	N
LIMOGES	11	7	P
LYON	13	9	P
MARSEILLE	18	12	N
NANCY	12	5	P
NANTES	13	9	P
NICE	16	9	C
PARIS-MONTS.	13	8	C
PAU	16	9	P
PERPIGNAN	20	14	C
RENNES	14	9	C
ST-ETIENNE	16	9	P
STRASBOURG	12	6	C
TOULOUSE	17	10	P
TOURS	13	8	C
POINTE-A-PITR.	31	19	D
ÉTRANGER			
ALGER	21	8	D
AMSTERDAM	8	3	D
ATHÈNES	13	7	D
BANGKOK	36	25	D
BARCELONE	17	7	D
BELGRADE	9	0	D
BERLIN	8	3	P
BRUXELLES	11	4	C
COPENHAGUE	5	2	C
DAKAR	21	17	D
DJERBA	22	9	D
GENEVE	9	8	A
HONGKONG	18	18	C
ISTANBUL	9	5	D
JÉRUSALEM	6	4	A
LE CAIRE	18	11	D
LISBONNE	23	12	N
LONDRES	14	5	N
LOS ANGELES	18	12	C
LUXEMBOURG	10	3	C
MADRID	24	7	C
MARRAKECH	27	12	D
MEXICO	28	14	D
MILAN	18	– 1	D
MONTRÉAL	– 4	– 15	C
MOSCOU	6	– 5	N
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	28	16	C
NEW-YORK	2	– 3	*
OSLO	5	1	P
PALMA-DE-MAJ.	19	6	N
PÉKIN	7	2	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	17	10	N
SINGAPOUR	34	27	N
STOCKHOLM	6	3	P
SYDNEY	22	17	D
TOKYO	11	4	D
TUNIS	18	12	N
VARSOVIE	7	1	N
VENISE	11	7	C
VIENNE	11	5	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Daniel Gœudevert, patron boum-boum

LA soif de «parler concret» est tellement inassouvie ces temps-ci, et les hommes politiques sont si impuissants à l'étancher, que l'apparition d'un représentant de la «société civile» suffit à elle seule à faire suspendre les fourchettes des déjeuners dominicaux. Dimanche dernier, Pierre Gilles de Gennes et Marguerite Genzbittel nous entretenaient de science appliquée et d'éducation. Voici Daniel Gœudevert à «L'heure de vérité», assénant tranquillement que *«les industriels font davantage de politique que les hommes politiques»*. Le numéro deux de Volkswagen a tout pour lui. Il est neuf, parle avec la franchise culottée des autodidactes, disserte d'un sujet, la voiture, qui nous concerne tous, et a réussi en Allemagne. Accessoirement, il est français, mais aimerait visiblement se le faire pardonner. Il est vrai que l'Allemagne aurait aussi bien pu l'inventer, avare de sourires et de parlottes, avec ce côté boum-boum qui n'est pas sans rappeler *«certain compatriote d'adoption»*, tennisman de son état.

Qu'il fasse, à sa manière, de la politique, quoi de plus évident? Jusqu'à éluder aussi, à l'instar des politiques, les questions gênantes. Sur la nécessité de construire des voitures à vitesse limitée, par exemple : *«Ce n'est pas une voiture qui va vite, c'est celui qui la conduit.»* Hum! Un peu... rapide, tout de même.

Toujours aussi boum-boum, il fut néanmoins plus convaincant sur le reste. *Va-t-il souvent au Japon? Le moins possible*, car le Japon rend fou – coup de patte à son collègue Calvet. Ils nous promènent *«comme des lapins»* en nous montrant *ce qu'ils veulent, c'est-à-dire des machines* qui seront obsolètes deux ans plus tard. Et de rappeler qu'un ouvrier japonais fournit chaque année à son patron soixante propositions d'amélioration de son travail, étudiées dans un délai de quelques jours. En France, ce chiffre est de 0,4 proposition par ouvrier, et il faut un an pour l'éplucher. Mais, rassurons-nous, le choc des voitures japonaises sera moins dramatique qu'on ne le craint : l'Europe aligne d'excellents produits.

Que pense des grandes écoles cet ancien enseignant? Pas mauvaises en elles-mêmes, si elles ne donnaient pas naissance à toutes ces maffias! La ratification des accords *de Maastricht? A l'inverse* de Jacques Calvet (encore), il y est favorable, ne serait-ce que parce que le mot «accord», à lui seul, provoque chez lui une réaction positive. Et on a tort, assure-t-il, de soupçonner les Allemands d'arrière-pensées. Après tout, s'il l'assure...

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 23 mars

TF 1

20.50 Variétés : Les Etoiles du rire 92.
23.00 Magazine : SOS.
23.55 Journal et Météo.
0.05 Magazine : Minuit sports.

A 2

20.50 Soirée pour les générations futures.

20.45 Cinéma : Le Voyage au bout du monde. ■■
Film français de Jacques-Yves Cousteau, Philippe Cousteau et Marshall Flaum (1976).
22.35 Cinéma : L'Esprit de famille. ■
Film français de Jean-Pierre Blanc (1978).
0.00 Sport : Voile.
0.35 Journal et Météo.

FR 3

20.45 Cinéma : Sous le signe du taureau. ■
Film français de Gilles Grangier (1968).
22.05 Journal et Météo.
22.25 *Magazine : Océaniques.*
23.25 Magazine : Aléas.
0.20 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Mystic Pizza. ■
Film américain de Donald Petrie (1988).
22.15 Flash d'informations.
22.20 Le Journal du cinéma.
22.25 Cinéma : Prick up Your Ears. ■■
Film britannique de Stephen Frears (1987). Avec Gary Oldman, Alfred Molina, Vanessa Redgrave.
0.10 Cinéma : Un ange de trop. ■
Film américain de James D. Parriott (1989).

LA 5

20.50 Téléfilm : La Danse du scorpion.
Un saxophoniste est accusé de meurtre.
22.20 Magazine : Débats.
23.50 Journal de la nuit.

M 6

20.40 Cinéma : Serpico. ■
Film américain de Sidney Lumet (1973).
22.55 Téléfilm : Six pour un magot.
Six randonneurs peu scrupuleux.
0.10 Magazine : Culture rock.
0.40 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.55 Cinéma d'animation : Images.
21.00 Cinéma : Pépé le Moko. ■■■
Film français de Julien Duvivier (1936).
22.30 Court métrage : Charlotte et son jules.
22.40 Court métrage : Janine.
23.00 Documentaire : Boulez XXe siècle.
3. La Mélodie.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Grand Débat.
Faut-il se méfier des journalistes? (1) Avec Michèle Cotta, Claude Moisy, Jean-François Kahn, Jean-François Revel, Yvan Levaï.
21.30 Marcel Schwob (1867-1905), un aventurier de l'esprit.
22.40 La Radio dans les yeux.
Les livres de cinéma.
0.05 Du jour au lendemain.
L'actualité des films.
0.50 Musique : Coda.
Textile de nuit : exclusivement féminin (1).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Conservatoire de Liège) : Notations, de Boulez; From the Leaves of Shadows, de Jarrell; Poèmes *pour Mi, de Messiaen, par l'Orchestre phil*harmonique de Liège et de la communauté française, dir. Georges-Elie Octors; sol. : Gérard Caussé, alto, Jane Manning, soprano.
22.15 Espace libre.
23.10 Ainsi la nuit...
Par Denise Bahous.
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue.

Mardi 24 mars

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Feuilleton : Côte Ouest.
15.25 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.20 Série : Tribunal.
16.50 Club Dorothée.
17.30 Série : Les Professionnels.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa Barbara.
19.25 Jeu : La Roue de la fortune.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.50 Cinéma : La Crime. ■
Film français de Philippe Labro (1983). Avec Claude Brasseur, Jean-Claude Brialy, Gabrielle Lazure.
22.35 Magazine : Ciel, mon mardi!
0.30 Journal et Météo.

A2

13.50 Série : Les Enquêtes du commissaire Maigret.
15.20 Variétés : La Chance aux chansons.
16.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.40 Magazine : Défendez-vous.
16.55 Magazine : Giga.
18.05 Série : L'homme qui tombe à pic.
19.00 Série : Flic à tout faire.
19.30 Divertissement : La Caméra indiscrète.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : C'est pas parce qu'on a rien à dire qu'il faut fermer sa gueule. □
Film français de Jacques Besnard (1975). Avec Bernard Blier, Michel Serrault, Jean Lefebvre.
22.30 Divertissement : Rire A 2.
23.30 Journal et Météo.
23.45 1. 2. 3. Théâtre.

FR 3

13.40 Série : La Grande Aventure de James Onedin.
14.30 Magazine : Montagne.
15.30 Série : La Grande Vallée.
16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.00 Un livre, un jour.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.35 INC.
20.45 C'est mon histoire.
Présumé coupable.
21.40 Documentaire :
▶ De jour comme de nuit (et à 23.05).
22.45 Journal et Météo.
0.05 Magazine : Ticket bleu.
Voile : Coupe de l'America.

CANAL PLUS

13.36 Cinéma : Prick up Your Ears. ■■
Film britannique de Stephen Frears (1987). Avec Gary Oldman, Alfred Molina, Vanessa Redgrave.
15.20 Magazine : L'Œil du cyclone.
16.00 Cinéma : Old Gringo. ■
Film américain de Luis Puenzo (1988). Avec Jane Fonda, Gregory Peck, Jimmy Smits.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.31 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Black Rain. ■
Film américain de Ridley Scott (1989). Avec Michael Douglas, Andy Garcia, Ken Takakura.
22.35 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Les Arnaqueurs. ■■■
Film américain de Stephen Frears (1990). Avec Anjelica Huston, John Cusack, Annette Bening (v.o.).
0.30 *Cinéma : Sidewalk Stories.* ■■
Film américain de Charles Lane (1989). Avec Charles Lane, Sandye Wilson, Darnell Williams.
2.10 Documentaire : Rita Hayworth, de Brooklyn à Hollywood.

LA 5

13.20 Série : L'Inspecteur Derrick.
14.25 Série : Bergerac.
15.20 Série : Soko, brigade des stups.
16.15 Série : Shérif, fais-moi peur.
17.05 *Série : Les deux font la loi.*
17.35 Youpi! L'école est finie.
18.10 Série : Deux flics à Miami.
19.05 Série : La loi est la loi.
20.00 Journal et Météo.
20.50 Cinéma : P'tit con. □
Film français de Gérard Lauzier (1983). Avec Bernard Brieux, Guy Marchand, Caroline Cellier.
22.30 Magazine : Ciné Cinq.
22.50 Cinéma : Big Boss. □
Film chinois (Hongkong) de Lo Wei (1972). Avec Bruce Lee.
0.25 Journal de la nuit.

M 6

13.30 Série : Madame est servie.
14.00 Série : L'Ami des bêtes.
16.45 Jeu : Zygomusic.
17.15 Magazine : Zychomachine.
17.35 Série : Drôles de dames.
18.30 Série : Flipper, le dauphin.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Mode 6.
20.40 Téléfilm : Lassie, sur les traces du passé.
22.15 Téléfilm : Souviens-toi de Vienne.
23.55 Documentaire : 60 minutes.
0.50 Six minutes d'informations.
0.55 Magazine : Dazibao.

LA SEPT

16.45 Danse : La Chambre.
16.55 *Pierre Jamet, un siècle de harpe.*
17.25 Documentaire : Les Patients.
18.40 Documentaire : Comment ça va?
Anorexie et migraine.
18.55 Flash d'informations (et à 19.55, 20.55, 22.35, 22.55, 23.55).
19.00 Tours du monde, tours du ciel.
8. Le visible et ce qui ne l'est pas.
20.00 Documentaire : Kazimir Malevitch.
21.00 Opéra : Echo et Narcisse. De Gluck. Enregistré lors du Festival de Schwetzingen 1987.
22.40 Hommage à Serge Lifar.
23.00 Michel Portal, nomade's land.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine.
21.30 A quoi servent les Salons du livre?
Débat animé par Roger Vrigny, avec Robert Sabatier, Ambroise Pujebet, Jacqueline Chambon, Alain Gazeau, Bernard Fillaudeau, Henri Jobbe-Duval.
22.40 Les Nuits magnétiques. Demeures intérieures ou la vie monastique aujourd'hui (1).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 11 septembre 1991) : *Symphonie n° 25 en sol mineur K 183, de* Mozart; Concerto pour violoncelle et orchestre, de Lutoslawski; Symphonie n° 9 en ut majeur D 944, de Schubert, par la Junge Deutsche Philharmonie, dir. Michael Gielen; Yo Yo Ma, violoncelle.
22.40 Espace libre.
23.10 Ainsi la nuit... .
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue. Par Philippe Carles.

Le Monde

Les élections régionales et cantonales

Pas de champagne à la télévision

Il était écrit que jusqu'au dernier soir, Marseille resterait l'épicentre des rumeurs, des intoxications et des surenchères. l'« affaire » de la soirée télévisée fut donc marseillaise, et opposa Jean-Claude Gaudin à TF 1 et à la SOFRES. Dès avant 20 heures, avec un enthousiasme à fracasser l'audimat, Jean-Luc Meno, envoyé spécial de la chaîne sur le Vieux-Port, promettait aux téléspectateurs une grande surprise : on allait voir ce qu'on allait voir.

La si peu surprenante surprise était révélée dès 20 heures : selon les estimations SOFRES, la liste Tapie, avec 28 %, dépassait de deux points la liste Gaudin dans les Bouches-du-Rhône. « Une fantastique surprise », répétait Jean-Luc Mano. Et d'ajouter que Bernard Tapie pouvait « *espérer conquérir la présidence de la région* ». Il fallait attendre une demi-heure pour que la chaîne croie bon de rectifier ce qu'elle croyait être son erreur et place Tapie et Gaudin dans un mouchoir, avant que Gaudin ne reconquière, plus tard encore, la première place.

Le vainqueur des Bouches-du-Rhône explosait alors sur Antenne 2, pilonnant la SOFRES devant un Bruno Masure effaré et ravi. Mais il devait attendre minuit, et la fin du film de TF 1, pour dire son fait les yeux dans les yeux à la chaîne privée, en délivrant « *un zéro pointé à la SOFRES et au service politique de TF 1* ». « *Vous voyez qu'on peut tout dire sur notre chaîne* », se félicitait Robert Namias, l'animateur de la soirée. Quant au représentant de l'institut de sondage, Jérôme Jaffré, avant de présenter ses « regrets » aux téléspectateurs, il arguait pour se défendre du « *manque de stabilité des structures électorales des Bouches-du-Rhône* ». Pour finalement triompher à l'annonce des résultats officiels plaçant définitivement le président de l'OM en tête. Mais Jean-Claude Gaudin dormait sans doute d'un sommeil bienheureux.

Mise à part cette micro-polémique pour deux points, ce fut une soirée sans exubérance ni débordements. Amplement préparés aux mauvaises nouvelles par les sondages, qui, sur ce point, avaient vu juste, les socialistes s'étaient composé la mine des défaites dignes. Laurent Fabius admettait le recul et insistait sur « *l'ampleur de la rénovation à accomplir* ». Pierre Joxe répétait à plusieurs reprises qu'il était nécessaire de « *réfléchir* ». Jack Lang tentait une analyse hasardeuse du vote écologiste : « *C'est le printemps, les électeurs butinent, vont vers les fleurs et les rivières.* » Seule Edith Cresson, en un cours magistral interminable et pâteux, se refusait à admettre clairement la défaite et, des « *forces de progrès* » plein la bouche, enchaînait l'une derrière l'autre les phrases de bois brut, du style : « *Je souhaite que les forces de progrès fassent bloc pour que le pays progresse plus vite.* »

Affichant un compréhensible soulagement, Bernard Tapie se sentait apparemment pousser des ailes. Au cours d'un micro-débat l'opposant à Jean-Marie Le Pen sur TF 1, il annonçait même au président du Front national qu'ils se retrouveraient « *peut-être un jour face à face dans une grande élection nationale* ». Bigre ! Etait-ce le scoop de la soirée ? On n'en saurait pas plus, le président de l'OM n'étant pas relancé sur ce point.

Un bon sprinter

L'exubérance n'était guère plus flagrante du côté de l'opposition parlementaire. Premier au sprint, Jacques Chirac, dont la mine sombre tranchait sur la satisfaction un peu forcée de ses cadets présents sur les plateaux, affirmait à Tulle qu'il « *ne fallait pas se satisfaire de ces résultats* ». Avec quelques longueurs de retard, Valéry Giscard d'Estaing à Clermont-Ferrand se refusait avec un louable entêtement à sortir des frontières de son Auvergne. Trônant avec un évident plaisir sur sa majorité absolue, il n'en finissait pas de remercier « *les Auvergnats et les Auvergnates* ». « *On a déjà passé toute votre déclaration sur l'Auvergne, dites-nous un mot sur le pays* », suppliait désespérément Paul Amar. Mais non. On était repartis pour un tour, « *Auvergnats, Auvergnates...* »

Allait-on trouver davantage de joie du côté des écologistes ? Ah ! les tristes vainqueurs ! Ils semblaient plus soucieux que jamais de se démarquer les uns des autres, envisageant les modalités d'une future, hypothétique, éventuelle coopération dans les assemblées régionales avec des réticences verbales dignes de factions cambodgiennes en phase de pré-armistice. De plateau en plateau, on les sentait toujours à deux doigts de se déclarer leur amour par voie d'huissier. Une jeune femme de chez Brice Lalonde mentionnait le département des Pyrénées-Orientales, « *dont on ne parle jamais* ». Brice Lalonde lui-même, analysant que les Français étaient en quête d'une « *génération J'y crois* », édictait que « *le prochain gouvernement devra mettre à l'ordre du jour le partage du travail* ». Vaste programme !

Restait le Front national. Mais la joie des lepénistes semblait tout de même quelque peu ternie par l'insistance bétonnée des représentants de la droite à refuser d'envisager toute alliance avec eux. Là, on maniait la menace : si vous ne voulez pas vous allier, très bien, mais ne venez pas vous plaindre de ce qui vous arrivera. Les lepénistes ne semblaient pourtant guère s'illusionner sur leurs capacités de nuisance et dénonçaient par avance les « *accords souterrains, honteux* », que n'allaient pas manquer de mener les futurs présidents de région de droite... avec d'autres qu'eux-mêmes. Pour leur part, les communistes soulignaient à l'envi qu'ils comptaient six cent mille électeurs de plus qu'en 1989, en dépit de la chute du mur de Berlin et de la mort de l'URSS, ce qui laissait effectivement rêveur.

Plutôt qu'au dernier débat des régionales, en fait, on avait l'impression d'assister en direct à la première confrontation des législatives de l'an prochain, autour d'un thème et d'un seul : le mode de scrutin. Majoritaire ou proportionnelle ? D'une seule voix, les représentants de la droite canonnaient par avance toute modification. Pointant un doigt accusateur sur toute amorce, devant eux, de discussion entre écologistes et socialistes, ils dénonçaient par avance les « *magouilles* » que la proportionnelle recelait en ses fontes.

En face d'eux, forts de leur succès, les écolos et, un ton au-dessous sembla-t-il, les lepénistes soulignaient l'iniquité d'un scrutin majoritaire qui laisserait aux portes du Parlement un électeur sur trois. Entre les deux, les socialistes, à l'image de Pierre Joxe, déployaient des efforts désespérés pour ne pas répondre aux questions sur le sujet.

En fin de soirée, on entrevit quelques bouteilles de champagne au siège du mouvement Chasse, pêche, nature et traditions, dont le porte-parole prit soin à plusieurs reprises de préciser qu'il ne représentait pas les chasseurs, mais la « *ruralité* ». Ce furent les seules bouteilles de la soirée.

DANIEL SCHNEIDERMANN

M. Juppé renonce à briguer la présidence de l'Ile-de-France

M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a retiré, lundi 23 mars en fin de matinée, sa candidature à la présidence du conseil régional d'Ile-de-France. M. Michel Giraud, député (RPR) du Val-de-Marne et maire du Perreux, a été désigné candidat à l'unanimité par les conseillers régionaux RPR réunis au Sénat, a indiqué M. Jean Tibéri, premier adjoint au maire de Paris. M. Juppé a renoncé à être candidat, « *compte tenu des résultats du scrutin et des incertitudes pour la suite* », a précisé M. Tibéri.

Les élus UDF au conseil régional ont fait savoir lundi après-midi, qu'ils soutiendraient également la candidature de M. Giraud.

Au cours de sa campagne électorale, M. Juppé avait laissé entendre qu'il ne poursuivrait pas dans sa tentative de briguer la présidence de la région si les listes de l'UPF obtenaient moins de quatre-vingt-dix élus. Or, elles en ont obtenu quatre-vingt-quatre, auquel pourrait s'ajouter M. Yvon Briant (CNI). M. Michel Péricard, député (RPR) des Yvelines et maire de Saint-Germain-en-Laye, et M. Jean-Pierre Fourcade, sénateur (Républicain et indépendant) des Hauts-de-Seine, maire de Saint-Cloud, qui avaient fait également acte de candidature, se sont ralliés à M. Giraud.

Dans la presse parisienne

Décomposition

La chute du Parti socialiste et les perspectives d'une recomposition de la vie politique retiennent l'attention des éditorialistes de la presse parisienne. Dans *le Quotidien de Paris*, Philippe Tesson, sous le titre « Larmes à gauche », ne retire qu' « *une seule leçon politique, forte, évidente et objective : l'effondrement du Parti socialiste* ». Il estime que « *la droite est restée assez forte pour croire en son avenir sans avoir à mettre en jeu son intégrité* ».

Le directeur de la rédaction du *Figaro*, Franz-Olivier Giesbert, estime qu'avec ces élections à la proportionnelle, qui handicapent les grandes formations, « *M. Mitterrand a entrepris sans le dire « l'italianisation » de la vie politique française* ». « *S'il réussit*, assure-t-il, *à faire adopter la proportionnelle pour les élections législatives, il aura enfin atteint son objectif pour le pays : diviser encore, diviser toujours. Recomposition ou décomposition ? Telle est ajourd'hui la question.* »

Dans *Libération*, où le titre de première page est consacré à « l'éclatement » du jeu politique, Serge July assure que les résultats des élections montrent que « *le dispositif traditionnel du chef de l'Etat est battu en brèche* » et que « *toute sortie politique se fera aux dépens de l'édifice construit patiemment pendant des années. (...) Même si le chef de l'Etat parvient à demeurer à l'Elysée, c'est-à-dire s'il réussit à rebondir, ces élections locales marquent sans doute la fin des années Mitterrand.* »

L'Humanité préfère consacrer sa première page au résultat – « Encourageant » – que constituent, selon elle, « *les 600 000 voix de plus qu'en 1989 obtenues par les candidats communistes* », qui ont rassemblé selon le quotidien du PCF, « *les éléments d'une opposition de gauche aux mauvais coups, au pouvoir, à la droite, à l'extrême droite* ». « *Ce mouvement peut et doit se développer* », conclut *l'Humanité*.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Tristos

ELLE était d'un morne, d'un triste, dites donc, cette nuit d'élections à la télé ! Il n'y avait que les journalistes pour afficher, avant la fermeture des bureaux, une mine réjouie, gourmande, émoustillée : Attention, cramponnez-vous à vos toiles cirées ! Ils sont renversants, les résultats ! Et mettez vos lunettes, le paysage politique va s'en trouver complètement bouleversé.

Egalement tourneboulés, assommés par le goutte-à-goutte des chiffres qui leur pleuvaient dessus, les ténors de tous bords faisaient la tête, une tête d'enterrement, le micro en sourdine et le crêpe en brassard. Moi qui m'attendais à des cris de victoire à la Tarzan, j'en ai été pour mes frais. Même les écolos, ils avaient pourtant de quoi pavoiser, ont trouvé le moyen de rouscailler. Et de s'engueuler devant le monde, une fois de plus : Si on a pas fait mieux, c'est la faute à Waechter, c'est la faute à Lalonde !

Le Pen, pareil. Vexé comme un pou, visiblement déçu, son 13,89 % lui restait en travers de la gorge. D'où ces accents enroués, râleurs, pour taper sur les bâtons qu'on lui a mis dans les roues pendant sa campagne. Au lieu d'avoir le triomphe fanfaron, Tapie s'est contenté de mettre en boîte ceux qui s'étaient empressés de le réduire en cendres dans les urnes. Chirac, amer, parlait de vote protestataire. OK, d'accord, mais contre qui ? Apparemment pas lui ! Et Fabius, très fair play : Les résultats ne sont pas bons.

Seule la Cresson, elle a ouvert le feu, du jamais vu s'agissant d'un premier ministre, sourire papillonnant, pas défrisée pour deux sous, s'est félicitée : la droite a pris la pâtée. Les forces du progrès vont l'emporter. Vite congédiée – Au revoir, madame, et merci, c'est gentil d'être venue, – elle est allée se faire voir ailleurs.

Dommage qu'on n'ait pas pensé à inviter dans nos studios le seul, le vrai vainqueur de cette journée historique, un des deux Français sur trois dont l'enveloppe surprise a changé nos politiciens en poules qui ont trouvé un bouton. Lui, au moins, aurait pu pousser le cocorico d'usage.

Accord Nestlé-Agnelli pour le partage de Perrier

Perrier à Nestlé, Volvic à BSN, l'immobilier et le château margaux au groupe Agnelli : les acteurs de l'« affaire Perrier » se sont mis d'accord sur cette base et devraient relever le prix de leurs offres publiques d'achat. La cotation d'Exor et de Perrier a été suspendue lundi 23 mars à la Bourse de Paris.

Ainsi, Nestlé devrait proposer un prix supérieur aux 1 475 francs par action de son OPA sur Perrier, de façon à permettre au groupe Agnelli de vendre avec une plus-value les 35,5 % qu'il détient à travers Exor et Ominco. De son côté, Agnelli devrait surenchérir à la contre-OPA lancée le 16 février à 1 420 francs par action par le groupe français BSN, allié de Nestlé, le groupe italien ayant auparavant, le 28 novembre, proposé 1 320 francs par action. « *Les négociations pourraient se conclure dans un délai très bref* », a indiqué un porte-parole du groupe IFI, qui contrôle le holding luxembourgeois IFINT, à l'origine de l'OPA sur Perrier.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 22-23 mars 1992 a été tiré à 520 099 exemplaires.

□ **Report du lancement de la navette Atlantis.** – Le lancement de la navette américaine Atlantis, qui devait avoir lieu lundi 23 mars à 14 h 01 (heure française), a été annulé en raison de la découverte, à la base de l'engin, d'une double fuite d'hydrogène et d'oxygène.

□ **ESPAGNE : un mort dans un attentat à l'explosif.** – L'explosion d'une voiture piégée, lundi 23 mars, en plein centre de Madrid, a mortellement blessé le fils d'un colonel de l'armée. *(AFP.)*

